ROMANIA

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remenbrer des ancessurs
Les diz et les faiz et les murs.
WACE.

4e ANNÉE — 1875

PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
(LIBRAIRIE A. FRANCK)
67, RUE RICHELIEU

Reprinted with the permission of Librairie Honoré Champion Éditeur
JOHNSON REPRINT CORPORATION KRAUS REPRINT CORPORATION

First reprinting, 1966
Printed in the United States of America

LE MYSTÈRE DES ROIS MAGES

DANS LA CATHÉDRALE DE NEVERS.

La cathédrale de Nevers est une des églises de France dont l'ancienne liturgie est le mieux représentée dans les collections de la Bibliothèque Nationale. En 1859, ces collections s'enrichissaient d'un graduel noté en neumes, dont la composition est fixée d'une façon positive aux environs de l'année 1060[1]; il porte le n° 9449 dans le fonds latin. En 1865, l'administration de la Bibliothèque achetait en vente publique un superbe pontifical de la première moitié du XI^e^ siècle (aujourd'hui ms. latin 17333), dont plusieurs pages ont été reproduites dans le grand ouvrage de M. de Bastard, et dont la Société nivernaise vient de donner une édition complète, exécutée avec autant de soin que de luxe[2]. Tout récemment, nous avons pu insérer au fonds latin des Nouvelles acquisitions, sous les n^os^ 1235 et 1236, deux autres monuments de la liturgie nivernaise, un graduel et un antiphonaire, tous deux du XII^e^ siècle, tous deux se recommandant par une notation en neumes que supportent deux lignes tracées l'une en jaune, l'autre en rouge.

---

1. Ce graduel renferme une prière dans laquelle sont mentionnés en même temps Hugues, évêque de Nevers (de 1013 à 1065), Henri, roi de France, mort le 4 août 1060, et Philippe I^er^, couronné le 23 mai 1059 : « Hugoni, pontifici nostro, salus et vita, sancte Cyrice, tu illum; sancte Nazari, tu illum; sancte Genesii, tu illum adjuva; sancte Simphoriane, tu illum. Exaudi Christe, *ter.* Henrico rege, Filippo rege serenissimo a Deo coronato magno et pacifico vita et victoria... » Ms. latin 9449, fol. 36 v°.

2. *Sacramentarium ad usum æcclesiæ Nivernensis.* Nevers, 1874. In-quarto de xlvj et 405 pages.

Le graduel (n° 1235) est surtout digne d'attention. Déjà très-intéressant par lui-même, il devient encore plus précieux quand on le rapproche du graduel du XIe siècle. Celui-ci nous offre, notés en neumes, beaucoup de morceaux qui se retrouvent dans l'autre graduel notés suivant le système de Gui d'Arezzo, et comme, dans l'intervalle d'un siècle, les usages musicaux de l'église de Nevers ne doivent pas avoir subi de grandes modifications, on peut tirer grand parti de l'exemplaire plus récent, dont le déchiffrement est tout à fait certain, pour comprendre la notation de l'exemplaire plus ancien, dont l'interprétation est beaucoup moins facile. Le rapprochement des deux graduels est aussi fort instructif pour l'histoire de la liturgie et de la littérature liturgique. Je n'en cite qu'un exemple qui nous fait assister à la naissance et aux premiers développements d'un des mystères qui ont eu le plus de vogue au moyen-âge, celui de l'adoration des rois mages[1]. Voici sous quelle forme nous en saisissons le germe dans le graduel qui fut copié vers 1060 pour la cathédrale de Nevers[2].

V[ersus] ad stellam faciendam[3].

V[ersus]. Stella fulgore nimium (*l.* nimio) rutilat, quem (*l.* que) regem regum natum monstrat, quem venturum olim prophecie signaverat (*l.* signaverant).

V[ersus]. Eamus ergo et inquiramus eum, offerentes ei munera, aurum, thus et mirram.

V[ersus]. Vidimus stellam ejus in Oriente, et agnovimus regem regum esse natum.

V[ersus]. Regem quem queritis natum stella (*mot ajouté inutilement*) quo signum (*l.* signo) didicistis? si illum regnare creditis, dicite nobis.

V[ersus]. Illum natum esse didicimus in Oriente stella monstrante.

V[ersus]. Ite, et de puero diligenter investigate, et inventum redeuntes mihi renuntiate.

---

1. Aux textes donnés par les auteurs qui ont écrit sur les origines liturgiques du théâtre, il faut ajouter le fragment conservé sur une garde du psautier de Charles le Chauve, ms. latin 1152 de la Bibliothèque Nat. Voyez *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1873, t. XXXIV, p. 657 (conf. *Romania*, III, 316). Il faut encore étudier le texte du XIe siècle qui est dans un ms. de Saint-Corneille de Compiègne, Bibl. nat. fonds latin, n° 16819, fol. 49.

2. Ms. latin 9449, fol. 17 v° et 18.

3. Ces textes étant très-fautifs, nous avons çà et là indiqué entre parenthèses, d'après les textes parallèles, les leçons nécessaires au sens.

V[*ersus*]. Ecce stella in Oriente previssa (*l.* previsa) iterum preveniet (*l.* prevenit).

V[*ersus*]. Qui sunt hii qui stella duce nos audientes (*l.* adeuntes) inaudita ferentes (*l.* ferunt)?

V[*ersus*]. Nos sumus quos cernitis reges Tarsis et Arabum et Saba, dona ferentes Christo regi nato Domino, qui (*l.* quem) stella deducente venimus adorare.

V[*ersus*]. Ecce puer adest quem queritis; jam properate, adorate, quia ipse est redempcio vestra.

V[*ersus*]. Salve, rex seculorum, suscipe nunc aurum.

V[*ersus*]. Tolle tus, tu verus (*l.* vere) Deus.

V[*ersus*]. Mirram, signum sepulture.

V[*ersus*]. Inpleta sunt omnia que prophetice dicta sunt. Ite viam remeantes aliam, ne delatores tanti regis puniendi eritis[1].

Te Deum laudamus. *R*[*esponsum*]. Te Dominum confitemur.

Le même mystère se présente sous une double forme dans le graduel du XII^e^ siècle. L'une de ces formes a beaucoup d'analogie avec celle du plus ancien graduel. La principale différence qu'on y remarque, et elle est fort notable, c'est qu'on y trouve l'indication des personnages qui devaient réciter ou plutôt chanter chaque morceau de dialogue, indication qui fait complètement défaut dans le texte du XI^e^ siècle. Pour que la comparaison soit plus facile, je copie exactement le texte du graduel du XII^e^ siècle[2], en ajoutant entre crochets le complément de certaines phrases, dont le copiste n'a transcrit que les premiers mots.

TROPOS.

Cernere quod verbum Domini meruere canamus. Eya.
Co[*mmunio*]. Viderunt omnes fines. — *Ad comm*[*unionem*].
Sic[3] speciem veteres stelle struxere parentes,
Quatinus hoc pueri versus psallant duo regi.

---

1. *Eritis* est aussi dans l'office de Rouen (Du Méril, p. 156) et dans celui d'Orléans (p. 170); l'office de Frisingue (p. 161) porte *sitis*, qui semble dû à une correction.

2. Ms. latin 1235 des Nouv. acq., fol. 198-199 v°.

3. Il n'y a pas de notation pour ces deux vers, qui sont une simple indication de mise en scène, versifiée par un copiste.

Credimus immensum regem cum sidere natum,
Eterna cujus virtute superna reguntur,
Cujus et imperio caro subditur omnis ab evo.

NUNCIUS.

Regia vos mandata vocant. Non segniter ite.

MAGI.

Hunc regnare fatentes cum misticis muneribus de terra longinqua adorare venimus.

NUNCIUS.

Rex mandat vobis, omnis quem terra tremiscit,
Protinus ut gressum vestrum dirigatis ad ipsum.

MAGI.

Nunc venerande tene sceptrum rex imperiale.

REX.

Huc, semiste mei, dissertos pagina ad me properantes vocate.

NUNCIUS.

O legis periti, a rege vocati, cum prophetarum lineis properando venite.

REX.

O vos, scribe interrogati, dicite si quid de hoc puero scriptum videritis in libris.

SEMISTE.

Vidimus, domine, in prophetarum lineis quod manifeste scriptum est.

CHORUS.

Bethleem, non eris minima in principibus Juda. Ex te enim exiet dux qui regat populum meum Israhel. Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

REX.

Regem quem queritis [natum esse quo signo didicistis?]

MAGI.

Illum natum esse [didicimus in Oriente stella monstrante].

REX.

Si illum regnare [creditis, dicite nobis].

REX.

Ite et de puero [diligenter investigate, et inventum redeuntes mihi renuntiate].

MAGI.

Ecce stella in Oriente [previsa iterum prevenit].

ALITER : Stella fulgore nimio rutilat. (*Magus dicit primus*).
Et secundus : Que regem regum natum monstrat.

Tercius : Quem venturum olim prophecie signaverant.

Magi simul : Eamus ergo et inquiramus eum, offerentes ei munera, aurum, thus et mirram.

NUNCIUS.

En magi veniunt, et regem regum natum stella duce requirunt.

REX.

Ante venire jube, quo possim singula scire :
Qui sint, qur veniant, quo nos rumore requirant.

NUNCIUS.

Regia vos [mandata vocant. Non segniter ite].

MAGI.

Nunc venerande [tene sceptrum rex imperiale].

REX.

Regem quem queritis nato (*l.* natum) esse quo signo didicistis ?

MAGI.

Illuminatum (*l.* Illum natum) esse didicimus in Oriente (*add.* stella) monstrante.

REX.

Si illum regnare creditis dicite nobis.

REX.

Huc, semiste mei, [disertos pagina ad me properantes vocate.]

REX.

Ite et de puero diligenter investigate, et inventum redeuntes michi renunciate.

MAGI.

Ecce stella in Oriente previsa iterum prevenit nos lucida.

OBSTETRICES.

Qui sunt hii qui stella duce nos adeuntes et (*mot à supprimer*) inaudita ferentes (*l.* ferunt) ?

MAGI *simul respondent.*

Nos sumus quos cernitis reges Tharsis et Arabum et Saba, dona ferentes Cristo regi nato Domino qui (*l.* quem) stella deducente venimus adorare.

OBSTETRICES.

Ecce puer adest quem queritis. Jam properate, adorate, quia ipse est redemptio vestra.

MAGI *simul :*

Salve, rex seculorum

Dicit primus : Suscipe nunc aurum.

Dicit secundus : Tolle thus, tu verus (*l.* vere) Deus.

Dicit tercius : Myrram signum sepulture.

ANGELUS *excelsa voce :*

Impleta sunt omnia que prophetice dicta sunt. Ite viam remeantes aliam, ne delatores tanti regis puniendi eritis.

Pour faire l'histoire complète de la représentation du mystère des Mages dans la cathédrale de Nevers, il serait peut-être utile de consulter aussi un missel de cette église, qui faisait autrefois partie du cabinet de M. de Monmerqué[1] et qui doit être passé au Musée britannique.

Léopold DELISLE.

---

1. « Missel du XI^e^ au XII^e^ siècle à l'usage de l'église de Nevers. » *Catalogue de livres imprimés et manuscrits faisant partie de la bibliothèque de M. de Monmerqué* (Paris, Potier, 1851), p. 322, n° 2756. Ce n° 2756 a été adjugé au prix de 95 francs.

RECHERCHES

SUR

LE TEXTE ET LES SOURCES

DU *LIBRO DE ALEXANDRE*.

La poésie castillane antérieure au xv^e^ siècle, dont un nombre très-restreint de textes est parvenu jusqu'à nous, a trouvé, comme on le sait, son premier éditeur dans la personne de Tomas Antonio Sanchez (1732-1798). L'auteur de la *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV* appartenait à ce groupe d'érudits distingués qui ont contribué pour leur part à l'œuvre de régénération nationale tentée par le roi Charles III et ses remarquables ministres. Sanchez a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche d'une somme d'érudition considérable pour l'époque, il a souvent suppléé par son bon sens à l'insuffisance très-naturelle de son information à l'égard de certaines questions philologiques et littéraires qui ne commencent à être élucidées que de nos jours, et loin de se livrer à des théories qui eussent été absolument prématurées, il s'est borné à réunir des matériaux que les progrès de la science nous permettent aujourd'hui de soumettre à une étude tout autrement féconde en résultats certains. La collection de Sanchez a été quelque peu augmentée par le marquis de Pidal, mais ses éditions, surtout pour ce qui concerne la correction des textes, ne marquent aucun progrès sur celles de son prédécesseur. Enfin M. Florencio Janer a réimprimé récemment la collection de Sanchez avec les additions de Pidal (*Bibl. de aut. esp.*, tome 57) en l'enrichissant lui-même de divers textes dont quelques-uns tels que le *Rimado de palacio* de Pedro Lopez de Ayala sont d'une haute importance. Nous n'avons pas à faire ici la critique de l'édition de M. Janer, toutefois nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'elle est loin de répondre aux exigences de l'état actuel de la science. Bien que l'éditeur déclare formellement avoir revu quelques textes sur les manuscrits, il est par trop clair que ce travail de révision

a été fait avec une attention fort peu soutenue ; et s'il est vrai qu'il ait purgé l'édition de Sanchez d'un certain nombre de fautes de lecture, on ne saurait taxer assez sévèrement la négligence dont il s'est rendu coupable en ne remaniant pas les glossaires du premier éditeur qui pullulent d'erreurs de toute sorte et qui en font commettre aux philologues qui croient pouvoir y puiser de confiance [1].

Il nous a semblé qu'il pourrait y avoir quelque intérêt à faire de l'un des monuments de l'ancienne poésie castillane l'objet d'une étude critique. Nous avons choisi le *Libro de Alexandre* non que nous eussions à notre disposition des matériaux ignorés jusqu'ici (nous n'avons même pas vu le seul manuscrit de ce texte), mais à cause de la place considérable qu'il occupe parmi les œuvres de la poésie narrative érudite de l'ancienne littérature espagnole.

La valeur littéraire de ce poème, du reste assez faible, n'entre pas ici en considération, mais le caractère spécial de sa langue, l'intérêt qui s'attache aux sources où il a puisé, c'est-à-dire à ses rapports avec les formes diverses prises par la légende d'Alexandre dans les autres littératures du moyen-âge, qui a été, comme on le sait, l'objet de travaux considérables, nous ont paru suffisants pour servir de prétexte à ces recherches. On ne trouvera pas dans notre travail un essai de restitution dont les éléments nous faisaient défaut, mais seulement une série d'efforts pour arriver à l'intelligence plus complète d'une œuvre en somme assez remarquable [2].

L'étude que nous présentons ici se divise naturellement en deux parties. Dans la première nous nous sommes attaché d'abord à découvrir le nom de l'auteur du poème et à déterminer l'époque de sa composition, puis à étudier ses caractères externes et internes, c'est-à-dire d'une part les manuscrits, d'autre part le dialecte et le vocabulaire. La seconde partie est consacrée à l'étude des sources.

PREMIÈRE PARTIE.

Chapitre I. **L'auteur.**

Le *Libro de Alexandre*, bien qu'il appartienne tant par la nature du sujet que par la forme de la versification au genre de la poésie érudite, a dû

1. Sur le degré de confiance que doivent inspirer certains travaux de M. Janer voy. du reste les observations de M. Knust, *Jahrb. f. rom. Lit.* VIII, 361 ss.

2. M. Paul Meyer a revu et corrigé en maître trop indulgent cet essai qu'il a rendu un peu moins imparfait. Nous regrettons seulement que le temps nous ait manqué pour procéder à un remaniement complet de ce travail qui nous aurait permis de tenir mieux compte de quelques-unes de ses critiques.

jouir néanmoins d'une assez grande popularité en Espagne. Des témoignages contemporains sur l'impression qu'a pu causer cette œuvre, et, ce qui nous intéresse ici, sur le poète auquel on la doit, nous font malheureusement défaut; mais il n'y a pas lieu de s'étonner de l'absence de ces témoignages qui est tout simplement imputable aux causes diverses qui ont amené la destruction d'une bonne partie de la littérature historique et poétique espagnole au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle. Ce n'est que chez certains écrivains du commencement du XV^e^ siècle qu'il nous est donné de constater que notre poème, loin d'avoir été oublié ou négligé comme trop suranné, jouissait encore d'une estime assez générale pour être exploité par les compilateurs de l'époque.

L'auteur de la chronique de don Pedro Niño, comte de Buelna[1], Gutierre Diaz de Gamez († 1449-1453), qui a fait dans le cours de son ouvrage plusieurs emprunts au *Libro de Alexandre* et qui en a même reproduit textuellement un assez long passage, ne nous a laissé aucun renseignement sur le nom de l'auteur d'une œuvre qu'il connaissait de si près. — Iñigo Lopez de Mendoza, le célèbre marquis de Santillana, s'est abstenu également de toute indication à cet égard dans sa fameuse lettre adressée au connétable de Portugal don Pedro[2]; traitant de la versification de notre poème et d'autres compositions postérieures, il s'exprime en ces termes : « Entre nosotros usose primeramente el metro en assaz formas : asy como *el libro de Alexandre*, *los votos del pavon* e aun el libro del archipreste de Hita etc. » Voilà donc deux hommes tous deux très-familiers avec l'ancienne littérature de leur pays qui ne nous ont rapporté ni l'un ni l'autre le nom de l'auteur d'un poème que ces allusions nous permettent de regarder comme généralement connu de leur temps. Ce silence a lieu de surprendre surtout de la part du marquis de Santillana qui, dans sa lettre, véritable *Art Poétique*, cite une foule de noms de poètes dont plusieurs n'ont laissé que peu de traces dans l'histoire littéraire.

Parmi les notices que nous ont données sur notre poème les savants du XVII^e^ s., il en est une, celle du cistercien Bivar, qui mérite une certaine attention. Voici les paroles dont il accompagne une citation de quelques vers tirés d'un ms. du *Libro de Alexandre* qui était à sa disposition : « Non me latet ante 500 quoque annos eodem metri genere bellum

1. Publiée par Eugenio de Llaguno Amirola (Madrid, Sancha 1782, 4° Collection de chroniques publ. par l'Acad. de l'hist.). Une traduction française qui a reproduit les passages supprimés par l'éditeur espagnol a été donnée par MM. de Circourt et de Puymaigre (Paris, Palmé, 1867, 8°).

2. Elle a été écrite vraisemblablement dans l'intervalle de 1449 à 1454. Les raisons qu'a alléguées M. Amador de los Rios (*Obras del marques de Santillana*, Madrid 1852, p. LXXXIX, note 1) pour ne pas placer sa date après 1449 ne sont pas probantes.

septimanicum descripsisse el maestro don Gonzalo et vitam S. Aemiliani quae in ejus coenobio ms. exstat. Sed an is ipse auctor sit historiae Alexandri divinare non audeo [1]. » L'attribution de l'*Alexandre* à Berceo n'a pas d'importance (Bivar, du reste, ne se hasarde pas à la formuler), elle ne se baserait que sur l'identité de la versification, ce qui est un faible argument; mais l'hésitation de Bivar paraît au moins prouver que le ms. qu'il avait sous les yeux ne contenait aucune indication relative au nom de l'auteur du poème. José Pellicer cite quelques vers de l'*Alexandre* qu'il attribue sans aucun motif sérieux à Alphonse X, dans son *Informacion de la casa de Sarmiento* etc.[2]

Enfin au XVIII[e] s. Sarmiento (*Memorias para la historia de la poesia, etc.* Madrid 1775) et Sanchez dans le tome I[er] de sa collection p. 99 (avant d'avoir découvert le ms. Osuna) penchaient pour l'attribution du poème à Berceo. Voici ce que dit Sarmiento (p. 247) : « Y no es tan inverosimil que Berceo haya sido autor del poema de Alexandro, pues el estilo, el metro y la naturalidad de este poema es muy semejante al de los versos de Berceo. » Après avoir retrouvé dans la bibl. du duc de Osuna un ms. complet de l'*Alexandre*, Sanchez n'hésita pas à reconnaître pour l'auteur du poème le clerc Joan Lorenzo Segura de Astorga qui se nomme dans sa dernière strophe :

Se quisierdes saber quien escribio este ditado,
Joan Lorenzo bon clerigo e ondrado
Segura de Astorga, de mannas bien temprado.
En el dia del juicio Dios sea mi pagado. — Amen.

Mais cette mention finale ne prouve rien par elle-même; elle aurait besoin d'être appuyée par d'autres documents relatifs à ce personnage, qui jusqu'à présent font défaut. Joan Lorenzo Segura peut fort bien être un simple copiste, de même que le Per Abbat du poème du Cid ou le Turoldus de la *Chanson de Roland*. Sanchez et ceux qui l'ont suivi ont eu tort de croire que cette strophe permettait de regarder la question comme définitivement jugée.

---

1. *Marci Maximi..... continuatio chronici Flavii Dextri, etc.* opera et studio Fr. Bivar. Madriti 1651, p. 337. Je dois à l'obligeance de M. M. Milá y Fontanals la copie de plusieurs passages de ce livre que j'ai cherché en vain dans nos bibliothèques.

2. Nous n'avons pas vu ce livre, mais Nicolas Antonio (*Bibl. hisp. vetus*, éd. de 1696 II, p. 54) reproduit les vers cités par Pellicer avec cette note : « Metricum id quoque opus (le poème d'A.) diversorum rhitmi ac mensuræ, ut patet ex his versibus quos apud eundem Pellizerium rei auctorem legimus de expeditione Alexandri in Lybiam atque Ammonis delubrum. » Suivent les vers de l'édition qui correspondent aux str. 1118 et 1119; une leçon du dernier d'entre eux prouve que Pellicer les a empruntés à Bivar ou au ms. dont ce dernier s'est servi.

Aucun des savants qui se sont occupés de notre poème ne paraît avoir observé une allusion curieuse qui se trouve à la str. 1386. Après avoir longuement décrit Babylone et le séjour qu'y fit Alexandre avec son armée, le poète nous dit :

Str. 1385. *Queremos d'este pleyto librar nos privado :*
Fue luego el Rey ennas torres apoderado,
Soiornó enna ciudat ata que fue pagado
Recabdó bien su mandado, como ome aventurado.

Str. 1386. *Bien semeió en eso que fué de Dios amado.*
Quando fué á su guisa el rey soiornado,
Mando mover las señas, exir fuera del prado.
E dixo á Gonzalo : ve dormir que assaz as velado.

Ce dernier vers est contraire à la mesure ; il nécessite évidemment une correction, mais laquelle ? D'après le contexte il faudrait rapporter ce vers à Alexandre ; il s'adresserait à un de ses compagnons en lui disant : « Va dormir, car tu as assez veillé. » [1] Mais une pareille interpellation de la part d'Alexandre ne s'explique pas et les sources ne contiennent rien de semblable. Ensuite la présence du nom de *Gonzalo* serait en ce cas impossible à admettre, car notre poète a conservé aux guerriers d'Alexandre les noms qu'ils portent soit dans Gautier de Châtillon, soit dans les poèmes français, et n'a jamais appliqué à l'un d'entre eux un nom si évidemment espagnol. Il résulte de tout cela que ce vers paraît bien plutôt une exclamation de l'auteur ou d'un copiste fatigué d'un long travail, qui était du reste déjà annoncée par le vers de la str. 1385 :

Queremos deste pleyto librar nos privado.

C'est à propos de passages tels que celui dont nous venons de parler qu'on peut se rendre compte combien il est regrettable d'être réduit aujourd'hui à lire le poème d'Alexandre dans un seul ms. On ne peut en effet fonder une conjecture sur le texte si incorrect du ms. Osuna : mais s'il nous était donné de retrouver dans un autre ms. le passage sous une forme qui confirmât l'explication que nous avons proposée, la question prendrait une tournure toute différente. On n'aurait plus à s'occuper seulement du Juan Lorenzo Segura de la str. 2510, mais aussi du Gonzalo de la str. 1386, et à peser les raisons qui doivent faire de l'un l'auteur et de l'autre un simple copiste.

---

1. Clarus (*Darstellung der span. Lit. im Mittelalter*, I, 288) traduit : « Lorsque Alexandre eut assez contemplé le milieu dans lequel il se trouvait, il dit à Gonzalo (?) : je veux dormir, car j'ai assez veillé », mais les deux verbes sont à la 2e p. On voit que Clarus aussi s'est étonné avec raison de l'emploi du nom de *Gonzalo*.

En résumé, si l'on tient compte du silence de Gutierre Diaz de Gamez et du marquis de Santillana à l'égard du nom de l'auteur de notre poème, de la notice de Bivar qui paraît montrer au moins que son ms. ne nommait pas Juan Lorenzo et enfin du vers de la str. 1386 dont nous venons de signaler la portée, on conviendra avec nous que l'attribution du *Libro de Alexandre* à Juan Lorenzo Segura est loin d'être un fait acquis à la science.

Il ne nous reste que quelques mots à dire d'une hypothèse formulée par M. Amador de los Rios dans les *Obras del marques de Santillana* p. 614 : il prétendait que Jofre Garcia de Loaysa, archidiacre de Tolède, « pouvait non sans raison être regardé comme l'auteur du poème d'Alexandre, » en se réservant d'établir ce fait dans son histoire de la littérature espagnole. Nous trouvons en effet au tome III p. 307 note de ce dernier ouvrage la notice suivante : « Esta es la opinion que ha generalizado Sanchez no sin fundamento (celle qui fait de Juan Lorenzo l'auteur du poëme), sin embargo un hombre respetable por su mucha letura y su buen juicio, don Ramon de Loaisa, bibliotecario de la arzobispal de Toledo . . . . . nos manifestó hace algunos años que abrigaba vehementes dudas respeto de la opinion de Sanchez. Fundábanse estas en que en los III^os^ *Anales toledanos* despues de mencionar al arcediano de Toledo que lo era al mediar del S. XIII, el maestro Jofre Garcia de Loaysa, se le designa apellidandole *el dicho Alexandre* (*Esp. Sagr.* t. XXIII p. 418), y como este parezca un título de excelencia, pues no hay duda en el nombre del arcediano, constando por otra parte que escribió una crónica castellana segun en otro lugar veremos, deducia el don Ramon que era su ascendiente autor del poema de Alexandre. »

Voilà l'importante découverte que M. Amador de los Rios nous a fait attendre plus de dix ans ; toutefois le savant écrivain n'est plus si disposé à accepter la conjecture de Ramon de Loaisa, car en ce cas, dit-il, Juan Lorenzo ne serait plus qu'un scribe, en outre Loaysa vivait encore en 1290 et le poëme d'Alexandre a été composé avant 1252 (M. de los Rios accepte ici un argument de Sanchez fondé sur une allusion faite dans le poëme aux *pepiones*, qu'il regarde comme une « deduccion lógica y natural »; voyez plus bas), et enfin la langue parlée à Tolède à cette époque ne présente pas les caractères du dialecte léonais qu'offre le poème. Il est inutile de nous arrêter à discuter la réfutation de los Rios, qui n'en serait pas une si la thèse elle-même avait quelque portée, mais elle n'en a aucune. Si l'on recourt au passage cité de l'*Esp. sagr.* on trouve ceci (il est question de quelques personnages qui représentent Blanche de France épouse de Ferdinand fils d'Alphonse X dans un traité signé en 1290) : « y eran hi por d^a^ Blanca . . . . . *el dicho Alixandre de Loaysa* etc. » Avant de voir dans cet *Alixandre* un surnom, il aurait fallu établir

l'identification de ce dernier Loaysa avec le *magister Gaufridus de Loaysa* cité dans ces mêmes annales à l'année 1280; jusque là on sera autorisé à voir dans Alixandre de Loaysa un personnage différent du Gaufridus. Il n'échappe du reste à personne que le fait d'avoir pour nom ou même pour surnom Alexandre ne prouve pas qu'on soit l'auteur d'un poème sur le héros macédonien.

Chapitre 2. **Date de la composition du poëme.**

La recherche à laquelle nous nous sommes livrés sur l'auteur du *Libro de Alexandre* étant demeurée sans résultats certains, nous sommes obligés d'avoir recours à d'autres moyens pour assigner, approximativement au moins, une date à cette composition. Ces moyens se résument dans l'étude des caractères externes et internes du texte. Nous parlerons plus bas de ceux-là. Quant aux caractères internes, au nombre desquels il faut compter surtout les allusions relatives à l'histoire ou aux mœurs de l'époque de l'auteur, il convient tout d'abord d'examiner la manière dont ils ont été utilisés par les savants qui se sont occupés de notre poème.

Sanchez (Introduct. du t. III de sa *Colec.*) pour prouver que l'auteur de l'Alexandre écrivait vers le milieu du XIII^e^ s., a tiré parti de deux passages qui lui ont paru propres à appuyer son argumentation.

D'abord la str. 2306 :

Non podriemos contar toda las sus visiones,
Toda las que vió el con sus varones,
Serie grant tardancia, ca son luengas razones :
Non cabrien en CARTAS *de quince* CABRONES.

De cette légère allusion aux *cartas de cabron* Sanchez conclut que si le papier existait du temps de notre poète, l'usage le plus constant était d'écrire sur parchemin ; or la fabrication du papier s'est répandue en Espagne vers 1260, donc l'auteur de l'*Alex.*, qui d'après cette allusion semblerait ne pas connaître le papier, a dû écrire vers le milieu du XIII^e^ s. On peut se demander d'abord si d'un mot qui n'a peut-être été amené que par la rime, on est autorisé à tirer des conclusions aussi positives; du reste, en admettant même de la part de l'auteur une intention formelle d'écrire *cabrones,* il n'y aurait rien à conclure de ce fait. Peu importe qu'Alphonse ait créé des fabriques de papier en Castille dans la seconde moitié du XIII^e^ s. seulement, le papier avait été introduit longtemps avant cette époque dans toute l'Espagne par les Arabes [1].

1. Voy. sur ce point Dozy, *Glossaire des mots espagnols et port. dérivés de l'arabe*, s. v. *resma*.

La seconde allusion à laquelle Sanchez a attribué une valeur historique est celle qui se rapporte au *pepion*, monnaie de peu de valeur qui fut abolie par Alphonse X et remplacée par le *burgales*. Ce mot est employé à la str. 56 dans le sens du moderne *ardite* (un rien).

Di que por todos ellos non darás un PEPION.

Cet emploi prouverait, d'après Sanchez, que le poème a été composé à une époque où cette monnaie était encore généralement connue, c'est-à-dire vers le milieu du XIII^e^ s. Mais il est certain au contraire que ce mot, même avec le sens spécial de monnaie de peu de valeur, est resté populaire longtemps après l'abolition qu'Alphonse X fit de la pièce à laquelle il s'applique. C'est ainsi qu'en plein XIV^e^ s. l'archiprêtre de Hita dit encore, st. 1428 :

Al ladron enforcavan por quatro PEPIONES.

Ferdinand Wolf, peu satisfait des arguments de Sanchez, a présenté à l'égard du point qui nous occupe une conjecture qu'il caractérise ainsi : « Une autre conjecture... que je prends la liberté de proposer, sans vouloir la donner pour autre chose que pour une simple hypothèse. » *Studien* etc., p. 70. — Il s'agit du passage (str. 2352 ss.) où l'on représente tous les peuples de l'Afrique et de l'Europe venant rendre hommage à Alexandre. A la str. 2378 on lit :

EL SENNOR DE CEÇILIA, *que Dios le bendiga,*
Enviol[en] parias una rica loriga.

Il faudrait voir dans ce souhait adressé au roi de Sicile une allusion à l'établissement de Pierre III d'Aragon sur le trône de Sicile en 1282. Le poète ne pouvait faire de vœux ni pour Frédéric II, ni pour le détesté Charles d'Anjou, « tandis qu'il était naturel de sa part d'appeler la bénédiction de Dieu sur le prince de la maison d'Aragon qui venait d'établir une dynastie espagnole sur le trône de Sicile. » En elle-même la conjecture de Wolf est peu vraisemblable, car, ainsi que l'a déjà observé Clarus (l. c. I, 274), les rapports entre l'Aragon et la Castille n'étaient pas des meilleurs à cette époque, en tout cas leurs habitants ne pouvaient avoir des sentiments patriotiques communs et il n'existait pas alors de *nationalité espagnole*. Mais tout l'échafaudage tombe quand on remarque que le passage du poème est traduit littéralement de Gautier de Châtillon. *Alexandreis*, Liv. X, v. 273, 274 :

Tortilis argento digitis intexta Cyclopum
Traditur a SICULO *veniens lorica* TYRANNO.

Le *digitis intexta Cyclopum* a été remplacé par la platitude *Dios le bendiga;* soit à cause de la rime, soit parce que l'allusion de Gautier paraissait trop savante à notre poète.

La nature du sujet choisi par notre auteur, et la fidélité avec laquelle il reproduit ses sources ont laissé peu de place à des allusions historiques qui nous permettraient d'établir avec quelque certitude l'époque où il a composé son œuvre. Le mépris du temps présent et la glorification des mœurs du passé sont des sentiments qui se rencontrent chez tous les poètes du moyen-âge et le nôtre n'a pas manqué d'insister en termes généraux sur ce point; il a même précisé l'opinion qu'il avait de ses contemporains dans un assez long passage qui suit le récit de la mort de Darius, et ce n'est pas seulement le prochain qu'il condamne : les ordres inférieurs du clergé, auxquels il appartient lui-même, ne sont pas plus ménagés que les grands de l'église ou du siècle. Voyez la str. 1662.

Somos siempre los clerigos errados e viciosos,
Los perlados maores ricos e poderosos,
En tomar son agudos e no al pegriçosos :
Porende nos son los dios irados e sannosos.

Malheureusement la valeur historique qu'on serait tout d'abord tenté d'attribuer à ce passage est tout-à-fait annulée par le fait que ces sortes de diatribes constituent un exercice (plutôt qu'un genre) littéraire fort en vogue à certaines époques du moyen-âge dans toutes les littératures de l'Occident, particulièrement dans l'ancienne littérature française, qui nous offre plusieurs échantillons de ce qu'on nommait des *dits sur les états du monde*. Nous reviendrons sur ce passage et sur ses rapports avec d'autres versions dans la seconde partie de ce travail.

On peut affirmer sans hésiter que le *Libro de Alexandre* n'a pas été composé plus tard que le dernier quart du XIII^e siècle, et ici les caractères externes nous viennent en aide. Le ms. Osuna est de la fin du XIII^e s. ou des premières années du suivant et il est assez incorrect pour qu'on soit autorisé à supposer entre lui et l'original plusieurs intermédiaires. Ce même ms. contient en outre deux lettres d'Alexandre à Olimpias qui ont été empruntées, ainsi que nous le verrons plus bas, à un texte castillan dont on possède un ms. du commencement du XIV^e siècle. Bivar (l. c. p. 335) nous renseigne de la façon suivante sur son ms. « Quae de vetustate linguae diximus, quoad dialectos et grammaticam structuram nutare nequeunt..... exempli gratia libellum proferre possem qui apud me est ms. in membranis veterrimis ex tabulario monasterii buxetensis petitum, tantae antiquitatis ut ante 500 annos exaratum quotquot eum viderunt credant. Enimvero et rythmi genus quo Alexandri magni res in eo describuntur majorem vetustatem prae se fert, utpote cuius apud Hispanos nec tenuis memoria perseveret : quod tamen apud Gallos vulgare est. In eo autem vetustissimi idiomatis Hispani species quaedam videri datur, pleni nihilominus modernis phrasibus. » On peut,

à ce qu'il paraît, mettre beaucoup d'érudition à défendre l'authenticité de chroniques fausses et ne rien entendre aux questions paléographiques. La date que Bivar et ses amis assignent au ms. du monastère de Buxedo est absurde, par le fait seul qu'elle rend le poème d'Alexandre plus ancien que l'une de ses sources, l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon. Il ne nous est malheureusement pas possible de rectifier l'assertion de Bivar : son ms. paraît perdu, du moins il n'existait déjà plus au monastère de Buxedo du temps de Sanchez qui l'y fit rechercher. — Quant au ms. de Gutierre Diaz de Games, tout ce qu'on peut dire c'est qu'il était nécessairement antérieur à 1431, époque à laquelle cet auteur commença sa chronique, ce qui ne nous avance pas beaucoup. Ajoutons encore que l'auteur du *Poema del conde Fernan Gonzalez* (fin du XIII^e^ s.?) a emprunté deux vers à notre poème [1]. Voy. str. 349

Non cuentan d'Alexandro las noches nin los dias,
Cuentan sus buenos fechos e sus cavallerias,

et comp. le poème d'*Alex.* str. 2124.

L'état de la langue telle que nous l'offre notre texte nous permet de déterminer d'une manière un peu plus exacte l'époque de sa composition. Ce n'est pas que nous ayons la prétention de pouvoir assigner une date précise à un texte castillan d'après des procédés philologiques. Si l'on compare entre eux les premiers monuments littéraires de l'Espagne, tels que le *poema del Cid* et le *misterio de los reyes magos*, avec les textes datés du XIII^e^ s. et même du commencement du XIV^e^ s., on sera frappé du peu de différences qui les séparent ; les modifications de la phonétique surtout sont insignifiantes. Pour citer un exemple, tandis que le mot *populus* en français a passé par *puople* et *pueple* avant d'arriver à *peuple*, le même type latin apparaît en espagnol dès les plus anciens textes sous la forme *pueblo* (ou *poblo* suivant le dialecte) qu'il a conservé jusqu'aujourd'hui. Il en est de même pour les consonnes : le suffixe *atus* est devenu dès l'origine *ado* et ce n'est que de nos jours qu'il a été réduit dans le langage familier à *ao* [2] ; tandis qu'en français la forme féminine intermédiaire

1. M. Milá y Fontanals dans l'ouvrage si remarquable qu'il vient de publier (*De la poesia heroico-popular castellana*, Barcelona 1874, p. 181, note 3) considère que l'époque de la composition du *Libro de Alexandre* ne peut pas être de beaucoup postérieure à 1230. Ce terme de 1230 est déterminé par la date qu'il assigne au poème de Fernan Gonzalez, lequel est notoirement postérieur à l'*Alexandre* et antérieur à la *Crónica general* dont il serait une des sources. Pour combattre ces données il serait nécessaire de discuter la théorie de M. Milá sur les rapports du *Fernan* et de la *Crónica*, ce que nous ne pouvons pas faire ici.

2. Dans le dialecte andalou, la chute du *d* non-seulement dans le suffixe *ado* mais entre n'importe quelles voyelles a dû s'effectuer de bonne heure. On trouve dans les *sainetes* de Juan del Castillo (éd. de Ad. de Castro, Cadiz 1845) les formes suivantes : *moo* (*modo*), *coo* (*codo*), *caa* (*cada*), *vaniá* (*vanidad*), *pie* (*pide*), *deos* (*dedos*), *poer* (*poder*), etc.

ede s'est conservée régulièrement jusqu'au commencement du XII[e] s. C'est donc bien plutôt sur l'état du vocabulaire, de la syntaxe et en général du style qu'il faut s'appuyer lorsqu'on est appelé à se prononcer sur la date d'un ancien texte espagnol. L'étude des rimes, qui donne des résultats si importants quand il s'agit d'une langue qui a éprouvé de profondes modifications dans sa phonétique, ne nous sera ici que d'un bien faible secours.

Le *Libro de Alexandre* paraît bien placé par Sanchez après les œuvres de Berceo; au point de vue de la syntaxe et du style on ne peut noter entre les vies de saints de ce dernier et notre poème de différences sensibles; quant au vocabulaire, il est certain que celui de l'*Alexandre* contient moins d'expressions vieillies que les poésies de Berceo. Nous n'y trouvons pas par exemple les mots suivants : *Alguanto* (*aliquantus*) Berc. *S. Mil.* 101; *Alguandre* (soit *aliquantum* avec intercalation d'un *r*, soit *aliquantulum*), mot dont il y a un exemple dans le *Misterio de los reyes magos*, v. 35[1] (voy. aussi *P. del Cid* v. 354):

Val criador! atal facienda
Fu numquas *alguandre* falada
O en escriptura trubada;

Ajubre Loor. 114 écrit aussi *alubre* (*aliubi*); *Aungar S. Dom.* 392 (*adunicare*); *Blago* et le diminutif *blaguiliello S. Mil.* 147 et *S. Dom.* 709 (*baculum*); *Prunada Loor.* 223 (dérivé de *pronus*); *Sivelque*, *Sivelqual*, *Sivelquando*, passim; *Ungado* (*unicatus*) *S. Dom.* 534, etc. — On peut sans doute attribuer au hasard l'absence d'un certain nombre de ces mots dans l'*Alex.*, mais on reconnaîtra avec nous que le vocabulaire de ce texte a une teinte moins archaïque que celui de Berceo.

Les observations que nous venons de présenter nous autorisent à considérer le milieu du XIII[e] siècle, plus exactement les années 1240 à 1260, comme l'époque approximative à laquelle on peut reporter la composition du poème d'*Alexandre*. Berceo, né tout à la fin du XII[e] siècle et mort vers 1270, doit avoir écrit la plupart de ses œuvres de 1220 à 1240: il nous paraît nécessaire, pour expliquer les différences du vocabulaire que nous avons signalées, d'admettre un intervalle d'une vingtaine d'années entre les œuvres de ce dernier poète et l'*Alexandre*.

Chapitre 3. **Les manuscrits.**

Le *Libro de Alexandre* qui, comme nous l'avons dit, paraît avoir joui d'une certaine popularité jusqu'à la fin du XV[e] s., a dû être copié un

1. Exemple qui toutefois ne me paraît pas très-assuré. Il serait facile de corriger *algubre* (*alicubi*), cf. port. *algures*, ce qui donnerait un sens bien préférable au « sentido puramente expletivo » que M. Lidforss (*Jahrb. f. rom. Lit.* XII, 56) a été obligé d'attribuer ici à *alguandre*.

grand nombre de fois ; il ne nous reste plus malheureusement que le seul ms. de la Bibl. du duc de Osuna qui a été reproduit par Sanchez. Ce ms., dont on peut voir la description dans la *Colec.* citée, t. III, p. XIII, est d'après l'éditeur du XIV^e^ siècle. M. Amador de los Rios le croit de la fin du XIII^e^ siècle ou du commencement du suivant, et le fac-simile des deux premières strophes qui se trouve au t. III de son *Hist. de la lit. esp.* me semble lui donner raison. On sait que la bibliothèque du duc de Osuna est formée en partie des débris de celle du marquis de Santillana, son ancêtre : il n'y a donc rien d'impossible, comme l'observe Sanchez, à ce que ce ms. ait appartenu au célèbre marquis. Nous avons vu déjà que certains passages de notre poème ont été reproduits par deux écrivains castillans, au XV^e^ siècle par Gamez, au XVII^e^ par Bivar. Les mss. auxquels ces deux hommes ont fait leurs emprunts sont-ils identiques au ms. Osuna, en dérivent-ils, quels sont enfin leurs rapports avec ce dernier ms. ? Nous allons essayer de résoudre, autant que faire se pourra, ces trois questions. Gamez a inséré dans le prologue de son *Victorial* dix-huit strophes du *Libro de Alexandre* qui contiennent une partie des préceptes donnés par Aristote à son disciple ; le rapport de ce fragment avec le texte du ms. Osuna est le suivant :

Gamez.		Ms. Osuna.	Gamez.		Ms. Osuna.
str. 1	—	46	10	—	69
2	—	47	11	—	55
3	—	48	12	—	59
4	—	49	13	—	manque
5	—	51	14	—	60
6	—	50	15	—	manque
7	—	manque	16	—	73
8	—	63	17	—	61
9	—	54	18	—	71

Llaguno Amirola, l'éditeur de la chronique de Pedro Niño, qui a supprimé dans ce texte tout ce qui ne lui paraissait pas historique, a toutefois donné en appendice le passage qui nous intéresse. D'autre part, MM. de Circourt et de Puymaigre, qui ont publié leur traduction d'après un ms. autre que celui qui a servi à l'éditeur castillan, ont eu l'obligeance de nous communiquer une copie du même passage. Il n'y a que fort peu de différences entre le texte des deux mss. ; la str. Osuna 73 manque dans l'édition de Llaguno, mais cette omission peut fort bien être imputée à l'éditeur lui-même. Si l'on compare maintenant le discours d'Aristote tel qu'il ressort des mss. du *Victorial* avec le texte du ms. Osuna, on ne tardera pas à s'assurer que le ms. qui a servi à Gamez ne peut être identifié avec celui du duc de Osuna, et cela tout simplement parce que

Gamez nous donne trois strophes qu'il ne peut avoir inventées et qui manquent dans ce dernier ms. : pour la même raison G ne peut avoir été copié sur O. O à son tour dérive-t-il de G ? Il ne faudrait donner aucune importance au fait que dans G le discours d'Aristote n'a que 18 strophes tandis que O en compte 29. Gamez n'a pas reproduit tout ce qu'il trouvait à cet endroit dans son ms., il a choisi ce qui lui convenait et a beaucoup condensé. L'absence dans O des trois strophes dont nous avons parlé ne prouverait rien non plus : elle serait imputable au scribe de ce dernier ms. Mais nous avons d'autres moyens d'établir l'impossibilité de faire dériver O de G. Nous trouvons dans O des leçons fautives que le scribe n'a absolument pas pu prendre dans G, et cela suffit à prouver qu'ils sont indépendants l'un de l'autre. Maintenant G et O dérivent-ils tous deux directement d'un même ms. ? Cela peut être, mais il y aurait quelque imprudence à décider cette question sans autres secours que ceux qui sont actuellement à notre disposition. Nous devons noter encore que la langue dans G est généralement moins archaïque que dans O, mais il est clair que Gamez a pu rajeunir les expressions vieillies du ms. qu'il avait sous les yeux. — Le fait que O et G n'ont pas été copiés l'un sur l'autre donne naturellement à leurs variantes une certaine importance pour l'établissement d'un texte correct, sinon définitif, du passage qu'ils ont en commun, c'est ce que nous allons montrer en essayant de l'établir au moyen des trois copies.

O = ms. Osuna.

G = texte de Gamez d'après l'édition de Llaguno.

G^1 = id. d'après la copie du ms. de l'Académie de l'histoire. Lorsque les variantes de G et G^1 concordent exactement, nous nous bornons à noter celles de la première copie.

46 (1) *Começo Aristotil cuemo ombre bien letrado :*
Fijo, a bona edat eres tu embiado ;
De seer ombre bueno ten lo bien aguisado,
Si levar lo quisieres cuemo as compeçado.

1 *Começo Aristotiles* G — *lenguado* G.
2 *E dixo fijo* — *eres llegado* G — *sodes* O. J'ai ajouté *tu* pour le vers.
3 *faz lo bien aguisado* G — *tenedes lo bien guisado* O.
4 *quisierdes* — *avedes* O.

Comme O n'a employé la 2e p. pl. que dans cette seule str. du discours, j'ai rétabli ici le singulier.

47 (2) *Fijo eres de rey e as grant clerizia,*
En ti veo aguçia qual pora mi querria,
De pequenez mostraste muy grant cavallaria,
De quantos oy viven traes grant meioria.

1 *e* manque dans O.

2 G et G¹ ont interverti l'ordre des v. 2 et 3.

3 *demuestras — cavalleria* G.

48 (3) *Siempre faz con conseio quanto que fer ovieres;*
Fabla con tus vassallos quanto fazer quisieres,
An de ser mas leales si lo assi fezieres,
Sobre todo te cura d'amar mucho mugieres.

1 *con* manque dans G¹. — *Quanto fazer quisieres* G¹. — *quanto f. ovieres* G.

2 *lo que fazer quisieres* G.

3 *Ser t'an mas leales* O. — *Ser te an m l.* G. L'*e* s'élidant, le premier hémistiche est trop court; on peut corriger comme nous l'avons fait ou lire: *Ca ser t' an m. l.*

4 *te guarda* G. — *mucho de no amar m.* O. — *de mucho amar m.* G.

49 (4) *Desque se buelve ombre con ellas una vez,*
Siempre [se] va arriedro e siempre pierde prez;
Puede perder su alma, que a Dios mucho gravez,
Puede en grant ocasion caer muy de rafez.

1 *Despues que se envuelve ome* G. — *Ca desque se ombre b.* O.

2 *e pierde todo el prez* G.

3 *pues Dios le aborrez* G.

4 *refez* G. — *Et p.* O.

51 (5) *Non seas embriago, nin seas tavernero,*
Nin ames, nin ascuches a omne loseniero,
Esta en tu paraula firme e verdadero;
Si tu esto non fazes non valdras un dinero.

1 *Non — nin — venturero* G.

2 Les vers 2 et 3 sont dans l'ordre inverse dans O.

3 *Se* G¹. — *Sey* G. — *palabra* G.

4 *Si aquesto no fizieres — no* G¹.

50 (6) *En poder de vil ombre non metas tu fazienda,*
Ca dar t'a mala çaga, nunca prendras emienda :
Fallir t'a a la coyta como la mala rienda,
Echar t'a en logar onde Dios te defienda

1 *non pongas tu f.* G.

2 *Ca te dara — do nunca* G.

3. *Fallecer te ha* O et G. — *renta* O. La correction *fallir* est nécessaire pour la mesure.

4 *meter te ha — donde* G.

(7) *Pero si tu le vieres qui pujas en bondad*
Non mostrar que le amas seria deslealtad,
Ca la gracia los hombres no la an por heredad
Si no en qui la pone Dios por su piedad.

Manque dans O. — *quien* G.

1 *puja* G G¹.

4 *Quien* G G¹. *Qui* pour *quien* est plus archaïque et doit être préféré. Voy. Diez *Gr.* II, 94.

63 (8) *Qui los reynos aienos cobdiçia conquirir,*
Mester l'es que bien sepa de l'espada ferir,
Non deve por dos tantos nin por muy mas foir
Mas yr cabadelantre, o vencer, o morir.

1 *Qui reynos* O. *Quien los reynos* G.

2 *Menester le es* G¹ — *menester es* G — *que sepa del espada* G¹ — *que sepa de espada* G; — *de espada* O. — *de espada* est impossible pour le vers; *del espada* est l'orthographe moderne; il faut *de l'espada*. Je ne crois pas avec M. Delius (*Jahrb. f. rom. Lit.* IX, 95, cf. Diez, *Gr.* II, 32) que l'emploi de l'article *el* (qu'il ne faut pas nommer masculin) devant les féminins commençant par une voyelle provienne de la forme *ela* dont l'*a* tombe devant une voyelle initiale. Ce sont plutôt les formes des cas obliques *de l', á l'* abrégées de *de la, á la* devant des voyelles, par conséquent identiques aux cas obliques du masculin, qui ont déterminé l'application au nominatif de la forme anomale *el* pour *l'* = *la*.

3 *nin por mas* O et G¹, *nin por muy mas* G.

4 *o ir cabo adelante* G¹.

54 (9) *Fijo, quando ovieres tus ostes a sacar,*
Los viejos por los ninnos non dexes de levar,
Ca dan firmes conseios que valen en lidiar,
Quando son en el campo non se quieren rancar.

2 *de los levar* O.

3 *Que dan* G.

4 *Quando entran en campo* O. *e quando son en campo* G. (*ser* p. *estar* est archaïque). — *non se dexan arrancar* G.

69 (10) *Los que tu entendieres que derecho faran,*
Di ges que lo fagan, ca bien lo entendran;
Promete ges de grado todo quanto querran,
Ca muchos aura dellos que nunca lo prendran.

1 *Elos que tu sabes que su debdo f.* G.

2 *Diles — que bien te entenderan* G.

3 *Prometeles* G. — *Promete a los allugados quanto nunqua querran* O. Sanchez dans son glossaire s. v. *allugado* (il cite encore un exemple de ce mot à la str. 1467, mais il ne s'y trouve pas) fait venir ce mot de *locatus* et lui donne le sens de « loué, salarié. » Ce serait en ce cas plutôt *lugado alugado*; ensuite le passage du sens de *incola, cultor loci*, donné par Du Cange, à celui de soldat salarié qui pourrait à la rigueur convenir ici, est difficile à admettre. La leçon de G est de beaucoup préférable. — *quanto nunqua*. Le *nunqua* a été pris par erreur au v. suivant.

4 *Que algunos aura ende* G¹. — *lo prenderan* G¹ — *lo perderan* G.

55 (11) *Quando tus enemigos a tus oios los vieres,*
Asma su contenencia quanto meior pudieres,
Mas atras non te hagas del lugal que tovieres
E di tu a los tos que semeian mugieres.

1 *a ojo los vieres* G.

2 *Piensa en tu facienda lo mejor q. p.* G¹.

3 *Guarda atras non te f. del lugar en qu' estuvieres* G¹.

4 *Et di contra los tos* O. — *o tu di a los tuyos* G — *que seran qual mugeres* G. *decir contra* n'est guère admissible, j'ai préféré la leçon de G ; par contre il faut garder *los tos* p. *los tuyos*. Cet emploi absolu de *to* est ancien.

59 (12) *Cabdiella bien tus azes, passo jes manda yr,*
Qui arramar quisier faz lo tu referir,
Di jes que se non quieran por nada desordir
Fasta que vienga l'ora que jes mandes ferir.

La leçon de O est bonne pour toute la strophe

2 *Al que resistir quisiere* G¹. — *Al que resurdir q.* G

3 *por nada resurdir* G.

(13) *A los de mas alexos tiren los ballesteros,*
A los de mas acerca fieran los cavalleros,
Los algareadores e los adaragueros,
Aquestos tu darás siempre por delanteros.

Manque dans O.

1 *Ellos de mas a.* G

2 *E a los* G — *cerca* G¹

3 *A los a. e a los a.* G. G¹ — *adargueros* G¹

4 *A aquestos fecharas* — *los d.* G

60 (14) *Quando a ferir venier tu se el primero,*
Recabda el messaie cuemo bon messaiero,
Semeia bien fidalgo al que vieres frontero,
Los colpes luego diran qual es bon cavallero.

1 *Al entrar de la facienda* G.

2 et 3 sont rendus ainsi dans G, G¹ :

Muestra buen mandado al que fallares delantero :
No fagas algaradas ni seas gran vozero.

3 *Al que revenier* O. Le sens de ce vers qui répond au v. 2 de G doit être : « Fais bon accueil à celui que tu trouveras au premier rang. » — Nous avons cru pouvoir corriger *revenier* qui est du reste contraire à la mesure en *vieres*.

(15) *Fierelos todavia e non les des vagar*
Tanto que non les vague las espaldas tornar,
El que a otro quiere en facienda perdonar
Se quiere despues mismo con sus manos matar.

Manque dans O.

3 *Quien a otro q.* G¹.— J'ai écrit *el que* pour le vers. — Le second hémistiche a une syllabe de trop ; pour rétablir la mesure on peut transposer : *El que quiere en facienda a otro p.*

4 *El despues mismo se quiere* G¹.

73 (16) *Se, lo que Dios non quiera, que los tos se volvieren*

Tu finca en el campo, maguar ellos fugieren,
Ternan se por fallidos quando a ti non vieren,
Tornaran sobre ti, magar que non quisieren.

1. *Los tuyos se bencieren* G¹. — *movieren* O. *bencieren* et *movieren*, deux mauvaises leçons qui proviennent vraisemblablement de *volvieren*.

3. *quando te non v.* O.

4 *Tornaran sobre ti todos* G¹. — *Tornaran a ti todos* G : cette dernière leçon est bonne aussi.

61 (17) *Ferran sobre ti todos, volver s'a la fazienda,*
Grant sera el roido, grant sera la contienda,
Al que ferir podieres nulla ren nol defienda ;
De todas tus quexumes, ally prendras emienda.

Manque dans G.

2 *grande — e grande la c.* G¹.

3 *nula res no le d.* G¹.

4 *De las honrras que te fizo alli y face la e.* G¹.

Le v. 1 est remplacé dans G¹ par : *Ca si bueno fue la yantado mejor sera la merienda.*

71 (18) *Quando, lo que Dios quiera, la lide fuer rancada*
Parte bien la ganançia con tu gente lazdrada,
Non te prenda cobdiçia a ti de prender nada,
Tu levaras el precio que val racion doblada.

1 *Quando D. quisier que la l.* O. — *arrancada* G.

2 *Parte lo que obieres* G. L'ordre des v. 2 et 3 est interverti dans G G¹.

3 *No te tome cobdicia* G.

4 *Que tu llevaras la honra que v.* G.

La comparaison que nous venons de faire du texte fourni par Gamez avec celui du ms. Osuna montre clairement, à ce qu'il nous semble, qu'on ne peut établir entre eux de rapport de filiation, et cela même nous a permis de tirer parti de leurs variantes pour améliorer un peu le texte.

Il a été question plus haut à diverses reprises de Francisco de Bivar, moine cistercien du XVII^e^ s.[1], l'un des défenseurs du faux Dexter et de son soi-disant continuateur Marcus Maximus. Les str. du *Libro de Alexandre* qu'il donne dans son livre cité ci-dessus et qui ont du reste été reproduites par Sanchez (l. c. I, p. 97) répondent aux str. 742-748, 806, 1118, 1119 du ms. Osuna. L'examen le plus superficiel du passage de Bivar montre que le ms. dont s'est servi cet érudit ne peut être identifié avec le ms. Osuna. Le fait de savoir s'ils dérivent l'un de l'autre est plus difficile à établir ; les différences qui les séparent pourraient à la rigueur être imputées aux copistes et le passage emprunté n'est pas assez long pour

1. Voy. sur ce personnage, J. Godoy Alcántara *Historia crítica de los falsos cronicones*, Madrid 1868, p. 224 ss.

nous permettre de juger quels sont au juste les rapports qui les unissent. Quels qu'ils soient nous sommes toujours autorisé à nous servir des variantes de l'extrait de Bivar.

str. 743, v. 2

Que a muy rica tierra e sobregrant aver B.

744, v. 2. *ciertamiente* qui est contraire à la mesure manque dans B.

v. 3. lisez : *todo* p. *todos* avec B.

745. Il faut ponctuer ainsi les deux premiers vers :

Que (ou mieux *Ca*) *todo aquesto avemos*; *magar es cosa puesta,*
Dios non vollo dara aziendo vos de cuesta.

v. 1 *ayamos* B.

v. 2 *non nos lo — nos en cuesta.* B.

747 v. 1 *crua b.* B.

v. 2 *una luenga enjambre* B.

v. 3 *Tant acicen* (sic) B.; c'est faute de lecture pour *auran.*

v. 4 *Quand an lobos corderos quando avien g. f.* B.

Quanto cabritos ante lobos quando an g. f. O.

Corrigez :

Quant(o) ant(e) lobos corderos quand(o) ellos an g. f.

806, v, 3. B a une mauvaise leçon, *cortos* p. *carros* cf. Gautier de Châtillon. *Alexandr.* II, 103 ss. (A la str. 808, v. 1. Sanchez voudrait supprimer *carros* en se fondant sur le passage de Quinte-Curce Liv. III, ch. III : « Proximi ibant quos Persae Immortales vocant, ad decem milia », mais dans la source directe, Gautier de Châtillon, il est question des chars sur lesquels il sont montés :

Liv. II, v. 110.

Quos immortales mentitur opinio vulgi
Mille fere decies plaustris auroque feruntur.

Il faut donc lire :

Bien avie diez mill carros de los savios senneros.)

Pour les str. 1118 et 1119 B nous donne deux bonnes leçons. 1118, v. 1. *Subiugada*, p. *Suiugava.* — 1119, v. 2. *Penso de ir a Libia e a la sied de Amon,* tandis que O a : *Penso d'ir a veer el templo de Salomon*, ce qui est absurde, puisqu'il s'agit ici de l'expédition en Egypte et non de celle en Judée qui a été racontée plus haut.

Il nous reste à remarquer que l'*Indice de mss. de la biblioteca nacional* (de Madrid) publié à la suite du tome II de l'*Ensayo de una biblioteca española de libros raros y curiosos* contient sous le nom d'Alexandre (*Poema de*) l'indication de deux nos M 247 et 231. Le no M 231 renferme un poème en *octavas rimas* d'Andres de Cepeda qui n'a rien à faire avec le nôtre. Je n'ai pas trouvé dans l'*Indice* la correspondance du no M 247. Il n'y a pas lieu de croire toutefois que ce ms. contienne un texte de

notre poème, car le dernier éditeur M. Janer n'aurait pas manqué de le mettre à profit. — M. L. Delisle a eu l'obligeance de nous communiquer un catalogue imprimé (sans lieu ni date, mais dont les caractères accusent la fin du XVIIe s.) de mss. désignés comme étant à vendre *chez le portier du couvent des Augustins de la Croix-Rousse* à Lyon. Ce catalogue contient la mention d'un *Libro de Alexandre par Berceo*. Ce ms. pourrait bien ne faire qu'un avec celui du monastère de Buxedo qui n'y existait plus au XVIIIe siècle, si l'on remarque que Bivar, porté, comme nous l'avons dit, à attribuer l'*Alexandre* à Berceo, a pu écrire ce nom sur son exemplaire. De là proviendrait la mention du catalogue, qui n'est sans doute pas le fruit de recherches personnelles du rédacteur, mais la simple transcription d'une note bien en évidence du manuscrit.

Chapitre IV. **Langue du poëme.**

La langue du *Libro de Alexandre*, telle que nous la donne à reconnaître le ms. Osuna, est regardée comme présentant les caractères du dialecte léonais. On ne s'est pas demandé jusqu'ici si ces caractères étaient assez nombreux et importants pour conclure que le poème avait été originairement écrit dans ce dialecte, ou s'ils étaient simplement le fait du scribe du ms. Osuna. Nous verrons plus bas par l'examen de certaines rimes du poème que la dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable; elle est encore confirmée par le fait que les extraits de Gamez et de Bivar ne présentent aucune trace de dialecte léonais. Mais avant de décider cette question il importe de nous rendre compte de ce qu'était ce dialecte au XIIIe siècle.

Et d'abord sommes-nous autorisé à parler, à l'époque de la composition de notre poème, d'un dialecte léonais, sensiblement différent de la langue parlée dans la Vieille-Castille?

Si l'on se reporte à ce qu'ont écrit à ce sujet les premiers érudits espagnols qui ont porté leur attention sur l'histoire de leur langue, on trouvera qu'ils ne donnent à la langue parlée dans le pays de Léon aucune place à part et qu'ils l'assimilent absolument au castillan pur. Ce que nous lisons à cet égard dans le livre du célèbre contemporain de Charles-Quint Juan Valdes (le *Dialogo de las lenguas*) ne peut nous être d'aucune utilité, car d'après lui, même en Galice, dans les Asturies et en Navarre le peuple (*hasta la gente vulgar*) aurait parlé de son temps le castillan, ce qui est manifestement inexact. Sarmiento se montre mieux informé que son prédécesseur Valdes. Après avoir rapporté dans ses *Memorias para la hist. de la poesia* p. 94-95, qu'autrefois Tolède « era, la regla de hablar castellano culto », il continue : « En las dos Castillas, Leon, Estremadura, las Andalucias, Navarra y Rioxa con las montañas de Burgos, es vulgar dicha lengua (la Castellana); se escribe, se entiende

y se habla con mas ó menos cultura y con estos ú otros idiotismos ó de voces ó de pronunciacion ó de acento que acá llamamos tonillo, pero sin llegar á hacer diferente dialecto de la castellana en que se escribe. En Asturias, Gallicia, Portugal, Valencia y Cataluña, no es vulgar dicha lengua castellana, pero se entiende; y exceptuando los Portugueses los demas nacionales tambien la escriben quando comercian con los Castellanos.» Ce qu'un homme du XVIII^e^ siècle entendait par des « *idiotismos ó de voces ó de pronunciacion ó de acento* » n'est pas très-clair, et la notice est trop succincte pour que nous puissions en tirer profit. Sarmiento se borne en somme à distinguer le groupe castillan des groupes galicien, portugais et catalan[1]. Du temps de Valdes et à plus forte raison du temps de Sarmiento, la langue écrite et parlée à la cour exerçait sur les provinces peu éloignées du centre, comme celle de Léon, une influence considérable. Mais il n'en était point ainsi au XIII^e^ siècle, l'époque qui doit seule nous occuper. La seconde et définitive réunion des royaumes de Castille et de Léon dans les mains de Saint Ferdinand n'empêchait pas ces provinces de conserver leur individualité et en particulier leurs lois distinctes.

La découverte du ms. Osuna aurait dû pousser son premier éditeur à entreprendre l'étude du dialecte qui le caractérise, mais Sanchez était de son temps et il se borna à noter la forme de la 3^e^ p. pl. du pf. en *ioron* comme une particularité du pays de Léon, sans du reste ajouter à ce fait une grande importance : « De aqui por ventura nace que en tierra de Salamanca dicen todavia las gentes *vioren* por *vieron; salioren* por *salieron;* y por contraccion suelen decir *dixon, traxon* por *dixeron, traxeron* ». *Col.* t. III, p. XXXVI. Fuchs (*Die Romanischen Sprachen*, p. 65), qui ne s'appuyait que sur les témoignages des auteurs que nous avons cités et sur les indications très-imparfaites du colporteur de bibles George Borrow, n'a pas fait avancer la question. M. Diez, jusqu'à la troisième édition de sa grammaire où il résume les résultats acquis par un travail spécial dont nous allons nous occuper, s'est borné à signaler dans le cours de ses trois volumes les formes intéressantes que lui fournissaient soit le poème d'*Alexandre* soit le *Fuero Juzgo*.

C'est à M. Gessner que revient l'honneur d'avoir le premier entrepris un travail sur l'ancien dialecte léonais et d'avoir par là inauguré l'étude vraiment scientifique des dialectes espagnols. Son travail intitulé : *Das Leonesische. Ein Beitrag zur Kenntniss des Altspanischen* (Prog. du Col. royal franç. de Berlin, 1867, 4°) est fait avec soin et doit être considéré comme la base nécessaire de ce qu'on écrira désormais sur ce sujet. Nous nous

1. Sarmiento qui était originaire de la Galice savait bien que son dialecte n'était pas espagnol. Ses compatriotes l'ont trop oublié.

attacherons dans la suite à le compléter et à le rectifier. Avant d'entrer dans le détail des faits philologiques nous devons décrire les sources employées par M. Gessner et par nous. Ces sources se divisent en deux classes : 1° textes législatifs; 2° chartes.

Les *textes législatifs* sont représentés par différents mss. de la traduction en langue vulgaire du *Forum Judicum*, autant du moins qu'ils nous sont connus par le texte et les variantes de l'édition de l'Académie espagnole (Madrid, 1815, f°). L'initiative d'une traduction de ce code en langue vulgaire appartient comme on le sait à Saint Ferdinand qui, après la conquête de Cordoue (1241), voulant donner à cette ville les lois appliquées dans ses autres états, pensa qu'elles seraient plus favorablement accueillies dans une traduction que sous leur forme savante. « Concedo itaque vobis, » dit-il, « ut omnia judicia vestra secundum Librum Judicum sint judicata coram decem ex nobilissimis illorum et sapientissimis qui fuerint inter vos... Item statuo et mando quod Liber Judicum quod ego misi Cordubam translatetur in vulgarem et vocetur Forum de Corduba, etc.[1] » Il semble ressortir de ces mots que la traduction ordonnée par Ferdinand a dû se faire à Cordoue, dans ce cas on s'étonnerait avec raison d'y trouver des traces du dialecte léonais. Le *Forum Judicum* fut longtemps considéré comme un code spécialement léonais, mais au XIII^e^ siècle son autorité commence à être généralement reconnue dans tous les pays chrétiens de la Péninsule, d'où il résulte que la traduction ordonnée par Ferdinand n'a certainement pas été la seule qui ait été faite de ce texte et que toutes les copies que nous possédons de la version vulgaire ne remontent pas à un seul exemplaire du texte original : il n'y a pour se convaincre de ce fait qu'à examiner avec quelque attention les variantes des mss. en langue vulgaire. On ferait, à notre sens, fausse route en cherchant à rétablir une version unique du texte vulgaire, et l'opinion qui nous paraît à cet égard la plus vraisemblable est que, durant la période qui va du moment où l'emploi de la langue vulgaire commence à se généraliser jusqu'à l'époque des grandes réformes législatives d'Alphonse le Savant, il se fit des traductions de ce code, au jour le jour pour ainsi dire, et suivant les besoins du moment et du lieu. Les innombrables variantes des mss., qui portent soit sur les leçons, soit sur les formes, doivent être rapportées d'une part aux différents mss. latins qui ont servi d'originaux, d'autre part aux différents dialectes parlés par les traducteurs de ce code. M. Gessner a établi une classification des mss. du *Fuero Juzgo* suivant qu'ils présentent plus ou moins de caractères léonais. Le premier rang appartient sans contredit au ms. Campomanes qui a servi à éditer le premier titre (éd. p. I-XV).

1. Voy. l'éd. de Madrid, p. xxxvij; cf. A. Helfferich, *Entstehung und Geschichte des Westgothen-Rechts*. Berlin, 1858, p. 358.

La Bibliothèque royale de Munich possède deux mss. du *Fuero Juzgo*. Le premier, du XIII^e^ siècle, est décrit dans le catalogue[1] ainsi qu'il suit : « Scriptura codicis nostri consentit cum codice murciano (le ms. des archives de Murcie, XIII^e^ siècle, qui a servi de base à l'édition sauf pour l'introduction, voy. *Prólogo*, p. 3) facile omnium antiquissimo cuius effigiem aeri incisam exhibet editio Acad. Hisp. (Madrid, 1815) in fine prologi. Sermo codicis nostri multo vetustior quam editionis academicae, sed non solum in formis verborum, verum etiam in verbis haud raro discrepat. Omnino quidem textus congruit cum edito, etc. » A en juger par les courts extraits qui suivent dans le catalogue on peut considérer ce ms. comme écrit en dialecte léonais. Les formes *novas*, *nostro*, *forcia*, *poblo* ou l'*ŏ* ou l'*o* en posit. du latin a persisté au lieu d'avoir passé à la diphthongue *ue*, d'autres formes comme *lees* p. *leyes*, *maores* p. *mayores*, *tolemos*, *elas*, *aquelas* p. *tollemos*, etc., enfin *iulgo* pour *iudgo*, nous en fournissent la preuve. Le second ms. n° 568 (Hisp. 6) de la même bibl. XV^e^ s. est simplement désigné comme écrit dans un dialecte rapproché du portugais. Nous avons trouvé à la Bibl. nat., Esp. 256, fin du XIII^e^ s., un texte du même code[2] : d'après l'examen des formes nous sommes porté à croire qu'il a été écrit plutôt dans la province des Asturies que dans celle de Léon. C'est du moins dans des chartes de l'église d'Oviedo et d'Avilés (publiées par M. Fernandez-Guerra y Orbe, *El fuero de Avilés*, Madrid, 1865, p. 67 ss.) que nous avons rencontré le plus souvent certains traits qui le caractérisent. Ce ms. en effet écrit souvent *u* pour *o* final : *furum* (*fueron*), *d'algunus* (*d'algunos*), *algunu* (*alguno*), *recebiu* (*recibio*), *damus*, *queremus*, *tolamus*, *cuno* (*cono* = *conlo*). Dans les chartes on trouve p. ex. *fructu*, *a todos tempus*, *malditu*, *indublu*, *corderu*, *deu* (*dió*). De même une forme fréquente, dans le ms. de Paris, du pronom indéfini est *dalgun*, *dalguien* p. *algun*, *alguien;* par ex. « si DALGUNO *faz trabajar a otre con tuerto, etc.* » ; « si DALGUM *ommre que es en tierra d'un iuiz*, etc. » Dans les chartes citées la formule des clauses pénales commence presque toujours ainsi : « *Si* DALGUIEN *esti nostro fecho quisies corromper*, etc. » Ces deux particularités ne se rencontrent qu'accidentellement dans les chartes purement léonaises. Par contre l'emploi de *m* pour *n* final, qui est pour ainsi dire constant dans le ms. de Paris pour toutes les 3 p. pl., pour *unus* et ses composés et en général pour les monosyllabes, ainsi *seam*, *devem*, *demandem*, *cuydarom*, *ningum*, *algum*, *cadaum*, *dom*, *nim*, etc., se trouve aussi dans les textes léonais et galiciens (mais non dans l'*Alex.*).

Chartes. Elles sont dispersées dans divers recueils historiques et diplo-

1. *Catalogus codicum mss. bibl. regiae monacensis*, t. VII, Monachii 1858.
2. Il n'est pas cité dans le catalogue d'Ochoa. La reliure faite en 1845 porte le titre de : *El libro inigo* (! pour *iulgo*) *de las leys*.

matiques tels que la *Coleccion de fueros municipales*, Madrid, 1847, t. I (seul paru) de Muñoz, l'*España sagrada*, t. XXXVI et XXXVII, l'*Historia del real monasterio de Sahagun* d'Escalona, Madrid, 1782, etc.

Une étude méthodique du dialecte léonais au XIII^e^ siècle doit puiser ses éléments exclusivement dans les textes diplomatiques originaux, qui ont sur les textes littéraires cet avantage considérable qu'ils sont presque toujours datés avec exactitude et qu'ils représentent plus fidèlement la prononciation de l'époque et du lieu auxquels ils appartiennent. On peut en effet considérer la langue des chartes, à part un certain nombre d'expressions juridiques calquées sur le latin, comme reproduisant assez exactement le langage de la conversation. Il en est tout autrement des textes littéraires, des textes poétiques surtout : non-seulement les originaux font ici presque absolument défaut et les remaniements que les scribes font subir au texte original, quand ils ne détériorent pas les leçons, ont toujours l'inconvénient grave de modifier considérablement les formes, mais il se présente encore à leur sujet une question délicate à résoudre. C'est celle de l'existence d'une langue littéraire représentant le dialecte spécial de poètes qui l'auraient consacrée par des œuvres importantes et qui s'imposerait naturellement, et avec la même force que les formes de la versification ou les formules poétiques par exemple, aux poètes de contrées voisines mais parlant des dialectes différents. C'est ainsi que l'auteur de l'*Alexandre* (à supposer qu'il fût léonais) aurait pu non-seulement emprunter à Berceo et à son école un mode particulier de versification et des tournures spéciales, mais encore modifier sa langue propre d'après celle du modèle qui le dominait. Nous n'avons pas à entrer ici plus avant dans l'examen de cette question : ces observations suffiront pour montrer quel danger il y aurait à tenir compte dans l'étude du dialecte léonais de textes littéraires dont les auteurs peuvent être soumis aux influences que nous avons signalées. Malheureusement les sources diplomatiques du pays de Léon, dans la condition où elles nous sont présentées par les recueils cités, sont absolument insuffisantes pour conduire à des résultats en rapport avec les exigences de l'état actuel de la science. Indépendamment des erreurs commises dans la reproduction des textes, qui sont nombreuses, surtout dans l'ouvrage d'Escalona, on ne sait jamais si on a affaire dans ces recueils à des chartes reproduites d'après les originaux ou d'après des copies ou des cartulaires ; la suppression de certaines formules empêche bien souvent de distinguer les premières expéditions des confirmations, etc. On conviendra que lorsqu'il s'agit d'un dialecte tel que le léonais, qu'on peut considérer *a priori* comme intermédiaire entre le castillan et les dialectes portugais, les chances de méprises, d'attributions fausses risquent fort, en vertu de cette condition si défectueuse des sources, de dépasser la somme

des observations justes. Aussi avons-nous renoncé à donner ici une caractéristique complète et systématique du dialecte en question, nous nous sommes borné simplement à relever les faits qu'on peut considérer comme constituant les particularités les plus importantes du léonais. Nous suivons l'ordre adopté par M. Gessner dans son mémoire, en nous attachant surtout aux points que nous croyons être en mesure de compléter ou de rectifier.

§ 1. Vocalisme.

1. *Voyelles.* L'*e* bref ou en position et l'*o* bref ou en position du latin ne sont certainement pas soumis à un traitement régulier dans notre dialecte. Le léonais conserve il est vrai ces deux voyelles, surtout l'*o*, dans un certain nombre de mots où le castillan présente constamment les diphthongues *ie* et *ue*, mais ces mêmes diphthongues sont loin de lui être inconnues. C'est ainsi qu'une charte léonaise de 1288 (*Esp. Sagr.*, t. XXXVI, p. 158) écrit *puesto, nuestro, mueble* et une seule fois *nostras*. M. G. cite des exemples de diphthongaison propres aux mss. du *F.J.* tels que *fuerma, luedo, mueyo, nueche, puebre, pueco, uueyo* (*ojo*); dans l'*Alex. nuece* (*nocet*), *huebos* (*opus*), *nueche, uue, uuedia, cuentra, cuer, cuende, cuemo*. M.G. n'a pas signalé une forme intéressante de la diphthongaison de l'*ŏ* et de l'*o* en posit. : uo. Cette forme, alors même qu'on n'en trouverait pas d'exemples, devrait être admise *a priori* pour expliquer *ue*. La comparaison du français qui a passé par *uo ue* avant d'arriver à *eu* et de l'anc. provençal qui traite de même cette voyelle dans certaines circonstances (voy. Paul Meyer *Soc. de linguistique*, I, 46) suffit à le prouver. Il est toutefois intéressant de voir ce fait confirmé par des exemples d'autant plus importants à relever qu'ils sont plus rares. L'*Alex.* str. 335 a *muobre* (*mobilem*). Dans les variantes du concile de Léon (XIIIe siècle) Muñoz p. 73 ss. : *uorto* (*hortus*) (p. 77), *buonas* (p. 78). Dans le concile de Coyanza (XIIIe siècle), *muarto, buanas, nuastra* (ib. p. 216, 217, 218) où l'*a* me paraît devoir être corrigé en *o*[1]. *Ie, ye*, répondant à la fois à *et* et à *est*, est regardé par M. G. comme « vraiment léonais », ces formes se trouvent en effet fréquemment dans le *Fuero Juzgo*, dans les textes de Muñoz, néanmoins elles paraissent être plus rigoureusement appliquées en asturien. Des traits communs aux dialectes du N.-O. mais qu'on ne rencontre qu'exceptionnellement dans le nôtre sont p. ex. le changement de *au* en *ou* (cast. *o*) dont l'*Alex.* offre deux exemples *outunno* 2398 et *ousar* 35, et l'emploi de l'*i* devant *n* pour le cast. *e*.

2. *Consonnes.* — M. G. commence ce chapitre par l'examen du traite-

1. L'opinion de Diez qui voit dans la forme *nuovo* (tirée du glossaire du *Fuero Juzgo*) une faute de copiste pour *nuevo* (*Gr.* I, p. 358) doit donc être rejetée.

ment des groupes latins médiaux *tl*, *cl*, *gl*, *pl*, *l*+*i* en observant qu'ils éprouvent en espagnol deux accidents, l'*aspiration* et le *mouillement* (*Hauchlaut und Erweichung*). Actuellement en effet l'espagnol nous présente ces deux phénomènes dont le premier est représenté dans l'écriture par *j*, l'autre par *ll;* mais il ne pouvait pas en être ainsi au XIII^e^ siècle et M. G. a tort d'attribuer dans les textes de cette époque un son aspiré à la première façon d'écrire. Nous paraissons peut-être décider légèrement une bien grosse question, mais, à défaut d'autres preuves, le simple fait que des formes telles que *conseio*, *meior*, *oios*, *trabaiar*, etc., se trouvent concurremment employées avec *consello*, *mellor*, *ollos*, *traballar* prouve de la façon la plus évidente qu'il ne peut être question d'admettre à la fois pour le même mot une prononciation gutturale (*conse*χ*o*) et une prononciation mouillée (*consẽllo* où *ll* = *j* lat.). Ce n'est pas ici le lieu de montrer comment la spirante gutturale a pu se développer dans le domaine espagnol et par quelle voie elle est arrivée à se substituer successivement à des sons différents et d'origine distincte, car il est clair qu'elle n'est pas venue prendre par ex. la place du *j* latin devant *a* (*jamas*) en même temps que celle des groupes *tl*, *cl*, *gl*, *pl*. A l'initiale nous trouvons ces combinaisons rendues par *x* (= *ch* français, comme en port. et en galicien modernes), rarement par *j* et quelquefois par *ch*, par ex. *Alex.* 1615, *changer* (*plangere*). Quant aux formes telles que *flama*, *fllameante*, *flamear*, *fleuma*, *flume; plaga*, *planidat*, *plano*, *planto*, *plenero*, *pleno*, *plomada*, *plorar*, *plus*, nous ne pouvons les regarder, malgré l'avis contraire de M.G., que comme des dérivés savants[1]. Un autre traitement de ces combinaisons qui consiste dans le changement de la liquide en une autre consonne de même nature est en léonais de même qu'en portugais des plus fréquents (cf. Coelho *Romania* II, 290). M. G. a raison d'observer que « l'échange des liquides est ici presqu'absolument étranger au castillan ou se restreint du moins à un fort petit nombre de cas. » Le changement de *p*, *b* en *l* devant *d* (= *t* latin) est bien observé par M. G. Ex. *recaldar* (p. *recabdar*), *coldo* (*cobdo*). — MN = MBR. M. G. montre que l'intercalation d'un *b* dans la combinaison *mn* transformée en *mr* est un trait castillan qui ne se rencontre pas dans les textes léonais purs. L'*Alex.* a les deux formes. C'est ici qu'il convient de parler de l'assimilation qui est de règle en léonais dans certaines circonstances. Elle a lieu : 1° Entre les prépositions *con*, *en*, *por* et l'article ou le pronom personnel ; p. ex. *conno*, *enno*, *pollo*, *connos*, *ennos* et même avec l'aphérèse de l'*e*, comme

1. Voy. A. Coelho, *Romania*, II, 288, où les correspondants portugais sont notés comme savants.

en port., *no, nos*. L'important à observer ici est l'assimilation avec l'article sing. masculin; pour qu'elle puisse se produire il faut que la forme de l'article soit *lo* et non *el* comme en castillan[1], et en fait la première forme est la plus fréquente dans nos textes; 2° Entre la finale des 3 p. pl. et le pronom : *sabeno* (*sabenlo*), *aduganno*, etc. Des monosyllabes tels que *quien*, *nen* (*nin*), *non* peuvent s'assimiler la liquide initiale du mot suivant : *quieno* (*quienlo*); 3° Entre l'*r* final des infinitifs et l'*l* initial des pronoms, ce qui se produit du reste en castillan comme en léonais. La chute de *s* devant *l* est fréquente dans les cas où les adjectifs *todos*, *ambos* sont unis à l'article. On dit de même *tralos* p. *traslos*. — L'*s* de la 1re p. pl. tombe en castil. devant le pronom *nos;* p. ex. *hagamonos*, mais ce dialecte ne laisse guère tomber l'*s* devant *l;* on ne dit pas bien *hagamolo*. Le galicien moderne supprime cette *s* comme l'ancien léonais. On dit *collámo-los, faguéréde-lo;* aussi dans les participes : *sentado-los dous;* des substantifs et des adjectifs même perdent leur *s* finale devant *l : Dio-lo quiera, o neno e mai-la nai, todo-los oito dias*. Ces exemples montrent que bien que la forme de l'article sing. et pl. masc. soit actuellement, comme en port., *o, os*, l'ancienne forme ne s'est pourtant pas complètement éteinte. C'est donc une erreur grave (elle a été commise par M. Saco Arce) d'écrire *todol-os, tral-os* et de croire à un changement euphonique de *s* en *l*. La chute de l'*s* ne s'explique que par la présence des anciennes formes *lo, los*. Les mêmes exemples se retrouvent du reste dans l'ancienne poésie portugaise, p. ex. *deu lo sabe, maylo, poilo, tralo*, voy. Diez, *Portug. Kunst-und Hofp.* p. 113: « les accusatifs *lo, la, los* maintiennent plus souvent leur consonne initiale que dans la langue moderne. Une *s* ou un *r* précédant l'*l* et qui tombe devant elle peut être cause de ce résultat. » Voy. encore les exemples cités à la p. 109 du même ouvrage. — Le léonais favorise le hiatus dans *maor, maoral, mao* (*madius*), *meatat* (p. *meetat*,) *poal* (*podium*. avec un suffixe), *lee, leenda*, mots dans lesquels le castillan représente le *j, dj* par *y*.

§ 2. Flexion.

1. *Article*. — Nous venons de montrer que la forme la plus usitée de l'article masc. est *lo, los* (écrit aussi *llo, llos*, orthographe qui ne nous paraît pas représenter de mouillement malgré les raisons alléguées par M. G.)[2].

---

1. Voy. Diez, *Gr.* II, 32 auquel ce fait n'a pas échappé. Cette forme aurait persisté en galicien jusqu'au XVe siècle d'après M. Saco Arce, *Gramatica gallega* p. 24 note : « Un documento del s. XV redactado en Galicia en dicha lengua dice : *lo vino en lo lagar*, para decir *el vino en el l.* »

2. Il invoque en particulier les formes port. *lho, lhos*. Mais cette *h* n'est pas toujours un signe de mouillement. Voy. Diez, *Port. Kunst- u. Hofp.*, p. 110, à

Une forme plus ancienne qui ne semble guère avoir vécu au-delà du XIII^e siècle et que nous retrouvons souvent dans l'*Alex.* est *elo, a, elos, as.*

2. *Substantif.* — Il y a à remarquer ici la terminaison à la façon portugaise d'un certain nombre de substantifs, surtout des imparisyllabiques, comme *captividade, lide, cidade*, etc., ils conservent l'*e* du cas oblique que le castillan laisse toujours tomber.

Sanchez et après lui Diez ont observé la forme unique pour le sing. et le pl. du mot *Dios* propre à l'*Alex.* Voy. str. 212, 252, 313, 817, etc. Accentué sur l'*i* il a contrairement au procédé castillan la valeur d'un dissyllabe. On s'attendrait à avoir au sing. *Dío*, cf. *pio, mio.*

3. *Noms de nombre.* — Le léonais nous offre une forme féminine *duas* qui existe aussi en port. et en galic. moderne. Elle se retrouve encore dans le *Poema del Cid.* v. 255 et dans Berceo *S. Millan* 437, 471, 485 (sous la forme *dues*). M. G. qui a relevé ces derniers exemples et Diez, *Gr.* II, 80, pensent qu'on ne doit pas identifier le *dues* de ces derniers textes avec le *duas* (*dues* se trouve aussi) léonais et portugais. On aurait là un simple cas de diphthongaison p. *dos.* Ce féminin *duas*, de même que le prov. *doas* à partir de la fin du XIII^e siècle, ne compte que pour une syllabe dans le vers.

4. *Pronoms.* — Diez, *Gr.* II, 92, 95, a déjà relevé les anc. formes du pronom de la 3^e p. tant portugaises que castillanes *elle, elli,* dont l'emploi alterne dans nos textes léonais avec la forme abrégée et plus moderne de *el.* — Les datifs sing. et plur. sont en léonais *lle, ie* (*ye, ge*), *lles, ies* (*yes, ges*); cette forme n'était pas inconnue au v. castillan qui l'employait dans le cas où ce datif se trouve accolé à un second pronom à l'accusatif, par ex. *gelo, gelos* [1]. Le léonais emploie ces formes dans toutes les circonstances, p. ex. *Alx.* 141 *Mas yo* GE *sabré taiar capa de su mesura;* 53 *Fijo a tus vasallos non* GES *seas irado* [2].

---

propos de *unha, algunha* (et son observation est corroborée par le galicien moderne). « La *h* de *unha* y sus compuestos *algunha, ningunha* representa la pequeña aspiracion d'esfuerzo que es preciso para impedir que la *n* forma sílaba con la *a.* Dicha *h* suena de un modo semejante á la de las dicciones castellanas *enhebrar, inherente.* » Saco Arce (l. c. p. 26).

1. *Geslo, geslos* ne se trouve pas, la chute de l'*s* devant *l* est observée ici rigoureusement : c'est le *selo, selos* moderne. Voy. Delius, *Jahrb.*, IX, 99 qui a bien expliqué cette transformation, tout en ayant tort de parler du *gutturale Hauchlaut* du *g*; c'était une lettre mouillée, cf. port. *lhe*, galic. *lle*, qui pour arriver à l'*s* a dû passer par le son du *g* français.

2. M. G. remarque à ce propos : « le v. espagnol, de même que l'esp. mod. ne connaît pour le datif du pronom personnel que la forme *le les.* Aussi y a-t-il lieu de s'étonner de l'emploi de *ge* dans trois passages du *Poema del Cid* (v. 3675, 3678 et 3680) les trois fois dans la formule *falsso ge la guarnizon.* » Je ne puis voir ici que l'erreur d'un copiste qui, ne sachant ce qu'il lisait, a pris *la* pour l'accusatif du pronom au lieu d'y voir l'article féminin.

Sue, sua, comme pronom possessif, est très-fréquent. La forme *sue*, comme *sua*, ne s'emploie que devant les noms féminins et ne compte que pour une syllabe; dans l'*Alex.* :

162 *Non prestó ne migaia | toda* SUE *garnison*

324 SUA *mugier era Ecuba | fembra de grant bondat.*

De même *mio*, lorsqu'il est conjonctif, est traité comme monosyllabe. Quant à la forme féminine *sa* très-fréquente en anc. port., mais dont le seul exemple léonais paraît être jusqu'à présent *Alex.* 2053, on doit, pensons-nous, l'écarter jusqu'à nouvel ordre.

5. *Verbe.* — Il faut remarquer la chute fréquente de l'*e* initial de *emos*, *edes* lorsque ces formes sont unies à un infinitif. Ainsi *pecarmos*, *podiermos*, *virdes* (*vieredes*), etc. Le galicien moderne a les deux formes *pidiremos* à côté de *pidirmos*, *bateremos* à côté de *batermos*. — La 3e p. pl. du pf. se présente sous trois formes *iron*, *ieron*, *ioron* pour la 2e et la 3e conjugaison. La dernière avait déjà attiré l'attention de Sanchez (voy. p. 26). Quelques traces de l'accentuation portugaise se montrent dans les textes léonais, c'est ce qui paraît au moins résulter de l'écriture *eo* p. *io; meteo*, *vendeo*, *rompeo* se prononceraient difficilement *meteó*, *vendeó*, *rompeó*. En tout cas nous en avons un exemple assuré dans l'*Alex.* : *vío* qui rime avec *rio*. L'infinitif de certains verbes suit tantôt la 2e, tantôt la 3e conj. M. G. a raison d'attribuer souvent cette hésitation aux nécessités de la rime, toutefois la comparaison avec l'anc. port. nous enseigne qu'elle existait réellement dans la langue[1]; seulement elle est plus difficile à saisir pour les verbes léonais et castillans en raison de la plus grande uniformité des deux conjugaisons. L'exemple de l'infinitif conjugué à la façon portugaise, *Alex.* 1742, cité par M. G., est bien douteux :

Omnes de rayz mala asmaron malvestad

Por MATAREN *al bon rey fezioron ermandat*,

quand on remarque qu'il suffit d'écrire *matar* pour rendre le vers correct. Il ne faut surtout pas chercher à appuyer cet exemple, comme le fait M. G., par la comparaison d'infinitifs de ce genre employés dans des chansons castillanes du *Canc. de Resende*, fait qui nous montre tout simplement que les poètes du XVe siècle trouvaient dans le portugais des tournures favorables à la versification et qu'ils n'hésitaient pas à les transporter dans leurs vers castillans. C'est un emploi purement littéraire. — M. G. p. 27 ss. relève les particularités d'un certain nombre de verbes léonais. Commençant par HABER il note une forme très-singulière du concile de Léon (Muñoz, p. 77) *yebe* qui serait d'après lui une forme du subj. pour *haya*. J'avoue que bien que le texte latin porte

1. Voy. les ex. cités par A. Coelho, *Theoria da conjugação em latim e portuguez*, p. 65.

habeat, il m'est impossible d'admettre une forme aussi insolite; elle est contraire à la phonétique et en outre dans tout le reste du texte nous trouvons régulièrement *aya*, *haya*. *Yebe* répond au castillan *lleve*, ce qui donne à peu près le même sens que *haya* et convient très-bien au passage. — SER. La 3e pers. sing. du ps. *ye* qui ne se rencontre pas dans l'*Alex.* est, comme nous l'avons dit, régulièrement appliquée dans les textes asturiens. Sur la chute de l'*s* à la 3e pers. du sing. de *ser*, voy. Coelho, *Theoria*. etc., p. 82.—DAR, ESTAR. Ces deux verbes ont une forme particulière pour le subj. ps. *dia die*, *estia* (manquent toutes deux dans l'*Alex.*). Elle se retrouve dans le galicien moderne qui conjugue de même *istia* ou *estea*, *istias*, etc., et *dia* ou *dea*. Le port. a pour *estar* le subj. *esteja* formé (d'après Coelho, l. c. p. 123) sur *seja* (*sedeam*), *veja* (*videam*); et le provençal connaît *estia*, *esteja*. Il existe en espagnol deux autres verbes de la 1re conjugaison qui intercalent un *i* entre le radical et la terminaison. Ce sont *curiar* (v. p. ex. *Poem. del Cid*, 330, 2362, 2367; Berceo *S. Mil.* 5; *Mist. de l. reyes mag.* dans le *Jahrb. f. rom. Lit.* XII, 49)[1] et *pesar* dans l'expression *pesia á mi!* La forme *yde* (cast. *yd*) doit être comparée à celles des substantifs imparisyllabiques comme *ciudade*, etc. — Sur *ozca*, *ozga* (*audiam*) on peut observer que le galic. mod. a gardé l'anc. forme cast. *oya* à côté de la forme port. *ouza*.

§ 3. Vocabulaire.

Nous avons relevé dans la liste qui suit tous les mots du *Libro de Alexandre* dont la forme ou le sens présente quelque intérêt; nous avons surtout insisté sur ceux que Sanchez n'a pas compris dans son Glossaire ou qu'il a mal expliqués.

ABETAR 360. Sanchez et Janer écrivent à tort *abeter*, rapprochent le fr. *abêtir* et donnent comme sens « embobar, engañar. » Le dernier point est à peu près juste. Diez (*Wb* IIc *beter*) compare notre mot au v. fr. *beter*. Il faut rattacher au même radical l'esp. moderne *abete* sorte de crochet.

ABEVRAR 1305, aussi dans l'archipr. de Hita 1039, aujourd'hui *abrevar*; l'attraction de l'*r* n'avait pas encore été exercée par le premier *b*; cette première forme est restée dans *bebrage* qui vit à côté de *brebage*.

ABRIDO 1909, ce participe faible a disparu de la langue et a été remplacé par *abierto*. Il ne s'est conservé que dans le subst. *abridor*, et l'adj. *abridero*.

---

1. Voyez un exemple de cette forme dans le *Canc. de Baena*, p. 665; Pidal a eu tort de corriger *curien* en *curen*.

ACABEÇER 108, 290, 722, 2164. Le sens est « accomplir, terminer » plutôt que celui que donne Sanchez « alcanzar, conseguir ». Est-ce une forme parallèle de *acabar* (cf. *agradar* et *agradecer*, *bastar* et *bastecer*) ou faut-il l'assimiler à l'it. *capire?*

AÇENNAR 355. « Parece guiñar, hacer señas, hacer de ojo » Sanchez. Sans aucun doute. Voy. Diez *Wb.* I *cenno.*

AÇER, AZER (*jacere*) très-fréquent. Chute du *j* devant *a;* cf. *enero* (*januarius*). Cette forme si employée dans l'*Alex.* est contraire à l'usage du dialecte léonais qui conserve plutôt le *j* dans ce cas, voy. Gessner, p. 15.

AÇIERTO 1975, lisez *á cierto*, cf. *á duro, á menudo.*

ACTOR, souvent pour *autor.* Cette forme est fréquente en anc. français, par ex. « dit l'acteur, prologue de l'acteur. »

ADAPTE 1979. Correspond au prov. *azaut* convenable, gracieux. Au vers 4 il faut corriger pour la mesure *apteza* en *adapteza* (prov. *azauteza*).

ADEÇA 1714, « pareçe pintura, colorido » Sanchez. Thaïestris cependant ne devait pas se peindre les cils, c'était bon pour Vénus, v. str. 354. « *Alcoforó los oios tinnió las soberceias.* » *Adeça* me paraît être une forme parallèle de *apteza*, mot qui équivaudrait pour le sens à *adapteza.*

ADELANTRADO 1390, ADELANTRE; intercalation d'une *r* à la finale, comp. *antre* p. *antes*, archipr. de Hita, 227. M^lle^ Michaelis *Jahrb. f. rom. Lit.*, XIII. 216 a réuni plusieurs exemples de ce phénomène.

ADELINNADO 2457. « Delineado, compuesto » Sanchez. Dans le *Poema del Cid*, *adelinnar* signifie « prendre une direction, suivre les traces de quelqu'un. » V. 31, 777. Dans l'archip. de Hita, le sens est plutôt « conduire, guider. » Adj. *adelinecho. Poem. del Cid*, 2895.

ADIANO souvent. Le sens est fort, beau, vaillant, etc. L'étymologie?

AFFER 1016. Le mot ne vient pas nécessairement du français. L'infinitif contracte *fer* existe dans presque tous les anciens textes espagnols. En plein XVII^e^ siècle Covarrubias remarque encore : « El villano dize *her* por *hazer.* »

AFEYTAR 920, 2395. Cette forme qui est aussi celle du port. est restée au castil. mod. La forme régulière de ce dernier dialecte serait *afechar*, voy. Diez, *Wb.* IIb *afeitar.*

AFICAR 304, AFINCAR 305, 591. La forme sans *n* appartient surtout aux dialectes du N.-O., v. Diez *Wb.* I *ficcare*, et *Port. Kunst- u. Hofp.* p. 121.

AFIRMES, lisez toujours *á firmes.* Voy. Diez *Gr.* II, 463.

AFOLLADO, v. Diez *Wb* I *follare.*

AGEBAR 992 = castill. *allevar.*

AGUA MORÍO 1607 proprement « eau morte, fondrière. » *Morio* doit être formé par analogie sur *radio, tardio.*

AITADO 1574 « atar, vencer, cortar, acaso *enaltar* » Sanchez. Il n'y a rien à corriger, c'est le moderne *ahitado* surchargé, fatigué.

ALARAVE 1229, cast. mod. *alarbe*. Voy. Dozy *Glossaire des mots esp. et port. dérivés de l'arabe*, s. v.

ALBOGUES 1383. Arch. de Hita 1187, 1491, cast. mod. *albogue*, voy. Dozy s. v.

ALCANÇO, 616, cast. mod. *alcance;* forme parallèle de *encalço* qui a donné au mot une apparence arabe. V. Diez *Wb* I *incalciare;* IIb *alcanço* et Dozy, p. 83 note.

ALCE 545, léonais pour *auce;* sur ce mot voy. Diez *Wb*. II *abce*.

ALCOFORAR 354, cast. mod. *alcoholar*, v. Dozy s. v.

ALEAR 653. Il paraît que la leçon du ms. est *aleando*, mais la correction *alçando* est tout indiquée. Comp. 474 *todos sennas* ALÇADAS; 452 *el pendon* ALÇANDO; 409 ALÇASSEN *los pendones*.

ALEXOS 181. Lisez *á lexos*.

ALFIERZE 593, forme qui a mieux conservé la marque de l'accentuation que le mod. *alferez*.

ALGARIVO 1519 méchant, v. Dozy s. v. qui cite notre exemple. Le sens dérivé que nous avons ici est confirmé par le *Rimado de palacio*, str. 972, 1034.

ALLUGADO 69. Voy. p. 21.

ALMAFALLA 1873, ALMOFALLA 278, 842. Janer qui a rétabli *almafalla* à la str. 1873 aurait dû noter cette forme dans son glossaire, elle est plus rapprochée de l'étymologie arabe v. Dozy s. v. *almohalla*.

ALMOIANEGE 1058, v. Dozy s. v. *almajaneque*.

ALMOSNA 660 et cast. mod. *limosnar* sont des formes divergentes d'origine populaire. *Alimosnar* 2236 doit être corrigé pour le vers en *almosnar*.

ALROION 994. Cette forme a été rétablie d'après le ms. par Janer; Sanchez lisait *abonones*. Voici ce que dit ce dernier : « *Aboñon ó aboion*, 994. Parece que es lo mismo que *albolon ó albollon* que significa conducto, aqueducto, como se lee en los *miraculos romanzados* de Santo Domingo de Silos. » Voy. Dozy s. v. *albañal* qui traite de toutes ces formes et les rattache à l'arabe *al-ballou'a* ou *al-bellō'a*. On serait donc tenté de corriger *alboion*. Janer remarque que Sanchez en écrivant *abonones* « a détruit entièrement le sens, » seulement il oublie de nous dire quel est le sens qu'il attribue à la forme *alroion*. A-t-il pensé à *arroyo?* L'*n* de la fin ne serait pas un obstacle, car on trouve dans le poème *gamon* p. *gamo*, *Menelaon* p. *Menelao*, et la rime exige ici une finale en *on*.

ALTEZ 1421. D'un suffixe *ities* pour *itia*, voy. Diez, *Gr.* II, 364.

ALVIDRADO 1889. Cf. port. *alvitre*, *alvedrio*, *alvidrar*, castill. *albedrio*, mais le sens de ces substantifs est « volonté, caprice, imagination, »

celui du verbe « estimer, évaluer. » Le sens qu'il nous faut ici est « pousser, exciter » (*Furon pora lydiar todos mas* ALVIDRADOS). Le port. a un verbe *alvir* qui signifie « ébranler, secouer » et que Diez *Wb* IIb s. v. est tenté de dériver de *alludere*. Il semble que notre poète a employé ici un dérivé de ce dernier verbe.

ALVISTRA 1603. AVISTRA 2489. Il faut observer ici l'intercalation d'un *t* après la chute de l'*a*, cf. port. *alviçara*.

AMBIDOS 1551, pour *amidos*, confirme l'étymologie *invitus*.

AMENA 1061, 1075, 2058, 2060. AMENADO 1931. Gessner, p. 30, pense que *amena* est une forme intermédiaire entre l'esp. *almena* et le port. *amea*, *ameia*. La vraie forme castil. du mot est *mena*, voy. *Conq. de ultram.* 595, 616 (ce qui ne peut laisser de doute sur son origine latine) ; *a* et *al* sont des additions qui proviennent d'une fausse analogie à des mots arabes.

AMIZAT 1037, 1521, 1858, 2045. ENEMIZAT 1667, 2148. A rapprocher, comme le demande Gessner, du port. *amizade*, *inimizade*, tandis que le castillan conserve le *t* après l'*s*.

ANGELO 2154, 2246 signalé par Gessner à cause de la finale (castil. *angel*).

ANTOVIAR, ANTUVIAR 451, 1107, 1588 et le simple HUVIAR 495, 564, 568. Sanchez donne très à tort dans son glossaire les formes *antoverse*, *antuverse* qui n'existent pas, l'étymologie étant *ante-obviare*.

APERTAR 2179 = *apretar*, cf. *perlado*, *presona*. En galic. mod. *porveito*, *perguntar* (conforme à l'étym.), *esquirbano*, *apertar*, *percurar* (*procurar*), *Xilgorio* (*Gregorio*), etc.

APOÇONADO 2327, de même POÇON 2010 et PEÇON 1324. Le castil. a intercalé un *n*.

APRES 305. APRES *d'un val fondo*, etc., avec un sens local = fr. *auprès*. — 409 *Otro dia mañana* APRES *de los albores*, avec un sens temporel. — A la str. 751 on lit : *Mas se lo tu mandasses* EMPIEÇO ty *açia Que non prisies mal quien lo non mereçia*. Ce qui doit vouloir dire (ce sont les messagers de Darius qui parlent) : « Mais si tu l'avais voulu il dépendait de toi de ne pas laisser punir ceux qui n'y étaient pour rien. » *Empieço* n'a aucun sens, aussi Sanchez propose-t-il « *en precio*, *acer en precio* : Ceder en honor, ser honroso » ce qui donnerait le sens de : « Tu te serais honoré en ne faisant pas, etc. » et il faudrait en ce cas *te açia*. Il nous semble qu'il vaudrait mieux corriger *empres de ti* (cf. v. fr. *empres*) *açia*. Comp. *Poema de Fern. Gonzalez*, str. 112 *Sennor... Ca* EN TI *nos* YAÇ *levantar o caer*. — *Apres* équivaut aussi à *empos de*, *depos*.

APTEZA. Voy. *adeça*.

ARGUDAR 481, 993. Au point de vue de la forme l'étym. *argutare* est bonne ; mais le sens est « se dérober en faisant un mouvement de côté. »

Ce mot est-il en rapport avec le cast. *agobiar* qui signifie se courber en terre, fouler, presser?

ARMON 2295. « Parece parte, porcion, » Sanchez. Le lat. *armus* n'a pas donné de dérivé en cast., mais il vit dans l'anc. port. *armo*. C'est le mot que nous avons ici avec une terminaison qui ne prouve pas que le mot soit un augmentatif; elle a été amenée par la rime.

ARRABATO 537 = *arrebato*.

ARREDOR 1817 (de même en galic. mod.), *derredor* 917, *derredor de* 1963, *en derredor* 1001, *redor de* souvent, *redor* 1053, etc. — *De redor de*, archip. de Hita 1188. Port. *ao redor*, castil. mod. *al rededor*. Les exemples cités montrent que le noyau de l'expression est *redor* et non *dedor* (le cast. mod. a interverti *deredor* en *rededor*). D'où vient-il? Diez *Wb* IIb s. v. a pensé à *rotulus*, mais ce mot a donné régulièrement *rolde* et pour l'amener aux formes qu'il conjecture il faudrait une transposition d'accent (*rúedol*, *rúedor*, *redór*); ensuite, pour la raison même qui fait admettre facilement des changements de liquides, on s'étonnerait de ne jamais trouver la forme *redol*.

ARRIEDO PARTE 983. La chute de l'*r* finale n'a rien qui puisse étonner. C'est le sens de cette expression (du reste peu correcte) qui ne convient pas au passage. On pourrait lire *a otra parte*.

ASTRAGADO 1025 = *estragado*.

ATALAS 442 = *atales* pour la rime.

AUDAR 1197 prononcez *a-udar*, pour cast. *ayudar*, cf. *aullar* (*ejulare*), galic. mod. *aunar* (cast. *ayunar*).

AULANA 237, 1404, cast. *avellana*, voy. sur des syncopes analogues Diez *Gr.* I, 289.

AVOLETA 1335. Le diminutif anc. cast. de *alauda* est *aloeta*, *avoleta* vient par interversion d'une forme *aloveta*.

BAFA 777, BAFAR 395, 904 = *befa*, *befar*.

BAYLA 1976 sorte de mesure musicale, voy. Diez *Wb* I *ballare*.

BARBARIO 797. Cf. *morío*; forme produite par la rime.

BARUECHO 1820. Terrain pierreux, ravins, cf. port. *barroca* qui a le même sens. L'étym. arabe proposée par Diez n'a pas trouvé place dans le glossaire de Dozy.

BASTIDA 1415. Sur le sens de ce mot voy. Covarrubias s. v.

BAVEQUIA 655. Même forme *Appol.* 512; *vavoquia* archipr. de Hita 922, dérivé de *bava*, cf. prov. *bavec*, bavard.

BEUDEZ 1323, 2215. Voy. Diez *Wb.* IIb s. v. *béodo* dont l'accentuation renvoie à *bíbitus*. Il ne serait pas étonnant de rencontrer *beódo* qui renverrait à *bibútus*. — « *Beblada* en lengua castellana antigua vale embriagada » Covar. Ce mot répond à *biberata*.

BOÇINO 1648, *facer el boçino*. Ce mot correspond au pr. *boci*, *bossi*,

voy. Raynouard *Lex. rom.*, II 231; et *Flamenca*, éd. P. Meyer, v. 4590. D'après tous les passages provençaux il s'agit d'une grimace qu'on fait avec la langue (*faire de la lengua bossi*).

BOLONDRONES (A) 478, 1132. « A montones » remarque Sanchez. Quelle étymologie?

BREÇUELO 2404. Le simple *brizo* est plus connu que ne le pense Gessner, il se trouve dans Covarrubias qui à propos de la forme port. *blezo* remarque : « de ai vino llamar *combleza* a la concubina, por dormir en el mesmo *blezo* o cama del hombre casado, etc..... Lo mas cierto es ser vocablo frances. »

BREYMANTE 1192, flibustier; voy. l'explication de ce mot dans Diez *Wb* IIc *braiman*.

BRENCONIA 1663.

Ennas elecçiones anda grant BRENCONIA,
Unos vienen por premia, otros por symonia.

Ce mot dérive peut-être de *bricon* qui a le sens de fripon, coquin en v. fr. et en prov. (voy. Rayn. *Lex. rom.*, II, 258) aussi v. cat. *bricó*, mais l'*n* serait difficile à expliquer.

CABEZCOLGADO 1781, 2150; CABEZCORVO 485, CABEZTORNADO 2189. Voy. sur des composés analogues Diez *Gr.* II, 413. Encore au XVI^e^ s. *cavezmordido Lisandro y Roselia*, p. 142. La forme actuelle est *cabiz*.

CADAQUE 1696. A ajouter aux exemples cités par Diez, *Port. Kunst- u. Hofp.* s. v. « *Cadaque* por *siempre* dizen algunos, pero no lo tengo por bueno » *Dialog. d. l. leng.*, p. 100.

CAL 1370 « *Saldrien de* CADA CAL (des tours) *c. mil combatientes.* » Cette expression ne convient pas au passage, il faudrait *de cada una*. La forme elle-même *cal* p. *cual* est possible. V. *Canc. de Baena*, p. 19, n° 10. « *E non sé* CAL *he a rason porque me da morte desygual.* » Le galic. mod. supprime de même l'*u* dans *canto*, *cal*, *cando*, *carto* p. *cuanto*, etc.

CALABRINA 2264. On lit dans la *Conq. de ultramar*, p. 423 « Señor Dios (c'est le comte Jocelin qui parle) dote gracias... que de mi, que so medio muerto et tornado tal como la *calambrina* podrida, que se non puede mover ni ayudar, hobieron miedo mis enemigos por mi venida. » *Encalabrinar* signifie d'après Covarrubias : « henchirsele a uno el celebro de algun mal tufo y olor fuerte que le turba el sentido, como la calabriada de aguar el vino blanco con el tinto turba al que lo bebe. » Je ne sais trop si l'on est autorisé à identifier la *calambrina* de la *Conq. de ultram.* avec notre *calabrina*. — On lit dans Berceo *S. Or.* 104:

Los çielos son mucho altos, yo pecadriz mesquina
Si una vez tornaro en la mi CALABRINA
Non fallare en el numdo sennora nin madrina, etc.

Le sens est ici clairement « le corps, la dépouille charnelle », ce qui convient aussi au passage de notre poème.

CALANDRA 1973. C'est la forme ancienne (voy. Juan Manuel, éd. Gayangos, p. 250*b*, *las calandres*) commune au port., fr., prov. et it., tandis qu'on dit aujourd'hui en cast. *calandria*. Voy. Diez *Wb* I s. v.

CANCA 202, 220. Sanchez propose de lire *conta*, cette correction est acceptable et convient surtout au premier exemple. « *Dezian luenga* CONTA *de muchas trayciones*. »

CARBONIENTO 2443, cf. DOLORIENTO 2443, POLVORIENTO 515, 671, SUDORIENTO 156, 840, SEDERENTO (il faut peut-être lire *sediento* pour le vers, comme en castil. moderne) 1133. — Sur ces dérivés en *entus* voy. Diez, *Gr.* II, 382.

CARELLO 2186, CARRIELLO 444 joue. Cast. mod. *carrillo*.

CARONA (A) 430 : « *Vestió* A CARONA *un gambax de cendal* ». *Sayas vis ten* A CARONAS *Maria Egipc.*, p. 313b. *Cinto á la* CARONA, Berceo *Milagr.* 407. CARONAL. *Rimado de palac.* 368. *Mill altibajos peguemos Por* A CARONAS *del suelo* Lucas Fernandez, *Eglogas y Farsas*, p. 37, et 27 *primos* CARONALES, 148 *deudos* CARONALES.

CARTERA 663. « *Cerrar la cartera*, cerrar los ojos, desmayarse, morir. » Sanchez. Où a-t-il pris ce sens de *cartera*, mot que je n'ai pas rencontré ailleurs :

Ector como avie çerradas las CARTERAS
Non valiron sus armas quanto III cannaveras.

CAS (EN) 129 (*[in]casis*). La même forme en anc. port. Voy. Diez, *Port. Kunst- u. Hofp.* s. v. On la retrouve en castil. au moins jusqu'à la fin du XVIIe siècle : « Tambien dezimos *en cas del* por *en casa del* » *Dial. d. l. leng.*, p. 115. — Saco Arce dans sa grammaire galic. p. 252 note les formes *cas*, *bris*, etc., cf. *en guis* pour *en guisa* Lucas Fernandez *Eglogas y Farsas* p. 72, 116.

CATO 652. Le second hémistiche est trop court et doit être corrompu. Sanchez dit : « Acaso *canto*. » Je trouve dans Borao *Diccionario de voces aragonesas* : « *canto*, biscocho o pan bendito. »

ÇEDRA 1383 forme contracte pour *citara*, it. *cétera*, *cetra*. Une autre forme est ÇITOLA 1383, également populaire et qui ne vient pas du prov. et fr. *citóla*, *citole* qui ont avancé l'accent. Voy. Diez *Wb* I, *chitarra*.

ÇETOAL 1301, auj. *cedoaria*, v. Dozy s. v.

COBARDO 124. Castil. *cobarde*. Voy. Diez, *Gr.* II, 386.

COÇEDRA 1102, p. *colcedra*.

COÇIENTE (EN) 2406. Il s'agit d'Hercule « *Plantava sus moiones luego en cociente*. » Sanchez explique « en caliente, al punto. » Le vers est trop court ; ne faudrait-il pas corriger *en occidente* ? L'expression elle-

même *en cociente* qui correspondrait au mod. *en caliente*, à l'it. *caldo caldo*, (voy. Diez, *Wb*. I, *tosto*) n'est pas impossible.

COIDAR 1624, CUEDAR, CUEDADO, CUDAR 52, 331, 463, 567. De *cogitare*.

COITAR, COITA, CUETAR 490, 1300, CUETA. De *coctare* dérivé de *coctus*, ainsi que Diez l'a très-ingénieusement montré. *Wb* I, *coitar*.

COLOVRO 10 (*coluber*). Le castil. mod. n'a que le dérivé de *colubra*.

COMESCOLAR 1873. Faut-il comprendre avec Sanchez *com' escolando* « en se coulant, » c'est-à-dire « en se dérobant » ?

CONTROBADIÇO 1350. « Lo que se halla o se usa. » Sanchez.

Setenta e dos maestros fueron los maorales,
Tantos ha por el mundo lenguaies devisades,
Este girgonz que traen por la tierras e por las calles
Non se CONTROBADIÇOS *entre los menesterales.*

Controbadiço me paraît un dérivé de *trovar* qui aurait ici le sens de « confusion, méprise. » *Trovar* en anc. port. signifie troubler (pour *torvar* = *turbare*). *Non se*, ou comme écrit Sanchez *son se*, est évidemment une faute, on pourrait lire *nacen*.

COSTANERA souvent. Aile d'une armée. Juan Manuel (éd. Gayangos, p. 320[a]) en parlant de la division de la *hueste*, dit : « et debe guisar que tan cerca vaya la delantera et la zaga et las costaneras que se puedan acorrer si mester fuere etc. »

COTIANO 1468, 2402 ; CUTIANO 1484 (une fois, 1126, le savant COTIDIANO). Voy. une forme moderne aragonaise *cutio* avec le même sens dans Borao l. c., p. 77 et s. v.

COTO 1903, 2066. A propos du second exemple Sanchez dit : *A coto asentado* parece á golpe firme. » Le sens qui ressort des deux vers :

Feriron en el todos a coto asentado,
Non feririe mas a priessa pedrisco en taulado

est « à un but fixe ». Le sens primitif de *coto* est ordonnance (*cautum*). Voy. Diez *Wb* IIb *coto*.

CRUCHER 2050 « Parece cruz, esto es, altura, elevacion » Sanchez. Je ne me rends compte ni de la valeur ni de l'origine de ce mot.

DESARRAR souvent. Au glos. de Berceo Sanchez compare ce mot au fr. *désarroyer*, mais le vrai correspondant castil. de ce dernier mot pour le sens et la forme est *desarrear*, voy. Diez *Wb*. I *redo* (le simple *arrear* se trouve à la str. 826). *Desarrar* est le même mot que *deserrar*. Voici un ex. de Berceo *Signos* 10 qui montre que notre mot est bien un composé de *errar*.

El signo empues esti es mucho de temer
. . . . . .
DESARRARAN *los omes iranse a perder.*

Le changement de *e* en *a* devant une liquide est des plus fréquents en cast. et en port. Dans notre poème nous trouvons : *çarrado, darredor, sarrano, dinarada, samblar, entramentre, malancolio, crualdat*, etc.

DESBALÇADO 1028 répond pour la forme et le sens à l'it. *sbalzato*.

DESEIAR 1459. « Desear » Sanchez. La forme serait possible, mais le sens de désirer ne convient pas au passage. Il vaut mieux lire DESECHAR et le vers entier :

De solaz e de mesa seermos DESECHADOS.

DESLAYAR 461, 990 « Resvalar, delizarse, dar de soslayo » Sanchez. Un autre composé de *layar, soslayar* signifie « faire quelque chose de biais, de travers », c'est le sens que nous avons ici. *Layar*, c'est proprement travailler au louchet. Voy. Diez *Wb.* IIb *laya*.

DESLOGA (A) 1844. « Lejos, à lugares apartados » Sanchez. Ce mot qui m'est inconnu pourrait être corrigé avec profit pour le sens du passage en *á deshora*. »

DESTREMAR 2392 « Parece desafiar, ultrajar » Sanchez. Pourquoi ? Le port. *estremar* signifie limiter, diviser, séparer. C'est le sens qu'il nous faut ici, cf. aussi Berceo *S. Dom.* 146 : *Monge dixo el rey... Non me terné de vos que so bien vendegado Fasta que de la lengua vos aya* ESTEMADO, où un autre ms. donne *estramado*. Le sens est donc bien : séparer.

DONADIO 1404 (*donativus*).

DONARIO 1795, 2171 forme savante p. *donaire*.

DURMON 1862 (*dromonem*) grand vaisseau, comme l'observe Sanchez.

ECHO 879 « *echo de dados* », Sanchez le dérive de *ictus;* il n'y a rien à objecter pour la forme ; mais il vaut mieux regarder ce mot comme un substantif verbal tiré de *echar*, cf. *Conq. de ultram.*, p. 522ª *aquel castiello non era mayor de un* ECHO *de piedra*. »

EMIENTE 276, 965, 1144, 2017. Ce mot doit encore être décomposé en ces deux éléments aux str. 276, 965 : *Sol nol venia* E MIENTE (*in mente*) *en qual logal estava ; Bien les venie* EN MIENTE ; à la strophe 2017 on a affaire à un véritable composé :

Pero duna bestia vos quiero fazer EMIENTE.

EMPARIA 418 = *en parias* (le sing. à cause du vers) ; en tribut.

EMPEYTRAR 2246 (il s'agit de la *Soberbia*). *Non sabe el so desden sobre quien no revierta* EMPEYTRA *del cavallo a quienquier que acierta*. Sanchez traduit ce mot par *arrojar*. Mais c'est la *Soberbia* qui est représentée à cheval (voy. 2244 *Anda en bon cavallo*) et non celui qu'elle rencontre. Regarder *empeitrar* comme égal au fr. *empêtrer* ne conviendrait pas au sens. J'aimerais mieux lire *despeitrar* ou *espeitrar* (*exspectorare*) ; le mot latin existe en port. sous la forme savante *despeitorar, espeitorar* et ce sens convient très-bien au passage.

EMPEREÇER 1184. « Tomar pereza, emperezar. » Sanchez. Ainsi de

*IMPIGRESCERE. Il vaut peut-être mieux lire à la str. 1184 *empedezca* dont la forme renvoie à *impedire* plutôt qu'à *perdere; rd* ne se réduit pas à *d* en castillan. Voy. Diez, *Wb.* IIb *empecer.*

ENCARA très-fréquent. Omis par Diez, *Gr.* II, 471.

ENCAUSTO 1969. « Claustro, patio. Acaso significa pintura, lo qual no repugna al contexto. » Le premier sens seul convient au passage, aussi faut-il lire *enclausto.* Comp. l'it. *inclostro*, voy. Mussafia *Nordital. Mund.* p. 67 et le v. fr. *encloistre*, voy. *Romania,* III, 113.

ENLOCADO 1984 = *enloquido, enloquecido*, pour la rime.

ENTAIO 1960; cast. mod. *entalle.*

ENTEÇADO 2013, Sanchez lisait *entetado* « Lo que tiene tetas. » Cela convient peu à des oiseaux; *enteçado* répond au mod. *entesado* dont le sens « tendu, rempli, gorgé (de nourriture) » s'applique très-bien ici.

ENTON, ENTONÇA, ESTON, ESTONÇAS, ESTONÇES, ESTONÇE, toutes ces formes se trouvent dans l'*Alex.*

ENVEIA 857, bonne forme pour *envidia.*

ENVOLTA 390. « Tambien, demas d'esto » Sanchez. Oui, mais il faut suppléer *con* pour le sens et la mesure du vers.

ERGER 512, 2012, ERGUIR 2337. La forme *ercer* qui est fréquente dans d'autres anciens textes est conforme à un certain traitement du *g* devant *e, i.* Les autres formes sont toutes deux irrégulières. Diez *Gr.* I, 270 pense que pour *erguir* il y a eu influence du prés. *erigo, erigam.* Je crois que *ergir* est une forme plus ancienne à côté de laquelle vivait une autre, *erger; erguir* proviendrait d'une confusion avec d'autres infinitifs analogues tels que *arguir.*

ERVEIA 925, 1896, cast. *arveja, alveja*, voy. Diez *Wb.* I *ervo.* Il faut citer une autre forme également populaire dérivée de *ervilia*, c'est cast. *ervilla,* port. *ervilha* avec le même sens.

ESCABRAR 1064, lisez sans doute *escalabrar.*

ESCULENTA 2454. *Fu la diabroria tanto* ESCULENTA *dexando.* Ni Sanchez ni Janer n'ont noté ce mot dans leur glossaire. Je n'en saisis pas le sens. Peut-être faut-il corriger : *Fuese la diabroria tanto* ESCALENTANDO.

ESMEDRIR 2138, DESMEDRIDO 1033; *desmedrir*, Berceo *S. Mil.* 202; ce mot veut dire effrayer (de *metuere, metere* avec intercalation d'un *r*). Voy. Diez, *Gr.* II, 404 qui rapporte également à cette étymologie *amedrentar* et *medroso;* ce dernier mot pourrait venir aussi de *meticulosus.*

ESTREMONIA 1012 « Parece musica instrumental » Sanchez. C'est *astronomia*, voy. la même forme dans le glossaire du *Canc. de Baena.*

ESTREVIO 1206 (à la rime) pour *estrevido.*

FABRETA 2185, non point un diminutif de *frayre, frayle* qui serait *frayreta, frayleta,* mais de *fabro* ouvrier.

FAÇERUELO 2481 oreiller, comme le remarque Sanchez. Cf. *Crón.*

del Cid, p. 59 éd. Huber, *el rey don Alfonso estonce mojó el fazeruelo e fizose malo de despertar.*

FALDRIR 1831 « Falto, defectuoso », Sanchez. Cette forme pour *fallir* serait bien extraordinaire, de plus le sens ne conviendrait pas ici. Il s'agit de Nicanor et de Symachus dont Gautier de Châtillon et après lui notre poète ne savent assez chanter les vertus. Il faut lire *fardidos*.

Ambos eran eguales e en mannas FARDIDOS.

FALLA 545, 842, faute, besoin, subst. dérivé de *fallir* (voy. Diez *Wb.* I *fallire*) qui fait double emploi avec *falta* de *faltar*. Le premier de ces mots n'avait pas encore disparu au XVI^e^ siècle. — « Mejor *falta* que *falla* y *faltar* que *fallecer*. » *Dial. d. l. leng.*, p. 102.

FATILADO 1182, 1216, 1242, 2492. Dérivé de *fatila* qui signifie charpie et vient de l'arabe. V. Dozy s. v.

FAZQUIA 105, 1819. A la str. 105 Sanchez écrit *frasquia*. Le port. a un mot *fasquia*, latte, petit ais qui ne convient pas à nos deux passages. A la str. 105 *fazquia* désigne une pièce du harnachement de Bucifal; quant au passage de la str. 1819 *De tornos con* FAZQUIAS *fuertes aguisamientos* je ne sais ce que le poète a voulu dire.

FELERA 981 dérivé de *fiel;* le mot existe encore en castil. mod. avec le sens d'une certaine maladie des oiseaux.

FORTALADO 1816 (pour la rime) = *fortalido, fortalecido.*

FURTO(A) 308, de m. en port. Le galicien mod. (Saco Arce, p. 125) a *á furtadelas* et le cast. mod. *á hurtadillas.*

GABARSE 52, 119, 213, 215, 778 se louer, se vanter, se glorifier; *gabarse* = *alabarse* en gal. mod., de m. en port.

GALLARON 2014, Sanchez a pensé à un dérivé de *gallo*. J'aimerais mieux lire *gaviones* ce qui du reste conviendrait bien à la mesure du vers.

GARAVATA 1657. Ruses et artifices des *bofones*, cf. castil. *garabato*, crochet.

GARREDENCIA 1842 « Parece miedo, cobardia, pereza » Sanchez, d'après le contexte, mais *garrido* dont notre mot paraît être un dérivé ne signifie que : joli, gaillard.

GAVION 1973, n'est pas le castil. *gavilan*, port. *gavião*, épervier. Il ne s'agit pas ici d'oiseaux de proie, il faut donc voir dans ce mot le correspondant du port. *gaivão*, espèce d'hirondelle. Voy. Diez *Wb.* I *gavia.*

GRAMIDO 965 « Bramido » Sanchez. *Los dientes regannados dando fieros* GRAMIDOS. Pour la forme on pourrait rapprocher *gramido* de l'it. *gramo*, v. fr. *graim*, mais il nous faut ici le sens de « cri, hurlement » ; (les guerriers sont comparés à des lions) je lirais donc *gannido* « aboiement, hurlement ».

GREÇIANO, GRECISCO ces formes s'expliquent d'elles-mêmes ; GRESCO

814 procède de *grecisco*, il en est de même pour *grisgo Canc. de Baena*; mais GRIGO 538, 970 vient de *graecus*.

GRESGAR 1767 dérivé de *gresca* querelle, dispute.

GROMON 2190 cast. mod. *grumo*, rejeton. L'*n* finale est due à la rime.

HUE 1014 (hodie); l'*i* final n'a pas laissé de traces comme dans le moderne *hoy*.

HUUESSO 1818. L'aspiration qui caractérise la diphthongue *ue* initiale a été diversement représentée dans l'orthographe. On écrivait soit avec *v*, p. ex. *vue* 66, *vuedia* 58, *vuesped* 2442, *vuesso* 163, soit avec *h* comme aujourd'hui, dans une foule de mots. La forme citée *huuesso* nous offre à la fois les deux procédés et prouve l'hésitation du scribe. Plus tard avec *g* aussi; cette orthographe était courante au XVI^e^ et XVII^e^ s. v. *Dialog. d. l. leng.* p. 72 et Covarrub.

INCALER 1963. Sur l'existence de cette forme voy. Mussafia, *Eine altspan. Darstel. der Crescentiasage* p. 504.

IUNIR 1247 (*iungere*). Le castil. a dérivé de *iungere uncir* mettre au joug (cf. *ercer* de *erigere*); le galic. mod. a *xunguir* (*x* = *ch* fr.) avec le sens de *uncir*, qui correspond pour la forme à l'autre dérivé de *erigere*: *erguir*.

IUSANO 588 adj. dérivé de *iuso*; autre dérivé *iusero*. *Canc. de Baena*.

LOBREÇER 1151, soit *nubilescere*, soit *lugubrescere*. De *lobrego* (*lugubris*) on a derivé *lobreguecer*.

LOGAÇIA 2360 pour *llegaçia*, cf. *follonia* p. *felonia*, *robolver* p. *rebolver*, etc.

LUZIELLO (*locellus*) esp. m. *lucillo*.

MAIO 103, 1563 = castil. mod. *mallo* (*malleus*). Dérivés *maiadura* 1288, *maiamiento* 2349.

MALASTRUGO 439, 484, 1644, 1658, 1946; le simple est toujours ASTROSO p. ex. 149, 707, 1942. — Str. 2329 voy. un ex. de *astre* avec le sens de décision du destin. Cf. le catalan, cité par Diez *Wb.* I *astro*, *per astre e per desastre*.

MENCAL 1656. Il faut rectifier ce que dit Sanchez sur ce mot par les observations de Dozy s. v. *mitical*.

MIENTRE souvent, avec le sens de « dum, interim »; employé aussi très-fréquemment dans la composition des adverbes: *duramientre* 190, *otramientre* 205, *ricamientre* 233 etc. *Mientre* s'explique très-bien par *mentem* avec intercalation d'une *r* finale, en se dégageant de la composition des adverbes il a pris le sens temporel que nous avons indiqué. Il est inutile d'y voir une forme abrégée de *domientre* qui viendrait de *dum interim*.

MOUDURA 2020 p. *movedura*. Cf. *aullana* p. *avellana*; port. *faulha* p. *favilha*.

MURMURIO 1158, cast. mod. *murmullo*. On s'attendrait à *murmillo*, *murmijo* (*murm*(*ŭr*)*illum*).

MUSIAR 1605. « Manifestar dolor con algun quexido o demostracion exterior. De *mussare* o *mussitare* » Sanchez. *Mussitare* donnerait *mustar* et non *musiar;* la correction, il est vrai, ne serait pas difficile à faire, mais le sens de murmurer n'est pas admissible ici, il s'agit de chevaux épuisés par la chaleur : *Andaron* MUSIANDO *fasta que fuessen caydos*. Un dérivé de l'anc. esp. *muso* : *musear, musiar*, avec le sens de tenir la bouche ouverte serait mieux à sa place. Voy. Diez *Wb*. I *muso*.

NADOS (A) 1841 on dit auj. *á nado* sans *s* adverbial.

NANO 1860 « Hijo, niño, muchacho » Sanchez. Il a pensé à un nom familier répondant au castil. port. *nana*, galic. *nai*, mère; mais il faut traduire *nano* par *enano*, forme qui est du reste exigée par la mesure. La forme avec l'aphérèse, *nano*, n'est pas sans exemples, cf. *nemiga* (*enemiga*), *pitafio* (*epit.*) etc.

NID 1213 « *Rodeava los nides e lidiava sen asco.* » Il faut lire *las nides* et comprendre *lides ;* le changement de *l* en *n* à l'initiale est rare, mais possible.

NIUBLA 2402, NÉULA 1879. Diez, *Gr.* I 280 croit cette dernière forme produite par une syncope du *b*, mais *nebula* déjà en latin vulgaire était devenu *nebla*. L'*u* de *neula* provient du *b*, cf. *faular* (*fabulare*). *Niubla* est une anomalie.

NUCAS 136 faute évidente pour *nuncas*. L'*s* adverbial se retrouve encore dans le *numquas* du *Mist. d. l. r. mag.*. v. 35. 114.

ORTADO 608, 1160, 1997. Cet adj. est rattaché dans les trois passages à *maestro;* à la str. 1997 on a *maestro bien ortado*. S'il était toujours ainsi uni à un adverbe, on pourrait admettre un verbe *ortar* dérivé de *ortus* (cf. p. ex. *olvidar* de *oblitus*); *bien ortado* signifierait « bien né, distingué ». — Il est toutefois facile de corriger *ornado* ou *onrado*.

OSMAR très-souvent. Si les ex. n'étaient pas très-nombreux, on serait autorisé à voir dans cette forme une faute pour *esmar;* mais elle existe aussi en anc. port., voy. Diez *Port. Kunst- u. Hofp.*, s. v., et dans Lucas Fernandez p. 38. C'est un cas de plus d'hésitation entre *e* et *o*.

PAR, PER souvent, ce dernier alterne avec *por* str. 2502 p. ex. PER *oro nen* POR *plata*. — PAR, str. 1660 PALAS *çapatas mias*. cf. le *Mist. d. l. r. mag* v. 145. 148. — PORA p. *para* très-fréquent. — PERA, de même qu'en anc. port. str. 1975. — PERQUE = *porque* 43, 2388. — POR COMMO = *porque* 718. Sur l'emploi de *para* p. *por* dans les serments et imprécations voy. Clemencin *Don Quixote* I, 101 et II, 69.

PECHUGAGA 1232 coup de poitrail, cf. esp. m. *apechugar*.

PELMAÇO 986 « Acaso *plumazo* especie de colchon o almohada de pluma » Sanchez. Il s'agit ici non d'un oreiller, mais bien d'une

arme. Le mot *pelmazo* existe en castillan comme adjectif (lent, paresseux) et comme substantif (masse aplatie); on le fait venir du grec πέλμα (voy. Diez *Wb* II *b* s. v.). Il me semble qu'il est inutile de chercher si loin, *pelmaço* pourrait être pour *plomaço* dérivé de *plumbum* (*plumbaceus* cf. Diez, *Gr.* II. 315); *pelmaço* devrait être alors considéré comme une forme divergente populaire à côté d'un supposé *llumbazo* (cf. port *chumbo*, le castil. n'a que des dérivés savants de *plumbum*). *Pel* p. *plo* de même *per* p. *pre*, *por* p. *pro* ne fait pas de difficulté.

PENDAR 444. (*pectinare*), *pectnare*, *petnare*, *pentare*. On trouve dans Lucas Fernandez p. 72 *pendado* = *peinado*. — La forme usuelle *peinar* vient des formes intermédiaires *pectnare*, *peitnare*, *peinare*, elle est plutôt portugaise, de même que *afeitar*, la réduction de *ct* à *it* n'étant pas propre au castillan. Le port. n'a pas *peinar*, il est vrai, mais seulement *pentear* dérivé de *pente*; mais il est clair que la forme *peinar* a pu exister dans cette langue ou dans un autre dialecte du N. O. d'où elle a passé dans l'usage du castillan.

PERELLO 1319 = *parejo*, ainsi que l'observe Sanchez.

PINESCAL 2341, PENISCAL 2180, rocher, écueil; dérivés du castil. mod. : *peñasco*, *peñedo*; port. *penedo*, *penedio*.

PUNIENTE 1143, 1244, PONNIDOR 2180 de *punnir* (*pungere*).

PROE 287, 358, 400, 715, 719, 2013, 2509. L'*e* a été conservé même après la chute du *d*. La forme pure de l'anc. castil. est *prod*. Cf. le dérivé *prodero* dans Berceo *Loor*. 126. La forme *prol* léonaise et anc. port. ne peut venir que de *prod*. Voy. Gessner, p. 34.

QUEÇA 598 auj. *alquicel*, espèce d'étoffe de laine. Voy. Dozy, s. v. *alquicel*.

RACHA 161, 457, à ajouter aux ex. de ce mot cités par Diez *Wb*. *rajar*.

RANCURA fréquent, RANCURAR 518, 1250, 1480 se plaindre. Il faut hésiter à corriger à la str. 24 *ranturar* en *rancurar*, le sens demande plutôt *arrancar*. Sur *rancura* etc. cf. Mussafia *Nordit. Mund*. p. 94.

REGARAL 890. C'est la leçon de Janer, mais il faut rétablir avec Sanchez *regaial*.

REN très-fréquent ici comme dans tous les autres anciens textes ; un ex. str. 66 de *res* pour la rime. Ce mot est employé seul ou avec des pronoms, comme *alguna*, *nulla*. Diez *Gr*. III, 421 , cite la str. 831 comme présentant un emploi de l'expression *nulla ren* non accompagnée de la négation qui la renforce : NULLA REN *destruya en lanos nen en valles*. Il est clair que la mesure exige : NULLA REN NON *destruya*, cf. 61 *nulla ren nol defienda*; 777 *non avie ren ficado*; 66 *non val nulla res* etc.

REPOYO 236 cf. *repoyar* Berceo (*repudiare*).

RESTROIO 396. p. *rastroio*, chaume.

REGUILADO 1869, *Arguardavalo Poro con el oio* REGUILADO. Sanchez regarde ce mot comme synonyme de «abierto, agudo, atento». Dans une version du *Secretum Secretorum* on trouve *oculos extensos* rendu par *ollos reçillados*. Ces deux expressions doivent être identiques (cf. *ercer* et *erguir*).

REMANIDO 993, de *remaner*; on trouve aussi *remanescido*.

RETREMER 1198 et le simple *tremer* 741, 2150, 2251; *tremecer* 8. — L'*r* a persisté dans le dérivé *tremblar* 207, *trembloso* 183; auj. *temblar*.

RIER 1990, RIIR 1738, aussi en anc. port. Dans la version du *Secretum Secretorum* (*Jahrb. f. rom. Lit.* X, 299): *redir*.

ROBIDO 302, 365 p. *robado*. Diez *Gr.* II 179 cite d'autres exemples de ce changement de conjugaison: *estido, catido, entrido*.

ROSSINOL 1973. Gall. mod. *rousiñol*.

SAGE 273, mot parfaitement cast.: *sabio* est savant, bien qu'il ait conservé l'accentuation du latin. Valdes (*Dial. d. l. leng.* p. 111) attribue au mot *sage* le sens de cruel et le dérive de *sagax*, étymologie qu'il doit sans doute à Nebrija qui donne à *sage* le *sens* de *sagax*, *praesagus*. Ce mot s'est conservé dans le langage de *germania*. Hidalgo (*Romances de Germania* s. v.) le traduit par *ástuto ó avisado;* mais la poésie du moyen-âge ignore ce sens.

SALLIR 1563, 2062, 2064. Le sens primitif de sauter est encore très-marqué aux str. 2062, 2064. Il s'agit d'Alexandre que la rupture des échelles laisse seul sur les murailles de Subdraca. *Mas merçed te pedimos los que bien te queremos, Que* SALGAS CONTRA FUERA, *nos te reçibremos.* et *Non es pora bon rey tal cosa fazedera Podiendo* SALLIR *dentro de* SALLIR CONTRA FUERA. Aujourd'hui on ne pourrait dans ce cas employer que *saltar*.

SANIO 1129. Sanchez comprend *sano*. Il s'agit d'un désert, de la sécheresse et de la chaleur qui y règnent: *Creo que pora mi non serie logar sanio Pues en enero e hebrero non haze ningund frio*. (Accentuez donc *sanio*). Notre poëte, vraisemblablement frileux, remarque que ce lieu ne serait pas pour lui si insensé, si mauvais (*sanio* = *sandio*), puisqu'il n'y fait pas froid en janvier ni en février. Sur *sandio* voy. Valdes *Dialog* etc. p. 111 « *Sandio* por loco tengo que sea vocablo nacido y criado en Portugal. En Castilla no se usa agora, no sé si en algun tiempo se usó ». Si l'on accepte notre identification de *sanio* et *sandio*, on préférera naturellement la deuxième étymologie indiquée par Diez *Wb.* IIb (de *sanna*, *sannio*) aux autres qui exigent dans le mot la présence du *d*. M. Liebrecht, *Jahrb. f. rom Lit.* XIII, 232, donne l'accentuation *sándio*, d'après M. Milá y Fontanals, mais s'il est vrai qu'on prononce aujourd'hui *sándio*, l'accentuation *sandío* est assurée aussi par le portugais *sandéu*.

SARRACEAR 2392: *Estava don Fevrero sos manos calentando Oras fazie sol, oras* SARRAÇEANDO. Faut-il lire *s'arraeçando*? *Arraeçar*, dérivé de

rafez, signifie se détériorer (cf. port. *arrefeçar*, voy. Dozy. s. v. *rafez*) ; mais la construction du vers est bien mauvaise.

SARRANO 1434 pour *serrano*.

SARRO 1803, *el de la barba* SARRA. C'est évidemment le même mot qu'à la str. 181 : *Los de las barbas* SORRAS. Malgré le double *r* on est tenté de voir dans *sorro* un correspondant du fr. *saure*.

SINES, pour *senes* 545, 973 ; même forme dans le *Mist. d. l. r. mag.* v. 39, 87.

SIVIELLA 105. C'est ainsi que corrige Janer, d'après le ms., le *fruiela* de Sanchez. Il faut lire *fiviella* (castil. mod. *hebilla*).

SOBRAGO 1915. « Parece exceso » Sanchez. C'est impossible. Janer écrit *so brago* ; a-t-il compris ? Nous avons là un vieux mot dont nous notions plus haut à tort l'absence dans notre texte, savoir un dérivé de *baculum* (*brago* = *blago* p. *baglo*).

SOLOMBRA 816, 892, 1179, 1817 ; SOLOMBRERA 1713 ; SOLOMBRERO 245. Voy. Diez *Wb* IIb *sombra* et Gessner p. 34. Gil Vicente, *Obras*, gloss. a encore la forme *solombra*.

SOLVITO 510, n'a rien à faire, comme le prétend Sanchez, avec *silbo*, *silbido* ; il s'agit ici de chevaux qui soufflent et écument. *Solvito* est un dérivé de *soplar* avec interversion du *p* (devenant *v*) et signifie soufflet.

SOMERO 1730, répond au v. fr. *somier*.

TAUD 1321. Il s'agit des propriétés de la pierre nommée *adat* (*achates*) : *Faz quedar los ryos que semeian* TAUDES. « Parece sala y lo que en frances *taudis*. » Sanch. Ce serait absurde : Isidore dit seulement « flumina sistunt. » Il faut lire *paúdes*, cf. port. *paül*, marécage (avec changement du *d* en *l*), pl. *paües*.

TENLLERA 606, corriger soit, avec Sanchez, *terniellas* tendron, cartilage, soit *tetiellas*.

TERLIZ 555, 615, adj. (*la loriga*) *terliz*, vfr. *hauberc treslis*.

TORNAVICADA 2348. Je lirais plutôt *tornavirada*, cf. castil. mod. *tornaviron*, fr. *tournevire*.

TOVA 2180. *Tovas que fazen fumes* (l. *fumos*) *e amargos pudores*. Covarrubias, s. v., donne à ce mot le sens de tartre, tuf (lat. *tofus*) qui ne convient pas à notre passage. Sanchez remarque : « se hace mas creible que la *tova* sea aquella masa combustible llamada *turba* que sirve de carbon de piedra etc. ». Cela est bien peu probable, car la chute de l'*r* ne s'expliquerait pas. Nous devons être en présence d'un mot corrompu, et comme le poète a voulu parler ici soit d'une plante (cf. v. 2), soit d'une matière minérale (cf. v. 4) le champ ouvert aux conjectures est un peu trop vaste.

TREBEIO, TREBEIAR, très-souvent (une seule fois TROBEIO str. 192) jeu, jouer. Ce mot a-t-il la même étymologie que *trabajar* ? Diez ne s'en

est pas occupé (voy. *Wb.* I *travaglio*). *E* pour *a* dans le préfixe n'a rien qui étonne ; mais nous avons un second *e* qui est plus difficile à expliquer. Voici ce que dit Covarrubias à propos de *trabajar* : « verbo corrompido de otro antiguo *trevejar* (c'est une erreur, *trabaiar* existe dans les textes les plus anciens) que vale tanto como *treversar*, que es bolver las cosas de una parte á otra y ocuparse en concertarlas, todos los que no estan ociosos dezimos que *trabajan* o *trevejan*, haziendo cosas de provecho y muy utiles ... consta el uso deste verbo del proverbio antiguo : Abeja y oveja y piedra que treveja. » Covarrubias ne paraît donc pas connaître le sens très-précis de jouer qui est attaché à *trebeiar* dès le XIII^e^ s. au moins et il identifie les deux formes citées en les expliquant par « bolver las cosas de una parte á otra. » S'il était prouvé qu'on dût séparer ces formes, je proposerais pour *trebejar* l'étymologie *trepidulare* qui conviendrait bien pour le sens et les lettres. Cf. port. *trebelhar*, *trebelho*, v. cat. *trebeyl*, *Crón. de Jacme I^er^*, éd. Aguiló p. 28 ; cf. encore *Fuero Juzgo* éd. p. 113 : « Si algun omne por poco seso, o *trebeiando*, alanzo piedra etc. », avec les variantes *trebellando*, *trobellando*, *trobeyando*.

TREBUGUERA 616 « *Por defender las piernas calçó unas brafoneras, Fizolas enlaçar con firmes* TREBUGUERAS ». C'est-à-dire « pour protéger les jambes il mit des culottes (*brafonera* = *brafon* dérivé de *braca*) auxquelles il attacha de solides jambières. » *Trebuguera* est un dérivé de *trabucus*, *trebucus*, dans Isidore *tubrucus*, voy. Du Cange, et J. Quicherat, *Histoire du costume en France*, p. 98 et 169.

TRECHO 251, 1820, non seulement espace de temps comme en castil. mod. mais en général, fait, aventure. — *buena trecha* 681, bon tour ; composés *contrecha* 681, *retrecha* 2078 ; *trecho* 1598 est le part. fort p. *tratado*. Il faut rattacher à ces formes le part. *trechado*, Archipr. de Hita 1079, dont le sens est : pressé, serré et de là : séché. Voy. Dozy s. v. *almoxama*.

TRESNA 2090, TRESNAR ibid. Ce verbe d'après le contexte signifie se mouvoir ; il en est de même d'une forme *trexnar*, Arch. de Hita 620, 826 ; on trouve dans le *Cortesano* de Boscan (éd. Fabié 1872 p. 182) le mot *tresno* qui dans le passage semble signifier « allure, condition, accoutrement. »

TRISCA 1790, sens spécial de danse. Cf. Arch. de Hita 1202, v.fr. *tresche*.

TROXA 1671, 2132 ; TROXERA 580, dérivés de *tortus*. Voy. Diez *Wb.* I *torciare*.

TURQUIO 1705, *Sus balestas al cuello* TURQUIAS *e cerveras* ; cf. v. fr. *arcs turcois*.

VALCAVERA 117 « Linage, descendencia », Sanchez, d'après le contexte. Dozy a expliqué ce mot s. v. *alcabella* ; dans Berceo, *alcavera*.

VELLIDO, *oio vellido* 2087, (*duenna*) *vellida* 365. Voy. Diez *Wb.* IIc *bellezour ;* ce dérivé *bellido* pour *bellado* (*bellatus*) n'est pas plus extraordinaire que *robido*, *entrido* etc.

VERRON 380, dérivé de *verres;* le dérivé du cast. mod. est *verraco*, fr. *verrat.*

XAFARRON 1798. Dozy, s. v. *mascara*, identifie ce mot avec le castil. mod. *zaharron*, bouffon.

YGUAR pour *ygualar* 2243, 2393, de même *Poema d. Cid*, *eguar* v. 3302.

L'examen que nous venons de faire de quelques mots intéressants de notre poëme suffit, pensons-nous, à montrer le parti que la philologie romane pourra tirer des anciens textes espagnols quand ils auront été étudiés avec quelque peu de critique. Avant de terminer la partie philologique de notre travail il nous reste à parler d'un certain nombre de mots auxquels on attribue généralement une origine étrangère (française ou provençale), et à voir s'il est bien nécessaire de les regarder comme des produits importés du dehors.

ENVIRON 784. Le seul exemple connu de ce mot dans les textes castillans et léonais. C'est un mot qui peut être venu du français ou du provençal, ou encore d'un dialecte du nord tel que le navarrais.

GOLPE 2003 (*vulpes*). Le changement de *v* en *g* devant *a*, *o*, *u*, n'est pas seulement propre au fr. et au prov., il existe aussi en it. et en esp. Voy. Diez *Gr.* I, 288 (ajoutez aux ex. de Diez port. *goraz* de *voracem*). Il est à remarquer en outre que la forme prov. de ce mot est *volp* et que le v.fr. n'a que le dérivé *goupil.*

PONÇELLA 1366, 2245, de m. dans Berceo *Loores* 29 et *Milagros* 117, 327. Ce mot s'est aussi développé en italien où certains dialectes ont le simple *pollo* avec le même sens. La forme *ponçella* de Berceo et de l'*Alex.* ne peut venir du fr. *pucelle*, prov. *pucella.* L'*n* procède évidemment de l'*l* de *pul(i)cella.*

RECREER 722, 1168, 1278, 1929, 2224, a le sens du v. fr. *recroire*, prov. *recreire*, perdre confiance, se considérer comme vaincu ; *recreente* 734, découragé ; la forme étant parfaitement régulière, je ne sais s'il convient d'attribuer au mot une origine étrangère, pour le sens seulement.

TOST 1043, 1850, 2145. La forme complète, qui se rencontre souvent, est *toste*, de même qu'en port., et aussi *tosto*. Si le mot avait été emprunté aux langues du nord, il se présenterait toujours sous la forme *tost.*

VOLUNTER 64, 211, 2285, peut-être *voluntes* 2088. La chute de la voyelle finale *o* (*arius* = *ero*) fait croire à une influence du nord. Mais d'autres adverbes comme *ádur* (*á duro*), *tant* (*tanto*) *much* (*mucho*) laissent volontiers tomber la dernière voyelle.

Nous avons parlé plus haut de ACTOR et de AFFER. Les mots suivants nous paraissent indubitablement tirés soit du provençal, soit du français : CHANÇELLER, ENCIENTE (v.fr. *enscient*), FONTAYNA, GYNOIOFLECCION, MOTON, PALAFREN, SERGENTE, SEROR.

Chapitre X. **Versification.**

Notre poème est écrit en strophes de quatre vers sur une même assonance. Ces vers ont un accent sur la sixième et la douzième syllabe, d'où il résulte que comme l'espagnol a des proparoxytons, ces vers pourront contenir de 12 à 16 syllabes. On a beaucoup disserté sur l'origine de ce vers et de cette strophe[1]. La conclusion à laquelle sont arrivés les critiques les plus autorisés est que l'application de ces deux éléments de versification dans la poésie religieuse et didactique espagnole est due à l'influence de la poésie française. Sans vouloir considérer cette question comme définitivement jugée, il nous semble difficile cependant de ne pas admettre l'identification du vers syllabique de Berceo avec l'alexandrin français. L'adoption d'un vers étranger par ce rimeur de vies de saints, qui a su prendre la matière de la plus importante de ses compositions dans un original français, une fois admise, il devient encore plus difficile de ne pas reconnaître que la strophe espagnole est une imitation du quatrain monorime employé avec succès dans la poésie morale française du XII^e^ au XIV^e^ siècle[2]. On peut se demander à vrai dire pourquoi les poètes espagnols du XIII^e^ siècle se sont approprié une strophe qui se prête si mal, non-seulement à la poésie épique érudite (*Appolonio*, *Alex.*), mais même à la poésie narrative didactique (vies de saints). En effet dans ce mode de versification deux cas se présentent généralement : ou bien la période de quatre vers ne suffit pas à exprimer entièrement l'idée du poète, et alors celui-ci s'occupe surtout de chercher une transition pour rattacher le dernier vers d'une strophe au premier de la strophe suivante : ou bien deux ou trois vers suffisent à former un sens complet,

---

1. Voy. Diez, *Altromanische Sprachdenkmale*, p. 107 et 108, F. Wolf, *Studien*, etc. surtout p. 412, 413 427 et *Jahrb. f. rom. Lit.*, V. p. 118 et 119, et en dernier lieu Milá y Fontanals *De la poesia heróico-popular cast.*, p. 464-465, qui considère l'origine « tranpirinacio » de ce quatrain comme « algo dudoso. »

2. Un des plus anciens exemples de cette strophe dans la littérature française est sans doute le poème moral publié par M. P. Meyer dans ses *Rapports* I, 186, qui appartient certainement au XII^e^ siècle; le manuscrit est du début du XIII^e^. La poésie latine du moyen-âge en France nous offre de nombreux exemples de ce quatrain monorime (voy. E. Du Méril, *Poésies populaires latines du moyen-âge*, par ex. p. 155 ss.), reste à savoir si cette même poésie en Espagne en a fait un emploi assez constant pour exercer une grande influence sur les œuvres en langue vulgaire.

et la fin de la strophe n'est que redondance ou lieu commun [1]. Voici un exemple du second cas :

Str. 835 *El mes era de Julio(un) tiempo escalentado,*
Quando el Leon ha el sol en[el] su grado ;
Avia ya del mes xv dias andado,
SEGUN ESTO PARECE BIEN ERA MEDIADO.

Comment un poète qui a connu l'*Alexandre* français n'a-t-il pas eu l'idée d'en imiter les tirades d'un nombre de vers indéterminé ? Il faut croire que le système à strophes courtes et d'un nombre égal de vers a été tout d'abord appliqué en Espagne dans la poésie religieuse et morale, puis dans les vies de saints où il y a toujours un côté didactique, et que l'exemple de rimeurs tels que Berceo aura été d'une grande autorité pour les poètes postérieurs dans quelque genre que ce fût (sauf, bien entendu, la poésie lyrique). — L'épopée nationale a elle-même subi au point de vue de la versification l'influence étrangère ; c'est également en strophes de quatre vers qu'a été composé (à la fin du XIII[e] s. ?) le poème de Fernan Gonzalez, et cependant à cette époque on ne devait pas avoir perdu le souvenir des tirades du poème du Cid. Notre intention n'est pas de discuter ici les différentes questions qui se rattachent à l'histoire de la versification espagnole : sans parler des systèmes tout à fait erronés qui ont été chercher son origine chez les Arabes, il resterait par exemple à vérifier la théorie de Ferdinand Wolf sur le vers populaire espagnol ou vers des romances. Cette théorie très-ingénieuse part, comme on le sait, non de l'idée du vers, mais de celle de la strophe : celle-ci aurait été composée primitivement de quatre petits vers (6 ou 8 syllabes) rimant deux à deux. Malheureusement cette forme de strophe ne se retrouve pas, ou du moins les deux seuls exemples qu'en a cités Wolf (*Studien* p. 434) n'ont d'aucune façon la portée qu'il leur attribue. Il y a plus, comme la seule forme connue du vers des romances répond absolument à celle du vers épique populaire des autres peuples romans, il faudrait que l'hypothèse de la *copla* primitive pût aussi se vérifier en Italie, en France, etc. La thèse de Wolf a du reste été attaquée, il y a plusieurs années déjà, par M. Milá y Fontanals [2], qui ne sépare pas le vers populaire espagnol des autres vers romans. Je laisse de côté la question de savoir s'il vaut mieux voir dans ce vers un grand vers coupé par une césure, ou deux petits vers dont le premier ne rime pas ; mais la consé-

1. Cf. ce qui a été dit par Bartsch sur la strophe des Niebelungen, *Deutsche Classiker d. Mittelalters* t. III, p. XXI et XXII, et par G. Paris sur le quatrain monorime français, *S. Alexis*, p. 130.

2. Je regrette de ne pas avoir à ma portée ses *Observaciones sobre la poesia popular* et de ne pouvoir me servir que d'un résumé de ses recherches qui se trouve dans D. Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, I, p. XLV ss.

quence importante à tirer de la façon opposée à Wolf de considérer le vers des romances est qu'il n'y a plus alors de raison pour séparer de ce dernier le vers du *Poema del Cid*. L'irrégularité très-grande de sa versification au point de vue syllabique est alors bien plus facile à expliquer que lorsqu'on admettait avec Diez et Wolf que l'auteur avait cherché à imiter les alexandrins français. A part les vers lyriques, on n'aurait donc plus à considérer pendant la première période du moyen-âge en Espagne que deux espèces de vers : l'octosyllabique ou, si l'on aime mieux, le grand vers coupé, celui de la poésie épique populaire, et en second lieu l'alexandrin ou vers de la poésie épique érudite et de la poésie didactique, morale ou religieuse. M. Milá y Fontanals a repris ce sujet dans l'étude qu'il vient de consacrer aux monuments de la poésie héroico-populaire de l'Espagne[1], nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à cet excellent travail tous ceux qui voudraient approfondir cette question si importante.

Nous avons dit en commençant que le vers de l'*Alexandre* n'était pas national; ce fait ressort aussi des déclarations des poètes eux-mêmes ; le nôtre nous renseigne à cet égard dans une strophe souvent citée :

Mester trago fermoso, non es de ioglaria
Mester es sen peccado, ca es de clerezia,
Fablar curso rimado per la quaderna via,
A SILLAVAS CUNTADAS, *ca es gran maestria.*

Faut-il prendre à la lettre ce que dit notre auteur de cette versification strophique à syllabes comptées? était-ce réellement une *gran maestria* pour les poètes de ce temps ? Oui, à en juger du moins par le texte du ms. Osuna, car il y a peu de strophes du poème qui soient parfaitement correctes, et en mettant même au compte du copiste du ms. un grand nombre de fautes, je ne pense pas toutefois qu'on puisse le charger de toutes les infractions à la mesure que nous offre notre texte. Il y a

1. D'après lui la versification épique castillane, qui n'est pas syllabique, qui ne repose pas sur une distribution strictement déterminée d'accents en ce qui concerne l'intérieur du vers (l'accent final est naturellement indispensable) et dont le système de rimes est, ou bien d'une finesse peu compatible avec la nature de la poésie épique primitive (si l'on admet les classifications de l'auteur), ou bien d'une barbarie très-grande (si l'on se refuse à les reconnaître) et qui s'oppose à la régularité de l'épopée française, doit être regardée comme un produit national. Il repousse par conséquent l'idée d'une imitation du vers épique français (voy. *De la poesia* etc. p. 397, 434 ss., 468) ; enfin il persiste, avec toute raison selon nous, à regarder le vers des romances comme une régularisation de l'ancien vers épique (voy. l. c. p. 401). Il est inutile de dire que la théorie de M. Milá repose sur une étude extrêmement approfondie des sources et sur une grande masse d'observations de détails qui permettent toujours de contrôler ses opinions : il a ainsi fourni de très-bonnes armes à ceux qui seraient tentés de le contredire sur certains points.

évidemment beaucoup de corrections très-faciles à faire pour rétablir la régularité des vers, et si l'on avait à donner une nouvelle édition du *Libro de Alexandre*, il ne faudrait pas dire avec Sanchez qu'il est « mas conveniente y menos trabajoso conservar el texto como se contiene en su original (c'est-à-dire le ms. Osuna) y dexar al lector esta ocupacion. » Dans tous les cas où une correction a le double avantage d'améliorer le sens et de rétablir la mesure, il faut la faire sans hésiter.

Le poème est écrit en assonances; toutefois il est visible que le poète cherche autant que possible des rimes. Il est même des circonstances où il fait subir à certains mots d'assez fortes modifications pour donner lieu de croire, au premier abord, que le poëme a été primitivement rimé. Mais d'autre part les infractions contre la rime sont trop nombreuses pour autoriser une semblable hypothèse. — Un cas qui se présente très-fréquemment est celui d'une strophe où trois vers riment ensemble, tandis que le quatrième assone seulement avec les autres; voy. p. ex. str. 243 *passados*, *assintados*, *collados* et *çertanos*; cf. 251, 260, 264, 272, 316, etc., etc. Ainsi qu'on peut s'y attendre les assonances féminines sont infiniment plus nombreuses que les assonances masculines, dont voici les plus usitées : *a* (surtout les 3e p. s. du futur), *al*, *ar*, *e* (1re p. s. futur), *el*, *er*, *es*, *ez*, *il*, *iz*, *ió*, *on*, *or*.

Le profit qu'on peut tirer au point de vue philologique de l'étude des assonances n'est pas considérable. Nous avons dit plus haut que l'examen de quelques-unes d'entre elles pouvait donner un certain poids à l'opinion qui considérerait le *Libro de Alexandre* comme n'ayant pas été écrit originairement en dialecte léonais. Ce dialecte trahit une tendance assez marquée à conserver l'*o* bref ou en position du latin : or, le mélange fréquent d'assonances en *ue* (= *ŏ* ou en posit.) avec d'autres assonances en *ue* (d'une autre provenance) et même en *ie*, va décidément à l'encontre de ce procédé caractéristique de notre dialecte. Comparez les groupes suivants :

Str. 542 *fijuelo* — *luego* — *moçuelo* — *aguero*;
2064 *fazedera* — *fuera* — *muera* — *guerrera*;
1222 *cierto* — *abierto* — *huerto* — *muerto*;
534 *tienda* — *fazienda* — *cuenta* — *fazienda*, etc.

Ces exemples qu'on pourrait multiplier, s'ils ne suffisent pas, nous le reconnaissons volontiers, à trancher la question, constituent du moins une présomption en faveur de l'opinion précitée.

La prononciation de certaines consonnes peut être déterminée d'une façon plus certaine. Ainsi l'écriture *ello*, *ella* doit être regardée comme représentant le même son que *eio*, *eia* :

Str. 1630 *maravijas* — *estrellas* — *ellas* — *donzellas*;
137 *vermeio* — *cabello* — *pestoreio* — *pelleio*;

838 *ella — maraviella — mazella — querella;*
428 *sobrello — chiquiello — conçello — consello;*
1059 *conçeio — trebeio — castelleio — conseio;*
1366 *maravellas — estrellas — ellas — ponçellas;*
1820 *conseio — apareio — postigueio — castilleio.* etc.

La prononciation de *dexar* et *quexar* (auj. *dejar*, *quejar*) est indiquée par :

1722 *promessa — ioglaressa — dexa — quexa;*
599 *quexa — remessa — apriessa — contienssa;*

cf. le port. *deichar*. — Avant de terminer ce chapitre, nous devons remarquer que le *Libro de Alexandre* ne connaît pas ce qu'on a nommé les *assonances masculines imparfaites*, c'est-à-dire que dans une strophe en *ar* p. ex. on ne trouve jamais des mots comme *plaze*, *grande* etc. qui ne conviennent qu'aux strophes à assonances féminines. Or des mots tels que ceux que nous venons de citer se trouvent en grand nombre dans les tirades masculines de la poésie épique populaire, particulièrement dans le poème du Cid (aussi dans les plus anciennes romances, voy. F. Wolf, *Studien* p. 446 ss.); la versification de la poésie érudite ne tolère pas cette confusion, nouvelle preuve de la différence de l'origine et du développement de ces deux poésies.

DEUXIÈME PARTIE.

Les Sources.

Quand même les sources directes du *Libro de Alexandre* ne pourraient pas être déterminées avec précision, personne aujourd'hui ne serait tenté d'attribuer une part quelconque d'originalité à l'auteur de ce poème, eût-il même possédé un véritable talent d'invention, ce qui ne nous paraît pas absolument démontré. Remanier l'ensemble des légendes groupées depuis des siècles autour du nom d'Alexandre tel était le rôle qui seul pouvait convenir à un poète espagnol du milieu du XIII^e^ siècle. L'histoire poétique d'Alexandre répandue dès le IV^e^ siècle après J.-C. dans le monde littéraire de l'Occident par la traduction du texte grec des légendes alexandrines relatives à ce héros devint de plus en plus populaire quand, après le Julius Valerius (avant 340), se répandirent successivement l'*Itinerarium Alexandri Magni* (340-345), les *Epistolae de situ Indiae* et *de moribus Bragmanorum*, l'*Epitome Julii Valerii* (IX^e^ s.), enfin une nouvelle traduction du Pseudo-Callisthènes due à l'archiprêtre Leo (X^e^ s.) et connue sous le nom d'*Historia de praeliis*. La popularité acquise aux aventures d'Alexandre par ces textes latins s'accrut extraordinairement lorsque la littérature vulgaire s'empara des héros de l'antiquité, les

assimila à ceux du cycle carlovingien et de la Table Ronde et fit de leurs exploits le thème d'importantes compositions. C'est naturellement par la France que le mouvement commence et cela dès le début du XIIe siècle au moins. D'abord le poème en vers de huit syllabes d'Albéric de Besançon dont l'importance et la popularité sont attestées par le fait qu'il a servi de source à l'ouvrage considérable du curé Lamprecht, puis le poème encore inédit en vers de dix syllabes attribué au clerc Simon dont les rapports avec celui d'Albéric ont été indiqués par M. Paul Meyer (*Revue critique* 1868 n° 20; voy. aussi H. Michelant, *Li Romans d'Alixandre* p. 12) et enfin le *Romans d'Alixandre* en vers de douze syllabes, l'œuvre de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris.

Ce sont là les textes qui jusqu'à la fin du XIIe s. ont contribué à faire vivre parmi les lettrés et le peuple l'ensemble des légendes qui avaient été attachées dès le commencement de l'ère chrétienne au nom du grand macédonien. Il est clair que la popularité même de la légende d'Alexandre fut la cause des diverses transformations qu'elle éprouva dans la suite des temps; son adoption par les poètes français du XIIe s. surtout devait lui imprimer un caractère assez différent de celui qu'elle avait gardé dans les dernières traductions du Pseudo-Callisthènes, néanmoins le fond restait le même.

Nous n'avons pas encore parlé d'un autre développement de l'histoire d'Alexandre au moyen-âge, du courant dérivé des historiens latins, surtout de Quinte-Curce. Ces derniers ne pouvaient guère exercer d'influence directe sur l'ancienne littérature vulgaire, qui trouvait ailleurs des éléments bien plus appropriés à son esprit; aussi n'est-ce que par l'intermédiaire de la poésie latine du moyen-âge que ce nouveau courant a pu s'infiltrer dans les œuvres de la littérature vulgaire. Parmi les productions de la poésie latine consacrées à l'histoire d'*Alexandre*, l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon est incontestablement la plus importante : ce poème a non-seulement acquis une juste célébrité parmi les lettrés du moyen-âge, mais il a encore servi de source principale à des poèmes d'un caractère plus populaire tels que les *Alexanders geesten* de Jacob van Maerlant [1] et le nôtre. Né à Lille vers le milieu du XIIe s. [2],

1. Voy. *Alexanders geesten van Jacob van Maerlant*, uitgegeven door F.-A. Snellaert, Brussel 1861 2 vol. 8°; les notes critiques et historiques de cette édition ne sont pas sans importance pour l'histoire de la légende d'Alexandre au moyen-âge. Comp. aussi Jonckbloet, *Geschichte der niderländischen Literatur*, (deutsche Ausgabe von W. Berg, Leipzig 1870) tome I, 234 ss., qui se montre bien mal informé en ce qui concerne les textes français.

2. Voy. Müldener, *De vita magistri Philippi Gualtheri ab Insulis dicti de Castellione* Gottingae 1854 p. 17 ss. Je ne connais la dissertation de R. Peiper, *Walter von Châtillon*, Breslau 1869, que par le compte-rendu de la *Revue Critique* 1870 n° 35. Voy. aussi Hubatsch, *Die lateinischen Vagantenlieder des Mittelalters* Gœrlitz 1870 p. 85 ss.

Gautier a probablement achevé son long poème en dix chants avant 1179 [1]. Son modèle est, on le sait, Quinte-Curce ; mais l'historien latin n'a pas pu lui servir partout de guide. Gautier avait à raconter la naissance et la jeunesse d'Alexandre, il ne pouvait pas le faire d'après Quinte-Curce dont la lacune du commencement existait, à ce qu'il semble, aussi bien de son temps que du nôtre, (sur le rapport de Gautier avec Quinte-Curce, voy. l'éd. de Q. C. de Mützell, Berlin, 1841, p. xxviij ss.). Le premier livre de Gautier a été fait d'après d'autres sources, ou du moins le poète s'est inspiré des souvenirs que lui avait laissés la lecture des textes dérivés plus ou moins directement du Pseudo Callisthènes, il a dû connaître aussi les poèmes en langue vulgaire : ainsi la légère allusion qui est faite à Nectanebus (v. 46, *Semperne putabor Nectanabi proles ?*) est bien dans le ton du *Roman d'Alixandre* qui ne veut pas entendre parler de la bâtardise d'Alexandre. Nous n'avons pas l'intention d'entreprendre une étude sur les sources de l'*Alexandreis*, nous avons simplement voulu indiquer que dans une étude générale des sources latines de la légende d'Alexandre on ne pourra pas se débarrasser de Gautier en disant que son poëme n'est qu'une paraphrase de Quinte-Curce.

L'*Alexandreis* a été republiée par M. Müldener (Lipsiae, Teubner 1863), il est regrettable que ce savant n'ait pas cru devoir expliquer dans une préface les principes qui l'ont guidé dans la constitution de son texte, il se borne à signaler ses sources qui sont six mss. dont le premier est daté (1208) et cinq éditions des XVI^e^ et XVII^e^ s. ; c'est de cette édition, qui paraît du reste faite avec grand soin, que nous nous sommes servi.

L'auteur du *Libro de Alexandre* a pris dans Gautier la matière de son poème ; il suit autant que possible la version de l'*Alexandreis* dont il lui arrive souvent de traduire très-exactement les vers. Sans se reconnaître expressément pour un imitateur de Gautier, il ne cherche pas du moins à dissimuler les obligations qu'il a envers ce poète. Il invoque souvent son témoignage de la façon la plus précise et va même jusqu'à reproduire quelques-uns de ses vers sous leur forme latine (voy. str. 1639). On peut s'étonner avec une certaine raison de la préférence accordée par notre poète à l'épopée savante de Gautier, alors que l'un des poëmes

1. La raison donnée par Peiper pour fixer cette date est que Gautier n'y fait pas mention de Guillaume archevêque de Reims comme élevé au cardinalat. Hubatsch p. 85 (d'après Giesebrecht) prétend que l'*Alexandreis* a été composée après 1176 et terminée seulement en 1181, parce que Guillaume n'a été élevé à la dignité d'archevêque qu'en 1176 et que Gautier déclare avoir passé cinq ans à écrire son poème ; mais il est clair que Gautier a pu écrire l'introduction du premier livre où Guillaume est qualifié du titre d'archevêque un certain temps après avoir commencé ou même achevé son œuvre.

français au moins, d'une tendance naturellement plus rapprochée de la sienne, ne lui était pas inconnu. Il convient évidemment de l'attribuer au respect que devait professer notre clerc pour les œuvres en langue savante, surtout quand elles avaient pour auteur des hommes tels que Gautier de Châtillon ; mais il ne faudrait pas croire que notre poète soit resté pour cela dans le ton pseudo-classique de son modèle: au contraire, la transformation des guerriers macédoniens et persans en chevaliers chrétiens du XIII^e^ s. est aussi complète que dans les poëmes français, et la croyance aux aventures merveilleuses d'Alexandre y est aussi marquée que dans n'importe quel autre texte de la même époque. Gautier est pour notre auteur l'autorité suprême qu'il oppose à l'occasion à d'autres traditions,mais il sait aussi s'en écarter, et il le fait quand il trouve ailleurs une matière plus conforme à ses goûts.

Nous allons maintenant procéder à l'examen détaillé du poème d'*Alexandre* au point de vue de ses sources. Voici la désignation des mss. et des éditions des différents textes que nous avons examinés à cet égard :

I. *Textes latins dérivés du Pseudo-Callisthènes.*

1) *Julii Valerii epitome* éd. J. Zacher, Halle, 1867 (abr. E.).

2) *Liber de praeliis* Bibl. nat. latin 8514 (finito libro die quinto mensis februarii 1465). M. W. Fœrster a eu l'obligeance de nous communiquer une copie des mss. de Bamberg et de Munich qui jusqu'ici sont regardés comme renfermant la plus ancienne version de ce texte. (abr. LP.).

3) *Epistola Alexandri regis magni Macedonis ad suum magistrum Aristotelem matremque suam atque sorores de situ Indiae* etc. Bibl. nat. 6121, f° 38*b* à la fin. x^e^ siècle.

Le choix que nous avons fait d'un ms. de la seconde moitié du XV^e^ siècle pour le *Liber de praeliis* ne repose pas sur une étude critique de ce texte : il nous était tout simplement plus commode de nous servir d'un ms., du reste assez correct, que des anciennes éditions. La comparaison qu'il nous a été donné de faire de ce ms. avec les textes de Bamberg et de Munich nous a montré que les différences qui les séparent consistent surtout en ce que la version du ms. de Paris est bien plus développée que celle des deux autres; c'est ainsi qu'il n'est pas fait mention dans ceux-ci de l'expédition d'Alexandre à Jérusalem et que la partie qui traite des merveilles de l'Inde y est singulièrement abrégée.

II. *Poèmes français.*

1) *Version en vers de dix syllabes* attribuée au clerc Simon. M. P. Meyer prépare une édition de ce texte dont deux mss., l'un de l'Arse-

nal, l'autre de Venise, nous ont conservé d'importants fragments [1]. Nous devons à son obligeance d'avoir pu comparer notre poème avec cette version intermédiaire entre Albéric et le poème en alexandrins (abr. S.).

2) *Li Romans d'Alixandre*, publ. par M. H. Michelant, Stuttgart 1846; cette éd. donne l'œuvre de Lambert le Tort et d'Alexandre de Paris telle qu'elle se trouve dans le ms. de la Bibl. nat. fr. 786. Un certain nombre de variantes empruntées à d'autres mss. de la même version ont été relevées par l'éditeur (abr. LT.).

Dans l'analyse qui suit nous avons relevé les particularités les plus importantes de notre poëme, en tant qu'elles permettent de le rattacher à l'une ou à l'autre des sources énumérées ci-dessus.

Naissance d'Alexandre, son éducation, etc. (Str. 1-96). — Les v. 3 et 4 de la str. 7 *Nunca quiso mamar leche de mugier rrafez Se non fue de linage o de grant gentilez* reproduisent LT. (p. 6, v. 3 ss.) *Onques ne l'pot servir vilaine ne ancele Ains le convint tous dis norir une puciele, Et d'une france dame alaitier la mamele*, plutôt que S. v. 34 ss. *Li petiz enfes aveit lo cur si fer Que lait de fenne ne voleit alaiter..... Une pucele, filla d'un chivaler, L'estoveit paistra à un orin coller,* car aucun des traits caractéristiques de cette dernière version, qui ont été effacés dans LT., ne se trouve dans notre strophe. — La str. 8 peut également être rapportée à LT. p. 1, v. 22 ss. — Les str. 9 et 10 au contraire ne peuvent avoir été empruntées qu'à G., liv. X, 341 ss. : *moriturum flebat Olympus, Quem modo nascentem signis portenderat istis De coelo vero lapides cecidere : loquutus Agnus in Aegypto est : peperit gallina draconem, Et, nisi digna fide mentitur opinio vulgi, Tecta patris culmenque super geminae sibi toto, Quo peperit regina die, velut agmine facto Conflixere aquilae.* — Avec la str. 11 nous revenons aux poèmes français. Les deux premiers vers se retrouvent à la fois dans LT. p. 6, v. 7 ss. et dans S. v. 20 ss. (*Quant A. nasqui en icel jor Ot lui nasquirent .xxx. fil de contor*), mais le v. 3 n'a son correspondant exact que dans S. v. 25 : *Tuit lo servirent de gré e par amor.* — Le contenu des str. 12 à 20 est de même emprunté aux poèmes fr. La leçon des str. 19 et 20 procède plutôt de S. v. 62 ss. (*Par lo reaume o desient la gent Que A. ert sis filz veirement; Plusor o distrent, mais il ne fu nient* etc.) que de LT., p. 4, v. 25 ss., p. 9, v. 3 ss.

Str. 20, corr. *dependos* en *dependol*, c. à d. Nectanebus.

Avec la str. 21 nous revenons à G. pour ne plus le quitter jusqu'à la fin du *chastoiement* d'Aristote (— 74).

Au v. 1 de la str. 21 : *De los .xv. annos e los dos ie menguavan*, il

1. [Elle est imprimée depuis 1870 et ne tardera pas à paraître. — *Réd.*]

faut corriger *elos* (p. *e los*) et *quatorce* (pour *xv*) ce qui a l'avantage de rétablir la mesure et de maintenir l'accord avec G. I, 44 : *Adde, quod aetati duodeni corpore parvo Maior inesse solet virtus* etc. On pourrait corriger le v. 4 qui est incorrect : *E como sus abuelos atal cueta passaran.* Str. 29 *quemandoie,* corr. *quemandoies* c. à d. *los Medos.* Le v. 4 de la str. 31 *Quando lo vio a la candela do venia de leer* répond évidemment à G. I 64 *Livida nocturnam sapiebant ora lucernam,* mais il est très-incorrect. Str. 34. *Si lo yo saber puedo non me lo podra lograr* n'a pas de sens, il faut lire *Si non lo saber puedo, non me podra lograr.* Sur le sens de *lograr* voy. *Appol.* 289, 409; c'est à peu près « être payé, être satisfait. »

Les str. 76, 77 paraissent correspondre à LT. p. 5, v. 7 ss., et à S. v. 252 ss. Le *Molt par fu proz, plus fist que Charlemaine* de ce texte est peut-être la source du v. 4 str. 77 *Quanto ovo el rey Carlos,* etc.

Il faut observer les v. 1 et 2 de la str. 78 : *El dezembrio exido, entrante el Janero, En tal dia nasciera, en dia de Santero.* On a cru jusqu'ici que les mots *en dia de Santero* se rapportaient à la St Anthère (3 janvier : *entrante el janero*), mais une allusion au jour d'un saint, du reste peu connu, ne me paraît pas très-naturelle (armait-on peut-être les chevaliers en Espagne le jour de la St Anthère ?). On n'a pas observé qu'un vers presque identique à celui qui nous occupe se retrouve dans l'*Appollonio* str. 459 : *El rey Apolonio lazdrado cavallero Naçiera en tal dia e era disantero,* ce qui ne peut vouloir dire que ceci : « le roi Appolonius, malheureux chevalier, était né ce jour (c. à d. que le jour de son arrivée à Mitylène était son anniversaire) et c'était un dimanche ». Je serais donc porté à corriger notre vers : *En tal dia nasciera e era disantero.*

Description des armes et des vêtements d'Alexandre (79-96). Tout ce passage dérive naturellement des poèmes français, voy. LT. p. 14, v. 6 ss. et S. v. 232 ss. Plusieurs traits ne peuvent être rapportés qu'à la version de Simon. Ainsi le v. 1 str. 86 = S. v. 376 *Très en men lo ot escri un lion* (ms. de Venise : *Très en mé leu* etc.) ; str. 89, 90 = S 264 ss. *Danz A. demanda sa chamise..... Ovrée fut sur l'aiqua de Tamise... Qui l'a vestue cha sa char n'est malmise, Ne de luxure ne sera trop esprise... Sus sa chamise a vestu un bliaut.... Quar quatra fées le firent en un gaut.*

Bucéphale (97-113). — Notre poète s'est inspiré ici en général des poèmes fr., voy. LT. p. 11 et 12 et surtout S. v. 95 ss. Les vers suivants ont été littéralement empruntés à cette dernière version : str. 98 v. 2 = S. v. 99 *Pain cuit manjoe e beit vin e piment ;* str. 100 v. 4 = S. v. 110 *Que .xii. lof n'aureient un moton ;* str. 95 v. 2 = S. v. 374 *Escu li done de coste de peison.* Quant à la str. 103 elle est également rapprochée de LT. p. 12 v. 1 ss. et de S. 129 ss. Le v. 4 str. 104 paraît traduit de LT. p. 12, v. 22 : *Icis nos mostre ensegne de roi emperial.* — Un

détail de la str. 101 (*De manos e de pies antel mas iazian Que .x. carros o mas levar no los podrian*) manque dans les poèmes fr., mais se retrouve dans LP. f° 6: *ante eum manus hominum et pedes et alia membra dispersa* etc. — Les str. 106-113 sont en gros conformes à S. et à LT. Les deux vers de la strophe 111 *Armó mas de quinientos omnes de prestar A todos dió adobos mui graves de preçiar* reproduisent sans aucun doute les vers sur la même assonance (*ar* = fr. *er*) de LT. p. 13, v. 28 ss. *Or vus estuet pener De querre rices dras por lor cors conraer; Et jou m'entremetrai de boins conrois doner, Et ferai .ccc. autres pour s'amour adouber*, tandis que S. a à cet endroit une tirade en *ent*.

Guerre contre Nicolas (str. 114-128). — Ici notre auteur n'a certainement pas suivi les textes fr., mais une version analogue à celle qui est représentée par le ms. de LP. dont nous nous servons. Dans S et LT. la guerre contre Nicolas et le combat singulier de celui-ci avec Alexandre sont très-développés et ont une tournure toute particulière qui est probablement de l'invention de Simon, car Albéric n'a pas dû s'arrêter longtemps sur cet épisode, s'il faut en juger du moins par Lamprecht qui y fait à peine allusion (voy. éd. Weissmann v. 446-451). Voici le passage de LP. qui a été imité par notre poème : (f° 6 v°) *Veniente itaque A. in Peloponnesum occurit ei Nicolaus rex ejusdem provinciae cum exercitu ut pugnam cum eo comitteret et apropinquans dixit ei : « Quis es tu, dic mihi ? » Cui A. respondit : « Ego sum A. Philippi Macedonis ». Nicolaus ait : « Quem me speras ? » A. respondit : « Tu es rex Aridorum, tamen non elevetur cor tuum in superbiam quia regalem honorem tibi atribui; solent enim alta pectere* (sic) *profundum, parvitas vero usque ad sidera sublimari ». Nicolaus respondit : « Optime dicis, considera te metipsum ». A. respondit : « Recede a me, o homo, quia nichil habes adversum me dicere, nec ego adversus te aliqua detractare* etc. Nicolas crache au visage d'Alexandre (cf. str. 121) et un jour de combat est fixé. Alexandre triomphe et revient chez son père (cf. str. 128).

La Réponse d'Alexandre aux messagers de Darius (str. 129 ss.) est prise à LP. f° 7 v°. *Post hec venerunt reguli a Dario destinati ad Ph. regem census et tributa querentes, quibus A. ait : « Dicite Dario imperatori vestro postquam Philippi filius adolevit gallina quae ova aurea generabat consumpta est sterilitate et sic Darius tributis et censubus est privatus.* La description de la personne d'Alexandre (str. 136-138) est donnée ici dans des termes qui sont communs aux textes latins E. I, ch. 13 et LP. f° 46. — Les str. 134 ss. ont été aussi empruntées à LP. (f° 12 v°): *Eodem tempore Syri qui fugerant de manibus A. abierunt Persidam et omnia que passi sunt ab Alexandro Dario narraverunt. Audiens ea Darius imperator scissitatus est ab ipsis de aspectu et statura A. Illi vero ostenderunt ymaginem eius in membrana depictam. Quam ut vidit Darius despexit pro formule*

parvitate et statim direxit ei pilam ludicram etc. » Le passage dans les mss. de Bamberg et de Munich est tout semblable ; seulement ils ont *Tyrii* au lieu de *Syri* par la raison qu'ils ne font pas mention de l'expédition à Jérusalem.

L'expédition en Arménie (str. 142-147) est empruntée à LP. (f° 7 v°) : *Interea nunciatum est Philippo regi quod levasset contra eum arma Armenia que fuerat subdita illi et preparato exercitu direxit illuc Alexandrum ut pugnaret cum illis illamque sub iugo suo subiceret... Accidit autem ut A. victis Armenis triumphum victorie reportaret et invenit in regno turbationem validam de Philippo.* (Cette rébellion des Arméniens répond à celle de Méthone dans E. I, 23.)

Episode de Pausanias (str. 148-165). Le poète suit encore LP. (et non E. I, 24 qui abrège beaucoup), avec lequel il s'accorde pour faire marcher Philippe contre Pausanias, (f° 8) : *Audiens hec Philippus obviavit ei in campo cum paucis. Vidensque multitudinem quam Pausania duxerat terga versus aufugit ;* cf. str. 151, 152.

Mort de Philippe, couronnement d'Alexandre à Corinthe (str. 166-184). Le premier événement est raconté avec aussi peu de détails dans E. que dans LP.; notre poète a un peu développé. A la str. 175 il reprend G. I 203 ss., ce que montre dès l'abord l'allusion à S. Paul, cf. G. I 207[1].

Discours d'Alexandre (str. 185-189). Ne se trouve pas dans G.; LP. f° 8 v° le donne sous une forme plus développée que E. I, 25.

Rébellion des Athéniens. (Str. 190-194) = G I 268-283.

Guerre contre les Thébains. (Str. 195-221) = G I 284-348.

Str. 203 corr. *Los de Tebas.* — Str. 220. *Cleor fino su canca* (v. sur ce mot p. 41). On pourrait aussi lire *canto* puisque Cleor (Cleadas dans G) est représenté chantant. — Str. 221. G. ne parle pas explicitement du retour d'Alex. à Corinthe; du reste le vers : *Por un omne que hy vino fue despues restaurada,* c. à d. Thèbes, fait allusion à l'histoire de Clitomachus, voy. E. I, 47.

Expédition contre Darius. (str. 223 ss.) = G 349 ss.

Str. 225. *Cuemo diz Galente en el su versificar*
Que de tres vegadas ciento xvj podian menguar,
mais Gautier dit en réalité :
Namque quater ductus, nisi ter senarius obstet,
Navigii numerum quinquagenarius æquat.

Str. 251. Après avoir rapporté l'heureux présage résultant de ce qu'Alex. avait atteint le continent asiatique en tirant une flèche de son navire (voy. G. I 388), notre poète en ajoute un second : *Una cosa contio*

1. L'expression de la str. 184 *oreia ascucha* doit sans doute être comprise comme *oreia á escucha.*

on lles plogo del trecho, Cuemo dizen, un cuervo matô en es derecho. — *En es derecho* n'a pas de sens, on pourrait lire *en su derecho*; mais c'était la présence d'un oiseau à sa droite, et non le fait de le tuer dans cette situation, qui était un bon présage (voy. Grimm *Deutsche Mythologie* Ire éd. p. 656, 657); le poète a plutôt fait allusion ici à une autre aventure d'Alex. qui fut considérée aussi comme de bon augure. C'est lorsqu'il arrive au temple de Jupiter Amon : *Cum autem irent ad templum Amonis obviavit eis in itinere cervus quem precepit A. a militibus sagitari. Illi vero plures contra cervum iactantes sagitas illum tangere nulatenus potuerunt. Ut autem A. apprehendit unam de sagittis ipsum cervum continuo vulneravit.*» LP. f° 9 v°. Il faudrait alors lire *ciervo* p. *cuervo*.

La dissertation géographique (str. 254-271) est également prise dans G. I 396 ss.; elle est plus développée que dans le poème latin et passablement corrompue.

Str. 261 *diantes*, corr. *diamantes*. — Str. 266 *Cantaso* lis. *Caucaso*; que veut dire *en par iaze de rescripçion?* G. I 410 dit simplement : *instat ab arcto Caucasus*. — Str. 270 lisez avec Sanchez *Iudea* et *meyor*.

Alexandre inspecte le pays; discours à ses soldats (str. 273-287) = G. I 427-451.

Str. 275 corr. avec Sanchez *Europa* en *Aurora*. — Il n'est pas dit dans G. qu'Alexandre tue une lionne ni qu'il se fasse accompagner par *Festino* (= *Hephaestion*, dans LT. le nom est *Festion*).

La nomination des douze pairs (str. 288-297) est naturellement empruntée aux sources françaises; LT. place cette cérémonie tout-à-fait au commencement de son poème et c'est Aristote qui en est l'instigateur, tandis qu'ici ce sont Clitus et Tolomeus qui engagent Alexandre à choisir douze *cabdiellos*. Les noms sont à peu près les mêmes que dans LT. p. 17, v. 16 ss.

Entrée en Phrygie (str. 298-310) = G. I 452 ss.

Sur les sources du passage relatif à la guerre de Troie (str. 311-716) voyez plus bas.

Les conseils qu'Alexandre donne à ses soldats (str. 717-728) ne sont qu'un développement de ce qui est dit dans G. I 493 ss.

Lettre de Darius. (str. 729-740) = G. II 1 ss. Les termes de la lettre sont bien conformes à ceux de G. II 20 ss.; toutefois la str. 740 contient un détail qui n'est pas dans G. et qui, au contraire, se trouve exprimé dans E. I, 36 : *Auri porro atque argenti haec copia, ut, si mihi libitum esset totam humum inde consternere possem.* De même LP. (f° 13) : *Per animam patris mei tantum aurum in regno Persidae requiescit quod solis vinceret claritatem* etc. (La version de LT. p. 52 est assez différente). L'épithète injurieuse de *latro*, *latrunculus* donnée par Darius à Alexandre (voy. str. 739) se retrouve dans les textes latins en prose, tandis qu'elle manque dans G. Notre poète insiste même sur ce mot dans la réponse

d'Alexandre aux messagers : *Mas de que soe sennor dixo que soe ladron.*

Str. 741-752 = LP. (f° 13 v°) : *A. vero precepit illam coram omnibus publicari ; milites siquidem audientes tenorem epistole non modicum conturbantur; videns autem eos A. tristes effectos dicit* : « *O commilitones fortissimi, cur corda vestra ex verbis epistole Darii commoventur? An nescitis quod canes qui multum latrant nullam habent eficaciam lesionis? Nos itaque credamus quod epistola in aliquo verum dicat, hoc est de auri multitudine quam dicit Darius se habere. Proinde oportet nos cum eis viriliter preliari quia multitudo auri eiusdem cum eo pugnare ardentissime nos compellit.* » *Et hec dicens precepit militibus suis ut nuntios Darii caperent ipsosque crucis patibulo retorquerent. At illi ceperunt ad A. altis vocibus conclamare* : « *Rex A. que culpa viget in nobis ut pro rege nostro debeamus tormenta subire?* » *Quibus A. respondit* : « *Dicta imperatoris vestri me facere hoc compellunt, qui vos ut ad latrunculum destinavit.* » *At illi responderunt dicentes* : « *Ideo scripsit hec imperator noster quia magnitudo vestra sibi penitus est ignota. Dimitte nos quia per nos sibi erit tua gloria revelata* ». *A. autem precepit illos dimitti et ad convivium invitari.* Ni G. ni E, ni LT. ne font mention de tout cela.

La lettre d'Alexandre à Darius (str. 753-757) est bien plus près de la version de G. II 36 ss. que de celles de E et de LP.; G. seul fait mention du sceau apposé à la lettre (v. 43) : *et formae regalis imagine ceris Impressa vario legatos munere ditat.* Cf. str. 757.

Str. 758-764 = G. II 45 ss.

Str. 765-774. Ce passage est une traduction abrégée des lettres de LP. f° 15: *Epistola missa Alexandro cum semine papaveris*, et f° 15 v°: *Epistola missa Dario ab Alexandro* où se trouve l'allusion au grain de poivre opposé à la semence de pavot. Cf. str. 771.

Str. 775 ss. suit G. II 64 ss.

Les str. 777 ss. répondent à une allusion à la défaite de Memnon faite antérieurement par G. II 46 ss. — Str. 793 *Archira* lis. *Ancyra* G. II 91. — Str. 795 le *ribera* du v. 3 est naturellement une répétition fautive du v. 2; il faut peut-être lire : *Ya se querien con ellos ver en una carrera.* Str. 797. *Por miedo que farien na villa contraria. Na villa* n'a aucun sens. Il s'agit des défilés de la Cilicie que Quinte-Curce liv. III ch. iv nomme Pylae. Faut-il lire *en Pyla?*

Str. 811 ss. — Le passage qui se rapporte au cortége de Darius est très-abrégé dans G. La source de ce dernier, Quinte-Curce, donne, liv. III ch. III, quelques détails qui se retrouvent dans notre poème.

Str. 817. La représentation des trois ciels dont il est question ici ne se trouve pas dans G. — Str. 822 reproduit un détail de Q. Curce (loc. c.) sur les eunuques qui n'est pas dans G. Notre auteur avait probablement sous les yeux un ms. de l'*Alexandreis* qui contenait un certain nombre de glosses tirées de Q. Curce. — Str. 829 *Çiro* = *Castra Cyri* G. II 142; le vers est incorrect. — Str. 832. *Fue ayna Parmenio*

por cabando agudo répond à G. II 143 : *Praemissis igitur, duce Parmenione, catervis*, mais les derniers mots sont corrompus. — Str. 837 *Que segundo la tierra bona una conal Façe en bona sierra, descende por bon val* est tout à fait corrompu. Le passage de G. II 149 ss. est : *Cydnus, qui gelidos haurit de fontibus amnes Contentus sese est, nullasque aliunde ruentis Admittit torrentis aquas, sed gurgite ludit Calculus, et refluo lapsu lascivit arena ;* cf. Q. C. liv. III ch. iv : *quippe leni tractu e fontibus labens puro solo excipitur, nec torrentes incurrunt, qui placide manentis alveum turbent.* Je lirais : *Segudando la tierra, como una canal, Naçe en bona sierra, descende por bon val. Segundo* est impossible ; on pourrait corriger aussi *siguiendo*, mais le dérivé *segudar* est plus employé dans l'*Alex.* ; *bona* a été pris par erreur au vers suivant ; *conal*, j'ai corrigé *canal* en m'appuyant sur le sens et sur un autre passage (str. 890) : *Por hy fazie su curso, cuemo una canal ;* la correction de *façe* en *naçe* n'a pas besoin d'explication. Cf. aussi la str. 1606. — Str. 843 *Eran en grant cueta e fuerte el espanto*, corr. : *Era grande la cueta* etc. — Str. 858. Le poète se refuse à dévoiler le nom du calomniateur de Philippe, tandis que plus loin (str. 865) il indique Parmenion ; ce dernier détail ne vient pas de G. qui ne donne aucun nom, mais soit de Q. C. liv. III ch. vi, soit des autres textes latins ; ceux-ci toutefois (E. liv. II, ch. 9. LP. f° 23) font condamner à mort Parmenion par Alex., ce dont il n'est rien dit ici. — Str. 867 *Ysimon* = *Isson* G. II 259. — Str. 869 *Escusolos P. que por bien lo veyen. Veyen* est le subj. pour *veyan*, à cause de la rime. « Parmenion les empêcha de trouver bon d'attaquer les ennemis là où ils étaient. » Cf. G. II 264 ss. — Str. 870 *Sesine* = *Sisenes* G. II 269. — Str. 882 *Beso fablo tunula mas non fue escuchado.* Les éditeurs ont oublié de nous expliquer les premiers mots de ce vers ; *tunula* par ex. est une forme tout-à-fait inconnue. Il s'agit ici de Thymodes et des conseils qu'il donne à Darius, voy. G. II 272 ss. Je n'hésite pas à corriger : *Eso fabló Thymodes*, etc. — Str. 915 *Que de toda mi cueta tengo que oy mas quito. Quito* est-il ici pour *quitado* (il faudrait alors lire *m'as*), ou bien doit-on corriger : *me tiengo oy mas quito?* Cette prière d'Alex. est une invention de notre auteur.

Discours d'Alexandre à ses soldats. (Str. 917-927) = G. II 440 ss.

Str. 927. *De toda la ganancia me vos quiero quitar* est inadmissible ; lisez *ren vos quiero* etc. Cf. G. II 484 : *Proelia non spolium mecum discernite cedant Praemia, praeda meis, mihi gloria sufficit una Rem vobis, mihi nomen amo.*

Discours de Darius à ses troupes. (Str. 934-941.) C'est un développement propre au poète.

Description des armes de Darius. (Str. 942-954) = G. II 494 ss.

Str. 946. *Por amor que las armas non fuessen mazelladas Unas estorias bueltas hy fueron encerradas.* Cf. G. II 511 : *Ne tamen obscurent veterum*

praeconia regum Quorumdam maculae, sculptoris dextera magnam Praeteriit seriem, quam praetermittere visum est. Estorias bueltas n'a pas de sens et *hy fueron encerradas* va contre la pensée du texte. Il faut *unas estorias tuertas non fueron encerradas.* Le poète oppose les *estorias tuertas* aux *derechas. Ca serien las derechas por essas desfeadas.* — Str. 947 *Non vio por seso que y fuesse metido.* Lisez : *non tuvo por buen seso.* — Str. 949 *La mano que feziera el escudo dictado,* lisez *escuro.* Cf. G. II 524 : *Scribentisque manum conversaque fata notantis Adspicias, cuius occultum aenigma resolvit Vir desiderii.* — Str. 950 *Cuemo fue la companna de Israel quitada.* Le poète a ajouté ce trait de l'histoire de Cyrus à ce qu'il a trouvé sur ce sujet dans G. II 526 ss. *Quitar* a ici le sens de « affranchir, mettre en liberté » qu'il a aussi str. 925. — *Ereus en su guerra que non gano nada,* corr. *Ereus* en *Cresus*; cf. G. II 529. Le vers est bien plat. — Str. 951. Sanchez ne comprend pas de quel personnage parle ici le poète; mais c'est toujours de *Cyrus.* — *Cuemo fue ennos montes en ascirso criado.* Lisez *en ascuso* en secret, cf. str. 1017 *Que mato su padre ascuso enna montanna.*

Str. 955 ss. = G. III v. 1 ss.

Str. 961 *Areta* = *Aretes* G. III 12. — Str. 966 *don Auca* = *Dodunta* G. III 33. — *Ardofilo* = *Androphilon* G. III 35. — Je ne comprends pas le vers : *Mas esto a lo al fascas non an monta.* — Str. 968 *Non ovioron poder de bien no acabar. Bien no* pour *bien lo.* — Str. 971 *Ayolos* = *Iolla* G. III 49. — Str. 972 *Afrontós en ora ovolo a matar.* Cf. G. III 51. *Ochum Cominus aggreditur.* Corr. donc : *Afrontóse en Ocho.* — Str. 973 *cavalleros yranos,* lisez *Yrcanos,* cf. G. III 54. *Philotam Hyrcani cingunt equites.* — Str. 975. *Carterus* = *Craterus* G. III 55. — Str. 976. *Admidas* = *Midas* G. III 59. — *Feyax* = *Phylax* G. III 59. — *Ardofilo* est dû à une méprise d'un copiste, ce guerrier est déjà mort à la str. 967, lis. *Amphiloco,* cf. G. III 60.— Str. 977 *Parmen,* lisez *Parmenio.* — Str. 978 *Disanas, Disanes* = *Hysannes* G. III 64. — Str. 979. *Daguilon* = *Agilon* G. III, 72. — *El con otro quinto que era de Arabia* = G. III 72 *His Agilon, his addit Hylan, Arabemque Cherippum.* Corr. *Ilan con otro quinto* etc. — Str. 980 *Eumedes* = *Eumenides* G. III 73. — Str. 983 *Ovidus* = *Echinus* G. III, 81. — Str. 985 *Megasar* = *Negusar* G. III 91. — Str. 987 *Leyn* = *Hyla* G. III 95. — *Dolit* = *Dorilus* G. III 96. — *don Moges* = *Hermogenes* G. III 97. — Str. 991 *Juneas* = *Amyntas* G. III 108. — Str. 992 *Alvotus* doit être identique à *Juneas.* Le dernier vers de cette str. est une répétition de celui de la str. précédente : *Si non fuera Juneas quel ovo grant tuerto.* — Str. 998, 999. Allusion aux Parques qui n'est pas dans G.— Str. 1007 *Glozeas* (*Gozeas* 1008, 1011, 1016) = *Zoroas* G. III, 141. — Str. 1008. *Faziendo cuemo fazen lovos grey* lisez : *lovos ante la grey.* — Str. 1010. On peut rétablir le deuxième vers qui ne rime pas avec les autres de cette façon : *De qual linage eres, de quales tierras vienes.* — Str. 1014. *Que ni sacarien ell alma hue en este dia,* lisez : *Quem sacarien* etc. — Str. 1017 *Retróxol que era fijo de mala nana Que mató su padre*

ascuso enna montanna. Allusion à Nectanebus. Tandis qu'à la str. 20 le poète nous raconte qu'Alexandre a précipité son soi-disant père du haut d'une tour, il se conforme ici à la version de LT. p. 9 v. 20 (*.I. jor le prist as mains sor .I. mont où il ert*). — Str. 1020 *El rey fue golpe* etc. lisez: *del golpe.*— Str. 1021 *Meleagar* = *Meleager* G. III 185. — *Quien a rerir ferir non prenda meior fado* lis. : *Quien a rey ferir (ferire).* — Str. 1042 *Los setenarios fechos* etc. Cf. G. III 274 *Septimus accenso Phoebea lampade mundo Presserat astra dies, cum rex ex more peracto Funeris obsequio* etc.

Siége de Tyr et de Gaza. (str. 1044-1082). Il n'y a pas lieu d'admettre ici une autre source que G., bien que l'espagnol contienne quelques développements de plus.

Str. 1079 *Mandol la mano diestra el rey luego cortar Et non si non por quanto nol pudo açertar.* Cf. G. III 359 *Hic Arabis dextram, quia sic erravit, eodem Quem male vibrarat rex imperat ense recidi.* Je lirais : *Non por al que por quanto* etc.

L'expédition d'Alexandre à Jérusalem (str. 1083-1114) n'est pas dans G.; il en avait déjà parlé à la fin de son premier livre v. 510 ss. à propos d'un songe d'Alexandre et il ne pouvait y revenir une seconde fois. Ce premier passage de G. n'a du reste pas servi de source à notre poète qui mentionne quelques particularités qu'il ne peut y avoir prises. L'expédition à Jérusalem a été vraisemblablement empruntée à LP. (la version du moins qui est représentée par le ms. 8514 la contient f° 11 v° ss. ; elle manque dans les mss. de Bamberg et de Munich). La principale source de cet épisode est Josèphe *Antiquit.* liv. XI, ch. VIII. Voy. Weissmann l. c. II, p. 493). D'autre part le récit du songe, qui se trouve aussi dans LP., a été emprunté par notre auteur à G. I 502 ss.

Str. 1107 *dixon esta paraula,* lisez *dixom.*

Str. 1115-1116. Il n'est pas fait mention de Samarie dans G. Quinte-Curce liv. IV ch. VIII, qui raconte qu'Alex. se rendit en cette ville pour punir le meurtre d'Andromachus, gouverneur de la Syrie, donne une version assez différente de la nôtre. J'aimerais mieux croire à un souvenir de LP. qui après le récit du séjour à Jérusalem ajoute (f° 12 v°): *dimisso ibi Andromacho* (à Jérusalem) *duxit exercitum ad reliquas civitates et ad quas perveniebat amicabiliter suscipiebatur.* Il est clair qu'un ms. de ce texte pouvait contenir le nom de Samarie.

A la str. 1117 notre poète reprend G. III 370 ss.

Str. 1120 *Paras quando ovo a Yndia ganada,* corr. *Parós quando ovo a Yudea ganada.*

Le récit des souffrances de l'armée d'Alexandre dans les déserts de la Libye (str. 1120 ss.) n'est pas en tout conforme à celui de G. (voy. notamment str. 1122, 1126, etc.), néanmoins il semble bien inspiré par le poète latin.

Str. 1121 *Troxo Bacus a Jupiter que les diesse carrera,* lisez *Rogó.* — Str. 1135 *Anthyochia,* corr. *Aethiopia,* voy. G. III 406.

L'énumération des différents peuples de l'empire de Darius (str. 1140 ss.), n'est pas dans G. Quinte-Curce liv. IV ch. IX est un peu plus explicite : *Bactriani, Scythaeque et Indi convenerant* etc.

Str. 1150 *Azien cab una sierra, Abuna fue llamada.* Ce doit être *Arbela,* cf. G. III 459. — Str. 1156 *Auremos a prender aun lo que buscamos,* corr. *aun lo que non b.*— Str. 1157 *Todos aquestos signos son nuestros pecados,* corr. *son por nuestros p.* — Str. 1162 *Los actores encara nos lo encrevieren,* lisez *escrevieren.*

L'explication de l'éclipse (str. 1163 ss.) est plus développée que dans G. III 501 ss. L'auteur a voulu donner une preuve de son savoir astronomique.

Str. 1170 *Desen vas redrando e descuebres cada dia* n'a pas de sens ; il faut lire *medrando* (*meliorare,* c'est-à-dire « grandir, augmenter »). — Str. 1175 *Ca en un derecho ambas a la vegada,* lisez *Caen en un* etc. et plus bas, avec Sanchez, *defeccion* p. *defension.* — Les str. 1177-1179 paraissent très-corrompues, je ne vois pas au juste ce que le poète a voulu dire. — Str. 1180 *do nulla occasion,* lisez *en nulla oc.* — Str. 1182 *onde son faulados,* il faut rétablir avec Sanchez : *fatilados.*

Str. 1185 ss. = G. V 1 ss.

Str. 1190 *Aristomoles* = *Indus Aristomenes* G. V 12 ; *en Egipto fue nado* est une fin de vers sans portée. — Str. 1193 *Ferio al elefante por mediol yiar.* Janer veut corriger *guiar ;* je ne vois pas quel sens ce mot aurait ici ; *yiar* (auj. *ijar*) est très-clair, c'est le flanc. Je lirais pour le vers : *por medio del yiar.* — Str. 1196 *Orcandes* = *Pharos Orcañdes* G. V 30. — Str. 1198 *Los llanos e las cabeças todas eran quedadas.* Ce vers me paraît incompréhensible, peut-être faut-il : *Las manos e las cabeças todas eran quitadas.* — Str. 1203 *Alertie e Annos con otro cavallero. Annos* = *Ennos* G. V 36, mais *Alertie?* Ce nom ne peut venir de celui qui est donné au compagnon de *Ennos, Caynan* G. V 36. On lit quelques vers plus haut dans G. : *iamque imbuit unda cruoris Arterias Cybeles.* Notre poète aurait-il pris *arterias* premier mot du vers, et probablement écrit dans le ms. avec une majuscule, pour un nom d'homme? — Str. 1217 *Mega* = *Metha* G. V 95. — Str. 1225 *Rennon* = *Rhemnon Arabites* G. V 133. — Str. 1228 *Non podien dar cueta los fados contadores,* lisez *cuenta.* — Str. 1244 *don Sidios* = (*Memnonides*) *Phydias* G. V 189. — Dans G. Phydias est tué par *Hephaestio.* Il se pourrait bien que le vers 2 de la str. 1247 contînt ce nom : *a estaio* ne donne pas de sens. Je lirais : *Ovol Hephestio de travierso a exir.* — Str. 1249 *A Dario e a Dispana deliurólos privado.* Le passage correspondant de G. porte : *Fertur temone supino Afer Aristomenes, pedibusque attritus equinis Occubuit Lysias.* — *Melon* = *Amilon* G. V 267. — 1250 *Cenus, Eumeniges* = *Coenus, Eumenides.* G. V 270. — 1262. L'allusion à S. Maurice se trouve dans G. V 313. — 1236 = G. V 350 ss. — 1268. Cf. G. V 370

ss. Il n'y a chez ce dernier aucun guerrier du nom de *Çytus*, aussi faut-il corriger dans le vers : *Mas Çyto de su grado bien vengado morie* le mot *Çyto* en *cedo* (*cito*). — 1270 *De Symacus*, lisez *Lysimacus*, cf. G. V 373. — L'hésitation de Darius à rompre le pont du Lycus (str. 1273 ss.) est racontée par G. plus haut v. 319 ss. — Str. 1280 ss. Discours de Darius = G. V 385 ss.

A l'occasion de l'arrivée d'Alexandre à Babylone, le poète s'abandonne à une longue digression sur les nombreuses merveilles de cette ville. Naturellement le passage de G. consacré à ce sujet n'a pas pu lui suffire, il a dû chercher ailleurs la matière de ses vers. Il serait difficile de déterminer exactement les sources des différents passages de cette description. C'était là un sujet très-goûté par les poètes du moyen-âge dont on pourrait comparer plusieurs versions. M. de Puymaigre (*Anc. poètes cast.* I, 335) a cité la description de Babylone de *Floire et Blanceflor* (éd. Du Méril p. 63 ss.) qui a en effet de grands rapports avec la nôtre ; cf. par ex. ce qui y est dit du *vergié de Babylone* (p. 73) : *Poivre, canele et garingal, Encens, girofle et citoual, Et des autres espisses assez I a qui flairent moult soués. Il n'a home, mon essient, Entre Orient et Occident Qui ens est et sent les odors E des espisses et des flors, Et des oisiaus oïst les sons, Et haut et bas les gresillons, Por la doucor li est avis Des sons qu'il est en paradis*, avec les str. 1301, 1302. — Avec la str. 1306 commence une sorte de lapidaire emprunté, comme le dit le poète lui-même, à Isidore de Séville. L'Euphrate était considéré par les auteurs du moyen-âge comme contenant dans son lit toutes espèces de pierres précieuses. Voy. par ex. *Fl. et Bl.* p. 73. Les noms des diverses pierres sont souvent très-corrompus dans le texte espagnol ; nous donnons ici les correspondants latins d'après le liv. XVI des *Etymolog.* d'Isidore :

1307 *Esmaragde* = *Smaragdus*. — *Iaspis*, la vertu de contre-poison n'est pas mentionnée dans Isidore. — 1308 *Garnate* = *Gagates* — *Magnera* = *Magnes* ; *que son unas pieras calientes, calientes* est une répétition fautive du vers 1. Isidore dit : *Est autem colore ferrugineus*. — 1309 *Adiamant* = *Adamas*. — *Estopaçio* = *Topazion*. — 1310 *Galuca* = *Callaica*. — *Melozio* = *Molochites*. — 1311 *Piedra del ydropico* = *Heliotriopium*. — 1312 *Sagita* = *Sagda*. — *Sagita que las nuves faz a ssy venir*. Lisez : *naves*, cf. Isidore *naves e profundo petat* etc. — *Coral* = *Corallium*. — 1313 *Yaçeto* = *Hyacinthus*. — 1315 *Peorus* = *Paederos*. — 1316 *Esteru* = *Asterites*. — *Esteru es poquiella mas maor que es vyeia* est ridicule ; lisez : *mas maor que erveja* (auj. *ervilla*), grain d'ers. — 1317 *Calatides* = *Galactides*. — 1318 *Galaçio* = *Chalazias*. — 1319 *Solgoma* = *Solis gemma*. — *Solmites* = *Selenites*. — 1320 *En medio es longuiela piedra muy preçiada*. Au milieu de quoi ? Corr. : *Cinedia es longuiela* etc. Cf. Isidore : *Cinaedia invenitur in cerebro piscis ejusdem nominis candida et oblonga* (*longuiela*). — 1321 *Adat* = *Achates*.

— 1322 *Absinto* = *Apsyctos*. — 1323 *Santira dionisia* = *Dionysia*. — 1324 *Escontalides*=*Hexecontalithus*. — 1325 *Griz*, lisez *Iris*. *Nam sub tecto percussa sole species et colores arcus celestis in proximos parietes emittit*. — *Asbrion* = *Astrios*. — 1326 *Empotria* = *Alectria*. — 1327 *Androz* = *Enhydros*.

Le contenu des str. 1331-1341 suit en général les autres descriptions de Babylone, par ex. celle de *Floire et Blanceflor*. LT. p. 392 v. 25 ss. dit à ce sujet : *Babilone fut plaine desi ens es celiers*. . . . . *Et si est bien garnie de vignes, de vregiers*; *Grant plenté ont de miel et d'ole d'oliviers*; *De pain, de vin, de cars fu li païs pleniers*; v. 37 ss. : *Babilone fu plaine de vin et de froment, Et de toute vitalle qui a cors d'ome apent*.

La digression sur la tour de Babel (str. 1343-1368) était tout indiquée; G. V 437 y fait du reste allusion.

La description des murailles de Babylone et de la tour merveilleuse a plusieurs points de contact avec celle de *Floire et Bl.* p. 63-65, et aussi avec celle du palais du prêtre Jean (voy. l'*Epistola presb. Johannis* dans G. Oppert *Der Presbyter Johannes* etc. Berlin 1870 p. 175, 176; cf. par ex. la str. 1368 avec le passage, p. 176, sur les miroirs magiques).

A la str. 1373 le poète reprend G. V 453 ss.

Str. 1392 *Pero con cuya fija Moyses fue casado Ovo a Moysen este conseio dado*. Je ne vois pas quel est le sens de ces vers qui semblent tout-à-fait corrompus. — Str. 1401 *Usion* = *Uxiae* G. VI, 66. — Str. 1402 *Metades* = *Madates* G. VI, 68. — Str. 1433 ss. = G. VI, 145 ss. — Str. 1434. Janer a bien fait de rétablir *sarranos* (Sanchez donne *Sarranos*) ; ce mot n'est point un nom de peuple, mais une forme de l'adj. *serrano* montagnard, cf. G. VI, 150 ss. — Str. 1440 *Atexon* = *Araxes* G. VI. 162. — Str. 1452 *Eutiçio* = *Euctemon* G. VI, 218. — Str. 1463 *Fue luego en pie reçens Eutiçio çelado*. « *Recenseutiçio*, esto es un nuevo Eutiçio, un hombre que habló contra Eutiçio (!). » Sanchez. Il faut lire : *Fue luego en pie Teceus, Eutiçio calado*, cf. G. VI, 263 : *Hactenus Euctemon, cui sic oriundus Athenis Theseus obiecit*. — Str. 1478 *Deçedio pora Yndia*, lisez *pora Media*. — Str. 1479 *Dário en este comedio muy desbaratado, Ca era enna bataia con poca gente llegado Çibdat de grant preçio valia un contado* etc. Ces derniers mots indiquent clairement qu'il a été question plus haut d'une ville. Corrigez donc *enna bataia* en *en Ecbatana*, cf. G. VI, 302 : *Sed iam Belides Ecbatana venerat urbem*. — Str. 1480 *braccos*, lisez *Bactros*, cf. G. VI, 304 *Bactrorum fines*. — Str. 1505 *Atabacus* = *Artabazus* G. VI, 374. — Str. 1508 *en mala tesura* lis. : *en mala traversura*. — Str. 1524 *Padron* = *Patron* G. VI, 490. — Str. 1540 ss. = G. VII, 14 ss. — Str. 1558 *Que era en Bractea Dario sa çertera*. — Lisez : *cosa çertera*. — Str. 1560 *pora Bractea entrar*, corr. *Ecbatana*, cf. G. VII, 93 ss. — Str. 1564 *Contégelo*, lisez : *contógelo*. — Str.

1585 *Seguben* doit répondre à *Brocubelus* G. VII, 138. — Str. 1604 *Poltractus* = *Polystratus* G. VII, 246. — Dans G. Darius n'a pas encore expiré lorsqu'Alexandre le retrouve. Il s'entretient avec ce dernier, voy. v. 255 ss.

Les str. 1624-1627 sont un développement de G. VII, 373 ss.

Description du tombeau de Darius (str. 1629-1641) = G. VII, 379 ss.

Str. 1633 *Riegala Egipto* etc. lisez : *Nilo riega Egipto*, cf. G. VII, 405. — *Armafil es en Iudea*, lisez : *India*, cf. G. VII, 406 : *Indos ditat ebur.* — Str. 1636. *Cuemo son Lombardos orguyosos varones.* La véritable épithète des Lombards est donnée plus bas (*Lombardos cobdiçiosos*) ; il faut lire ici *Normanos*, cf. G. VII, 412 : *Arthuro Britones, solito Normannia fastu : Anglia blanditur, Ligures amor urit habendi.* — Str. 1637. Les deux derniers vers de cette str. sont tout à fait corrompus. Je crois qu'on a eu tort de vouloir en tirer parti pour dater le poëme : il faudrait pour cela qu'ils fussent corrects. Si la date donnée ici était en chiffres, on pourrait essayer de corriger, mais telle qu'elle est, en lettres, il n'est guère possible d'arriver à un résultat certain. Les vers de G. qui ont amené ceux de notre poème sont (VII, 427 ss.) : *Humani generis a conditione notavit Usque triumphantis ad bellica tempora Magni In summa annorum bis milia bina leguntur, Bisque quadringenti decies sex bisque quaterni.*

La str. 1639 est une reproduction incorrecte des vers de G. VII 423, 424 : *Hic situs est typicus aries, duo cornua cuius Fregit Alexander totius malleus orbis.*

Digression morale (str. 1643-1668). Le poète indique que toutes les joies de ce monde sont passagères, qu'il faut penser à la mort, etc. ; puis il expose les vices propres aux diverses classes de la société. Rien de tout cela n'est original ; nous avons déjà dit plus haut que cette digression ne doit être considérée que comme une formule qui correspond à ce qu'on a nommé dans la littérature française du moyen-âge des *dits sur les états du monde*. Les diverses versions de cette sorte de satire morale remontent sans aucun doute à une source latine, probablement à un poème rythmique du XII^e^ siècle. E. Du Méril (*Poésies popul. lat. du moyen âge* p. 128) en a publié un qui est au moins de cette époque ; l'ordre dans lequel s'y succèdent les *états* est encore assez lâche, tandis qu'on le trouve déterminé avec précision dès le XIII^e^ siècle. Dans les textes de cette époque, la satire est dirigée d'abord contre le pape et tous les ordres du clergé en suivant la hiérarchie, puis contre tous les *états* laïques en commençant par les plus puissants et en finissant par les plus humbles. Naturellement les poètes en langue vulgaire ont à leur gré étendu ou restreint la série de ces types. Ainsi Matfre Ermengaud dans son *Breviari d'amor* (voy. v. 17268 ss., cf. Introduction p. LXVII ss.) ne dit rien du clergé, tandis qu'il s'étend beaucoup sur les vices des

laïques. D'autres ont pris le texte traditionnel pour thème et l'ont développé à leur manière (voy. p. ex. *Le besant de Dieu* de Guillaume de Normandie éd. E. Martin v. 573 à 1166; quelques traits de ce passage sont empruntés, comme l'indique l'éditeur, au traité d'Innocent III *De miseria conditionis humanae*, voy. p. XVII). La version de notre poème dont nous ne saurions du reste indiquer la source directe n'a rien de saillant. Nous avons seulement cru devoir signaler plus haut le vers 1 de la str. 1662 qui prouve, ce qu'on était d'ailleurs pleinement autorisé à admettre, que notre poète appartenait aux *ordres inférieurs* du clergé.

Str. 1669 reprend avec G. VII, 431 ss.

Str. 1674 *De la mi grant forçia* etc., lis. *Toda la mi gr.* — Str. 1684 *Contat que nos non tenemos*, supprimez le *non*. — Str. 1699 *Un ricome* etc., il s'agit de *Bagoas*, voy. G. VIII, 7. — Str. 1701 *Calectrix* = *Thalestris* G. VIII, 9. Il y a dans ce passage des détails qui n'ont pas pu être pris à G. La str. 1703 est tout à fait conforme à ce qu'on lit dans LP. f° 39 v° : *Viri nostri non habent nobiscum habitationem comunem sed ultra fluvium consistunt. Annuales tamen celebramus festivitates ultra fluvium ubi cum viris nostris diebus .xxx. morantes delectationem Veneris exercemus. Si vero mulier concipiens peperit masculum servat eum mater sua usque in annos .vij.; deinde ipsum patri suo transmittit, si autem femina fuerit nostris moribus enutritur.*

Str. 1705 reprend avec G. VIII, 16 ss. — Le portrait de Calectrix (1711-1717) est plus détaillé que dans G.

Il faut remarquer ici que la faute *Calectrix* pour *Thalestris* est commune au ms. Osuna et à celui dont s'est servi Gamez (voy. le *Victorial* p. 134 de la trad.) — Str. 1750 *Pero al regno de Ceçilia nol avie sabor*. Il faut lire *Scythia* pour *Ceçilia*, de même qu'aux str. 1752, 1754, 1780. Je serais porté à corriger dans cette même str. *nol avie sabor* en *avie mucho sabor*, cf. G. VIII, 358 : *At Macedo dudum sitienti pectore regnum Affectans Scythiae* etc. — 1752. *Africa e Asia hy fazen partiçion*, lisez *Europa e Asia*.

Le récit de l'ambassade des Scythes (str. 1754-1778) est pris à G. VIII, 371 ss.

Str. 1781 *Cyros*, lisez : *Cytos*.

Courte digression du poète (str. 1788-1792).

Str. 1790 *Caen en el serano las bonas roçïadas*. Sanchez et Janer proposent la correction *verano*, je n'en vois pas l'utilité. Le poète a dit (str. 1788) qu'on était en mai, il n'avait donc pas de raison pour reparler plus loin du printemps. Je garde *serano* pour *sereno* qui donne un bon sens.

Le mariage d'Alexandre avec Rasena, fille de Darius (str. 1793 ss.) n'est pas dans G.; cet épisode a été emprunté à LP. f° 36 : *Alio vero die sedit A. pro tribunali in throno aureo coronatus et iuxta pre-*

ceptum Darii imperatoris iussit Roxonem (sic) *filiam eius ante suam presentiam advenire*, etc.

Envoi de lettres en Grèce (str. 1802 ss.), cf. LP. ibid. : *Deinde scripsit Olympiadi matri sue epistolam et Aristoteli preceptori suo de inumerabilibus preliis et angustiis que in Persida passus erat et de multis divitiis quas invenerat in eadem. Item scripsit eis ut per .viii. dies colerent nuptias pro Roxone* (sic) *filia Darii quam acceperat in uxorem.*

Str. 1808 reprend avec G. liv. IX, 3 ss.

Clitos e Ardofilo = *Clitus, Hermolaus* G. IX, 4. — Str. 1824 *Adapis* = *Hydaspes* G. IX, 53. — Str. 1832 *Non fazie el uno tan poquiello de gesto Que dixies el otro : non in die festo ;* ces derniers mots n'ont aucun sens ; on s'attendrait à quelque chose comme : *non me digas mas d'esto.* Str. 1838 *podervos nos onrrar*, lisez : *podermos* pour *podremos.* — Str. 1843 *Redrólo*, lisez *redrólos.* — Str. 1847 *Antigonus* = *Andromachus* G. IX, 121. — Str. 1871 *O y del porfioso que ovo a osmar.* Sanchez comprend : *O hi del porfioso*, lisez *Oyd el.* — Il y a dans cette str. une faute singulière : il s'agit d'un stratagème inventé par Alex. pour tromper la vigilance de Porus ; il fait habiller de ses vêtements royaux un de ses soldats, lui fait occuper son poste habituel et se dérobe pendant ce temps. Ce guerrier se nomme *Attalus* dans G. IX 153 ss., aussi faut-il corriger le vers 3 *Mandó fer atalaya do el solia andar* en *Mandó estar Attalus do el solia andar. Estar* a été mis pour *ser* seulement à cause du vers, car l'emploi de *ser* avec le sens de *estar* est constant dans les anciens textes. — Str. 1872, même faute au v. 3, lisez : *Mas tanbien se sabia Attalus componer* ; au v. 2 on a correctement *atalaya*, de là la méprise. L'article *lo* du vers 4 aurait dû mettre les éditeurs sur la trace de l'erreur. — Str. 1887 *don Ulcos* = *Hiulcon* G. IX, 198. — Str. 1893 *Estor e Polidamus* = *Ariston, Polydamas* G. IX, 208. — Str. 1894 *Rubicus e Aristomenus* = *Rubricus* G. IX, 210. *Aristomenus*, autre corruption de *Ariston.* — Str. 1895 *Cuydos Apolidamus a Indateus ferir* corr. : *Cuydos a Polidamus Candaceus ferir*, cf. G. IX, 211 *Polydamanta ratus prolixo evertere conto Candaces. — Mas ovo un griego cantos de cuesta a ynxir, Traversolo de cuesta onde ovo a morir.* Le premier vers est trop long, de plus *ynxir* (auj. *henchir* de *implere*) paraît fautif. On pourrait lire : *Mas ovo un griego de cuesta a iuñir, Traversólo dun canto onde ovo a morir.* Sur l'emploi de *iuñir*, voy. str. 1247 ; cependant *iuñir de cuesta* n'est guère admissible (arriver de côté), ensuite on trouve (str. 2042) : *travessólo de cuesta.* Il faudrait donc peut-être maintenir *de cuesta* au v. 4 et chercher une expression pour le v. 3 qui unirait *cantos* à un verbe signifiant lancer.

Le stratagème d'Alexandre pour triompher des éléphants (str. 1904 ss.) n'est pas dans G. Il se retrouve dans LP. f° 38 v° : *Cum igitur A. sapienter de hostibus cogitasset, fecit statuas aureas plurimas fabricari et eas jussit in ignem mitti* etc.

Str. 1926 *Traxillo* = *Taxilis* G. IX, 270.

Le poète remarque lui-même (str. 1935-1936) que G. ne lui suffit plus ici. En effet il est fort peu parlé dans ce dernier des merveilles de l'Inde et de ses monstres, et tout cela notre poète ne pouvait le passer sous silence. Voyons d'abord l'expédition d'Alex. aux monts Caspiens et le châtiment de Gog et Magog (ici les Juifs seulement). — Sur l'origine et le développement de la légende relative à ces peuples fabuleux qui s'est formée dans le sein du judaïsme, on peut consulter le travail de Max Uhlemann, *Ueber Gog und Magog* (*Zeitschrift f. wissenschaft. Theologie* V, 265 ss.) et H. Vogelstein *Adnotationes quaedam ex litteris orientalibus petitae ad fabulas quae de Alexandro M. circumferuntur*. Vratislaviae 1865, p. 27 ss. Il est question dans deux rédactions du Pseudo Callisthènes B et C. (voy. éd. Müller p. 139, cf. Uhlemann l. c. p. 267) d'un certain nombre de peuples qu'Alex. enferme au moyen de portes de fer dans l'extrême nord et sépare ainsi du reste du monde. Cette légende a passé dans LP. (f° 64 v°): elle avait du reste été répandue en Occident longtemps avant la rédaction de ce dernier ouvrage par des historiens tels que Josèphe, Procope, etc. voy. Uhlemann l. c. p. 267. Nous la retrouvons bien entendu dans LT. (voy. p. 300 et 312), avec cette particularité que les portes de fer ont été remplacées par un ciment de chaux et de mortier qui sert à boucher les passages des montagnes au milieu desquelles Gog et Magog doivent attendre la venue de l'Antechrist. On sent dans cette version le souvenir du ch. XXXVIII et XXXIX d'Ezéchiel et du ch. XX, vers. 7 et 8 de l'Apocalypse. C'est également de ces dernières prophéties que procède un texte inepte intitulé : « *De rebus quae ab initio mundi... contingere debent, revelationes per paraphras in translatae* attribué à tort à Methodius. Au ch. : *Quomodo Alexander magnus Gog et Magog propter eorum turpitudinem in Caspiis montibus incluserit* on lit ce passage qui a beaucoup de rapport avec les str. 1950 ss. de notre poëme : *Haec vero universa contemplatus Alexander magnus ab eis immunditer et sceleriter fieri, timens ne quando exilientes in terram sanctam et illam contaminent a pollutionibus et iniquissimis affectionibus, deprecatus est Dominum Deum ut coniungeret montes, et praecipiens congregavit eos omnesque mulieres eorum et eduxit eos de terra orientali et conclusit... Continuo ergo supplicatus est Dominum Deum Alexander, et exaudivit eius obsecrationes, et praecepit Dominus Deus duobus montibus quibus est vocabulum Ubera aquilonis, et adiuncti poximaverunt ad invicem usque ad duodecim cubitos* etc. [1]. Maintenant pourquoi les Juifs ont-ils pris dans notre texte la place de Gog et Magog ? Il faut peut-être voir l'origine de cette confusion dans une

1. *Maxima bibliotheca vet. patrum*, Lugduni 1677, t. III, 729. — C'est également du pseudo Methodius que Rudolf von Ems a tiré l'épisode de Gog et Magog de son *Alexandre* (encore inédit), voy. Gervinus *Geschichte der deutschen Dichtung* II, 72 ss.

fausse interprétation des passages d'Ezéchiel où Gog, le prince de Magog, est représenté comme devant combattre Israël ; la haine des hommes du moyen-âge pour les Juifs (qui est nettement indiquée dans notre poème str. 1941 ss.) aura conduit à unir les deux peuples dans une même malédiction. Du reste cette assimilation des Juifs à Gog et Magog se retrouve aussi dans les voyages de Mandeville, dans le *Pecorone* (voy. Græsse *Sagenkreise* p. 449, Weissmann l. c. II, 463 ss. et Liebrecht *Gervasius von Tilbury* p. 96).

La description du palais de Porus (str. 1955-1979) est prise soit à l'*Epistola de situ Indiae* elle-même, soit à une rédaction de LP. qui a emprunté à ce dernier texte le récit des merveilles de l'Inde. Ce passage dans LP. ms. 8514 f° 39 ss. n'offre que peu de variantes avec le texte de l'*Epistola* ms. 6121 f° 40 ss. Notre poète paraît du reste avoir développé à sa manière certaines parties, par ex. les str. 1966, 1967 sur les différentes espèces de raisins qui pendent aux colonnes du palais. Peut-être doit-on considérer le passage de LP.: *Hec aves quociens-cumque volebat Porus melodificantes secundum suam naturam per artem musicam concinebant* comme la source des str. 1972, 1973. Le texte de LT. p. 274 est très-différent.

Poursuite de Porus, bêtes merveilleuses de l'Inde, etc. (Str. 1980 ss.). Ce passage est emprunté à LP.

Str. 1981 *Ovo una varronta çertera a levar, Dixo que lo podrie en Bractea fallar.* LP. fol. 40 v° : *Eo tempore nuntiatum est Alexandro quod Porus rex Indorum erat in Bactracen,* etc. — Str. 1989 *Çoyllus*, dans LP. *Çaphrius.* Str. 1988, cf. LP. f° 41 : *alii ad tantam necessitatem pervenerunt quod orinam propriam pitisabant.* — Str. 1993 *Ovorion por ventura un omne a fallar, Mostroles una fuente en un fuerte logar.* Cf. LP. fol. 41 : *Insuper propter nimiam serpentium multitudinem eos armatos incedere oportebat quod maxima erat illis angustia et tormentum. A. igitur ripam prenominati fluminis subsecutus... pervenit cum suo exercitu ad castellum quod erat in medietate fluminis constitutum* etc. Il n'est toutefois pas dit dans LP. que la source fût gardée par des serpents, il n'y est pas question non plus du stratagème d'Alex. pour éviter les morsures de ces reptiles (str. 1996-2000). LT. p. 279 ne dit rien à cet égard. — Les str. 2001, 2002 répondent à LP. f° 41 : *Alia die venerunt ad fluvium cuius rippe erant calamis groxis... plene... Erat enim ipsa aqua amara nimis ut eleborum.* — Str. 2017, cf. LP.: *Deinde venit super eos bestia mire magnitudinis fortior elefante et erat similis equo. Caput eius erat nigrum et in fronte ipsius tria cornua erant innata* etc. Le texte de l'*Epistola* (ms. 6121 f° 47) est presque identique.

Le combat singulier de Porus et d'Alexandre (str. 2027 ss.) est encore emprunté à LP. f° 43 ss. ; toutefois les vers de G. n'étaient pas sortis de la mémoire de notre poète, car il fait (str. 2031) une allusion à *Taxiello*, qui est évidemment le même personnage qu'il a déjà

fait mourir à la str. 1928, c'est-à-dire *Taxilis* frère de Porus, voy. G. IX, 270.

A partir de la str. 2045, notre auteur reprend décidément G. IX, 291 ss.

Str. 2054. *Subdracana* = *gens Sudracarum* G. IX, 342, — Str. 2074 *Thimeus* = G. IX, 432 *Timaeus*; *Pencostes* = *Peucestes*, ibid. 427; *Leonatus* = *Leonnatus* G. IX 433 ; — *Astrion* = *Aristonus* G. IX ibid. — Str. 2086 *Aristobolus* = *Critobulus* G. IX, 456. — Str. 2104 *Abisono* = *Abisaris* G. IX. 508. — Str. 2116 *Clateus* = *Craterus* G. IX 513.

Descente d'Alexandre au fond de la mer (str. 2141 ss.). A propos des deux vers *Unas facianas suelen las gentes retraer, Non iaz en escrito (e) es grave de creer*, F. Wolf remarque (*Studien* etc. p. 75 note): « L'auteur semble ici faire expressément allusion à une tradition populaire orale, toutefois cette légende a été recueillie par quelques-unes des versions grecques et latines que nous avons énumérées plus haut, ainsi que par la plupart des poètes, notamment par Alexandre de Paris. » Le fait précisément que cette histoire se retrouve dans presque tous les textes dérivés du Pseudo Callisthènes empêche de voir dans les vers de notre poème l'écho d'une tradition populaire orale. Nous avons affaire ici à une légende qui s'est répandue en Occident par la tradition littéraire, non par la tradition orale. On la retrouve également dans une compilation de préceptes moraux du XIVe s., les *Castigos é documentos del rey don Sancho* (éd. Gayangos p. 153, col. 1) : « *e dice* (*Alex.*) *que tan acucioso fué el en buscar la natura de todas las cosas, que se metió en la mar en un tonel de vidrio, porque podiesse saber las naturas de los peces e metió consiguo un gallo que lo certificase de las horas. E alli apriso de echar celadas á los enemigos asi como las echan los peces los unos á los otros.* » Ce passage de notre poème a été plutôt emprunté à LT p. 260 ss. qu'à LP. fo 59 vo. Un détail de la str. 2142 : *Fizo cuba de vidrio con puntos bien çerrados Metios en ella dentro con dos de sus criados* manque dans LP.; LT p. 261 dit : *Faites moi .j. vasiel de voire, je vous proi, Si grant que largement bien i puisent il troi. . . . . Quant il fu entrés ens et li doi damoisiel*, etc. De plus les réflexions suggérées par le fait que les grands poissons mangent les petits manquent également dans LP., tandis qu'elles se retrouvent dans LT p. 263 ss.

Nous revenons avec la str. 2160 au dernier livre de G. dont les 250 premiers vers sont consacrés à la conspiration de la Nature contre Alexandre : elle descend aux enfers pour obtenir la condamnation du conquérant. Le poète espagnol n'a pas hésité à s'inspirer de cette poésie allégorique, il lui donne toutefois une tournure plus chrétienne en y mêlant de nombreuses allusions à la Bible et en multipliant les réflexions morales.

Sanchez a déjà corrigé plusieurs formes corrompues de noms propres qui se sont glissées dans le ms. Osuna. Ainsi str. 2229 *muerte de Lote*, lisez *muger de L.* — Str. 2226 *Que tornó nombre en piedra por dolor*, lisez : *Niobe* pour *nombre*, et dans la même str. *Phyllis* p. *Felix*. Il faut corriger aussi str. 2218 *Loth* en *Noe*.

Nous trouvons plus loin (str. 2197-2201) le conte de l'envieux et du convoiteux. M. de Puymaigre a déjà indiqué, sinon la source, du moins une forme parallèle de notre version, le fabliau de Jean de Boves. Le poème moral intitulé *Les enseignemens Trebor* contient aussi ce conte (voy. *Hist. littéraire de la France* XXIII, 236, où l'on a cité d'autres versions). Il se retrouve encore dans le *Libro de los exemplos* (n° CXLVI, éd. Gayangos). Sur les sources latines voy. H. Kurz, *Esopus* von Burkhard Waldis, Leipzig 1862, tome II, p. 81 (des notes).

Str. 2252 *Dizen que yaze Tyçio en essa confradaria Al que comen yutres doze vezes nel dia. Yutres* doit être lu *vuytres* (vautours) ; il ne s'agit donc pas de Thésée comme le croit Sanchez, mais de Prométhée.

Le poète revient à l'histoire d'Alexandre (str. 2294 ss. = G. X 168 ss.) ; mais avant de raconter la mort de son héros, il éprouve le besoin de parler encore de quelques-unes de ses aventures merveilleuses qu'il emprunte soit à l'*Epistola de situ Indiae*, soit à un texte du *Liber de preliis*.

D'abord les hommes velus (str. 2308-2310), cf. LP. f° 46 où il est question de femmes *habentes barbas usque ad mammas et capita plana, et vestibus pelitiis opertabantur. Quas insecuti Macedones aliquot ceperunt ex illis, quas cum vidisset A. iussit secundum indicam linguam interrogari qualiter in silvis viverent* etc.

Le phénix (str. 2311-2312). Il en est question dans LP. f° 58.

Le voyage aux arbres du soleil et de la lune (str. 2313-2330) est encore emprunté aux textes latins, voy. LP. f° 57. La version de LT. p. 338 est très-différente.

Str. 2320 *Mas se yr quisieres en esta romeria Mester ha que seades limpia de terçer dia*, lisez *quisierdes* et *limpios*.

Voyage d'Alexandre dans les airs tirés par des griffons (str. 2332-2343). Le commencement au moins paraît plus conforme à LT. p. 386 qu'à LP. Par ex. *Fezo fazer una capa de coyro muy sovado... Iuntaronla los Griegos con un firme filado.* Cf. LT. p. 386 : *Faites moi une chambre... De cuir envolepé, noviel soient et cru; A claus et atacies et englues a glu*, tandis que LP. dit seulement : *Praecepit currum mirabilem fabricari et alligari catenis ferreis.*

La str. 2351 nous ramène à G. X 216 ss. ; (nous avons déjà parlé plus haut de la str. 2358). — Tout le récit de la réception à Babylone des divers peuples qui viennent rendre hommage à Alexandre est inspiré par G. ; mais le poète espagnol a naturellement aussi développé à sa

manière, il nous donne entre autres une description de la tente d'Alex. qui tient 55 strophes (str. 2376-2430) qui est assez conforme à celle qu'on lit dans LT. p. 53 ss.; mais l'espagnol a été plus scrupuleux: ainsi, tandis que LT se borne à dire : *or porés oïr de dehors la fierté (du tref)... Li .xij. mois de l'an i sont tout devisé*, notre poète décrit les occupations de chaque mois. Ces sortes de descriptions, dont il serait facile de citer d'autres exemples (voy. par ex. celle du *Breviari d'amor* v. 6564 ss.), pourraient servir de légende aux miniatures des livres d'heures, ou aux gravures de nos almanachs et de nos calendriers populaires.

Str. 2401. Le vers 2 est évidemment altéré, mais je n'ai pas réussi à trouver une correction tant soit peu satisfaisante; le *Brev.* dit seulement : *Per so depenh hom novembre En lo boscatge porcx gardan A la pastura de la glan.* — Str. 2440 *Que como fuertes signos ovo en el naçer Viron a la muerte fortes apareçer*, cf. G. X, 341 ss. Le poète espagnol qui a déjà parlé de ces signes à propos de la naissance d'A. ne les répète pas ici.

La mort et le testament d'Alexandre sont racontés avec trop peu de détails dans G. Notre auteur s'est surtout inspiré de LT. p. 508 ss. La version de LP. a également laissé quelques traces, par ex. str. 2446 ss. C'est le fils d'Antipater nommé *Jobas* qui présente ici la coupe empoisonnée à Alex., il en est de même dans LP. f° 68 v° qui a également la leçon *Jobas*, tandis que les mss. de Bamberg et de Munich donnent *Yolus* (*Iollas* dans Quinte-Curce). — Dans LT. c'est Antipater lui-même qui donne le poison.

Le discours d'Alexandre à ses compagnons (str. 2458 ss.) est en général conforme à ce qui se lit dans LT. p. 509 ss.

Partage de l'empire (str. 2470 ss. = LT p. 511 ss. et LP. f° 69 v°). — Certains détails de ce dernier texte que nous retrouvons dans le nôtre manquent dans LT. Ainsi (str. 2472, 2473) *Simon myo notario..... Dote Capadoçia regno grande complido*, cf. LP. : *Simeon notarius meus Capadotie et Peflagonie* (sic) *imperet.*

Str. 2474. *Al mio Antypater mando toda Ceçilia*, lisez *Celiçia*, cf. LP.: *Antipater genitor eorum Ciliciae sit dominus.* — *A Jobas cazador fastal rio de Libia*, lisez : *A Jobas y Cassandre* etc., cf. LP. *Cassander et Jobas teneant usque ad fluvium qui dicitur sol.*

D'autre part il n'est pas question dans LP. de Perdiccas (cf. str. 2470) tandis que LT. p. 511 lui consacre plusieurs vers. Les plaintes des compagnons d'Alex. et de sa femme *Rasena* (*Resones* dans LT.) sont beaucoup moins développées que dans LT., bien qu'elles semblent avoir été empruntées à ce dernier texte.

Nous n'avons pas parlé encore de deux morceaux en prose qui ont été intercalés dans le ms. Osuna entre les str. 2468 et 2469; ce sont deux lettres écrites par Alexandre à sa mère, pour la consoler et l'exhorter à ne pas s'abandonner à la douleur que devait lui causer la nouvelle de

la mort de son fils. M. Zacher s'est occupé de ces deux lettres dans son *Pseudocallisthenes* p. 177 ss. Il a montré qu'elles provenaient de l'ouvrage arabe de Honein ben Ishak intitulé *Sentences morales des anciens philosophes*, connu surtout par la traduction hébraïque faite par Jehuda Al-Charisi de Lunel, qui vivait au commencement du XIII^e^ siècle. La troisième partie de cet ouvrage, divisée en douze chapitres, est relative à la mort d'Alexandre et contient deux lettres de ce dernier à sa mère. Une traduction allemande[1] de cette partie du livre de Honein permit à M. Zacher de comparer la version hébraïque de ces lettres avec celle du poème espagnol; l'analogie frappante qu'elles présentent l'amena assez naturellement à attribuer à notre auteur l'emploi *direct* (*unmittelbare Benutzung*) d'une source orientale. L'origine orientale, d'ailleurs incontestable, de ces lettres avait déjà été soupçonnée par F. Wolf (l. c. p. 80 note), mais ce savant, qui ne connaissait pas encore la version de Honein, ne se risqua pas à l'affirmer explicitement. — Avant d'examiner les travaux qui ont jeté un nouveau jour sur la question, nous devons observer que les jugements portés sur ces lettres, même par les savants qui en avaient reconnu l'origine orientale, étaient loin d'être justifiés. F. Wolf par ex. (l. c. p. 79) les trouvait surtout intéressantes parce qu'il les considérait comme un des premiers monuments de la prose castillane. Sur quoi Wolf se fondait-il pour assigner à la langue de ces lettres un caractère particulièrement archaïque ? Je crois bien que le fait de les trouver intercalées dans un poème qu'il pensait avoir été composé vers 1282 l'avait porté à les croire contemporaines des premières œuvres en prose castillane, de celles d'Alphonse X ; mais n'aurait-il pas dû avant tout se demander s'il existait des motifs sérieux pour attribuer ces lettres à l'auteur du *Libro de Alexandre?* En fait il n'y en a pas. Ces lettres sont très-maladroitement placées dans le corps du poëme, puis elles sont en prose, et la raison qui aurait pu décider un poète capable de composer une œuvre de plus de dix mille vers à interrompre aussi brusquement son travail nous échappe complètement. Nous pouvons résumer maintenant les recherches faites sur cette question par M. Hermann Knust (voy. *Jahrbuch f. rom. Lit.* X, 131-148 ; 272-327; XI, 387-394 et les rectifications apportées pour ce qui concerne les sources par M. Gildemeister ibid. XII, 236-239 et surtout M. Steinschneider XII, 354 ss.)[2].

1. *Zur Alexander-Sage* von M. E. Stern. Wien 1861 8°. Cette traduction ne mérite pas, paraît-il, une grande confiance. Voy. Steinschneider *Jahrb. f. rom. Lit.* XII, 357.

2. Le travail de ce dernier savant est d'une très-grande importance, on regrette seulement son extrême concision. M. Steinschneider renvoie constamment à ses articles parus dans la *Hebraische Bibliographie*, recueil qui manque dans nos bibliothèques.

La première des lettres d'Alexandre (celle qui est intitulée : *Este es el testamento de Alexandre quando sopo que moririe del toxigo quel dioron a bever* etc.) se retrouve dans une compilation en castillan intitulée *Bocados de oro* (1re éd. Séville 1495) dont M. Knust a étudié trois mss., deux de l'Escurial et le troisième de la Bibl. nat. de Madrid (*Jahrb.* X, 131 ss.). C'est un recueil de *dits* et de *chastoiements* des anciens philosophes au nombre desquels se trouve Alexandre. Le chapitre qui le concerne est intitulé : *De los dichos e castigamientos de Alîxandre filosofo e sabio que fue rey de todo el mundo.* C'est dans cette partie que se trouve la première lettre d'Alex. à sa mère dont le texte ne diffère presqu'en rien de celui du *Libro de Alexandre.* M. Knust montre fort bien que cette lettre, qui est à sa place dans les *Bocados de oro*, ne peut pas avoir été empruntée par l'auteur de ce dernier texte au *Libro de Alexandre*; c'est évidemment l'inverse qui a eu lieu. Mais la seconde lettre ? Elle ne se trouve pas, il est vrai, dans les *Bocados de oro*, mais dans une autre compilation du même genre encore inédite qui porte le nom de *Poridad de las Poridades* et qui a été analysée avec grand soin par M. Knust (*Jahrb.* X, 303 ss.) d'après deux mss. de l'Escurial, l'un du commencement du XIVe siècle, l'autre du XVe [1]. Le ms. du XIVe s. L-III-2 (f° 31-32) donne la première lettre dont le titre et le texte concordent exactement avec celui de notre poème (*Este es el avenimiento de Alexandre quando sopo que morrie del tessico quel dieran a bever e de la carta que embiara a su madre quel mandava que non oviesse miedo e que se conortasse*), puis la seconde lettre avec l'intitulé : *Esta es la otra carta que embio Alexandre a su madre por tal de la conortar* (du f° 32-33 v°; voy. *Jahrb.* X p. 310). Cette dernière découverte de M. Knust achève de dissiper tous les doutes sur la valeur à attribuer à la présence de ces lettres dans le texte du *Libro de Alexandre* : elles n'ont point été directement traduites d'une source orientale par l'auteur du poème et n'ont avec ce dernier qu'une connexité purement fortuite. La popularité qu'elles avaient acquise, grâce à leur mérite littéraire très-réel, a conduit tout naturellement un scribe à les joindre, comme une sorte d'appendice, à l'œuvre poétique qui retraçait la vie entière du héros.

PASSAGE RELATIF A LA GUERRE DE TROIE.

La digression sur l'histoire de la guerre de Troie qui occupe dans le *Libro de Alexandre* les str. 299 à 716 a été amenée par les allusions

1. Sur les sources voy. Steinschneider *Jahrb.* XII, 366 ss.

aux principaux faits de cette guerre qui se lisent dans G. liv. I, v. 452 ss. Le poète castillan commence par paraphraser (str. 299-310) les vers 452 ss. de G.

La str. 304 est tout à fait corrompue, elle répond à G. I 458 ss. : *obiicitur fluviali consita ripae Populus Oenones, ubi moechi falce notata Scripta latent Paridis tenerique leguntur amores,* vers qui sont eux-mêmes pris à Ovide, *Héroïde* V, 20 ss. : *Saepe citos egi per iuga longa canes. Incisae servant a te mea nomina fagi, Et legor Oenone falce notata tua.* Il faut évidemment corriger le texte espagnol de la manière suivante : *Do escrivió Paris de viersos un bon par Quando ovo Oenone por Helena a dexar.* Au vers 2 il faut corriger *faular* en *fallar* « trouver ». Cette faute avait conduit Sanchez à lire *ariol* (lat. *hariolus*) pour *arvor*, mais ce dernier mot doit être conservé : il répond au *populus* et au *fagus* de Gautier et d'Ovide.

A la str. 311 le poète commence par les noces de Thétis et Pélée son récit de la guerre de Troie. Il n'a naturellement pas plus inventé ici qu'ailleurs, et l'examen le plus rapide de ce long passage montre que, loin d'avoir cherché l'originalité dans ce sujet si rebattu, il n'a fait qu'imiter ou reproduire plus ou moins adroitement les textes antérieurs qui se trouvaient à sa portée.

L'histoire troyenne a joui dans la littérature espagnole, de même que dans toutes les autres littératures du moyen-âge, de la plus grande faveur. A la vérité nous ne trouvons rien dans les chroniques nationales qui ressemble aux généalogies troyennes des Francs ou des Bretons : l'orgueil national a préféré dans cette circonstance les Grecs aux Troyens ; c'est ainsi qu'il fait passer Ulysse en Espagne et lui attribue la gloire d'avoir fondé Lisbonne (voy. la str. 234 de notre poème, où il faut lire avec Sanchez *Ulyses* pour *Achilles*, et Camoëns *Lus.* III, 57 ; VIII, 5). De toutes les légendes qui se rattachent à l'histoire troyenne, celle des amours de Didon et d'Enée paraît avoir été particulièrement goûtée par les Espagnols du moyen-âge, elle tient même une grande place dans le texte historique si important qu'on nomme à tort la *Crónica general*[1].

Quelles sont maintenant les sources qui ont pu être utilisées par notre poète, et en général par quelle voie l'histoire de la guerre de Troie a-t-elle pénétré dans la littérature vulgaire de l'Espagne ? M. Mussafia a essayé récemment d'établir une classification des différentes versions espa-

1. Voyez à ce sujet Riaño, *Discursos leidos ante la Acad. de la Hist.* Madrid 1869. La division de la compilation historique d'Alphonse X en *general e grand estoria* et en *coronica* ou *estoria de España* est la seule qui soit conforme aux mss. Le passage de ce texte qui a trait à l'histoire de Didon (voy. liv. I, ch. 47-57 éd. de Valladolid 1606) n'est du reste pas une tradition populaire comme ont paru l'admettre Wolf et Hoffmann (*Primavera y flor* etc. II, p. 11 note), mais procède directement de Justin, XVIII, 4-6, et du commentaire de Servius *ad Aen.*

gnoles de cette histoire d'après les quelques extraits de mss. donnés par M. Amador de los Rios dans son *Hist. crit. de la lit. esp.*, IV, 344-354[1]. Il ressort de son examen : 1° Que deux mss. (Escurial H. I, 6 et Osuna I. N, 16 galicien) en prose tous deux écrits en 1350 contiennent une traduction du poème de Benoît de Sainte-More (Beneyto de Santa-Maria) ; 2° que la version du célèbre grand chancelier de Castille, Pedro Lopez de Ayala (1332-1407) et la version catalane de Jacme Conesa de 1367 (Osuna, III, M. 2) sont des traductions du livre de Guido Colonna.

Avant de passer au texte imprimé de la *Crónica troyana* il nous reste quelques observations à joindre au travail de M. Mussafia. Gutierre Diaz de Gamez a fait dans son *Victorial* une série d'emprunts à une « *Conquête de Troie* » qu'il cite notamment liv. II, ch. XIX. Il lui a pris entre autres un long passage sur l'histoire de Brut et son origine troyenne qui diffère beaucoup, ainsi que l'ont déjà montré MM. de Circourt et de Puymaigre, du récit de Geoffroy de Monmouth, et par là de la *Crónica* imprimée qui suit assez exactement ce dernier auteur. Gamez se sera donc servi d'une version appartenant à l'un des mss. que nous ne connaissons point encore, et qui n'est pas celle du ms. Osuna, II, M. 25 (voy. Mussafia, p. 14) où il est question d'un roi Pandoro (*Como vinó Bruto á acorrer á los del castillo et como prendió á Pandoro rey de Grecia et lo desbaratô*), tandis que Gamez au passage correspondant ne connaît que « le roi Nestor de Grèce » (voy. la traduction citée p. 214 et la note). — Dans le *Nobiliario* du comte D. Pedro, bâtard du roi D. Diniz, se trouve un résumé très-court de l'histoire de Troie. On y lit entre autres : *E ouve hi* (à Troie) *grandes fazemdas e mortas* (l. *moitas*) *gramdes cavallarias assy como falla* NA SSA ESTOREA[2]. Par *sa estorea* D. Pedro pouvait entendre aussi bien le texte latin de Guido que l'une des versions vulgaires dont nous avons parlé. — Nous sommes d'ailleurs obligé pour le moment de nous contenter du texte imprimé de la *Crónica troyana*. Ce texte (dont nous n'avons vu que l'édition de Séville de 1545) divisé en quatre livres, débute par l'histoire de Saturne et de Jupiter (liv. I), puis viennent les deux premières prises de Troie, Jason et Médée, la Toison d'or, enfin Hercule dont les aventures en Espagne sont naturellement racontées en détail (liv. II); la troisième prise de Troie jusqu'à sa destruction (liv. III); Enée et Brut (liv. IV). M. Mussafia a montré que le compilateur espagnol suit très-exactement Guido partout où celui-ci est sa seule source, dans le cas contraire il l'abrége beaucoup.

---

1. Voy. *Ueber die spanischen Versionen der Historia Trojana*, Wien 1871.
2. Passage cité dans la *Bibliographia critica* I, 165 de A. Coelho, par M. Braga.

Quels sont les rapports de cette compilation, qui porte le nom de Delgado, avec les mss.? Et d'abord n'y a-t-il eu qu'une seule version livrée à l'impression ? Clemencin et Mendez (*Typografia esp.*, 2e éd. p. 184) citent une édition de Pampelune qu'ils croient appartenir aux dernières années du xve s. et qu'ils semblent distinguer de celle du compilateur Delgado publiée à Séville en 1509 et souvent réimprimée depuis lors (voy. Gayangos, *Catálogo de los libros de caballerias*). Mendez (l. c.) dit: « Acerca del autor ó traductor de esta chronica y sus varias reimpresiones se tratará en el tomo siguiente, en el 1533 (en Sevilla) que es la edicion que he manejado más a mi satisfaccion. Acaso esta de Pamplona estará pura, segun la traduccion de D. Pedro Lopez de Ayala que es la estimada y deseada del Mro Sarmiento, como se verá sobre la reimpresion Sevillana de 1509 » ; mais si l'on se reporte à ce que dit sur ce point Sarmiento (*Memorias para la hist. de la poesia*, p. 234) il semble évident que celui-ci n'avait dans son édition de 1509 rien qui ne fût conforme aux éditions postérieures. Il dit que Delgado « corrigió y emendó el estilo antiguo » (ce qui répond simplement à la mention finale de l'éd. de 1545 : « *Fenece la Crón. troy. nuevamente corregida y emendada* »), et ajoute « sin advertir que habia sido de Ayala, sino suponiendo que la version la habia hecho un estrangero. » Sarmiento savait que Ayala avait traduit une histoire troyenne et ne connaissait pas les autres versions mss. : de là l'identification de la version d'Ayala avec celle de Delgado. Je ne pense donc pas avec M. Mussafia que les éditeurs après la mort de Delgado (1535) aient supprimé un passage où celui-ci aurait expliqué en détail la part qu'il avait dans cette compilation: je crois qu'on peut identifier le texte de l'édition de Pampelune avec le texte de l'édition de Séville, et regarder Delgado comme l'auteur de cette compilation, dans laquelle il aura fait entrer une traduction de Guido qu'il aura complétée, selon le goût du jour, par les additions signalées ci-dessus. Mon assertion est confirmée par une mention de l'édition sans date de Pampelune dans le catalogue des livres de Ferdinand Colomb († 1539) (voy. l'*Ensayo de una bibl. española de libros raros* etc., II, col. 553), qui a échappé à M. Mussafia. La voici : « *Crónica troyana* en español, compuesta por Guido de Columna. Dividese en 4 partes y en 158 titulos epit. y num. Al principio está la tabla de las partes. El prologo : I « Era costumbre muy magnánimo. » El primer titulo : I « Muy cierto es que por el pecado. » El último : D. « Virgen nuestra señora. » Al fin está la tabla de los titulos en 5 fol., 2 col. Impr. en Pamplona por Arnalt Guillen de Brocar. Es en fo. 2 col. — Costó en Córdoba 136 mrs encuadernado. » Cette description est absolument d'accord avec le texte que nous avons sous les yeux (Sevilla 1545), sauf que ce dernier compte 159 chapitres. Pour déterminer avec précision les sources de Delgado il

faudrait, comme le remarque M. Mussafia, connaître plus complètement les versions mss. Ce compilateur annonce dans son prologue qu'il a dû renoncer à suivre les poètes et les historiens tels que Virgile, Homère, Ovide et Leomarte (?) à cause des grandes divergences que présentent leurs récits. Il s'est borné à suivre Dares et Dictys, car ils étaient troyens, témoins oculaires, et leurs relations concordent. Toutefois Delgado invoque souvent dans son texte les autorités qu'il dit dans son prologue vouloir laisser de côté. *Leomarte* est cité souvent à propos de Midas (Liv. II, ch. IV), des oracles que les Grecs interrogent avant leur départ pour Troie (Liv. III, ch. XV), du secours demandé à Enée par Latinus contre Turnus, de la généalogie de ces deux personnages, enfin à propos d'Ascagne (Liv. IV, ch. XXVIII, XXXIII). Ce nom de *Leomarte* paraît tout à fait inconnu dans l'histoire littéraire, et il n'est guère possible de le regarder comme une corruption du nom de l'un des auteurs des versions manuscrites. M. Mussafia a noté les analogies que présente la version de Delgado (pour le plan général) avec la *Trojumanna-Saga* (d'après l'analyse qui a été donnée de ce texte par Dunger *Die Sage vom trojanischen Kriege*, p. 74 ss.); on peut observer aussi que les trois premiers livres de Delgado correspondent aux premiers livres du *Recueil des histoires de Troye* de Raoul Lefèvre.

Si l'on voulait faire une étude complète des vicissitudes de l'histoire troyenne dans la littérature espagnole il ne faudrait pas négliger un texte qui n'est évidemment pas sans rapport avec les versions précédemment citées, il s'agit de *La antigua, memorable y sangrienta destruicion de Troya. Recopilada de diversos autores* por Joaquin Romero de la Çepeda, vezino de Badajoz. *A imitacion de Dares troyano y Dictis cretense griego*, etc. *Ansimismo son autores Eusebio, Strabon, Diodoro Siculo. Repartida en* 10 *narraciones y* 20 *cantos*. Toledo, Pedro Lopez de Haro, 1583, 8°[1]. Notons encore que les traducteurs espagnols de Ticknor (III, 547) citent un ouvrage de Gines Perez de Hita, l'auteur des *Guerras civiles de Granada*, intitulé *Guerras de Troya*.

Il est temps d'en venir au passage du *Libro de Alexandre*. Sanchez remarque à ce propos : « En toda ella (la digression) es citado varias veces Homero como autor de la Iliada, la qual parece que habia leido nuestro poeta. Pero en esta larga digresion no en todo se conforma con

1. Durán (*Romancero general* II 691) décrit comme suit ce livre rarissime : « Consta este raro e interesante libro, 1° de 10 narraciones en prosa en que el autor conciliando las opiniones de los historiadores que cita en la portada, refiere la guerra y destruccion de Troya, 2° de 20 romances de la clase artistica medio y precursora de la completa, precedidas cada uno de una declaracion en prosa, 3° un resúmen histórico de lo que acaeció despues de la ruina de Troya a los personages que intervinieron en ella. »

Homero, ni con Dictys Cretense, ni con Dares Frigio que trataron de la destruccion de Troya; ni tampoco estos tres escritores antiguos estan de acuerdo en muchas particularidades de sus relaciones. » En fait, le passage de notre poème se divise au point de vue des sources en deux parties. Jusqu'à la dispute d'Achille et d'Agamemnon il procède évidemment de la version qui est représentée par la *Crónica troyana* imprimée, le reste (jusqu'à la mort d'Hector au moins) a été emprunté à Homère, non point bien entendu au texte grec, mais à celui de Pindarus Thebanus: Nous allons donner de la première partie une analyse rapide et comparer quelques passages caractéristiques afin de faire ressortir l'analogie des deux textes.

Str. 312-322; 338-362. Noces de Thétis et Pélée et jugement de Paris = *Crón. troy.* liv. III, ch. III : *De como Paris dió el juyzio de la mançana entre las tres diosas et mandó que la llevasse Venus.* L'histoire du jugement est interrompue (str. 323-337) par le songe d'Hécube et l'histoire de la jeunesse de Paris = *Crón. troy.* Liv. III, ch. I: *Como la reyna Ecuba soño que salia de su vientre una hacha que quemava a Troya e como mando matar a Paris y de como Paris fue llevado y criado del pastor del rey Tantalo.* Le poème abrége beaucoup et ne contient pas le passage, relevé par M. Mussafia, que l'auteur de la *Crón.* a en commun avec Simon Chèvre d'Or.

> Str. 336 *Alexe*, lis. naturellement *Alexandre*. Dans la *Crón.*, c'est Jupiter et non Priam qui donne à Alexandre le nom de Paris, voy. Liv. III, ch. III : *Dizen los autores que aqui le mudo Jupiter el nombre porque era muy parejo en los juizios, y por esto le llamo Paris.*

Le jugement continue à partir de la str. 338, il est plus développé que dans la *Crón.* et assez différent dans les détails.

> Str. 348 *Quando he de correr monte vengo o de caçar* n'a pas de sens; il faut supprimer *he.* — Str. 360 *Cal que les es contrario ellas esso temen. Cal que* est pour *cualque.*

De la str. 363-380 le poème n'est pas conforme au récit de la *Crón.* qui suit exactement Guido, à part certaines différences notées par M. Mussafia, p. 21. — Les str. 382 à 385 sont empruntées soit à Pindarus Thebanus, v. 145 ss., soit à Ovide *Metam.* XII, v. 15 ss. — Avec la str. 386 le poème reprend la version de la *Crón.*: il s'agit de Thétis qui, effrayée par les prédictions de l'oracle, va cacher son fils dans un couvent de femmes. La plupart des savants qui se sont occupés de ce passage l'ont signalé comme quelque chose de fort singulier; s'ils avaient pris la peine d'en rechercher la source, il leur aurait paru au contraire assez naturel. Cet épisode de l'histoire d'Achille est tiré du liv. I de l'Achilléide de Stace. On se souvient que le poète latin représente Thétis conduisant son fils à Scyros chez le roi Lycomède où, après l'avoir revêtu d'habits

de femme, elle l'abandonne à la garde de ce roi et de ses filles qui ignorent son sexe. Le poème espagnol a passé les amours d'Achille et de Deidamie (*Achill.* I, 560 ss.) mais non pas la ruse d'Ulysse pour reprendre Achille (*Ibid.* II, v. 167 ss.), tandis que la *Crón.* suit fidèlement le texte latin. Quant à la métamorphose de la cour du roi Lycomède (détail commun aux deux textes castillans [1]) en une *mongia*, elle s'explique, suivant nous, par une fausse interprétation de quelques vers du liv. I de Stace (v. 285 ss.) *Palladi litoreae celebrat Scyros honorum Forte diem, placidoque satae Lycomede sorores Luce sacra patriis, quae rara licentia, muris Exierant dare veris opes divaeque severas Fronde ligare comas et spargere floribus hastam*, combinés avec les v. 359 (Recommandations de Thétis à Lycomède) : *Intus ale et similes inter seclude puellas*, et 370, 371 : *Dehinc sociare choros castisque accedere sacris Hortantur, ceduntque loco et contingere gaudent.* — Le sens de sœur en religion attribué aux *sorores* du v. 286, qui se conciliait avec le fait de la réclusion d'Achille au milieu de vierges occupées à des exercices religieux, a produit le *monesterio de monjas.*

Après ces longs préliminaires notre poète se décide enfin à prendre pour guide la traduction de l'Iliade. Le texte espagnol est ici passablement incorrect, sans parler des noms propres qui sont tout particulièrement défigurés. Nous nous bornerons à signaler les passages corrompus et à proposer quelques corrections.

Str. 395, 396. Peut-être y a-t-il ici une confusion avec la peste envoyée par Apollon pour obliger Agamemnon à rendre à Chryses sa fille. — *Crinarase la vueste*, lisez *Ruinarase*, etc. — Str. 411 *el principe Menelao* = Pind. 166 *Peneleus princeps* ; corr. donc *Penelao.* — *Abetes? Archelao* = *Arcesilaus* Pind. 167; *Pertestor* = *Prothoenor* ibid. ; *Aretes?* — Str. 414. *Escopus e Pytofus* = Pind. 178 *Schedius, Epistrophus.* Tous les noms du dénombrement des Grecs sont aussi corrompus que ceux que nous venons de citer. — Str. 425. *Ca que una que duas*, je lirais plutôt *ca, qui una, qui duas.* — Str. 434. *Acabados* ne peut signifier que « défunts », je lirais *acostados.* — Str. 451. *Antonios el griego.* Il n'y a pas de Grec de ce nom là. Lisez *Antovios* pour *Antoviose.* — Str. 470. *Dezie quel toviessen lo que fue narrado* répond au v. 342 de Pindare : *et forti pulsos Phrygas increpatore Servarique jubet leges Helenamque reposcit*, et doit être corrigé à peu près : *Dezie que le rendiesen lo que le fue robado.* — Str. 471. *falliron*, lisez : *fablaron.* — Str. 472. *Pandarus e Quiron* est une méprise ; le latin (v. 346) ne parle que de *Pandarus* qui blesse Ménelas, lequel est ensuite guéri par Podali-

1. *El qual* (Achille) *supieron* (les Grecs) *por las adevinanças de los dioses que estava en las postrimeras partidas de Europa al occidente, trasfigurado en habito de monja en un monesterio de monjas* etc. *Crón. troyana* Liv. III. ch. xv.

rius. — Str. 479. Lacune de deux vers qui doit répondre à Pind. 360, 361. — Str. 480. l. *Aiuntós con el A. el Telamon*, cf. Pind. 360 ss. — Str. 497. lisez : *Diol el rey*. — Str. 532. *don Austro*. Je ne trouve rien dans Pindare qui puisse servir à expliquer ce nom. — Str. 542. *Astemiata* ; le poète espagnol a reproduit ici la forme de l'accusatif *Astyanacta* comme plus haut (str. 483) *Demofonta* (*Democoonta*). — Str. 545. *Aluctas* = *Glaucus* Pind. 553. Dans le latin cet épisode est placé avant la scène d'Hector et de son fils. — Str. 561. *Y ovo, cuemo dizen, aguyson a matar*. Sanchez pense que *aguizon* est pour *aguijon*. Qu'est-ce que cela signifierait? Il faut corriger *Agelaus*, voy. Pind. 669.

Les str. 582-584 ne proviennent pas du texte de Pindare. La str. 583 renferme une allusion très-claire à la ruse d'Ulysse pour faire sortir Achille du couvent, ce n'est donc pas d'Hector qu'il s'agit ici.

Str. 588 *Embiaron esto a Ector e su hermano*, lisez : *está ora*. — Str. 591 *Que ovo, cuemo dizen, Ayaz a derrocar*. C'est le contraire qui eut lieu d'après Pind. 781 ss. ; lisez donc *Quel ovo*. — Str. 630 *a ya*, lisez : *aya*. — Str. 644. *E liurólo Festino*. Achilles et Hector sont seuls en présence, *festino* n'est donc pas un nom propre, mais un adjectif : *liurar festino*, c'est « décider quelque chose rapidement ».

Le secours de Pindare manquait à notre auteur après la mort d'Hector, il a néanmoins continué son récit jusqu'à la prise de Troie, mais il est visiblement pressé de terminer sa longue digression. Le passage sur la mort d'Achille peut avoir été emprunté à la version représentée par la *Crón. troyana*; quant à l'histoire du cheval elle parait être plutôt une réminiscence de Virgile.

La str. 706 contient un mot bizarre *tornafugi* que Sanchez n'hésite pas à citer dans son glossaire en disant : « parece que es engañar. » Ce mot a pris place également dans le dictionnaire de Salvá, mais ce lexicographe n'en cite pas d'autre exemple, aussi cet ἅπαξ λεγόμενον est-il assez suspect ; je ne connais aucun mot d'une formation semblable en castillan et il est clair que le sens indiqué par Sanchez n'a que la valeur d'une conjecture personnelle et ne repose sur rien de certain.

Nous avons terminé notre étude sur les sources du *Libro de Alexandre*, ce qui ne veut pas dire que nous pensions avoir élucidé toutes les questions qui touchent l'histoire des rapports de ce texte avec les versions latines et françaises de la légende d'Alexandre. On trouvera peut-être que nous avons admis une trop grande complication de sources. N'est-ce pas aller trop loin que d'attribuer à notre poète l'emploi de deux poèmes français, d'un texte latin en prose et d'un autre en vers, sans parler des emprunts faits à d'autres sources dans les passages qui n'ont pas trait à l'histoire d'Alexandre? Oui sans doute : il est possible par exemple que l'auteur de

l'*Alexandre* espagnol ait eu recours à une compilation inconnue jusqu'ici qui aurait réuni des traits propres à différentes versions. En attendant d'une part les travaux importants que prépare M. W. Fœrster sur le Pseudo Callisthènes et les textes latins qui en dérivent, de l'autre les recherches considérables de M. P. Meyer sur les sources des poèmes français et les rapports qui les unissent, il nous a semblé utile et prudent de nous borner à relever les traits caractéristiques qui, dans l'état actuel de nos connaissances, doivent être rapportés aux textes qu'il nous a été donné d'étudier.

A. Morel-Fatio.

BERTA DE LI GRAN PIÉ [1].

De la raine d'Ongarie e' vos voio conter :
Dapois qe sa file s'ave da le desevrer,
Nesun mesaje potè d'ele ascolter;
E quànt a le envoia mesaçer,
Nesun la poit veoir ni esguarder.
Como ela savea qe in França dovea entrer,
In leto se metea, si se fasea voluper,
Et a qui' mesaçer fasea robe doner
E de diner por avor da spenser;
Letere e brevi fasea sajeler,
Si cum a sa mer le fasea aporter ;
E quant li mesaçi s'en retornava arer,
La raina li prendea querir e demander (fol. 13 *d*)
De soa fille, s'ella aüst eu riter,
S'i l'ont veue in via ni en senter
Ne in nulla çanbre ni en sala plener.
E li mesaçer le dient : « Nu no voren bosier :
Ne la poümes veoir ni esguarder,
Senpre malea nu la poon trover;
Ela ne fa doner e or coito e diner,
Si ne fa fare letere e brevi sajeler,

1. [Voir le commencement au tome précédent, p. 339.]
1197 ueren.

E pois ne fa li conçeo doner;
O no' voiamo o no, ne conven retorner. »
La dama l'olde, cuita li sen cançer,
Ven a li rois, si le prist [a] parler :
« Mon sir » fait ela « molt me poso merviler ;
A ma fila o envoié plus de .xx. mesaçer,
Nesun me sa d'ele nula novela nonçer,
Qe l'aça veue in çanbra ni en soler.
Molto me redoto q'ela no aça engombrer ;
Se no la veço, jamés viver non quer.
S'elo ve plas e m'ame devés amer,
Laseç me aler a ma file parler ;
E quant eo averò saplu de son ovrer,
Demantenant eo tornerò arer. »
La raina d'Ongarie oit gran segnorie,
A gran mervele oit la çera ardie ;
Ela dist a li rois : « Donés moi compagnie :
Aler m'en voio en França la guarnie
Veoir quel rois e soa baronie,
E cun è ben porté de Berte mie fie. »
Dist le rois : « Vos querés la folie :
Longo è li çamin e dubiosa la vie ;
Vestra fila sta ben et a gran segnorie,
Et oit de li rois e fioli e fie,
E questo so por vor por misi e por spie. »
La dama, quando l'olde, in oiando desie :
« Çativo rois, tu no vale un' alie.
Se conçé no me doni, por Deo le fi Marie
A tot to malgré me meterò en vie,
Sola li alirò sença nul compagnie,
E tal colsa farò, sempre sera' honie. »
E li rois, quant l'intent, tuto fo spaventie;
Por sa païre el no sa q'elo die,
Dever d'ele tuto se homilie,
Plu la dota de nula ren qe sie.
« Dama » dist il « e' v' o tropo ben oïe ;
Vestre voloir vos soia otrie. »
Quando li rois olde soa dama parler (fol. 14*a*)
E qe pur vole a Paris aler
Veoir sa file o'la pora trover,
O voia o no, le conven otrier.
« Dama » fait [il] « no ve devés por noien noier
Ne por cesta ovra no me devés blas[m]er ;
E' v'amo tanto no se poria conter,
Per ço no me voria da vos deslonçer ;
Se vos en França en deverés aler,
Mille anni me parera qe retornez arer,
Nen porò pais ni boir ni mançer

Ne in leito dormire ni polser,
Senpre de vos m'avera remembrer;
Ma da qe vos plais e volés pur aler,
Aleç, si non aça' reproçer,
Asa' portés or coito e diner,
Qe por çamin aça' ben da spenser;
Si vos conven amenar çivaler,
A l'aler e a venir vos diça acompagner.
Quant li rois e li baron vos vera si aler,
Plu sera vostra file digna da honorer,
E metesmo li rois la tegnira plu çer,
Si s'en tira plus grant e plus alter. »
Dist la raine : « Mo v' oe oldu parler,
Questo devivu dir anco' en primer
E no far moi per nient coroçer;
Non voio del vostro espenser un diner,
Asa' oe da spender e da doner;
Non virà cun moi nesuno çivaler,
Qe de le mon avoir non aça asolder. »
La çentil dame prist li rois gracier;
Ela non volse de nient entarder
E richament se foit coroer
De drapi de soia, de porpore e de çender;
E li çivaler qe la devoit conpagner
Si altament li fait adorner,
Çaschun menoit palafro e destrer.
Quant la raine en fu aparilé
E son segnor l'oit ben agraé,
Doxento çivaler fu por le coroé,
E la raine puis si fu atorné,
Trenta somer d'avoir oit carçé;
Ça por aler e por tornar aré
Asa' avera da spender e doné
Par le e por qui' qi li voit daré;
Segurament ben pora çivalçé, (fol. 14*b*)
Qe da nul homo no avera reproçé.
Quant la raine se ven a desevré,
E qu'ella volle li conçé demandé,
Li rois la vait trois fois a basé.
E si la prist dolcement a proié
Qe al plus tosto q'ela poit ela diça torné.
E quela dist : « Non o altro pensé;
Quando eo porò plu tosto desevré,
A vos averò retornar aré. »
Monta a çival, nen volse plu entardé,
Et avec le li soi çivalé;

1279 pais.

E li rois vait a cival monté
Cum tuta sa baronie por le acompagné.
For de la tere, peon e çivalé
La convoient plus de .x. legue enté;
A Deo li comandent e retornent aré.
Al departir li rois en prist a larmoié,
Mal volunter il la lasò alé,
Mai tanto la dotava, por q'ela era si fé,
No la olsava por le viso nul hon guardé,
Par toto li regno se fasea si doté,
No la olsava nul hon de nient contrasté.
Ela s'en vait e li rois torna aré;
E tal la vide del reame sevré
Qe prega Deo li voir justisié,
Qe unchamés non posa retorné.
Va s'en la raine a çoia e a baldor;
Quant oit eu conçé dal son segnor,
Ela regracie Deo le creator
Q'ela voit cun tot li son amor.
En sa compagnie oit manti contor;
Doxento furent, totes a milsoldor;
Unques raine non veïstes ancor
Qe de çoie portase plu bel lusor;
Ne no fu en sa compagne ni grande ni menor
Qe non çivalçast palafro anblaor,
E qui' destrer corant e milsoldor
Se font mener avant per plu honor.
Non vait mie corando ad estor,
Petite jornée vait çascun jor;
Jamais en France non fu raine ancor
Qe da la jent recevese tel honor.
Va s'en la raine a la clere façon,
En sa compagne doxento compagnon,
Li meltri d'Ongrie, de celle region; (fol. 14 c)
Çaschun oit palafroi e destrer aragon,
Çaschun oit bon hauberg flamiron,
Elmi a or e bon brandi al galon,
Ensegne portent e indoré penon;
No le fo nul qe somer non conduson;
Si grande fu la frote la jen s'en mervelon,
Qui' d'Alemagne, donde i çivalçon.
I no arivent a çastel ni dojon
Ne a çités qe fust de çenti hom,
Qe no la ostalés con tot ses compagnon,
E por amor li rois ne le faïst don.
E quella raine fu de grande renom:

1316 nulsoldor; *così pure* 1321, *dove potrebbe leggersi anche* milsoldor.

A qui' çivaler qe avec lei son
E qe in France por amor l'acompagnon,
A lor donava et or coito e macon
E diner a si grande foson,
Ne spendea del so valisant un speron.
Dient entro soi çascuno di baron :
« Nostra raine si è de gran renon :
No-n lasa spender del nostro un boton. »
Tant çivalçent e por poi e por mon,
Nen fu si tosto cun dist li sermon,
Qe en Françe s'aprosma la region.
La raine çivalçe qe oit gran segnorie,
Raina estoit del reame d'Ongarie,
E costoient d'Alemagne une partie ;
Ses çivaler la conduit e la guie,
Et ella fu cortois, enver de lor se plie,
De li so li done avoir e manentie ;
N'i lasa spender valisant un' alie,
E i de ço humelment la mercie.
Tant çivalçò la dama e por noit e por die
Q'ela aprosma a Paris a dos jornee e dimie;
Donde prende mesajes con le rame florie,
Qe a li rois que oit Fra[n]ça en bailie
Li porta la novelle, dont molto s'enjoïe:
Por lui veoir la ven la raine d'Ongrie.
Li rois quando li soit, de çoia el ne rie ;
Donde oit mandé par soa baronie
Por honorer la dama, q'el non vede en sa vie;
Mais cella dama qu'el oit en sa baillie,
Qe a dama Berta fe cotanta stoltie,
Quant la novella ella oit oldie,
El a tal dol par poi ne forsonie ;
Ela ne sa q'ela faça ne die ,
Ela vi ben sa fin est complie,
Qe la raine qe vent d'Ongarie (fol. 14 *d*)
Ben conosera nen sera soa file ;
S'el'a paüre non vos mervelés mie,
Q'ela soit ben, com ella oit oïe,
E si savoit e por mesi e por spie
Qe in Crestenté ni anche in Paganie
Nen fu ma' dama que fust si ardie
Ne qe aüst cusì tanta stultie.
La raina d'Ongarie çivalça con soa jent,
A docento çivaler saçi e conosent,
Ne le fo cil n'aça bon guarniment
E bon destrer e isnel e corent,

1380 lauoit.

Et i çivalçe li palafroi anblent;
Ne le fu çil qe fust le plus lent
Non aça armaüre a or e arçent.
Por Alamagne aloit a salvament;
Quan a Paris ili si s'aprosment,
A .x. legues li mesaçes erent,
Qe la novelle portoit novellement.
Li rois e li barons toti s'aparaillent
D'ele recevere si honorablement
Como raine de segle vivent;
Ma cella dama qe fe li tradiment
Ela pensoit de fare altrament;
Ma la soa ovra no li valse nient.
Malea se foit, en le leito s'estent,
E a son bailo fe li comandament
Qe in la çambra no lasi entrer nula persona vivent,
E le fenestre e li usi ensement
Fait aserer fortement,
Qe in la çanbra ni darer ni davent
Ne se pooit veoir lume de nient.
A tant ven la raine qe a Paris s'aprosment;
Li rois li vait encontre con tute l'autre jent.
La raine vi li rois, in ses braçe li prent,
Por amor de sa file l'acolla dolçement.
Quant turent a la plaça, monta a li paviment;
Mais de sa fille ella non vi nient;
Donde s'en mervelle d'ele grandement,
Nen pote muer q'ela no se spavent.
Quant la raine fu sor li palés monté,
Qe li rois e li barons l'avoit convoié,
Ele reguarde e davant e daré,
Non vi sa fille, molto se ne mervellé; (fol. 15*a*)
Adoncha oit li rois aderasné :
« De mia fille qe n'est encontré?
Ben è septe ani e conpli e pasé
Qe no la vi, e però son sevré
De Ongarie, una longa contré. »
Dist li rois : « Or nen vos mervelé;
Vestra fila est in leto amalé;
Terço çorno est q'ela no s'è levé. »
La dama l'olde, tuta fu spaventé,
Ven a l'uso de la çanbre, si la trovò seré,
E celle bailo si fu davant alé,
Dist: « Ma dame, por Deo vos sofré,
Qe le mires si n'oit comandé
Qe no le sia nula persona entré;
Un petit s'est la dama adormençé. »
La dama l'olde, si fu tuta abusmé

E ver de cil ella fu coruçé;
Ela le prent por mala volunté,
Da-le una trata e si le tira aré;
Ven a l'uso de la çanbra, si l'oit desfermé,
Dedens entra contra sa volunté;
E quant fu en la çanbra vide tel oscurité,
Ela ven a una fenestra, si l'oit despasé;
Quando lume avoit, a li leto fu alé,
O' quella dame estoit envolupé,
E la raine si l'oit demandé:
« Filla » fait ela « com estes amalé?
Quando d'Ongaria son partia e sevré,
Per vos amor me son travalé. »
E quella dama, qe in mal ora fu né,
Pur pla[na]ment, cum femena amalé,
A la raina ela responde en dré:
« Mere » fait ila « ora me perdoné;
Qe grement eo me sonto amalé. »
E la raine si fu saça e doté;
A carne nue ela l'oit toçé,
E si la çercha por flanchi e por costé
E por le piç e davant e daré;
Pois vene a li pé qe non oit oblié,
Trovel petit e non così formé
Como avoit Berta soa nobel rité.
Quando ço vide, tuta fu spaventé
E dist: « Malvés, vu m'avì engané. »
Non oit la raine avec le tençé,
Por le çavi' ela l'oit pié;
La raina fu de grande poesté:
Contra son voloir e soa volunté
Fora de li leto ela l'oit tiré,
Sor li palés par força l'oit mené (fol. 15*b*)
Por le çavi donando gran collé.
A le corent totes e bon e ré,
Meesmo li rois li vait tot eslasé;
Si dist: « Madame, avés li sen cançé?
Qe v'a fato vestre fiie qe avés così tiré? »
La dama, o' li rois vi, cela dama oit lasé,
E prende li rois, si l'oit çoso afolé
E si le dist: « Fel traito renoié,
O'est ma file? tosto me rendé;
Colsa como no, en mal ora fusi né. »
Tuta la baronia li fu corant alé,
Ne li valea amor ni amisté
Qe a li rois aüst pieté;
Si le feria cun man e cun pé,
Par un petit ne l'oit acreventé;

E quella dama s'en fust via alé,
Quant qui' de la raine ne la oit lasé.
Quela raine non queri conseler,
Par nul ren nen voloit li rois laser,
Nen valea li baron dire ne enproier:
« Dama, por qe faites vos a li rois ste noier? »
E ella le dist: « Non v'aça' merveler;
Por mia file qe non poso trover. »
Adoncha li rois se prist porpenser
De çella dame c'avoit al çasteler,
Quant sor li caro elo la vit primer;
Li pé li trovò grandi como dise sa mer;
El dist: « Ma dame, or vos tral arer;
Bona novela e' vos averò conter;
Ma primament ne conven çivalcer
Trosqua a un çastel apreso d'un verçer.
Eo creço par voir e si o quella sper
Qe vestra fille avereç illec trover. »
Dist la raine: « Ne se vol entarder;
Ma una ren saçés sença boser,
Qe vos da moi no v'en averì sevrer,
Se moia file no m'aça' apresenter. »
Adoncha li rois si montò a destrer
E la raine cun li ses çivaler,
E de qui' de li rois li andò plus d'un miler.
A Sinibaldo aloit avanti mesaçer
Q'elo se diça de tot apariler,
Qe li rois vent por soi esbanoier,
E la raine ne le volt oblier,
Qe d'Ongarie se sevroit l'autrer. (fol. 15c)
Qi donc veïst Synibaldo li castel adorner
De richi palii, de porpore, de cender!
E quando li rois se le vait aprosmer,
E Synibaldo li voit a l'incontrer.
Ça avea Karleto tros ani tot enter;
Si grant estoit, ben pooit aler;
Corando vait por veoir son per,
E la raine la prist a demander:
« Questo fantim molto me pare ançoner,
A sa fature pare e pro e ber. »
E la raine si le fait ba[i]ler,
E dolçement si le prist a baser.
A tanto i desendent entro li çasteler;
Li rois si prist Sinibaldo apeler:
« Faites a nos cela dama parler,
Qe vu savés qe vos fi acomander. »
Dist Sinibaldo: « De greç e volunter. »
Entra en le çanbre, si la fait adorner.

« Dama » fait il « el vos ven a parler
Li rois de Françe qe tant fait a loer,
E la raina d'Ongarie vos vent a visiter. »
E dist Berta : « Questo voio vonter. »
Quando Berte oi quella novelle
De soa mer, tot li cor li saltelle;
El' apelò le autre damoselle :
« Venés cun moi davant a li çastele
Por veoir la raine qe ven de longa tere. »
E celle ce font, qe nesuna revelle.
Quant fo çoso li palés en la praelle
E la raïne, qe tant estoit belle,
Quant ela voit tot trois le polcelle,
Venir ensenbre fora par una vauçele,
Ela reguarda sa file en la gonele ;
Ben la conoit a li pé e a la favelle.
Quant la conoit, no l'apella de novele;
D'ele veoir tot li cor li saltele,
Plu çoiant nen fu[st] de l'onor de Tudele,
Sovent li basa le viso e la maselle.
Li rois Pepin nen fu mais si çoiant;
Quant il conoit par voir e certamant
Qe questa è Berte qe oit li pé grant,
Qe fu sposea de li rois primemant,
Nen fu si legro unques a son vivant.
Ver la raine Berte parla en oiant : (fol. 15*d*)
« Mere » fait ela « entendés voiremant,
De questa ovre e de questo senblant
Le mon segnor non calonçé de niant.
S'e' o eu mal e inoiamant,
Moia fu la colpa a lo començamant.
Quella donçelle qe mené de Magant
En le me fiava de cor e lialmant,
Et ela de moi si fe li tradimant;
Nel fi tal Jude a Deo onipotant.
Menea fu' entro un boscho grant
Par moi oncire par li ses comant.
Tanto queri piaté e marcé grant
Qe i me perdonò la ire e'l mal talant,
E si me fi çurer sor Deo e li sant
No ma' venir en ceste partimant.
Tant me pené per celle boscho grant
Q'eo n'esi fors e vini a guarant.
Synibaldo me trovè qe venia çivalçant,
Menò-me a ste çastel, si m'a fato honor tant
Como fose sa fille e sa sor ensemant,

1550 qe lonor.

Dont e[n] ma vie serò sa benvoiant.
A li rois me consenti, donde n'avi st' infant;
S'el avera vite, sera pro e valant. »
E la raine nen foit arestamant,
Li rois apele, si le dist en oiant :
« Deo vos oit secoru e la Maesté sant;
Car por cel Deo qe naque en Oriant
Se mia filla tornea nen aümes al presant,
Morto v'averoie a un coltel trençant,
Ne da le mi man nen aüsés guarant. »
Li rois l'olde, s'en rise bellemant.
Gran çoia oit li rois Pepin eü
Quant dama Berta oit reconoü,
Et oit da le par voir tot entendu
Tot l'afaire qe le fu avenu,
E cun quella malvés la oit deceü,
Se la fe mener que era son dru
Par le oncire en le boscho folu.
Li rois çura Damenedé e Jesu
Qe quella malvés qe l'avoit consentu
Como meltris en un fogo metu.
Li rois de Françe nen fu demoré plu;
Con la raine qe d'Ongarie fu
E eum Berte qe Deo oit secoru
De le çastel i se sonto partu;
Et a Paris i sonto revenu.
Quant li rois fu a Paris retorné, (fol. 16 *a*)
Quella raine qe tanto fu renomé
Avec soi ello l'oit amené,
E dama Berte nen fu pais oblié,
E avec lor Karleto oit mené.
Gran fu la çoie par tot la cité;
Grant fu la cort e davant e daré,
Li tradiment çascun oit blasmé,
E la malvés si fo presa e ligé.
Avant que la raine fust partua ni sevré,
Fo çella dame en un fogo brusé.
Por le nen fu asa' li rois proié,
Da li barons de li son parenté,
Metesma Berte por soa gran bonté
L'avoit en don a li rois domandé.
Mais no le valse una poma poré,
Qe la raine d'Ongarie n'estoit si abusmé
Ne la lasaroit scanper par l'or de Crestenté.
E cele dame qe in mal or fu né
Avant q'ela fust en le fogo bruxé,
Ella se fu molto ben confesé,
A tota jent dise li so peçé,

A Berta oit li perdon domandé,
Et ella li oit loialment doné.
Qe vos de eser li pla plus alonçé ?
Cella dama fu en un fois bruxé.
Una colsa fi Berta donde fu ben loé :
Tantosto com ela fu de le mondo finé,
For de le fois ela si fu tiré,
A san Donis o' est li grant abé
A grant honor ela fu seteré.
Dos enfant d'ele s'en remist daré :
Lanfroi e La[n]dris ensi fu apelé,
E una fille petite, Berta fu anomé,
Quella si fu mere Rolando li avoé.
Oldés, segnur, de Berta gran lialté :
Qe qui' enfanti qe remist daré
Si cun Karleto li avoit alevé,
Ne sa pais mie ço qe le fo encontré.
Quando le dos enfant furent tant alevé,
Qe puis poent avoir arme baillé,
Cun li baron prendent tel amisté,
E por la forçe de li ses parenté
Tant oit li traite con eso lor ovré,
Qe Pepin e Berte furent envene[n]é,
Donde cuitent avoir sa mer vençé;
Ben averoit Karleto morto e delivré,
Nen fust Morando qe l'oit via mené. (fol. 16 *b*)
Nen potè star in la Crestenté ;
En Spagna fu avec lui alé,
A li rois Galafrio elo fu presenté
Qe le nori, si l'avoit alevé;
E soa filla en lu fu marié ;
Nen sera pais ste roman finé
Qe oldirés cum fu la colsa alé ;
Mais de Bovo d'Antone oldirés asé.
Oeç, segnur, e saçé :
Quant de cele dame fu fato le çuçemant
Qe de dama Berte fist li tradimant,
Ilec demorò la raine trois mois en avant,
E quant oit metu sa file a le convenant,
Non volse ilec demorer longo tanp,
Q'ela se porpense li çorno en avant;
Quando da li rois en fi desevremant
Del retorner la proiò dolçemant.
A li rois Pepin e a sa file ensemant
Concé demanda e ben e dolçemant,
E qua[n]do de la raine i vi li so comant,
E ço qe'a le plais e oit en talant,
Si le consente com li vene a talant.

Adonc Pepin se levò en estant
E ses baron avec lu ensemant.
Por conveier la raine montent en auferant.
Berta vi sa mere, larmoia tenderamant,
Et ella la basa, si le dist dolçemant :
« Fila » dist ela « a Jesu te comant ;
La merçé de Deo, li pere onipotant
Vu sì scanpea de così gran tormant.
Sor tot ren de le segle vivant
Vestre segnor vos amarés avant ,
Faites vos ben voloir a petit e a grant. »
« Mere » dist ella « e' l'o ben en talant,
Ço qe vos dié ben sera otrié tot quant ;
E mon per da mia part salué dolçemant.
Mais d'una ren vos sia remembré atant :
Non tornés mie por le çamin erant
Qe vos faistes l'autre jor en avant,
Por la païre di baron de Magant
Qe sont alti homes e ont tanti parant ;
Torbea en poreç estre e vos e vestre çant,
De ço cuitoit vençer quella dal tradimant. »
Quella le respondì : « Farò li to comant,
Pasarò por Lonbardie in avant,
Pois pasarò en nef et en calant. »
Quant la raine desis de la sala pavée, (fol. 16 *c*)
Tota la jent fu par le relevée,
Et ella oit tota jent saluée,
Soa filla oit basé e acolée.
De pietés çascuna oit plurée,
E mante larme el ont butée.
La raine qe tant avoit beltée,
Soa fille oit a Deo comandée,
Et ella e Karleto ella oit segnée.
A palafroi quant ella fu montee
Li rois Pepin monta da l'altro lée,
A plus de mil baron l'avoit convoiée.
E qui' çivaler qe d'Ongaria fu née
Se sonto ben guarni e parilée,
Par soi defendre s'i trovase meslée.
Va s'en la raine qe ben fu convoiée ;
A li rois oit sa fila comandée,
Non sa pais mie con fu la colsa alée
Ço qe a le en furent destinée,
Mais no la vide en soa vivetée.
Li rois l'amena fora de la citée,
Plus de quatro legues la oit acompagnée.

1696 in inauant.

La raina s'en voit e cil est arer tornée
E da cel çorno avanti Berta la ensenée,
Si fu par tot raina de França clamée.
Et ella fu de si grande bontée
Qe la petita Berte oit tanto amée
Como ela aüst en son corpo portée,
E si l'oit si ben noria e maistrée
Cum fust ma' dama qe fose plu maistrée.
E la raina d'Ongarie fu tanto apenée,
Entrò en nef, si fo oltra pasée;
En Ongarie quando fu arivée,
Li rois le fu encontra lui alée;
Gran çoia fu par tot part menée,
De la raine qe arer fu tornée.
Or fu la dama de França repariés,
Gran çoia mena tot qui' de la contrés;
Li ro[is] vi la raine, si l'oit arasnés,
E si le oit de novelle demandés,
Del rois Pepin como la oit honorés.
E quella li oit tot l'afar contés.
Como sa fille fu trasfigurés,
Da una mavés traita et enganés:
« Sacés, bon rois, se no le fose alés,
Senpre seroit vestre fie soa orfanés,
Jamés de França ne fosse encoronés; (fol. 16 *d*)
La mercé de Deo, de la moia bontés,
Tant' o eo fato et auvrés
Q'ela est raina de tota França clamés. »
Li rois l'intent, si l'oit merciés,
Por la venue l'oit trois fois basés,
Gran çoia n'oit anbidos amenés.

Titubai a lungo se dovessi agevolare la lettura del testo qui sopra publicato con alcuni schiarimenti. Mi pareva in sulle prime che chi abbia letto il Macaire possa avere acquistata la pratica necessaria a comprendere anche questa nuova serie di versi così stranamente ibridi. Non di meno, pensando che fra i pochi lettori della Berta i più saranno attratti dall' interesse letterario e non vorranno perdere troppo tempo a studiare questo testo, mi decisi ad aggiungere un piccolo commentario, che desse una traduzione o parafrasi dei passi che pareva a me non fossero sufficientemente chiari. Non credo che alcuno si dorrà che io sia stato troppo scarso di spiegazioni; molti, e forse tutti, diranno anzi che fui importunamente prolisso; ma mi scusi la difficoltà del trovare la giusta misura. — Quanto agli accenti, giovami ricordare che io in desinenze francesi seguii l'uso francese, in italiane l'italiano. Stampo quindi *tira* = fr. *tiendra* e *tirò* = it. *terrò*; *nasi*, perchè *-i* (*-it*) è la 3*a* sing. del perfetto francese, e *apelò* perchè *-ò* è la desinenza italiana. Da questo metodo risulta, a dir vero, l'inconveniente che p. es. il presente all'italiana *parla* e il perfetto franc. *parla* non si distinguono fra loro. Usai l'apostrofo in più voci o italiane o dialettali, per renderle più chiare: *e'* = *eo* (*e* congiunzione, *è* verbo); *o'* = *ove* (*o* congiunz. e = *ho*; nel secondo caso potevo stampare *ò*); *qui'* = *quilli* = *quelli* (*qui* avverbio di luogo); poi in *aça'*, *diça'* ecc. = *-adi*, lat. *habeatis*, *debeatis*, ove avrei potuto mettere anche l'accento grave. — M'accuso d'incoerenza nell'uso della dieresi, che avrei potuto ommettere da per tutto o servirmene tutt' al più per rendere più pronta l'intelligenza della parola rispettiva. — È incorsa qualche svista di stampa nell' interpunzione; al v. 396 si legga *voir* in luogo di *noir*, nella nota a piè di pagina al v. 519 *uos nos*.

4 *legion* rappresenta probabilmente *regionem*.

5 *adota* « istruisce, ammaestra »; 210 partic. *adotè*; 217 *dotè*; 177 *dotie* = *dotèe*. Anche « apprendere », v. 79.

12 *galon* « fianco ».

15 « come essere deve ». È noto che in scritture, come la nostra, la rima dà occasione alle forme più strane.

16 *rion* « regno » può confrontarsi con *royon*, forma che ricorre anche in buoni testi francesi.

17 *aümes* « avessimo » è imperfetto del soggiuntivo; vedi anche a v. 1585. Così *foümes* Mac. 23, nel nostro testo *fomes* 419.

22-23 « dopo il re » (= ad eccezione del re) nessuno fu che tanto fosse innanzi (= che avesse tanta autorità) quanto Aquilone. *Seguente* risponde al franc. ant. *soventre*; *le* al franc. *y*.

28 *oldirès* « udirete »; *ol* = lat. *au*. Così 29 *colse* = it. *cose*, lat. *causae*; 554 *polser* = lat. *pausare*; 560 *olsast* = *aus-asset*.

31 *cresè*, perfetto debole di *crescere*.

40 *river* ha qui il valore di « paese, regione ». Cf. 54.

41 *çubler* (da pronunciarsi colla *z* dolce) significa « giullare ». È forma che ricorre anche in altri testi franco-italici, p. es. nella poesia di Pistoleta publicata nel Jahrbuch VIII, 216. Non saprei spiegarla che ammettendo *gl* della voce *jugler* = *jocularis* mutato in *bl*.

47-48 « non vi fu nessuno, e fosse il più vile, cui venisse detto di ritirarsi ». *Trese* « traesse » è forma che ricorre in altre scritture antiche venete.

51 *verisi* « vedreste ».

56 *lo* = *loi*. Così 158 *fo* = *foi*, 192 *nosa*, 285 *vor*, 636 *do* = *doi*, 1189 *avor*, 1275 *palafro*.

62 *S'el ge volu* « se egli ci volesse »; *ge* = franc. *y*, come *le* nel v. 22.

63 *ançoner* anche in Mac.; « non sia tenuto in onore ».

65 *soit* « sa » come v. 12 *oit* « ha », 1271 *foit* « fa ». Cfr. la nota al v. 141.

66 « in Ungheria aveva avuto molto da fare ».

69 *insir* = « uscire ». Così 355 *ensent* « escono ».

73 *çio* « giglio »; forma pretta veneziana.

81 *nasi*, perfetto debole di *nascere*.

85 « non ci fu terra che l'osasse portare, sostenere ».

89 *fe* è predicato singolare riferentesi al soggetto plurale *du son frer*; *atoseger* (pron. *-gher*) « attossicare », franc. ant. *atoschier*, *entoschier*.

91 *deliquir* = *delinquir*; franc. ant. *relinquir*.

99 *oncir* = *olcir* = *aucir* = lat. *occidere*.

100 *por sorte* sembra significare « per sortilegii, per arti magiche », non « per caso, per avventura ».

105 Indicai col punto interrogativo che mi è dubbia la lezione della prima parola di questo verso. Parrebbe che dovesse essere il nome del re d'Ungheria, padre di Berta, ma questi al v. 555 è chiamato Alfaris. *E li vies rois* sarebbe congettura poco persuasiva.

107-108 *Lanfre e Landros* sono accusativi dipendenti da *farent descaçer*, il soggetto è Morando ed il re.

110 *cum* dipende da *tot li plais aquiter* del v. 95.

114 *vonter* « volentieri ».

125 *aça* « aggia, abbia »; così 544 *aça'* « abbiate ».

130 leggi *plaüst*.

132 *sì* « siete ».

134 *ni an* « e anche non, e nemmeno ».

141 *estoit* è presente. Così 176. Corrisponde forse non ad *è* ma a *sta*; vedi nota al v. 65.

151 « ha il suo cuore abbragiato » cioè « acceso di desiderio ».

172 *Çie* = *Gille*.

196 *erese* « erede ».

202 *jusqu'a li car Faraon* è una delle tante formole per indicare luogo remotissimo. In testi francesi *jusqu'a Capharnaum*. Potevo stampare *Carfaraon*; ma mi pare che qui ci sia una specie di etimologia popolare.

204 *macon* « somma di denaro, facoltà ». Anche in Macaire.

207 *diisi* « diceste ».

214 *sbanoé* « sbandito ».

235-36 *stagé* (*-ghè*) « stiate »; « per ciò (che Berta ha i piedi grandi) non voglio che ristiate dal domandarla; chè ella li può avere (grandi a sua posta) ».

253 *colsa como no* « altrimente ».

254 *pora* = *porai*.

258 *li pla* = *le plait*.

278 Non m'è ben chiaro il significato di questo verso.

286 *cor* « corpo ».

316 *arivé* = *arrivée.*

323 segg. « e quando hanno mangiato e bevuto, hanno mandato al re il loro albergatore (dicendo) che sono ambasciatori di Francia, (che) il re Pipino li ha mandati a lui e che gli portano ecc. »

332-333 Fra questi due versi deve mancarne uno, contenente il soggetto di *descendu sont* e degli altri verbi che seguono.

349 *desevrer* non è chiaro; forse « discernere » (le buone operazioni dalle non buone, attenendosi alle prime) ? Ma ora mi sorge il dubbio che sia meglio dividere *s'av. des.* e spiegare « si separò (dal resto della comitiva, che lo seguiva). »

362 Gli studiosi dei dialetti vedranno con piacere la forma plurale *ambasaür* e più tardi due o tre volte il plur. *segnur.* Non è *o*, che senza più si muti in *u*, ma è la formola *o–i* che produce *u–(i)*, come dimostrò l'Ascoli nei suoi Studii ladini.

408 *cuitrés* = *contrées ;* anche in altre scritture dialettali alla formula *ont* corrisponde *oit uit.*

414 *ritè* = *heritier.*

427 *ver de moi* come in ital. *verso di me.* Così 1235 *dever d'ele.*

452 *çenti* = *gentil.*

496 «e che di lui non siete contenta» in luogo «di di cui non siate contenta». La costruzione passa dal pronome relativo al dimostrativo (cf. v. 17); quindi più facile l'uso dell'indicativo.

499 «la donna non viene data per un giorno o per un anno». *Fi* è ausiliare che serve a formare il passivo. Così 503 *fi brusea* «viene abbruciata»; 619 *fi guardea.*

512 *faïs* = *feïsses* o *feïssiés.*

513 *Staroge* è condizionale ; *-oge* = fr. *-oie ;* « per tutto l'oro che unqua fu io non mi starei (non rimarrei) dal venire ecc. » Cf. la nota al v. 235.

533 « io non so dire ragionevolmente »; ma il *ne* dinanzi *dire* ne esige un altro ; forse *ne dire ne rasner.*

546 *diça* « deggia, debba »; 632 *diça'* « deggiate, dobbiate ».

591 Qui ebbe luogo un errore di stampa. Il codice ha *nen ;* io corressi o *ne*, forma italiana, o *en,* forma francese, e relegai a piè di pagina la lezione del codice ; lo stampatore mise in ambedue i luoghi *nen.* Forse è meglio così ; possiamo considerare *nen* come una delle tante forme ibridi, che tengono d'ambedue le lingue. Gli è perciò che al v. 1615, ove di nuovo ricorre *nen* collo stesso valore, lasciai intatta la lezione del codice. E lo stesso si dovrebbe fare al v. 1129.

593 *saça'* « sacciate, sappiate ».

603 *qui alois,* come in testi dialettali *quiloga.* È il fr. ant. *iluec* coll' aggiunta di *qui* = *ici ;* corrisponde quindi al *cilec* citato dal Burguy II 299.

651 *caroier* = *caroler.*

663 Non comprendo bene il valore di *soment.*

677 *se blasmer de qq.* come *se louer de qq.*

692 *busor* « inganno ».

697 *ge* (*ghe*) = lat. *illis.*

702 « non le mancheranno nemmeno le scarpe ».

705 *li* = *y ;* « dall' altra parte fa venir quivi Berta ».

713 *esloier* = fr. ant. *esligier ;* « chi volesse comperare la sella, pur mercanteggiando, non la potrebbe pagare con mille lire ».

726 *a* ha qui il valore di *con.*

731 « non sanno la grande sventura » che attende la figliuola loro, in seguito alle insidie della falsa Berta.

734 « non vollero ritornare per la Lombardia ».

736 *docler ;* dissi nel Glossario del Mac. che questa voce, che deve significare « borgo, castello ecc. » è frequente nel nostro codice. Non so a qual voce francese possa corrispondere.

739 *cha* « casa ».

744 *végala* « la vegga, la veda ».

745-50 «la regina è tanto cortese, che se trovava fanciulla da marito, figlia di quelli che l' avevano albergata, la va a chiedere ai genitori e promette di maritarla altamente ; se essi gliela concedono, la mena seco volentieri ».

763 «non si distinguerebbe l'una dall' altra ». Un bel verbo questo *desomiler* per « distinguere fra loro persone o cose simigliantissime ». Esisteva, o se l'è formato il nostro rimatore ?

767 *terço çorno* « per tre giorni »; così v. 1061. Cf. Macaire 835.

770 *vaga* « vada ».

774-78 « il padre assegna alla figliuola uno dei migliori della sua contrada, che le serva di bailo e le dia tutto ciò ch' essa desidera ».

789 *lé* « leghe ».
804 « vi farete innanzi, vi presenterete »; locuzione tutto italiana.
811 *lant* « lenta, stanca ».
855 Credo che l'emendazione, ancorchè trivialissima, del verbo *orier*, che nulla significa, verrà approvata. Con maggiore dilicatezza, ma certo con minor verisimiglianza, si potrebbe proporre *orer*.
868 *conduson* per *conduist*.
869 *-la* è nominativo enclitico.
870 *en son* è « in sonno », o l'avverbio franc. *en son* « in summo », usato qui con non molta proprietà? Fors' anche il rimatore intendeva dire *ensem* = it. *insieme*.
886 *esbaré* « chiuso a forza, come con barra ». In costruzione alquanto diversa v. 903.
890 *seteré* « sotterrate »; *se* da *sub-* come in altre voci e francesi e di dialetti italiani.
907 *la ont desbaré* « le tolsero la barra, il bavaglio dalla bocca ».
919 *pecé* « peccato » nel valore di « compassione »; ven. *me fa pecà* « mi muove a compassione ».
924 *viveté* « vita ».
939 *saplu* « saputo ». — Che significa *ad estor*?
943 *vede* è perfetto; « veddero, videro ».
945 « aveva fama di figlia del re d'Ungheria », vale a dire « passava per figlia ».
956 *enverés*, forse *enverinés* « velenose » o in generale « feroci ».
966 « che se tu fossi meco generata ».
977 *voit* « va »; cf. nota al v. 65. Così al v. 1000, ove però il singolare ha valore di plurale.
987-88 « il mio signore m'è stato ucciso da malfattori; avrebbero fatto lo stesso di me, se m'avessero pigliata ». Cf. anche v. 1004.
996 *istolia* « storia ». Da notarsi il mutamento di *rj* in *lj*, che pur altrove ricorre.
1018 *argue* è una delle tante parole usate arbitrariamente. Il rimatore pensava forse ad *agreer*.
1021 « poichè nostra madre ci è morta ».
1044 *stasoit* = *staseva* in molti dialetti; it. *stava*.
1111 leggi *aça'*, « preferisco essere disertato di quello che voi abbiate (soffriate) cosa che vi faccia dispiacere ».
1131 « fu di mezzo estate ».
1133 *conçée* « acconciato ».
1150 *ritée* (= *heritier*, v. 414) ha qui semplicemente il valore di « figlio ». Cf. anche 1194, 1460.
1162 *alo'* è avverbio di luogo (= *ad locum*, cf. v. 603) con valore di avverbio di tempo.
1186 *ela* si riferisce alla falsa Berta; *dovea* per *dovevano*, cioè i messaggieri.
1191 « faceva portare le lettere alla regina, come se questa fosse sua madre ».
1197 *bosier* « mentire, dire bugie ».
1199 *malea* « ammalata ».
1200 *ne* = lat. *nobis*.
1221 « e come sta mia figlia ».
1226 *misi* = *messi*; la formola *é-i* in *í-i*. Al v. 1380 abbiamo *mesi*.
1231 *alirò*, futuro di *aler*, che ricorre in parecchi testi franco-italici.
1232 *honie* si riferisce al re.
1243 « non vi dovete dar noja, afflizione ».
1257 *diça*, singolare con valore di plurale, « debbano ».
1262 *mo* = lat. *modo*.
1263 *devivu* « dovevate sin dalle prime parlare così ».
1271 *coroer* = *conreer*.
1281-83 « e per l'andata e per il ritorno avrà abbastanza da spendere per se e per quelli che le vanno dietro (che le fanno séguito, corteggio) ».
1303 *mai* = *mais*; *fe* = *fiere*.
1318 « che portasse giojelli più splendidi, più rilucenti ». Potrebbesi anche interpretare *çoie* nel significato del latino *gaudium*; ma poichè qui si descrive la ricchezza del corteggio, darei la preferenza alla prima significazione.
1323 *ad estor* parmi voglia dire « come chi muove ad un' azione di guerra, ad assalto, *a stormo* ».
1329 *meltri* corrisponde alla forma franc. ant. *mieudre*. Non è necessario dire che nel nominativo plurale essa è erroneamente usata.
1331 *flamiron* anche nel Mac.; ed io dissi nella prefazione di non comprendere. Molto bene lo spiegò il Guessard con *fremillon*, il solito epiteto di *haubert*.
1334 Anche qui, come al v. 868, *conduson* è forma mutata arbitrariamente per tirannia della rima. Rappresenta la terza persona singolare dell' imperfetto congiuntivo.

1335 *frote* « frotta », fr. ant. *flote*.

1336 *qui' d'Alemagne* dichiara meglio la voce *jen* del verso antecedente; « se ne meravigliavano i Tedeschi, per la cui regione essi cavalcavano ».

1349 *no-n* = *ne nous*.

1357 « si piega verso di loro », cioè « è loro cortese, larga di donativi ».

1367 *li soit* = *le sait*.

1371 *stoltie* significa qui « ingiuria »: cfr. il verbo *estotoier* « maltrattare »; al v. 1383 « orgoglio, fierezza »; in ambedue i casi risponde al fr. ant. *estoutie*.

1393 I messaggeri, di cui qui si parla, sono quelli mandati da re Pipino incontro alla regina d'Ungheria; essi le recano la novella che il re ed i baroni s' apparecchiano ad accoglierla con onore.

1412 Come si rileva dal v. 1416, *paviment* è qui preso nel valore di « palazzo ».

1424 *longa* « lontana », cfr. 1540; *una l. contrée* è apposizione di *Ongarie*.

1434 *adormençé* « addormentata »; ven. *indormenzada*.

1438 « gli dà una tratta », cioè « una stratta, una strappata; lo tira con forza ».

1442 *despasé* « aperta ».

1463 « la regina non si stette a disputare con lei, ma senza più l'afferrò per i capelli ecc. »

1464 *çavi'* « capelli ». Al verso 1469 preferii *çavi* (= *çavo* = *chef*), giacchè il verbo *doner grant colee* non mi pare adatto a capelli. — *pié* « pigliata ».

1468. Dee forse leggersi *For* « fuori »?

1485 *Quant* ha valore avversativo; « la donna, cioè la falsa Berta, se ne sarebbe fuggita, ma i cavalieri della regina non glielo permisero ».

1500 « ed ho speranza ». Su questa voce *sper*, molto frequente nel nostro codice, vedi il glossario al Mac.

1502 *ne se vol*, come in italiano « non si vuole », cioè « non si deve ».

1512 « e non dimenticò di dirgli altresì della regina ».

1521 *la* non può essere pronome, giacchè a qual nome si riferirebbe? deve essere *là*, avverbio di luogo.

1522 *ançoner* « di grande merito, degno d'onore ecc. »; cfr. v. 65.

1524 « la regina se lo fa dare ».

1529 « vi feci raccomandare » o piuttosto « vi fu raccommandata ».

1541 « nessuna si rifiuta ».

1556 *legro* « allegro ».

1568 *par moi oncire*, come se nel verso antecedente la costruzione fosse attiva.

1570 *i* si riferisce ai sicarii, che l'avevano condotta nel bosco per ucciderla.

1572 *partimant* « regione ».

1574 *vini a guarant* « venni in luogo sicuro ».

1585 Probabilmente *trovea*.

1594 Non è ben chiaro a chi si riferiscano le parole *que era son dru*.

1598 Manca il verbo ausiliare *sia* o *serà*.

1620 Il significato d'*abusmé* s'accosta qui di molto a quello etimologico di *abominatus* « pieno di orrore, abborrimento »; al v. 1435 ha piuttosto il solito valore di « costernato ».

1629 *fois* = *feu*.

1650 *delivré* « finito » come in più dialetti italiani; qui qual sinonimo di *morto*.

1666 *en avant* sembra riferirsi al passato, cfr. 1690; « si ricorda del giorno d'innanzi, quando al partirsi dal marito promise sollecito ritorno ».

1694 « Con ciò (col farvi danno) pensano (forse i Maganzesi) vendicare la morte della traditrice ».

1698 *desis* « discese ».

1703 *butée* « gettata, sparsa ».

1743 *soa orfanée* non è ben chiaro. Se *orfanée* deve significare « diserta, priva del regno », come ci sta *soa*? Che il rimatore abbia voluto dare alla voce il valore di « concubina »?

CHANTS DU VELAY ET DU FOREZ.

UN MIRACLE DE JÉSUS. — MIRACLES DE LA VIERGE.

Le lecteur qu'intéressent les légendes populaires chantées se souvient peut-être d'avoir vu, dans certaines légendes [1], Jésus, descendu du ciel, se présenter au riche, sous des vêtements de pauvre, pour éprouver sa charité, ou, sans se nommer, venir trouver le pauvre et le consoler de sa misère, en faisant croître son blé avant l'heure accoutumée des moissons ; un chant très-répandu dans notre région et qui rappelle [2] ou reproduit [3] des complaintes, chantées en divers langages, sur des points éloignés les uns des autres, nous montre Jésus, venu sur terre pour ressusciter une morte, que redemandent ses petits enfants.

1 [4] Ecoutez la complainte de trois petits enfants,
2 Leur mère était morte, leur père est marié.
3 Il a pris-t-une femme à l'âge de quinze ans.
4 Le plus jeune des trois frères du pain n'a demandé
5 L'a pris par sa main blanche, dans le feu l'a jeté.
6 Le plus grand des trois frères courir, le va lever.
7 — Oh ! lève-toi, mon frère, petit Jean, mon ami,
8 Nous irons chercher notre mère, qu'elle vienne nous nourri.
9 En leur chemin rencontrent saint Pierre et Jésus-Christ.
10 — Où allez-vous, les trois frères, mes trois petits enfants ?
11 — Nous allons chercher notre mère, qu'elle vienne nous nourri.
12 — Relève-toi, Denize, va nourrir tes enfants.

---

1. *Romania*, II, 455.

2. Un chant danois, un chant allemand des bords de la Sarre, un chant italien du Montferrat (X. Marmier, *Ch. pop. du Nord*, 108. — *Revue de l'Est*, n° de janvier-février 1868, art. Puymaigre ; Ferraro, *Canti Monferrini*, 30).

3. Un chant wallon de la Flandre française, un chant provençal (*Revue de l'Est*, n° précité ; D. Arbaud, *Chants populaires de la Provence* I, 73).

4. Les chiffres indiquent les couplets. Assez souvent un seul vers forme un couplet entier. Ce vers unique prend sous la voix du chanteur qui, d'ordinaire, le répète une ou plusieurs fois, le double et le redouble, une ampleur dont la transcription ne donne pas l'idée.

13 — Je n'ai pas la puissance de me pouvoir lever.
14 — Puissance je te donne, puissance pour sept ans.
15 Au bout de la septième, elle s'est mise à pleurer.
16 — Quoi pleurez-vous, ma mère, que tant vous chagriner !
17 — Je suis venue de terre, de terre pour m'en aller.
18 — Pleurez pas tant, ma mère, il faut bien tous y aller [1].

Variante [2].

1 Qui veut ouir complainte de trois petits enfants?
2 Leur mère était morte, leur père marié.
3 Le plus jeune des frères du pain n'a demandé
4 La tante [3] fut trop méchante, lui donne un coup de pied,
5 Un coup de pied lui donne, par terre l'a renversé.
6 La plus grand' de ses sœures va pour le relever.
7 — Relève-toi, mon frère, petit Jean, mon ami,
8 Anéon è cémentière, nostra maëra lai i.
9 Dans leur chemin rencontrent, rencontrent Jésus-Christ
10 — Aont ana, ménades, aont ana tant mathi?
11 — Anéon è cémentière, nostra maëra lai i.
12 — Tourna-vous en, ménades, iou la ferai vegni.
13 — Relève-toi, Denize, va nourrir tes enfants.
14 — Je n'ai pas la puissance de nourrir mes enfants.
15 — Puissance je te donne, puissance pour sept ans.
16 Quand les sept ans arrivent, Denize a pleuré.
17 La plus grand de ses filles va pour la consoler.
18 — Plura pas tant, ma maëra, touté lai tsoudra ana,
19 De terre nous sommes v'nues, en terre i faut aller.

Variante [4].

1 La Marie-Madeleine est morte et enterré,
2 N'a rien laissé sur terre que trois petits enfants
3 Leur père se retourne se retourne marier.
4 Le plus petit s'éveille n'en demande à manger.
5 Son père [5] fut si rude, un soufflet lui a donné.
6 Le plus grand de ses frères l'est venu relever.
7 — Relève-toi, mon frère, nous irons promener,
notre maman chercher.
8 Dans leur chemin rencontrent saint Pierre et saint Jean.
9 — Où allez-vous mes trois anges mes trois petits enfants ?
10 — Nous allons au cièle chercher notre maman.
11 Dans leur second' rencontre, rencontrent Jésus-Christ.

---

1. Chanté par un groupe de dentelières, à Ventresac, paroisse de Chamalières.
2. Vorey ; Rosalie et Sophie Farigoule.
3. Nom usuel donné aux belles-mères en Velay et en Forez.
4. Marlhes ; demoiselles Riocreux.
5. Les chanteuses de Marlhes ont imaginé de rejeter sur l'homme les duretés dont ne le charge point la donnée première de la légende.

12 — Où allez-vous, mes trois anges, mes trois petits enfants ?
13 — Nous allons au cièle chercher notre maman.
14 — Allez au cimetière, là, vous la trouverez.
15 — Lève-toi, Madeleine, viens nourrir tes enfants.
16 — Je n'ai pas la puissance de me pouvoir lever.
17 — Puissance je te donne pour sept ans et un jour [1].
18 Quand les sept ans approchent, Madeleine fait que pleurer.
19 — Que pleurez-vous, ma mère, que tant vous chagriner !
20 — Je suis venue de terre, en terre faut retourner.
21 Ne pleurez pas, ma mère, il nous faut tous y aller,
22 Autant riches que pauvres, autant petits que grands.

La plupart du temps les chanteuses (cette complainte est principalement chantée par les femmes) ne donnent au couplet aucun refrain; quelquefois cependant, elles lui en prêtent un, dont la formule varie. Les formes de refrain les plus usuelles sont ou le mot *hélas !* ou le mot *la violette !* inséré entre les deux hémistiches. Ces mots, qui tombent comme des soupirs au milieu du couplet, servent du reste de refrain ordinaire aux chants d'un caractère triste [2].

La Vierge Marie, dans les contes de nos Cévennes, vient souvent sur terre; c'est la bonne fée qui prépare les heureux dénouements. Nous chantons plusieurs miracles dus à sa maternelle toute-puissance; de ces miracles je n'en connais jusqu'ici qu'un seul où on la voit quittant le ciel pour se mêler un moment à la vie humaine : le *miracle de la muette*, peut-être plus populaire encore parmi nous qu'il ne l'est en Provence [3] et en Berry [4].

1 Ecoutez la complainte, petits et grands,
N'est d'une fille mue, gardant les champs.
2 Li apparait une dame vers son troupeau,

1. Après un vers semblable à celui-ci, une variante que m'a adressée M. P. Brossard, de Saint-Didier-la-Séauve, peint d'un trait énergique la violence avec laquelle les enfants s'attachent à leur mère ressuscitée :

Il y en a un près de sa tête, l'autre près de ses pieds,
Et l'autre sur son ventre, tous trois font que pleurer.

2. Si quelquefois nous attachons à des couplets tristes le nom d'une fleur de deuil, *la violette*, quelquefois aussi des chants gais se parent de fleurs riantes. Ils prennent pour refrains : *La rose au bois !* ou *Vive la rose et le lilas !* Ces refrains symboliques ne sont, il est vrai, qu'accidentels. Ils remettent néanmoins en mémoire cet usage qu'ont les Roumains d'accuser la signification de leurs chansons en commençant chacun de leurs couplets par l'indication d'une feuille d'arbre, d'arbuste ou de fleur : *feuille verte du chêne, feuille verte du rosier, feuille verte du muguet*, suivant que la chanson est tendre ou guerrière. (B. Alexandri, *Ch. pop.* 182).

3. D. Arbaud, II, 53.

4. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, au mot *monde*. — Notre article était sous presse quand nous avons lu dans la *Revue des sociétés savantes des départements*, nº de mai-juin 1874, une version périgourdine du *Miracle de la muette*.

Qui dit : — Fais moi l'aumône d'un bel agneau.
3 — Le troupeau que je garde n'est pas à moi,
'partient à mon cher père, ma mère aussi.
4 — Oh ! va leur donc adire [1], belle Ysabeau,
Qu'a paru une dame vers ton troupeau,
Qui te fait la demande d'un bel agneau.
5 La belle s'achemine vers sa maison,
S'en va dire à son père, sa mère aussi :
— N'a paru une dame vers mon troupeau,
Qui me fait la demande d'un bel agneau.
6 Son père aussi sa mère, bien étonnés,
De voir leur fille mue si bien parler.
7 — Oh ! va lui donc adire, belle Ysabeau,
Sont tous à son service, petits et gros,
Sont tous à son service jusqu'au plus beau.
8 La belle s'achemine vers son troupeau :
— Sont tous à vos services, petits et gros,
Sont tous à vos services jusqu'au plus beau.
9 — Oh ! je te remercie, belle Ysabeau,
Je garderai ta place en paradis,
Tu seras la servante de Jésus-Christ.
Au bout de la quinzaine, vient à mouri.
Trouvé sur sa main blanche un mot d'écrit,
Qu'ille était la servante de Jésus-Christ [2].

Variante [3].

1 Il y a une fille muette dedans un champ,
Gardant ses brebinettes le long d'un pré ;
Le bon Dieu par sa grâce la fit parler.
2 Un jour la sainte Vierge l'est allé' voir.
— Bien de bonjour, bergère, belle Ysabeau,
Je te fais la demande d'un bel agneau.
3 — Le troupeau que je garde n'est pas à moi,
N'est pas à mon service ni à mon donner,
A mon père, à ma mère faut demander.
4 — Oh ! allez-y vous même, belle Ysabeau,
Je garderai la troupe sans crainte du loup,
Je garderai la troupe si bien que vous.
5 La belle s'acheminant vers la maison
— Bien de bonjour, mon père, ma mère aussi.

---

1. Dans notre région, l'*a* s'appose devant un certain nombre de mots. On dit, par exemple : *apromettre, arregarder ; aglands*, comme en Provence (Honnorat, *Dict.*), *aliqueurs*, comme en Basse-Auvergne (Mège, *Souuenirs de la langue d'Auvergne*, Paris, 1861), *aplairies* ou *aprairies, aforêts, aperdrix, abergerettes*, pour bergerettes, *atours* pour tours (édifices), *avacances* pour vacances (féries).

2. Nannette Lévesque, de Sainte-Eulalie en Vivarais, paroisse limitrophe du Velay.

3. Saint-Didier-la-Séauve. Ecrit par P. Salichon, père.

Il est allé une dame vers mon troupeau,
Elle m'a fait la demande d'un bel agneau.
6 Son père aussi sa mère, bien étonnés,
De voir la fille muette si bien parler.
7 — Oh ! va lui vite dire, belle Ysabeau,
La troupe est toute vôtre jusqu'au plus beau.
8 — Oh ! je te remercie, belle Ysabeau,
Je garderai ta place dedans le ciel,
Je garderai ta place dans le paradis.
9 Au bout de trois semaines, vint à mourir.
Il y avait une lettre dedans sa main,
Sans que jamais personne la puisse ouvrir.
10 Le saint Pape de Rome la vint ouvrir.
— Ouvre ta main, bergère, ouvre ta main,
Au nom de Dieu ton maître, ton souverain[1].
11 A trouvé dans la lettre qu'avait jeûné,
Qu'avait jeûné carêmes, et les avents,
Les fêtes commandées, les quatre-temps[2].

Les autres miracles chantés, la Vierge les accomplit du haut du ciel. Sans se montrer au milieu de nous, elle sauve un enfant jeté à l'eau, elle délivre des jeunes filles qu'ont enlevées ou des soldats ou le démon, elle calme les flots prêts à engloutir des marins.

L'ENFANT NOYÉ.

1 Dedans Paris y a une tant belle fille,
2 Elle va se promener tout le long de la ville.
3 Tout en se promenant, rencontre son beau-frère,
4 — Son beau-frère lui dit : — Belle sœur, vous êt' à plaindre.
5 — En quoi le connais-tu, Antoine, mon beau-frère ?
6 — Je le connais à tes yeux, à ta bouche merveille,
7 Je le connais à tes yeux, à ta ceinture dorée.
8 Son beau-frère la prit, la mène chez sa mère.
9 — Tenez, mère, tenez, la voilà votre fille.
10 Quand sa mère l'a vu' elle tombe à la renverse.
11 Tout bas, mère, tout bas, faut prendre patience.
12 Dieu l'a bien pris' pour nous, pour Dieu il faut la prendre.

---

1. Variante : S'en va 'peler l'évêque bien promptement ;
— Ouvre ta main, bergère, (de) la part de Dieu,
La part de Dieu, ton maître, ton souverain.
La circonstance d'une lettre trouvée dans la main de la morte et lue par le pape se rencontre dans la complainte de saint Alexis (*St-Alèche*) qu'on chante en notre pays, laquelle complainte semble n'être qu'un extrait rythmé de la légende du saint laissée par Jacques de Voragine.
2. Variante : Il y avait dans la lettre : Il faut jeûner,
Faut jeûner le carême, les quatre-temps,
Et toutes les vigiles, et les avents.

13 Si l'ont pris, l'ont montée à la plus haute chambre.
14 N'a bien resté trois jours, sans boire ni sans mangéie.
15 Mais, au bout de trois jours, la belle prit fantaisie
16 De s'aller promener le long de la rivière.
17 Son enfant est né, du temps qu'elle se promène.
18 L'a pris par ses deux pieds, le jette dans la rivière.
19 L'a bien jeté trois fois, trois fois l'enfant retourne.
20 A la quatrième fois, ille lui met une pierre.
21 N'en sont trois mariniers, tous trois qui la regardent.
22 — Fille, que faites-vous? vous serez bien damnéie.
23 — En quoi le serai-je? oh! l'ai-je méritéie?
24 J'ai vu un poisson dans l'eau, je lui ai jeté une pierre.
25 Le plus jeune des trois se jette en la rivière
26 — Tenez, fille, tenez, la voilà votre pierre.
27 Un lui donne son manteau, et l'autre sa ceinture,
28 Et l'autre ses gants blancs, pour lui sauver la vie.
29 Si l'ont pris[1], l'ont menée, dans une prison obscure.
30 Y a bien resté sept ans, sans jamais l'aller voire.
31 Mais au bout de sept ans, son enfant la va voire.
32 — Enfant, mon bel enfant, qui t'a sauvé la vie?
33 — Oh! mère, ça n'est pas vous, vous étiez trop cruelle,
34 C'est les anges d'en haut et la Vierge Marie.
35 Adieu, mère, adieu, je viendrai plus vous voire[2].

LA DÉROBÉE.

1 Dedans la ville d'Aubenas il y a une tant belle fille,
Sont trois soldats l'ont dérobéie.
2 Si son père la suit-z-après, comme un pauvre désespéré.
— Monsieur, rendez-moi ma fille, rendez-la moi, je vous en prie.
3 — Pour ta fille tu n'auras pas, pour ta fille tu n'auras pas,
A moins si tu ne t'en retournes, nous te faisons mourir, jeune homme.
4 — Pauvre père, retournez-vous-en, et priez Dieu pour votre enfant,
Pour votre fille dérobée, que Dieu la veuille conservée.
5 Et quand ils furent au bord de l'eau, ils la mirent dans le bateau;
Lui ont découvert sa belle face, croyant de voir sa bonne grâce.
6 Mais quand ils furent dans le bateau, la belle se jette dans l'eau,
Criant : — Grand Dieu! Vierge, ma mère! secourez-moi dans la rivière!
7 Quand la belle fut sortie de l'eau, elle se mit à crier tout haut :
— O mon Dieu! je vous remercie, ainsi que vous, Vierge Marie!
8 Si son père la voit venir, sitôt il se mit à courir;
La voit venir de la charrière, va consoler sa bonne mère.
9 — Oh ma fille! qui t'a mise ici, pour que tu sois sauvée ainsi?
— C'est le grand Dieu, Vierge Marie, qui m'a sorti de la rivière.

---

1. La femme. Ces brusques passages d'un personnage à un autre finissent par ne plus étonner l'auditeur un peu familiarisé avec les chants populaires.
2. Saint-Didier-la-Séauve; Julie Damon.

10 Je m'en irai dans un couvent, je prierai Dieu pour mes parents,
Là je chanterai les louanges dedans le ciel comme les anges [1].

Un autre chant de rapt, très-connu en France [2], et qui dans chaque province se termine par une fin merveilleuse, partout la même, nous offre dans le Velay des versions d'une double terminaison. Dans les unes, nous retrouvons la version française, telle que l'a recueillie Gérard de Nerval; dans les autres, qui semblent appartenir en propre au Velay, la fin change, l'idée humaine s'efface devant l'idée religieuse, le merveilleux devient miraculeux. La jeune fille enlevée simule la mort non plus pour le salut de son honneur, mais pour le salut de son âme; elle ne reste plus trois jours sous terre par l'unique grâce de la poésie, mais à peine ensevelie, la Vierge la transporte au ciel jusqu'au moment où elle regagne la tombe pour appeler son père et le prier de la rendre à la lumière de la vie terrestre. La version miraculeuse trouve ici sa place.

1 Au château de Paris il y a de tant belles filles,
Il y en a une plus belle que le jour.
En sont trois capitaines, tous trois lui font le tour [3].
2 Le plus jeune des trois la nuit l'a dérobéie.
S'il l'a montée sur son chevalle gris,
En Flandre l'a menéie dans un tant bon logis.
3 Tout en la descendant, l'hôtesse la regarde.
— Dites-moi, belle, dites-moi sans mentir,
Etes-vous ici par force ou pour votre plaisir?

---

1. Ecrit à Retournaguet sous la dictée d'une vieille femme.

2. Gérard de Nerval. *Bohéme galante,* éd. de 1861, p. 71.—*Filles du feu,* éd. de 1862, p. 49 et 161. — Puymaigre, *Ch. pop. de l'Est,* 88, 90. — Bujeaud, *Ch. pop. de l'Ouest,* II, p. 74. — D. Arbaud, I, 143.

Ce fut sur sur une feuille volante qu'une version de ce chant parut en France pour la première fois. Elle était publiée par l'éditeur de l'*Ancien Bourbonnais,* Ach. Allier, qui la donna comme une légende de sa province et l'intitula d'un nom de son pays : *La jolie fille de la Garde.* Cette version était loin d'être exacte. Allier y avait introduit un duc, personnage de fantaisie, et y avait inséré des couplets entiers de sa composition. Allier mort, Ad. Michel, le continuateur de l'*Ancien Bourbonnais,* imprima, au t. II de cet ouvrage (Moulins, 1837), *la jolie fille de la Garde,* expurgée de deux couplets qu'il reconnut apocryphes. Ce n'était pas sacrifier assez : il eut le tort de conserver le faux duc dans un vers du premier couplet et au couplet final, qu'il reproduisit quoiqu'il fût en entier interpolé. M. Champfleury a accueilli trop facilement, dans ses *Ch. pop. de France* (Paris, 1860), la version d'Allier, partiellement rejetée par A. Michel, et dont Gérard de Nerval avait à diverses reprises (*Boh. gal.* p. 9; *Filles du feu*) signalé les altérations.

Ce chant, appelé en Bourbonnais *la jolie fille de la Garde,* se chante non-seulement en France, où suivant les provinces il prend différents noms, mais encore en Piémont et en Montferrat (Marcoaldi, 182; Caselli, 202; Ferraro, 41).

3. Tournent autour d'elle.

4 La belle lui répond : — Je suis ici par force,
Je suis ici par force et non pour mon plaisir,
Au château de mon père m'ont dérobé' la nuit.
5 N'eut pas fini ces mots, les capitaines rentrent.
— Venez, la belle, souper votre appétit,
Avecque trois capitaines vous passerez la nuit.
6 La belle effrayé', à l'instant tomba morte.
Les capitaines, tous trois bien éblouis,
De voir leur mie morte sans pouvoir la guérir.
7 — Où l'enterrerons nous? — Au château de son père:
Dessus sa tombe, y aura trois fleurs de lys[1],
Prierons Dieu pour son âme, qu'elle aille en paradis.
8 Tout au bout de trois jours, son père se promène.
— Ho père! ho père! venez-moi déterrer,
Trois jours j'ai fait la morte, pour mon âme sauver.
9 — Oh! dis-moi, mon enfant, qui t'a sauvé la vie?
— La sainte Vierge, au nom de Jésus-Christ,
Elle m'a sauvé la vie, m'a mise en paradis[2].

On peut à la rigueur rattacher aux chants de rapt que clôt un miracle de la Vierge un chant étrange, rare celui-là, dont je n'ai pu trouver que trois versions, chacune très-mutilée, et dans une seule desquelles la Vierge intervient au dénouement. Il s'agit d'une jeune fille que son père livre en mariage à un inconnu; ce mystérieux époux n'est autre que Lucifer.

1 — Chantez, mie, chantez, petite Rosalie.
2 — Comment chanterais-je? mon père me marie,
3 Me marie si loin, où y a des feuill' aux arbres.
4 — Partons, mie, partons, il faut que je t'emmène.
5 En leur chemin faisant, rencontrent des images[3].
6 — Mon père, achetez-moi une de ces images!
7 — Dis-le à ton mari, il t'en achètera une.
8 — Mon mari, achetez-moi une de ces images!
9 — Partons, mie, partons, tu n'as pas besoin d'image.
10 — Voyez, père, voyez, comme il me menace!
11 — La menace pas tant, elle n'est pas encore tienne;
12 Il faut savoir ton nom, avant que tu l'emmènes.
13 — Je m'appelle Lucifer, maître de tous les autres.

---

1. Une variante dit : fleurs d'aris. Aris, alys ou lys sont des équivalents.
2. Saint-Didier-la-Séauve. Ecrit par P. Salichon, père.
3. Images pieuses; il n'était besoin de le dire. A une date qui n'est pas très-ancienne, nos maisons rurales n'admettaient guère d'images d'un ordre différent. L'habitude de tapisser nos murs de représentations de la vie civique ne date, je crois, que du commencement de ce siècle. Ces sortes d'images, relativement nouvelles pour nous, nous les devons aux fabriques de Wissembourg, de Metz et d'Epinal.

14 Les anges à ses pieds, la Vierge à sa tête,
15 L'ont pris' l'ont couronné', au ciel ils l'ont montée [1].

Des deux autres versions la Vierge est absente, et pour que nous puissions les insérer ici, il faut oublier un instant la rubrique de cet article. L'une de ces deux versions n'est, à vrai dire, qu'une simple variante du chant ci-dessus ; l'autre, au contraire, forme une leçon très-distincte, qui, au lieu de s'achever en ravissant au ciel l'innocente épouse du diable, s'interrompt brusquement, laissant la vierge parjure sous la main de son époux.

Variante [2].

1 Chanto to chanson, petite Marsoletto.
— Coumo chantorio-ieu? mon paire me marido,
Eutant de lègues loin coumo d'abres su terro.
2 Si m'a fait trois habits d'une couleur merveille,
Gn'y o yun qu'èra vert [3] et l'autre roudze,
Et l'autre noir, le plus avant de tous.
3 Ma mère m'a accompagné' trente cents lègues loin,
Et mon père autre tant, jamais chemin fini.
4 — Vorou savé d'oun shia, avant que tu l'emmènes?
— Sieu le grand Diable de l'enfer, le plus avant de tous.
5 Quand la belle entend cela n'a renversé par terre.
Tous les anges du ciel la sont venu quérie.
6 Un l'a pris pour les pieds, l'autre pour les menettes,
Au ciel l'ont empourtée, au ciel l'ont empourtée.

Seconde leçon [4].

1 Le seigneur d'Olient [5] n'a marida sa filla,
2 L'a marida tant loin que dzamais l'on lai-z-èra.
3 Soun paira l'accoumpagné tré cent soixante lègua.
4 — Adio, paira, adiosia, cé me tourna plus veira.
5 O paira ! douna-me tré chevio de votra têta,
6 Mais quand iou lai sarai, liou mettrai diens un coffra,
7 Mais quand iou lou verrai, priarai pour moun paira.
8 — N'auras menthi, la bella, de pria pour toun paira.
9 Un soufflet li a donné, par terra l'a renversée.
10 — Ové, paira, ové, quuna ruda menaça !
11 — La menaça pas tant, n'est pas encaura tienna.
12 Vorou savé d'oun shia? — Shio le diable d'enferre,

1. Saint-Didier-la-Séauve ; Julie Damon.
2. Hameau du Portet, paroisse de Marlhes. Ecrit par M. A.-M. Peyron, sous la dictée de la femme Riocreux.
3. Vert ou vair ?
4. Fraisses ; Pierre Padel.
5. La chanson dit tantôt d'Olient, tantôt d'Orient.

13 Le plus gros du troupeau, le plus avant des troupes ;
14 C'est pour avoir juré trois fois sur le livre de saint François.

Que voulait dire ce dernier vers ? Je ne le comprenais point, je m'adressai au chanteur pour en avoir l'explication. Le plus souvent à telle question on vous répond : — Je chante ce que j'ai entendu chanter, je n'en sais pas davantage. Quelquefois cependant certains chanteurs sont mieux édifiés, et ce qu'ils chantent, ils le racontent au besoin, et avec moins de lacunes, moins de sous-entendus que n'en offre le chant. J'avais affaire à un chanteur de cette catégorie. Il m'apprit que la fille du seigneur d'Orient avait juré sur le livre de saint François de rester vierge, que le diable avait tenté son père qui la lui avait livrée en mariage, que celle-ci avait eu la faiblesse d'accéder à la volonté paternelle, et qu'un tel oubli de son serment avait donné au diable plein pouvoir sur elle. Son explication me rappela un chant des plus singuliers que nous ayons, proche parent d'une légende allemande [1] et d'une légende bretonne [2]. Une fille avait fait vœu de virginité, elle se marie. La nuit même de ses noces, se mêle à la danse un cavalier étranger, il l'enlève, et le lendemain matin ce cavalier apparaît devant le mari. Il lui demande des nouvelles de la noce. Le mari répond qu'elle avait été fort belle, mais qu'il avait perdu sa femme. Le diable (car c'était lui) propose au mari de le mener auprès de sa femme, s'il lui donne un de ses doigts. Le mari refuse son doigt, il serait damné ; mais il promet son manteau noir. Le diable accepte, et le mari est bientôt en enfer. Là, sur l'invitation du diable, il prie sa femme de lui remettre l'anneau de ses noces. Elle le remet, et à peine s'est-elle dépouillée qu'elle pousse une plainte. Si elle eût gardé cet anneau, elle n'eût été en enfer que pour un temps limité ; l'ayant perdu, elle y est pour toujours.

Ce récit nous a trop éloigné des miracles dus à Marie. Revenons-y par un de ces petits drames qui justifient la qualification de *Stella Maris* dont les litanies décorent la Vierge.

1 Le sort d'un marinier, grand Dieu, qu'il est à plaindre !
Grand Dieu, qu'il est à plaindre ! lorsqu'on est dessur l'eau
Dangereux de se perdre, adieu cher matelot.
2 Un bâtiment chargé, tout plein de militaires,
Tout plein de militaires, qui sont prêts à partir
Pour aller (en) Angleterre, arrêter l'ennemi.
3 Le bâtiment parti, la tempête se lève,

1. Grimm. *Veillées allemandes*, traduites par L'Héritier, I, 340.
2. De La Villemarqué. *Barzaz-Breiz*, La fiancée de Satan. — On pourra aussi rapprocher de notre récit comme du chant de *la fille du seigneur d'Orient* les deux versions de Jeanne Le Guern, dans le t. I[er] des *Gwerziou* de M. Luzel.

La tempête se lève, et ce terrible vent
A transporté la barque à six cent lieues du rang.
4 Se voyant tous perdus : — Sainte Vierge Marie,
Sainte Vierge Marie, ayez pitié de nous,
Sauvez-nous donc la vie nous ne pécherons plus !
5 Prière fut pas finie, la tempête s'abaisse,
La tempête s'abaisse, et ce terrible vent
A transporté la barque jusqu'à l'abord du rang.
6 Se voyant tous sauvés : — Remercions notre mère,
Remercions notre mère ; oh ! n'oublions jamais
Oh ! notre aimable mère qui nous a tous sauvés ![1]

Certains de ces couplets ressemblent singulièrement à de la mauvaise prose. Une pareille ressemblance nous empêchera de donner ici le *Miracle de l'Ave Maria*[2] que je n'ai rencontré que remanié, rafraîchi, et, comme on dit, renouvelé, en un mot tout-à-fait gâté. Une jeune fille dissipée passe ses nuits à la danse, sa mère se résout à fermer un soir les portes de la maison, elle ne peut rentrer, elle est forcée de coucher au jardin. Le diable y vient, la saisit et l'emporte. Elle a la pensée de dire un *Ave Maria*. Au premier mot, le diable la lâche et s'enfuit. Il suffit d'indiquer le sujet; le lecteur se plaindrait à juste titre si on ne craignait pas de lui en mettre sous les yeux une traduction chantée malheureusement trop peu naïve et trop vulgaire.

Victor SMITH.

---

1. Vorey ; Louise Roche-Ramel.

2. Les légendaires rapportent de nombreux miracles attribués à la récitation de l'*Ave Maria*. Ces miracles, on les trouve en bien des ouvrages ; j'en citerai un que je crois peu connu, et qui a pour nous cet intérêt spécial d'avoir été imprimé dans le voisinage de notre province : *Les miracles de la benoite et glorieuse Vierge Marie*, recueil composé par Jehan Leconte, frère mineur, et imprimé à Lyon, en 1529, par Claude Le Nourry.

MÉLANGES.

I.

SUR *OI* ET *UI*.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'étude pénétrante et consciencieuse de Havet sur *oi* et *ui* en français (*Romania* III, 321 ss.); mais en ce qui touche les points qui sont proprement en litige, il n'a pas plus réussi à me convertir à ses vues que moi à le convertir aux miennes. Je laisse de côté diverses observations que j'aurais à faire sur des points secondaires, et je m'en tiens à la question principale. Havet donne, comme représentant en français *ò* + *i* [1] : IXe siècle *òi* (OI), XIe s. *öi* ou *ωi* (OI), finalement *üi* (UI). J'ai à faire là contre deux remarques.

1. P. 333 Havet dit : « Cette quatrième diphthongue, issue de *ò* latin populaire, avait été d'abord prononcée *òi*, et a depuis abouti à *üi*. » C'est là une chose qu'il aurait dû d'abord démontrer [2]. Dans le plus vieux français nous trouvons l'*ŏ* latin des syllabes ouvertes rendu par une diphthongue (étant donné le caractère orthographique des Serments, on ne peut invoquer contre cette proposition les formes *poblo* et *vol* fournies par ce texte); et cette diphthongaison a ses racines dans un temps très-reculé, comme le fait voir la vaste extension qu'elle a prise dans tout le domaine roman. Il est donc sans doute légitime d'admettre qu'au temps où *o* s'est uni, pour former une diphthongue, avec un *i* primaire ou secondaire, cet *o* ou bien avait déjà pris le son d'une diphthongue, ou bien au moins s'était altéré dans le sens qui conduisait à la diphthongue. C'est la

1. Je conserve la transcription phonétique de Havet, seulement pour plus de clarté je rends l'*o* ouvert par *ò*.

2. [Le latin *coxit* donne dans l'Eulalie *còist* attesté par l'assonance; dans ce même verbe *oi* est devenu *üi* : ainsi le seul texte qui fournisse ici qq. lumière témoigne péremptoirement en ma faveur. Je n'ai point à *démontrer* ce qu'un texte *montre* avec évidence; c'est à M. Schuchardt de *démontrer* que cette évidence est trompeuse. — L. H.]

seconde idée que j'avais dans l'esprit quand je parlais (*Romania* III, 280) d'un « son quelque peu hypothétique » de l'*o*; hypothétique, car on n'a pas encore tiré au clair comment *ò* a donné *uo*. Si l'on prononçait déjà *duol* (= it. *duolo* esp. *duelo*) avant qu'eût eu lieu l'attraction de l'*i*, *còrium* a dû donner d'abord *cuorio* (= it. *cuojo*), puis *cuoiro*. Il est vrai qu'il faut mettre à part les cas où *ò* se trouve en position, car certainement *nòctem* a donné non pas *nuocte*, *nuoite*, *nuoit*, mais bien *nòite*, *noit*, et dans ma pensée c'est de ce *nòit* qu'est sorti *nuoit*. A priori il est vraisemblable que, au commencement tout au moins, la voyelle combinée avec *i* se comporte de la même façon que la voyelle isolée. Si *crωcem* a donné *crωix*, comme *amωrem* a donné *amωr*; si *gaudium* a donné *jòie*, comme *causa* a donné *chòse*; pourquoi *còrium* n'aurait-il pas donné : *cuoir*, *cueir*, comme comme *dòlor* donnait : *duol*, *duel*[1] ?

2. Havet n'a point soutenu de preuves l'hypothèse qui est la clé de voûte de sa théorie, le changement de *òi* en *öi* ou *ω̈i*. Il se contente de dire en note : « Si en v. fr. *ò* devient *ö* devant *i* et non ailleurs, c'est que *i* est la voyelle linguale par excellence. » Mais si *ω̈i*, *üi* est sorti de *òi*, pourquoi n'est-il pas sorti de *ωi* ? car ω est plus proche de *ü* que *ò* d'un degré[2]; et même, en français actuel, au lieu de *angoisse* = *angωisse* et *nuit* = *nòit*, nous attendions tout au rebours *anguisse* et *noit*. Les deux voyelles *ò* et ω semblent avoir interverti leurs rôles : c'est là la difficulté principale de tout ce chapitre de phonétique, difficulté que Havet n'a pas vue et qui l'a empêché d'arriver à un résultat satisfaisant.

Je persiste à penser que *òi* a d'abord donné *uoi*, *uei*. Havet dit p. 333 n. 2 : « Une diphthongue en se transformant ne doit guère devenir triphthongue. » Je n'entre pas dans la discussion de cette théorie générale, ne sachant pas comment Havet s'explique les formes comme *ieu* = *eu* (*ego*), *miei* = *mei*, *puoi* = *poi* (post) etc., formes qu'on trouve dans les dialectes romans les plus divers[3]. Quant à la façon dont *uei* s'est

---

1. [Pourquoi *palea* ou *braca* fait-il *paille* ou *braie*? pourquoi n'a-t-on pas *pëille* et *brëie*, comme *ële* de *ala*? — L. H.]

2. [La voyelle fermée ω est plus proche que la voyelle ouverte *ò* des trois voyelles extrêmes *u ü i*, mais seulement en tant qu'elle est *fermée*; en tant qu'elle est *labiale*, elle est tout aussi éloignée que *ò* de la linguale *i*. La modification qui change *ò* en *ö* consiste à faire que la *langue* se soulève par anticipation pendant l'émission de la voyelle *labiale*; l'*i* placé après l'*ò* produit cette modification parce qu'il est voyelle linguale et non parce qu'il est voyelle extrême. On comprend très clairement que l'origine du changement est dans la différence d'*organe* entre les deux éléments de la diphthongue; au contraire nous ignorons tout à fait quelle influence peut exercer le plus ou moins d'écartement de l'organe dans le premier de ces éléments. Je continue de ne pas voir la « difficulté » que va signaler M. Sch. — L. H.]

3. [Aucun de ces exemples ne montre une diphthongue qui devienne triphthongue par *réfraction* d'un de ses deux éléments, comme dans *nòit* = * *nuoit*; *ieu* est la contraction de *ie* + *u*, *miei* celle de *mie* + *i*, *puoi* celle de *puo* + *i*.

changé en *üi*, je suis maintenant d'un autre avis. La contraction de *uèi* en *uí* ne me paraîtrait pas soulever d'objection (comparer par exemple *cuir* = *cuèjr*, Ascoli *Arch. glott.* I, 80; *cuèi* et *cui* ibid. p. 387 = fr. *cuire*) ; *uí* aussi devient aisément *üi*. Mais l'accentuation constante du psautier d'Oxford : *úi* semble indiquer que c'est de *úi* qu'est sorti immédiatement *üi*. Je crois donc que l'*ò* combiné avec *i* et l'*ò* isolé ont eu encore en commun deux étapes. Comme *còr* faisait *cuer*, *coer*, *cör*, *nòctem* a fait *nueit*, *noeit*, *nöit* (comparer le picard *neuit*, le bourguignon *neu*). J'admets donc le dernier terme de la série phonétique de Havet (*öi* origine de *üi*) ; je voudrais qu'à son tour il admît le premier terme de la mienne (*uoi* issu de *òi*) [1].

Comment et quand *uoi* est sorti de *òi*, ou, pour m'exprimer avec plus de circonspection, de *ò* + *i*, c'est une question que je laisse pendante. Les divers dialectes ont pu ici suivre des routes très-divergentes. Que dans la cantilène d'Eulalie *coist* assone avec *tost*, cela ne rend nullement impossible que le *pois* des Sermens ait été prononcé *puois* [2].

Havet (p. 333 n. 2) m'oppose *cuiller*. La forme intermédiaire que j'admets n'est pas *cueiller*, car *òi* ne donne *uei* que dans une syllabe accentuée. Mais comment Havet sait-il que *cochleare* et *coquina* avaient en latin vulgaire un *o* ouvert ? le latin vulgaire ne changeait-il pas déjà en *o* fermé tout *o* ouvert qui n'était point dans la syllabe accentuée, comme l'italien (*pòco*, *póchissimo*) ? — On dira peut-être que *cœchleare* (ital. *cucchiajo*, esp. *cuchara*, prov. *culhier*) et *cœquina* (it. *cucina*) auraient dû faire en français moderne *coiller* et *coisine*. Mais l'influence du *c* précédent changea de bonne heure *œi* en *œi*, d'où *üi*. De même *cuivre*, pour * *coivre* = *cŭpreum*, prov. *coire* (comparer l'esp. *cobre*) ; *cuide*

Si on conclut, pour des raisons de pure théorie, de *duol* à * *nuoit*, il faudra aussi conclure de *chier* = *carum* à * *chieuse* = *causa* (L'altération de *c* devant le son issu de *a*, qui est *française*, est postérieure selon toute apparence à l'altération de *a* en *ie*, qui est *française-picarde* ; elle est antérieure à la contraction de *au* en *o*, puisqu'elle se produit dans *causa* = *chose*, *caulem* = *chou* ; donc la contraction de *au* en *o* est postérieure au changement de *a* en *ie*). Je ne prétends pas que la *réfraction* à l'intérieur d'une diphthongue soit impossible (ainsi dans le patois de Guernesey le vfç. *pœison* = l. *potionem* devient *pouaïson*, tout comme le vfç. *fœur* = l. *furnum* devient *fouar*), mais je crois qu'il ne faut l'admettre que sur des preuves formelles. — L. H.]

1. [Quelque désir que j'aie de ne pas être en reste de concessions avec M. Sch., il m'est impossible de me rendre. L'hypothèse : *òi* devient *uoi*, est contraire à toutes les tendances du français, langue qui ne *réfracte* jamais qu'une voyelle qui termine la syllabe ; elle oblige M. Schuchardt à écarter comme dialectale la forme *coist* de l'Eulalie, c'est-à-dire le seul exemple qui fournisse au raisonnement une base solide ; enfin c'est une explication qui explique peu de chose, puisque M. Sch. ne dit ni comment *òi* est devenu *uoi*, ni comment le *uei* issu de ce *uoi* est devenu *üi*, et qu'il ne peut même l'appuyer empiriquement par la citation d'un *uei* devenant *üi* en français. — L. H.]

2. [Ni que le *pois* des Serments ait été prononcé *pòis*. — L. H.]

(Havet pose un type **cügitat*) pour **coide* = *cōgitat*, vieil ital. *coita*. On pourrait aussi expliquer par *acucla* la forme *aiguille* (en roumain de Transilvanie *guild*), si l'on n'avait *aguglia*, *agulha*, *aguja* [1].

H. SCHUCHARDT.

II.

PARFAITS FRANÇAIS EN *IÉ*.

Comme M. G. Paris n'a pas encore tenu la promesse qu'il a faite (*Romania* II, 105) d'expliquer ces parfaits, je demande la permission d'indiquer en attendant, sans autres détails, l'opinion que j'ai toujours eue à cet égard.

Battiét = lat. vulg. *battídet* = it. *battette*; *respundiét* = lat. vulg. *respondidet*, etc.; comp. *Vokal.* III, 19.

H. SCHUCHARDT.

III.

ANC. FR. *IÉ* = FR. MOD. *É*.

On sait qu'en anc. fr. la diphthongue tonique *ié* avait trois sources latines : 1° *ĕ*; 2° *á*+*i* (p. ex. dans le suffixe *arius*); 3° *á* dans certaines conditions déterminées qui se réduisent en somme à l'influence d'un *i* consonne ou d'une gutturale, précédant médiatement ou immédiatement la voyelle latine. Après avoir énuméré ces trois sources de l'*ié* anc. fr., j'ai dit dans l'*Alexis* (p. 78) : « Cette diphthongue ne s'est conservée en français moderne que dans les deux premiers cas ; dans le troisième elle a disparu du français proprement dit vers le XIVe siècle. » Cette énonciation demande à être quelque peu précisée et modifiée.

La diphth. *ié*, provenant de l'*a* infecté d'*i* (3e cas), a en effet généralement disparu du français moderne. Dans l'ancienne langue elle se produisait : 1° toujours après les palatales [2], en y comprenant les sons

1. [J'admets volontiers les observations de M. Sch. sur *cuiller*, *cuisine* et *cuivre*, qui concordent assez avec ce que j'avais pensé de *cuide*; et je reconnais qu'elles font disparaître la seule objection rigoureuse qu'on pût opposer à sa théorie. Mais M. Sch. reste obligé : ou d'attribuer à des phénomènes d'analogie tous les exemples d'*üi* issu de *ò* atone (comme *cuisait*, *duisait*, *nuitée*, *ennuyer*, *puissions*, *appuyer*), et que par conséquent on fléchissait à l'origine je còis, je cuiseie, — je poisse, nous puissions, — noit, nuitiee, etc., ou d'admettre qu'ici aussi *üi* vient de *ui* pour *ωi* pour *òi*. Il est plus simple de croire que dans *nüitiee* et *nüit* l'*ü* vient également d'*ö*, et que dans *nöitiede* et *nöit* l'*ö* venait également d'un *ò* influencé par l'*i*. — L. H.]

2. *Ié* provenant de *a* ne se produit pas en français après les gutturales proprement dites, parce que l'*a* les transforme en palatales. Il en est autrement en picard.

mouillés *ñ ł* ; 2° après les dentales, en y comprenant *s*, *ss*, *n*, *r*, quand la syllabe précédente contenait un *i* provenant d'une gutturale vocalisée (ou de *ti*) ; 3° après *i*, *ei*, *oi*, provenant de *ĭ* latin. Elle ne se produisait jamais après les labiales, les liquides *m l*, et les voyelles autres que celles qui ont pour source *ĭ* latin [1].

1° En français moderne, cet *ié* se réduit toujours à *é* après les palatales *ch*, *g* : *péché bouchée chercher toucher — congé gorgée bouger changer*. L'*i* tombe même dans les rares cas où *ié* provenant de *a* ne répondait pas à une forme d'infinitif ou de participe, et où l'*é* ancien est devenu *è*: *déchet*, *chef*, *cher*, *jet*. Un seul mot a échappé à cette simplification, c'est *chien*, où l'*e* avait pris de bonne heure un son particulier qui rendait la diphthongue très-différente des autres de même origine.

Après *ñ ł* (*gn ill*), l'*i* de *ié* tombe également dans l'orthographe : *araignée cognée baigner*, — *oreiller* [2]. Mais il est difficile de dire si le son de *i* consonne, mêlé à celui de *n l* dans *ñ ł*, est tellement incorporé à ces liquides qu'il ne s'en fasse rien entendre entre elles et l'*é* (*araiñié orełié ?*). Au reste la prononciation de ces deux lettres a changé en français depuis un temps relativement très-court, et le doute que j'exprime se rapporte plutôt à leur prononciation ancienne.

2° Après les dentales, plus *c*, *s*, *ss*, *r*, le français moderne réduit également *ié* provenant de *a* infecté à *é* : *aider cuider — jointée anuiter — fiancé brassée avancer baisser, chausser — rusé croisée baiser puiser — empirer, vairé*. Un seul mot en *niée* a passé au fr. mod. (encore y est-il suranné), c'est *maisniée*, qui s'est altéré différemment, c'est-à-dire qu'il a réduit *iée* à *ie* [4] ; au reste, le mot *maisnie* a peut-être existé dès l'origine à côté de *maisniée*. — Dans trois mots, *amitié*, *moitié*, *pitié*, l'anc. *ié* a persisté. Il est assez difficile de deviner la cause de cette exception, d'autant plus que ces mots en anc. fr. ont la forme en *é* simple presque aussi souvent que celle en *ié*. On peut seulement croire que leur qualité de substantifs, en les tenant à part des autres mots du même genre, tous verbes ou participes, les a pour ainsi dire dérobés à la contagion qui a atteint tous les autres. Ils restent avec *chien* comme les seuls débris incon-

---

1. Au moins originairement, car au XIII[e] siècle on trouve *crier* etc. rimant avec *prier*.

2. De *auricularis*.

3. Cf. aussi les noms de lieux *Chelles*, etc.

4. Cette réduction, qui dans la langue commune n'a lieu que pour ce mot, joue un très-grand rôle dans l'histoire de l'*a* infecté dans les patois. En français même, elle se produit de très-bonne heure, comme j'ai l'intention de le montrer dans un mémoire spécial, dans les noms de lieu où *acum* est devenu *i* (*y*). Mais ici le phénomène est un peu différent : c'est *iéi* qui s'est réduit à *i*, et non simplement *ié*. De même, dès les origines de la langue, on a eu *gist* = *gieist* = *jacet*, *chie* = *chieie* = *cacat* (que Diez n'a pu expliquer), *dis* = *dieis* = *decem* etc.

testés d'une loi qui a eu une importance capitale dans la période ancienne de la langue.

3° Après *i, ei, oi* provenant d'*ĭ* latin, nous trouvons la même difficulté que pour les terminaisons en *gner, iller* : l'*i* de *ié* ne s'écrit plus, mais ne se prononce-t-il plus ? Dit-on *pri-er* ou *pri-ier ?* On peut hésiter pour ce mot et les semblables ; mais on dit certainement non *pai-er, tournoi-er* mais bien *pai* (= *pé*)*-ier, tournoi* (= *tournwa*)*-ier*, et l'orthographe même l'indique, puisque l'*y* est ici considéré comme équivalent à deux *i*. Je crois qu'il faut admettre aussi deux *i* dans *prier, plier* etc. ; déjà au moyen-âge on trouve le plus souvent ces formes ainsi écrites pour *pliier* etc. — Les mots de cette catégorie terminés en *iien* ont subi un accident particulier : les deux syllabes n'en forment plus qu'une : *chrestiien anciien* sont devenus *chrétien ancien* (le premier de ces mots est disyllabique souvent déjà au moyen-âge, le second ne l'est que depuis le XVII^e siècle)[1] ; ceux qui se terminaient en *oiien* ont conservé les deux *i*, rendus par *y : doyen, moyen, Troyen*. Le mot *païen* forme une exception unique, où l'un des deux *i* de *paiien*, sans doute le premier, a disparu. — Il est à remarquer que de cette finale *ien*, qui en anc. fr. ne dérive de *anus* que dans certaines conditions, la langue moderne a tiré un suffixe *ien*, qu'elle applique à tous les radicaux : *mécanicien Prussien comédien gardien théologien Parisien galérien ;* ce procédé paraît s'être développé sous l'influence de l'it. *-iano* : l'imitation est sensible par exemple dans *gardien* comparé à *guardiano* (qui s'explique par *guardia*). La prononciation actuelle et quelques poètes font ce suffixe moderne monosyllabique ; la théorie de la versification et l'usage jusqu'à ce siècle lui attribuent deux syllabes (voy. Quicherat, *Traité de versification*).

Voilà sous quelles restrictions il faut entendre que le v. fr. *ié* provenant de *é* infecté d'*i* a été réduit à *é* en fr. moderne. Mais ce cas n'est pas le seul où la diphthongue *ié* ait été ainsi modifiée. Quand elle vient de *é*+*i* ou de *ę́*, elle passe à l'*é* simple dans les conditions suivantes :

1° Après *ch, g : boucher cocher clocher vacher — berger léger étranger verger* etc. ; de même *gel, dégel* pour *giel* (*é* devenu *è* comme dans *mer, mère,* voy. *Alexis* p. 49) ; cf. *ciel, miel, fiel ; — geint* pour *gient ;* cf. *tient vient* (*crient* est devenu *craint* d'une autre manière, à cause de la difficulté de prononcer *ié* après *cr*). Ainsi *ien* n'est pas conservé après *g* comme après *ch* (*chien*).

2° Après les dentales, plus *c, ss, s, r*, le *ié* provenant de *é*+*i* ou de *ę́* se maintient, ce qui le distingue de l'*ié* précédent : *épicier* (cf. *commencer*), *peaussier* (*chaussée*), *quartier* (*jointée*), etc.

---

1. *Lien* (anc. *liien*) est resté disyllabique dans la versification, mais la prononciation réelle ne lui donne qu'une syllabe.

3° Après *ł*, notre orthographe hésitante met tantôt *ié* (*joaillier*), tantôt *er* (*poulailler*); elle donne parfois les deux finales au même mot, en essayant d'assigner à chacune un sens différent (*médailler médaillier*, *aiguiller aiguillier*); d'autres fois, ne reconnaissant pas le même mot sous deux formes légèrement différentes, elle écrit l'une par *er*, l'autre par *ier* : *quincaillier*, mais *clincailler*. D'après ce qui a été dit plus haut, il faut regarder l'*i* comme existant en réalité dans toutes ces formes, même dans celles où l'Académie ne l'écrit pas.

Il résulte des observations qui précèdent que *ch*, *g*, en français moderne, suppriment l'*i* de la diphthongue *ié* qui les suit, quelle que soit sa provenance (excepté dans *chien*) ; que les autres consonnes ne le suppriment que quand il provient de *á* infecté par un *i* précédent ; que *i*, *ei*, *oi*, *ñ* et *ł* le maintiennent à peu près toujours (*païen chrétien* sont des cas spéciaux), bien que l'orthographe semble souvent en indiquer la chute.

Pour compléter cette brève étude, il resterait à examiner deux points: l'époque où la réduction de *ié* à *é* s'est effectuée et la manière dont les dialectes de langue d'oïl autres que le français proprement dit ont traité la diphthongue *ié* commune autrefois à tous. On peut joindre à ces questions l'examen des cas où l'anc. fr. *é* est devenu *ié* en français moderne. — Ces trois points seront prochainement l'objet de notes du genre de celle-ci. G. P.

IV.

LE RÉCIT *ROMA* DANS LES *SEPT SAGES*.

On lit dans la plupart des textes occidentaux du roman des *Sept Sages*[1], avec des variantes insignifiantes, le singulier récit qui peut se résumer ainsi : « Un roi païen assiége Rome ; les sept Sages de la ville se chargent tour à tour de diriger la défense et réussissent pendant six mois. Mais les vivres manquent aux assiégés. Alors le septième sage, Janus, dont le tour est venu, s'avise d'un stratagème : il se fait faire un vêtement bizarre, auquel il attache des centaines de queues d'écureuil, couvre sa tête d'un masque à deux visages, la surmonte d'un miroir resplendissant, prend une épée dans chaque main et monte sur la tour la plus haute ; là il entrechoque ses deux épées qui lancent des étincelles. Les païens s'écrient à cette vue que c'est le dieu des chrétiens qui vient à leur aide, et ils prennent la fuite ; les Romains, qui attendaient ce moment, les poursuivent, les massacrent, et rentrent chargés de butin. »

1. Voy. Mussafia, *Beitræge zur Litteratur der sieben weisen Meister* (Extr. des Comptes-Rendus de l'Académie des sciences de Vienne, t. LVII, 1868, p. 91). Ce récit appartient sûrement au plus ancien texte, contrairement à l'opinion de Gœdeke.

M. Benfey (*Pantschatantra*, I, 162) a fait remarquer la ressemblance qui existe entre cette histoire [1] et le dernier épisode du conte du *Tisserand qui se fait passer pour Vichnou* dans le *Pantchatantra*. On serait porté à croire que le récit indien a pénétré en occident, comme tant d'autres, à l'époque des croisades et par l'intermédiaire des Arabes, si on ne le trouvait pas déjà, sous une forme évidemment meilleure, connu en Europe bien avant l'époque où furent rédigés les textes des *Sept Sages* qui nous sont parvenus.

En effet cette histoire, dépouillée de l'élément chrétien qui s'y mêle si bizarrement au souvenir de Janus, et de l'intervention des sept Sages de Rome, se lit dans le *Comput* de Philippe de Thaon, écrit très-probablement, comme l'a montré M. Mall, en 1119. Voici ce que dit l'auteur, en parlant des noms donnés aux mois par les païens :

Le primerain numerent
Janum, e apelerent
De l'an cumencement
E le definement.
Mais alquant vunt disant
Que uns reis vint fuiant
D'un estrange regnet
A Rume la citet,
Et iloc fut asis
De tuz ses enemis;
Mais il les en chaçat
Par engin qu'il truvat:
Estupes e peiz prist,
E alumer les fist;
Tut s'en envolupat,
E les muralz muntat
De Rume la citet,
E od sei ad portet
Dous espees trenchantes
E mult reflambeiantes :
Les Rumains apelat
E si lur cumandat
Que lur armes presissent,
Cils de fors ocesissent.
Plusurs parz s'en turnout,
Cels de fors manaçout :
Cil de fors quant le virent
En es le pas fuirent;
Distrent que deus esteit,
Ocire les voleit;
Et quant li Rumain virent
Que cil de fors fuirent
Pur le rei ki's criout
E ki's espoentout,
Mult forment s'en gaberent,
E le rei honurerent
Ki en fuie les mist
Si qu'un sul n'en ocist.
Pur ço cest num dunerent
A janvier e poserent,
Que il vait reguardant
E ariere e avant,
Cume li reis faiseit
Ki sur le mur esteit.

M. Mall, qui réserve pour un autre travail l'étude des sources de Philippe, n'indique pas où il a puisé cette curieuse explication, destinée visiblement à l'origine à rendre compte, non pas du nom donné à janvier, mais des représentations de Janus avec ses deux visages. Il est à remarquer d'ailleurs que ce trait essentiel des deux visages, conservé dans le

1. Le savant critique commet une légère erreur en attribuant aux sept Sages ce qui dans le roman est le fait d'un seul d'entre eux.

Roman des Sept Sages, manque ici, et n'est aussi que bien obscurément indiqué dans la forme latine qu'il me reste à signaler.

Plus ancien encore en date, et plus rapproché de sa forme primitive, ce récit se retrouve en effet dans un écrit attribué à Bède, *de Divisionibus temporum*, qui n'est probablement pas de lui, mais qui n'est pas de beaucoup postérieur à son époque. Je ne pense pas que ce soit la source directe de Philippe : mais les deux formes ont des ressemblances frappantes. Voici le passage en question [1] :

De mense Januario. Januarius autem duobus modis nomen accepit, hoc est ex idolo et re. Ex idolo, hoc est ex Jano bifronte, rege Epirotarum, qui fugatus et projectus de sua patria venit ad Romanos, apud eos exsul effectus. Contigit autem ut gens multa Barbarorum Romam obsedisset. Erat autem Janus ille homo ingeniosus, qui dedit consilium Romanis quomodo potuissent urbem liberare ab illa obsidione ; ita tamen si Romani post mortem suam illum adorarent quasi deum. Haec autem illis promittentibus, ille petebat octo linteamina, oleo et cera et aqua intincta et uncta. Quod cum factum esset, dixit ut involvissent se de illis linteaminibus et igne incendissent, et duos gladios calefactos et ardentes sibi dari postulavit, et postea ascendit super murum et dixit ad Romanos ut cum ille levasset se super murum et clamasset quasi deus, illi totis portis apertis ruissent super hostes et haberent victoriam. Et ita factum est : Romani perferunt victoriam occisis inimicis et fugatis ; Janus vero igne consumptus est. Quem post mortem suam Romani quasi deum adoraverunt, et fecerunt ei templum magnum in Roma, quod ex nomine Jani Janiculum vocaverunt, centum portas habens, et in illo templo Jani formam ceream fecerunt duas facies habentem ; (et ex una parte) et ex una facie viri adorabant, ex altera vero facie feminae adorabant. Idemque mensem [primum] Janum vocaverunt [instar] bicipitis dei respicientem transacti anni finem et prospicientem futuri anni principium.

Les différences qu'on remarque entre ce récit et celui de Philippe peuvent peut-être s'expliquer toutes par des altérations (faites par l'auteur qu'a suivi Philippe plutôt que par lui). Examiné en lui-même, le récit présente le caractère d'une explication puérile du mythe et du culte de Janus : on n'en trouve à ma connaissance aucune trace dans les auteurs de l'antiquité proprement dite ; il paraît avoir été influencé dans la première partie par le mythe de Saturne (Janus roi fugitif), dans le dénouement par celui de Romulus (Janus périssant dans les flammes et devenant dieu). Il est visiblement de provenance romaine [2], et appartient sans doute aux derniers temps du paganisme, quand le christianisme déjà triomphant s'efforçait de démontrer aux païens que leurs dieux étaient des personnages purement humains, suivant d'ailleurs en cela l'exemple célèbre d'Evhémère et de son école.

---

1. *Bedae Opera.* éd. Migne, p. 659.
2. On peut en retrouver les linéaments dans la légende relative au célèbre temple de Janus : voy. Ovide, *Fast.* I 260 ss., et cf. Macrobe, *Saturn.* I, 917.

Le conte du roman des *Sept Sages* qui nous apparaît ainsi sous un nouveau jour est-il emprunté à l'un des deux textes cités plus haut? Evidemment non. Car il n'en diffère pas seulement par les modifications que le rédacteur du texte (perdu) d'où dérivent les deux nôtres [1] a pu se permettre: il a en propre des traits qui appartiennent sûrement à la forme primitive du récit. Ainsi il est seul à nous parler clairement des deux masques dont Janus se couvrit la tête; il est d'accord avec le prétendu Bède pour nous raconter que les Romains taillèrent en pièces les ennemis épouvantés par l'apparition du dieu, tandis que Philippe veut qu'ils aient été dispersés sans coup férir ; et, ce qui est plus remarquable, il coïncide presque textuellement avec le *Pantchatantra* en nous montrant les Romains qui, sur l'ordre de Janus, attendent pour fondre sur les assiégeants le moment où celui-ci aura jeté la terreur parmi eux. D'autre part il a laissé tomber un trait qui doit être primitif, et qui n'est que dans l'écrit attribué à Bède, celui de la mort de Janus, qui se brûle volontairement pour obtenir le résultat qu'il veut atteindre [2]. D'autres circonstances encore, comme la mention du *château Croissant*, montrent que le récit des *Sept Sages* repose sur une tradition spécialement romaine, conservée d'un autre côté dans le *De divisionibus temporum* et dans le *Comput*. C'est là un résultat qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire du livre de *Sindibad* en Occident, histoire que j'espère bientôt traiter dans un travail étendu.

Un trait particulier dans les *Sept Sages* appelle encore l'attention. La reine, avant de raconter au roi l'histoire de Janus, demande s'il sait *Pour coi l'en fait la feste as fols* (v. 2347), et lui annonce que cette histoire va le lui expliquer (de même dans la prose, voyez Le Roux de Lincy, p. 85). Il est vrai, comme l'a remarqué M. A. d'Ancona (*Libro de' sette Savj*, p. 119), que par la suite le poème (non plus que le roman en prose) ne reparle plus de cette circonstance [3] ; mais c'est sans doute une omission, et l'original contenait l'explication annoncée. Or il s'agit certainement ici de la fête des Fous, qui se célébrait, comme on sait, aux calendes de janvier, et ce trait nous reporte très-clairement au vieux dieu Janus (cf. d'ailleurs les vv. 2386-7 : *Pour cel Janus dist en*

---

1. J'entends le texte en vers et le texte en prose.

2. Il me paraît probable que tel a dû être aussi le dénouement primitif du conte indien (plus tard adouci et transformé), si ce n'est que le héros ne mourait pas volontairement.

3. Le ms. 261 de la Bibl. de Chartres nous a conservé un très-long fragment du texte en vers (je l'ai copié et je le publierai prochainement), qui comble en apparence cette lacune. Les vers 2430-33 manquent dans ce texte, et sont remplacés par ces deux-ci : *Por ce fet oncore li clergiez La feste au fox en fevrier.* L'imperfection de la rime et de la mesure, ainsi que l'erreur de date (amenée peut-être par le v. 2387), montrent qu'ils ont été interpolés par un copiste, qui avait été frappé de l'omission de l'explication promise au v. 2347.

janvier Le mois qui est devant fevrier). Ce sont les réjouissances usitées à cette époque dans la Rome antique et conservées pendant le moyen-âge auxquelles le texte primitif devait faire allusion ; mais c'est en France qu'a dû s'introduire le nom de *Feste as fols*, dont on ne trouve pas trace en Italie, et dont nous avons d'ailleurs ici, si je ne me trompe, l'exemple le plus ancien.

Reste à expliquer le rapport, incontestable à ce qu'il semble, qui existe entre cette anecdote romaine et le conte indien. Ce conte n'appartient pas à l'ouvrage primitif d'où le *Pantchatantra* est issu, car il manque dans le *Kalilah et Dimnah* comme dans les rédactions méridionales du *Pantchatantra*. Le dénouement, seule partie qui nous intéresse ici, est lui-même, d'après M. Benfey, une addition relativement récente faite au noyau primitif. Faut-il croire que l'historiette de Janus, telle qu'on vient de la lire, a passé dans l'Inde et y a été transportée à un prétendu Vichnou [1] ? C'est un petit problème de plus à joindre à tous ceux que soulève la question inépuisable de la parenté des contes européens et asiatiques.

G. P.

1. Y aurait-il un rapport lointain entre cette histoire et celle de Salmonée?

COMPTES-RENDUS.

Chrestomathie provençale, accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, par Karl Bartsch. Troisième édition revue et corrigée. Elberfeld, Friderichs, 1875. In-8°, 591 col.

Cette nouvelle édition de la Chrestomathie provençale de M. Bartsch ne diffère pas notablement de la seconde. Un morceau, tiré du mystère de sainte Agnès, a été ajouté, quelques leçons ont été modifiées çà et là; pour certains textes les variantes ont été augmentées, et plusieurs des erreurs du glossaire ont été corrigées. Mais le système d'après lequel ce glossaire est conçu n'a pas été changé, et la constitution des textes est en somme la même que dans la seconde édition.

C'est peu, là où une refonte eût été nécessaire. Lorsqu'en 1855 M. Bartsch publia le *Provenzalisches Lesebuch* qui est la première forme de la *Chrestomathie provençale*, il fit pour l'établissement des textes provençaux plus que ce qu'avaient fait ses devanciers : pour un grand nombre de pièces il mit à contribution plusieurs mss. et plaça en variante les leçons qu'il n'admettait pas dans son texte. C'était un progrès notable sur les premiers éditeurs, lesquels ne faisaient point connaître les leçons rejetées; mais c'était un progrès insuffisant. Le choix des leçons était dans le *Provenzalisches Lesebuch* et est resté dans cette troisième édition assez arbitraire. Il ne semble pas que l'édition de chaque morceau ait été précédée de recherches ayant pour objet de fixer la valeur de chacun des mss. qu'on a de ce morceau; et c'est un peu au hasard que M. B. détermine l'importance relative qu'il attribue aux diverses leçons. Assurément ces recherches, tendant à établir le classement des mss. dont on fait usage, sont longues et pénibles, mais elles sont indispensables, et l'éditeur qui s'y soustrait renonce par cela même à faire une édition critique, à moins que l'on consente à appeler ainsi toute édition où plusieurs mss. sont employés, alors même que la critique n'y ferait que de rares apparitions.

Qu'une édition critique et une édition avec variantes ne soient point à confondre, c'est ce qui ressort avec évidence de l'examen de bien des morceaux de cette chrestomathie. Je vais en passer en revue quelques-uns.

Prenons les deux fragments de *Girart de Roussillon* aux colonnes 31-46. Lorsque je rendis compte de la seconde édition de la Chrestomathie[1], je m'étonnai que le

1. *Revue critique*, n° du 11 juillet 1868.

premier de ces fragments fût édité d'après le seul ms. de Paris, tandis que la partie correspondante du ms. Canonici, conservé à Oxford, était facilement accessible, se trouvant imprimée dans le tome II des *Gedichte der Troubadours* de M. Mahn, et je remarquai que dans ce court morceau il manquait jusqu'à sept vers omis par le ms. de Paris. Cette fois M. B. a tiré parti du ms. d'Oxford ; mais ce que j'aurais considéré comme satisfaisant en 1868 ne l'est plus maintenant. En effet, il a été montré en 1869[1] que le ms. d'Oxford était de tous points le meilleur ; que le ms. de Paris s'écartait notablement de la leçon originale, manifestant une tendance constante à rendre aussi méridional, aussi provençal que possible, un poème écrit dans un dialecte intermédiaire entre la langue d'oc et la langue d'oïl, probablement dans le sud de la Bourgogne[2]. Cela étant, il est clair que c'est le ms. d'Oxford qu'il fallait prendre pour base, non-seulement pour les mots eux-mêmes, mais aussi pour les formes, le *spelling* de ce ms. étant incontestablement plus près de la leçon originale que le *spelling* du ms. de Paris. M. B., ayant pris pour base de son texte la mauvaise leçon, ne pouvait arriver à un résultat satisfaisant. C'est ce qui ressortira des quelques remarques qui suivent. Col. 33 v. 2, M. B. imprime : *Peset li del outratge qu'el a auzit.* Le ms. de Paris omet ce vers, le Canonici porte (fol. 45 r° ; Mahn, *Ged.* II, 90) : *Peset li del contraile.* Je ne vois pas l'ombre d'une raison pour remplacer *contraile* (que l'on pourrait corriger *contraire*) par *outratge.* — *Ibid.* v. 7, *Terrics cridet : « Auriu vilh cau musit. »* Au lieu de *auriu*, le ms. de Paris porte *auriue*[3], et le Canonici *a la riue.* M. Hofmann, opérant sur le seul ms. de Paris, propose *arive* (v. 1938), ce qui n'est pas bon ; mais l'*auriu* de M. B. n'est pas meilleur. Selon lui (voir son glossaire aux mots *auriu* et *cau*) le sens serait : Thierri cria : « Léger, vieux, vide, moisi ! » Voilà une bien longue série d'épithètes ! Je crois que M. B. s'est trompé en écrivant *auriu*, et en interprétant *cau* par « vide » (*cavus*), le sens étant « chat-huant » (cf. le fr. chouette). J'adopte la leçon du Canonici en changeant, ce qui est une très-légère correction, *a la rive* en *a la vie*, qui signifie dehors ! va t'en ![4] ainsi : *Teiris cride: « A la vie ! veil chau mesit ! »* Thierri s'écrie : « En route ! vieux chat huant moisi ! » Cela donne un très-bon sens. Nous employons de la même manière : Vieux hibou ! vieux chat-huant ! vieille chouette ! — *Ibid.*, v. 10, au lieu de *issit* (ms. de Paris) il y avait dans le Canonici *aruit.* Telle est la lecture du copiste de M. Mahn. Je lis *aivit*, que je crois le même que le prov. *aibit.* — Col. 34, v. 5, *oltr'a passatz* qui est peu grammatical, vient de la lecture de M. Hofmann (v. 1987). Il faut *oltra*, le Canonici ayant *oltre* sans *a.* — *Ibid.*, v. 14, le Canonici aurait en variante *mieue* comme correspondant au *nova* du ms. de Paris ; c'est *nueve* qu'il faut lire : *mieue* est une faute du copiste de M. Mahn. — *Ibid.*, le v. 38 manquerait dans le Canonici. Il ne manque que dans la copie faite par le très-négligent copiste de M. Mahn. Le voici tel qu'il se trouve au bas du fol.

1. *Jahrbuch f. romanische Literatur*, XI, 121 et suiv.

2 Les morceaux mêmes publiés par M. B. en fournissent des preuves évidentes ; col. 40, v. 31 et col. 41 v. 1, on trouve *faziere* et *Piere* en rime avec *Baviera*, *parliera*, *mensongiera*, assemblage impossible dans un dialecte purement provençal.

3. *Aurme* dans l'éd. de M. Fr. Michel, p. 61.

4. Ainsi dans la ballade bien connue *A l'entrada del tems clar* (Bartsch *Chrest. prov.*, col. 109) il y a un refrain : *A la via ! a la via ! jalos*, « Dehors le jaloux ! »

46 r° du ms.: *Quant veit son anemi tan dreit li cor.* — Col. 35, v. 27, la leçon de Paris : *Qui ferit en l'estorn d'aquel mesel,* est visiblement inférieure à celle du Canonici: *Qui feri e estort...*, à cause du vers suivant, *Deu ac a sauvador e Gabriel*; le sens des deux vers étant : « Celui qui frappa dans cette boucherie et s'en » retira (sain et sauf), fut protégé de Dieu et de saint Gabriel. » — Col. 36, v. 5, la leçon du Canonici est : *Un perrun d'anti tans, del viel elfin;* l'obscurité du second hémistiche tient, pour moi, non à l'état du texte, mais à l'idée qui y est contenue; je crois donc que la leçon correspondante de Paris : *devins lo fist* est une correction de copiste[1]. — Pour les vers 6 à 11 de la même colonne les variantes du Canonici ont été omises, je ne sais pourquoi. Au v. 10, où le ms. de Paris replace le « devin » de tout-à-l'heure, le Canonici donne *le grant douuin*[2], qui doit être notre *elfin*. — *Ibid.*, v. 35-6, Berthe exhortant son époux à la résignation, lui dit : « Tu as tué plus d'hommes que tu ne saurais le dire, » et ajoute ce vers que je donne selon les trois mss.[3]

Oxford. — E loris (*sic*) paubresiz e tout lor aire.
Londres. — E lor ers apovriz e tot lor aire.
Paris. — E los as paubrezitz e tot lor aire.

M. B. adopte la leçon du ms. de Paris, qui est comme je l'ai dit, la base de son texte et qu'il n'abandonne qu'en cas d'incorrection évidente; mais il suffit d'un peu d'attention pour voir qu'ici ce ms. a une mauvaise leçon, comme c'est presque toujours le cas lorsqu'il diffère des deux autres mss. On ne peut guère dire qu'on a réduit à la pauvreté des gens qu'on a tués. Le sens est évidemment celui que donnent les leçons combinées des deux autres mss.: « Et appauvris leurs hoirs et saisi (*tout* de *tollere*) leur demeure. » — Col. 37, v. 2, *del bos de Chaire*; M. B. fait un nom propre de ce dernier mot, ce qui n'est pas impossible; cependant il ne faut pas perdre de vue que 200 vers plus haut la même expression paraît en un passage où *caire* ne peut être un nom propre, cf. mon *Recueil 6*, 293 et 493. — Dans tous ces passages la supériorité du ms. d'Oxford sur celui de Paris est, ce me semble, évidente, mais en outre ce même ms. diffère de celui de Paris par une quantité de variantes qui peuvent sembler indifférentes et que M. B. rejette en note, tandis qu'elles doivent entrer dans le texte par cette seule raison qu'elles appartiennent à la rédaction la plus pure.

Le morceau qui suit *Girart de Roussillon* dans la Chrestomathie est la pièce *Per fin' amor* de Cercalmont, au sujet de laquelle je n'ai rien à dire sinon que M. B. n'a point fait usage de la leçon du chansonnier Giraud, que j'ai mise à profit dans mon *Recueil*, sous le n° 8.

Le plus frappant exemple qu'on puisse donner des erreurs dans lesquelles on peut tomber faute d'avoir déterminé la valeur des mss. et leur classement est fourni par la pièce de Peire Vidal *Drogoman senher*, qui apparaît ici telle que

---

1. Je ne pense pas que *le vieil elfin* du ms. Canonici soit un personnage mythologique, un *elfe* avancé en âge; comme il est dit deux vers plus bas que son château fut détruit par Louis, je suppose qu'il s'agit de quelque seigneur ayant eu des démêlés avec un des rois qui ont porté le nom de Louis au IX^e^ et au X^e^.

2. A tort *le grant dormin* dans Mahn.

3. Pour cet endroit on a le secours du ms. de Londres, qui n'est, comme on sait, qu'un fragment.

dans la 2e édition. J'ai montré l'an dernier [1] que le texte de M. B. reproduisait une leçon entièrement corrompue.

La pièce de Folquet *Sitot me sui* est restée telle que dans la 2e édit., à ce point qu'une faute d'impression (*dotz* pour *detz*, col. 121, v. 15 [2]) a été conservée. Cependant, il y avait moyen de tirer des mss. un texte meilleur, et surtout il ne fallait pas se contenter de trois mss. pour une chanson dont on a une quinzaine de copies. Ainsi, pour m'en tenir à un seul point qui intéresse le sens de la pièce, on lit col. 122, v. 6-8 :

Quar qui al plus fort de sis desmezura
Fai gran foldat, e *n'eis* en aventura
Neis de son par, qu'esser en pot vencutz.

Leçon inadmissible ; la comparaison des mss. montre qu'il faut : *e neis en aventura | Es de son par* [3], « et même à l'égard de son pair, est en danger ». C'est une idée empruntée à Sénèque, *De Ira* II, 34 : « Cum pare contendere anceps est, cum superiore furiosum, cum inferiore sordidum. »

La complainte de Sordel sur la mort de Blacas (col. 205-6) contient un exemple de plus des erreurs auxquelles on s'expose quand on s'aventure dans la littérature d'un pays sans en connaître l'histoire. Dans la strophe où le poëte engage le roi d'Aragon (Jacme I) à manger du cœur de Blacas, se trouvent ces vers :

Que aisso lo fara de l'anta descargar
Que pren sai de Marseilla e de *Milan*...

Milan est une bien grosse erreur. C'est déjà trop qu'elle ait été commise une première fois, alors surtout que Raynouard et Rochegude s'en étaient gardés, et on ne conçoit pas qu'elle se rencontre dans la nouvelle édition d'un recueil destiné à l'enseignement. Car enfin l'éditeur a sans doute expliqué cette pièce à ses élèves, et comment alors peut-il leur rendre compte des pertes subies par le roi d'Aragon à *Milan?* Il faut, selon la leçon des meilleurs mss., *de Milhau* ou *d'Amilhau :* il s'agit de Milhau en Rouergue, que le traité de Paris (1229) avait attribué au comte de Toulouse, au mépris des droits du roi d'Aragon [4]. — Dans la même pièce la leçon *coms qu'es deseretatz viu gair' e no val re* ne vaut rien. Il faut : *c'om que deseretatz viu gaire no val re.*

Je terminerai ces discussions de texte par l'examen du morceau du poème de la Croisade albigeoise imprimé aux col. 181-6. Ici encore M. B. ne s'est pas entouré de tous les secours nécessaires, car, d'une part, il s'en est tenu à l'édition de Fauriel, au lieu qu'il eût été utile de collationner le ms. unique du poème, et d'autre part il a négligé la rédaction en prose. Je laisse de côté les corrections

1. *Romania* II, 423 ss.
2. Par suite, une forme *dotz*, « douze », qui n'a pas d'autre autorité que cette faute d'impression, a été enregistrée dans le glossaire, à côté de *dotze*, qui est la forme correcte.
3. On pourrait aussi, par une autre combinaison de variantes, mais moins probable, admettre *et es en aventura | Neis de son par.* Cela revient au même.
4. Cf. Vaissète, III, 380, et les pièces publiées aux Preuves sous le n° CXCI, qu'on peut lire aussi dans Teulet, *Layettes du Trésor des chartes,* n°s 2008, 2010, 2011 ; voir surtout 2010. Depuis quelques années le roi d'Aragon avait laissé tomber en désuétude ses droits sur Milhau (voir une lettre de lui aux habitants de cette ville en 1223, dans Vaissète, III, pr., n° CXLIII). Plus tard, en 1237, il rentra un instant en possession de cette ville qui lui fut bientôt reprise par le comte de Toulouse (cf. Vaissète, III, 380 et 413, et Ch. de Tourtoulon, *Jacme Ier*, II, 4-5).

orthographiques : elles sont ici, comme dans tout le reste de la Chrestomathie, très-souvent contestables; mais comme mes idées sur la phonétique provençale en ses conditions de temps et de lieu sont sensiblement différentes de celles de M. B., et comme je ne saurais les justifier sans un grand déploiement de textes qui ne serait point ici à sa place, j'aime mieux m'en tenir aux faits qui n'impliquent pas la discussion d'un point de doctrine. 182, 26 (v. 2980[1]) ms. *E manenjon e bevon*. Dans sa 2e éd. M. B. corrigeait *E manjon en e b.*, ce qui évidemment n'était pas satisfaisant. La correction actuelle, *E manjujon*, est meilleure et peut s'autoriser de l'analogie de l'anc. fr. *manjuent*. Néanmoins elle est arbitraire dans ce texte qui nous offre encore *maneion* (*mane[n]jon*) au v. 4627, et *manenc* (subj. prés.) au v. 4641. Faudra-t-il donc corriger les trois passages? — 181, 27 *Agron* est une correction, le ms. ayant, ici et en maint autre endroit, *agon*. — 181, 30; 182, 21 (2983, 2995), la grammaire s'accommode très-bien de *E motz d'autres Frances... E mot d'autres baros*; *mot* est adjectif et au cas régime dans le premier ex., au cas sujet dans le second. Je ne vois aucune nécessité de corriger avec M. B. *E mout*. — 182, 22 (2996), la leçon du ms. *Els b.* aurait dû être donnée en note[2]. — 182, 24, *Saup* est une correction inutile. — 183, 11 (3018), Fauriel : *Per vostra volpilhaus;* M. B. ajoute au commencement de ce vers *E*, pour rétablir la mesure; il faut, avec le ms., *Per v. volpilhiaus*. — 184, 1 (3045), *E anem dreit als tendas*; ms. et Fauriel : *a las t.*, leçon qu'il fallait conserver: *als* pour *a las* est impossible. A la vérité le vers est trop long, mais le ms. porte non pas *E anem*, mais *C'anem*.— 184, 19 (3060), *tota la preasan'n lutz*. Je ne sais comment Fauriel a pu arriver à cette lecture étrange, mais le fait est que le ms. donne fort lisiblement *plasa* au lieu du fantastique *preasa*. M. B. aurait dû hésiter avant d'accepter une forme aussi bizarre. Il devra désormais rayer de son glossaire « preasa, *pré.* » — 184, 27 (3066) Fauriel: *E van trastuit lai*; M. B. restitue, pour la mesure, *per lai*, ms. *en la*.— 184, 36 (3073), *an toz los destrutz*, ms. *t. lor*, qu'il fallait garder. Une remarque que j'ai lue récemment dans le *Jahrb. für rom. lit.*[3] me donne à croire que M. B. ne sait pas que *lor* s'employait fort bien en prov. comme régime direct. — 184, 38 (3075), *Car cel*, il faut probablement corriger *C'aicel*.— 186, 26 (3131), *si*, le sens exige *s'i*. — 186, 34 (3139), *torna s'en*, ms. *tornas n'en*, qu'il faut garder.

Je ne puis songer à mentionner dans cet article toutes les leçons contestables que j'ai notées en pratiquant la seconde édition de cette chrestomathie, et que je retrouve dans la troisième. Mais avant de passer à l'examen du glossaire, je dois placer ici deux observations : l'une c'est que les textes sont loin d'être ponctués avec toute l'attention nécessaire, l'autre que M. B. aurait augmenté l'utilité de son recueil, s'il y avait joint quelques indications sur les sources des morceaux traduits du latin. A propos de Folquet de Marseille, M. B. nous dit que les deux pièces *En chantan* et *Sitot me sui* ont été imitées par deux minnesin-

1. Les chiffres entre () se rapportent à l'édition de Fauriel dont le numérotage est conservé dans la mienne.

2. Du reste, M. B. n'est pas conséquent. Si en ce passage il corrige *Els* en *El*, pour rétablir la forme du cas sujet, il aurait dû en faire autant, 181, 16, 24, etc.

3. *Nouvelle Série*, II, 113, dernière ligne.

gers, ce qui a de l'intérêt pour l'étude de ces minnesingers, mais n'en a aucune pour l'interprétation des deux pièces de Folquet. Il eût été plus utile de faire connaître les sources de bien des morceaux compris dans la Chrestomathie. Sans aller jusqu'à rapporter *in extenso* les textes latins, comme j'ai fait quelquefois dans mon Recueil, on pouvait par un simple renvoi à une édition répandue mettre l'étudiant en état de comparer l'original et la traduction. M. B. imagine sans doute que tous les renseignements désirables à ce propos se rencontrent dans le *Grundriss* dont nous avons rendu compte ici-même il y a deux ans. Mais c'est là qu'est l'illusion. Les renseignements font le plus souvent défaut au *Grundriss* aussi bien qu'à la Chrestomathie. Que, par exemple, on veuille rechercher l'original du morceau intitulé (*Chrest.* 231-6) « traduction du *Liber scintillarum* de Bède », on ne le trouvera pas dans les éditions de Bède dont on se sert ordinairement, l'opinion qui attribuait ce traité à Bède étant depuis longtemps abandonnée[1]. Le *Liber scintillarum* ou *sententiarum* (le titre varie selon les mss.), est l'œuvre d'un certain Defensor, moine de Ligugé, et a été réimprimé en dernier lieu dans le tome LXXXVIII de la Patrologie latine de Migne (col. 597 et suiv.).

Arrivons au glossaire, partie si importante dans un livre d'étude. Dans sa préface M. B. s'exprime ainsi : « On s'apercevra des soins qui ont été donnés » au perfectionnement du Glossaire ; je suis heureux de reconnaître que j'ai » trouvé, pour cette partie de ma tâche surtout, beaucoup de secours dans les » articles où on a rendu compte de l'édition précédente. » La vérité est tout entière dans cette dernière phrase : nombre d'erreurs de fait signalées par les critiques ont été corrigées, mais ces corrections mises de côté, la part de M. B. dans l'amélioration du glossaire est peu considérable. On pourrait encore appliquer à cette troisième édition les justes critiques de M. Tobler[2] sur le mauvais arrangement des sens et des renvois au texte, sur la facilité avec laquelle M. B. se laisse aller aux interprétations les plus hasardées. J'avoue que lorsque je rendis compte de la 2e édition de ce livre en 1868, j'avais peu pratiqué le glossaire. C'est au dernier moment que j'y avais trouvé, juste à temps pour les mentionner en note, certaines fautes qui m'avaient mis en défiance. Mais l'année d'après, ayant fait usage de la Chrestomathie provençale pendant les premiers temps de mon enseignement à l'Ecole des chartes (1869-70), je jugeai que l'expérience n'était point à recommencer. Rien ne contribue davantage à donner aux élèves l'habitude de travailler à la légère, que l'usage d'un dictionnaire où les mots difficiles sont interprétés par le simple procédé de la divination. Combien au contraire est d'un meilleur exemple la simplicité de Du Cange qui ne s'excuse point de laisser parfois des mots sans interprétation, sinon en disant : « quod, ut nihil amplius dicamus, excederent intelligentiam nostram[3] » ! D'abord, pour donner une idée de l'arrangement des articles, je citerai celui-ci qui peut servir de type[4] :

Gardar, guardar, garar, *garder, regarder, garantir, prendre garde, observer, conserver,*

1. Voy. Oudin, *De Script. Ecclesiæ*, I, 1705.
2. *Gœtt. gel. Anz.*, 1868, n° 25
3. *Præfatio ad Glossarium*, § LXX.
4. Je supprime seulement la synonymie allemande.

6, 46. 11, 14. 16, 5. 22, 7. 26, 20. 38, 22. 43, 20. 60, 34. 95, 35. 135, 5. 187, 24. 248, 32. 249, 34; *réfl.*, *se douter*, 4. 29.

On remarquera que dans cet article deux mots bien distincts, *gardar* et *garar*, sont confondus, que les sens sont mêlés de la façon la plus inextricable; que enfin les chiffres de renvoi, au lieu d'être auprès des sens auxquels ils se rapportent, sont réunis selon l'ordre des pages, arrangement qui facilite singulièrement la tâche de l'auteur, mais non celle du lecteur. J'ajoute que col. 249, l. 34, *gardar* est employé comme verbe réfléchi, ce dont on ne se douterait pas à considérer la disposition de l'article, qu'en outre, col. 4, l. 29, *se gardar* ne signifie nullement « se douter », mais « se garder, se donner garde de qq. chose. »

Je vais maintenant noter ici selon l'ordre du glossaire quelques-unes des erreurs qui m'avaient frappé dans la 2e édition, et qui n'ont pas disparu de la 3e. Je bornerai cet examen à la lettre A. « *Acarcar*, enchérir. » Si *acarcar* existait, il pourrait difficilement dériver de *carus*; mais d'abord le mot existe-t-il? Si on considère qu'il n'y a de ce prétendu mot qu'un seul exemple : *E sil tenez* AGARGAT *lo bon conrei*; que cet exemple unique est tiré d'une pièce dont on n'a qu'un ms. (le chansonnier Mac-Carthy; qu'enfin les éditions qu'on a de cette pièce reposent uniquement sur une copie faite par l'un des plus médiocres copistes de M. le Dr Mahn, on admettra que ce mot n'a absolument aucune autorité, et qu'il faut, comme je l'ai fait dans mon *Recueil* (7, 16), lire *a cartat*. — La forme *oco* citée pour *aco* d'après 394, 36, vient aussi d'une faute de lecture, mais d'un autre genre. Je suis persuadé que le ms. porte *aco*; la copie de ce ms. qui a été remise à M. B. n'était peut-être pas un chef-d'œuvre de calligraphie, mais on devait pouvoir y lire *aco*.—*Afranquir* ne peut aucunement signifier « affranchir » dans l'unique passage qu'indique le renvoi; le verbe est réfléchi et signifie « s'apprivoiser », voir *Lex. rom.* III, 385.—*Aici* (ici) et *aissi* (ainsi) sont confondus.—*Ancar*. Sous ce mot M. B. cite *encore* 26, 17, avec le sens du français « encore ». Cette traduction est de tous points erronée. Voici le texte de la col. 26, l. 17 : *E laisa* ENCORE *los pairis elz covinens que faiz avio*. Il s'agit de l'enfant qui ne tient pas les engagements pris au baptême par son parrain : *encore* est le latin *incurrere* « contraindre par corps, saisir, confisquer » (voy. Du Cange sous ce mot, et *Lex. rom.* II, 492). Les parrains se sont portés caution pour l'enfant : dès que l'engagement n'est pas tenu il sont en quelque sorte passibles de la saisie. — « *Apostiza*, composition. » *Apostiza*, comme substantif, serait assez douteux. Le texte unique est celui-ci « ...*vescoms qu'es partz composta, so es apostiza, de ves et de coms*[2]. » On voit qu'*apostiza* est le féminin d'*apostitz*, mot bien connu, qui suppose un type latin *appositicius*[3]. — *Aurs*. C'est sans doute par erreur qu'a été supprimé dans la 3e édition le renvoi au passage du poème de la croisade (184, 18) où ce mot figure sous la forme toute française *ors*. — *Aver*. Il eût été à propos de noter l'exemple de 161, 27, où ce mot a le sens, non mentionné au glossaire, de « troupeau. »

Dans ce glossaire ont pris place divers noms de lieu, mais sans grand profit pour le lecteur, car ceux qu'on aurait intérêt à y trouver n'y sont pas. Il est

1. C'est ainsi qu'il faut ponctuer, plaçant *so es apostiza* entre deux virgules.
2. *Lex. rom.* IV, 611; cf. le Poëme de la croisade albigeoise, vv. 5881 et 8850.
3. Voy. Diez, *Wœrt.* I, *posticcio;* cf. *Gramm.*, 3e éd. II, 317; trad. p. 292.

médiocrement utile de lire que *grec* signifie « grec », et *Guiana* « Guyenne », ou encore que *Guisortz* est un « nom de lieu » ; il eût été plus nécessaire de déterminer les noms de lieux qui figurent dans les chartes imprimées aux colonnes 7, 47, 55, 97, 151. Ces documents ne figurent ici que comme textes de langue, et leur intérêt diminue si on ne sait à quels pays ils appartiennent. Au nom *Roaix* une coquille, venant de l'édition précédente, a converti *Edesse* en *Odessa*. — *Toronjatz* et *Torongel* signifient « Tourangeaux, » et non « Touraine. »

Il y a pourtant une conclusion heureuse à tirer de ces remarques : c'est que la manière aisée et rapide qui naguère encore était de mise dans l'édition des textes romans, ne suffit plus aujourd'hui. Rien ne prouve mieux le progrès des études romanes.

P. M.

I cantari di Carduino. Giuntovi quello di Tristano e Lancielotto quando combattettero al petrone di Merlino. Poemetti cavallereschi pubblicati per cura di Pio RAJNA, Bologna, presso G. Romagnoli, 1873, 8° p^de lxxij et 64 p.

Ce mince volume forme la cent trente-cinquième livraison de l'intéressante collection entreprise à Bologne sous le titre de *Scelta di curiosità letterarie inedite o rare*. M. Rajna, bien connu des lecteurs de la *Romania*, a dédié ce dernier travail à son ami Emilio Teza, qu'il reconnaît pour son maître, et dont il rappelle en effet l'érudition et la saine critique.

Les deux *poemetti* de *Carduino* et de *Tristano* étaient conservés à Florence dans un manuscrit de la *Riccardiana* exécuté vers 1450. Ils restaient inédits, à l'exception de quelques octaves du *Carduino* insérées par Manni dans les *Novelle letterarie* de 1754. M. Rajna rend donc un véritable service aux amateurs de la poésie chevaleresque en leur présentant deux nouvelles imitations italiennes de nos anciens romans français, imitations dont le premier mérite est de répondre exactement à l'idée qu'on peut se former de la poésie chantée en plein vent, sur les places et dans les carrefours des grandes villes.

On me permettra quelques considérations préliminaires. Les premiers ouvrages français connus sous le nom général de *Romans de la Table ronde*, le *Merlin*, l'*Artus*, les deux parties du *Lancelot* et le *Tristan*, ont été la source abondante où puisèrent longtemps, pour les imiter ou en remanier des parties détachées, les *trouveurs* français, les *rimers* anglais, et les *trovatori* italiens. Crestien de Troies paraît avoir le premier frayé cette voie. Encouragé par des princes et des princesses qui possédaient des exemplaires de ces beaux romans et qui les avaient mis à sa disposition, il en tira la matière de plusieurs poëmes, heureusement choisis et agréablement écrits. Plus d'une fois aussi, satisfait de prendre dans ces romans le nom d'un chevalier de moindre renommée, il mit sur le compte de ce personnage une suite d'aventures du genre de celles que les romanciers avaient contées. Ainsi furent composées *Erec et Enide*, *Cliget* et *le Chevalier au lion*. Le bon accueil fait aux travaux de Crestien de Troies avait piqué d'émulation les autres trouveurs. D'ailleurs, les jongleurs étaient toujours sûrs d'être écoutés, en mettant en scène les compagnons de la Table ronde. Cet engouement dura plus de trois siècles. Les trouveurs, à l'exemple de Crestien, tantôt firent choix d'un héros déjà connu dont ils continuèrent l'histoire, tantôt

prirent dans le *Tristan* ou le *Lancelot* quelques épisodes détachés pour les accommoder bien ou mal au goût dominant. A les entendre, ces nouvelles inventions étaient toujours fidèlement empruntées aux grands romans. Mais la critique est tenue de distinguer ces imitations des œuvres qui en avaient été le prétexte et comme le sauf-conduit. Si l'on n'arrive pas à dégager les originaux de superfétations désordonnées, on perd le fil conducteur, dans une forêt déjà suffisamment obscure et mal explorée.

Voici donc l'ordre que je crois pouvoir assigner à ce genre de compositions. D'abord les harpeurs et jongleurs bretons, insulaires et armoricains, chantèrent à qui mieux mieux les hauts faits d'Artus et de ses fabuleux chevaliers; le latiniste Geoffroy de Monmouth avait le premier tenu compte de ce qu'ils avaient dit du roi Artus. A la légende de ce héros les harpistes avaient joint celle de Tristan qui, dans l'origine, en était indépendante; et de cette seconde légende les trouveurs français formèrent de longs poëmes dont on conserve encore de précieux fragments. A peu près dans le même temps, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XII[e] siècle, de gentils et beaux esprits apparemment français inaugurèrent la belle prose française, en composant les grands romans de *Merlin*, d'*Artus*, de *Lancelot*, du *Saint Graal* et de *Tristan*. C'est dans ces livres qu'une nouvelle pléiade de trouveurs, ayant à leur tête Crestien de Troies, alla prendre le sujet ou l'inspiration de nouveaux poëmes qui furent à leur tour imités ou simplement traduits par les conteurs et rimeurs allemands, norvégiens, anglais, néerlandais et italiens.

Et maintenant, si l'on me demande dans quel pays avaient pris naissance tous ces récits de la *Table ronde*, je répondrai qu'ils n'ont pas jailli de la même source. Ainsi messire Gauvain, la fée Morgan et Yvain de Galles, Kamalot, Carduel et l'île d'Avallon semblent d'origine insulaire; Artus est à la fois gallois et armoricain; Merlin, la Dame du Lac, Tristan et Marc sont bas-bretons; Joseph d'Arimathie est lorrain; le Saint Graal est anglais. Quant à Lancelot, amant de la reine Genièvre, je le crois exclusivement français. Voilà sans doute un classement tout nouveau; mais s'il est exact, peu importe qu'il soit proposé pour la première fois.

Je dois avouer que M. Rajna n'est pas toujours d'accord avec ce qu'on vient de lire. Les travaux de M. Jonckbloet et de quelques autres ne l'ont pas converti. Il soutient que les poëmes de Crestien de Troies furent le point de départ des grands romans de *Merlin* et de *Lancelot*. « Les auteurs de ces » romans, dit-il, tout en affectant de s'appuyer sur des autorités plus respec- » tables, allèguent eux-mêmes Crestien de Troies. Il faut donc que celui-ci les » ait précédés. » Je réponds à cette objection que la mention de Crestien de Troies ne se trouve pas dans les romans originaux, mais seulement dans une compilation abrégée formée un siècle plus tard; on y lit à propos des prophéties de Merlin : « De çou ne parole pas Crestien de Troies ne li autre troveor qui en ont trové por faire lor rimes plaisans; mais nos n'en disons fors tant com au conte en monte », c'est-à-dire à peu près : « Nous ne suivons pas les poëtes qui ont embelli le fond primitif, nous nous en tenons à ce que rapporte le conte original. » La preuve que M. Rajna allègue pourrait donc bien tourner contre la thèse qu'il est un des derniers à soutenir.

Mais enfin, ce qu'on ne conteste plus à la France, c'est d'avoir donné la vie littéraire, en les écrivant pour la première fois, à toutes ces traditions galloises, irlandaises ou armoricaines. De nos anciens trouveurs et de nos premiers prosateurs procèdent les poëmes et les romans arturiens composés dans toutes les langues de l'Europe. Les imitateurs se sont fait un mérite de le reconnaître. Assurément, voilà un beau titre d'honneur, qui s'accorde mal avec une sentence souvent répétée : *les Français n'ont pas la tête épique*. A cet injuste reproche nous avons opposé d'un côté les chansons « de geste » de *Roncevaux*, des *Loherains*, de *Raoul de Cambrai* et de *Guillaume d'Orange;* de l'autre le *Lancelot*, le *Merlin*, le *Saint Graal* et le *Tristan*.

Le nombre est infini des rimeurs qui se sont plu à transporter dans leurs idiomes respectifs quelque épisode de ces romans arturiens. Les poèmes italiens déjà connus vont encore ouvrir leurs rangs aux deux chants du « Carduino » et de « Tristano e Lanciellotto quando combattettero al petrone di Merlino.» M. Rajna a joint au texte de ces poëmes une excellente introduction remplie d'aperçus ingénieux et profonds, sur lesquels nous ferons cependant quelques réserves. Ainsi voulant expliquer pourquoi on ne peut guère espérer de retrouver la première base des traditions arturiennes, l'habile critique admet un contraste entre les romans de la Table ronde et les chansons de geste. « Ces *gestes*, » dit-il, étant regardées comme l'expression de la vérité, ne laissaient » aucune prise à la fantaisie de ceux qui venaient à les continuer ou à les repro- » duire. Mais personne n'ayant jamais pris au sérieux les romans du cycle bre- » ton, chacun pensait avoir le droit d'y ajouter ou retrancher, en un mot de » les travestir. On ne voulait qu'amuser, peu importait qu'on s'éloignât des » premiers modèles. De là l'impossibilité de dégager les premiers anneaux d'une » chaîne aussi capricieusement et aussi fréquemment interrompue. »

L'observation est assurément plausible, mais le contraste n'est pas aussi tranché que le pense M. Rajna entre les chansons de geste et les légendes arturiennes. La foi qu'on ajouta aux premières fut d'assez courte durée; dès le XII[e] siècle elle était ébranlée et la tradition originaire devenait pour nos trouveurs le point de départ des inventions les plus abandonnées. Rapprochez les chansons de *Roncevaux* ou de *Guillaume d'Orange* du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem* ou du *Moniage Rainoart*, et vous conviendrez que les auteurs de ces dernières gestes ont déjà fait litière de toutes les traditions sérieuses, et qu'ils ne se proposent plus que l'amusement de leur auditoire. La destinée des gestes est donc celle des romans arturiens. Après les grands livres d'*Artus*, de *Merlin* et de *Lancelot*, les poëtes et les romanciers ne prennent plus souci de respecter les traditions précédentes et les caractères assignés aux anciens héros. Ceux qu'ils choisissent ont toujours sur les autres l'avantage de la perfection chevaleresque. Tristan obscurcit la gloire de Gauvain; Guiron le courtois l'emporte sur Tristan; Guilain, Erec, Durmart, Isaïe le Triste sont plus braves, plus courtois, plus aventureux que Lancelot, Tristan, Gauvain et Perceval. On ne voit plus qu'un amas d'aventures désordonnées recueillies de toutes parts. J'avoue que dans cet abîme de récits capricieux, il est malaisé de se reconnaître; mais il ne faudrait pas en conclure qu'on essaierait vainement d'en percer l'obscurité.

La plus forte invention de l'auteur du *Carduino* est peut-être le nom de son héros. Il ne faut pas s'arrêter à quelque ressemblance entre ce nom et celui de la ville de Carduel. Carduin est un Gallois, fils de Dodinello (ou Dodinel) qu'Agaries (Gaheriet) a fait empoisonner. La veuve de Dodinel s'est retirée dans une forêt; elle a rompu tout commerce avec les hommes, et ne veut pas que son fils connaisse jamais d'autre société que la sienne, d'autre séjour que celui des bois. On voit en cela l'imitation, la copie servile de la légende de Perceval le gallois. L'enfant atteint sa douzième année sans être sorti de la forêt. Un jour il découvre deux épieus que des chasseurs avaient abandonnés. C'est, lui dit sa mère, un don que Dieu notre père t'a envoyé pour te garder des animaux sauvages. Plus tard la rencontre de quelques chevaliers lui ouvre les yeux : « Vous m'avez trompé, dit-il à sa mère, il y a des hommes faits comme moi, si ce n'est qu'ils portent de plus riches vêtements. » La mère lui avoue qu'en effet il existe des chevaliers et un roi nommé Artus, et que Dodinel son vrai père est mort, empoisonné par les frères de messire Gauvain. L'enfant alors demande à courir le monde, et sa mère, défermant son petit trésor, le conduit à la ville voisine et le fait revêtir de heaume, de haubert et de cotte d'armes. Il essaie durant quelque temps ses forces contre les jeunes bacheliers du voisinage, puis, toujours muni des deux épieus, il arrive à Camalot où résidait Artus. La simplicité de ses manières n'empêche pas le roi d'être frappé de sa bonne mine, de sa haute taille et de sa large poitrine. Il lui fait prendre place à table, et son appétit ne manque pas de justifier les favorables préventions qu'on avait déjà conçues de son mérite. Arrive une belle demoiselle accompagnée d'un nain. Elle vient implorer l'aide du roi en faveur de sa sœur, victime d'un vieil enchanteur qui, pour se venger de n'avoir pu lui ravir l'honneur, l'a transformée, elle et tous les habitants de la ville dont elle était dame, en divers animaux sauvages. C'est le jeune Gallois qu'Artus charge d'aller combattre l'enchanteur. Carduin monte à cheval, prend pour toute arme offensive les deux épieus de la forêt, et suit la demoiselle, assez peu confiante dans la prouesse du champion que le roi a désigné. A l'entrée de la nuit ils reçoivent l'hospitalité d'une châtelaine qui les avertit de la coutume établie dans son manoir :

Chi v'arrivava si dormia con essa,
S' egli e barone che porta armadura.
(*Cant.* II, § 9.)

La dame étant jeune et belle, Carduin ne réclame pas contre la coutume. Mais il devait au préalable avoir soin de faire toujours le contraire de ce qui lui serait demandé.

Quando io ti chiamo d'entro, non venire;
S' i dico : non venire, tu verrai;
Di cio che dico contradio farai.
(§ 13.)

— « Fort bien! je n'y manquerai pas. » La châtelaine en rentrant dans sa chambre avertit Carduin de la suivre. Impatient de l'aubaine promise, le Gallois avance, mais il entend un formidable mugissement :

La donna cominciò forte a mughiare.
(§ 14.)

La chambre, le château disparaissent : un grand fleuve les remplace; quatre monstrueux géants saisissent Carduin, l'étendent sur deux larges fourches, et le

balancent à fleur d'eau pendant toute la nuit. Au point du jour la demoiselle et le nain s'éveillent et vont à la chambre de leur chevalier qu'ils trouvent seul, inondé d'une sueur froide :

Trovaron Carduino solanato [1],
Ed era tutto quanto sbigottito.

« J'ai passé, leur dit-il, une nuit laborieuse. Sortons d'ici et hâtons-nous de » poursuivre notre voie. » Avant de gagner la ville ensorcelée il fait rencontre d'un chevalier, qui, trouvant à son gré la demoiselle, se met en mesure de l'emmener. D'après la jurisprudence de la cour d'Artus, c'était bien un acte de félonie d'arrêter une demoiselle rencontrée voyageant seule; mais il était permis de la prendre et de tout exiger d'elle, si elle était sous la conduite d'un chevalier : à lui de la défendre. Carduin, comme on le pense bien, ne trouve pas de son goût le procédé du chevalier; il lance contre lui un de ses épieus et l'étend sans vie. « Qu'avez-vous fait? s'écrie le nain, vous avez tué » Gaheriet, le neveu du roi. — Dieu soit donc loué, répond Carduin. Je ne vou- » lais que défendre une demoiselle et j'ai vengé mon père. » Ce récit est en contradiction avec les traditions reçues : dans l'*Artus*, dans le *Lancelot* et dans le *Tristan*, Gaheriet est le plus loyal, le plus preux et le plus sage des quatre fils du roi Loth. Il eut, il est vrai, le malheur de tuer sa mère, la reine d'Orcanie, surprise en criminelle conversation avec Lamoral de Galles, mais il épargna celui-ci en considération de sa grande prouesse, et il mourut glorieusement en soutenant la cause de son oncle Artus contre Mordret.

Nous passons rapidement sur la troisième aventure de Carduin. C'est un lieu commun des romans arturiens que la délivrance d'une fille de roi, enlevée par deux géants impudiques. Après cet exploit, nous arrivons devant la ville ensorcelée. Carduin en distingue à peine les murs, devant lesquels crient, hurlent, sifflent et rugissent une multitude de dragons, lions, serpents et léopards : leur aspect ne laisse pas d'intimider notre preux chevalier. « Vous devez pourtant, dit le » nain, vous ouvrir un passage au milieu d'eux. Ne les craignez pas : ces dra- » gons, ces lions étaient les barons de ma dame Béatrix; les ours et les singes, » ses juges et ses notaires; les cerfs et les chevreuils, le commun peuple; les » lièvres et lapins, les petits enfants, enfin les brebis et les blanches génisses, les » dames et demoiselles de la ville. »

Le nain l'avertit encore de ce qu'il devra faire. Il défiera, combattra et tuera l'enchanteur, et dans la ceinture de celui-ci, il trouvera un anneau qu'il se hâtera de briser : c'est le nœud des sorcelleries. Il verra une grande et hideuse *serpente*, ne craindra pas de l'approcher et de la baiser sur la bouche. « Dieu m'aide! » s'écrie Carduin, et il passe à travers lions et dragons sans être arrêté par leurs rugissements. Puis il appelle le sorcier qui paraît sur un grand cheval. Carduin de son épieu lui entr'ouvre les flancs. Le sorcier disparaît, puis revient armé d'une forte hache et monté sur un plus grand cheval : quand, après un rude combat, il tombe mortellement frappé, Carduin lui tranche la tête, et trouve dans sa ceinture l'anneau qu'il se hâte de briser. Le résultat de cette opération est une sorte de signal donné à toutes les bêtes rassemblées de déchi-

1 : Et non *solavato* comme avait d'abord cru devoir lire M. Rajna. Mais dans l'introduction il a rétabli la forme *solanato*, isolé.

rer à belles dents le cadavre de l'enchanteur. Pour Carduin, il remonte à cheval et voit la grande *serpente* s'élancer vers lui comme pour l'enlacer. Mais il se souvient des instructions du nain, et n'hésite pas à baiser la gueule entr'ouverte de l'effrayant reptile; aussitôt

Ella si diventa una donzella
Legiadra e adorna, e tutta angielicata,
Del paradiso uscita pare ella...
E draghi e lioni e serpenti
Diventar come prima ch'eran gienti.
(§ 64.)

Il eût mieux valu retarder la brisure de l'anneau jusqu'au moment où la serpente redevenait Béatrix. L'effet eût alors été de rendre à tous les vassaux de la dame leur forme naturelle. On peut maintenant deviner la conclusion. Béatrix et Carduin reviennent devant Artus, qui, après avoir ménagé la réconciliation de Carduin et des frères de messire Gauvain, unit la belle Béatrix à son libérateur.

En poco tempo gli naque un bambino,
Miglior di lui non porto armadure...
(Ott. 72 ed ultima.)

Le chanteur ne dit pas quels furent les exploits de cet enfant, mais on ne lui en sait pas trop mauvais gré.

Nous le répétons, ce petit poème, divisé en deux chants, *cantari,* répond bien à l'idée d'un récit déclamé en plein air, devant un auditoire d'aventure, dont il pouvait captiver l'attention sans trop risquer de la fatiguer. Je ne crois pas que l'auteur du *Carduino* ait prétendu à quelque mérite d'invention : son premier *cantare* différait à peine des enfances de Perceval; je n'ai pas retrouvé le modèle de l'histoire de la belle châtelaine qui soumet les visiteurs à une épreuve assez agréable en apparence, en réalité très-laborieuse : mais il y a lieu de croire que c'est un conte plus ancien, et assez piquant en lui-même pour faire regretter que le divin Arioste ne s'en soit pas, à son tour, emparé pour y ajouter un nouvel agrément. Quant au baiser de la *serpente,* à la métamorphose des victimes d'un enchanteur, on le trouve dans plus d'un lieu, et entre autres dans le poëme du *Bel inconnu* que M. Hippeau a publié en 1870, d'après le ms. unique de M. le duc d'Aumale. Nous n'irons pas à la découverte d'origines plus anciennes; il faudrait remonter à l'Odyssée, plus loin encore, si nous voulions suivre J. Grimm dans ses recherches savantes, mais *mescolate un po' alla rinfusa,* comme le dit agréablement M. Rajna. Le poète italien ne voulant qu'amuser ses auditeurs a bien fait de prendre çà et là les fils dont il formait la trame de ses *cantari.* Son style est clair, net et facile; ajoutons que l'octave italienne est bien autrement favorable à la déclamation demi-chantée que nos vers sans repos de huit syllabes. L'éditeur conjecture avec M. Alessandro d'Ancona que le *Carduino* pourrait bien être l'œuvre d'Antonio Pucci, déjà connu par des ouvrages fort analogues : le jugement de critiques aussi compétents en pareille matière sera sans doute accepté sans difficulté.

Le second *poemetto* publié par M. Rajna, *Tristano e Lancielotto,* débute par une invocation semblable à celles qu'on lit en tête d'un si grand nombre de poèmes chevaleresques italiens :

O Giove grazioso, padre eterno,
In cui ogni virtù dimora e regna...

Ond' io ti prego che grazia mi doni
Che io di franchi cavalier ragioni.

On a plus d'une fois en France raillé ce prétendu mélange de sacré et de profane, chez Dante, Pulci et tant d'autres maîtres italiens : et l'on a ainsi oublié que, pour eux, le vrai Dieu se nommait aussi bien *Giove* que *Iddio*.

Dans ce *cantare* de *Tristano e Lancielotto quando combattettero al petrone di Merlino*, l'auteur ne s'est pas même donné la peine de rassembler de diverses parts les éléments de son récit : il a tout simplement emprunté au roman en prose de Tristan l'épisode du double combat deux fois interrompu de Tristan contre Palamède, et du même Tristan contre Lancelot qu'il croit être Palamède; mais le fonds du récit ne semble emprunté ni à l'indigeste compilation de Rusticien de Pise, ni à la *Tavola ritonda* que vient de publier M. Polidori. Rusticien de Pise, quoique italien, avait écrit son livre en français, pour le prince Édouard d'Angleterre, et ce livre ne fut traduit en italien que vers le commencement du XVI[e] siècle. Jusque-là il était fort peu connu des Italiens, depuis deux cents ans familiarisés avec les grands romans de Tristan et de Lancelot. D'ailleurs on peut reconnaître, dans les passages où le *cantare* diffère de la compilation de Rusticien, une parfaite concordance avec le roman original.

En quelques mots voici le sujet : Tristan venait de quitter le Sorelois où son compagnon Hector des Mares était retenu prisonnier, quand, dans la forêt où il s'était arrêté pour passer la nuit, il entend un chevalier pousser des plaintes, accuser la reine Iseult, et menacer Tristan son heureux rival. Tristan attend le jour pour lui chercher querelle : ils s'élancent furieux l'un contre l'autre, et Palamède aurait apparemment perdu la vie, sans l'arrivée de Lionel qui leur commande, au nom du roi Artus, de poser les armes. Mais avant de se séparer, Tristan fait jurer à Palamède de se trouver huit jours plus tard devant le perron de Merlin, pour y continuer leur combat. Palamède, retenu par ses blessures plus longtemps qu'il ne pensait, ne se trouve pas au rendez-vous, et devant ce perron de Merlin arrive d'aventure Lancelot, qui lit sur une inscription en lettres d'or que là doivent mettre en danger leur vie les deux meilleurs chevaliers du monde. Il veut être témoin de ce grand combat, et bientôt survient Tristan, qui, le prenant pour Palamède, lui crie de se mettre en garde et de défendre sa vie. Malheur à lui d'avoir osé parler de la reine! Lancelot, persuadé que le chevalier entend parler de la reine Genièvre, répond avec ardeur au défi de Tristan. La lutte est ce qu'on peut croire, entre les deux meilleurs chevaliers du monde. Ils ne s'arrêtent pour reprendre haleine qu'afin de recommencer avec une nouvelle fureur. Enfin Tristan consent à se nommer : Lancelot jette aussitôt son épée, délace son heaume et tombe dans les bras de Tristan qui reconnaît en lui son meilleur ami.

Tout cela, je le répète, est la reproduction exacte d'un épisode du premier roman en prose française de Tristan. L'auteur du *poemetto* n'a hasardé qu'un seul trait de son invention. C'est quand, au dernier vers, il réconcilie Palamède avec Tristan et Lancelot :

E tutta a tre fecero pace compita.

Encore aurait-il dû se contenter de la paix faite entre Palamède et Tristan, car Lancelot n'avait jamais été mêlé dans leurs querelles; mais il fallait, comme dans

les pièces de théâtre, donner en finissant satisfaction sur tous les héros de l'histoire racontée, fût-ce aux dépens de la tradition consacrée. Car ainsi que l'a remarqué M. Rajna, ce n'est pas, dans l'ancien roman, à cette occasion qu'il arrive aux deux rivaux de se réconcilier.

Disons en finissant, de notre côté, que le judicieux éditeur n'a pas eu besoin d'avoir sous les yeux cet ancien roman français pour suivre avec une parfaite justesse les sources auxquelles avait pu puiser le poète italien. Il a rapproché son œuvre d'un autre petit poëme qui, sous le même titre, était fort loin d'avoir la même valeur; du livre de la *Tavola ritonda* dont nous devons l'excellente publication à M. Polidori; et de la compilation de Rusticien de Pise, faite en langue française, mais traduite en italien assez longtemps après la composition du *poemetto*. M. Rajna montre en quoi ces textes diffèrent, en quoi ils se rapprochent de celui-ci. Je crois pour mon compte que le fragment de la bibliothèque Seibante de Verone, imprimé avec le petit poëme de *Tabusso e Brecisso*, ne se rapporte pas comme le *Tabusso* au livre de *Giron* ou plutôt *Guiron le courtois*, mais à la traduction italienne du plus ancien roman de *Tristan*; et c'est apparemment de cette traduction que procède aussi le *poemetto*.

J'ai rendu justice aux recherches littéraires de M. Rajna; je ne parle pas de la partie philologique de son travail : il n'a plus à faire ses preuves dans un domaine où je suis loin d'être aussi compétent que lui. Je termine en souhaitant qu'il ne s'en tienne pas là et qu'il exhume prochainement d'autres monuments du même genre. A force de voir le prix qu'on attache en Italie, en Angleterre, en Allemagne, aux imitations de nos romans de la Table Ronde, les érudits français finiront peut-être par accorder quelque attention aux originaux et par exaucer, en les publiant, un vœu tant de fois formulé par les savants étrangers les plus distingués.

P. Paris.

PÉRIODIQUES.

I. Revue des langues romanes, VI, 4. — P. 333, Egger, *les Substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif* (suite et fin). — P. 361, Alart, *Duels et défis catalans;* textes de la fin du XIV^e^ siècle, plus intéressants pour l'histoire des mœurs que pour celle de la langue. — P. 384, Montel, *le Cérémonial des Consuls* (suite). — P. 415, Boucherie, *Fragment d'un commentaire sur Virgile;* ce texte, tiré d'un manuscrit de Montpellier du X^e^ siècle, est écrit dans un latin extrêmement barbare et pouvant par cela même offrir quelque intérêt. M. B. l'a publié avec soin et intelligence, et l'a fait suivre d'un long commentaire, divisé en *Phonétique* (*Voyelles, Consonnes, Groupes de lettres, Fautes diverses*), *Grammaire* (*Confusion des cas, des genres; des nombres, Particularités relatives aux pronoms, Confusion des temps, des modes, des voix, Déformation des flexions casuelles, Particularités relatives aux prépositions, Adverbes de lieu, Conjonctions, Tours de phrase*), et *Glossaire*. Ce dépouillement est très-complet et donne quelques résultats utiles : je n'en approuverais pas toutefois complètement la méthode, qui est trop mécanique et qui confond, non-seulement ce qui revient à l'auteur et ce qui appartient aux copistes, mais les faits de phonétique avec des faits d'orthographe et de simples fautes. L'auteur conclut avec raison de la forme *ivrea* (ivraie) que ce texte a été écrit dans la France du Nord; ce qu'il dit sur *putaus* (crapaud) est beaucoup moins probant. A propos de ce dernier mot, il se livre sur *bot, crapaud,* etc., à des considérations étymologiques où il m'est impossible de le suivre. Je ne puis admettre non plus que dans *putaus* la dernière syllabe réponde au suffixe *alis*, pas plus que les exemples réunis par M. B. (p. 443) ne me persuadent que l'*s* tombât devant une consonne dès le X^e^ siècle. — P. 462, Chabaneau, *Grammaire limousine* (suite). — P. 556, A M. et L.L., *Chants populaires du Languedoc*; commencement d'un recueil qui sera d'une grande importance et dont le début, consacré aux *berceuses,* donne, tant pour le texte que pour le commentaire, l'idée la plus favorable. Les collecteurs ont raison de donner la musique des chants; peut-être pourraient-ils se dispenser de les traduire. — Gazier, *Lettres à Grégoire sur les patois de France* (suite). — Bibliographie. Boucherie, *le Dialecte poitevin au XIII^e^ siècle* (M. B. répond à quelques points d'un art. de M. Tobler; nous reparlerons plus bas de l'article et de la réponse); Mussafia, *Cinque sonetti antichi* (A. B.); Mussafia, *über die Barbieri Handschrift* (C. C.); *Armana prouvençau, Armagna cevenòu* (A. M.). — *Périodiques*. M. B., en rendant compte du n° 10 de la

Romania, propose, pour le *De origine Francorum,* diverses conjectures, et me fait, sur la manière dont j'ai publié ce texte au point de vue orthographique, une critique à laquelle j'ai répondu d'avance (p. 133). Il conteste l'explication proposée par M. Schuchardt de *captadura* (p. 284), parce qu'il suppose que M. Sch. rattache ce mot à *cautus*; mais il le tire de *captare,* en lui donnant le sens de l'esp. *catar.* — A propos de notre n° 11, M. B. fait quelques observations sur l'art. de M. Havet, oi *et* ui, propose pour *admonestare* une étymologie qui ressemble à celle de Diez mais lui est inférieure, et défend contre moi (sans me convaincre) ses étymologies d'*orgueil* et de *preux*; il retire celle de *junctas* pour *oinces* et lui en substitue une fort jolie, et tout à fait convaincante, *uncia* (un ms. de Montpellier dit : *digitus multas* (l. *tres*) *habet uncias,* ce qui, le pouce non compris, fait douze phalanges, d'où le nom) [1]. G. P.

II. Nuova Antologia. Settembre 1874. — N. Caix, *la Formazione degli idiomi letterarii, in ispecie dell' italiano, dopo le ultime ricerche.* Dans ce travail fort intéressant, M. Caix, tout en admettant que la langue littéraire italienne a pour base le dialecte toscan et spécialement florentin, combat les conséquences exagérées qu'on a tirées de ce fait (notamment Manzoni et son école). Il revendique, dans la formation du *vulgaire illustre,* une part plus grande pour les dialectes du Midi et du Nord cultivés littérairement dès le XIII^e^ siècle, pour le latin, pour la convention. Bien que la pensée de l'auteur manque parfois un peu de précision, il y a certainement dans la thèse qu'il soutient une très-grande part de vérité. Le point le plus intéressant et le plus neuf nous a paru être la recherche des éléments siciliens qui se sont maintenus dans l'idiome littéraire grâce à l'influence des poètes lyriques de la cour des Hohenstaufen. M. C. conclut que le florentin populaire ne peut seul servir de norme à l'usage littéraire, que le florentin « des gens cultivés » est quelque chose de factice et d'insaisissable, et que l'unification de l'italien, en suivant toujours la tradition et en ne s'écartant jamais du type florentin, doit se faire par la collaboration de la nation tout entière.

III. The Educational Review of the French language and Literature, n° V. — Ce n° contient les questions posées pour le grand prix de français à l'Université d'Oxford, et les textes que les candidats ont eu à traduire et à commenter. L'histoire de notre langue et de notre littérature tient une grande place dans le programme; nous dirons même une trop grande place. Ce n'est

1. Rendant compte du n° 11 de la *Romania*, M. Boucherie dit que j'accepte les conclusions de M. Alart sur le poème de Blandin de Cornouailles (cf. *Romania* III, 419). C'est aller trop loin. M. Alart a essayé d'établir : 1° que ce roman n'est pas l'œuvre d'un Catalan; 2° qu'il aurait été écrit à Montpellier. Sur le premier point je remarque que les traces catalanes sont moins fréquentes que je les avais supposées; sur le second point l'hypothèse de M. R. est entièrement aventurée. Mais même en ce qui concerne l'origine catalane de *Blandin* (origine que j'avais du reste proposée avec réserve) je suis loin de croire la question résolue. Seulement je ne veux plus m'en occuper, et par conséquent je n'ai pas cru devoir entrer dans la discussion des arguments de M. A. lesquels ne sont pas tous d'égale force. Je disais en publiant le poème en question : « Les érudits de la » Catalogne verront s'il leur convient d'enrichir leur littérature de *Blandin de Cornouailles.* » Je puis dire que l'un au moins de ces érudits, et le plus autorisé, M. Milà y Fontanals, a bien voulu m'écrire qu'il partageait, au sujet de l'origine de *Blandin*, l'opinion que j'ai exprimée il y a deux ans. — P. M.

point à Oxford, où n'existe aucune chaire pour l'enseignement scientifique des langues romanes, qu'il est permis de poser des questions telles que celles-ci : « Quels sont les dialectes principaux de la langue d'oïl? Indiquer pour chacun d'eux les différences fondamentales. » Il est permis de croire qu'aucun des trois examinateurs (MM. G. Masson, T. C. Donkin, Max Müller) n'eût été en état d'y faire une réponse satisfaisante. Il nous paraît du reste, et cette remarque est utile pour permettre d'apprécier la portée réelle de cet examen, que les candidats n'ont guère eu qu'à répéter des leçons apprises dans un petit nombre de livres qu'il n'est pas difficile de déterminer d'après les questions mêmes. Ces livres sont principalement la *Grammaire historique* de M. Brachet, les *Études* de M. Littré, le Joinville et le Villehardouin de M. de Wailly. Lorsque, par exemple, on demande aux candidats de restituer quelques passages corrompus (dans la *Romvart* de M. Keller, non pas dans les manuscrits) de chansons du XIII^e^ siècle, on ne leur demande pas de prouver qu'ils entendent la critique des textes, ce qui serait peut-être exiger beaucoup, mais simplement de savoir par cœur les restitutions proposées pour ces mêmes passages par M. Littré, *Etudes* I, 225, 233, 255. — Il ne faut non plus qu'un effort de mémoire à quiconque a lu certaines parties des mêmes *Etudes* pour répondre à cette question: « Les » langues romanes, selon quelques critiques, sont une corruption du latin; » suivant d'autres, elles en seraient une évolution régulière. Discuter ces deux » points. » Le peu d'initiative personnelle qu'on suppose chez les candidats se montre d'une façon curieuse dans la question suivante, placée sous la rubrique *Histoire de la littérature française* : « M. de Mas-Latrie a essayé de révoquer en » doute l'autorité de Villehardouin comme historien de la quatrième croisade. » Prouver que cette critique est dénuée de fondement. » — Mais si le candidat partageait sur cette question (qui est historique bien plutôt que littéraire) l'opinion de M. de Mas-Latrie, serait-il donc refusé? MM. Masson, Donkin et Max Müller ne connaissent probablement que de seconde main les éléments du débat qui s'est élevé récemment au sujet de la part des Vénitiens dans la quatrième croisade; autrement ils sauraient que la question est au moins très-discutable, et que l'opinion de M. de Mas-Latrie (qui ne tend nullement à « révoquer en doute l'autorité de Villehardouin ») est probablement très-près de la vérité. — Entre les textes destinés à être traduits et commentés, on remarque le début du *Congé* d'Adam le bossu. C'est un morceau difficile, et la ponctuation adoptée par les examinateurs ne contribue pas à l'éclaircir. J'aurais été, je l'avoue, assez en peine d'expliquer ces vers : *Chascuns fuberte en ceste vile Au point c'on estoit a le mait*, et j'aimerais à savoir comment MM. Masson, Donkin et Müller les ont interprétés. Mais peut-être ne les ont-ils pas interprétés du tout, l'examen tout entier ayant eu lieu par épreuves écrites. P. M.

IV. Germania, XIX, 3. — P. 300-303, Nordhoff, *Maerlants Merlin*; notice d'un ms. contenant un grand poème de Jacob van Maerlant, *Merlin*, resté à peu près inconnu, et qui pourrait offrir un assez grand intérêt. — P. 349-351, Zingerle et Kœhler, *Nachtræge zu Lemckes Jahrbuch* VI, 350; nouveaux exemples de l'éloge souvent donné à une femme au moyen-âge, qu'elle a la peau si fine que quand elle boit on voit le vin rouge couler à travers sa gorge blanche. —

P. 373, art. de M. Kœlbing sur un livre appelé *Geoffrey Chaucer, seine Zeit und seine Abhængigkeit von Boccaccio* (par F. Mamroth), d'où il résulte que ce livre n'a aucune espèce de valeur.

XIX, 4. — P. 426-428, Kœhler, *Mittelalterliche Ansichten über die Træger des Namens Petrus*; on y voit qu'au moins à Erfurt il régnait jadis un préjugé des plus forts contre tous ceux qui s'appelaient Pierre, au point qu'ils paraissent avoir été pour ce seul fait exclus des fonctions de bourguemestre et de conseiller. — P. 492-500, compte-rendu, par M. Egger, des séances de la section germano-romane et de la section des langues modernes au congrès des philologues allemands tenu à Innsbruck en sept. 1874. Nous y remarquons les lectures suivantes : Sachs, *de l'état actuel des études sur les dialectes romans* (ce travail ne paraît pas avoir rien contenu de bien saillant ni de bien neuf : on y voit que c'est Diez qui a le premier reconnu dans le roumain une langue romane ; le mérite serait faible, mais Diez lui-même renvoie à Adelung, à Vater et à Raynouard ; dès le XV^e^ siècle on savait que les Valaques parlaient un dialecte du latin, voy. *Rom.* III); Mahn, *sur la langue provençale et son rapport avec les autres langues romanes* (l'auteur de l'article indique que M. M. n'a rien dit de nouveau) ; Bartsch, *traduction de trois chants de Dante* (M. B. a ajouté à sa lecture des remarques sur la meilleure manière de traduire Dante en vers allemands) ; Grion, *sur l'ordre du* Canzoniere *de Pétrarque* (remarques qui paraissent nouvelles, mais dont l'auteur, comme on sait, inspire une confiance très-limitée) ; Steub, *sur l'ethnologie du Tirol* (mémoire d'un homme fort compétent, qui complète et rectifie en partie ses précédents travaux) ; Schmidt, *les Périodes de la littérature anglaise dans leur rapport avec le développement de la langue.*

V. Germanistische Studien (Supplement zur Germania), herausgegeben von Karl Bartsch. II. — P. 55-114, E. Kœlbing. *Ueber die verschiedenen Gestaltungen der Partonopeus-Sage*, bon travail où presque toutes les données d'un problème très-complexe sont réunies et judicieusement discutées ; il faudrait une étude spéciale de la question pour décider si l'auteur a toujours trouvé la vraie solution, mais son mémoire servira de base à toutes les recherches qu'on pourra faire sur ce sujet si intéressant et jusqu'à présent si négligé. Je dirai cependant que je m'étonne de retrouver encore ici Denis Pyramus comme l'auteur du *Partonopeus* français. C'est là une méprise depuis bien longtemps reconnue et signalée plus d'une fois, entre autres, si je ne me trompe, ici même. — P. 114-159, Bartsch, *die Eigennamen in Wolframs Parzival und Titurel*. On a déjà plusieurs fois examiné les noms propres des poèmes de Wolfram, qui peuvent jeter de la lumière sur les sources où il a puisé ; M. B. les soumet à une étude plus complète et plus méthodique. Il commence par éliminer tous les noms que Wolfram a empruntés à Crestien de Troies, à ses prédécesseurs allemands, aux poèmes français qu'il avait lus, à l'antiquité, etc. Reste un grand nombre de noms, intimement mêlés au récit, d'origine et de forme évidemment romane ; c'est ceux-là qu'il s'agit surtout d'éclaircir : il est probable en effet qu'ils proviennent du mystérieux Kyot, l'auteur que Wolfram déclare suivre de préférence à Crestien, et ils peuvent nous révéler l'idiome dont il se servait. C'est donc sur ce point qu'ont surtout porté les efforts de M. Bartsch ; mais je dois dire qu'ils ne me parais-

sent pas avoir été très-heureux. Quand on voit les bévues sans nombre et les incroyables altérations auxquelles les noms empruntés à Crestien ont donné lieu pour le poète allemand, on désespère de retrouver à l'aide de ses transcriptions de noms inconnus des formes romanes de quelque valeur philologique. En fait, le seul nom de chien *Gardiviaz* ou *Gardeviaz*, que Wolfram traduit par *hüete der verte*, et qui serait en prov. *Gardavias*, ne suffit pas, tant s'en faut, à attester « le caractère méridional ou mixte » de la langue de Kyot. Les autres formes dont M. B. se sert pour appuyer la même conclusion me paraissent dénuées de toute espèce de valeur. *Monthori* p. ex. (p. 37) est le fr. *Montorie* aussi bien au moins que le pr. *Montauri*. Les tentatives du critique pour retrouver sous les travestissements étranges du poète allemand les noms romans qu'il a défigurés, sont ingénieuses, mais pour la plupart stériles. Plusieurs d'entre elles manquent de toute vraisemblance, et M. B. est assurément trop bon philologue pour qu'il ne les eût pas écartées s'il avait un peu plus mûrement réfléchi. Dès le début *Mazadan* est expliqué par *Mac Adam*; mais *Mac* est une forme gaëlique, les romans de la Table Ronde n'ont de traces que de la forme britannique *Map*. C'est surtout la signification attribuée aux mots romans plus ou moins bien restitués qui est trop souvent contraire soit aux règles soit au génie de la langue. Qui croira jamais qu'un poète provençal ait formé le nom *Tampentaire* (p. 144) « proprement *cache en silence* » ? ou le nom *Reissanic* (*reissa enic*) ? qu'un poète français ait donné à une femme (p. 146) le nom de *Conreée* (= all. *Condrie*) ? *Vrians* répondrait au fr. *friand* (« Lecker »), mais *friant* n'avait pas ce sens au moyen-âge. *Belacane* (p. 138) signifierait « beau roseau », *Gaheviez* serait (p. 135) pour (p. 149) *Gasviez* et répondrait ainsi au nom de *M. Vieuxbois*; mais où M. B. a-t-il vu au moyen-âge des noms ainsi faits? L'exemple le plus fort est *Condwiramurs*, nom de la femme de Perceval, expliqué par *Coin de voire amours*, c.-à-d. *Type de l'amour vrai*. Si l'auteur avait essayé d'appuyer par des rapprochements de semblables hypothèses, son impuissance à en trouver lui aurait démontré qu'il faisait fausse route. Plus rarement la forme supposée est positivement fausse, comme *enfertés* = *infirmitatus*, donné comme français et proposé pour expliquer le nom *Anfortas*, mais qui n'a jamais existé. D'autres fois l'auteur a passé à côté d'explications très-simples pour en chercher de fort compliquées. Les noms propres d'origine allemande n'étant pas sans exemple dans la liste de ceux qui paraissent remonter à Kyot, *Herzeloyde* doit être tout simplement le nom bien connu *Herselot*, diminutif de *Hersent*; *Ampfelise* (p. 38), où M. B. voit bien singulièrement le pr. *afflicha* « avec une *n* intercalée », est le nom d'*Anfelise*, célèbre surtout par le poème de *Foulque de Candie* (voyez entre autres Bartsch, *Chrestomathie provençale*, p. 84). Comme, là où nous pouvons comparer Wolfram à Crestien, nous voyons qu'il lui est arrivé souvent de prendre des épithètes et des phrases pour des noms propres, M. B. a essayé cette explication pour quelques-uns des noms qui n'ont pas de pendant dans le *Conte du Graal*. Il a parfois réussi, comme quand il change la fée *Terdelaschoye* qui emmène Mazadan dans le pays de *Feimurgan*, en la *fée Morgane* qui règne dans *la terre de la joie*. Mais d'autres fois les restitutions de ce genre manquent de vraisemblance. Ainsi *Trevrezent* serait composé des mots pr. *treu* « paix, calme », et *rezems* « racheté »; ce nom serait originairement une phrase, où,

en parlant du solitaire qui le porte, le poète aurait dit qu'il avait, par sa vie pieuse, *racheté la paix* (du cœur) ! Il serait aisé de montrer que ni *treu*, ni *rezems*, ni l'assemblage de ces deux mots, ne se prêtent à cette explication. Un des noms les plus bizarres du *Perceval* est *Schionatulander :* comme un chien, un *bracke* en allemand, joue un grand rôle dans l'histoire de ce personnage, M. B. suppose que Kyot l'avait nommé *li joenet* (il faudrait *jonez*) *u l'alant*, le jeune homme avec le chien; mais où trouve-t-on *li jonez* ainsi employé absolument? Dans *alant*, le *t*, qui est nécessaire à l'explication de M. B., est tout-à-fait contraire à l'étymologie, et ce n'est pas dans Roquefort qu'il faut aller chercher des formes à l'appui de recherches qui demandent tant de prudence. Il y a plus : *alan* lui-même n'est pas français; Roquefort a dû le prendre dans des auteurs du XVI^e^ siècle; le mot est purement espagnol (cf. *Rom.* II, 384). En outre, comment expliquer, si Hartmann d'Aue et Wolfram ont puisé à la même source l'un son *Ganatulander*, l'autre son *Schionatulander*, comme l'admet M. B., qu'ils aient altéré, indépendamment l'un de l'autre, la même phrase d'une façon si étrange et pourtant si semblable? Pour me résumer, je crois qu'on ne peut tirer de conclusions bien sûres des noms propres employés par Wolfram, parce qu'ils sont trop altérés; mais tout porte à croire qu'il les a trouvés dans une source française. Quant à l'explication de la forme française hypothétiquement restituée, elle est presque toujours impossible, surtout si on considère qu'un grand nombre de ces mots sont originairement celtiques, et ont subi une première déformation dans la bouche des poètes français. Le travail de M. B. ne donne donc pas de résultats sûrs; mais il a le grand mérite d'avoir rassemblé et classé tous les faits. — 239-258, Steiner, *die Fremdwœrter in mhd. Dichtungen;* cette liste des mots français employés par les poètes allemands du moyen-âge, très-intéressante pour la philologie allemande, n'est pas non plus sans importance pour la philologie française. Elle paraît dressée avec soin, mais elle aurait besoin, au point de vue français, d'un commentaire que nous donnerons peut-être quelque jour. Seulement il serait utile d'avoir pour chaque mot les variantes des manuscrits qui en concernent la forme. Il serait aussi à désirer que la liste, faite ici par auteurs, fût donnée une seconde fois d'après l'ordre alphabétique.

G. P.

VI. Zeitschrift fur deutsches Alterthum, N. F., VI, 2. — P. 221-250, Studemund, *zu Johannes de Alta Silva De rege et septem sapientibus* (cf. *Rom.* III, 430); M. St. a comparé cette fois l'édition de M. Œsterley avec le ms. et il communique les très-nombreuses rectifications qu'il a ainsi pu faire (plusieurs d'entre elles confirment naturellement les conjectures des précédents critiques). A ce propos, je signalerai l'existence au *British Museum* d'un ms. de l'ouvrage de Jean de Haute-Seille, du XIII^e^ siècle, autant qu'il m'en souvient, et muni d'une préface plus courte que celle du ms. de Luxembourg. Ce ms. m'a été montré l'année dernière à Londres par le savant et obligeant M. Ward; je ne l'ai eu que quelques instants entre les mains et je n'en ai pas noté le numéro; j'ai pu seulement m'assurer qu'il ne contenait pas le conte et les épisodes qui se trouvent dans la version française de Herbert, mais qui manquent dans les textes latins connus jusqu'à ce jour (voy. *Rom.* II 497). — P. 298-306, Sche-

rer, *Rolandslied*, *Kaiserchronik*, *Rother*; l'auteur rend compte d'un récent travail de M. Welzhofer, où l'origine bavaroise de la *Kaiserchronik* est mise hors de doute (elle a été composée par un prêtre de Ratisbonne); mais M. Sch. n'admet pas qu'elle ait le même auteur que le *Rolandslied*; à propos de ce dernier poème, il s'efforce de dissiper les difficultés opposées par M. Welzhofer à l'identification du duc de Bavière auquel il est dédié avec Henri le Superbe. — P. 306-308, *Epitaphe du comte Sendebald*, probablement Sindebald de Toul (X^e siècle), publiée pour la première fois par M. Dümmler. — P. 314-316, Variantes d'environ 300 vers du *Perceval* de Crestien, données par M. Kelle, d'après un fragment conservé dans une reliure de la bibliothèque de Prague, comparé à l'édition de Potvin. G. P.

VII. Beitræge zur geschichte der deutschen Sprache und Literatur, herausgegeben von H. Paul und W. Braune. Halle, Niemeyer. T. I (1874). — P. 89-107, Creizenach, *Legenden und Sagen von Pilatus;* résumé concis et clair de recherches très-étendues, mais qui auraient encore besoin d'être complétées et surtout classées. Le temps, le lieu, la succession, les rapports des différentes versions de la légende de Pilate sont laissés dans le vague. On a remarqué depuis longtemps que la première partie de cette légende (au moins en Allemagne) rappelle l'histoire (propre à l'Allemagne) de la jeunesse de Charlemagne; M. Cr. pense que les aventures de Charlemagne ont été transportées à Pilate : mais en réalité elles n'appartiennent originairement ni à l'un ni à l'autre. — P. 263-288, Vogt, *über die Margaritenlegenden;* ce travail, qui est surtout consacré aux poèmes allemands sur Sainte Marguerite, parle aussi, bien qu'incomplètement, des versions romanes et de la légende en général.

VIII. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, XXXV, 5-6. — P. 437-477. M. Le Proux, *Chartes françaises du Vermandois, de* 1218 *à* 1250; recueil dont l'intérêt n'a pas besoin d'être expliqué à nos lecteurs. M. Le Pr. a donné, ce dont il faut le louer, une édition purement diplomatique; sa ponctuation laisse parfois à désirer, mais c'est un petit inconvénient; il est plus regrettable qu'il ait résolu les abréviations, ou du moins qu'il n'ait pas indiqué leur présence. Il dit, il est vrai, que pour les résoudre il s'est toujours conformé « à l'orthographe de la charte elle-même ou à celle des plus rapprochées »; mais la charte n° 1 (qui, ainsi que trois autres, nous est donnée en fac-simile) fournit un exemple contraire : l'abréviation qui se lit dans le fac-simile au-dessus des lettres *cap* est assez inusitée, et ressemble à celle de *ra* plus qu'à toute autre; M. Le Pr. imprime deux fois *capans*, bien que les autres chartes portent toutes *capons*, et, en l'absence de toute indication, on serait exposé, sans le fac-simile, à admettre cette forme complètement impossible. — P. 631-654. Reproduction du rapport de Meyer à la *Philological Society* sur les progrès des études romanes (voy. *Romania* III, 428).

IX. Revue des Sociétés savantes, 5^e série, t. VII, mai-juin 1874[1]. P. 506-10. Rapport de M. Fr. Wey sur deux documents mentionnant des jeux

1. N° distribué en janvier 1875.

ou moralités représentés en Provence au XVe siècle. Ces documents, tirés des archives du Var par M. l'abbé Albanès, sont datés respectivement du 16 mars 1461 et du 23 mars 1493 (anc. st.). Ce sont les actes par lesquels un certain nombre de personnages s'engagent par devant notaire à jouer « in quodam » ludo seu moralitate noviter ludenda et levanda in dicta villa Draguignani, » que quidem moralitas appellatur *la Terra et Fortuna, l'un e l'autre, lo* » *Monde et Speranssa* » (acte de 1461) — « quamdam moralitatem nominatam *de l'amoros et de la filha* » (acte de 1493). Ces moralités devaient être jouées dans la quinzaine de Pâques, et les acteurs, parmi lesquels figurent des clercs, des bourgeois, des artisans, stipulent que chaque absence aux répétitions sera punie d'une amende d'un gros. Une amende d'un écu est prononcée contre ceux qui feront défaut le jour de la représentation. — P. 517-8. Deux chansons populaires recueillies dans la Dordogne et communiquées par M. le comte de Mellet. La première est une prière assez insignifiante, la seconde a plus d'intérêt et doit se retrouver ailleurs. — P. 525-9. *La patenostre du commun peuple sellon le temps qui court,* pièce satirique du XVe siècle, en treize huitains, communiquée par M. Victor de Saint-Génis.

X. Bulletin de la Société historique de Compiègne, t. II, 1874. — P. 35-55, A. Sorel, *Notice sur les mystères représentés à Compiègne au moyen-âge.* Ces mystères sont ceux de sainte Agnès (représenté en 1451), de saint Alexis (1476), de saint Antoine (1457), de sainte Barbe (1475 et 1476), de Berthe et de Pepin (1455), de sainte Catherine (1456), de saint Christophle (1464), de saints Crépin et Crépinien (1488), de saint Jacques (1502), de sainte Jeanne (1456), de saint Laurent (1467), de la Passion (1490), des saints Pierre et Paul (1451), de sainte Virginie (1456). Cette notice est peu satisfaisante. M. Sorel dit p. 43 qu'il a tiré les éléments de son travail des archives communales de Compiègne, ce qu'on pouvait deviner sans peine, mais il s'abstient de toute citation précise. Puis il nous laisse ignorer (je ne puis croire qu'il l'ignore lui-même) que la liste des mystères représentés à Compiègne avait déjà été donnée par M. H. de Lépinois dans ses *Notes extraites des archives communales de Compiègne* (*Bibl. de l'Ecole des chartes,* t. IV, p. 499, et V, pp. 135, 140, 146). Or les deux listes ne concordent pas de tout point; ainsi M. de Lépinois (qui a du moins le mérite de citer exactement les fonds et les articles d'où il tire chaque fait) mentionne une représentation du mystère de saint Jacques dès 1466 (1502 selon M. Sorel); il rapporte le mystère de sainte Virginie à la même année, et non à 1456; il indique encore à cette même année un mystère de sainte Christine dont M. Sorel ne dit mot (voy. *Bibl. de l'Ec. des ch.*, 5, V, 135-9). Enfin M. de Lépinois (*ibid.*, p. 140) place en 1485 la représentation de saint Alexis, et non en 1476 comme M. Sorel. La *Notice* de M. Sorel est précédée d'observations assez superficielles sur les mystères en général et leur représentation.

P. M.

XI. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. — Chabaneau, *Fragments d'un mystère provençal découverts à Périgueux.* En 1853, dans le *Chroniqueur du Périgord,* M. de Mourcin publia trois fragments dramatiques

en provençal : « Ces fragments se trouvaient sur trois petits carrés de parchemin, écrits d'un seul côté, qui avaient été découverts en faisant des travaux de restauration, dans un trou pratiqué au parement extérieur d'un des murs de la cathédrale de Périgueux. » La publication de M. de Mourcin resta complétement inconnue ; mais M. Milá y Fontanals, dans un article du *Diario de Barcelona*, parla de ces fragments, qu'il connaissait d'après une copie envoyée par Mérimée à M. M. de Bofarull, et M. Bartsch inséra cette notice dans son *Grundriss* (p. 54). M. Chabaneau a obtenu de M. Milá communication de la copie de Mérimée, et en la comparant au texte de Mourcin, il a pu, à l'aide de deux récensions presque également détestables, composer un texte satisfaisant. Il a remis les trois fragments dans leur ordre, et est arrivé à en établir le caractère et la provenance d'une manière aussi ingénieuse que sûre. Ce sont les trois morceaux et sans doute les seuls d'un même rôle : il est probable que l'individu qui devait jouer ce rôle l'a déposé, puis oublié dans le trou en question, où plus tard il a été recouvert de mortier et où il a sommeillé pendant six siècles. L'écriture paraît en effet avoir été, et la langue est bien du XIII^e^ siècle. Ce rôle faisait partie d'un mystère de la *Nativité* (ou seulement des *Innocents*), dont il ne reste pas d'autre trace : il appartenait à un personnage appelé Morena, représenté comme très-vieux, qu'Hérode fait mander par son sénéchal pour lui donner un conseil sur ce qu'il doit faire afin de se débarrasser de l'enfant Jésus, et qui lui suggère l'idée de faire égorger tous les enfants mâles au-dessous de trois ans. Nous avons : 1° la réponse de Morena au sénéchal (4 vers) ; 2° ses paroles de salutation au roi (6 vers) ; 3° son conseil (12 vers). On lit en tête de chaque morceau l'indication en latin du personnage à qui parle Morena : *Morena preposito*, *Morena regi*, *Morena cum rege* (c'est donc sans doute un clerc qui jouait le rôle). Mais ce qui montre le mieux que M. Ch. a deviné juste dans son explication, c'est que chacun des fragments est précédé du dernier mot (ou fragment de mot) que prononçait l'interlocuteur immédiatement précédent (les acteurs disposent encore aujourd'hui leurs rôles de cette façon) : avant le fr. 1 on lit, au bout d'une ligne blanche, *dan* ; avant le fr. 2 *pon los om* (?), avant le fr. 3 *relhac* (du moins les deux copies donnent *relhac*, mais je lirais *relhat*, sans doute fin de *aparelhat*). — Ces curieux fragments ne sont pas seulement intéressants en ce qu'ils nous montrent, comme le remarque M. Ch., un théâtre religieux en Périgord au XIII^e^ s., ils semblent encore indiquer que, pour la forme et pour le fond, le drame chrétien du midi de la France avait plus d'originalité qu'on ne l'aurait peut-être cru. C'est dans la versification dramatique française une règle à laquelle je ne connais pas d'exception que le dernier vers dit par un personnage rime avec le premier que prononce le suivant (la raison de cet usage est facile à deviner) ; le *Ludus Sancti Jacobi* observe à peu près constamment cette règle ; *Sancta Agnes* au contraire ne s'y soumet pas du tout, et on voit que notre mystère périgourdin ne la connaissait pas davantage : la dramaturgie provençale ne paraît donc pas être venue de France (au contraire celle de l'Allemagne, qui est imitée de la nôtre, se conforme à cette habitude). Ce qui touche le fond est encore plus digne d'attention ; en effet ce personnage de Morena est absolument inconnu tant à l'ensemble de la dramaturgie chrétienne qu'à la tradition légendaire ; il a été créé de toutes pièces par l'auteur provençal, sans

doute d'après une indication des anciens mystères liturgiques latins, qui font donner à Hérode par un conseiller ou un écuyer l'avis de massacrer les Innocents) ; or des créations de ce genre sont très-rares dans les mystères français et autres, surtout à une époque aussi ancienne. — Le texte a été, comme je l'ai dit, fort heureusement restitué d'après deux copies bien inférieures aux plus mauvais manuscrits du moyen-âge, et si on retrouve l'original[1], M. Ch. n'aura sûrement qu'à constater la justesse de ses conjectures. Il a imprimé depuis sa publication une restitution que lui a signalée P. Meyer pour le v. 11, qui est bien simple et qui, comme il arrive souvent, lui avait échappé : l. *Reis, pos* (ms. *por*) *tu coseilh quesut m'as* (les deux copies ont *que sut*, ce qui avait égaré M. Ch.). Au v. 20, Morena dit au roi : Fais tuer tous les enfants de ton royaume *Que son de tres ans enlesvat* (d'après les deux copies) ; M. Ch. corrige *eslevat*, mais un texte tel que celui-là ne devait guère avoir de fautes de ce genre : je lirais volontiers *ences* (*anceis*) *nat*, qui a l'avantage de mieux rimer avec *regnat*. — La reproduction de la version et du commentaire de M. de Mourcin ajoute un élément comique à cette excellente publication. G. P.

XII. Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. — Ad. Magen, *Souvenirs d'une course en Quercy* ; *II. Trébaïx* ; *Cambayrac*. J'ai déjà parlé[2] du premier article de M. Magen ; celui-ci n'est pas moins intéressant pour la littérature populaire. Il contient notamment des prières, dont quelques-unes sont fort curieuses, et une légende plaisante qui appartient au cycle des pérégrinations du bon Dieu avec saint Pierre. Espérons que M. Magen continuera ses fructueuses recherches. G. P.

XIII. Société d'histoire et d'archéologie de Genève. T. XIX. — Ritter, *Recherches sur le patois de Genève* ; cette notice, d'ailleurs intéressante, se borne à la bibliographie (singulièrement pauvre) de ce patois, et à quelques observations sur son histoire. On y remarque que dès le XIII^e^ siècle les chartes en langue vulgaire du pays sont rédigées non en dialecte, mais en français ; le plus ancien texte (un placard injurieux) écrit en patois est de 1547 ; aujourd'hui le patois a disparu de Genève et va s'éteignant à la campagne. Dans le texte du placard en question *enfuma* signifie « se mettre en colère » ; la phrase qui suit celle que M. R. a traduite (*Et mezuit pron blama* etc.) m'est inintelligible. Dans une chanson de l'Escalade imprimée en 1726 on dit que cet événement s'est passé *y a ben cen trante cinq ans*, ce qui ne concorde pas avec la date, puisque l'Escalade est de 1602 : l'auteur avait sûrement écrit CXXIV ans, et le I a été changé à l'impression en un troisième X.

XIV. Berichte der philol.-histor. classe der kœn. sæchsischen Gesellschaft der wissenschaften. — 23 avril 1874, Zarncke, *Ueber den althochdeutschen Gesang vom heiligen Georg*. Nous mentionnons ce mémoire, qui concerne un poème allemand bien connu du X^e^ siècle, parce que M. Z. a donné en appen-

1. Toutes les recherches de M. Ch. pour le découvrir sont restées vaines.
2. Voy. *Rom.* III. Loin de s'offenser des critiques que je m'étais permis de lui adresser, M. M. m'a fait l'honneur de mettre mon nom en tête de son nouveau travail.

dice la vie latine de S. Georges, jusqu'ici inédite, et publiée par M. W. Arndt d'après un ms. du IX[e] siècle (appartenant aux Bollandistes de Bruxelles). La vie de S. Georges a été plusieurs fois traitée au moyen-âge, et la connaissance de ce texte sera naturellement indispensable à ceux qui s'occuperont de publier les rédactions françaises (dont une seule a jusqu'à présent été imprimée).

XV. La Renaxensa, revista catalana de literatura, ciencias y arts, V, 1. — P. 3-8, Mila y Fontanals, *Quatre mots sobre l'ortografia catalana*. — P. 21-25, Puiggari, *Dos flors lliterarias de l'edat mitxana*; ce sont deux contes extraits d'un ouvrage catalan du XIV[e] siècle, le *Regiment de princeps* de Fr. Eximeniç : le premier appartient au cycle de récits où Shakspere a puisé son *Taming of the Shrew* (voy. Kœhler dans le t. III du *Jahrbuch der Shakspeare Gesellschaft*); le second se rapporte au joli conte de D. Juan Manuel, *le Doyen de Santiago* (éd. Rivadeneyra, XI), mais il est très-écourté et notablement inférieur.

XVI. Memoranda of the Cambridge Philological Society, 1873-74. — P. 4, Etymologie islandaise tout-à-fait invraisemblable de l'it. *risicare*, fr. *risquer*, et des autres noms romans de la même famille, proposée par M. Magnusson.

XVII. La Roumanie contemporaine, revue mensuelle (directeur : Frédéric Damé) : I, 1 [1]. — Cette nouvelle revue, destinée à faire mieux connaître à l'Europe occidentale les Romans de l'Orient, mérite à coup sûr toute notre sympathie, et nous lui souhaitons le meilleur succès. La *Roumanie* ne s'interdit pas la science, et nous pourrons avoir souvent l'occasion de la citer. Déjà dans ce premier numéro nous trouvons un article du directeur sur *la Langue roumaine*, sans parler d'un *Coup-d'œil sur l'histoire roumaine* (anonyme), et d'un mémoire de M. Hajdeu sur un *Alphabet dacique* qu'on aurait récemment découvert. Nous approuvons la nouvelle revue de s'ouvrir à des travaux d'un genre aussi sérieux, mais nous lui reprocherons de les trop morceler : de chacun de ces articles, il n'y a presque que le début. C'est un mauvais calcul de trop chercher la variété : on offre ainsi au lecteur des fragments sans intérêt. Ajoutons que tous ces travaux, autant qu'on peut les juger dès à présent, paraissent assez dénués de critique et trop imbus des préjugés auxquels les Roumains auront décidément bien de la peine à renoncer. — L'idée de donner des *Ballades roumaines* est excellente, mais il est fâcheux que le seul échantillon offert soit une pièce déjà publiée dans la même traduction, sans que cette circonstance soit aucunement mentionnée.

XVIII. Revue critique, octobre-décembre 1874.—176, Baret, *de l'Amadis de Gaule* (Th. P.). — 189, Bordier, *Philippe de Remi* (G. P.). — 212, Brachet, *Nouvelle grammaire française* (Arsène Darmesteter ; article étendu et important).

XIX. Literarisches Centralblatt, octobre-décembre 1874.—43. Fœrster, *Richars li biaus*. — 48. Mall, *Li Compoz Philippe de Thaon*. — 49. Mussafia, divers opuscules ; Flechia, *Nomi locali del Napoletano*. — 51. Rochat, *ein altladinisches Gedicht*. — 52. Scartazzini, *l'Inferno di Dante*.

---

1. Paris, G. Baillière : un an, 40 fr.

XX. Jenaer Literatur Zeitung, octobre-décembre 1874. — 45. Jacob, *der Führer Dante's in der divina Commedia* (Wegele); Hilmer, *Etude sur le pronom personnel* français ; Wolper, *Etude sur le conditionnel ;* Cloepper, *Traité sur l'emploi du participe français* (Suchier).—46, Laur, *zur Geschichte der franz. Litteratur* (Grœber).

XXI. Gœttinger gelehrte Anzeigen, 1874, n° 45.—Boucherie, *le Dialecte poitevin au XIII^e siècle.* Cet article, fait avec le soin que M. Tobler apporte d'ordinaire à ses comptes-rendus, est sévère pour le travail de M. B., où il relève des fautes de toute espèce, soit dans le texte, soit dans le commentaire. M. T. termine en s'étonnant que ce livre ait obtenu le prix à la suite d'un rapport de Paul Meyer, « qui ne se distingue pas toujours par l'indulgence de ses jugements. » — Dans la *Revue des langues romanes* (voy. ci-dessus), M. B. a analysé l'article de M. T., acceptant de bonne grâce la plupart des reproches qui lui sont faits. Il essaie d'en repousser quelques-uns, mais il n'est pas, comme on va le voir, fort heureux dans ses défenses. Il finit ainsi : « Je dois réparer une erreur d'un autre genre, que j'ai commise au début de mon mémoire. J'ai attribué à M. P. Meyer seul le rapport à la suite duquel une seconde médaille m'avait été décernée..... en quoi je m'étais trompé, car le rapporteur était M. Hippeau. » — M. Tobler nous prie d'insérer la note suivante en réponse à l'article de M. Boucherie : « Si j'ai qualifié de « sinnlos » (ce qui n'équivaut pas à « unsinnig» les mots « on ceus » p. 12, l. 19 et p. 13, l. 1, ce n'est pas pour avoir lu avec trop peu de soin la grammaire de M. Boucherie et méconnu la valeur de « on ». M. B. n'aurait-il vraiment pas vu que c'est *ons* (ou si l'on veut *on*) cuers que je propose de mettre, restitution que je crois aussi indispensable aujourd'hui qu'il y a trois mois? — Je n'admets pas plus qu'il soit inutile d'ajouter *por* p. 50, l. 14 ; le premier des passages dont M. B. se sert pour le prouver est corrompu sans aucun doute, et j'en appelle à tous ceux qui ont un peu d'habitude de l'ancien langage ; le second ne l'est pas, mais il montre l'emploi de l'infinitif pur (sans préposition) dans des conditions toutes différentes de celles dont il s'agit dans la phrase en question. — Pour ce qui est de la forme de l'adverbe *honiement* que je crois matériellement identique avec *uniment*, je renvoie M. B. au glossaire de M. Gachet ou à celui que M. Scheler a ajouté à son édition des poésies de Froissart. Il est vrai que la forme avec *h* ne s'y trouve pas ; mais pourquoi n'aurait-elle pas existé aussi bien que *haleine* à côté de *aleine, habonder, horé* (*Jourd. de Blaie*) et tant d'autres? — L'authenticité du substantif « *la pense* », de laquelle je suis prêt à fournir moi-même « des preuves surabondantes », ne me fera pas croire à celle de *semble* ou de *signifie*, formes qui, quoi qu'on en dise, ne se trouvent ni dans l'article de M. Egger, ni ailleurs. — Si M. B. persiste à penser qu'en français il ait jamais été possible de dire *ceaus qu'i vos troverez* au lieu de dire *que* ou *cui vos i troverez*, je vois par là que j'ai eu tort de croire, comme je l'ai fait jusqu'ici, que cette erreur, que je ne combats pas pour la première fois, n'était possible qu'en dehors des pays romans. — Le reproche auquel je m'attendais le moins de la part de M. B. est celui de ne pas avoir lu son livre avec assez d'attention, moi qui me flattais de l'avoir étudié avec presque autant de soin qu'il en avait mis à l'écrire ! La note de la p. 245, relative à

l'élision de *li*, ne m'a point échappé ; seulement la découverte de M. B. ne me semblait pas assez importante pour mériter une remarque spéciale ; quant à l'erreur qu'à son avis j'aurais pu réparer à son aide, je ne sais en quoi elle consiste : quand M. B. lira l'article dont la *Romania* ne lui a donné qu'un extrait nécessairement incomplet, il se convaincra que, si à bien des égards nous ne sommes pas du même avis, relativement à cette élision nous le sommes tout-à-fait. Je crois que « la règle de l'*h* » n'est pas moins juste, et j'avoue volontiers que cette observation m'a été nouvelle ; seulement ayant trouvé, quelques jours après avoir lu la note de M. B., un certain nombre de passages faisant exception à l'usage constaté par lui, il m'a semblé plus prudent de ne pas me prononcer aussitôt ; aujourd'hui je n'hésite pas à dire que l'usage presque constant des scribes est conforme à la règle établie par M. Boucherie (pour l'usage contraire v. *Hugues Capet* 2871, *Du Guescl.* 4457, Wace *S. Nicol.* 1299, *S. Thom.* 670). — Je demande pardon à M. Paul Meyer de ce que certaines expressions de mon article ont pu avoir de désobligeant pour lui. Le langage que lui prêtait M. B. pouvait étonner ceux qui connaissent certains comptes-rendus dont M. Meyer est réellement l'auteur. S'il me reste aujourd'hui quelque étonnement, il ne porte que sur le choix des personnes qu'on charge de juger des travaux relatifs à l'ancienne langue française. » — [La méprise de M. Boucherie est pour moi absolument inexplicable : le rapport est en effet précédé, dans la *Revue des Sociétés savantes* (1868, 4e série, t. VII, p. 367) de ces mots : *Discours de M. Hippeau, secrétaire de la section d'histoire et de philologie.* Le « discours » en question a été rédigé d'après les délibérations de la commission chargée d'examiner les travaux envoyés au concours des Sociétés savantes en 1867, mais n'a pas été soumis à cette commission avant sa lecture en séance publique le 18 avril 1868. Je n'accepte conséquemment d'autre responsabilité que celle des conclusions, qui sont telles que je les ai formulées dans le sein de la commission, et qui sont résumées dans les considérants de l'arrêté ministériel du 25 mars 1868, ainsi qu'il suit : « Sur la proposition de la section d'histoire et de philologie du comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes, *portant qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix pour le concours de* 1867, mais qu'il y a lieu d'accorder des médailles, à titre d'encouragement, à deux des mémoires envoyés pour ledit concours... » (*Revue des Soc. sav.* l. l. p. 331). De ces deux médailles la première a été attribuée à M. Bonnardot pour son mémoire « sur la langue française à Metz », la seconde à M. Boucherie. La récompense accordée à M. Boucherie n'est donc point d'un ordre tellement élevé qu'elle puisse compromettre le moins du monde ceux qui en ont la responsabilité. — P. M.]

CHRONIQUE.

Nos lecteurs trouveront encarté dans le présent numéro le *Prospectus* de la *Société des Anciens Textes français* dont nous leur avons déjà dit quelques mots. Nous n'avons pas besoin d'insister auprès d'eux sur l'importance et l'intérêt de cette entreprise, ni de les assurer qu'elle a toutes nos sympathies : il suffit de dire que l'un des directeurs de la *Romania* est le secrétaire de la nouvelle société. Nous ne doutons pas qu'elle ne fasse de nombreuses recrues parmi nos abonnés; nous leur rappelons qu'il suffit d'envoyer un mot d'adhésion à M. Paul Meyer, 99, rue de la Tour, Passy-Paris. La Société tiendra incessamment sa première assemblée générale, dans laquelle elle votera ses statuts et nommera son bureau. Dès qu'elle aura ainsi une existence régulière, elle commencera ses publications. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de son activité.

— Parmi les thèses soutenues à l'École des chartes, le 18 et le 19 janvier 1875, pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe, trois concernent la littérature ou la philologie romane. En voici les titres : Clédat : *Bertrand de Born, classement de ses poésies et des mss. qui les contiennent*; Normand : *Aiol et Mirabel, chanson de geste inédite du XIII^e^ siècle, notice et texte*; Raynaud : *Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu d'après les chartes des XIII^e^ et XIV^e^ siècles.*

— On nous apprend que M. Bœhmer, professeur de langues romanes à Strasbourg, a donné sa démission.

— M. Suchier, *privat-docent* à Zurich, vient d'être nommé professeur à Münster, en remplacement de M. Mall, nommé à Wurzbourg.

— Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que le maître et le doyen des études romanes, M. Fr. Diez, vient d'achever un nouveau travail qui est actuellement sous presse. Le titre de cet opuscule, *Ueber romanische Wortschœpfung* (sur les procédés employés par les langues romanes pour créer des mots nouveaux), en indique suffisamment l'intérêt. C'est un sujet neuf, et sur lequel l'auteur du *Dictionnaire* étymologique jettera sans doute de vives lumières.

— M. Paulin Paris prépare en ce moment une nouvelle édition de l'*Histoire de la Terre Sainte* de Guillaume de Tyr.

— Nous avons reçu le prospectus d'un « Dictionnaire analogique et étymo-
» logique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne
» et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, comprenant tous les
» termes vulgaires de la Flore et de la Faune méridionale, un grand nombre de
» citations prises dans les meilleurs auteurs, ainsi qu'une collection de proverbes
» locaux tirés de nos moralistes populaires, par L. Bougoiran. Nîmes, impr.

Roumieux. » L'ouvrage est annoncé comme devant former deux vol. gr. in-8° jésus, à deux colonnes (prix 20 fr. pour les 500 premiers souscripteurs). Le titre que nous venons de transcrire est fait pour mettre en défiance les personnes qui savent combien il est dangereux de concevoir les dictionnaires patois sur un plan trop vaste. Honorat aussi avait eu la prétention de faire entrer tous les patois de la langue d'oc dans son Dictionnaire, et cependant son livre n'a guère d'autorité que pour le provençal de Provence, et plus particulièrement pour celui de la région des Alpes. La lecture du Prospectus et du spécimen n'est point faite pour modifier l'idée que suggère d'abord la vue du titre. Faire entrer dans le Dictionnaire les mots du « roman littéraire, » donner les équivalents espagnols ou italiens des mots patois, c'est compliquer sans utilité une tâche suffisamment lourde. L'auteur a raison en somme de dire que les dictionnaires patois que nous possédons « ont déjà vieilli au point de vue philologique », mais il ne paraît pas soupçonner que le sien est destiné à naître vieux. Bien loin en effet d'être en progrès sur ses devanciers, M. Boucoiran est moins précis que plusieurs d'entre eux, qu'Honorat notamment. Son spécimen place à côté l'une de l'autre les diverses formes dialectales d'un même mot sans indiquer le lieu auquel chacune d'elles appartient. Ses exemples consistent, non en des locutions populaires, en des façons de parler proverbiales ayant le goût du terroir, mais en des extraits de poésies qui généralement n'ajoutent aucune notion utile à la simple traduction du mot à expliquer. Quand donc les personnes qui s'occupent des patois comprendront-elles qu'en cette étude la plus extrême précision est de rigueur, tant dans la notation des sens que dans l'exposé des sens des mots, et que cette précision est d'autant plus difficile à obtenir qu'on étend davantage le champ des recherches?

— On aura peut-être remarqué, en jetant les yeux sur la couverture de ce numéro, le nombre relativement considérable d'articles relatifs aux idiomes ou aux littératures populaires que nous annonçons pour les livraisons prochaines; d'autres encore sont en vue. Dès le début, nous avons voulu donner à cette branche de nos études une place plus grande que celle qu'on était habitué à lui faire, et en règle générale nous n'avons pas publié de livraison où elle ne fût représentée. Nous sommes heureux de voir que de divers côtés on répond à l'appel que nous avons adressé : des études sur les patois, des vocabulaires, des recueils de chansons et de contes nous ont été envoyés ou promis. Il est à désirer que l'exemple de nos collaborateurs soit imité dans toute la France : nul n'ignore en effet que les langues populaires sont partout menacées par la terrible concurrence du français, et que d'autre part le *folk-lore,* pour employer un mot anglais heureusement formé qui nous manque, va s'effaçant de jour en jour dans l'oubli. Il faut donc que le mouvement qui commence à se produire se généralise et s'accélère; mais il ne pourra le faire sans dépasser bientôt de beaucoup le cadre de notre recueil. Déjà nous sommes obligés d'ajourner à un an et plus les articles de ce genre qu'on nous envoie, parce que nous ne pouvons, sous peine de changer complétement le caractère de la *Romania,* admettre dans chaque fascicule plus d'un article étendu consacré à la langue ou à la littérature populaire. Les études et les collections relatives au midi de la France

trouvent à se placer plus facilement dans la *Revue des langues romanes*, qui est entrée avec résolution dans cette excellente voie, et qui, grâce à des conditions particulièrement favorables, dispose d'un espace bien plus étendu que nous. Il n'en faut pas moins prévoir et désirer le moment où les études de ce genre auront besoin d'un organe spécial. C'est sur ce point que nous voulons attirer aujourd'hui l'attention de nos lecteurs. On peut concevoir l'organe en question soit comme une société de publication, soit comme un recueil périodique. On peut se demander si l'étude des dialectes populaires et celle des chansons, contes, superstitions, proverbes, etc., gagneraient à être séparées ou réunies. Il faudrait, avant de rien décider, examiner ce qui se fait dans le même sens à l'étranger, en Angleterre, en Italie, en Allemagne. Pour le moment, le besoin n'est pas encore urgent, et il y aurait à craindre, si on voulait entreprendre tout de suite une grande œuvre collective, que les collaborateurs ne fissent défaut. Nous nous bornons donc à indiquer le but et les divers moyens qu'on peut employer pour l'atteindre. Que l'idée se répande peu à peu, qu'on se persuade de l'utilité, de l'importance, de la beauté de ces études, et bientôt nous verrons se fonder, suivant la solution qu'on aura donnée aux questions posées tout à l'heure, soit une *Société des patois*, comme celle qui existe en Angleterre, soit un recueil analogue à l'admirable *Archivio glottologico italiano*, soit, et c'est ce que nous trouverions le meilleur, une Société ou une Revue qui réunirait à l'étude des dialectes romans de la France celle des traditions poétiques ou autres encore vivantes dans le peuple français.

— La traduction en vers de Geofroi de Monmouth, dont M. Hofmann devait donner des extraits dans la *Romania,* va paraître en entier, par ses soins et ceux de M. Vollmœller, chez l'éditeur Niemeyer à Halle. Le même libraire annonce le *Canzoniere portoghese* du Vatican, publié par E. Monaci ; *le Chevalier as deus espees* et *les Dialogues de Saint Gregoire,* publiés par W. Fœrster.

— On ne possédait jusqu'à ce jour aucun texte français du poème de *Mainet*, dont il existe tant de versions en langues étrangères. La Bibliothèque nationale vient d'acquérir un fragment assez étendu d'un poème sur ce sujet : ce fragment sera très-prochainement publié et commenté dans la *Romania*.

— Livres nouveaux : Vietor, *die Handschriften der Loherains* (Halle, Niemeyer); Andresen, *über Metrum, Assonanz und Reim,* etc. (Bonn); *Genesi de Scriptura,* texte catalan (Barcelona); Darmesteter, *de la Composition des mots en français* (*Bibl. de l'Éc. des hautes Études*); Schuchardt, *Ritornell und Terzine* (Halle, Niemeyer); d'Ancona, *i Precursori di Dante* (Florence, Sansoni); Sweet, *History of english sounds* (Londres, Trübner).

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

LE ORIGINI

DELLE FAMIGLIE PADOVANE

E GLI EROI DEI ROMANZI CAVALLERESCHI.

Spero che non ispiacerà ai lettori della *Romania* di conoscere fin d'ora alcuni nuovi documenti, da cui viene qualche raggio di luce alla storia più remota del romanzo cavalleresco in Italia. A dire il vero, si tratta di semplici materiali; sono pietre per un edificio, ma non bastano a costruir nulla di compiuto; però la mia prima idea era di riserbarle per un lavoro generale, dove sarebbe facile mettere ciascuna a suo luogo. Poi, riflettendo alle condizioni dell' argomento, sempre così oscuro, così mal conosciuto, mi parve una pedanteria l'aspettare un' occasione solenne per mettere in mostra il poco che m'è accaduto di trovare.

I.

I miei materiali provengono da un *Liber de generatione aliquorum civium urbis Paduae, tam nobilium quam ignobilium*. È un' opera rimasta sempre ignota al pubblico; sebbene a Padova gli eruditi di cose patrie non ne abbiano mai perduto la conoscenza, e, cosa rara, la si trovi trascritta più volte anche nei secoli XVI e XVII. Due di queste copie recenti possedette l'Ungarelli; che all' una, passata poi alla biblioteca Marciana (Lat. cl. X, cod. 348), appiccicò un foglietto con una sua nota: « Questi due frammenti appartengono ad uno scrittore di Famiglie Padovane, che trovai in una copia intera ms. del secolo XVII. » Seguono altre parole che qui non giova riportare; ma più tardi l'Ungarelli scrisse in fondo alla pagina: « Ora quel ms. è mio. È di Gio. di Naone o de Nono, che ho nel ms. copiato da Santo da Rimino. » Non so dire se l'autore fosse nominato espressamente in quest ultima copia, che forse si conserverà a Padova. I mss. che ebbi io tra le mani ne tacciono il nome; ma

non per questo è da elevare il più lontano dubbio sull' attribuzione a cotesto Giovanni. Le parole categoriche dell' erudito padovano dovrebbero già valere per una prova attendibile; l'esame dell' opera fornirebbe, a chi ne sentisse desiderio, conferme a esuberanza.

L'autore è troppo ignoto, perchè non ci sia bisogno di fermarsi a discorrere di lui. Egli si nomina da sè medesimo nel proemio di un' altra sua opera, *de edificatione Patavie urbis*. Di questo scritto, che è da capo a fondo un romanzo, non meno curioso che importante, fu pubblicata per nozze una vecchia traduzione; il testo vedrà in breve la luce per cura del prof. A. D'Ancona. Ecco che cosa vi si legge. « Ex libris Sabine et aliis, quedam vulgaris scriptura edita fuit, partem cuius *ego Johannnes de progenie dominorum a Naone* in litterale tema esponere laboravi. » Questi *Domini a Naone* sono detti *de Nono* nell' opera *de generatione*, etc., dove si parla di loro ad ogni momento. E infatti si devono chiamare così; non già in ossequio ad una certa storiella narrataci dallo scrittore sull' origine del vocabolo; ma perchè prendevano il nome da *Non*, villaggio, o castello, sulla riva sinistra della Brenta, circa quindici chilometri a settentrione di Padova. Donde quella variante *Naone*, che non viene dai trascrittori, ma dallo stesso Giovanni, non saprei dir bene; forse da una specie di assimilazione ad altri nomi locali del contado padovano: Calaone, Baone; fors' anco sarà veramente la forma primitiva.

Per raggranellare sul conto dell' autore altre notizie, ricorro in primo luogo al *de generatione*, sicuro di dovercelo in qualche parte ritrovare. Me ne danno pegno le continue spaccate che vi s'incontrano a proposito dei signori *de Nono*. I *de Nono* discendono da una gesta famosa del ciclo carolingio; i *de Nono* distesero già i loro dominii fino al mare; i *de Nono* furono i più nobili e potenti feudatarii di tutta quanta la Marca, ed ebbero gli altri tutti in loro soggezione. Chi si manifesta così borioso della sua stirpe, da accogliere ciecamente ogni sorta di favole che servano alla sua glorificazione, non è certo uomo da dimenticare, in un' opera genealogica, la persona sua propria. Or bene, nella genealogia dei *de Nono* troviamo tra gli ultimi discendenti due Giovanni. Fra di loro conviene fare la scelta. L'uno si riconnette con quella nobile famiglia per parte della madre Albertina, figlia di Bartolommeo de Nono [1]; ma il padre suo, che neppure si nomina mai, appartenne ai Maiolli, famiglia popolana, di cui il nostro scrittore dice solo due parole: « Maiolli sunt et fuerunt boni viri populares divites » [2]. In questo Giovanni non posso riconoscere il nostro; ciò che avrò a dire dell' altro

1. Bartolommeo era figlio di Ubertino, terzogenito di *Boza Maior*, il vero capostipite della famiglia.

2. Cod. *a* f° 124 v°. Cito i mss. con lettere di cui si troverà più innanzi la spiegazione.

dispensa me dal riferirne le ragioni, i lettori dal leggerle. Nondimeno riporto il passo principale che lo riguarda, perchè vi si parla di un suo genero, che sembra aver esercitato un' arte strettamente legata colla nostra materia :

« Bartholomeus de Nono ex nobili muliere, sorore nobilis et potentis viri Salamonis de Monte Galda Vincentini, genuit Salamonem et Albertinam, que fuit mater Johannis Maiolli. Salamon, ornatus militia ab Imperatore Constantinopolitano, nullum genuit filium legitimum. Cuius linea parentele defecit in masculis et feminis, tam legitimis quam naturalibus. Set pars bonorum suorum, cum instrumentis sue domus, tandem falso pervenit in potenciam Rolandi ioculatoris nominati a Bozacarinis, cum ab eorum progenie » — vale a dire dei *de Nono* — « penitus sit alienus. Ipse enim, sacerdotis filius[1], desponsavit filiam naturalem Johannis Maiolli; qui Albertine matris illius falso extitit heres » [2].

Contro questo giullare l'autore ha evidentemente una certa animosità. E l'animosità si riversa su tutta la schiatta dei Buzacarini, di cui, tra molte altre cose assai poco lusinghiere, si dice : « Buzacarini sunt omnes cantatores et quasi ioculatores » [3]. Sono parole sospette di esagerazione, giacchè poco prima Giovanni stesso aveva dovuto nominare parecchi Buzacarini uomini di legge, o insigniti, più o meno meritamente, dell' onore delle cavalleria. Ma esagerazione non significa falsità, nè in faccia ai contemporanei si può mentire impunemente ; bisogna dunque ammettere che più d'un Buzacarino appartenesse allora in realtà, o avesse appartenuto, alla classe dei *cantatores*. Ora, che questo nome venga a designare anche autori e recitatori di poemi cavallereschi, mi pare indubitabile. E se così è, acquista interesse per noi anche un' altra famiglia, quella dei *Terraduresi* ; i quali s'erano rinciviliti da cinquant' anni in qua, ma che, per attestazione del nostro autore, « sunt usi esse quasi omnes boni rustici et cantatores » [4].

---

1. Non faccia scandalo a nessuno il sentir chiamare, così spiattellatamente, questo Rolando figlio di un prete. Gli ecclesiastici di Padova, verso la fine del secolo XIII, avevano sulla coscienza peccati ben più gravi che l'adoperarsi a perpetuare la razza umana ; tantochè il Comune, vedendo il vescovo sordo ai richiami, ricorse nel 1282 al disperato e barbaro partito di tassare un grosso veneto la vita di un uomo di chiesa. S'immagina facilmente che cosa succedesse : chiunque aveva conti da aggiustare, approfittò subito del buon mercato : « Multi presbiteri clerici et religiosi fuerunt occisi in Padua et paduano districtu ; quia tunc fuit per comune Paduae stabilitum et scriptum in quodam parvo volumine, quod vocabatur Donatellus, quod pro homicidio commisso in personam alicuius ecclesiasticae personae condennari debeat homicida solum in uno denario veneto grosso. Quod statutum fuit factum propter multa et enormia scelera quae committebantur per clericos, de quibus nulla fiebat iustitia per Ep.m paduanum. » Così un cronista, nel cod. Ambr. D. 149 Inf., f° 49.

2. *a* 72 v°.

3. *a* 118 r°. — 4. *a* 116 v°.

Ma tornando a noi, è dunque coll' altro Giovanni che io credo di dover identificare lo scrittore [1]. Egli nasce da Simeone de Nono; non appartiene al ramo primogenito, ma è sempre un rampollo della famiglia. La tessera di ricognizione trovo in un passo, dove, enumerandosi le figlie di Paolo *de Doto*, è nominata *Dota*, « que nupsit Johanni, *de progenie Dominorum a Nono* » [2]. Chi non ravvisa in costui l'*ego Johannes* etc. del *de edificatione Patavie urbis?* Ebbene, il genero di Paolo è per l'appunto il figlio di Simeone : « Simeon desponsavit Jacobam, filiam Rolandini de Paulo Subtili, et ex ea genuit filium unicum, Johannem, qui desponsavit Dotam, filiam nobilis viri Pauli de Doto, olim Daulis » [3].

Così s'è imparata a conoscere la parentela del nostro autore; l'anno della sua nascita mi rimane incerto. Per determinarlo a un dipresso, non trovo nella genealogia dei de Nono altro appiglio, che un filo di ragno. Vitaliano, fratello di Pasqualino suo nonno paterno, « obiit in carceribus Verone sub tirannide Ecerini de Romano. » Morì dunque non più tardi del 1259; e poichè doveva già essere adulto, per guadagnarsi con opere sue proprie l'ira del tiranno, si potrà supporre nato circa il 1230. Ma dall' ordine come sono menzionati i fratelli, Pasqualino appare maggiore di Vitaliano; poniamone la nascita verso il 1227. Il primogenito di Pasqualino è Simeone, che sarà venuto al mondo intorno al 1255. Ora Giovanni è l'unico figlio che Simeone avesse da una prima moglie. Lo immagino nato circa il 1280. Se non che il mio calcolo ha una base mobile; Vitaliano potè essere imprigionato molti anni avanti la catastrofe dei da Romano, e non essere allora giovanissimo. In tal caso anche la nascita di Giovanni sarebbe da riportare più addietro. Segniamo dunque due limiti : collochiamola tra il 1270 e il 1280. Come si vede, è un' ipotesi; ma per buona sorte trova ragionevole conferma nella data che, con ben altra sicurezza, si può assegnare alla composizione del *de generatione*.

Si può, dico, ma a patto di usare un poco di critica. Altrimenti s'arrischierebbe di affermare che l'opera fu scritta dopo il 1390, perchè nel testo, quale è dato da mss. ottimi per certi riguardi, la notizia sui Carraresi giunge fino alla ricuperazione di Padova per parte di Francesco Novello. Che qui abbia avuto luogo un' interpolazione, non isfuggì alla diligenza del Valentinelli, che descrisse il migliore di cotesti mss. [4]. Prove evidenti si dedurrebbero dal confronto delle altre genealogie, che si fermano per

---

1. Così fa anche il Valentinelli (*Bibl. ms. ad S. Marci Ven.*, VI, 233). Ma il non aver egli badato all' esistenza di un altro Giovanni, ed alcuni errori nei quali è caduto, scemano qui valore alla sua attestazione.
2. *a* 93 v°..
3. *a* 73 r°.
4. *L. c.*

solito a un' età molto anteriore; ma s'aggiunge l'esistenza di codici salvatisi, per buona sorte, dalle interpolazioni, e dove i ragguagli sulla famiglia da Carrara non vanno oltre Nicolò, figlio di Ubertino. Del resto, interpolazioni le chiamiamo noi, dal punto di vista della critica; con più giustizia si direbbero semplicemente continuazioni ed aggiunte. Un libro di genealogie, più ancora che accettarle, le domandava. Però non ci dovrebbe nemmeno essere bisogno di dire, che sebbene io abbia accennato un solo caso, gli accrescimenti portati al lavoro primitivo di Giovanni, sono ben altrimenti numerosi.

Se dunque si tien conto solo del testo originario, s'incontra menzionato due volte l'anno 1318 [1]. In cifre non trovo data più recente; nondimeno l'opera è posteriore di alcuni anni. Chè più volte vi si fa ricordo, come di cosa non recente, della guerra con Cane della Scala [2]; e queste allusioni vanno riferite ai fatti degli anni 1317-1320, a cui serve come di catastrofe la sconfitta toccata al signore di Verona il 26 di agosto. Nel febbraio del 1321 si fece pace; e i tre anni che seguirono, fino alla morte di Jacopo da Carrara, furono relativamente tranquilli. Ma su questo indizio non c'è bisogno d'insistere, poichè Giovanni ricorda due volte fatti posteriori all' uccisione di Guglielmo del Dente, che dalla Cronaca dei Cortusii sappiamo avvenuta il 17 di Giugno del 1325 [3].

Questo del 1325, è il limite estremo che mi riesce di segnare con certezza da una parte; e non è difficile tracciarne un altro dal lato opposto. Giovanni è tutt' altro che un amico di Can Grande [4]; egli è un così caldo fautore dell' indipendenza della patria, che s'appassiona quanto mai anche se parla della dominazione d'Ezzelino, cessata da tre quarti di secolo; eppure in tutto il libro suo non c'è la più lontana allusione al dominio dello Scaligero su Padova, non una parola d'improperio contro coloro che erano stati artefici di questa nuova signoria forestiera. Un mutamento così capitale sarebbe accennato nel libro, senza dubbio alcuno, se Giovanni avesse continuato a scrivere dopo il 3 settembre

---

1. In fine della notizia sui Mussati (*b* 219 r°), e prima, in quella sui Carraresi, dove si dice di Jacopo : « qui anno mcccxviii° et die xv Julii, paulo ante vesperas, factus est capitaneus et dominus civitatis Padue » (*a* 89 r°). Questo precisare anche l'ora è indizio d'un fatto ancor fresco nelle memorie, e di cui lo scrittore fu testimonio.

2. P. es. : « Eo tempore quo Paduani habuerunt guerram cum Catullo de la Scala » (*a* 112 v°). — « Qui tempore guerre Catulli veronensis, » etc. (Ibid. 122 r°).

3. *Rer. It. Scr.* XII, 834.

4. I sentimenti ostili si manifestano anche in piccoli dispettucci. Lo chiama della Scala a malincuore; per lui il suo vero nome non è questo : « Qui tempore guerre Catuli de Lecafinca, dicti de la Scala » (*a* 118 v°). Il passo è chiarito da quest' altro : « Set cum essent amici carissimi dominorum de la Scala, qui primitus de Lecafinca nominati fuerunt etc. » (*a* 87 r°).

1328, cioè dopo che, per le arti di Marsilio da Carrara, il Gran Consiglio aveva spento la libertà, acclamando Cane signore di Padova. E pochi giorni dopo Cane veniva a prendere possesso dell' ambito dominio, ed era accolto con grande onore. S'aggiunga, a riprova, che Giovanni nomina spesso il maggiore degli Scaligeri, non mai i suoi successori. Eppure Cane moriva digià il 22 Luglio del 1329.

S'aggiunga ancora che si parla, in modo da farcelo supporre vivo, di Albertino Mussato, morto nel 1330[1]. Però il *de generatione*, quale lo abbiamo noi, non può essere, nè anteriore al 1325, nè posteriore al 1328. Quest' ultima data ha un valore assoluto; al più da Giovanni si potrà essere aggiunta più tardi qualche breve notizia; invece la prima significa solo, che a quel tempo l'opera non era compiuta. Supporla incominciata, e forse già condotta molto innanzi, non solo è lecito, ma necessario. Un cumulo di notizie genealogiche, come s'ha in questo libro, non si raccolgono in breve tempo, nè si possono affidare alla memoria.

E l'autore, per ciò che pare, lavorò con coscienza, non trascurando nessuna fonte d'informazione. Credulo, per nulla superiore alla critica dei suoi tempi, non distinse i pantani dalle acque limpide. Accolse e accettò per vere, o almeno possibili, molte strane tradizioni, anche quando avevano per portavoce i giullari. Davvero non sarò io che me ne vorrò dolere; è appunto da questa parte favolosa che prende materia il presente scritto. Molte notizie Giovanni le raccolse dalla bocca dei vecchi, specialmente nel contado: a Non[2], a Fontaniva[3]; moltissime potè ricavare immediatamente dai fatti, giacchè per una parte considerevole del suo lavoro egli è un contemporaneo che scrive di contemporanei. Altre volte — non saprei dire quanto spesso — ricorse alle carte. Ma con una fiducia tutta speciale si appoggiò all' autorità, orale e scritta, del *sapiente Zambono di Andrea dei Favafoschi*. Questi era morto quando si componeva il *de generatione;* ma Giovanni lo aveva conosciuto davvicino, ed ora teneva continuamente sotto gli occhi un suo poemetto latino in esametri, dove appunto si trattava delle famiglie padovane[4].

---

1. *Cronaca dei Cortusii*, R. I. S. XII, 847.
2. *a* 73 r°. — 3. *a* 75 r°.
4. Questo Zambono d'Andrea è nominato più compiutamente che altrove in un passo riguardante Nicolò *de Lucio:* « ut ei iam pronosticaverat sapiens Zambonus Andreadis de Favafuschis » (*a* 69 r°). Intorno a lui dovrei scrivere una lunga nota. Mi limito a mettere in guardia contro gli errori, scusabilissimi del resto, nei quali mi par caduto il Valentinelli. Egli lo fa autore di un trattato in prosa « de genere quorundam civium urbis Paduae, tam nobilium quam ignobilium, » composto nel 1335, e di cui la Marciana possiede tre copie del secolo XVII (Cat. bibl. etc., VI, 237; 240). Il fatto si è che l'opera di Zambono, secondo appare dai molti frammenti citati da Giovanni de Nono, era in versi; e quel ch'è più, nel 1335 l'autore era morto da un pezzo. Ciò che si contiene nei codici marciani non può essere che il lavoro di taluno, che

Un altro scrittore è citato a proposito dei Liminiani : *sapiens Lupatus poeta* (*a* 79 v°). Un terzo *sapiens*, chiamato due volte ad attestare la pretesa signoria esercitata anticamente dalla famiglia de Nono su tutta la Marca (*a* 66 r°, 70 v°), è Alberto Bibi.

Lascio la cura di indagar meglio le fonti del libro *de generatione*, a chi lo prenda a studiare con un intento meno speciale del mio. Quanto a me, preferisco notare qualche altra cosa sul conto dello scrittore. Egli si mostra nemico acerbissimo di Albertino Mussato, che quand' egli scriveva di lui doveva essere in esilio. Tutto il capitolo che lo riguarda ne è testimonio ; e siccome contiene cose nuove sul conto di un uomo che tiene un posto ragguardevole nella storia delle nostre lettere, chiedo licenza di riportarlo intero in appendice. Ma anche dove si parla dei Liminiani, s'incontrano espressioni assai acri : « Unde vox *Aselli*, qui, *licet indigne*, poeta dicitur, in tumulo Arnaldi et Jacobi, abbatum quondam monasterii Sancti Justine, hos *ululat* versus, » etc. (*a* 80 r°) [1].

Oltre al *de generatione*, Giovanni non iscrisse solo l'opera già citata, *de edificatione Patavie urbis*. Chè nel codice ambrosiano F. 32 *Sup.*, insieme con questi scritti si hanno due capitoletti (f° 19), il primo intitolato « Quis labor sit difficilior » ; il secondo « Quod sit difficilius facere, bonum vel malum ». Tutti e due portano in fine il nome dell' autore ; l'uno *Johannes ;* l'altro, più compiutamente, *Johannes de Naone*. S'inclinerebbe a crederli frammenti di un trattato morale. Ma potrebbero anche essere stralciati da un' opera di tutt'altro genere ; a quel modo che nel *de generatione* s'incontra un capitolo in cui si discorre in generale del tradimento e dei traditori [2]. Il medesimo codice, tra questi due capitoletti e il *de generatione*, contiene una scrittura intorno a una pretesa visione del re Egidio di Padova. Questa pure credo di poter attribuire al nostro Giovanni, tanto più che nel codice, se si bada alla rubrica che le è messa in fronte, fa corpo in qualche modo col *de generatione :* « Incipit liber cronicae ; et primo de visione regis Egidii Pathavie, quam habuit super illam » [3].

---

pensò di rendere un buon servigio mettendo in moneta corrente gli esametri, non sempre chiari, del verseggiatore. E chi ben guardi, questo infatti si dice nella nota finale, da cui si ricava la data : « Exactum et completum est Dei favente clementia, opus familiare, domesticum, *taliter qualiter vulgarizatum*, claris sermonibus, » etc. (Op. cit. VI, 240). Il Valentinelli è meno scusabile dove attribuisce a Zambono un frammento dell' opera di Giovanni, che s'ha nel cod. L. X 263 (p. 235). Ma come evitare gli errori in uno lavor di cotesta fatta ? Non c'è dottrina che possa reggere a una prova così terribile. Però sarebbe tempo di persuadersi che i cataloghi *generali* dei mss. devono essere semplici, ma esattissime descrizioni, non già raccolte di dissertazioni, più o meno ampie ed erudite, intorno alle materie più disparate.

1. Mi volevo riferire a questo passo, dicendo che di Albertino si parla come di persona viva.

2. F° 92 r°. — 3. 19 v°.

Il trattato delle famiglie padovane ho studiato su tre mss. Metto in primo luogo l'Ambrosiano T. 32. *sup.* È membranaceo, e appartiene al secolo xv. L'amanuense, certo ignorantissimo e insieme poco diligente, ha infiorato di un numero incredibile di spropositi suoi proprii il latino dell' autore già non troppo elegante. S'aggiunga che il carattere non molto chiaro e la conservazione poco buona rendono a volte faticosa la lettura. Ma d'altronde dei miei tre manoscritti è il solo che dia un testo non interpolato. Un suo carattere peculiare è la divisione dell' opera in quattro libri.

Un secondo esemplare, più antico e di ben altra correzione, ma interpolato, è posseduto dalla Marciana, e si troverà descritto dal Valentinelli [1]. Alle parole del dotto veneziano farò solo una postilla. Questo magnifico codice miscellaneo, posteriore di certo al 1390, potrebbe essere stato trascritto negli ultimi anni del secolo xiv. È vero che una cronaca, che vi occupa il primo luogo, arriva al 1399; ma le notizie più recenti, sebbene siano forse della stessa mano, si riconoscono per una giunta posteriore. Se poi il codice si volesse proprio riferire al secolo xv, bisognerebbe, senza dubbio alcuno, assegnarlo ai primissimi anni.

Un terzo esemplare appartiene ancora all' Ambrosiara. Sta in un codice cartaceo, miscellaneo, segnato D. 149. Inf., ed è copia del secolo xvi, o del xvii. Il *de generatione* vi ha una numerazione sua propria. Il testo è interpolatissimo, ma abbastanza buona la lezione. Fu corretto in molti luoghi sopra un altro esemplare, donde si trassero anche varianti copiose, che si riportano negli spazi interlineari.

Questi tre mss. indico colle lettere *a* (Ambr. T. 32. Sup.), *b* (Marc. Lat. X. 69), *c* (Ambr. D. 149 Inf.). Ai frammenti che si contengono in un altro codice marciano (Lat. X, 348) [2], non potrò ricorrere, per ragioni di lontananza. Sono copia del secolo xvii, ma derivano, a quanto pare, da un esemplare non interpolato. E nemmeno mi posso giovare di altri codici, che credo si debbano conservare a Padova. Quanto allo scopo mio, il materiale di cui dispongo è sufficientissimo. Per un editore la cosa camminerebbe altrimenti. E un editore io lo auguro di cuore al *de generatione*. A me quest' opera somministra materiali per la storia letteraria; ma ci sarebbe da cavarne profitto anche per gli studî storici propriamente detti.

Ed ora finalmente, dopo questo lunghissimo preambolo, vengo alla parte sostanziale, ossia mi metto a raccogliere dal libro di Giovanni, tutto ciò che può servire alla conoscenza della prima età del romanzo cavalleresco in Italia. È una spigolatura; ma una spigolatura che ricompensa largamente le fatiche ed il tempo speso.

---

1. *Op. cit.* VI, 231. — 2. *Op. cit.* VI, 239.

II.

Le notizie che ho da comunicare non sono così copiose da richiedere imperiosamente una distinzione di categorie. Tuttavia l'ordine giova dappertutto; sicchè comincierò dalle cose che si riferiscono in qualche modo a Carlomagno e ai suoi seguaci od avversarii, e verrò dopo a quelle che spettano al ciclo *Nerbonese*.

I Marchesi d'Este occupano il primo luogo nell' opera di Giovanni. Nell' esporne la genealogia lo scrittore si tiene negli stretti termini della storia, e non risale più su di Obizo I. Ma terminando, dove meno ce l'aspettiamo, riferisce, come cosa divolgatissima a quei tempi, una voce curiosa : « Fertur comuniter quod hii nobiles marchiones fuerunt de progenie Heugani proditoris. Et fulget in clipeis suis aquila alba in colore lazuro, que revera deberet esse unus falchio; set pictores reduxerunt ipsum in formam unius aquile, ut fertur »[1]. Questo Heuganus, o piuttosto Heuganeus[2], chi non lo avesse inteso, è il traditore di Roncisvalle. La trasformazione del nome ha una causa locale. Gli è che lo si è voluto riconnettere cogli *Heuganei*, cioè cogli antichi abitatori del territorio padovano, che avevano lasciato di sè una memoria sempre viva nella denominazione dei famosi colli. Che gli Estensi non si dovessero sentire troppo lusingati dall' origine che loro s'attribuiva, non è cosa da mettere in questione. Nè di certo i primi autori della voce erano stati mossi da sentimenti di benevolenza.

Una magra consolazione potevano trovare in ciò, che non erano soli a godere del poco invidiabile onore di un progenitore così famoso. Anche dei signori *de Syntilla* si dicevano cose simili. Chè Giovanni, dopo aver narrato com' essi esercitassero in Padova l'usura, cioè tenessero banco, soggiunge : « Tamen fertur civitatis Laudis fuisse comites, et de progenie Heuganei[3] proditoris; et hii, expulsi de Laude per magnum imperatorem Karolum, primum marchionem ad Hestensem civitatem possidendam venientem sociaverunt[4]; qui postea venerunt Paduam habitare. Sed quod fuerint de progenie Heuganei, satis patet. Nam Bonifacius de Syntilla fuit de sexdecim potestatibus, qui, receptis mille libris pro quolibet, imperatori Federico et nobili viro Ezerino de Romano urbem Paduam vendiderunt[5]. Et nec non Guicemannus notarius de Octavo,

---

1. *a* 37 r° ; *b* 193 v° ; *c* 4 r°.
2. Il cod. *a* legge *Heuganei;* il *c* reca *Euganii* come prima scrittura, *Euganei* come correzione.
3. Qui, salvo l'*h* iniziale, tutti che i codici s'accordano nella lezione.
4. Cioè *accompagnarono.*
5. Nell' anno 1237.

propter legalitatem, quam aborrebat, in falsariorum libro comunis fuit positus [1]. »

Questo passo merita molta attenzione. L'allusione ad una cacciata della famiglia de *Syntilla* da Lodi, sembrerebbe riferirsi a un racconto perduto, che facesse in qualche modo seguito alla *Chanson de Roland*. Lo squartamento di Gano non bastava forse ad appagare l'odio suscitatogli contro dal tradimento di Roncisvalle; e però non è improbabile che si fosse immaginata una guerra di persecuzione contro i suoi consanguinei. Già qui dentro si vede chiaro il concetto della gesta [2]; la perfidia non è una dote personale di Gano, bensì una macchia di tutta la famiglia: chè bisogna dire partecipino in qualche modo alla colpa coloro che sono accomunati nella pena. Ma l'idea della gesta ha un altro lato non meno notevole: l'ereditarietà dei vizi e delle virtù. E questo pure si mostra colla massima evidenza nelle riflessioni di Giovanni. Egli trova una dimostrazione manifesta della voce che correva, nel fatto che tra i *de Syntilla* si numerava qualche traditore e qualche falsario. Uomini perfidi non possono generare altro che perfidi; e similmente bisogna credere che anche i loro progenitori siano stati lordi della medesima pece. È un concetto cotesto comunissimo nel Medio Evo, ma antico almeno quanto il mito del peccato originale. Il cristianesimo contribuì di certo a radicarlo negli animi; sebbene nè greci, nè latini, avessero bisogno di apprenderlo dalla nuova religione:

Fortes creantur fortibus et bonis;
Est in iuvencis, est in equis patrum
Virtus, neque imbellem feroces
Progenerant aquilae columbam.
(Or. Odi, IV, 4, 29) [3].

---

1. *a* 77 r°; *b* 206 r°; *c* 28 r°.
2. V. Paris, *H. p. de Ch.*, 20.
3. Per mostrare sempre più quanta importanza avesse questo concetto della gesta, mi permetto di aggiungere anche un esempio estraneo alla materia di Francia. I *Paltinerii* erano una famiglia di fama poco illibata. Uno di loro, Guglielmo Novello, (*a* 87 r° ; *b* 210 r°) « cum tractaret destructionem civitatis Padue, » fu fatto morire come traditore. In conseguenza i suoi consanguinei furono banditi; ma amici intimi dei signori della Scala, n'ebbero stipendio, e sicura dimora in Vicenza. Quando poi, nel 1317, Can Grande acquistò Monselice, il comune li dovette reintegrare nei loro possessi. Or bene, anche a questa famiglia si attribuirono progenitori dello stampo di Gano. S'immaginò che i loro antichi volessero dare il re Egidio nelle mani di Attila, in quella famosa guerra, che diede tanto da lavorare alle fantasie della Marca e dei paesi vicini: « Et fuerunt ita nobiles et potentes, quod sapientem et probum Egidium, Patavorum regem, in potentiam Athille, Ungarorum regis, tradere voluerunt super districtum Montissilicis, ubi inter hos reges erat prelium ordinatum » (l. c.).
Ho nominato Can Grande. Il testo, come s'è potuto vedere da passi già riportati, lo chiama *Catulus*, o *Catullus*. Queste forme latine mi paiono spiegare la strano predilezione dei signori della Scala per i nomi canini. Essa è dovuta,

Un progenitore ben più onorevole era assegnato dalla voce popolare ai signori *de Bibano* e *da Torre*. « Illi de Bibano et a Turre de eadem sunt progenie. Fertur quod hii nobiles viri de Bibano fuerunt de progenie Naymi, nobilissimi ducis Baverie. Et hoc tale privilegium habuerunt : videlicet, quod in prima mensa Imperatoris debent prandere et cenare, et esse positi in capite tabule ad primum incisorium; et quod de ante Imperatorem aufertur, debent habere. Et qui privilegium vidit, peribet testimonium » [1].

Si potrebbe far questione, se il diritto, di cui qui si parla, e la discendenza da Namo avessero origini separate, o se invece quest' ultima si fosse immaginata appunto per servire d'appoggio alle pretese, non so quanto legittime, della famiglia. Io starei per la prima ipotesi; ma non è cosa su cui metta conto discutere. L'importante sta tutto nel fatto, che una nobile famiglia della Marca fosse in voce di discendere dal savio consigliere, che i romanzi cavallereschi pongono perpetuamente al fianco di Carlo. O l'avesse inventata essa medesima, cotesta origine, o fosse un trovato di cantastorie piaggiatori, la cosa non muta punto di significato.

I cantastorie entrano senza dubbio alcuno nei racconti che riguardano la casa « nobilium virorum de Runchis Campanilium, » i quali dovevano discendere dalla stirpe del re Desiderio. « Hi namque domini a Runchis Campanilium fuerunt de domo Dysirerii, regis Papie, qui, de illa expulsi, Pataviam secum duxere servos centum, et quoddam nemus, quod erat Maltraversorum, ab eisdem in feudum acceperunt. Qui villam Runchorum Campanilium sibi edificavere. Hii domini coram quocumque imperatore possunt suum ensem cinctum portare, causa regis Dysirerii, qui civitatem Pampelune, magno imperatore Karulo, Francorum rege, septem annis obsessam, in prima die, qua ad illius pervenit exercitum, cepit, cum Antonio Paduano et auxilio regis. Et tunc rex Karulus concessit illi, et omnibus de domo sua, ut coram quocumque imperatore possint ensem cinctum portare; et quod quilibet ytalicus, cuiuscumque condicionis, dum liber sit, possit ornari militia » [2].

La narrazione a cui qui si accenna, è ben nota a quanti si occupano di letteratura romanzesca. Abbreviata la si legge in tre testi toscani : nella *Spagna* in rima (c° 25), nella *Spagna* in prosa (Laur. : Cod. Med. Pal. 101 ; vol. III, f° 223 seg.), e nel *Viaggio di Carlo Magno* (Bologna, Romagnoli, 1871 ; cap. 43). Assai più diffusamente ce la espone quel

---

se non m'inganno, all' antico poeta, di cui Verona si gloriava tanto, e conservò sempre vivissima la memoria. Il *Catullus* fu tradotto per *Cane;* e il *Cane* si trascinò dietro il *Mastino.*

1. *a* 82 r° ; *b* 208 r° ; *c* 31 r°.
2. *a* 81 r° ; *b* 208 r° ; *c* 31 r°.

poema, che l'editore ha chiamato *Prise de Pampelune* [1]. È vero che qui ce ne manca il principio; ma questo si raccapezza senza difficoltà dal seguito, specialmente se non si trascura l'aiuto delle versioni toscane. Ora bisogna domandarsi : qual è precisamente il testo noto a Giovanni? Di certo non la *Spagna* nè le due prose; tutte e tre sono posteriori al *de generatione*, e anche astraendo dalle ragioni cronologiche e geografiche, basterebbe il confronto dei fatti per metterle fuori di questione. Ci sono invece probabilità assai grandi in favore della *Prise*. Si confrontino col latino di Giovanni queste parole di Desiderio a Carlomagno, che s'è obbligato a concedergli un dono a sua scelta :

v. 341. Le don que je vous quier, oiant la baronie,
Est que frans soient sempre tous ceus de Lombardie :
Chi en comprast aucun, tantost perde la vie ;
Et che cescun Lombard, bien qu'il n'ait gentilie
Che remise li soit de sa ancesorie,
Puise etre civaler, s'il a pur manantie
Qu'il puise mantenir a honour civalerie ;
E si veul che cescun Lombard sens vilenie
Puise sempre portier çainte la spee forbie
Davant l[es] empereres : qui veut en ait envie.
Autre don ne vous quier, ne autre segnorie.

Aggiungerei ancora che, la forma stessa *Dysirerii*, usata da Giovanni, par subito riportarci a un testo in francese.

Eppure qualche nube non manca. Ciò non dico perchè la concessione del tener cinta la spada davanti a qualunque imperatore, nella *Prise* sia per *cescun Lombard*, nel *de generatione* per Desiderio e la sua casa; nè perchè in quella si stabilisca che possa ricevere onore di cavalleria ogni *Lombard*, se appena è provvisto a sufficienza di beni di fortuna, in questo ogni *ytalicus*, purchè di condizione libero [2]; e nemmeno perchè nell' una si discorra di un assedio di cinque anni [3], nell' altro di sette. Queste discordanze si spiegano facilmente come *lapsus memoriae*. Per fermarmi a una sola, i sette anni devono probabilmente l'origine alla *Chanson de Roland :*

1. *Altfranzœsische Gedichte aus Venezianischen Handschriften, herausgegeben von Adolf Mussafia.* Wien, 1864.

2. Di *taliani*, anzichè di Lombardi, parla anche la *Spagna* in prosa (f° 228) : « La sichonda grazia ch'io domando, [è] che a ongni ttaliano sia lècitto e posano porttare arme dinanzi attutti gl' imperadori del mondo. » Ma la ragione dell' accordo con Giovanni non è da cercare in un rapporto speciale qualsiasi tra i due testi. La si trova chiarissima in alcune parole che si leggono poco prima nella prosa (f. 224), quando Carto e molti dei suoi vanno « per vedere la giente che menava lo re Disidero, ttaliana, benchè in Francia tutti glittaliani sono chiamatti lombardi. »

3. 294. Ch'il a feit en un jour plus bontié, sens gaber,
Che en cinc ans n'avons feit.

Charles li reis, nostre emperere magnes,
Set ans tuz pleins ad estet en Espaigne.

Ció che a me dà un pochino più da pensare, sono quelle parole, *cum Antonio Paduano*, le quali accennano positivamente a un personaggio sconosciuto affatto alla *Prise*. Però mi si ridesta un vecchio sospetto. Sarebbe mai la *Prise* rifacimento di una parte perduta dell' *Entrée* di Nicola da Padova? Che ai ventimila versi del codice marciano ne seguitassero ancora Dio sa quanti altri, è evidente, più che da qualunque altra prova, dall' emistichio conservatosi in fine :

Our contons de l'istoire, qe doit estre entendue
Da cascun q'en bonté ha sa vie desponue.
Avant qe Roll. soit.

Nè c'è bisogno di spendere parole per dimostrare che quell' Antonio, efficace cooperatore alla conquista, si spiegherebbe colla massima facilità nell'opera di un rimatore, che per sua stessa testimonianza sappiamo cittadino di Padova.

Ma anche queste sono questioni secondariissime, di fronte a un fatto indubitato e ragguardevole. Circa il 1325 i racconti della *Prise de Pampelune*, non solo esistevano, ma erano tanto antichi, tanto diffusi, e accettati così generalmente, da poter servire di fondamento alle pretese di certe famiglie. Ora, quei racconti non sono tutti indigeni dell' Italia; ma è senza dubbio invenzione italiana la parte gloriosa assegnata a re Desiderio. Le conseguenze appaiono di per sè; ci ritornerò sopra un' altra volta, quando alla fine farò la somma dei risultati parziali.

Il capitolo intorno ai *Liminiani* non è forse meno importante e curioso. « Proceres Limine ab antiquo fuerunt nobiles et potentes in urbe patava; qui a Drogo, comite Saure, originem habuerunt. Set, ut aiebat sapiens Lupatus poeta, Saura fuit quoddam castrum in confinibus patavis versus marinam aquam positum. Cuius dicto aliqui non assenciunt. Set a ioculatoribus nempe cantatur, quod Drogus, comes Saure, fuit de quadringentis probis militibus principis Raynaldi de Monte Albano; qui omnes de regno Karuli, francorum regis, forbanniti, ab Yvone, rege Bordelle, stipendium habuerunt.. Drogus, comes Saure, post mortem principis Raynaldi, ad patavinam rediit urbem, inveniens reginam unam ab Ungaris militibus obsessam in castro Limine. Hii milites Ungari annuatim Pataviam venientes, pugnam cum regine militibus peragebant; in qua comes Drogus semper convertebat in fugam. Atque omni die in qua contra Ungaros victoriam reportabat, latitabat semper; qui a nullo poterat sciri, quis esset. Regina, videns Ungaros a Drogo ignoto cotidie superari, multum affectabatur scire, quis esset; et eo cognito per custodem quem apposuit, statim sue gentis capitaneum ordinavit et fecit. Drogus

comes Saure Ungaros taliter debellavit, quod pro tributis accipiendis ad urbem patavinam ulterius non venere. Hec filia regis voluit a Drogo comite desponsari ; ex qua nati sunt proceres Liminiani ; qin ob hanc dominam vulgariter dicitur, proceres Lyminianos a stirpe regia descendisse. Unde vox Aseli, qui, licet indigne, poeta dicitur, in tumulo Arnaldi et Jacobi, abbatum quondam monasterii sancte Justine, hos ululat versus :

Inclita gens Limine, regalia stigmata quondam,
Edidit abbates quos tegit umbra duos » [1].

Qui il nostro Giovanni ci conserva addirittura il sunto di un cantare perduto ; quelle parole, *a ioculatoribus cantatur*, non lasciano luogo a dubbî. E per di più, il cantare si rannoda a Rinaldo da Montalbano, ossia all' eroe più caro al romanzo cavalleresco italiano, e che tuttavia non s'era fino ad ora incontrato mai nella letteratura franco-italiana, e solo ci s'era dovuto supporre per forza d'induzioni e di deduzioni. La trama del romanzetto non è, a dire il vero, troppo interessante. Forse era opera di qualche disgraziato giullare, che aveva voluto buscarsi una buona mancia dai signori di Limina. Quella regina, o figlia di re, assediata ; quel cavaliere, che giunge in buon punto per soccorrerla, e che ogni giorno, dopo aver vinto, si nasconde con tanto studio ; quelle nozze, che servono di catastrofe, sono luoghi comuni, e niente più. Ma appunto la stessa insulsaggine del racconto, ben difficilmente compensata da novità e fantasia nei particolari e da pregi di stile, ai miei occhi gli accresce valore come documento storico. Vuol dire che da noi il romanzo cavalleresco si trovava fin d'allora in istato di decadenza, ossia che aveva già dovuto percorrere altri stadii, vivere una lunga vita. Non è una deduzione rigorosa, ma un' induzione, già probabile per sè, e che messa a confronto con altri dati, serve a rafforzarli, e ne è rafforzata essa stessa.

A un uomo dello stampo di Giovanni sarebbe stato doloroso aver tanto da raccontare degli altri, e nulla di sè e dei suoi. Per buona sorte questo dolore gli fu risparmiato ; anche intorno ai *de Nono* correvano racconti gloriosi, che naturalmente egli raccolse e ripetè con manifesto orgoglio :

« Nonum grece, latine dicitur terminus, sive finis. Fuerunt quidam novem fratres, qui per universam Lombardiam et Marchiam Trivisanam dominaverunt. Et qui descenderunt a primo fratre nominati sunt de Primo, et alii de Secundo, alii a Tercio, alii a Quarto, per ordinem, usque ad novem. Unde nomina ista *a Primo*, et *Secundo*, invenies per provincias prenominatas. Nam pater eorum sic partivit filiis bona sua, et loca nominata dedit secundum ordinem filiorum. Aiebat nam sapiens

1. *a* 79 v° ; *b* 207 r° ; *c* 29 v°.

Albertus Bibi, hos dominos a Nono de tota Marchia Trivisana fuisse nobiliores et potentiores... Belinus de Qualeis, habens horum dominorum certa privilegia, dicebat eos toti Brente dominari, usque in aquam maris... Sapientissimus Zambonus Andree dicebat domum de Nono et a Castris esse unam domum cum comitibus Colalti ; set senes Guicemanus et alii multi dicebant hos dominos esse de domo Aymerici, urbis Nerbone principis. Quod hodie audientibus videretur absurdum. Set quidam falluntur, qui dicunt, comites de Colalto fuisse de progenie comitis Rotolandi, nobilissimi comitis palatini. Quod potest fuisse verum de comitibus tervisine civitatis. Nam comites Tervisii fuerunt una domus per se, licet hodie utrunque optineant comitatum. Veritas igitur est, quod domini de Nono et a Castris, tervisini districtus, idem fuerunt. Qui de progenie Aymerici de Nerbona descenderunt. Nam, mortuo probo Naymerio, successit ei filius suus Gualterotus Thollesanus; cui item successit filius unus, nomine Probus et Sazus, sive Probus et Sapiens. Hic Probus et Sazus, qui de Tholosa per saracenos expulsus fuit, venit in Lumbardiam, imperatore Karulo Martello existente in eadem. Posteaque ab illo factus est dux Padue et marchio tervisine marchie, quod Naymerius has contratas iure belli conquisiverat. Set cum comes Opitergii esset huius Probi et Sazi contrarius, amicitiam contraxit cum comite Cenetensi et comite Tyrolis contra illum. Dux Probus et Sazus Tervisium equitavit, et in Pedemonte, super unum montem, tria castra pro sui defensione construxit. Et ab hoc tempore in antea prenominatus est a Castris, suique successores ; cuius montis contrata usque in hodiernam diem vocatur *contrata castrorum*. Probus et Sazus in bello campestri occidit comitem Cenetensem et comitem Opitergii civitatis, et sic utriusque comitatum optinuit pariter et possedit. In parte utique dimidia superiori clipeorum horum dominorum de Nono de Ultra Brenta, sive a Castris, fulgere debent duo ordines lileorum magni Karuli Francorum regis; et in altera parte inferiori fulgere debent sex puncti nigri et aliquantulum longi, qui dicuntur grando nigra, ad similitudinem carbonum facta. Et hanc eandem armaturam ferebat Aymericus, potentissime civitatis Nerbone princeps. At cum uno tempore Daynesius, vexillifer regis Karuli, perdidisset auriflammam in quodam saracenorum bello, et similiter captus fuisset, Aymericus illam recuperavit potenter, et ipsum cum multis aliis baronibus. Et ab illo die in antea semper in suo clipeo portavit duos ordines lileorum desuper grandinem nigram ; et hec appellatur armatura a Castris. Hii domini de Nono portaverunt etiam armaturam Naymerii de Tholosa, videlicet in parte dimidia superiori colorem glaucum cum uno lileo viridi; et in altera dimidia inferiori colorem viridem cum uno lileo glauco »[1].

1. *a* 70 r°; *b* 204 r°; *c* 23 v°.

Orlando, il più prode e magnanimo dei paladini, il senatore di Roma, non c'era mai occorso tra queste favole. Ora eccolo nominato, per incidenza sì, ma tanto che basta per accertarci che anche il suo nome aveva avuto la sorte di quelli di Namo e di Desiderio. Si voleva dunque che ne discendessero i signori di Colalto. Giovanni nega l'asserzione, perchè contraddice a cose da lui credute verità sacrosante, ma ammette che ne possano derivare i conti di Treviso. Con ciò riusciamo a spingere un momento lo sguardo anche fuori del cerchio delle famiglie padovane. Così il nostro scrittore avesse abbracciato in generale tutta la Marca! Certo avrebbe trovato da raccogliere e tramandare molte altre favole, materiali preziosi per la conoscenza del periodo franco-italiano.

Ma di quanto s'è perduto consoliamoci con ciò che rimane. Il capitolo riferito ci trasporta alla gesta di Mongrana. Vi figurano Amerigo, Namieri, Gualterotto Tolosano, *Probus-et-Sazus*. I due primi sono personaggi notissimi al romanzo cavalleresco francese; di Gualterotto, crede un critico egregio, devono aver oscurato la fama i rimaneggiatori delle *chansons* primitive; l'incontriamo qui la prima e l'ultima volta, ma *Prodesaggio* vediamo poi riapparire nella Toscana. E se là volessimo seguitarlo, sarebbe da ascoltare sul conto suo una lunga storia, conservataci in un testo di antichità molto rispettabile. Quel testo ho pronto da un pezzo per la stampa, e non potendo qui diffondermi quanto sarebbe necessario, e neppure piacendomi di dire due volte le stesse cose, rimando al futuro proemio anche l'esame critico del racconto di Giovanni. Per lo scopo attuale basta qualche deduzione semplicissima ed evidente. Come il ciclo di Carlomagno in senso stretto, così anche il *Nerbonese* aveva messo radice in Italia. V'aveva messo radici e prodotto rampolli; rigogliosi o tisici, non istarò a discutere; certo incontrastabilmente sufficienti ad attestare una vita nuova.

Questa vitalità del ciclo di Amerigo, questa popolarità degli eroi nerbonesi, è confermata da un' altra narrazione, l'ultima che ho da comunicare. Essa illustra la schiatta dei signori di Fontaniva, villaggio a mezza strada tra Padova e Bassano, vicinissimo a Cittadella. Dopo avere enumerato le famiglie che appartengono a quel ceppo, e confermate le sue parole coi versi di Zambono, Giovanni prosegue:

« Istoriace legitur quod Bertrandus, nepos Guillielmi de Orienga, cum peregrinus effectus esset, fortuito casu ad horum vavasorum Fontanive curtem pervenit; et ipse, cum hospitatus in horum gentilium curia esset, summo mane de Fontaniva recessit incognitus; set infirmitate illum opprimente, venit sedere in campo, in quo est ecclesia sancti Donati, que hodie plebs castri Citadelle dicitur, et ceterarum villarum inde. Ipso sic sedente illic, iussit puero cuidam, quem secum habebat, ut mentem apponeret, si videret aliquem sacerdotem inde transire. Et tunc, quasi hora tercie, equitabat inde unus abbas, patruus dominorum fra-

trum vavasorum Fontanive, ad quem statim cucurrit puer iste. Qui sic ait huic abbati : Domine, hic est unus peregrinus, infirmitate mortis oppressus, qui alicui sacerdoti vellet sua confiteri peccata. Hic nobilis et sapiens abbas statim de palafreno descendit, et venit ad locum in quo Bertrandus pausabat. Et sic primitus ait illi : Ex divina tibi iubeo parte et sub virtute penitentie, quam vis me tibi daturum, ut nomen tuum et loci de quo es oriundus manifestes mihi. Nobilissimus Bertrandus de Orienga huic sapienti abbati nomen suum sueque contrate, et omnia sua peccata integra est confessus. Per abbatem data penitentia Bertrando de Orienga, statim fecit illum super equm poni et portari Fontanivam, atque in uno lecto honorifice poni. Nepotes abbatis, cum ivissent venatum, reversi sunt Fontanivam. Quibus sic ait abbas : Vos habuistis in curia vestra unum de nobilioribus principibus totius Christianitatis, ipsumque cognoscere nescivistis, videlicet Bertrandum de Orienga. At illico hi duo fratres ad lectum illius venere, et flexis genibus veniam postulaverunt. Mortuus et sepultus fuit Bertrandus de Orienga in villa Fontanive. Ad cuius honorem facta fuit una ecclesia, que nominatur ecclesia beati Bertrandi usque in hodiernum diem. Suo nomine itaque divulgato, tunc quidam parentes illius, qui Meianigle ville [1] dominabantur, venerunt cum multitudine hominum Fontanivam, ut corpus Bertrandi portaretur Meianiglam. Qui ad se pertinere dicebant, tum quod erant de ipsius progenie, et tum quod ipsum de districtu suo acceperant Meianigle. At vavassores Fontanive ab his dominis se viriliter defenderunt. Itaque corpus beati Bertrandi non permiserunt accipere, et finaliter pacti sunt cum illis dominis de corpore retinendo in Fontaniva, et de ecclesia una edificanda super campum Meianigle, in quo penitentiam Bertrandus acceperat. Set sicut legi in quodam instrumento Francisci de la Richa, domini de Nono ville Meianigle videbantur integre dominari. Et ut mihi per senes aliquos Fontanive relatum est, ita scripsi » [2].

Questa volta agli altri elementi s'è aggiunto il religioso ; anzi tutto il racconto ha apparenza di una vera leggenda ecclesiastica, e se non fossero le ultime parole, che forse correggono, forse compiono l'*istoriace legitur* del principio, si potrebbe perfino dubitare che il popolo rimanesse estraneo a tutta questa fiaba. Ma come le cose stanno, si vede propriamente che dattorno alla chiesa di S. Bertrando s'era formata una leggenda religioso-cavalleresca, intrecciata colla storia della famiglia più illustre del luogo. Giovanni la raccoglieva dai vecchi di Fontaniva, al più tardi nel terzo decennio del secolo XIV ; l'origine risale dunque a un

1. Cioè *Meianiga*, a settentrione di Padova, sulla sponda sinistra della Brenta.

2. *a* 73 v° ; *b* 205 r° ; *c* 26 r.

tempo già lontano; certo al secolo XIII, molto più probabilmente alla prima metà che alla seconda.

Così ci siamo visti sfilare davanti un discreto numero di eroi cavallereschi: Carlo, Orlando, Namo, il Danese, Desiderio, Rinaldo, Amerigo, Gualterotto, Bertrando, Namieri, pur troppo anche Gano, per tacere di altri personaggi che la Francia non pare aver conosciuto, sono venuti a intromettersi, o direttamente o indirettamente, nella storia di famiglie nostre. Che importa cotesto? Fa apparire evidente che i racconti dei romanzi non furono per l'Italia un mero passatempo. Riuscirono a diventar parte della nostra vita, a congiungersi inseparabilmente con elementi locali, talora fecondandoli, tal' altra rimanendone essi stessi fecondati. È un aspetto delle vicende del romanzo in Italia, che fino ad ora s'era disconosciuto, perchè aveva avuto il torto di non apparire abbastanza. Si avvertirà facilmente la gran diversità tra le sorti della materia di Brettagna e di quella di Francia. Cavalieri della Tavola Rotonda non ne abbiamo incontrato neppur uno, sebbene sia cosa indubitata che in quelle stesse contrade della Marca, Lancilotto e Tristano erano noti a tutti quanti, e formavano le delizie di un gran numero di lettori. Ragioni storiche, cronologiche, geografiche, e forse più d'ogni altra cosa la natura stessa dei racconti, impedivano al ciclo brettone di diventare vero e proprio cittadino d'Italia. Invece, lo stesso servigio che si chiedeva ai paladini di Carlo ed ai loro discendenti, si domandava pure ad altri personaggi, talora forniti dalle tradizioni locali, talora creati apposta. L'importante si era che l'albero genealogico mettesse capo a qualche nome o fatto illustre; se illustre non era per sè, a forza di essere ripetuto finiva per diventare. Tra coteste tradizioni le più diffuse erano le prodezze del re Egidio e dei compagni suoi nella guerra contro Attila, e l'origine troiana di Padova. È vero che quest' ultima era immigrata dal di fuori; ma essendo scorsi non so quanti secoli, tutti la consideravano come cosa indigena. Or bene, ecco che i Dauli — e propriamente non si chiamavano nemmeno Dauli, ma Doti, cosa un pochino diversa — si vantavano schiatta di un Daulo, figlio di Dardano, che doveva aver dato nome a una porta di Troia, ed esser venuto con Antenore ad occupare il regno Euganeo, e a rifabbricare la città di Padova (*a* 92 v°). Quanto al re Egidio, Giovanni aveva sentito dire dal solito Zambono, che venivano da lui i signori da Santa Lucia e da Sant' Andrea (*a* 85 r°). E della stessa schiatta aveva pure ad essere la famiglia decaduta degli Ongarelli (ib.). Similmente i conti di Vicenza discendevano da un Alberto, conte di Montebello, « qui de sanguine fuit Alpharisii, nobilissimi comitis Vincentini » (*a* 65 v°), e, aggiungerò io, uno dei più prodi compagni del re Egidio. Ma queste origini non scemano punto importanza alle altre che mi hanno dato ampia materia di discorso, e che chiamerò, se si permette, franco-

italiane. Le quali, come s'è visto, erano state da tanto, da produrre perfino una specie di epopea genealogica. Il cantare che celebrava Drogo, preteso progenitore dei Liminiani, non si può credere facilmente solo individuo della specie. Insomma, senza volerlo, la mente corre a confrontare le condizioni della Grecia antica; i paladini del ciclo carolingio furono per un numero ragguardevole di schiatte italiane ciò che erano stati per molte famiglie greche gli eroi delle guerre di Troia e di Tebe [1].

Non si ricavasse altro dal libro di Giovanni, l'utile basterebbe a giustificare il tempo speso nell' esame. Ma se ne avvantaggia anche la geografia e la cronologia di questa nostra letteratura romanzesca. Quale ne sia la vera sede nel primo periodo, oramai si può dir chiaro : la Marca Trivigiana. La partecipazione attiva di Venezia si riduce a poca cosa, siechè sarebbe da abbandonare la denominazione di poemi *franco-veneziani*, usata molte volte. Dalla Marca succedeva un irradiamento tutto all' intorno : un irradiamento, che grazie alle abitudini necessariamente vagabonde dei giullari, non era arrestato nè dal Po, nè dall' Adige, e nemmeno dall' Apennino.

Della cronologia ho dovuto toccare più d'una volta. Le favole raccolte da Giovanni hanno radici salde e profonde, che di certo non si potevano mettere nè in venti, nè in trenta, nè in cinquant' anni. Taluna lo scrittore l'ha udita dai vecchi del paese; qualche altra presuppone già entrato nel patrimonio delle credenze generali un racconto poetico d'invenzione incontestabilmente italiana; la sola che appaia recente, porta i segni di un' età di decadenza. È corso tanto tempo dal giorno in cui esse nacquero, gli animi si sono così mutati, che Giovanni sa bene di ridir cose che ai suoi contemporanei parranno assurdità [2]. Si ponderino bene questi indizi e se ne determini il valore numerico, tenendo pur conto dell' intervallo che dovette correre fra l'introduzione dei poemi francesi e lo sviluppo di un' attività nostra propria. Si vedrà che la letteratura franco-italiana dovette, secondo ogni verosimiglianza, fiorire nel secolo XIII. Nel XIV viveva ancora, ma era già sul declinare.

A conferma di queste induzioni, aggiungerò qualche altro indizio. Uno, oramai ovvio, si può ricavare dall' uso dei nomi cavallereschi al fonte battesimale. È una prova messa in evidenza dal Fauriel, ma di cui s'erano già valsi un secolo prima il Fontanini e lo Zeno [3]. Non avrei

1. La derivazione dei Signori da Montagnone non è illustre, e però non ho avuto occasione di discorrerne. Ma è curiosa, e mi dà la versione più antica ch'io conosca in Italia della storia di un personaggio che vogliono di origine germanica e mitica, di Berta la filatrice. Non ispiaccia dunque vederla anch' essa riportata in appendice.

2. *Quod hodie audientibus videretur absurdum*, si è trovato detto della derivazione dei Signori *de Nono* da Amerigo.

3. Bibl. dell' Eloq. It., I, 196.

che a ordinare i miei spogli del libro di Giovanni per mettere sotto gli occhi del lettore una caterva di Rinaldi, Marsilii, Baluganti, Viviani, Miloni, Rolandi o Orlandi, Tebaldi, Angelieri, etc., per tacere degl' innumerevoli Gherardi e Guglielmi. E se abbracciassi anche la Tavola Rotonda, sarebbero parecchi anche gli Arturi, gl' Ivani, i Galvani, i Lionelli. I portatori di questi nomi, che si trovano ricordati da Giovanni, sono quasi tutti gente nata nella Marca lungo il dugento. Ma parecchi vennero al mondo fino dal secolo XII; e se questi non sono in maggior abbondanza, una parte della colpa va data ai limiti angusti delle genealogie, che ben di rado risalgono più di quattro o cinque generazioni. Mi riserbo di dare tutto il necessario svolgimento a questa prova quando abbia raccolto una maggiore quantità di dati cronologici esatti, e mi trovi meglio preparato per mettere a confronto la Marca cogli altri paesi.

Ma perchè mai, si chiederà, la letteratura romanzesca era riuscita a fissarsi così stabilmente nella Marca, piuttosto che in altre parti d'Italia? Le cause vanno cercate nelle condizioni civili, politiche, e sociali. Nessun' altra regione uguagliò allora la Marca per rigoglio di vita e gentilezza di costumi. Di castelli, di corti, formicolava il paese. I comuni gareggiavano coi signori; e ne nasceva un continuo succedersi di splendide feste. Le donne avevano smesso l'antica severità, o diremo piuttosto, ruvidezza; ne scapitava la morale, se ne avvantaggiava la vita dello spirito. Così la Marca acquistava meritamente gli epiteti di *gioiosa* e di *amorosa*. Non è questo il luogo di raccogliere dai cronisti il molto che potrebbe servire a ritrarre al vivo l'immagine di quei costumi. Solo riferisco una parte della descrizione che ci fa il nostro Giovanni delle antiche usanze dei padovani avanti la metà del secolo XIII:

« Paduani ... familiam pulchram, bonos equos et arma tenebant continuo. Societates filiorum nobilium paduane urbis in certis festarum diebus a viris nobilibus hanc interdum petebant veniam, ut suis comitia facerent dominabus; que a nullo valenti viro negabantur facienda. Atque in die istorum sic ordinatorum conviviorum hi nobiles invenes, causa serviendi, suis aderant dominabus. Et his dominabus servitis in prandio aut in cena, ad domum unius eorum, ob prandendum vel cenandum, veniebant, ut ordinaverant inter se. Et cum prandiderant vel cenaverant, ibant coregiatum cum eisdem, aut hastiludia exercebant. Nobiles etiam viri urbis Padue in suis villis, in quibus iurisdiciones habebant, curias etiam pulcherrimas faciebant. In diebus festivis super campos paduanos propinquos civitati ducentos aut trecentos nobiles iuvenes, equiria facientes, invenisses..... Et quod amena loca possidebant, et possident, dicta est *Marchia amorosa* »[1].

1. *a* 62 v°; *b* 192 r°; *c* 1 r°.

Le parole di Giovanni possono servire di opportuno commento ai versi dell' Alighieri :

> In sul paese ch' Adige e Po riga
> Solea valore e cortesia trovarsi
> Prima che Federigo avesse briga.
>
> Purg. XVI, 115.

Sono appunto le guerre contro Federico II, o per dirla altrimenti, lo scompiglio universale prodotto dalla tirannia del terzo Ezzelino, che si trascinano dietro la decadenza dei costumi leggiadri. Erano un fiore sbocciato col primo fervore della libertà, quando il paese, nobili e plebei, poveri e ricchi, verso il cadere del secolo decimosecondo, aveva acquistato coscienza di sè, e affermato vittoriosamente i suoi diritti di fronte al Barbarossa [1]. Nell' aria infetta della servitù e delle discordie cittadine dovevano intristire di necessità. Ma se anche le condizioni fossero continuate prospere, il decadimento non si sarebbe fatto aspettare a lungo. A noi la breve durata di quel periodo rende più facile e pronta la risposta, se domandiamo a noi stessi, quando possa aver allignato e germogliato sulle sponde della Brenta la letteratura romanzesca. Vediamo subito quale sia il fondo che conviene al quadro; quale il paesaggio dove si possano collocare più opportunamente scene di giullari che recitano i loro canti a gentili adunanze, di dame e di cavalieri che leggono con passionato interesse gli amori, le cortesie, le prodezze, di Tristano e di Lancilotto.

P. Rajna.

APPENDICE.

I. Berta.

(*a* 83 r°; *b* 208 v°; *c* 32 r°).

De origine nobilium virorum de Montagnone et complurium aliorum dominorum.

Domini de Montagnone fuerunt nobiles et potentes homines in montibus paduanis versus terram Montis Silicis. Set, ut fertur, non ita sunt nobiles ab antiquo sicut alii huius domus. Nobilitatis principium dicitur fuisse tale. Cum rex Henricus, Romanorum imperator, solium suum cum regina Berta, uxore sua, teneret in urbe paduana, et ipsa foret una die in episcopali ecclesia pro celebratione misse audienda, quedam mulier rusticana, etiam Berta vocata, videns reginam indutam etiam veste honesta parve apparentie, credidit illam esse male indutam. Mulier hec narrans sociabus suis, reginam esse male indutam, suum

1. La libertà di Padova comincia nel 1174, colla cacciata del vicario imperiale, Pagano. Alla cacciata dà occasione un fatto di donne. Pagano aveva rapito una nobile dama, Speronella, « filiam quondam » dice un cronista « Dalesmani, ex Mabilia, olim filia nobilis et potentis Rolandi de Curano. »

filum donare illi corde proposuit. Que coram ea comparuit flexis genibus, et ait sic : O domina, si non displiceret, libenter donarem vobis hunc meum filum in auxilium vestis unius. Tunc regina, vultu quasi ridenti, iussit militibus suis filum accipere, et donare huic Berte et marito suo quantum hunc filum estensum per partes Montagnonis occuparet; et insuper voluit quod sumitates montium sue forent iurisdictionis. Alie vero mulieres rusticane sue convicine certe, videntes, imperatrici Berte fila et alia largiebantur : que credebant esse ab eadem consimile premium habituras. Set his talibus mulieribus regina sic aiebat : Jam preteriit tempus quod Berta filavit. Et ita tenet vulgariter opinio. Et sic, ratione hac audita, concordant qui dicunt, modernos viros non esse de domo antiqua nobilium virorum de Montagnone, cum iam defecisset. Et ego in antiqua cronica reperio, quod castrum fuit potentissimi Dardani regis magne civitatis Heuganee, et clavis eius introitus. Set alii dicunt quod hec historia fuit Rome : quibus consentio.

Più sotto il cod. c *ha brano, che manca in* a, *e che dee essere una giunta d'altrui.*

Hoc tempore imperator Henricus fecit edificari episcopalem ecclesiam Padue, cuius vicem obtinebat ecclesia Sancte Sophie, et ad instantiam Mili, episcopi paduani, concessit Patavis ut suum carotium, quod tempore Attile, regis ungarici, amiserant, possent renovare, atque hac de causa, ad honorem regine Berte uxoris illius, nomen suum imposuerunt carocio usque in hodiernum diem. Hec imperatrix Berta in urbe patavina diem clausit extremum; que in eiusdem maiori ecclesia sepulta fuit; et pro anima huius regine omni hebdomada episcopus paduanus unam magnam elemosinam continue facit pauperibus christianis.

II. Albertino Mussato

(*a* 109 v°; *b* 218 v°; *c* 49 v°).

De poetis, sive de Muxatis.

Albertinus Muxatus, qui se fecit poetam, Petrus Bonus notarius, et frater Gualpertinus fratres fuerunt; duo quorum fuerunt filii Johannis Cavalerii, preconis comitis paduani. Fertur pro veritate quod hic Johannes Cavalerius, uxore grave infirmitate oppressa sub lecto tunc latitavit, quando sacerdos Sancti Jacobi venit pro audienda confessione peccatorum illius; at ipse audiit uxorem confitentem, quod Albertinus Muxatus erat filius Viviani de Muxo. Illo recesso, traxit uxorem per pedes usque in lectum; et ipsa que adultera fuit, de hac infirmitate mortua est. Albertinus Muxatus fuit repetitor scolarium, eosque per scolas paduanas mittebat; qui catones scribebat vendendo. Set cum ipse diligenter gramaticam sciens in palatio paduano conversaretur continue, ex offitiis notarie lucrandi causa, sapienti Guillielmo de Dente placebat multum. Et cum una die Albertinus Muxatus per ante domum Guillelmi Dentis transiret, vocavit eum, et quesivit si volebat uxorari. At illi respondenti quod sic, iterum ait : Ego volo tibi dare unam meam filiam naturalem et quadringentas libras. Albertinus Muxatus desponsavit Mabiliam, filiam naturalem Guillelmi Dentis, et ex ea genuit filium unum, Vitalianum nomine, et plures filias. Vitalianus desponsavit unam filiam Antonii de Cona, divitis hominis. Mortuo Guillelmo de Dente

successit ei Vitalianus filius eius; et cum eo procuravit Muxatus quod frater suus, malorum morum maleque condictionis, frater Gualpertinus ordinis cistricensis, de illo exivit, et factus est prior monasterii Urbane. Qui, dum quodam die iret ad hunc suum prioratum, per Nicolaum de Capitibus Vaccee fuit fortiter verberatus. Hic frater Gualpertinus, manens in loco monasterii Sancti Pauli de Padua, venenavit sapientem et discretum virum Tobiam, priorem illius. Qui ob instantiam Vitaliani de Dente factus est nunc huius loci prior. Set cum vacaret sedes abbatie Sancte Justine urbis Padue, Vitalianus de Lemizis pro quatuordecim millibus libris parvorum fecit fieri hunc Gualpertinum abbatem nominati loci. Et postquam fuit in possessione huius abbatie, ultra duos homines fecit occidi. Filios ex concubinis habuit plures. Discordiam etiam habuit cum monachis suis, de quibus duos fecit mori; et non iniuste, quia eius tractabant mortem : videlicet fratrem Henselmum Latronem de Camisano, et fratrem Jacobum de Mandugavilano [1].

Tantum est exaltatus Albertinus Aselus, quod primitus factus fuit potestas ville Lendenarie. Deturpabatur tunc eius clipeus uno asello lazuro in colore lazuro. Set quum factus fuit nobilis civitatis Florentie executor, tunc dimisit asellum, et iterum clipeum suum fecit deturpari, una dimidietate per longum illius deducta, lazuri et glauci coloris. Eo tempore quo primitus facta fuit pax inter Catulum dela Scala et Patavos, imposuit sibi sertum elere cum aliorum doctorum gramatice, dialectice et medicine consensu; et fecit fieri statutum, quod omnes doctores nominatarum scientiarum deberent processionaliter ire ad domum suam in festis natalis domini cum dopleriis. Doctores magni gramatice, dialectice et medicine hoc statutum servarunt usque ad cursum annorum domini m. ccc. xviij [2]. Sapiens Zambonus Andree composuit librum unum, cuius composicionem hic Aselus poeta sibi appropriavit post mortem illius. Et quando nomen poete accepit [3] erant ibi presentes Paganus de la Turre, episcopus paduanus, et nobilis Albertus, dux Saxonie, rector studii paduani.

---

1. Ciò che qui si dice di Gualbertino par suscitare difficoltà alla data che ho assegnato alla composizione del libro. Tanti fatti posteriori, se Giovanni non s'è espresso male, alla morte di Guglielmo Dente, si direbbe che ci dovessero portare ben più oltre che il 1328. Ma è un' illusione, Gualbertino era di già abate di S. Giustina quando nel settembre le due fazioni di Paolo Dente et dei Carraresi insanguinarono le vie, e dopo la vittoria di questi ultimi, fu bandito, e per sempre, con due suoi bastardi. Fu pure bandito il figlio di Albertino, per non dire nulla di tutta la famiglia dei Denti, colla quale di certo dovette esulare anche Vitaliano. Allo stesso Albertino, ch' era a Vicenza, non fu più permesso di tornare. Tornò senza licenza nel 1329, ma non ebbe animo di restare, e ripartì ben presto. V. la cronaca dei Cortusii, *R. I. S.* XII, 835; 847.

2. Il cod. *a* dice M ccc xxviij. È un errore di scrittura, nato da ciò, che dopo essersi scritto il primo x in una linea, non restava spazio per il resto. Nel 1328 Albertino, come s'è visto, era confinato.

3. Nell' anno 1302.

DU PASSAGE

D'*s z* A *r* ET D'*r* A *s z*

EN PROVENÇAL.

Le passage d'*s z* à *r*, et réciproquement d'*r* à *s z*, que je vais étudier dans les dialectes du midi de la France, équivaut pour sa part la plus importante au phénomène qu'on désigne parfois sous le nom de *rhotacisme*[1]. Toutefois je n'userai point de cette expression. En soi elle me paraît défectueuse, car elle indique bien que le point d'arrivée est l'*r*, mais elle ne désigne pas plus l'*s* comme point de départ qu'aucun autre son. Puis, dans l'espèce que j'ai à traiter, l'appellation *rhotacisme* est d'autant plus impropre qu'elle ne peut en aucune façon s'appliquer au passage d'*r* en *s* qui est une partie du phénomène que j'étudie.

Les cas auxquels je limite mon étude sont : 1° celui d'*s* placé entre deux voyelles et devenant *r* ; 2° celui d'*r* devenant *s* dans la même situation, ce second cas étant relativement rare.

Est par conséquent exclu de ces recherches le cas de *s* suivi d'une consonne. M. Diez a déjà signalé la mutation en *r* qui peut se produire en cette circonstance : il a cité *almorna* (pour *almosna*), *azermar* (pour *azesmar*), *ermenda* (pour *esmenda*), *gleisargue* (pour *gleisasgue*), *varvassor* (pour *vasvassor*[2]). A ces exemples on en pourrait ajouter plusieurs autres : *dirnat* (pour *disnat*) ; — *yrla* (pour *isla*), par ex. dans le *Petit Thalamus* de Montpellier, p. 151, d'ailleurs assez fréquent ; — *irnelament* (pour *isnelament*) dans *Ferabras* 337, etc.; — *rejerme* (pour *rejesme*) dans *Gir. de Ross.*, v. 1 du ms. de Paris; — *Vidourle*, petit fleuve qui limite pour une part les départements du Gard et de l'Hérault, au x^e^ siècle *Vitusulus* ou *Vidosolus*[3] (*Vidos'lus*); — *Jourmac*, Hérault, dans un texte de 1098 *Jusmachus*; — *Montdardier*, Gard, *Mons Des(i)derius*; — *Arnave*, Ariége, au moyen âge *Asnava*, etc.

---

1. Voy. par ex. dans le t. I, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, *Un mot sur le rhotacisme dans la langue latine*, par M. Gaussin.

2. *Gramm. des langues romanes*, trad. I, 221.

3. Voir le *Dict. topogr. du Gard* de M. Germer Durand. L'article du *Dict. top. de l'Hérault*, de Thomas, est moins riche en exemples anciens.

§ 1. — *s z* entre deux voyelles devenant *r*.

C'est exactement le phénomène que nous observons en latin dans *flosis*, *labosis*, *esam*, etc. devenant, à une époque ancienne de la langue, *floris*, *laboris*, *eram* [1]. Il y a pourtant cette remarque à faire que le son qui devient *r* n'est pas seulement celui de l'*s* doux, mais aussi celui, assez approchant, du *z*, que ce *z* ait pour origine un *d* latin, comme dans *auzir* (*audire*), un *c* spirant comme dans *plazen* (*placentem*), ou enfin *ci* ou *ti* en hiatus comme dans *razon* (*rationem*).

Chacun sait qu'il y a deux manières de produire le son de l'*r*. Les uns le font par un mouvement de la langue dont l'extrémité, après s'être élevée jusqu'aux alvéoles de la mâchoire supérieure, s'abaisse rapidement. Chez d'autres le son vient du fond de la bouche. Ce sont deux sons bien distincts qu'il est impossible de confondre lorsqu'on les a une fois entendus. Le premier (*r* lingual) est très-net, tirant un peu sur le son de l'*l* ; le second (*r* guttural) est chez certaines personnes obscur au point de produire l'effet d'une forte aspiration, principalement au commencement des mots. L'*r* guttural est à peu près le seul qu'on entende maintenant dans le centre et le nord de la France [2], mais l'*r* lingual est assez répandu dans nos provinces méridionales, et plus encore en Italie. C'est évidemment celui-là qui se substituait à *s z* : le jeu de la langue offre dans la production de chacun de ces deux sons une certaine analogie dont il ne subsiste rien, si à l'*r* lingual on substitue l'*r* guttural.

Aucun texte, à ma connaissance, ne présente d'une façon suivie le changement d'*s* ou *z* en *r*. Ce peut être un accident fréquent : rien de plus. Il n'y a pas là un caractère dialectal. Les documents de moi connus où se montre avec fréquence l'accident en question sont au nombre de trois :

1° La portion du *Petit Thalamus* de Montpellier qui contient les Établissements et les Serments, 2e et 3e parties de ce cartulaire municipal. Le ms. des archives de Montpellier qui a servi à l'édition est de diverses mains et de divers temps : on peut rapporter au milieu, peut-être à la seconde moitié du XIVe siècle, la partie où se trouvent les exemples du passage d'*s* à *r*.

2° Le *libre de Memorias* de Mascaro, chronique de Béziers de 1336 à 1390, rédigée au fur et à mesure des événements depuis 1348 au plus

1. Voy., outre le mémoire de M. Gaussin mentionné dans une note précédente, Bopp, *Gram. comp.*, trad. I, 645 ; Schleicher, *Compendium*, § 157 *e*.

2. Autant du moins que j'en puis juger par mes observations, qui, je dois le dire, sont assez incomplètes.

tard ; du moins est-ce à cette date que Jacme Mascaro fut nommé écuyer des consuls, et c'est à ce titre qu'il rédigeait la chronique municipale [1].

3° La traduction en vers octosyllabiques de l'Évangile de l'Enfance (Bartsch, *Denkmæler d. prov. lit.* p. 270-305). L'unique copie connue de ce texte a été exécutée par un homme de l'extrême nord de la France qui s'est fait connaître dans un explicit ainsi conçu : *Symon Bretelli de Tornaco, Cameracencis diocesis, scripsit anno nativ. Christi* M CCC LXXIII, *die* XX^a *martii* [2]. Le copiste comprenait médiocrement son texte, et le transcrivait assez mal ; mais il est peu croyable qu'il y ait apporté aucune modification intentionnelle, et conséquemment on peut admettre que le changement d'*s z* en *r* existait déjà dans le ms. qu'il avait sous les yeux.

Voici les exemples que m'ont fournis ces trois documents :

PETIT THALAMUS DE MONTPELLIER.

corida (pour *cosida*), p. 291.
falsera (pour *falseza* [3]), p. 293.
gleyra (*ecclesia*), p. 149 [4].
jurizes, jurizis (*judicium*), p. 258, 259.
pogerals (pour *pogezals*, qui vaut une *pougeoise*), p. 273.
prepauradoyra (pour *prepausadoyra*), p. 103.

MASCARO.

aremprar (ordinairement *ademprar, azemprar*), p. 119 (1381) [5].
caret (tomba, *cecidit*), p. 131 (1386) [6].
comperayres (pour *compesayres*) ceux qui dressent le compoids, p. 128 (1384).
dirie [7] (*dicebat*), p. 76 (1351).
faren [8] (*faciendo*), p. 142 (1390).
farens (*facientes*), p. 97 (1368).
faria (*faciebat*), p. 134 (1384).
farian (*faciebant*), p. 69 (1247), et *passim*.
farie (*faciebat*), p. 117 (1381), et *passim*.
feres (*fecisset*), p. 74 (1348), p. 86 (1359), et passim.

---

1. *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, t. I.
2. Il y en avait un autre chez le marquis de Cambis; voir son catalogue (1770, in-4°), n° LIX, p. 383.
3. *Falseza* est d'ailleurs fréquent dans ce texte; voy. p. 265, 266, etc.
4. Il y a *gleysa* dans l'édition, mais c'est une faute (et non la seule que contienne le passage) comme on peut s'en assurer en recourant à la planche de fac-similés jointe à l'édition. — Je crains qu'en d'autres endroits encore les éditeurs aient substitué *s* ou *z* à un *r* qui leur paraissait fautif. C'est en tenant compte de cette circonstance que je puis, malgré le petit nombre des exemples recueillis, ranger ce texte parmi ceux où la mutation d'*s z* en *r* est relativement fréquente.
5. Il y a *asemprar*, p. 120; les éditeurs ont par erreur imprimé en deux mots *a semprar, a remprar*.
6. Je lis plus loin, p. 134 (1384) : « Item, aquel an mezeis... *cavet* plueia... » où je suppose qu'il faut encore lire *caret*.
7. Ailleurs *dizie*, p. ex. p. 135 dern. ligne.
8. Ailleurs, p. ex. p. 108 (1376), *fazen*.

ferosso[1] (*fecissent*), p. 105 (1373).
Malhares (*Malleacensis*), p. 136 (1388).
marel[2] (*macellum*), p. 109 (1377).
oberi (*obedire*), p. 85 (1358).
P. Peruc[3] (maintenant *Pepezuc*), p. 73 (1348).
quer el (pour *quez el*), p. 104 (1373).
seyre (pour *seyze*, sixième), p. 76 (1351), 121 (1381).

Evangile de l'enfance.

aürava (pour *auzava*), 277, 11.
aurir (*audire*), 270, 28; 276, 15, etc.
aurirés (futur d'*aurir*), 271, 27; 272, 20, etc.
auriron (*audiverunt*), 272, 19.
aurit (*audivit*), 272, 3; 289, 25.
aurit (*auditum*), 278, 38.
faria (*faciebat*), 283, 28.
farian (*faciebant*), 280, 15; 282, 6, 8, etc.
ferem (*fecimus*), 285, 17.
plarens (*placentes*), 271, 6.
raron (*rationem*), 275, 25[4].
remarut (pour *remazut* qui se trouve plusieurs fois) 283, 20.
veren (*videndo*), 274, 8; 290, 6[5].

En dehors de ces trois textes, je ne trouve plus que des exemples isolés tels que *bauria* (pour *bauzia*) dans la chanson de la guerre de Navarre de G. Anelier (v. 1841), *ferem* (pour *fezem*) dans le même poème, v. 2158, *faratz* (lat. *faciatis*) dans le Dénombrement des maisons de la vicomté de Béarn, en 1385, p. 1[6].

---

1. P.-ê. faudrait-il lire *feresso ?*

2. Ce mot, qui revient à chaque page dans l'énumération des métiers auxquels appartiennent les magistrats municipaux, est partout ailleurs écrit *mazel*.

3. Voici le passage qui a de l'importance pour l'histoire d'une des antiquités les plus connues de Béziers : « E en l'an Mcccxlviij, la premieyra semmana de Carema comenset a Bezet la gran mortalitat; e comenset costa lo porge d'en Sicart Taborieg, mercadier, *costa en P. Peruc qu'es de peyra*, al cap de la carieyra Franceza... » Ce *P. Peruc* (*Peire* ou *Pey pesuc*) « qui est de pierre, au chef de la rue Française » n'est pas autre que le célèbre *Pepezuc* que chacun peut voir actuellement encore rue Française à Béziers. Voyez sur cette statue la dissertation de M. Ladurelle, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 1re série, t. II, p. 23, et cf. 2e série, t. IV, p. 148 et 234; à ce dernier volume est jointe une photographie du monument. M. Ladurelle, à qui n'a pas échappé le passage de Mascaro, présente sur le sens du nom *Pepezuc* des hypothèses fort hasardées, dont, au reste, il reconnaît toute l'incertitude. Il me semble que le texte de Mascaro fournit une explication très-naturelle : *P. pezuc* (d'où *peruc*) c'est « Pierre le pesant », dénomination fort applicable à une statue de marbre qui, entière, avait plus de deux mètres de haut.

4. *Razo* un peu plus bas, au v. 29.

5. Il y a *vesent* à la même page, v. 6, *vezen* 281, 33, etc.

6. Ce texte béarnais a été publié par M. P. Raymond dans l'Inventaire des

Jusqu'ici la seule induction à tirer des textes que nous avons employés est que la confusion d'*s z* avec *r* paraît s'être surtout manifestée au XIVe siècle. Voilà pour le temps. Quant à la région, toute conclusion précise serait téméraire. Sans doute, si on fait abstraction du poème, dont le lieu d'origine n'est pas connu, nous restons en présence de deux documents écrits l'un à Béziers, l'autre à Montpellier, c'est-à-dire dans la même contrée. Mais deux faits ne suffisent pas à fonder une induction, d'autant que nous ne manquons pas de pièces d'archives ou de livres écrits à la même époque, tant à Montpellier qu'à Béziers et dans les environs, qui ne nous offrent pas le phénomène ici étudié.

Nous allons maintenant examiner les noms de lieux. Ce genre de mots fournit ordinairement de précieuses indications à la phonétique : d'abord parce que bien souvent ils apparaissent sous la forme vulgaire plus tôt que les noms communs, comme le savent toutes les personnes qui ont la pratique des chartes anciennes ; ensuite parce que les copistes écrivent en général ces noms comme ils les entendent prononcer, sans préoccupation étymologique. Malheureusement, l'usage des noms de lieux dans les recherches linguistiques est plein de difficultés. Pour plusieurs de nos provinces, l'étude de la topographie ancienne n'est pas commencée, et là même où elle est le plus avancée, il est souvent prudent de n'accepter les identifications proposées que sous bénéfice d'inventaire. Pour la recherche qui nous occupe il n'y a guère que les départements du Gard et de l'Hérault qui puissent fournir les moyens d'un dépouillement à peu près complet. Les documents anciens abondent pour ces deux départements, de sorte que les dictionnaires topographiques de M. Thomas pour l'Hérault et de M. Durand pour le Gard, sans être à l'abri de tout reproche (celui de l'Hérault surtout), ont du moins le mérite d'être riches en formes de tous les temps. En dehors de ces deux départements, les ouvrages où l'on peut étudier la toponomastique du midi de la France sont rares et insuffisants. Pour la Provence la source principale est le cartulaire de Saint-Victor de Marseille ; mais les documents qu'il contient étant presque tous antérieurs au XIIIe siècle, appartiennent à une époque où la confusion d'*s z* avec *r* doit avoir été rare. En Dauphiné, les cartulaires et recueils divers publiés par M. l'abbé Chevalier fournissent une ample moisson de noms de lieux pour le XIIIe et le XIVe siècle [1], mais les cas du passage d'*s z* en *r*, à supposer qu'il ait eu lieu, ne peuvent être bien fréquents, par cette raison : on a vu plus haut que le *z* provenant d'un *d* latin (*audire* = *auzir* = *aurir*) fournit

archives des Basses-Pyrénées. L'exemple *foratz*, isolé comme il l'est, n'est peut-être qu'une simple erreur de copiste.

1. Et ces noms de lieux sont identifiés avec une grande sûreté dans les tables qui accompagnent les divers cartulaires auxquels je fais allusion.

un grand nombre des exemples que nous avons recueillis. Or ce cas ne doit pas se présenter en Dauphiné où dès l'XI[e] siècle le *t* et le *d* tombent lorsqu'ils se trouvent entre deux voyelles [1]. En Gascogne, où les documents du XIII[e] et du XIV[e] siècle sont communs, le *d* ainsi placé se conserve pur, et par conséquent ne peut non plus devenir *r*. Restent, pour la Gascogne comme pour le Dauphiné, les cas d'*s* entre deux voyelles ; mais là non plus je ne rencontre pas d'exemple du passage à *r*.

Voici les exemples que j'ai recueillis dans les dictionnaires topographiques de l'Hérault et du Gard. La colonne de gauche est réservée aux formes ayant l'*s* ou le *z*, celles de droite aux formes où l'*r* apparaît.

Eccl. S. Marie de *Ozorio*, XIV[e] s.[2]	Maintenant S. Aunès d'*Auroux* (Hérault), et déjà ainsi dans Cassini.
Aviciacum, 897 ; villa *Avizatis*, 804 ; *Avizas*, 1031 ; actuellement S. Julien d'*Avizas*.	S. Julien d'*Aviras*, cartes du dioc. de Lodève et Cassini.
Castrum de *Balasuco*, 1120 ; *Bazaluchum*, 1120 ; *Baladunum*, 1163 ; *Baladuc*, 1182[3].	*Balaruc* (Hérault), nom actuel ; et déjà *Balarug* en 961, *Ballaruc*, 1082 ; *Balarucum*, 1238.
Fluvius *Besangue*, 1123.	*Beronge*, rivière (ibid.)
Castrum de *Boisedono*, 1168[4] ; de *Buxodone*, 1219.	*Bouisseron*, en 1649 ; actuellement *Boisseron* (Hérault). — Dans le même dép. il y a aussi Boissezon, hameau sur lequel on n'a pas de mention ancienne.
Villa S. Benedicti de *Octodano*, XI[e] siècle ;[5] . . . de *Uchesano*, 1463.	S. Bénézet de *Cheyran*, forme actuelle, qu'on rencontre dès 1605[6] (Gard).

1. Voici quelques exemples tirés des cartulaires de Saint Hugues publiés par M. Marion : 1023 *Aalbertus* (cartul. A, n° XXI) ; *Aalbodus*, vers 1080 (cart. B, n° XLVIII) ; *Aalardus*, vers 1090 (cart. B, n° LXXXIX), etc.

2. Feu Thomas donne comme date 1100, mais à tort, puisque sa source est Arnaud de Verdale, chroniqueur du XIV[e] s. Qu'importe, quant à la forme, la date sous laquelle ce chroniqueur mentionne le lieu en question ? Cette faute est fréquente dans le Dictionnaire de l'Hérault.

3. De ces trois formes (Balaruc — Balazuc — Baladun) je crois que la plus ancienne est non pas *Balaruc*, bien qu'elle apparaisse plus tôt que les autres, mais *Baladuc*, d'où *Balazuc* et *Balaruc*. Ce qui me porte à donner la priorité à *Baladuc*, c'est que ce nom se rencontre ailleurs avec le *d* original ou avec le *z* qui y correspond. Ainsi *Balazuc* dans l'Ardèche, à quelques kilom. à l'est de l'Argentière ; et à la fin du XI[e] siècle *Baladunum*, d'où *Pontius de Baladuno*, croisé qui fut tué au siége d'Archas (1099) et qui est connu pour avoir pris une certaine part, au moins par ses conseils, à la composition du récit de la première croisade écrit par Raimon d'Aguilers ; voy. Sybel, *Gesch. d. ersten Kreuzzugs*, p. 15. C'est sur l'autorité de mauvaises leçons que ce personnage est appelé Pons de *Balon* dans la préface du t. III des *Historiens occidentaux des croisades*, p. XXIII-IV.

4. Sous toutes réserves cette mention tirée des mss. du marquis d'Aubais. — Je viens de trouver la forme *Boxedone*, dans une charte des premières années du XII[e] siècle, *Cart. de N.-D. de Nîmes*, p. 318.

5. 1031, selon le *Diction. topogr.* de M. Durand ; le texte est une charte du Cartul. de N.-D. de Nîmes. Dans son édition toute récente de ce cartulaire (p. 236), M. D. place la charte en question entre 1043 et 1060.

6. Dans *Cheyran*, la diphthongue *ey*, là où on attendrait un simple *e*, fait une

Isignaco 925, *Lausignano*, 923.	*Irignano*, 1043-60; *Lerignano*, 1310; *Herignan*, 1340[1].
Lancise (Gard), nom actuel.	*Lancire*, 1789.
Vallis *Medio-Gontensis*, 943; de *Medio-Gozes*, 1204.	*Malgoires* (Gard)[2].
Eccles. S. Petri de Monte *Arbedone*, 1095; de Monte *Arbesone*, 1102; *Montarbezon*, 1183.	*Montauberon* (Hérault), et déjà ainsi en 1604.
... de *Montusanicis*, 1345.	*Monteirargues* (Gard)[3].
S. Andreas de *Olosanicis*, 1384.	S. André d'*Olerargues* (Gard), et déjà ainsi en 1549.
Mansus de *Pozolis*, 1270.	*Pourols* (Hérault)[4].
Rozeillan (Hérault), nom actuel[5].	*Raureilhan*, Cassini.
Eccl. de *Salzeto*, XIV[e] s.; *Sauzetum*, 1272.	*Sauret* (Hérault), et déjà ainsi en 1662.
Sauzet (Gard)[6].	*Sauretum*, 1384.
Vergeze (id.)[7].	*Vergeras*, 1435.

difficulté à laquelle il ne faut pas s'arrêter plus que de raison, vu la date peu ancienne à laquelle apparaît cette forme.

1. C'est du moins l'opinion de M. Durand que ces diverses formes se rapportent au même lieu; voy. *Cart. de N.-D. de Nîmes*, p. 40 note 4, p. 47 note 7, p. 213 note 2, et *Dict. top. du Gard* sous *Lignan*.

2. Je laisse à M. G. Durand la responsabilité de cette identification qui souffre plus d'une difficulté au point de vue de la dérivation.

3. Je dois faire remarquer que sous *Monteirargues* (ham. de la com. de S. Christol-lez-Alais) M. Durand place un *A. de Montusanicis;* et sous *Montezorgues* (ham. de la com. de S. Jean du Gard), plusieurs mentions où figure à divers cas la forme *Montusanicæ*. S'il n'y a pas eu erreur de la part de M. Durand, il faut admettre que ces deux lieux, fort peu distants l'un de l'autre, avaient autrefois le même nom; or la différence entre les deux noms actuels ne tient pas seulement à ce que le passage d'*s* à *r* ne s'est manifesté que dans le premier, mais encore à la finale *-orgues* qui a pour type *-onicas* et non *-anicas*. Ce qui complique la difficulté, c'est qu'il y a encore *Montezargues*, ferme de la commune de Tavel (ou *Tavels?*) et sous ce nom est placée une mention, sans date, de *Montairanicæ*. Est-il sûr que cette mention ne se rapporte pas à Monteirargues, com. de S. Christol-lez-Alais?

4. A propos de ce nom je dois faire remarquer qu'au sujet de *Pérols* feu Thomas dit qu'on prononçait autrefois *Pezols*, et il cite une forme *Pediolum* qui me paraît fort suspecte. Dans le même article Thomas mentionne *Perairolum*, 804, *Peroles*, 1130, *mansus de Podiolis*, 1175, *mansus de Podio*, 1201; en quoi il est à craindre qu'il ait groupé des mentions qui les unes se rapportent à *Perols*, village situé au S.-E. de Montpellier, et les autres à *Pourols* qui est au Nord (com. des Matelles).

5. Nous n'avons pas de forme ancienne pour ce nom, mais c'est probablement l'*s* qui est devenue *r* et non *vice versa*, soit qu'il s'agisse d'un lieu où abondaient les roseaux (*raus*), soit que le texte latin ait été *Rodillanum* (cf. dans le Gard, Rodilhan.

6. Le type latin est visiblement *Salicetum*, endroit planté de saules, aussi bien pour *Sauzet* que pour *Sauret*. On voit que dans le Gard c'est la forme avec *z* qui a persisté, et dans l'Hérault au contraire celle avec *r*. Il y a aussi un Sauzet (ferme de la commune de S. Bazille) dans l'Hérault, mais on n'a pas la preuve qu'il ait jamais été appelé *Sauret*.

7. La forme la plus ancienne paraît être *Verzeda* (Teulet, *Layettes du Trésor* I, n° 53), non pas *Vergeda*, comme écrit M. Durand.

Je ne vois pas que Thomas ait donné place dans son dictionnaire à la montagne d'Ensérune, située à l'ouest de Béziers, sur laquelle on pense avoir retrouvé les traces d'un oppidum gaulois auquel aurait succédé un établissement romain [1]. Je manque par conséquent de renseignements sur les formes anciennes de ce nom [2], mais je suis *a priori* assez porté à croire que l'*r* de la finale *-rune* vient d'un *z* qui lui-même est pour *d*, le type latin pouvant être quelque chose comme *Inceduna* ou *Enceduna*. Ce serait alors, selon toute vraisemblance, étymologiquement le même nom que l'*Ancézune* de l'ancienne famille d'Ancézune-Cadart [3]. Enfin, on peut, légitimement je crois, rapprocher de ces deux noms *Ensérune* et *Ancézune* le Garin d'*Anseüne*, qui figure en divers poèmes de l'épopée carolingienne [4], le troisième fils d'Aimeri de Narbonne selon la chanson consacrée à ce personnage [5]. La forme française *Anseüne* nous ramène en effet, tout de même qu'*Enserune* et *Ansezune* [6], au type latin que je supposais tout à l'heure. Pour le dire en passant, la proximité de Narbonne et du Mont d'Ensérune autorise à rattacher à cette dernière localité le personnage de Garin d'Anseüne.

En dehors du Gard et de l'Hérault, les exemples du passage d'*s z* à *r* me paraissent fort rares : ils ne se rencontrent dans le reste des pays de langue d'oc, comme dans les provinces de langue d'oïl, qu'à l'état d'exception; on peut citer :

Bazoche, Bazoque, Bazoge, Bazouge, Bazoches, Bazoques, Bazoges, Bazouges, de *basilica, basilicas* (Aisne, Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Loiret, Mayenne, Nièvre, Oise, Orne, Sarthe, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Vendée), qui deviennent ailleurs *Baroche, Baroches* (Haut-Rhin, Mayenne, Moselle, Orne);

Saint-Usuge, commune du canton de Louhans (Saône-et-Loire), en latin *S. Eusebius*, qui se rencontre du XV^e^ au XVII^e^ siècle sous la forme *S. Uruge, S. Euruge*, concurremment avec la forme actuelle [7];

Gisonivilla IX^e^ s. (Polyptyque d'Irminon, p. 77*a*, 86 *a b*), *Gisonvilla* 1250,

---

1. Voy. le mémoire de M. Noguier intitulé *Enserune et Montady; stations gauloises, gallo-romaines, château féodal*, dans le Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 2^e^ série, VII, 235-52.

2. M. Noguier dit à la vérité (p. 246) que « les titres anciens » désignent le mont en question par le nom de *Mons* ou de « *Podium de Enseruna* », mais il ne cite aucun texte.

3. Dans le Comtat-Venaissin. Voy. La Chenaye Desbois, au nom ANCEZUNE. J'y vois figurer un Guillaume d'Ancezune dès 1080, dont malheureusement je ne sais pas le nom latin. Les ouvrages de cette sorte négligent volontiers de citer leurs sources.

4. Par ex. dans *Aye d'Avignon*, vv. 1424, 1685, 1803.

5. Voy. *Histoire littéraire*, XXII, 503.

6. Je suppose qu'*Ancezune*, par un *c*, est une mauvaise façon d'écrire.

7. Voy. sous *S. Usuge*, le Dict. topogr. de l'arr. de Louhans par M. Guillemin (1866).

et *Gironvilla* 1236, maintenant *Gironville* (Eure-et-Loir). Si la forme avec *s* n'était pas constatée par un document aussi ancien que le Polyptique d'Irminon, je serais porté à regarder comme originale celle avec *r*, parce que je ne vois en France aucun *Gisonville*, tandis qu'il s'y trouve plusieurs *Gironville*.

C'est vraisemblablement à *Basilea* qu'il faut rattacher *Vazeilles*, Allier, Ardèche, Haute-Loire ; *Vazeillette*, Haute-Loire ; — et, le *z* passant en *r* : *Vareille*, Charente, Creuse, Doubs, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire ; *Vareilles*, Ain, Aveyron, Cantal, Creuse, Hérault [1], Loire, Lozère, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Haute-Vienne, Yonne.

J'ose à peine citer *Varaire*, Lot, Tarn-et-Garonne, et *Varaize*, Char.-Inf., parce que les anciennes formes de ces deux noms m'étant inconnues, je ne puis savoir si c'est l'*s* qui est devenu *r*, ou réciproquement.

§ 2. — *r* entre deux voyelles devenant *s z*.

Il y a en effet des exemples de *r* devenu *z*. On sait que cette mutation a été pour ainsi dire de mode dans le langage parisien au XVI[e] siècle. M. Diez [2] a cité à cet égard les témoignages de Palsgrave et de Théodore de Bèze. Notre langue actuelle a encore quelques formes où cet usage a persisté : *bésicle*, *chaise*, *poussière*, pour *bericle*, *chaire*, *pourriere* [3]. Parmi les noms de lieux, on peut citer l'île de *Guernesey*, au XI[e] siècle *Grenerodium*, *Grenere* [4], au XII[e] *Guernerei*, *Guerneroio*, *Guernereio*, (à l'ablatif) [5], et dans Wace (*Rou*, éd. Pluquet, v. 424) *Guernesi* ; — *Gesainvilla*, XIII[e] siècle, plus anciennement *Jerani villa*, et maintenant encore *Gerainville* (Eure-et-Loir) [6] ; — *Ozouer*, *Ouzouer*, *Ozoir*, d'*Oratorium*, ailleurs *Oroux*, *Orrouer*, etc. 7.

Les mémoires de Mascaro, cités plus haut, nous fournissent quelques cas d'*s z* au lieu d'*r*. Le même document étant riche, comme on l'a vu, en exemples du phénomène inverse, j'en tire la conclusion, déjà indiquée au début de ces recherches, qu'il y avait une réelle affinité entre le son de l'*s* (*s* douce, s'entend) ou *z* et celui de l'*r* lingual. Raisonnant d'après

---

1. Il y a dans l'Hérault (je suis le Dict. de Thomas) : Saint-Jean de *Vareilles*, et deux *Vareilhes* ; les exemples les plus anciens donnent *de Varenis* 1304, *de Valhelhiis* 1323. Peut-être y a-t-il plus d'une origine à *Vazeille*, *Vareille* ?

2. *Gram.*, trad., I, 422.

3. Ce sont les exemples rapportés par M. Diez, *l. l.*, mais *poussière* venant de *pourrière* est douteux ; cf. Scheler, *Dict. d'étymologie française*, au mot *poudre*.

4. Delisle, *Histoire du Château et des Seigneurs de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, pp. 19, 21, 37.

5. *Robert de Torigni*, éd. Delisle, II, 244, 253, 264, 310.

6. Voir le *Dict. topogr. d'Eure-et-Loir*, par M. Merlet.

7. Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieu*, p. 30.

l'analogie, je conjecture que le passage d'*r* à *s* qu'on signale dans le langage parisien au XVI^e^ siècle est venu à la suite d'un essai tout local, peut-être produit par l'influence italienne, de prononciation de l'*r* lingual. De la part de gens qui se prennent à faire l'*r* lingual sans y avoir été accoutumés d'enfance, on peut attendre au moins trois sons : d'abord l'*r* lui-même, puis *l* et *s* doux, mais le moins probable des trois est l'*r*. Je n'insiste pas sur cette conjecture, et revenant à Mascaro, je relève dans son écrit :

D'abord des prétérits à la 3^e^ pers. du plur. :

aguezo, aguezon (pour *aguero, agueron*), p. 116, 117 (1381).
anezon (pour *aneron*), p. 127 (1384).
esperezo (pour *esperero*), p. 116 (1381).
ordenezo (pour *ordenero*), p. 139 (1389).
tornezon (pour *torneron*), p. 116 (1381).

Ces exemples sont, comme on voit, en petit nombre : l'usage le plus constant est celui des finales en *-ero*. En dehors de ces prétérits je ne remarque le passage d'*r* en *s z* que dans ces deux cas :

gizar (pour *girar*), p. 139 (1389).
requesi (pour *requeri*[1]), p. 134 (1387).

Dans le Petit Thalamus de Montpellier je relève *vezinoza* (p. 287) pour *verinoza*. — Enfin, la *Vida de Sant Honorat*, ou du moins le ms. de Raynouard (maintenant en la possession de M. Guessard) qu'a récemment publié M. Sardou (Nice, 1874), offre plusieurs fois *iesarchia* (pp. 98, 104, 163), pour *ierarchia*.

Les noms de lieux fournissent aussi leur petit contingent :

Arderancum[2] 918, *Ardenancum*[3] 1021, *Arderanum* 1121, 1322.

Ardesanum 1384, *Ardezanum* 1386, *Ardezan* 1582, actuellement *Ardessan* (Gard).

Stairanegues, 1237, *Strayranice* 1384.

Estressargues 1323, *Strazanice* 1412, locus de *Stresanicis* 1474, actuellement *Estezargues* (Gard).

S. Hilaire d'Ozilhan (nom actuel) (Gard).

S. Ylasius, 1384[4].

Villa de *Molrano* 1156, *Mouran* (Hérault).

Mosan 1207.

Morerie 1347.

Honor de *Morese* 1218, actuellement *Mourezes* (Gard).

---

1. A l'infinitif; la chute de l'*r* final est fréquente chez Mascaro.
2. M. G. Durand cite aussi *Airancum*, forme probablement fautive.
3. Faute de copiste pour *Arderancum*; voy. Durand, *Cart. de N.-D. de Nîmes*, p. 191, note 6.
4. Cet exemple n'a pas grande valeur : ce peut n'être qu'une faute d'orthographe.

Salaron 966, 1226.	*Salazon* 1625, maintenant *Salaison* (Hérault).
S. Michael . . . condamina de *Venraneges* 1146, ecclesia de S. Michaele de *Venranicis* 1149, maintenant S. Michel de *Varanègues* (Gard).	S. Michel de *Vasanegues*, XVIII[e] s.

J'ignore s'il existe quelque patois où ait lieu la permutation étudiée en ce mémoire : pour moi je n'en connais point. Je mentionnerai pourtant un fait du patois rouergat qui offre peut-être une certaine analogie avec le passage d'*r* en *s* ou *z* : c'est la substitution qui s'observe dans ce patois de *r* à *d*. Ainsi, au lieu de *paire*, *maire*, *Peire*, on dit *paide*, *maide*, *Peide*[1].

De tous les exemples ici réunis il résulte que la confusion d'*r* et de *s z*, s'est surtout manifestée au XIV[e] siècle dans la partie du Languedoc qui correspond aux départements du Gard et de l'Hérault. Je ne crois pas qu'on puisse établir qu'elle ait été fréquente ailleurs ni en aucun autre temps. Ces conclusions reposent sur l'examen d'un très-grand nombre de textes appartenant à tous les pays de la langue d'oc. Toutefois on a vu que les noms de lieux fournissent de précieux éléments pour l'élucidation de cette petite question de phonétique. Et comme ces noms de lieux ne me sont suffisamment connus sous leurs formes successives que pour une petite partie des pays de langue d'oc, il est certain que mes recherches n'épuisent pas le sujet. C'est maintenant aux érudits du Midi qu'il appartient de contester ou de compléter, à l'aide de notions qui me manquent, les résultats du présent travail.

Paul MEYER.

1. L'abbé Vayssier, dans la *Revue des langues romanes*, III, 354.

CHANTS ET CONTES POPULAIRES

DE LA GRUYÈRE.

Un séjour d'environ deux mois que j'ai fait en 1872 dans les verdoyantes montagnes de la Gruyère fribourgeoise, à Vuadens, Charmey et Albeuve, afin d'étudier la langue du pays, m'a fourni l'occasion de recueillir plusieurs chants et quelques contes populaires, que je publie aujourd'hui orthographiés phonétiquement, en y joignant une note sur la valeur des lettres choisies pour rendre les sons, un sommaire des flexions et un glossaire. C'est le premier essai d'un dictionnaire et d'une grammaire du gruérin. Le plus grand nombre de ces morceaux et, je dois le dire, les plus beaux et les mieux conservés, je les ai de madame veuve Pithoud, d'Albeuve, à qui appartient l'honneur d'avoir conservé ces précieux restes de la poésie populaire de la Suisse romande. C'est une femme âgée d'environ soixante ans, d'une conversation extrêmement gaie et attrayante, mère d'une nombreuse famille dont elle vit entourée et qu'elle a bercée en lui chantant les chansons et les rondes dont sa mémoire est enrichie.

J'adresse ici mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé et guidé dans mes excursions, et tout particulièrement à M. Chenaux, curé de Vuadens, qui connaît si bien les chants populaires de la Gruyère, et à M. l'abbé Pithoud, fils de la dame dont je viens de parler. L'un et l'autre m'ont rendu des services que je me plais à reconnaître publiquement.

J'ai divisé mon recueil ainsi qu'il suit :

a *coraule e dançe,*
b *tsançón d'una e d'ōtra mateyrė,*
c *tsançón e còblle mocerande,*
d *cobllet po demorå le jenfán.*

On pourra objecter à cette division qu'elle part de deux points de vue différents, l'un qui est la forme et l'autre le sujet. Le classement qui repose sur la mesure, dont les Grecs nous ont donné l'exemple, est le seul qui se soutienne; l'autre, qui a en vue le contenu des morceaux, est vague et incertain, les sujets rentrant le plus souvent l'un dans l'autre.

Mais je voulais faire une classe à part pour les coraules et les danses, qui semblent appartenir plus proprement à la Gruyère [1]. Les rondes (*ryon*) qu'on chantait jadis dans le canton de Vaud se rattachent au même genre de poésie [2]. Aujourd'hui on va encore en coraule, mais assez rarement, tandis qu'autrefois — il n'y a pas plus de cinquante ans — c'était le divertissement habituel des jeunes gens chaque dimanche, après les offices de l'après-midi. A la Saint-Pierre, alors que de la vallée on va faire visite aux *armaillis* à la montagne, garçons et jeunes filles, à leur retour, se réunissaient dans un endroit désigné d'avance pour sauter des coraules, et de là jusqu'au village c'était une danse continuelle. Les prêtres eux-mêmes ne pensaient pas abaisser leur dignité en prenant part à ce divertissement du peuple. Mais de nos jours ces réjouissances d'un autre âge sont rapidement entraînées par la civilisation des villes qui se glisse petit à petit dans les campagnes, et elles sont regardées par beaucoup de gens de la génération nouvelle comme des vieilleries indignes d'amuser les loisirs d'hommes sérieux.

Une autre espèce de chant très-fréquent dans la Gruyère, et que ses habitants cultivent naturellement volontiers, c'est la chanson satirique. Ce qu'on entend par chant populaire est ordinairement le bien commun de plusieurs peuples de langues souvent très-différentes. Mais il y a une autre espèce de chant populaire qui n'appartient qu'à un pays, qu'à un canton, qu'à un village. Ce dernier a rarement la valeur du premier. Le domaine où il s'exerce est la satire à grands coups, plus souvent grossière que spirituelle. C'est dans ce dernier genre que rentrent les pièces qui forment la troisième partie du recueil. Mais on se tromperait souvent en voulant trop restreindre le domaine de ces chansons satiriques locales. Les plaisanteries et les satires s'échangent aussi bien que la monnaie, et plus d'une fois l'on sera étonné de trouver au-delà des Alpes et du Jura ce qu'on pensait n'appartenir qu'à un seul pays ou à un seul village.

On aurait désiré peut-être que j'eusse fait des rapprochements avec les chants populaires d'autres nations qui ont les mêmes sujets. Ce travail comparatif très-intéressant aurait presque doublé l'étendue de cette

---

1. La légende populaire a conservé le souvenir de la *grande coquille*, qui, par un dimanche soir, commença avec sept personnes sur le préau du château de Gruyères, et finit le mardi matin avec plus de 700 sur la grande place de Gessenay ; « à la tête de laquelle coquille dansa par toute la basse et haute Gruyère le comte Rodolphe, qui de temps en temps se faisait relever par un de ses escuyers, et suivait à cheval ce bal ambulant ». (Voy. *Traditions et légendes de la Suisse romande*, Lausanne et Paris 1872 ; le château de Gruyères, p. 132.)

2. Voir là-dessus *Le canton de Vaud* par Vulliemin. Comp. aussi avec les anciennes rondes de la Suisse romande, outre les farandoles de la Provence, la danse des Asturies appelée *danza prima*; voy. aux notes de l'introduction du *Romancero general* de Duran, I, p. lxvj.

publication, que j'entreprends aujourd'hui dans une intention toute philologique : celle de faire connaître un dialecte qui a plusieurs particularités remarquables, et qui est jusqu'à ce jour autant dire inconnu et ignoré. Néanmoins j'ai donné sous forme de notes toutes les pièces publiées dans le recueil de Corbaz et celles que j'ai recueillies moi-même dans le canton de Vaud, dont l'identité ou la ressemblance avec celles de la Gruyère était évidente [1].

LES SONS DU GRUÉRIN ET LEUR TRANSCRIPTION.

Simplicité et clarté, voilà le but que je me suis proposé en rendant par l'écriture les sons du dialecte de la Gruyère. Les moyens employés, je les ai tirés toutes les fois que j'ai pu des langues romanes littéraires et principalement de l'espagnol et du catalan auxquels revient le mérite d'avoir de tous les idiomes néolatins l'orthographe la plus parfaite. La transcription m'était d'autant plus facile qu'il n'y avait pour ce dialecte aucune tradition qui m'eût empêché ou gêné dans le libre emploi des signes graphiques que j'avais à mon choix. J'espère que dans la science elle ne sera pas mal reçue, vu qu'elle ne s'éloigne pas trop du système proposé par Lepsius, suivi par M. Ascoli dans son beau travail sur le ladin [2], et adapté aux langues romanes par M. Boehmer dans le mémoire qu'il a fait paraître dans ses *Romanische Studien*, sous le titre *De sonis grammaticis accuratius distinguendis*.

Je dois à MM. Gaston Paris et Paul Meyer d'utiles directions et je les remercie de tout l'empressement qu'ils ont mis à répondre à mes nombreuses questions. Le système de transcription que j'ai adopté est, à peu de chose près, celui que le premier de ces messieurs m'a proposé et que nous avons discuté ensemble dans une de ces réunions familières dont j'ai tiré tant de profit pour toutes mes recherches.

§ I.

a. Voyelles.

On remarque deux espèces d'*a*, l'*a pur* et l'*a troublé*. La première de

1. Grâce à un nouveau séjour que j'ai eu le bonheur de faire dans la Gruyère, après que ce travail était rédigé et remis à la *Romania*, j'ai pu accompagner les pièces recueillies l'année avant de variantes importantes qui m'ont été en partie dictées par les sœurs Grangier à Montbovon, auxquelles je ne sais comment témoigner ma vive reconnaissance de leur bienveillant accueil et de leur empressement à m'être utiles. Les autres m'ont été fournies par l'obligeance et le zèle de mes amis MM. Louis Ruffieux à Saussivue (Epagny) et Gillerd de Vuadens dont le secours à d'autres égards m'a été souvent des plus précieux.

2. Ces documents pour l'étude du patois de la Gruyère étaient écrits et prêts à être remis à la rédaction de la Romania, quand les *Saggi ladini* ont paru. La transcription proposée par l'éminent linguiste italien aurait du reste exigé un plus grand nombre de nouveaux caractères.

ces voyelles ne donne sujet à aucune remarque ; la seconde est intermédiaire entre *a* et *o* ouvert long. Je l'ai marquée par *å*.

L'*e* ouvert est rare dans le roman de la Suisse occidentale, plus rare encore dans le gruérin qu'ailleurs. Il a le grave comme en français.

L'*e* sans aucun signe ou avec celui de la longue est fermé.

ė est une voyelle du même son sourd que l'*e* muet du français qu'il vaudrait mieux appeler *indistinct* ou *indifférent*, mais il est plus perceptible que dans cette langue, où il ne s'entend que lorsque le concours des consonnes demande une prononciation plus ferme.

ò est ouvert.

ō est un *o* fermé long [1].

u = *ou* français. C'est l'*u* des langues romanes méridionales.

ü = *u* français.

Les voyelles nasales sont *ã ẽ õ*. Elles ne sont marquées par le tilde que quand elles sont suivies de *n* ou *ñ* : *lãna rõño*. Ailleurs, c'est-à-dire devant une autre consonne que *n* et *ñ* et à la fin des mots, elles sont indiquées comme en français, pour éviter la rencontre de deux signes sur la même lettre, quand la syllabe porte l'accent.

b. Diphthongues.

Dans la plus grande partie de la Suisse romande la diphthongue *au* est plus fréquente peut-être que dans aucune autre des langues dérivées du latin ; mais dans presque toute la Gruyère elle a cessé de se prononcer. A sa place, il ne reste plus qu'un *a* long articulé de la même manière que si l'on voulait faire entendre la diphthongne. C'est pour cette raison que j'ai indiqué en caractère italique l'effet persistant de l'*u*.

J'ai écrit *ey* au lieu de *ei*, parce que cette diphthongue est près de devenir un son simple, hormis le cas où elle est suivie de *y* qui rend les deux sons plus distincts.

Les diphthongues dont la seconde voyelle est accentuée n'offrent rien de particulier à remarquer.

§ II.

Consonnes.

c et *g* sont toujours gutturaux, même devant *e i* et *y*.

h = *ch* allemand dans *ich, reich, weich*. C'est l'aspirée gutturale douce.

j = *j* français et catalan.

ll marque *l* mouillée comme en espagnol. *hll* est un son composé,

---

1. Ces deux voyelles étant souvent confondues, il n'est pas hors de propos de rappeler que *fermé* et *ouvert* ont leur raison dans l'ouverture plus ou moins grande de la bouche.

particulier, je crois, au langage de la Suisse romande. C'est à peu près le *ch* doux allemand suivi de *l* mouillée. La pointe de la langue touche les deux rangées de dents qui se rapprochent ou se touchent et l'air pressé s'échappe des deux côtés de la bouche.

n, voyez ci-dessus § 1.

ñ, lettre espagnole, marque l'*n* mouillée.

s n'existe plus que dans le son composé *ts* (= *ch* tel qu'on le prononce à Avignon).

w = *w* picard et wallon (voy. Diez, *Gram. der rom. Sprachen*, I, p. 325), son fréquent aussi en anglais.

ẅ, la même lettre représentant un son affaibli. Ce n'est plus *vue*, mais *vüe*.

x a la même prononciation qu'en catalan, qui est celle de *ch* en français moderne.

y a la même valeur qu'en espagnol et dans le français (*Bayonne*). C'est le *j* des Allemands. Voy. plus haut un autre emploi de *y* à la diphthongue *ey*.

z ne s'entend que dans le son composé *dz*. Ailleurs il a été remplacé par *j*, de même que *s* est devenu *x*.

ç = *th* dur des Anglais ou *z* espagnol devant *a o u* et *c* devant *e* et *i*.

L'esprit rude ' marque l'aspiration germanique telle qu'on l'entend dans *haben*, *heben*.

Remarque. Les consonnes finales en italiques indiquent que le son ne se prononce plus, mais que la langue et les lèvres prennent la même disposition que si elles voulaient le prononcer.

§ III.

Qualité et quantité.

J'ai tenu compte autant que faire se pouvait de la qualité aussi bien que de la quantité des syllabes, mais seulement quand elles ont l'accent. Souvent un signe unique indique l'une et l'autre, afin de ne pas surcharger l'écriture. C'est ainsi que *ō* signifie toujours un *o* fermé long, tandis que *ò* est ouvert. *å* étant de sa nature toujours long, le signe de la qualité rendait superflu celui de la quantité. Les autres voyelles ne donnent matière à aucune remarque importante.

Quand une voyelle n'a aucun signe de quantité, elle est brève, ou bien je n'en puis indiquer la mesure avec certitude.

§ IV.

Accentuation.

Comme en français et en provençal, aucun mot ne peut avoir l'accent

ailleurs que sur les deux dernières syllabes. En conséquence les finales seules en reçoivent la marque, qui est l'aigu. Je ferai une exception pour les deux prépositions composées *déxü* et *déjò*, qui ont l'accent sur la première contrairement à l'accentuation que les mêmes mots ont dans les autres langues romanes.

Le *i* et le *ü* final, qu'ils soient longs ou brefs, sont de leur nature toujours accentués.

å final et toute autre voyelle portant le signe de la longue, de même que *è* ouvert, sont par le fait même accentués.

é final n'est jamais tonique sinon dans quelques rares parfaits.

Tout mot finissant par une consonne autre que *n* porte l'accent sur la dernière ; ceux qui se terminent par *n* l'ont les uns sur l'avant-dernière, les autres sur la dernière qui, d'après le principe énoncé plus haut, sera surmontée de l'aigu.

Jules CORNU.

I.

TSANÇÓN.

a. Coraule e dançe.

1.

Lė conto de Grėvīrė e le jarmallī.

I.

Lė conto de Grėvīrė
De bon matén leå
Por alå en Xajīma
Le vatse lī trovå[1],

II.

Ill apele xon pådzo,
Xon pitī dyerçunet :
« Va t'en xalå ma müla
» E mon tsavō grijón. »

III.

Can ll e jau amón la cūça
Le büebo racontrá :
« O büebo, mon bon büebo,
» Le tsalet yō çcė ? »

IV.

— O 'ey ! monxyö lė conto,
» Ll e oncòra on pū pllė amón.»
Can ll e jau vè lė tsalet,
Le jarmallī trová.

V.

ū llü de lė rexoeydrė,
Lī demandon a rengå.
I rengon, i rerengon ;
Lė conto ll a perdü.

VI.

I dzure xü xun årma
E xü xa buna fey
Cė djyamē en Xajīma
I ne retornerè [2].

ALBEUVE.

---

1. La strophe se chante ainsi :

Lė conto de Grėvīrė de bon matén leå,
Lė conto de Grėvīrė de bon matén leå, de bon matén leå,
Por alå en Xajīma le vatse lī trovå,
Por alå en Xajīma le vatse lī trovå, le vatse lī trovå,

2. Il y a deux versions de cette même pièce dans le *Recueil de morceaux choisis*

2.

Lè mō maryå.

I.

Prendyo ma påla xü m'epōla,
M'en vẽ ū bū po foxurå.
Xü yò wēro ? na på wēro ;
Xü yò wēro ben maryå ?
Me cè me corò̀ço wēro,
Ma c'on me coroçey på.

---

en vers et en prose en patois suivant les divers dialectes de la Suisse française (*par Corbaz*), Lausanne 1842. L'éditeur les tenait de Bridel. La première, qui est à la page 49, diffère peu de notre morceau, mais elle contient des vers qui lui sont propres. Malheureusement, dans le texte que nous en avons, ils paraissent un peu hors de propos. D'abord la suite de la dernière *coblla* :

Ill a ballī a ōna fillè
Por alā cütxī awey :
« Di don, bala Maryāna,
» Vauçò cütxī awey me ?
— Elā, monsyö lè çonto,
» Vò nè me vüdrā pā.
— Di don, (ma) bala Maryāna,
» Por cye lè dèrē yò ?»
Can fü [dè]dén la tsanbra,
Ll an ti dū ben drümey.

Un fort joli fragment recueilli à Montbovon fait regretter le reste du morceau. Le voici :

Margotón, ma mia,
Vūçò cütxī awī me ?
Te balleri Xajīma,
Le vatse cè van awey.
ou Le vatse cè lī y a.

Voici les variantes peu importantes du reste qui se rapportent aux strophes précédentes :

Coblla I. De bon matén s'e levā...
Le vatse regardā...
— II. Son zoli gyerçunet...
— III. Can i fü amón la cūça,
Le buebo ll a trovā ;
Di me don, mon buebo...
— IV. Elā etc.
Can i fü vè le tsalet,
Le zermallī a trovā.
— V. Au llü de reseidre (?),
L'an demandā a rengā...
— VI. Ill a dzurā sōn arma
Sü sa bunafey
Cè djamē en Xajīma
I nè retornerey.

La seconde version est à la page 122. Elle est remplie, quant à la langue, de fautes évidentes que je corrigerai. Je corrigerais davantage, si je savais l'endroit d'où Bridel a tiré cette pièce :

I.

Lo conto de Grüvīrè
S'e levā on matén ;
Ll apelāve son pādzo
E ley dè : « Mon Martén,

II.

» Va t'en salā ma müla
» E mon tsavō grizón :
» I vü alā en Sazīma
» Yō me vatse zi son. »

III.

Can ll e jau en Sazīma,
Le büebo i le za trovā ;
Lau di : « Me pūro büebo,
» Yō son le zermallī ?

IV.

— I son zèlā ey tsalet,
» Ei tsalet d'encè d'amón. »
Lo conto tīre la bèrda
E pice de l'eperón.

V.

Can ll e jau ver le tsalet,
Le zermallī lei y a trovā ;
I tsanparan ti la perra,
Dzoyau e po amüzā

VI.

ōna tròpa de grahauze
Cè ll eçán viñé supā ;
Lo pllé yō de la pllé bala
Devey īçrè l'amoeyrau.

II.

Can ll e vünü pa vè dyī jaure,
ñon nė me puòrte a dinå;

III.

Can ll e vünü pa vè ondeaure,
I m'end ali dedzunå.

IV.

Trauvo ma xupa déjò la trâblla
Cruvâyė awī on xolå;

V.

Ll avey ben adidū deyde mòtse
E lė tsa de l'ōtra på[1].

ALBEUVE.

VII.

» Voley vò, nūçron bon conto,
» Awey nò vò zamüzā ?
» Vo zarey lo mīmo conto.
» Awey nò vò fō rengā. »

VIII.

Lo conto lle on fuā zòmo :
Le za ti (ben) vėrī bā;
Eçrėllī cėmén dey zāno
S'end alāvan por aryā.

Cette dernière *còblla* s'est conservée en partie à Montbovon avec une fort bonne variante :

Lė conto prau foārt òmo
Le ja ti rubatā.

1. Une ronde que chantait ma grand'mère est plus complète. Elle a le commencement et la fin qui manquent à la coraule de la Gruyère :

I.

Yė me sü pè*n*sā maryā
Po nė pā ītre bigornā.

Refrain { *La violette branle, branle,*
La violette branlera.

II.

Ora cė yė sü maryā,
Le còrne me fō portā.

III.

Yė prè*n*ñu mon foxau e ma pāla,
Yė m'ēn ali foxerā.

IV.

Yė foxayru e refoxayru,
Mon dinā nė vėñay pā.

V.

Yė prè*n*ñu mon foxau e ma pāla;

Yė m'en vē tsertsī a dinā.

VI.

Yė trauvu ma fena en trāblla,
L'encurā de l'ōtra pā.

VII.

Ma supa dézò la trāblla
Cuverta awē on solā.

VIII.

Lai yavay ben on day de mòtse
E lu tsa de l'ōtra pā.

IX.

Po dau tsa m'en fā ben mō,
Ma day mòtse rè*n* nė m'en tsō :

X.

Le mòtse bēzan le dame,
Ma le tsa le bēzan pā.

Voici une autre version de cette même ronde que j'ai entendue aux environs de Lutry. Elle est plus incomplète que celle qui se chantait dans le Jorat, mais renferme quelques variantes :

I.

Yė foxayru, rėfoxayru,
Mon dedjōnā nė ven pā.

II.

Prè*n*ñu mon foxau xü mōn epōla
M'en vē tsertsī a dedjōnā.

III.

Yė trauvu ma pütán dė fena
Cütxá awē lė curyau;

IV.

Ma supa dézò la trāblla
Cuverta awē on solā;

V.

Le mòtse cė[lay] mėdzīvan
E lė tsa cė[lay] bevay.

Deux chansons, l'une française, l'autre patoise, la première venant de Vuadens, la seconde de Villar-Mendrar (Jorat, Vaud), traitent le même sujet, mais d'une manière un peu différente :

3.

De la fillè cè tsertse un òmo.

I.

Nè vòlen vò tsantå una tsançón,
Cè vò farè a rirè tòt a debón,
De la xarventa a Djan Depón
Cè llåme tan le wètón,
Cè llåme tan, yuxtan tan tan,
Cè llåme tan Dzåtye Maradán.

bis

II.

En Tsaçalet ll a demorå.
Le wètón la lī xaván på ;
Ma lè lū ja prū fī a xavey,
Xen cè ll amåve e cè lī eçey :
I le je jèlåyè o lon e lå,
I le je jèlåyè envitå.

III.

Çū de Pañi lī xon jèlå,
Ma nè lī xon på retornå.

I.

Jean, petit Jean, s'en vient de la vigne,
hou hou hou ha ha ha
Son cou chargé d'échalas ;
hou hou hou ha ha ha

II.

Trouve sa femme à la table
Avec monsieur l'avocat :

III.

« Petit Jean, voilà ta soupe
» Avec un morceau de lard. »

IV.

Pendant qu'il mangeait sa soupe,
La chatte lui prit son lard :

V.

« Si je cours après la chatte,
» La chatte m'égratignera.

VI.

» Si je cours après la chatte,
» L'avocat l'embrassera.

VII.

» Il vaut mieux laisser la chatte
» Et puis bien garder sa femme. »

La chanson patoise se maintient dans un ton plus populaire :

I.

Pèti Djan s'en ven de la vèñè ;
en en tra la la li dèra la la
Portāve on foxau xü son brē.

II.

« Pèti Djan, vaycè ta supa,
» On moxī de lā cè lai ya. »

III.

Can la decuvè sa supa,
Lu tsa lai ya pray son lā :

IV.

« Lu dyabllu enlevay la tsata,
» Tan de mō cè yè me fā.

V.

« Sè yè còru apri ma tsata,
» Ma fay me grafunerè.

VI.

» Vaycè comèn san le fene,
» Can le zòmu lay san pā ;

VII.

» Mèdzan tot lu bon fromādzu,
» E pü dyan cè l e lu tsa ;

VIII.

» Bayvan tot lu bon ven vīllu
» E pü dyan cè l a colā ;

IX.

» Pòrtan ōna casā d'īdyè
» Dézò la boaytè dau boset
» Por crüvi ti lau patyet. »

La dernière *còblla* me semble ajoutée après coup et ne porte plus l'empreinte du style populaire.

I n'a tye Dzåtye Maradán,
N'a tye li cė ll a pü amå.
Ll e li cė ll a jau lė voley
De cortijå Mårye a Müney.

IV.

Can la xentė Anna ll e aruvåyė,
Mårye ll a fallü xe wardå.
Can ll e vünü lė dėxando nē,
Dzåtyē llī jau, lī x' e ben pllē.
Ll an ti dū ben paxå lū ten
Tantye la dėmendzė matén.

V

Can ll e vünü la dėmendzė aprī,
Xe xon ti dū ben repayī :
En Çavayī i xon jėlå,
Lī xe xon ti dū ben trovå.
Car ill åmo tan, yüxtan tan tan,
Car ill åmo tan Dzåtye Maradán.

VI.

Pa Corpaçau xe xon entornå ;
Ll īre po lī moçrå xe bī prå :
« O Dzåtye, ō pren me pi,
» Enpura ben, encorådzė te pi :
» T' ari de l'anau e dū plleji
» De martxī aprī mon troxī. »

VII.

Can ll e aruvåyė vè xe dzen,
Ll īre po lū contå lė bütén :
« O meyrė, me vüdrē maryå :
» Xti wetón me vüdrey epojå. »
Car ill åmo tan, yüxtan tan tan,
Car ill åmo tan Dzåtye Maradán.

VIII.

— Mårye, crey me, nė te mårya på :
« Tė nė xå ne caudrė ne fėlå (*bis*)
» Ne wēro fērė par una mejón (*bis*) ;
» Çū dzen lī te meprijerón.

IX.

— O meyrė, nė creyde på xen :
« I xon axürå dī galēje dzen.
» Me cė ll ē oncò prū bon cuò,
» I m' eyderi prū ben a xohllå;
» I mėneri lė grō martī
» E m' eyderi de xen cė pori. »

X.

Can lū ja jū xen propojå,
Nė lė ll an på xū refujå ·
« O Mårye, Mårye, pren lė pi :
» Djyamē tė n'en trauve on pllė bī.

» Tè n'å axurå på a te refyå
» Xü lè noveiyén cè ll e maryå. »

ALBEUVE.

4. (*Coraula a dū cau.*)

Dū wetón cè va ī fille.

I.

Nè vòlen tsantå una tsançón
Feytè d'on dzuvèno wètón :
Ll e oncò prū bī e axurå
I xå oncò prū ben devèjå. *bis*
I bète xon tsapī de tuò,
Le jōtro nè lè bèton på.

II.

Tot ēn aruvén cè få :
« Grahauje, vini nò jūrå.
» Xè nè volī på vini nò jūrå,
» La puòrta nè vòlen enfonçå.
» Nè jarén ben de tye payī
» Tot xen cè nè jarén brèjī.

III.

— O dzuvèno, po vò på jenå,
» Alåde pire ōtra på.
» Vò jen troverī a vòçon på
» Cè xarón ben mī devèjå;
» Xérón pllè grahauje tye nò,
» Capåblle d' alå awī vò.

IV.

» Vò fō alå contrè encye amón,
» Entre le Xyerne e Monbovón.
» Vò lū mènerey le mènеçrey;
» Xèrī xen cè lū covendrey.
» Alåde en tsè le Madelén;
» Xè ò nè volī på çau, vò [n'end arī ren.

V.

— O fille, po vò på jenå,
» Alåde pi vò repojå.
» Xen cè nò farè dū plleji,
» Xèrī de vò veyrè alå drèmi.
» Drèmide ben tòta la nē [mē.
» N'ōxi på pueyrè cè nen vīñe

VI.

— Adi xè vò, don buna nē;
» Nè xī retornåde djyamē.
» Don buna nē, adi xè vò,
» Alåde vò cütxī ū nò.
» Can vò xèrī ben bånī,
» Vò xèrī de grō plle bì. »

ALBEUVE.

5.

La payijāna e lè dzentilòmo.

I.

Tout l'autre jour me promenant
Le long de ces prés [1],

II.

Dans mon chemin j'ai rencontré
Brunette à mon gré ;

III.

Je me suis approché d'elle
Pour la caresser.

IV.

La belle était encore jeunette,
Elle se mit à pleurer.

V.

« Vò jen preiyo, dzentilòmo,
» De xī på tornå :

VI.

» Ll a mon peyrè e ma meyrè,
» Nè lè vòlon på.

VII.

— Po fèrè depi a vòça meyre,
» I xī vü tornå;

VIII.

» Po fèrè depi a vòçon peyrè,
» O i vò vü epojå.

IX.

» I t'adzèteri una ròba
» De dra violet.

X.

— A cō la farén nò a caudrè ?
— ū cojandey dū rey.

1. Se chante : Tout l'autre jour me promenant
Le long de ces prés,
O le long de ces prés (cinq fois).

XI.

» Xélé cojandey la vū på caudré,
» Né la codrén nò dū.

XII.

» A ti le poen cé fari,
» Ma mia bejeri[1]. »

ALBEUVE.

6.

Lé troxī dī çen fille.

I.

Tòt en m'enviñén de Rémón,
Ll e rencontrā trè brōne,
Una bllantseta per ajā
Cé portave dī prōme.

II.

« Fille, dite me de yō īçe vò *(bis)* ?
— Dī trè bon baliādzo,
» Dī trè talòn, dī trè xabo*t*,
» Dì trè bon mariādzo.

III.

— Fille, dite me, vòçon troxī.
— Una vīllé panteyré,
» On gārdaròba de vüji
» E una trūyé neyré.

IV.

» Né jan oncòra ōtye de pllé bī :
» On notse*t* de dzénille
» Cé né jarén a partadjī
» Nò jōtre le çen fille.

V.

» Né jan oncòra ōtye de plle bī :
» On vīllo cotillòn roxe*t*,
» Una panòxa, on trépī
» E on vīllo bernā brejī.

VI.

» Né jan oncòra ōtye de plle bī :
» On crotse*t* de cémāhllo,
» Una pīla, on trépī,
» Una panòxa, on rābllo. »

MONTBOVON.

7.

*Le xobrètye*t *dī vélâdzo.*

I.

En Allīré xon le tsaha*u* *(ter)*.

Refrain { *Vive l'amour!*
*Né xonçé på ben dzoya*u,
*Xtū jåmüira*u *?* }

II.

A Monbovón xon le mangillón.

III.

I Xyerne xon le *glorieux.*

IV.

A Lexò xon le tatseya*u.*

V.

A Arbīwe xon le Xavoyå.

---

1. La même se chante en français à Vuadens :

I.

Mon père et ma mère
N'ayant fille que moi,
La destinée, la rose au bois,
N'ayant fille que moi.

II.

M'ont envoyé à l'école,
A l'école du roi.

III.

Le maître qui m'enseigne
Vient amoureux de moi.

IV

Il m'acheta une robe,
Une robe de soie.

V.

Il la fit à faire
Au grand tailleur du roi.

VI.

A tous les points d'aiguille :
« Miette, embrasse moi.

VII.

— Ce n'est pas l'affaire aux filles
» D'embrasser les garçons ;

VIII.

» C'est de l'affaire aux filles
» De balayer la maison.

IX.

» Quand les maisons sont propres,
» Les amoureux y vont.

X.

» Ils s'asseyent sur un coffre
» En frappant du talon.

XI.

» Quand le coffre s'enfonce,
» Les amoureux s'en vont. »

VI.
A Neyrīwe xon le grō mėdjyau
VII.
A Vėlåxėmón le treynaxiñón.
VIII.
ū Granvėlå le buratatsá.
IX.
A Çavanén le mėdzėbacón.
X.
Inney xon le gran tsandeley.
XI.
A Grėvīrė xon le mėneçrey.
XII.
A Pañi xon le mō piñī.
XIII.
A Latoà xon le rėnallåre.
XIV.
A Brò xon le bråçapacot.
XV.
A Büllo xon le jorgollau.

ALBEUVE.

8 a. (*Schottisch.*)

Tye me fōcė fērė po me fērė amå?

I.
Ll åmo ben ma mia (*ter*),
Ma nė m'åme på.
II.
Tye porē yò fērė
Po me fērė amå ?
III.
La mėnå ī feyrė,
En ti le martxī,
IV.
E lī payī a beyrė
E la ben danhī.
V.
Cuėrė dī vīlle tsōçe,
Lī ballī lė hllå.

ALBEUVE.

8 b.

I.
Danhīde, galēje (*ter*),
Danhīde gallå;
II.
Le dzuno cė vò dançon
Xon dī galē cuā.
III.
Ill an le tsanbe còrbe,
Le dzenau retuā.
IV.
Nend a dü trè de buārno,
Le jōtro xon giñau.
V.
'ū cė ne xon på bütso
Nė xon tye dī gotrau.
VI.
L'on xe ten la pançė,
L'ōtro lė dzenau.
VII.
Le jon ill an la füeyre,
Le jōtro xon roñau.
VIII.
La mityī xon dī lårė,
Le jōtro dī pllolau.
IX.
Tye me fōçė fērė
Po me fērė amå ?
X.
Pllantå dī jerbete,
Xenå dū porå.
XI.
Xė xen nė pū på fere (*bis*),
Tye me fōçė fērė
Po me fērė amå ?
XII.
Cacå den me tsōçe,
Lū ballī a xénå.

VUADENS.

---

8 b. Variantes :

I. Danhī le, galēje,
Danhī le gallå;
II. Le dzuno cė dançon
III. Ll an le pyōte còrbe,
Nė me vòlon på.

Et ensuite :

IX. Tye porē yò fērė, etc.
XII. Cuėrė dī buratse,
Lī ballī lė hllå.

9.

Lė mīnådzo dī jamüirau.

I.

Ren tye nò dū, ma mia,
Ren tye nò dū tantū ;
Te tė fari la xupa,
Me tsaplleri lė bū.

II.

Ll e on bon payi tye lė nūçro :
Lī crè de to*t* ben de Dyü,
Dī jepène, dī bolòxe,
Dī rūje, dī gråtacü.

III.

Nòça tsata ll a fī le tsa,
Le ja fī darī la buòrna ;
Ll end a fī dī bllan, dī ney,
De tòte le xuòrte.

IV.

Xė ò tonde la cüa ī vī,
La lū tonde på to*t* prī.
Leyxīde lū düe ū trè tyete
Po lū demorå.

ALBEUVE.

10. (*Valse.*)

Dū lürón cė va ī fille.

I.

Carbatyē de ren, īçe vò endrėmey ? } *bis*
Axetå xü xti ban, i creyvo de xey. }

II.

Frò de ton llī xa*u*ta, tyiça te lenhü,
A*u*ra me ta puòrta por īçrė to*t* drü.

III.

Xė ll e ta feneta cė i te retén,
Lēxė la xoleta xe gratå le ren.

IV.

å dite me på, ll e una buna ley,
Aprī le dyī ja*u*re ll ē fan d'aī xey.

V.

Carbatyē, xėnallė te grō po*t* d'ençén ;
Renplla me me fate de ton mellū ven.

VI.

Can m'en vē ī fillė awī dū bon ven,
I dyo a ma mia : « få på tan gran ten. »

VII.

Ma mia xe leyve, den l'enxtán i ven,
Ll a*u*re xa fénīçra, e ll entro dėdén.

VIII.

Bėto la man a ma fata, lī ballo a goçå
De xta buna gòta po me fērė amå.

IX.

Aprī tī xtū dzūyo me füdrè müri.
Ll ūdri vè Xen Pyēro e pü lī dėri.

X.

« Ma tsandeyla e muòrta, n'ē ren mē de fü ;
» ūra me ta puòrta po lė non de Dyü. »

XI.

Xen Pyēro xe leyve e pü me repón :
« N' e på pa xta puòrta cė ll entron le lürón.

XII.

» Te fō alå en Caudre, xon le carbatyē,
» Tė lū fari a fērė dėmi pot de tē. »

XIII.

I xueyvo xta *ruta* e pü xü jėlå
Tantye vè xta puòrta po me fērė ūrå.

XIV.

Lüxifè xe leyve po me vini ūrå :
Me ll ē jū tan pueyrė, me xü rexōvå.

XV.

I xueyvo xta *ruta* e pü xü jėlå
Tantye vè Xen Dzåtye me recėmandå.

XVI.

Xen Dzåtye xe leyve e pü me repón :
« Por entrå pa xta puòrta demanda pardón. »

XVII.

Me ll e ja*u* tan pueyrė de demandå pardón
Cė ll e dė a Xen Dzåtye cė n'īro på on lüron.

XVIII.

Xen Dzåtye me di : « Püxcė t'i på on lüron,
» Entra pi [dėdén] xen demandå pardón. »

XIX.

I xü ja*u* tan bėnējė de paxå pa darī li,
En lī fajén dī mine xü ja*u* en Paradi.

II.

La fenauja.

I.

Darī en tsė nò lī ya on prå tan [gran (*ter*);
Diligentement,
Va diligent diligente bergère, } *bis*
Va diligentement.

II.

Tye trè xeyta*u* lì monton ren.

III.

E me m'en vē aprī fenå.

IV.

A mon raçī troxi trè den[1].

SORENS.

---

1. Une ronde en patois de Grange que ma bonne grand'mère chantait est bien plus complète.

Refrain { *Bergère allons dyé dyé,*
Bergère allons dyéyement.

I.

Avō le prā de Talén
Bergère allons dyéyement,
Tray saytau lay van seyén.
Bergère allons dyéyement.

II.

Tray saytau ren nè lay poan,
Cė mon saytau nė say deván.

III.

E me aprī m'en vē fenán
Awē mon bī ratī d'ardzán.

12.

I.

En Crejenbey ll e på prū de ney;
yu ʿey yu ʿey !
Ren tye pa pllaçė, ron tiron ton [tey lidera.
Ren tye pa plaçė, ron tiron ton tey.

II.

« Jarmallī, poyī vò axtū ?
— Den trè xėnäne.

III.

— Jarmallī, erbå vò prau ?
— Ren tye dī cütye.

IV.

— Jarmallī, trentxī vò prau ?
— Ren tye dī brėtse.

V.

— Jarmallī, dzenhī vò prau ?
— Tye dī motete.

VI.

— Jarmallī remoå vò axtū ?
— Den trè xėnäne. »

ALBEUVE.

b. Tsançón d'una e d'ōtra mateyrė.

13 a.

Le dzanlle.

I.

Nė vòlen tsantå una tsançón (*bis*)
Tòta feytė de dzanlle,
e lå o lon elå,
Tòta feytė de dzanlle.

II.

Xė li ya pi on mot de vrėtå,
I vüdrē c'on me pende.

III.

Lī ya on pomey bllan darrī [en tsė nò
Tretot tserdjī de råve.

IV.

Lī fyèji mon båçón drī ʿō;
I tsėji dī tsaçañe.

V.

Prendyo mon tsapī a recülli;
X' e trovå dī pėrė a tera.

VI.

Lī y avī la vīllė darrī entsė lau,
M'a ütxī xon tsen contrė ;

VII.

M' a ben tan muò par on talón,
Xañīvo pa una oròllė.

VIII.

å lė tyen tren cė lī ya en tsė nò !
Le dzėnille cė ll enpåçon ;

IX.

E lė tsa fajī lė cüñü,
I x'e burlå la pyōta.

X.

Ll avī on grō rat darrī lė fuá
Cė xe crevåve dū rirė[1].

ALBEUVE.

IV.

A mon ratī ronti tray dan
Cė mōn ami me bate tan.

V.

« Ami, bate me tot pllan :
» *Je suis enceinte d'un enfant.*
» *Pour accoucher à la Saint-Jean,*

VI.

» Cė nė mėdzeri ren de pan
» Cė nė say dau fen pan bllan;

VII.

» Cė nė medzeri ren de tsè
» Cė nė say dau mütón bllan;

VIII.

» Cė nė beri ren de ven
» Cė nė say dau Servañén. »
Bergère allons dyé dyé,
Bergère allons dyéyement.

1. La même pièce se trouve plus complète dans le Recueil de Corbaz, p. 205. Je la donne en modifiant l'orthographe selon le dialecte du Jorat :

13 b.

I.
I me xŭ jelå a la tserü,
I n'ē ren trovå de tèra,
E lon e lå, xen n'e på di gåle,
I n'ē ren trovå de tèra.

I.
M'en vē vò dėre ōna tsansón
Tòta pllēna de dzanlle,
E lā len lā,
Tòta pllēna de dzanlle.
II.
Sė lai ya pi on mo*t* de vėrē,
Yė vü ben c'on me pè*n*de.
III.
Deray tsi no lai ya on pomay
L e to*t* tserdzī de rāve. [bllan,
IV.
Pri mon bātón e l'aculli amón,
L en tsėzay day tsatañe.
V.
Na vīllė etay deray l'otō,
M' ēnėse son tsen contre.
VI.
Sa txīvra me mosė au talón,
Sañīvu per l'oròllė.
VII.
Yė m'ēn ali vè lu salay
Me fēre butā ōn oròllė.
VIII.
En m'en revėñè*n*de vè lu salay,
Yė vi ōna tan bala ryondēna;
IX.
Yė l avay ben le düve āle bā,
Vaulāve yō la füdra.
X.
Yė m'ēn ali den mon payi,
Au payi de la Cañė :
XI.
Le puè lay van a la tsèri,
Le burite betsīvan.
XII.
Ye m'ēn ali dè*n* ma mēzón :
Lu tsen yė brazeyīve.
XIII.
Lu tsa y' alá por agotā,
Yė s'e burlā la crāpya.
XIV.
Yė m'ēn ali veyre au fòr :
Le dzėnėlle enpatāvan.
XV.
Lai y avay on grō ra*t* deray lu
Se crevāve dau rire : [fòr,
XVI.
Yė l avay ben le dū gė trè,
Viay to*t* paray lu mondu.

Voici une autre version de la même chanson que j'ai recueillie à Corsier-sur-Lutry. Quoique moins complète, elle contient des mensonges qui ne sont ni dans celle d'Albeuve ni dans celle imprimée dans le Recueil de Corbaz.

I.
Men vē vò dėre ōna tsansón
Tòta pllēna de dzanlle.
II.
Se lai ya on mo*t* de vrėtā,
Ye vü ben c'on me tonde.
III.
Deray tsi nò lai ya on pomay
Trètо*t* tserdzī de rāve.
IV.
Y'aculli mon bātón;
Né tsėzay tye day tsatañe.
V.
La vīllė dau pomay,
A cō l īran le prōme,
VI.
M' ēnėsi son tsen contre;
Sa txīvra me ven mòdre,
VII.
Me mozė tan au talón
Cė l'oròllė me sāñė.
VIII.
M'ēn ali vè lu cozanday,
Vè si cė fā la tayla,
IX.
Po me fēre ōn orollī
Po me mètre au paudzo.
. . . . . .
X.
Yė prè*n*ñu ma tsèri xü mon cū,

II.

Ill ē prī la tserü xü mon cū
E le bau xü ma tīça ;

III.

I m'en xü retornå a mon prå,
I n'ē ren trovå d'erba.

IV.

I lī yē trovå on tsavō crevå
Cė mėdjīve mėn erba.

V.

I lī yē troxå tòte le den,
Matxīve adī le peyre.

VI.

Ilī yē troxå le catro pī,
Alåve cėmén l'ūra.

VII.

I lī yē ancòra trè le dū jyè
I veyī tòt lė mondo.

VIII.

I me xü retornå a l'oçō,
I n'ē ren trovå de poārta.

IX.

Ill ē trovå lė tsa vè lė fü
Cė ll enprēñey xa püpa.

X.

Lė dyentso fajī lė leván,
La bürita enpaçåve ;

XI.

La rata fajī le cüñü,
E lė rat enfornåve ;

XII.

Lė tsa nend a volü agotå,
I xe burlå la cråpya.

XIII.

Lė rat eçey derī lė foá
Cė xe crevåve de rirė.

XIV.

Ill a on perey derī en tsė nò
Cė ll e tot tserdjī de råve.

XV.

Ill ē mėnå mon båçón amón,
I tsėjī dī tsaçañe. EPAGNY.

Me dū bau xü ma tīta;

XI.

Yė m'en vē arā on prā
Cė n'avay ren de tèra.

XII.

Lay trovi on tsevō crevā
Cė me mėdzīve mōn erba;

XIII.

Lay trèzi le dū gė
E vèyay tot lu mondu.

XIV.

Lay tròsu le catru tsanbe,
E yė fuiyay cò la metsansė.

Dans une ferme près de Corsier j'ai entendu une troisième version française qui contient quelques variantes. La voici :

I.

Je m'en vais vous chanter
La chanson de Montbriond.
la la.

II.

Si vous trouvez une vérité,
J'en veux perdre la vie.

III.

J'ai labouré dedans un champ
Qui n'avait point de terre.

IV.

J'ai pris la charrue sur mes bras
Et les bœufs sur ma tête.

V.

J'ai passé sous un pommier
Qui était chargé de poires.

VI.

Je suis tombé sur mes genoux,
Je me suis cassé la cervelle ;

VII.

La cervelle qui était aux genoux
Me saute par les oreilles.

VIII.

Il faut aller au médecin,
Au médecin à Rome.

IX.

« Monsieur (le médecin), pourriez-[vous guérir
» Le mal qui est à faire? »

X.

Je suis retourné à la maison
Voir si l'on faisait bon ménage

XI.

J'ai trouvé le chien et le chat
Qui coulaient la lessive.

XII.

La fille sur le potager
Se brûle la barbiche.

XIII.

Un vieux rat bien raffiné
S'en est crevé du rire ;

XIV.

La souris, qui était au grenier,
Qui pissa à sa chemise.

14 a.

Le trè cumâre.

I.

Li yavï on yâdzo trè cumâre,
Tòte trè a la buna fey, [(*bis*)
Türlon türley tür lon ton tey,
Tòte trè a la buna fey.

II.

Xe xon dète l' una e l' ōtra :
« Nè vòlen beyrè on xeçey. »

III.

Can xon jau tòte trè xūle,
Xe xon tèryé pa le pey.

IV.

L'una txï déjò la trâblla,
L'ōtra contrè la parey;

V

L'ōtra txï ū crū dï hendre,
X'e burlâyè lè darrey.

VI

Ll an ben mèdjï una vatsè,
Oncòra le cuòrne awey.

VII.

Ll an ben mèdjï una txïvra,
Oncòra le pey awey.

ALBEUVE.

14 b.

I.

Lei yavey on yādzo trè cèmâre,
Tòte trè a la buna fey,
Türlon türley tür lon ton tey,
Tòte trè a la buna fey.

II.

I xon jèlâye a la feyrè,
A la feyre de Vèvey.

III.

Ll an midjï una grōxa guna,
Trentexey cayón awey ;

IV.

Ll an midjï una grōxa vatsè
E on grō bau ney awey.

V.

Ill an ben bü tyendze pente,
Tyendze pente e on xeçey.

VI.

L'una txï déjò la trâblla,
L'ōtra contrè la parey ;

VII.

L'ōtra txï ū crau dï hendre,
X'e xüpllâyè lè derey.

MONTBORON.

14 c.

I.

Ill avï on yâdzo trè Morateyre,
Tòte trè a la buna fey,
Di lon di dey di lon ton tey,
Tòte trè a la buna fey.

II.

X'entrevâvan l'èna e l'ōtra
Yō xe tiñey lè bon ven.

III.

I xe ten a la Crï bllantsè,
A la Crï blantsè de Vèvey.

IV.

Ill an ben bü tyendze cartete,
Oncòra la penta awey.

V.

Can xon jū tòte trè xūle,
Xe xon preyxe pè le pey.

VI.

L'èna i tsey déjò la trâblla,
L'ōtra contrè la parey ;

VII.

L'ōtra i tsey ū crū dï hendre,
I xe xüpllâyè lè derey.

VIII.

« Tye dèronçè nūçre jòmo
» De xen cè nò xen tòte (trè) [xūle ? [1] »

EPAGNY.

---

1. Une version qui n'est pas inférieure aux trois pièces ci-dessus se chantait autrefois dans le Jorat. C'est :

I.

Lai yavay on yādzu tray cumâre,
Tòte tray a la buna fay,
Tür lon tür lay türlon ton tay.

II.

Se dèzán le zune ay zōtre
Yō lu bon ven se vènday :

14 d.

I.

Lī yavī on yådzo trè cumare
[(*bis*),
Ll alåvan a la feyrė de Vevey.
Tür lon türley tür lon ton tey,
Tòte trey a la buna fey.

II.

Ll adzėtiran una guna,
Trentexey cayón awey.

III.

Ll adzėtiran una txīvra,
Una txīvra e lė tsevrey.

IV.

Ll adzetiran dū frėmådzo,
Lī dyon dū frėmådzo grå :

V.

. . . . . .
Ll eçī ehllorå trè yådzo !

VI.

Ll adzėtiran una mīçra,
Una mīçra e on brotse*t*;

VII.

Den la mīçra lī va lė hllå
E den lė brotse*t* le brėtse.

VUADENS.

15.

La fena xūla.

I.

Can lė bun òmo ven dū bū (*bis*),
Trauve xa fena xūla,
Wey yu 'ey !
Trauve xa fena xūla.

II.

« Ma pūra fena tyeçė cė t'å ?
— Ill ē tan mō a la tīça.

III.

— Faut-il aller au médecin,
« Au médecin de ville ? »

IV.

Can le médecin fut arrivé,
Ill a taçå la veyna :

V.

« Xarventa, vat en ū cürti
» Recülli dī buratse.

VI.

» Ll amerē mī xa*t* pot de ven
» Tye tòte çū buratse.

VII.

» Can xėri muòrta, vo m'entè-
» û fen fon de la cåva. [rerey

VIII.

» E le pī contre la parey,
» La tīça déjò la bueyçe.

IX.

» Tòte le gòte cė tsėrón :
» La tyenta buna gòta ! »

ALBEUVE.

III.

« Alén bayre a la Cray bllantsė :
» L e lu mellau ven cė say. »

IV.

Can yė fūran tòte sūle,
Yė s'enpuñan pè le pay.

V.

Yėna tsī au plan dau paylu,
L'ōtra contre la paray ;

VI.

L'ōtra tsī au crau de xendre,
S'e burlāyė lu deray.

15. Variantes de Montbovon :

Can lė Bahyán x'en ven dū bū — 3 Ma pura fena, tyeçè cė vò jey — 5 Il faut aller au médecin — 6 Au plus grand de la ville *ou* Au médecin de France — 8 Oh ! quelle maladie ! — 9 Xarventa, te fō alā ū cürti — 11 on pot — 13 Can xėri moārta, enterrā me — 14 ū meytén de la cāva — 15 Ll arē le pī contrė lė mü — 18 M'arojerón la bòtsė.

1. Version française de Montbovon :

I.

Quand le bon homme s'en vient du champ,
Trouve sa femme ivre.

16 a.

De la fena cè ll a perdü xun òmo.

I.

Mon mari lle ben malâdo, } *bis*
En gran dandjī de mürı. }
Ll âmo ben mon mari,
Ma i l'âmo mī muò tye vi

II

I m'end ali a la tsè fretsè
Po lī fēre dū buli.

III

Ll adzeti una dzènillè
Crevâyè dèxü lè ni.

IV.

Can fü viñeytè de la tsè fretsè,
Mon mari fü enxèveli.

---

dru bois hu (du nez).

II.

« O ma femme, qu'avez-vous ?
— J'ai un grand mal de tête.

III.

— Faut-il aller au médecin,
» Au plus grand de la ville? »

IV.

Quand le médecin fut arrivé,
Connut la maladie :

V.

» Mettez de l'eau dans votre vin,
» Demain vous serez guérie (*supprimez* vous *ou l.* quitte).

VI.

— Si je mets de l'eau dans mon vin,
» Demain je serai morte.

VII.

» Si je suis morte, enterrez-moi
» Au milieu de la cave,

VIII.

» La tête dessous le tonneau,
» Les pieds derrière la porte.

IX.

» Si le tonneau vient à enfoncer,
» Ah ! quelle bonne goutte ! »

Version française de Cuves qui s'accorde avec celle de Montbovon dans les strophes omises.

I.

Petit homme revenant du bois

II.

Ma femme, quel mal as-tu trouvé?
— Un [si] grand mal de tête.

VII.

Si je suis morte, enterrez-moi,
Enterrez-moi à la cave.

VIII.

Mettez-moi la tête sous le rubin,
Les pieds contre la muraille.

IX.

Si le tonneau vient à couler,
Qu'il coule dans ma bouche,

X.

Pour revenir mon petit cœur,
Pour renforcer mes nilles.

V.

I m'axeti déxü una xōla,
Cüdyi pllorå, i riji.

VI.

Tòte xtū fene me dėjan :
« Fena, pllaura ton mari. »

ALBEUVE.

16 b.

I.

Mon mari ll e ū llī malådo,
En gran dandjī de müri.
Ll åmo ben mon mari,
Ma l'åmo mī muā tye vi.

II.

Xü jėlåyė a la tsè fretsė
Po lī fērė dū buli.

III.

I xü jėlåyė a Tsalande,
A Påtye m'en rentorni.

IV.

Can xü jū prī de la tsè fretsė,
L ē trovå enxėveli.

V.

'U fene me dėján tòte :
« Fena, pllaura ton mari. »

VI.

M'axėti xü una xōla,
Cüdyīvo pllorå, i riji.

VII.

Pllorerē pėçū la teyla
Cė me portēre pürі.

VIII.

Nend a ben portå trè jōne
E on hllotalet de fi [1].

VUADENS.

---

1. Une ronde que chantait ma grand'mère se suit mieux et contient des circonstances qui ne sont ni dans la version d'Albeuve ni dans celle de Vuadens :

Refrain { *L'āmu ben mon mari,*
Yė l'āmu mī mò tye vi.

I.

Mon mari etay malādu
D'ōna granta maladi.

II.

Yė m'envuyá a la tsè fretsė ;
Yė l'ēn ali ben cėri.

III.

Lai yali a Tsalande,
A Pātye yė revėni.

IV.

Lai yaporti ōna vīllė trūyė
Cė l'avay sat an landyi ;

V.

Lai y aporti ōna vīllė hllusė
Crevāyė dėxü lu ni.

VI.

Le fene cė me criåvan :
« Fena, pllaura ton mari.

VII.

. . . . . .
» Yė le mò e ensėveli.

VIII.

—Yė pllaurerē ben mī la tayla
» Cė m'ēn a enportå puri.

IX.

» M'ēn a ben enportå sat ōne
» E ōn etserpón de fi. »

Une version française toute semblable se chante aux environs de Lutry.

I.

Mon mari est bien malade,
Il est en danger de mourir.

Refrain { *Y'āmu ben mon mari,*
Ma yė l'āmu mī mò tye vi.

II.

Le médecin qui le soigne
M'a envoyé au Rosalet.

III.

Quand je fus sur la montagne,
J'entendis sonner pour lui

IV.

Les femmes viennent me dire :
« Femme, pleure ton mari.

V.

— Que le diable prenne les femmes
« Qui pleureront leur mari.

VI.

» Je ne regrette que la toile
» Qu'il m'a emporté pourri.

VII.

» Il m'en a emporté sept aunes

17.

De la fillè cè trauve un òmo a la feyrè.

I.

I m'en vẽ a la feyrè
Po nen trovå yon,
Po trovå mon tentèrlüra,
Po trovå mon mixtè *en bois*,
Po nen trovå yon.

II

I m'adzètá de feyrè
On cotillón bron,
On cotillón mon tentèrlüra,
On cotillón mon mixtè *en bois*,
On cotillón bron.

III.

I m'e trü curt deván,
I me trẽne darey,
Me trẽne mon tentèrlüra,
Me trẽne mon mixtè *en bois*,
Me trẽne una man.

IV.

Prẽño dī fuaxete,
Lī rõño una man,
Lī rõño mon tentèrlüra,
Lī rõño mon mixte *en bois*,
Lī rõño una man.

V

Awī xtū rõñete
Nen fẽjo dī gan,
I nen fẽjo mon tentèrlüra,
I nen fẽjo mon mixtè *en bois*,
I nen fẽjo dī gan.

VI

Bèteri xtū gan a Pâtye, a la Pen-
A la gran xen Djan, [tecòça,
A la gran xen Djan mon ten-
[tèrlüra,
A la gran xen Djan mon mixtè
A la gran xen Djan. [*en bois*,

VII.

Lè dzüá de me nòçe
Cè xūteri tan,
Xūteri mon tentèrlüra,
Xūteri mon mixtè *en bois*,
I xūteri tan.

VIII.

Lè lendemán dī nòçe
Cè plloreri tan,
Plloreri mon tentèrlüra
Plloreri mon mixtè *en bois*,
I plloreri tan [1].

Basse-Gruyère.

» Et un peloton de fil.

VIII.

» Si ce n'était que la honte,
» Ma toile j'irais querir

IX.

» O diable soit fait de la honte,
» Ma toile je vais querir.

X.

» Il avait la gueule ouverte,
» Je craignais qu'il me mordît.

XI.

» Je pris mon couteau d'évore,
» Point en point le décousis. »

1. Une ancienne ronde que chantait ma grand'mère et qui m'a été dictée par ma tante a le même sujet.

Refrain { *Je suis fille allemande*
Sans savoir un mot d'allemand.

I.

Mon père et ma mère
N'ont que moi d'enfant.
l'allemand,

II.

Yè m'an fẽ a fère
On cotillón bllan;
l'allemand l'allemande.

III.

L etay trau curt *dernier*
E deván l e trau gran.
l'allemand,

IV.

Yè prī me fòsete,
L'en rõñi õna man.
l'allemand l'allemande.

V

Awẽ la rõñirè
En ẽ fẽ day gan;
l'allemand,

18 a.

L'abillètürè de l'epauja.

I.

Le bòte de me nòçe
Ll ïran de pï d'irèxón.
Fari la dondaine, fari la dondaine,
fari la dondon (bis).

II.

E le pyen de me nòçe
Ll ïran de vïllo xifón.

III.

La tsèmïjè de me nòçe
Ll ïre de teyla de briñón.

IV.

Lè cotillón de me nòçe
Ll e çencanta tacón.

V.

E le fürdå de me nòçe
ïre de pï de cayón.

VI.

E lè motxyau de me nòçe
Ll e jau recülli ü rabllón.

VII

Lè crentsèlè de me nòçe
Ll eçï on fon de crèbillón.

SORENS.

18 b.

I.

Ll an ecri mon mariådzo
Xü lè cü d'on tsüderón.
Fajē la dondeynè,
Fajē la dondón.

II.

M'an racrè mon gadzo
D'una tsineta d'iñón.

III [1].

Lè crentsèlè de me nòçe
Ll eçï on cü de crèbillón.

IV.

L'epenga de me nòçe
Ll eçï on hllü de lotón.

V.

Lè cotillón de me nòçe
Ll e jü trovå ü rahllón.

VI.

La blleyma ïre de ranpäne,
Le crotset de bütsillón.

VI.

Yē le pòrtu catsï
Vè ma mērègrán :
l'allemand l'allemande.

VII.

Tèni, mērègrán,
Catsï me hllau gan ;
l'allemand,

VIII.

Yè nè le vü mètre
Tye tray yādzu l'an,
l'allemand l'allemande.

IX.

A la Pèntecòta
E a la Sen Djan ;
l'allemand,

X.

Lu dzòr de me nòse,
Lu pllè bï dzòr de l'an,
l'allemand l'allemande.

XI.

Lu dzòr de me nòse
Cè danseri tan,
l'allemand,

XII.

E lu lendemán
Cè plloreri tan.
l'allemand l'allemande.

XIII.

Yè plloreri tan
Le dzūyu de l'an.
l'allemand,

XIV.

Je suis fille allemande
Sans savoir un mot d'allemand.
l'allemand l'allemande.

1. II. Lè tsapi de me nòçe
Ll e on fon de crèbillon.

III. Lè crentsèlè de me nòce
Ll e una tseyna de jiñon.

MONTBOVON.

VII.

Lė fūrdå de me nòçe
Ll eçī de teyla de briñón.

VIII.

I xon le bå de me nòçe
Cė xon de pī de derbón.

IX.

Le xolå de me nòçe
Xon de pī de rėxón.

X.

Mon bī *cadeau* de nòçe
Ll e jū on grō båçón.

XI.

Mon fråre ū mohī me meyne
Xü ōn åno a recolón.

XII.

Lė prīçė me di « cüreta »,
Me lī dėjē « fulatón ».

XIII.

L'encurå me di « frėleta »,
Me ley dyo « e frėlatón ; »

XIV.

L'encurā me di « frėleta,
Pouçò pā atendrė ou bocón ?» [1]

XV.

I m'a ballī l'übeneytė
Datò una cüa de modzón.

XVI.

Me fò bå mon crentsėlė,
Me lī tumi xon tsūderón [2].

VUADENS.

---

1. Les strophes XIII et XIV ont été recueillies à Montbovon.

2. Les vers qui suivent sont un fragment d'une pièce de plus d'étendue qui m'a été donnée à Corsier-sur-Lutry. Elle est malheureusement incomplète, au dire de la personne à qui je la dois. C'est une des nombreuses rondes dont était composée principalement l'ancienne poésie populaire de la Suisse romande.

Refrain { *Elā! cė nė sü yu don*
{ *La miya d'on tsèrotón ?*

I.

Mon pērė me maryāve
A nōna buna sazón,

II.

Cė le pėnītse, le belòse
E le gratacü etán bon.

III.

Yė m'a mėnā a l'ellīzė
Desü ōn ānu a reculón.

IV.

Lu prītre, can me maryāve,
Yė pėsīve dèn on tsauderón.

V.

Yė m'an ballī po mon maryādzu
Tray còpe de xetsėrón.

VI.

La ròba de me nòse
L etay de grosī burñón.

VII.

La bèreta de me nòse,
On vīllu fon de crubėllón;

VIII.

Le poènte de me nòse,
Day zòrlu de cotillón.

IX.

Lu faurday de me nòse
L īre de siye de cayón.

Une autre description de noces non moins singulière, mais assez différente de celle ci-dessus, se trouve dans un chant populaire du Jorat :

I.

L'encurā (*l.* lu curyau) de nū-
[tron vėlādzu
Balle sa fėllė en maryādzu
A non martxán d'etsergo*t*.
Rėgengō rėgengètė,
Rėgengètė e rėgengō

II.

Can sen ven a alā a la mesa,
Dū ze dū xü ōna anesa
E l'epau dexü on puè.

III.

Can san revėñay de la mesa,
L an trovā lu manti me*s*
Dexü on fon de bose*t*.

IV.

Le pyu alāvan a catru
E le püdze (xautāvan) a gran xō.

. . . . . .

V.

Can sen ven a alā cütsī,
L'epauza a son llī rendzī

19.

Lè mari perdü.

I.

Mon pērè m'a ballī on mari
Gri ga gri batsè mina brèbi,
Mi xatsè lle fèrlorè.

II.

Ll eçey tan piti cè lo pèji,

III.

L'ē tan tsertxī cè lo trovi,

IV.

Déjò una fòlle de tsū ū cürti.

V.

Ll eçey tot entèraxī ;

VI.

L'ē tan froxī cè l'ē fey to*t* gri.[1]

MONTBOVON.

20.

Dī wetón cè van en vèla demandå una fillè.

I.

Xta nē, xta nē, yō van nò en vèla ?

---

14 E l'epau dèdè*n* on brī.

VI.

Can sen ven a la minē,
L'epauza l a pèsī au llī :
17 L etay ben manca de pot.

VII.

L'epau l a etā plle onītu,
L a pèsī avō la fènītra
20 Dexü la tīta a Mètsū.

VIII.

Mètsū, en levè*n* la tīta,
Di cè sè*n* e mōlonītu
23 De nè pā dère : « ūta te d'encè. »

Les derniers vers me paraissent d'invention postérieure et défigurent un chant dont le sujet et la composition appartiennent à la vraie poésie populaire.

1. J'ai entendu la même pièce en français à Vuadens.

I.

Mon père m'a donné un mari,
Tou la ri fa et tou la ri fi,
Il était si petit
3 Qu'au lit je le perdis.
Je n'irai pas,
Je n'irai plus,
Je n'oserai,
Je n'irai plus
Seulette au bois.

II.

Au lit je le perdis ;
Je pris une lampe, je l'ai cherché ;
Tou la ri fa et tou la ri fi,
6 J'ai brûlé la paille de mon lit.

III.

J'ai brûlé la paille de mon lit ;
Tou la ri fa et tou la ri fi,
Mon mari s'est trouvé rôti ;
9 Jamais de la vie je n'ai tant ri,
Tou la ri fa et tou la ri fi,

La version de Cuves (Pays d'Enhaut) est mieux conservée. La voici :

I.

Mon père m'a donné un mari
Mon père, quel homme, quel petit homme !
Mon père m'a donné un mari,
Mon père, qu'il est petit !

II.

Le premier soir que je couchais avec lui,
4 Je le perdis au fond du lit.

III.

Je pris la lampe et le cherchis,
Je mis le feu au fond du lit.

IV.

Sur une assiette je le mis ;
8 Le chat le prit pour un souris.

Nò vòlen alå contrè entye amón: } *bis*
Xon le pllè bale dū tyentón. }

II.

En aruvén vè lè velådzo,
Nò vòlen tsantå una tsançón
Po le fille de la mējón.

III.

En aruvén vè le fenīçre :
« Fille, vinide nò jūrå
» Vò xarå på nò refujå. »

IV.

Pa la puārta cè ll entre ū püertso
La bala lle txijeytè bå.
Nò xen jèlå la relevå.

V.

Pa la puārta cè ll entre ū peyllo :
« A ta xendå, mon galè cau,
» Ven t'axetå xü me dzenau.

VI.

. . . . . .
» Nò vīñen la vò demandå,
» Xavī xè nò xèrén acütå.

VII.

— *Ma fille, elle est encor jeunette ;*
« *Elle est trop jeunette à quinze ans.*
» *Faites l'amour encore un an.*

VIII.

— *L'amour, l'amour je la veux plus faire :*
» *Garçon qui fait l'amour longtemps*
» *Risque bien d'y perdre son temps.* »

VUADENS.

21.

Lè batxī de la Grandzè dū dyīmo.

I.

A la Grandzè dū dyīmo,
Vò lè xēde ben,
Vò vò vò vò lē xēde ben,
Vò vò vò lè xēde ben.

II.

Ll an trovå una fillè
C'a lè bè tan pren.

III.

Ll an prey po cupårè
Lè curyau Dandén ;

IV.

Ll an prey po cumårè
La tanta Catén.

---

20. Variantes :
VII^me^ *coblla* Non non, ma fille est trop jeunette
ou aussi en patois
O na, ma fillè e trü dzuneta ;
Ll e trü dzuneta a tyende an.
VIII^me^ *coblla* Non non, l'amour je la veux plus faire.

V.

Ll an portå batxī
Dėmendzė matén

VI.

Ll an fi buna tsīra
D'on ventro de tsen,

VII.

D'una tīça d'åno
Cüeytė ẽn on tupén,

VIII.

D'una rėnallė verda
Frėcaxyá tan ben.

IX.

Ma ll a l'onhllo Dzåtye
Cė x'e trovå pllen ;

X.

Dėdén xa fatyeta
Ill a fī le tsen,

XI.

Bå pa la careta,
Pa xü le vėjén [1].

VUADENS.

22 a.

Dū müeyno bllan e de la filleta cė vū içrė confexåyė.

I.

Entre Maxén e Tserlén
Lī ya una pitita tsapaleta(*bis*);
Entre Maxén e Tserlén,
Sur le vert din din,
Ll a una pitita tsapaleta,
Din din,
Dans mon jardin.

II.

On piti müeyno bllan
Cė confīxe le fillete.

III

Le ja tòte confexåye
Ll a lexī la pllė galėja

IV.

« Me, por tye me lexī vò ?
» Nė xü på una damėjala :

V.

» Mon pērė få le xabot
» E ma mērė le motsete ;

VI.

» Mon piti fråre Nicolå
» Cė va le vendre ī feyre

VII.

» Awī on piti tsavō roxet[na.»
» Cė pīxte cėmén una ryondey-

BROC.

22 b.

I.

Entre Tserlén e Maxén
Ill a una mejuneta.

II.

Ill a on piti tsavō roxet
Cė pīxte c'una ryondeyna.

III.

Mon peyrė få le xabot
E ma meyrė le jecoèle.

---

21. Variantes :

2 lo xåde R. — 3 Ill R. — 4 Cė lla R. — 9 I l'an portåyė G et R. — 11. Ill G. — 14. a non G. den on R. — X. I nend a ben tan prey Cė ll a fī le tsen.

1. Ce singulier baptême, qui m'a été communiqué par mon obligeant ami M. le curé Chenaux, se trouve aussi dans le Recueil de Corbaz qui fournit quelques variantes :

Coblla II. Lan fẽ õna fèllė
— III. Lo vėzén Dandén
— IV. La Süzón Martén
— V. La vòllon batsī
Dėmendzė cė ven.
— VI. L an fẽ on batsī,
On batsī de tsen :
— VII. On plla de tsėnėlle
Frėcaxé tan ben.

Mais la fin de la chanson manque.

IV.

On piti frāre cė ll ē
8 Cė le meyne pè le feyre[1].

MONTBOVON.

23 a.

De Djaneta cė x'e vū på maryå.

I.

Djuga (?) Djaneta,
Te vūçò maryå ?
La lė reta.

II.

— Nani, ma mairė;
Mon pairė ne vū på.

III.

Cant i le prēñon,
Lū prometon prau ;

IV.

Cant i le jon,
Lū ballon dū båçón.

V.

Tendri butica,
I vendri dū tabá,

VI.

Vendri dū tabá
E *de l'eau-de-vie* ū *soldat*

VUADENS.

23 b.

I.

Druga (?) Djaneta,
Vou tu te lugā ?

II.

— Nani, mon pērė,
Vòlo me mariā

III.

A on dzuno òmo
Cė xatse travallá,

IV.

Exertā la vėñė
E pllantā dū porā.

V.

Can vò cortijon,
Vò prometon prau ;

VI.

Ma, can vò tīñon,
Vò ballon dū bāçón.

MONTBOVON.

24 a.

Deván d'īçrė maryåyė e aprī lė maryådzo.

Can ll īro fillė a maryå,
Xūtåvo le derbuneyre
Tot bå pa Tsaçėneiya;
Ma òra cė lė xū,
Xauto la llirė dū brī,
Tòta la nē levåyė.
Fō fērė dū papet
A Dzåtye, piti Dzåtye ;
Xė Dzåtye lė vū på,
Nò lė ballerén a Pyēro ;
Xė Pyēro lė vū på,
Nò lė ballerén a Llōdo ;
Xė Llōdo lė vū på,
E ben nò lė mėdzerén mīmo.

VUADENS.

24 b.

I.

Can ll īro a maryå, } *bis*
Lė bon ten cė mėnåvo : }
Xūtåvo le boxón } *bis*
Tot bå pa Tsaçėneiya. }

II.

Ora i nė pü på
Xūtå le derbuneyre :
Ll e la llirė dū brī
Cė m'encūblle le tsanbe.

---

1. Cette pièce qui est appelée une *ronde* dans le Recueil de Corbaz, p. 47, n'y contient que les quatre premières strophes dont voici la dernière :

Por tye me delexī vò,
Me cė xü la pllė galēja ?

III.

Tòta la nẽ levå,
Enprendre la tsandeyla,
Po fẽrė dū papet
A nòçon piti Dzåtye.

IV.

Dzåtye, Dzåtye, txixte;
Nò te ballerén a beyrė
Awī lė popalet
Dū hllå de la cotyeyrė [1].

VUADENS.

25.

I.

Le *jecoliers* de Friboá
Ll åmon ben le fille;
Ll åmon mī vini *avocat*
Tye de vini prīçė.
Tra le ra li le ra la la.

II.

Xė ll avẽ on brėdalet
C'õn enbrėde le jåno,
Ll end enbrėderẽ ben on
Cė lī ya lẽ a xi cåro.

III.

Can l'ari redebrėdå,
Nė xėrė på mẽ õn åno.
Lī yaprendri a parlå
E a mėnå le joārdye

IV.

Dite me vey, xti grijón
N'açė på oncòra õtye?
Xon frāre ll e on gran gormán,
Djan i pren le tōpe.

V.

Xė me måryo på xti an,
Xėrė õn õtro yådzo;
Xė xi yådzo nė ven på
Djyemẽ nė me måryo.

VUADENS.

VI.

Mangillón de Monbovón,
Prende vò le jon e le jõtro;
Cå vò n'īçe på mertén
D'alå avī le jõtro.

ALBEUVE.

26.

Xü jau en vèla dedzū nẽ
Vè una tan galēja;

Xü jū tantye a la minẽ
Awī li a la caveta

VUADENS.

27 a.

Tye eçė cė t'å, pūro Camentrán,
Cė tė pllaure;
Tye eçė çė t'å, pūro Camen-
Cė tė pllaure tan? [trán,

II. [ūjåvo.

— Rūdzerẽ ben un ū, xė ll [me cė t'åmo;
— Rūdze lė pi, pūro Camentrán,
Rūdzė lė pi, pūro Camentrán,
Me cė t'åmo tan.

ALBEUVE.

27 b.

I.

Camentrán ll e lẽ deván

Cė pllaure, cė pllaure, cė
Cémén un enfán. [pllaure

---

1. Ces vers me paraissent faire partie d'une pièce plus étendue que jusqu'à présent je n'ai pas retrouvée. Le même fragment avec des variantes s'est conservé dans le Jorat.

Can y' īru a maryā
Lu cyen tren cė mėnāvu :
Xautāvu le bosón,
Asėbén le derbunayre ;
Ma òra nė pü pā
Xautā le derbunayre.

L e la còrda dau brī
Cė m'encaublle le tsanbe.
Se fō relevā lu nẽ [tsandayla
E prèndre [*l.* enprèndre] la
Por fẽre dau papet
Por mon pėti Pyēru.

II.

« Tye vūçò, mon pūro Camen-
» Cé tè pllaūre tan ? [trán ?

III.

— I vüdrē ben rūdjī un ū,
» Xè l'ūjåvo, xè l'ūjåvo.

IV.

— Rūdzè lè pire ardimán,
» Mon pūro Camentrán.

V.

— I vüdrē ben me maryå,
» Xè l'ūjåvo, xè l'ūjåvo.

VI.

» Mårya te pire ardimán,
» Mon pūro Camentran[1]. »

VUADENS.

28.

Ū cèmençemén de mē le jenfán xe vīçon en xervådzo e van tsantén pa le vèlådzo xta còblla xè :

Xervådzo, xervådzo,
Ne fū ne xådzo.
On moxī de bacón
Po me frotå lè gargaxón ;
Una pòma bllantsè
Po me fērè a mènå la dançè ;
Una pllatalå de jau
Po me fērè a mènå lè tabau ;
On trò de xūxèxè
Po cè me balley tretot a la [cüxè ;
On moxī de xerē
Po me fērè a tini tyē.

c. Tsançón e còblle mocerande.

29 a.

Le vīpre de Morlón.

I.

Yō t'en våçò, Djan, mon piti Djan, mun ami ?
Yō t'en våçò ? xè tè lè medi.
— I m'en vē a la feyrè, ō mon peyrè ; tye en penxå vò ?
Xü yò på axè bon de lī yalå cèmén vò ?

II.

— Tye lī våçò fērè, Djan, mon piti Djan, mun ami ?
Tye lī våçò fērè ? xè tè lè me di.
— M'en vē adzètå una fena, o mon peyrè ; tye en penxå vò ?
Xü yò på axè bon d'ēn avī una cèmén vò ?

III.

— Tye lī balleriço a mèdjī, Djan, mon piti Djan, mun ami ?

---

1. Voici le même morceau en patois du Jura. Il est tiré de la préface de l'édition des *Painies* publiée à Porrentruy, en 1849, par MM. X. Kohler et F. Feusier.

I.

Carimantran qu'â drie tchie nos
Qu'ai puere, qu'ai puere...
Carimantran qu'â drie tchie nos
Qu'ai puere bin.

II.

— O bin velantie, i adro tchie vos,
M'i n'ose, m'i n'ose...
O bin velantie, i adro tchie vos,
M'i n'oserô.

III.

— Venite-yi pée bin hairdiment,
Carimentrán, ah ! ah !
Venite-yi pée bin hairdiment
Carimantran.

IV.

— Bin v'lantie i mont'ro chu l'aître,
M'i n'ose, m'i n'ose,
Bin v'lantie i mont'ro chu l'aître
M'i n'oserô.
— Montaite-yi pée bin hairdiment
Carimantran, ah ! ah ! etc.

Tye lī ballerīço a mėdjī ? xė tė lė me di.
— Dū bon pan de fromén, ō mon peyrė ; tye en penxå vò ?
På dū pan d'aveyna cėmén vò.

IV.

— Yō la bėteriçò drėmi, Djan, mon piti Djan, mun ami ?
Yō la bėteriçò drėmi ? xė tė lė me di.
— Den on bon lli de pllauma, ō mon peyrė, tye en penxå vò ?
Na på ẽn on lli de pallė cėmén vò.

ALBEUVE.

29 b.

On båçon, dū båçón, trè båçón,
Xon le vīpre a çū de Morlón.

I.

Yō t'en våçò, mõn ami Djan ? di lė me adī.
— I m'en vẽ tsertxī una fena, byō peyrė ; tye nen penxå vò ?
Nė xü yò på axė bon d'ẽn avī una cėmén vò ?

II.

— Yō la cütseriçò, mõn ami Djan ? di lė me adi.
— Den on bal e bon llī, byō peyrė ; tye nen penxå vò ?
På den on crūyo paney a tserbón cėmén vò.

III.

— Tye lī balleriçu a mėdjī, mõn ami Djan ? di lė me adi.
— Dū bal e bon pan de fromén, byō peyrė ; tye nen penxå vò?
På dū crūyo pan de curtsė cėmén vo.

IV.

— Can xėrė muārta, aẇī tye la sõneriçò, mõn ami Djan? di lė me adī.
— Aẇī una bala e buna hllòtsė, byō peyrė ; tye nen penxå vò?
På aẇī on crūyo gėlén cėmén vò [1].

VUADENS.

---

29 a. Variantes de Montbovon :

12 Pā dī pllümixe de rāve cėmén vò — 15 Den on bī llī de rūje — 16 Pā den una dzėnillīrė cėmén vò *ou* Pā den on llī de gėnille cėmén vò.

1. Trois strophes de la même pièce avec de remarquables divergences m'ont été dictées à Cuves :

I.

Tye lai bazeri tu a mėdzī, mon pūro Djan, mun ami ?
Tye lai bazeri tu a mėdzī, mon puro Djan ? nü fari.
— Dū bī e bon pan bzan, pēre, tye nen craide yò ?
Xėrė pā dū pan de rėmolón, pēre, comén ò.

II.

— Cėna coaiçė lai buteri tu a ta fena, mon pūro Djan, mun ami ?
Cėna coaiçė lai buteri tu, mon pūro Djan ? nü fari.
— Una bala coaiçė de xaiya, pēre, tye nen craide yò ?
Xėrė pā un anhán cü de tsōçe, pēre, comén ò.

30.

Le vîpre de Çavanén.

Pyēro Xenji, can x'en va ū mohī
Awī xon pey tretot rebülli,
Xe bète a dzenau dū lon dū mü
Awī xe tsōçe bå dū cü.
Lì a tan preyī e repreyī xentè Madèlená
Cè lī conxervey xon bon bacón grå [1] ;
Dyü redzoyèxe l'anhán Burdyet,
Cè ll avey dī tan bune pome a büñet;
Dyü redzoyèxe l'anhán Colå,
Cè ll avī dī tan bon pèrè a gollå.

ALBEUVE.

31.

Le jarmallī dū Payi bå et le fille dū Granvèlå.

I.

Nò vòlen tsantå una tsançón } *bis*
Cè vò rirey tot a debón, }
Feytè de xtū dzuno } *bis*
Jermallī dū Payī bå }
E dī fille dū Granvèlå.

II.

Can xen ven contrè lè fūri,
Cè ll e la xejón de poyī,
Prēñon lū xènalle
E lū bī loyī pentå
E lū tsapī tot botyatå.

III.

Can xtū fille ll ūdzon vini,
Corèxon tòte por ẇītyī :
« O le bale vatse !
» X'on lejojåve ẇītyī. [mallī ! »
» Tsancrè rrūdzey, le bī jer-

IV.

Can xen ven la dèmendzè aprī,
Xtū jermallī a lū drehī;
I x'en van a la mexa,
Nè li van på po preyī,
Lī van ren tye po ẇītyī.

V.

Tòte xtū fille a lū parå,
A la mexa lī van tye tå,
Ren tye por içrè yüxe.
Tencè tòta lū devūhón
Por tot le rīxto dū tsōtén.

VI. [veprå,

Can xen ven la dèmendzè la
Xtū jermallī retüārnon ū tå,
Tot bå pa xti tsåbllo,
En bramén e en itsén :
« *Vivent* le fille e lè bon ven. »

VII.

Can xtū fille ll ūdzon vini,
Corèxon tòte po ẇītyī :
« O le galèje grahauje,
» Cè nò jan xe rexcontrå,
» Porén no içrè ūrå ?

VIII.

— O tye xè få, ō tye xixe

III.

— Den cèna tsanbra la buteri tu drumi, mon pūro Djan, mun ami ?
Den cèna tsanbra la buteri tu drumi, mon pūro Djan ? nü fari.
— Dèdén una bala tsanbra bzantsè, pēre, tye nen craide yò ?
Xèrè pā dèdén on boatón a cayón, pēre, comén ò.

1. Dans *le sobretyet dī vèlådzo, còblla IX*, les gens d'Estavanens sont appelés *le mèdzèbacón*. On conte que, lorsqu'il y a du lard servi sur une table de cet endroit, ils ne disent pas, en le présentant aux convives : *volī vò dū bacón ?* mais *volī vò de xòxè ?*

» Vinide pir, can vò pllerè ;
» Vinide pa vè dyī jaure,
» Vò farī tye de tapå :
» Nò jūdrén vüto vò jūrå. »

IX.

On pū pllė bå i xon jelå,
ū *cabaret* i van abordå :
« Aportåde nò a beyrė
» E dī cårte por dzüyī
» Tan cė xī ten d'alå vellī. »

X.

Can ll an to*t* bü e to*t* tapå,
Fan oncòra a fērė dū ven xücrå
Por portå a xtū fille,
Por coñī lū jamiçyå
Por to*t* lė rīxto dū tsōtén.

XI.

Cań xtū fille ll ūdzon vini,
Corėxon tòte po le ẇītyī ;
Xauton dī coraule,
Tapon tòte dū talón
Por redzoyī xtū bon lürón.

XII.

Can xtū dzuno i xon entrå,
Tòte xtū fille a le ẇītyī,
Xė lū fate gonhllon :
E xė ll an ōtye dėdén,
Nò porén vellī pllė gran ten.

XIII.

Le dzuno dū Granvėlå
Cė ll åmon rirė e badinå,
I x'en van pa vè ondze aure
Por veyrė xtū grō vatxå,
Por le jacütå cortijå :

XIV.

« Wītė vī xta xē, ẇītė vī ça lē,
» Cėmén xe lèxe ben enbranhī.
— Xtixė ll e ben rėtso,
» Xtixė ll a ben dū tren
» E xtixė ll e ben bī axė ben.»

XV.

Can xen ven contrė l'ūtón,
Xtū jermallī retüārnon bå,
To*t* bå pa xti tsåbllo,
En ẇītén tot en drè bå,
Awī lū jyè tòt enpllorå.

XVI.

Can xtū fille ll ūdzon vini,
Còrxon tòte po le ẇītyī :
« Tye vòlen nò fērė
» Po nò [ben] paxå lė ten
» Durén xti gran lėfri de ten?

XVII.

Can ll aruvon xü lė prå,
Le parén vīñon le rexcontrå :
« Ballī nò vòçe bòxe
» E treto*t* vòçon covén
» Por payī xti grō reprén. »

XVIII.

Le bòxe le lū mòçron ben,
Ma lė covén ll e to*t* reçrén :
« Nò ja fallü por payī a beyrė
» I fille dū Grauvelå
» Cė xan tan ben lū fērė amå. »

XIX.

Xtū cüetse düre cò dī tron,
Awī lū cape xü lė fron,
Xon ben dzalauje
Xü le fille dū Granvelå
Cė xan tan ben lū fērė amå.

VUADENS.

32.

Tsançón dī vėlådzo.

I.

L'ōtro dzüá paxåvo pa Rya :
Ll entendē myōnå le tsa.

II.

A Bülo, bon *xitoyen*
Po bėtå awī le jōtre dzen.

---

31. Variantes :

1 M'en vē — 2 nò rirén *ou* vò dėri — 8 Dependon — 11 le jūdzon — — 14 X'on ojåve le — 15 rōney — 16 la veprå — 21 parlå — 23 Lī van ren tye por içrė yüve — 24 Veycė — 29 tsantén — 40 vüxto — 41 Can xen ven *ou* Can ll aruvon on pū pllė bå — 42 x'en van *ou* xon — 43 Aportå — 46 tsantå — 47 oncò a vini — 49 et 50 I fille dū Granvelå Cė xan tan ben lū fērė amå *ou* por cüdyī (*aussi* povī) lū fērė amå, E por gåñī lū jamiçyå — 66 ẇītī xta xē, ẇītī vī 'a lē — 82 racontrå — 86 pra*u* — 93 I xon.

III.

Xon le fille de Wèdén
Cė ll åmon ben le paxén.

IV.

Xon le dzuno de Vōrü
Cė xon orgollau cėmén dī pü.

V.

A Xençåle lī ya on bī dzovén,
Xė n'amåvan på tan lė ven.

VI.

A Tsaçī xėrån på tan grå,
Xė n'amåvan på tan alå lē bå.

VII.

Lī beyvon lė ven tsō xeçey ;
Xėrán por agotå Vėvey.

VIII.

A xen Martén e a Poxī
Le fille lī mårtson a profi.

IX.

En nò jenviñén pa lė Crè,
Le fille lī xon ben totxyé.

X.

A Xåle [xon] le batallå :
Dī grō båçón püārton awī lau.

XI.

ū Tsaçelå ll an benixón,
Lī raudzon dī cüe de modzón.

VORUZ.

33.

Otra tsançón dī vėlådzo.

I.

Entre Tserlén e Maxén
Ll e yō cė fan le fārxe :
Ll an grėllī lė pantet
A la xarventa ū fåvrė ;
Lū ja fallü plledeyī
Por on pantet frėcaxī.
Xen n'e på, lon elå,
Xen n'e på dī gåle.

II.

On yådzo paxi pa Rya,
Ll eçī par on dexando ;
Ll entendi myōnå le tsa,
Ll eçī ōn afērė eçrandzo,
I püārton lū büro ū martxī
Cė ll e tot enpelütxī.

III.

Xon le fille de Xorén
Cė xan cėmén le cålle :
Xan på pėçū frò dū brī
Cė xan parmi la pallė.
. . . . . .

. . . . . .

IV.

Xon le fille de Wèdén
Cė fan le devuhauje :
Can i van a la tsèrü,
Lī püārton lū jaure ;
Ma n'e på po le jūrå,
N'e ren tye po le moçrå.

V.

A Xençåle ll a on bī dzovén
Xė n'īre le female ;
Xė nė bevån på tan de ven
Xėrán oncò prū bale ;
Ma lė beyvon tsō xeçey,
Xėrån por agotå Vėvey.

VI.

A Mejīrė tye nen diçón ?
Lī yaçė oncòra ōtye ?
Yō lī ya ñon tye Burlacü
Cė ll a txī a xe tsōçe ;
Ll e lė Pya, xen lė nōnå,
Cė ll e jėlå bėtå lė nå [1].

VUADENS

---

1. Cette chanson satirique, racontant des scandales vrais ou imaginés, contient un bien plus grand nombre de strophes, mais il est rare de rencontrer quelqu'un qui les sache toutes. Quelques-unes du reste sont tellement grossières que la bienséance commande de les céler. Autrefois cette même pièce était répandue aussi dans le canton de Vaud. Voici les fragments que j'en ai pu recueillir:

Xan le fėlle de Xüvėri
Awē hllau de Sensāle :
Dau cū en sallèn dau brī
Xautan permi la pallė.
Lay fō travallī tot l'an
Por avay on bocón de pan.

A Opèn lai ya oncòra ōtye :
Lai y an burlā on vīllu tsevō
O ben ōna vīllė cavala.
Por tye lai yantė sèn burlā ?
L etay po dau tabá a nihllā.

34.

A Vėlalū
Ll an tyå lė grillū :
Djan dī Tsafuòrne
Ll a jū le cuòrne ;
Djan Bubäna
Ll a jū la läna ;

Pyēro dū Gobale*t*
Ll a rexü lė xantse*t* ;
Djan de la Fen
Ll a jū lė bå dī ren :
N'e på xi cė ll a jū lė mendro.

ALBEUVE.

35.

A Gėmėfén
Le tyatsén :
Le Gauderón
Ll an jū lė pormón ;
Çū de Dejėfey
Ll an jū lė fey ;
Le Frañīrė

La neteyirė ;
Le Dzacobi
Ll an jū le buī ;
Le Xòça
La bòxa ;
Le Morå
Ll an ju lė *regå*.

SORENS.

36.

Vōrü vōrén,
Granta bòxa ren dėdén.
Vōrü vōrén,
I catro cåro lå famėna
E la mijērė ū mītén.

Dü lė mohī ēn avō
Xon ti låre de tsavō ;
Dü lė mohī ēn amón
Xon ti låre tye on.

VUADENS.

37.

Pyēro Codėrey prėñī le der-
Xon fråre le tōpe. [bón,
Awī una pī de derbón
On fajī on på de tsōxe.

On ren gråçė a Pyēro Codėrey
E a xon fråre Teyno.

VORUZ.

d. Cobllet po demorå le jenfán.

38.

I.

Tsançuneta vīrėburdyeta,
Nòçon tsa meyne la hllòta,
Nòçon tsen lo taburén :
Le dzėnille dançon ben.

II.

Tsançuneta dū corbē,
Cė va drėmi can ll e nē ;
Tsançuneta dū vyardzá.
Cė xe leyve can ll e dza.

MONTBOVON.

Le premier a de la ressemblance avec la troisième *còblla* et le second fait penser à la sixième, quoique assez différente ; mais je ne connais pas de parallèles aux deux strophes suivantes :

Le félle de Conbremón
Nė san pā tan avåre :
Can le vale*t* le van trovā
Lau prezè*n*tan day fāve,
Day fāve dau buratay
Po le fēre a petā.

En pasè*n* pè Vėlazī
Jamē n'ü asė poayrė :
Sė n'avē pā jü mon conpañón,
Y' arē pray la foayrė,
On oyay sunallī
Day vīllu tsauderón persī.

39.

Lī yavī on yådzo una dzėnillė Ll avī lė cü to*t* depllümå.
[bllantsė Råva po çū cė l'a m'an fī a tsantå.
Cė corėxey pa dexü una pllantsė ; ALBEUVE.

40.

Tye fŭdrīçė por endrėmi xtil enfán ?

Una gòta de ven bllan
Por endrėmi xtil enfán ;
Una gòta de ven ròdzo
Por endrėmi xti relòdzo ;
Una pòma ròdzė
Po lī betå a la bòtsė ;
Una pòma bllantsė
Po lī bėtå a xa mandzė.
ALBEUVE.

41.

I.

Darī en tsė nò lė cucú lī
Vīrė la cėtala :
Naneta ll e la pllė bala.
Vīrė, vīrė lė trentxya*u* :
ñon la va*u*.

II.

Darī en tsė nò lė cucú lī tsante ;
Vīrė, vīrė lė pllatī :
Lüi ll e lė pllė bī.
ñajeta lė va*u*.
ALBEUVE.

II.

CONTO.

I a.

L'enfán e la fåvrexa.

Xü jū vè la fåvreta ; m'a ballī dī büñet,
M'end a ballī on, m'end a ballī dū, m'end a ballī trè.
Xü jū po xalli pa la puòrta deván,
Ll ē recontrå on grō tsen bllan ;
Xü jū po xalli pa la puòrta darey,
Ll ē recontrå on grō tsen ney ;
Xü jū po xalli pa la fènīçra
Llē recontrå una wīpa ;
Ma onllå a la tīça ;
Xü xalley pa la buòrna,
Ll ē recontrå una txīvra muòrta.
Ll ē tėrī una cuòrna ;
Xü jū en cornén
Tantye ū bū de Penihllén ;
Ll ē recontrå on puòrtabueyna,
Ll ē pllantå ma cuòrna ū cü :
Ll e xalley una pllatalå de verdzü
Cė la fåvreta ll a bü.
ALBEUVE.

I b.

Pyēro puta pançė,
Prīça me ta lançė
Por te crevā la pançė ;
Ll ē troxā la māyė.
Xü jau vè lo fāvre
Por la fērė arandjī ;

N'ẽ ñon trovâ tye la favrexa.
Fajey dī büñet ;
M'end a ballī on, m'end a ballī dū, m'end a ballī trè.
Nend ẽ fètxī on den ma fata,
Nend ẽ midjī on,
Ll ẽ fiè lavi l'ōtro. deván,
Xü jou po xalli pè la poārta
Ll e trovā trè grō tsen bllan ;
Xü jou po xalli pè la poārta derey,
Ll e trovā trè grō tsen ney ;
Xü jou po xalli pè la grandzė,
Ll ẽ trovā una ehllandzė,
Lei yẽ raudjī la pançė ;
Xü jou po xalli per xü lo xoley,
Ll ẽ trovā trè jecofey,
Cė faján ticė tacė xü le dey ;
Xü jou po xalli pè la fenīçra,
Ll ẽ trovā una wīpa,
M'a onllā a la tīça ;
Xü jau po xalli pè la boārna,
Ll ẽ trovā una txīvra moārta.
Lei yẽ trè una coārna ;
Xü jau en cornén
Tantye ū bū de Penihllén ;
Ll ẽ recontrā on poārtaboeyna,
Lei y ẽ pllantā ma coārna ū cü :
Ll e xalley un ecoèlā de verdzü
Cė N. ll a bü.

MONTBOVON.

2.

Pėlón e Pėluna.

I.

Pėlón e Pėluna xon jū ī janpe ;
Ll an wītyī tyen ll arè lė pllė vüto pllen.
La Pėluna lla jū pllen deván Pelón.
Pėlón n'a på pü alå a xa mejón.

II.

Xon jū tsertxī on tsè po mėnå Pėlón,
Lė tsè n'a på volü mėnå Pėlón :
Pėlón n'e på jū a xa mejón.

III.

Xon jū tsertxī on tsavō po mėnå lė tsè,
Lė tsavō n'a på volü mėnå lė tsè,
Lė tsè n'a på volü mėnå Pelón :
Pėlón n'e på den xa mejón.

IV.

Xon jū tsertxī on pō po batrė lė tsavō,
Lė pō n'a på volü batrė lė tsavo,
Lė tsavō n'a på volü mėnå lė tsè,
Lė tsè n'a på volü mėna Pėlón :
Pėlón n'e på den xa mejón.

V.

Xon jū tsertxī dū fü po burlå lė pō,
Lė fü n'a på volü burlå lė pō,
Lė pō n'a på volü batrė lė tsavō,
Lė tsavō n'a på volü mėnå lė tsè,
Lė tsè n'a på volü mėnå Pėlón :
Pėlón n'e på jū en xa mejón.

VI.

Xon jū tsertxī de l'īwė po dehendrė lė fü,
L'īwė n'a på volü dehendrė lė fü,
Lė fü n'a på volü burlå lė pō,

Lė pō n'a på volü batrė lė tsavō,
Lė tsavō n'a på volü mėnå lė tsè,
Lė tsè n'a på volü mėnå Pelón :
Pėlón n'e på jū en xa mejón.

VII.

Xon jū tsertxī una rata po beyrė l'īwė,
La rata n'a på volü beyrė l'īwė,
L'īwė n'a på volü dehendrė lė fü,
Lė fü n'a på volü burlå lė pō,
Lė pō n'a på volü batrė lė tsavō,
Lė tsavō n'a på volü mėnå lė tsè,
Lė tsè n'a på volü mėnå Pelón :
Pėlón n'e på jū en xa mejón.

VIII.

Xon jū tsertxī on tsa po mėdjī la rata,
Lė tsa n'a på volü mėdjī la rata,
La rata n'a på volü beyrė l'īwė,
L'īwė n'a på volü dehendrė lė fü,
Lė fü n'a på volü burlå lė pō,
Lė pō n'a på volü batrė lė tsavō,
Lė tsavō n'a på volü mėnå lė tsè,
Lė tsè n'a på volü mėnå Pėlón :
Pėlón n'e på jū en xa mejón.

IX.

Xon jū tsertxī on tsen po mėdjī lė tsa,
Lė tsen n'a på volü mėdjī lė tsa,
Lė tsa n'a på volü mėdjī la rata,
La rata n'a på volü beyrė l'īwė,
L'īwė n'a på volü dehendrė lė fü,
Lė fü n'a på volü burlå lė pō,
Lė pō n'a på volü batrė lė tsavō,
Lė tsavō n'a på volü mėnå lė tsè,
Lė tsè n'a på volü mėnå Pėlón :
Pėlón n'e på jū en xa mejón.

X.

Xon jū tsertxī on lau po mėdjī lė tsen,
Lė lau ll a ben volü mėdjī lė tsen,
Lė tsen ll a ben volü mėdjī lė tsa,
Lė tsa ll a ben volü mėdjī la rata,
La rata ll a ben volü beyrė l'īwė,
L'īwė ll a ben volü dehendrė lė fü,
Lė fü ll a ben volü burlå lė pō,
Lė pō ll a ben volü batrė tsavō,
Lė tsavō ll a ben volü mėnå lė tsè,
Lė tsè ll a ben volü mėnå Pėlón :
Pėlón ll e jū a xa mejón ;
Pėlón ll a ben batü xa fena [1]. ALBEUVE.

1. Dans une variante de ce conte, dont on m'a parlé à Montbovon, la femme s'appelait *Pėleta*. *Pėlón* ne retournait pas à la maison, parce qu'il devenait malade. Ci-dessus ce motif manque.

3.

Dū Xavoyå cė promet xe fåve ū bon Dyü.

Grelåve xü le fåve ū Xavoyå. Xti Xavoyå dėjey : E mon Dyü, få pllacå de grelå, få pllacå de grelå ; te balleri on carterón de fåvė. I grelåve adī mē. T'en balleri dū, cė fajey ; t'en balleri trè, cė fajey. Xon vėjén lī di : Prọmet le lī tòtė, tsancrė dė fū. — Lexė lī fērė, ma cė l'ōxė areçåyė, ma lė dyabllo pirė una cė ll ōxė.

4.

Le nòçe de mon frērė Zacė.

Can mon frērė Zacė s' e maryå, nò zan fey dė bèlė nòçė. Amén.

Nò zavion çen suārtė dė lītyá : nò zēn avion dė la callá, dė la non callá, dė la breçyá, dė la non breçyá ė dė l'ūtra. On avey oncòrė dī fòllė dė çū e dū bacón. Can mon frērė Zacė le za ronñá, lė premī cū tantye a la myūla, lė secón cū tantye a la pelūza e lė trezyēmo cū Zacė l a ronñá. On n'avey ren dė veyrė po beyrė. Çacön bevey awī son sabot. On dėzey dė ten zen ten : Madamė l'epūza, n'a vò ren fōtė dė piçyá. L ē dza piçyá, can l ē xey [1].

VUADENS.

5.

Du ẇetón d'on pelatey cė vū nna cajaca novala.

Lė ẇetón d'on pelatey volī una cajaca novala. — Pērė. — Tye vūçò, mon ẇetón? — Xė pllet a Dyü cė le bīçe crevixan ben, vò me farī una cajaca blüva. — Te lė prometo, mon ẇetón.

VUADENS.

---

1. Ey nòçė dė mon frārė n'en fey dī grandė çūzė : nò mėzīvan dė çen sòrtė dė leytyá, dė la breçá, dė la pā breçá, dė la maleytė, dė la pā maleytė, oncò dė l'ōtra. Nò mėzīvan ren cė dė *pain* d'òrzė. Nò prėñīvan le büçė de notre cü po nò *curer les dents*. Nò zetyán *tous des bons bougres, mes bons braves*. N'aván ven vaçė men dizėnèü. Nò fazán dī mòte còme dė rāvė ; nò fazán dī malòte dė büro còme dī petòle dė çīvrė. Nò zetyán *tous des bons bougres, mes bons braves*. MONTBOVON.

Dans une pièce plus étendue, toute pleine de moqueries à l'adresse des Savoyards, il y a un passage fort semblable dont voici trois versions :

— *E le frère comme se porte ? — O le frère se porte bien. Il est au haut de la* trabla *avec son petit çapeau* roset cė còpe una fòllė de trè cū, lu prėmī tantye a la fyūla(?), lu secón cū tantye a la myūla, lu treyzīmu cū cracė bā l'iñón. ÉPAGNY.

E lo frarė Pīro a fā di bale nòce ?—A jau de trey sorte de lityá : de la dauçė, de la maleytė e de la breçyá. Aván cė d'alā cuçyá, ele ménа piçyá l'epūja. L'epūja a dė : L ē dza piçyá, can l ē çya.

CUVES.

E lė frārė etė maryå ?—Wey l e maryå. L a fē dė balė nòçe : l aván de *trois* sortė dė leytyá dė la breçyá, dė la brėcallá e dė l'ātra.

CUVES.

SOMMAIRE DES FLEXIONS [1].

I.

Article.

1. sing. masc. *lè* devant les consonnes *l'* devant les voyelles.

	dū	—	—	*de l'*	—	—
	ū	—	—	*a l'*	—	—
fém.	*la*	—	—	*l'*	—	—
	de la	—	—	*de l'*	—	—
	a la	—	—	*a l'*	—	—
plur. masc. et fém.	*le*	—	—	*le j-*	—	—
	dī	—	—	*dī j-*	—	—
	ī	—	—	*ī j-*	—	—

2. L'article indéterminé est masc. *on* devant les cons., *un* devant les voy., fém. *una*.

II.

Substantifs.

Les substantifs appartenant à la seconde et à la troisième déclinaison ayant perdu toute désinence de flexion, il n'y a que la première où le singulier diffère du pluriel.

a. sing. *pâla* — plur. *pâle*

b. sing. *vatsè* — plur. *vatse*

III.

Adjectifs.

a. s. m. *dzuno* — f. *dzuna*

pl. m. *dzuno dzuno j-* dev. les voy. — f. *dzune dzune j-* —

b s. m. *vīllo* — f. *vīllè*

pl. m. *vīllo vīllo j-* dev. les voy. — f. *vīlle vīlle j-* —

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

masc. *on* dev. les cons. *un* dev. les voy. fém. *una*

dū — *dū j-* — *düe* devant les cons. *düe j-* dev. les voy.

m. et f. *trè* — *trè j-* —

IV.

Pronoms.

1. PRONOMS PERSONNELS.

sing. cas sujet 1re pers. *i* dev. les c. *ill ll* dev. les v. *yò* dans l'interrog.

— régime — *me* — *m'* —

---

1. Dans ce court exposé, je me tiens au langage d'Albeuve.

	— sujet 2e pers.	*tė*	—	*t'*	—	*-çò*	—
	— régime —	*te*	—	*t'*	—		
	— sujet 3e pers.	*i*	—	*ill ll*	—	*-çė*	—
	— régime —	*xe lī*	—	*x' lī y-*	—		
plur.	— sujet 1re pers.	*nė*	—	*nė j-*	—	*nò*	—
	— régime —	*nò*	—	*nò j-*	—		
	— sujet 2e pers.	*vò*	—	*vò j-*	—	*vò*	—
	— rég. —	*vò*	—	*vò j-*	—		
	— sujet 3e pers.	*i*	—	*ill ll*	—	*-çė*	—
	— régime —	*xe lū*	—	*x' lū j-*	—		

Remarque. Le pronom de la 3e pers., quand il est démonstratif (sujet accentué), quand il dépend d'une préposition ou qu'il est attribut, prend au singulier la forme *li*, dont le pluriel est *lau*.

2. PRONOMS POSSESSIFS.

sing.	1re pers. m.	*mon*	d. les c.	*mun*	d. les v.	f. *ma*	d. les c.	*mun*	d. les v.
	2e —	*ton*	—	*tun*	—	*ta*	—	*tun*	—
	3e —	*xon*	—	*xun*	—	*xa*	—	*xun*	—
	1re —	*nòçon*	—	*nòçun*	—	*nòça*	—	*nòçun*	—
	2e —	*vòçon*	—	*vòçun*	—	*vòça*	—	*vòçun*	—
	3e —	*lū*				*lū*			
plur.	1re —	m. et f. *me* devant les cons.				*me j-* devant. les voy.			
	2e —	*te*		—		*te j-*	—		
	3e —	*xe*		—		*xe j-*	—		
	1re —	*nòçe*		—		*nòçe j-*	—		
	2e —	*vòçe*		—		*vòce j-*	—		
	3e —	*lū*		—		*lū j-*	—		

3. PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

sing. masc.	*xti* devant les consonnes			*xti l* devant les voyelles.			
fém.	*xta*	—	—	*xt'*	—	—	
plur. m. et f.	*xtū*	—	—	*xtū j-*	—	—	
sing. masc.	*xi*	—	—	*xil*	—	—	
fém.	*ça 'a*	—	—	*ç'*	—	—	
pl. m. et f.	*çū 'ū*	—	—	*çū j-'ū j-*	—	—	

V.

Verbe.

AUXILIAIRES.

a. avey

IND. prés.	*ē*	parf. et plus-que-parf.	*üro ü*	SUBJ. prés.	*ōxo*	CONDIT.	*arē*
	å		*üre ü*		*ōxe*		*arē*
	a		*üre ü*		*ōxe*		*arey-ī*
	an		*üran*		*ōxen-an*		*arán*
	ey ī		*üra*		*ōxi*		*arå*
	an		*üran*		*ōxan*		*arán*
impf.	*avē*	fut.	*ari*	impf.	*üxo*	IMPÉR.	*ōxe*
	avē		*ari*		*üxe*		*ōxi*
	avey-ī		*arè*		*üxe*	INFIN.	*avey-ī*
	aván		*arén*		*üxan*	PART.	*jau jū*

avå	*arey-ī*	*üxi-a*
aván	*arón*	*üxan*

b. *īçrè*

IND. prés.	*xü*	parf. et	*füro fü*	SUBJ. prés.	*xē*	CONDIT. *xèrē*
	ī	plus-	*füre fü*		*xē*	*xèri*
	e	que-parf.	*füre fü*		*xey xī*	*xèrey-i*
	xen		*füran*		*xan*	*xèrán*
	īçe		*füra*		*xi*	*xèrå*
	xon		*füran*		*xan*	*xèrán*
impf.	*īro eçē*	fut.	*xèri*	impf.	*füxo*	IMPÉR. *xē*
	īre eçē		*xèri*		*füxe*	*xi*
	īre eçey-ī		*xèrè*		*füxe*	INFIN. *īçrè*
	īran eçán		*xèrén*		*füxan*	PART. *jau jū*. Voy.
	īra eçå		*xèrey-ī*		*füxi-a*	ce mot dans
	īran eçán		*xèrón*		*füxan*	le Gloss.

Tableau des conjugaisons.

	Ia.	Ib.	II.	IIIa.	IIIb.
IND. prés.	*tsanto*	*ballo*	*vendo*	*pårto*	*partèxo*
	tsante	*balle*	*ven*	*pårte*	
	tsante	*balle*	*ven*	*pårte*	
	tsanten	*ballen*	*venden*	*pårten*	*partèxen*
	tsantåde	*ballīde*	*vende*	*partide*	
	tsantå	*ballī*		*parti*	
	tsanton	*ballon*	*vendon*	*pårton*	*partèxon*
impf.	*tsantåvo*	*ballīvo*	*vendé*		*partèxé*
	tsantåve	*ballīve*	*vendé*		*partèxé*
	tsantåve	*ballīve*	*vendey-ī*		*partèxey-ī*
	tsantåvan	*ballīvan*	*vendán*		*partèxán*
	tsantåva	*ballīva*	*vendå*		*partèxå*
	tsantåvan	*ballīvan*	*vendan*		*partèxán*
parf.	*tsanti*	*balli*	*vendi*	*parti*	
	tsantá-i	*ballá-i*	*vendi*	*parti*	
	tsantá-i	*ballá-i*	*vendi*	*parti*	
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	
	—	—	—	—	
plus-que-	*tsantiro*	*balliro*	*vendiro*	*partiro*	
parf.	*tsantire*	*ballire*	*vendire*	*partire*	
	tsantire	*ballire*	*vendire*	*partire*	
	tsantiran	*balliran*	*vendiran*	*partiran*	
	tsantira	*ballira*	*vendira*	*partira*	
	tsantiran	*balliran*	*vendiran*	*partiran*	
fut.	*tsanteri*	*balleri*	*vendri*		*partèçri*
	tsanteri	*balleri*	*vendri*		*partèçri*
	tsanterè	*ballerè*	*vendrè*		*partèçrè*
	tsanterén	*ballerén*	*vendrén*		*partèçrén*
	tsanterey-ī	*ballerey-ī*	*vendrey-ī*		*partèçrey-ī*
	tsanterón	*ballerón*	*vendrón*		*partèçrón*

Subj. prés.	*tsanté*	*ballé*	*vendo*	*pårto*	*partèxo*
	tsanté	*ballé*	*vende*	*pårte*	*partèxe*
	tsantey	*balley*	*vende*	*pårte*	*partèxe*
	tsantán	*ballán*	*vendan*	*pårtan*	*partèxan*
	tsanti	*balli*	*vendi*	*parti*	*partèxa*
	tsantán	*ballán*	*vendan*	*pårton*	*partèxan*
impf.	*tsantixo*	*ballixo*	*vendixo*	*partixo*	
	tsantixe	*ballixe*	*vendixe*	*partixe*	
	tsantixe	*ballixe*	*vendixe*	*partixe*	
	tsantixan	*ballixan*	*vendixan*	*partixan*	
	tsantixa	*ballixa*	*vendixa*	*partixa*	
	tsantixan	*ballixan*	*vendixan*	*partixan*	
Condit.	*tsanteré*	*balleré*	*vendré*		*partèçré*
	tsanteré	*balleré*	*vendré*		*partèçré*
	tsanterey-ī	*ballerey-ī*	*vendrey-ī*		*partèçrey-ī*
	tsanterán	*balleran*	*vendrán*		*partèçrán*
	tsanterå	*balleră*	*vendrå*		*partèçrå*
	tsanterán	*ballerán*	*vendrán*		*partèçrán*
Impér.	*tsanta*	*ballè*	*ven*		
	tsanten	*ballen*	*venden*	*pårten*	*partèxen*
	tsantåde	*ballīde*	*vende*	*partide*	
	tsantå	*ballī*		*parti*	
Infin.	*tsanta*	*ballī*	*vendrè*	*parti*	
Gér.	*tsantén*	*ballén*	*vendén*	*partén*	*partèxén*
Part. prés.	*tsantén*	*ballén*	*vendén*	*partén*	*partèxén*
Part. passé	*tsantå–yè*	*ballī ballá*	*vendü vendyá*	*parti partyá*	

Remarque 1. Au présent de l'indicatif et à l'impératif, un grand nombre de verbes de la première conjugaison et quelques-uns de la troisième sont soumis sous l'accent à la diphthongaison ou à un autre prolongement de la voyelle tonique. Voici les différentes mutations que les voyelles subissent :

a se trouble en *å* ;
e et *è* se prolongent en *ey*, quelquefois en *ī* ;
o et *ū* se prolongent en *au*, *o* quelquefois en *ū* ;
or suivi d'une autre consonne se diphthongue en *uo*.

C'est ainsi que *amå* se conjugue de la manière suivante :
Ind. prés. *åmo åme åme åmen* (mais *amåde amå*) *amon*.
Impér. *åma* (mais *amåde amå*).

Remarque 2. Les verbes de la 1re conjugaison *b*, dont l'infinitif est en *djī*, *txī*, *hī*, adoucissent la consonne finale, quand le radical est accentué, c'est-à-dire à l'indicatif présent et à l'impératif, en *dz*, *ts*, *ç*. Cet adoucissement a lieu également dans tous les autres temps, excepté à l'imparfait de l'indicatif. *Danhī* se conjuguera donc :
Ind. prés. *danço dançe dançe dançen* (mais *danhīde*) *dançon*.
imparf. *danhīvo*, etc.
Impér. *dançè* (mais *danhīde*).

GLOSSAIRE [1].

A, à; — *a vòçon på* 4/15, à votre ressemblance; — *alå ï fille* 10/11, visiter la nuit les filles à marier; — marque la possession : *xarventa a Djan Depón* 3/3; *le pantet a la xarventa ū fåvrè* 33/4; *vïpre a çū de Morlón* 29*b* refrain; *cüa ï vï* 9/15; — *a de bon* 3/2, tout de bon, sérieusement, à coup sûr; — *demandå a rengå* 1/18, inviter à lutter; *fërè a fërè* 10/24, faire faire; *fërè a caudrè* 5/19; *fërè a rirè* 3/2; *fërè a tsantå* 39/4; *fërè a mènå la dançè* 28/6; *fërè a tini tyë* 28/12.

å ! 10/7, excl. ah ! *å lè tyen tren !* 13/15, ah, quel ménage!

acütå 20/17, écouter.

adï 2/13, 13*b*/10, 29*b*/1, toujours; sert à renforcer la signification des adverbes, à donner plus de poids aux commandements.

adzètå (ï) 5/17, 14*d*/3, acheter.

aey aï 10/8 = *avey*.

agoçå (ò) 13*b*/24, goûter.

agotå (ò) 33/27, mettre à goutte, tarir.

alå 1/3, 4/14, 4/19, aller; — *vë* 2/9, 10/11, je vais; — *våçò ?* 29*a*/1, vas-tu ? — *va* 30/1, il va; — *van* 31/18, ils vont; — *alåve* 13*b*/12, il allait; — *ūdri* 10/18, j'irai; — *va* 15/9, va; — *alåde* 4/14, allez; — *jèlå- yè* 3/13, 3/11, allé. Le *j* appartient originairement à l'auxiliaire (*es, sumus, estis*), dont il s'est détaché pour précéder toujours le participe. Comp. *jau* et *jyè*. — *x'end alå* 2/2, 11/3, s'en aller.

amå (å) 3/4, 15/11, aimer.

amiçyå 31/44, pl., amitié, amour.

amón 1/9/14, en haut; — *amón la cūça*, au sommet de la pente.

amüirau — *ja* 7 refrain, amoureux.

anau 3/35, honneur.

ancóra 13*b*/13 = *oncòra*.

anhán 30/7, vieux, vieillard.

åno 18*b*/22, âne.

anpa C. 2/1, framboise.

aprï 3/36, 10/8, après; — *dèmendzè aprï* 3/25, dimanche suivant.

arandjï C. 1*b*/7, arranger, réparer.

Arbïwe 7/15, n. pr. francisé improprement en Albeuve.

årma 1/21, âme.

armallï 1/16, celui qui soigne le bétail (*armalle*) à la montagne, vacher.

aruvå 3/19, 4/7, arriver.

au 28/7, œuf.

aura 2/5, 10/8, heure; *aure* 33/14, heures (les).

avey, avoir.

aveyna 29*a*/12, avoine.

avō 36/6, en bas.

awey 14*a*/12, avec absolu à la fin d'une phrase; devant un substantif c'est *awï* 2/8, 4/18, 10/11. A Vuadens on prononce *ȧwey aẇï* 31/75/92.

axè, aussi; — *axè bén* 31/70, aussi absolu.

x'axetå (ï) 10/2, s'asseoir.

axtū 12/3, bientôt.

axürå 3/57, 4/3, assurément.

Bå 24*a*/3, 31/72, *båxa*, bas, en bas.

bå 18*b*/15, pl. bas.

bacón 28/3, lard.

båçón 13/7, 18*b*/21, bâton.

baliådzo 6/6, bailliage.

ballï 8*a*/10, 10/15, donner.

ban 10/2, banc.

bånï 4/35, baigner.

---

1. Le premier chiffre indique le nº de la pièce, le second le vers. C = contes.

batallå 32/19, qui aime les rixes, les chicanes.
batxī 21/9, baptiser.
bau 13*b*/4, bœuf.
bējī 5/24, baiser.
ben, bien; produit, *tot ben de Dyü* 9/6.
bènējè 10/37, content, heureux.
benixón 32/21, fête.
bernā 6/20, pelle à feu.
bè 21/4, proprement bec, bouche.
bètå 4/5, 10/15, mettre.
beyrè 8/7, 31/43, boire; — *beyvon* 32/13, boivent; — *beván* 33/24, buvaient; — *bü* 13*b*/9.
bī 4/3/36 fém. *bala* 20/3, beau; *bala e buna* 29*b*/11. Le masculin *bal* n'est usité que dans la locution consacrée, *bal e bon* 29*b*/8.
bīçè C. 5, bête.
bllan bllantsè 9/11, 14*c*/5, blanc.
bllantset-a 6/3, un peu blanc, blond.
blleyma 18*b*/11, ceinture, bande de la jupe.
bllü-va C. 5, bleu.
boārna C. 1*b*/26. Voyez *buòrna*.
bocón, morceau; — *on bocón* 18*b*/28, un peu.
bolòxa 9/7, prune sauvage.
bon devant les consonnes 1*j*2, *bun* devant les voyelles 15/1 fém. *buna* 1/22, 10/16, bon; — *xü yò på axè bon de lī yalå cèmén vò?* 29*a*/4. N'ai-je pas aussi bien le droit d'y aller que vous ?
bòta 18*a*/1, soulier.
bòtsè 40/6, bouche.
botyatå 31/10, orné de fleurs (*botyet*).
bòxa 31/83, bourse.
boxón 24*b*/3, buisson.
brå̀çapacot 7/14, qui marche dans la boue.
bramå (*å*) 31/29, crier.
brèdalet 25/5, petite bride.
brèjī (*ī*) 4/12, 6/20, briser.
brètsè 12/8, 14*b*/13, miette de lait caillé.
brī 24/5, 33/15, berceau.
briñón 18/6, chanvre le plus grossier.
bron brõna 6/2, 17/7, brun.
brotset 14*d*/11, vase à mettre le lait.
bū 2/2, 9/4, bois.
büārno-a 8*b*/7, borgne.
büebo 1/10/11, garçon, jeune *armailli*.
bueyçè 15/16, boîte, robinet.
buī 35/10, boyau.
buli 16/4, bouilli, bouillon.
büñet 30/8, beignet.
buòrna 9/10, C. 1*a*/10, large cheminée de chalet, cheminée en général.
buratatsá 7/8, qui bat un chat ou des chats dans une baratte.
buratsè 15/10, bourrache.
bürita 13*b*/20, cane.
burlå 13*a*/18, 14*a*/10, brûler.
Burlacü 33/30, n. pr. dont le sens est qui brûle le cul.
bütsillón 18*b*/12, copeau, petit morceau de bois.
bütso 8*b*/9, asthmatique, poitrinaire, qui tousse.
byōpeyrè 29/2, beau-père.

Cacå 8*b*/24, cacare.
cållè 33/14, caille.
camentrán 27*a*/1, carnaval.
can 1/9/15, quand.
capa 31/92, bonnet.
careta 21/21, siége entre le poêle et la muraille.
cårta 31/44, carte à jouer.
carterón C. 3, quarteron.
carteta 14*c*/7, quart de pot.
cåro 25/8, 36/4, coin.
Catén 21/8, abréviation populaire de Catherine.
catro, quatre.
cau 20/14, cœur.
caudre 5/19, coudre; — *.codrén* 5/22, coudrons.
cåva 15/14, cave.
caveta 26/4, escalier qui sert de siége entre le poêle et la muraille. Voy. un autre sens de ce mot dans le Glossaire fribourgeois de Grangier.
cayón 14*b*/6, cochon.
cè 1/23, que.
cè 2 refrain, 3/2/10, qui, que; *cè ll*

3/5/58, 13/16. Le pron. est fréquemment répété après le relatif.
cèmāhllo 6/22, crémaillère.
cèmāre 14*b*/1 = *cumâre*.
cétala 41/2, écuelle.
cō? 5/19, qui ?
cò 31/91, comme ; *c'* 22*b*/4 = *cò*.
coārna C. 1*b*/28. Voy. *cuòrna*.
cojandey 5/20, tailleur.
Colâ 30/9, Nicolas.
confexâ (*ī*) 22*a*/4/5, confesser.
contâ 3/38, conter, raconter.
conto 1/1, comte.
contrè 14*a*/3, 31/6, vers ; — *contrè encye amón* 4/19, ici en haut.
coñī 31/49, cimenter, unir étroitement.
coraula 31/53, ronde qui se danse en chantant en chœur des chansons qui portent le même nom ; — *xūtâ dī coraule*, danser des coraules.
corbē 38/5, corbeau.
còrbo-a 8*b*/5, courbe.
còrè 31/12, courir.
cornâ (*cuòrno*) C. 1/12, corner.
corohī (*coròço*) 2 refrain, fâcher, irriter.
Corpaçau 3/31, n. pr., Corpataux, village.
cortijâ 3/18, faire la cour.
cotillón 6/18, jupe, jupon.
cotyeyrè 24*b*/16, tuyau en spirale au moyen duquel on tire le vin d'un tonneau.
covén 31/84, salaire.
covini, convenir, plaire ; — *covendrey* 4/22, conviendrait.
crâpya 13*b*/24, griffe, patte.
crau 14*b*/13, *crū* 14*a*/9, creux.
crèbillón 18*a*/14, petite corbeille.
creçrè, croître ; — *crè* 9/6, il croît.
Crejenbey 12/1, n. pr., montagne.
crentsèlè 18/13, espèce de couronne portée par la fiancée le jour des noces.
crevâ (*ey*) 10/2, 13*b*/8, crever, mourir.
crey crī 14*c*/5, croix.
creyrè, croire ; — *crey* 3/43 impératif 2e pers. s. ; — *creyde* 3/47, imp. 2e pers. pl.
crotset 6/22, crochet.
cruvâ (*au*) 2/8, couvrir.
crūyo-è 29*b*/6, mauvais.
cū 13*b*/3, cou.
cü 18*b*/2, 30/4, cul, fond.
cüa 9/13, 18*b*/20, queue.
cuā 8*b*/4. Voy. *cuò*,
cūça 1/9, côte, pente, montée.
cüdyī 16/10, s'efforcer de.
cuèrè 8*a*/9, cuire ; — *cüeytè* 21/14.
cüetso-è 31/91. Les Guérins appellent ainsi leurs compatriotes de la plaine, surtout ceux qui habitent en-dessous du Gibloux.
cumâre 14*a*/1, 21/7, commère, marraine.
cüñü 13*b*/17, gâteau.
cuò 3/49, corps, individu.
cuòrna 14*a*/12. C. 1*a*/12, corne.
cupârè 21/5, compère, parrain.
curyau 21/6, ancien nom du notaire.
cüreta 18*b*/23, petite sotte.
curt-a 17/11, court.
cürti 19/3, jardin.
curtsè 29*b*/9, farine grossière, son,
xe cütxī 4/34, se coucher.
cütya 12/6, ciguë.
cüxè 28/10, cuisse.

Çavanén 7/9, n. pr., Estavannens, village.
Çavayī 3/27, n. pr., Estavayer, ville.
-çè 7 refrain. Voyez *i*.
çen 6/16, cinq.
çencanta 18*a*/8, cinquante.
-çò 23*a*/2, 29*a*/1. Voy. *tè*.
-çon 33/28. Voy. *on*.
çū 3/13/46. Voy. *xi*.

Damèjala 22*a*/8, demoiselle, fille de seigneur, fille noble.
dançè 28/6, danse.
dandjī 16/2, danger.
danhī 8*a*/8, danser.
darrey darrī 13*a*/15. Aussi *darey darī* 10/37, derrière.
datò 18*b*/30, avec.
de, de, au sujet de ; — *de tuò* 4/5, de côté.

dèdén 10/14, dedans.
dēdzau dèdzū, jeudi; — *dèdzū nē* 26/1, jeudi soir.
dedzunå (*au*) 2/6, déjeuner.
dehendrè C. 2/24, éteindre.
dèjò 2/7, 14*a*/7, dessous.
demandå 1/18, 10/32, demander.
dèmendzè 3/24, dimanche.
demorå 3/7, demeurer. En ce sens ce verbe n'est pas connu dans la Gruyère où l'on dit *rextå* ou *xobrå*.
xe demorå (*au*) 9/16, s'amuser.
den, dans.
den 11/4, 13*b*/9, dent.
depllümå (*au*) 39/3, déplumer.
derbón 37/1, taupe.
derbuneyrè 24*a*/2, taupinière.
derey derī 13*b*/25. Voy. *darrey*.
devån C. 2/3, avant; — *puórta devån*. C. 1*a*/3, porte de devant.
devèjå 4/4/16, parler.
devuhau-ja 33/17, plein de dévotion.
devuhón 31/24, dévotion.
dèxando 3/21, samedi.
déxü 16/6, dessus.
dey 2/9, C. 1*b*/22, doigt.
dinå 2/4, déjeuner.
djyamē 1/23, 3/56, *djyemē* 25/20, jamais.
drè, dire; — *dyo* 18*b*/26, je dis; — *di* 29*a*/2, tu dis; — *di* 18*b*/23, il dit; — *dyon* 14*d*/8, disent; — *dèjē* 18*b*/24, je disais; — *dèjan* 16*a*/11, parfait avec l'accent sur la première, seul exemple de cette forme; — *dèri* 10/18, dirai; — *dite* 6/5, dites; — *dè dètè* 10/34, 14*a*/3, dit.
xe drehī 31/17, se dresser.
drèmi 4/28, 29*a*/13, dormir.
drey drī, droit; — *drī ʿō* 13*a*/7, droit en haut.
drü-a, en santé; *por īçrē tot drü* 10/4, si tu ne veux pas qu'il t'en advienne mal.
dū 2/9, deux; fém. *düe* 9/15; *dü trè* 8*b*/7, deux ou trois.
dü 36/6, dès, depuis.
dü düra 31/91, dur.
durén 31/80, durant, pendant.
dyentso 13*b*/19, mâle de l'oie.
dyerçunet 1/6, dimin. de *dyerçón*, domestique.
dyī 2/3, 10/8, dix.
dyīmo 21/1, dîme.
Dyü 9/6, 10/20, Dieu.

Dza 38/8. Voy. *dzüa*.
dzalau-ja 31/93, jaloux.
dzanlla 13*a*/2, mensonge.
Dzåtye 3/15, 10/30, Jaques.
dzen 3/48, gens; 3/37, parents.
dzenau 8*b*/8, 20/15, genou.
dzenhī 12/9, donner du caséum, en obtenir.
dzènillè 6/14, 16*a*/5, poule.
dzovén 32/9, 33/22, jeunesse, collectif. Ne se dit plus aujourd'hui que du jeune bétail.
dzoyau-ja 7 refrain, joyeux.
dzüa 17/31, 32/1, jour.
dzuno-a, jeune; — *le dzuno* 31/3, les jeunes gens, la jeunesse.
dzurå 1/21, jurer.
dzuvèno-a 4/2/13 = *dzuno*. Cette forme n'est pas de la Gruyère.
dzüyī 31/44, jouer.
dzūyo 10/17, joie, récréation.

E, et.
ecoèla (?) 22*b*/6, écuelle.
ecoèlā (?) C. 1*b*/33, une écuelle pleine.
ecofey C. 1*b*/21, cordonnier.
ehllandzè C. 1*b*/18, pain très-plat.
ehllorå (*au*) 14*d*/9, lever la crème, qui se dit *hllau*, écrémer.
en devant les consonnes, *en* devant les voyelles, en, dans; — *en tsè* 13*a*/11, chez; — *ēn avō* 36/6, en-dessous; — *ēn amón* 36/8, en-dessus; — *ēn Allīrè* 7/1; — *en Crejenbey* 12/1; — *en Tsaçalet* 3/7; — *alå en vèla* 20/1, aller trouver des maîtresses; — *alå en Xajīma* 1/3, *en Çavayī* 3/27; — *la mènå ī feyrè, en ti le martxī* 8*a*/5; — *tot ēn aruvén cè få* 4/7, en venant d'arriver.
en dev. les cons. 1/7, *end* dev. les voy. 2/6, 4/24, 9/11, *ēn* 29*b*/3, par dissimilation, en (*inde*).

ėna 14*c*/3 = *una*. Voy. *on*.
enbranhī 31/67, embrasser.
enbrėdå 25/6, mettre la bride.
encobllå (*ū*) 24*b*/8, enchevêtrer,
x'encoradjī (*å*) 3/34, s'encourager.
encurå 18*b*/25, curé.
encye 4/19, 20/2, ici.
ençén 10/9, étain.
endrėmi 40, endormir ; — *endrėmey* 10/1, part.
enfán 40, enfant.
enfonçå 4/10, enfoncer.
enfornå 13*b*/22, enfourner, mettre cuire le pain au four.
Enney 7/10, n. pr., village.
enpaçå (*å*) 13*a*/16, pétrir.
enpllorå-yé 31/75, rempli de larmes.
enprendrė 24*b*/10, allumer ;— *enprēñey* 13*b*/18, allumait.
enpurå 3/34, attiser ?
enteraxī-xyå 19/5, couvert de terre.
x'entornå 3/3, s'en retourner.
entrå 10/14/36, entrer.
entre 4/20, entre.
x'entrevå (*ey*) 14*c*/3, se demander.
x'envini 6/1, s'en venir.
enxėveli 16*a*/8, ensevelir.
epėna 9/7, épine.
epenga 18*b*/7, épingle.
epojå 3/40, 5/16, épouser.
epōla 2/1, épaule.
erba 13*b*/6, herbe.
erbå 12/5, avoir de l'herbe.
erbeta 8*b*/19, dim. d'*erba*, désigne surtout les herbes qui servent d'assaisonnements.
ermallī 31/4 = *armallī*.
eydyī, aider. Le *y* tombe au futur qui est *eyderi* 3/50.

Falley, falloir ; — *fō* 4/19, il faut ; — *füdrė* 10/17, il faudra ; — *füdrey-ī* 40, il faudrait ; — *fallü* 31/88, fallu.
famėna 36/4, famine.
fan 10/8, faim, envie.
fårxa 33/2, farce.
fata 10/10/15, C. 1*b*/10, poche.
fatyeta 21/19, dim. de *fata*.
fåva C. 3, fève.
fåvrė 33/4, *fāvre* C. 1*b*/5, forgeron, maréchal-ferrant.
favrexa C. 1*b*/7, femme du forgeron.
felå 3/44, filer.
femala 33/23, femme.
fen (*la*) 34/10, limite, frontière, extrémité du territoire d'une commune.
fen adv. 15/14, tout ; — *ū fen fon*, tout au fond.
fena 15/2, 29*a*/6, femme.
feneta 10/5, dim. de *fena*.
fenīçra 10/14, 20/7, fenêtre.
fērė 3/45, 5/13, faire ; — *fējo* 17/22, je fais ; — *få* 4/7, il fait ; — *fajey-ī* 13*a*/17, il faisait ; — *fari* 5/23, je ferai ; — *få* 10/12, impér. ; — *en fajén* 10/38, en faisant ; — *fey fī* 3/9, 9/9, *feytė* 4/3, 13*a*/2, fait.
fėtxī C. 1*b*/10, mettre, fourrer.
fey 14*a*/2, foi.
fey 35/6, fiel.
feyrė 8*a*/5, 14*d*/2, foire.
fi 16*b*/16, fil.
fillė 4/25, 6/5, fille.
filleta 22*a*/4, dim. de *fillė*.
foå 13*a*/19, four.
fòllė 19/4, feuille.
fon 15/14, 18*a*/14, fond.
foxurå 2/2, fossoyer.
frâre 18*b*/21, 22*a*/11, frère.
frėcaxī 21/16, 33/6, fricasser, griller.
frėlatón 18*b*/26, curieux, habile à tout toucher.
frėlet frėleta 18*b*/25, même sens.
frėmådzo 14*d*/8, fromage.
frė fretsė 16*a*/3, frais.
Friboå 25/1, Fribourg, ville.
frò 10/3, 33/15, hors, dehors.
fromén 29*a*/11, froment.
fron 31/92, front.
frotå (*ò*) 28/4, frotter, graisser.
froxī 19/6, froisser.
fū 28/2, fou.
fü C. 2/17, feu.
fuaxete 17/16, pl., dim. de *fuāxe*, ciseaux.
füeyrė 8*b*/13, diarrhée.
fulatón 18*b*/24, petit sot.

furdå 18*a*/9, tablier.
füri 31/6, printemps.
fyèrè, lancer; — *fyèji* 13/7, je lançai; — *fyè* C. 1*b*/12, lancé.

Gadzo 18*b*/3, gages, salaire.
gåla 33 refrain, plaisanterie, amusement.
galē-ja 8*b*/1, 22*a*/6, joli; — *galēje dzen* 3148, personnes affables.
gallå 8*b*/2, seulement, après les impératifs.
gargaxón 28/4, gorge.
gèlén 9*a*/12, grelot.
Gèmefén 35/1, n. pr., Gumeffens, village.
giñau-ja 8*b*/8, louche.
goçå (ò) 10/15, goûter.
gollå dans *pèrè a gollå* 30/10 (Vaud, *pèrè gollā*), poire d'angoisse ou poire d'étranguillon. Voy. Glossaire fribourgeois de Grangier.
gonhllå 31/58, gonfler.
gòta 10/16, goutte, liqueur.
gotrau-ja 8*b*/10, goîtreux.
grå-xa 14*d*/8, gras.
gråçe 37/5, graces.
grahau-ja 4/8/17, 31/33, grâcieux. C'est par ce nom qu'on entend souvent appeler les jeunes filles dans la Gruyère.
grandzè 21/1, C. 1*b*/17, grange.
gran 7/10, 11/1, fém. *granta* 36/2, grand; il est du fém. dans la *gran xen Djan* 17/27; — *gran ten* 10/12, longtemps.
Granvèlå (*lè*) 7/8, n. pr., Grandvillard, village.
gratå (*å*) 10/6, gratter.
grâtacü 9/8, gratte-cul.
grèllī 33/3, griller, brûler.
Grèvīrè 1/1, 7/11, n. pr., Gruyères, château.
gri-jè 19/6, gris.
grijón 1/8, 25/13, un peu gris.
grillū 34/2, nom du diable, espiègle.
grō-xa 3/51, 7/6, gros; — *de grō* 4/36, beaucoup, dev. le compar.
g na 14*b*/5, truie.

Hendre (*lè*) 14*a*/9, cendre.
hllå-ra, clair; — *lè hllå* 8/10, 24*b*/16, le clair, le jus.
hllòta 38/2, flûte.
hllotalet 16*b*/16, écheveau.
hllòtsè 29*b*/11, cloche.

I devant les consonnes 3/50/51, 5/17, 10/12; *ill* ou *ll* devant les voyelles 3/41/49, je. Le pronom de la troisième personne, masculin et féminin, a les mêmes formes au singulier comme au pluriel : 17/59/13/71 5/20/21/24. Il est souvent pléonastique : 1/5/20, 3/4. Dans l'interrogation, où il est d'usage de placer le substantif sujet en tête de la phrase, il se combine avec la finale du verbe et prend la forme *çè* : *lè tsalet yō eçè?* 1/12; — *nè xonçè på ben dzoyau xtū jamüirau?* 7 refrain.
īçrè, être, y avoir.
iñón 18*b*/4, ognon.
irèxón 18*a*/12. hérisson.
itxī 31/29, pousser des cris de joie.
īwè, C. 2/23, eau.

Jarmallī 12/3. Le *j* du pluriel s'est détaché de l'article pour s'unir au mot suivant.
jau jū, Montbovon *jau* C. 1*b*/5 *jou* C. 1*b*/13, participe du verbe *avey* : 3/17, 5/53, 10/28/33. Ce même participe sert aussi à *īçrè* : 1/9/15, 10/37, 14*a*/5, 18*a*/12, et à *alå* : 3/22, 10/38, C. 1*a*/1/13. Le *j*, ainsi que dans *jèlå*, appartient à l'auxiliaire.
jèlå. Voy. *alå*.
jyè 31/75, œil.

Lançè C. 1*b*/2, lance.
lāna 34/6, laine.
låre 8*b*/15, 36/7, voleur.
Latoá 7/13, n. pr., la Tour de Trême.
lau C. 2/57, loup.
lau 32/20, *lū* 4/21/22, 31/58, *lū j-* dev. les voy. 3/19/53; 9/14, 31/58, leur, leurs; 32/20, eux, soi; 31/21, se, plur.

.avi C. 1*b*12, loin.
lè la l', le la. L'article est du genre neutre devant les adjectifs qu'il rend substantifs : *lè hllå*. Cet usage est beaucoup plus répandu qu'en français et presque aussi étendu qu'en espagnol. Les pronoms personnels ont ordinairement leur place après *lè* et *la* : *la vò* 20*j*16, *lè me* 29*a*2, *la m'* 39*j*4.
lē 27*b*1, là; — *lē bå* 32*j*12, là-bas.
leå 1*j*2 = *levå*.
lèfri 31*j*80, espace.
lendemán 17*j*36, lendemain.
lenhü 10*j*3, linceul.
levå (*ey*) 10*j*13, 24*a*6, lever.
leván 13*b*19, levain.
lexī 10*j*6, *leyxī* 9*j*15, laisser.
Lèxò 7*j*4, n. pr., Lessoc, village.
ley 10*j*7, loi, coutume.
ley lī 3*j*8, 14*d*12, 32*j*13; *lī y-* dev. les voy. 11*j*1, 33*j*29*j*30, *lī* également dev. les voy. 2*j*9, 5*j*11, 33*j*22, y, y ? de même que le pron. de la troisième personne se met souvent par pléonasme après le relatif, de même *lī* se place après *yō* : *yō lī ya ñon tye Burlacü* 33*j*30. Comp. aussi 32*j*16. Sous la forme *lī*, sa place est toujours avant le verbe, et quand celui-ci est réfléchi, avant le pron. régime, 3*j*28*j*46.
ley lī 1*j*18, 8*a*7*j*10, *lī y-* devant les voyelles *ll* 3*j*20*j*54, lui.
li, sujet accentué et attribut et après les prépositions, lui.
lītya C. 4, petit lait.
lon (*dū*) 30*j*3, le long.
lotón 18*b*8, laiton.
loyī 3*j*9, espèce de poche en cuir que les *armaillis* pendent en bandoulière et où ils mettent le sel.
Lüi 4*j*8, n. pr., Louis.
lürón 10*j*22, homme débauché; 31*j*55, homme fort et robuste.
ll. Voy. *ley lī*.
ll 3*j*32*j*37, C. 2*j*2, pron. pers. 3e pers. Souvent il est répété après le sujet qu'il soit substantif ou pron. relatif : 3*j*19, 9*j*9. Voy. du reste *i*.
llī 10*j*3, 16*b*1, lit.
llīrè 24*a*5, attache.
Llōdo 24*a*12, Claude
llü. lieu; — *ū llü* 1*j*17, au lieu.

Ma 2 refrain 3*j*9, mais.
malådo 16*j*1, malade.
man 10*j*15, main; 17*j*17, la largeur d'une main.
mandzè 40*j*8, manche.
mangillón 7*j*2, 25*j*21, pièce de bois qui retient le lien par lequel un animal est attaché à son râtelier.
mariådzo 18*b*1, mariage.
martī 3*j*51, marteau.
martxī (*å*) 3*j*36, 32*j*16, marcher.
martxī 8*j*6, marché.
maryå (*å*) 2 refrain, marier.
matén 1*j*2, 3*j*24, matin.
matxī (*å*) 13*b*10, mâcher.
Maxén 22*a*1, n. pr., Marsens, village.
me 2 refrain. 3*j*33, moi, me.
mē 4*j*30, C. 3, plus, davantage; — *ren mē*, 10*j*19, plus rien.
mèdjī 14*a*11, 29*a*9, manger.
mèdjyau 7*j*6, mangeur.
mèdzèbacón 7*j*9, mange-lard.
Mejīrè 33*j*23, n. pr., Mézières, village.
mējón 3*j*45, 20*j*6, maison.
mējuneta 22*b*2, dim. de *mējón*.
mellau mellū 10*j*10, meilleur. Comp. *jau* et *lau*.
mènå (*ey*) 3*j*51, 4*j*21, mener; jouer d'un instrument : *mènå lè tabau* 28*j*8, battre du tambour; — *mènå la hllòta* 38*j*2, jouer de la flûte; — *mènå le joārdye* 25*j*12, jouer les orgues; — *mènå la dançè* 28*j*6, danser; — *mènå mon baçón amón* 13*b*29, lancer mon bâton en haut; — *mènå bon ten* 24*b*2, vivre heureux.
mèneçrey 4*j*21, 7*j*11, ménétrier.
mepriyī 3*j*46, mépriser.
mertén 25*j*23, méritant.
mexa 31*j*17, messe.
meyrè 3*j*39, 5*j*13, 22*b*6, *mērè* 22*a*10, mère.

mī 4/16, 16*a* refrain, mieux.
mia 5/24, 9/1, amie, mie.
mīçra 14*d*/10, vase à une anse de forme ovale.
midjī 14*b*/5, C. 1*b*/11, Montbovon = *mèdjī*.
mīmo-a 24*a*/14, même, en propre personne.
mine 10/38, pl., grimaces.
minē 26/3, minuit.
mītén 36/5, milieu.
mītyī 8*b*/15, moitié.
mō 1/14, mal.
moā moārta C. 1*b*/27. Voy. *muò*.
moçrå (ò) 3/32, 31/86, montrer.
modzón 18*b*/30, 32/22, dim. de *mòdzè*, génisse.
mohī 18*b*/21, 30/1, église.
mon 1/8/11, *mun* 29*a*/1, fém. *ma* 1/7, 2/1, *mun* dev. les voy.; *mèn erba* 13*b*/8; *m'* 2/1 = *ma*, remplacé aujourd'hui par le masc. *mon*.
montå, monter; — *monton ren* 1/2, sont peu de chose.
Morateyrè 14*c*/1, femme de Morat.
Morlón 29*b* refrain, n. pr., village.
moteta 12/10, dim. de *mòta*, petit fromage.
mòtsè 2/9, mouche.
motseta 22*a*/10, dim. de *mòtsè*, mèche, allumette.
motxyau 18/11, mouchoir.
moxī 28/3, morceau.
mü 30/3, mur.
müā müārta 29*b*/10. Voy. *muò*.
müeyno 22*a*/3, moine.
mūney 3/18, meunier.
muò muòrta 16*a* refrain, 10/19, mort.
muòdrè, mordre; — *muò* 13*a*/13, mordu.
müri 10/17, 16*a*/2, mourir.
myò māyè C. 1*b*/4, mien.
myõnå 32/2, miauler.

Na 2 refrain, non.
nå 33/33, nez.
nani 23/3, nenil, non non.
nē 4/29, 20/1, nuit; — *buna nē* 4/31, bon soir, bonne nuit; — *dèxando nē* 3/21, samedi soir.
ne... ne 3/44, 28/2, ni... ni.
nè 1/2, ne, nég.; — *nè... på* 3/14, ne... pas. Cette nég. est omise à volonté devant un autre mot négatif.
nè dev. les cons. 3/1, 4/1/9, *nèj-* dev. les voy. 4/1 1/12, 6/13, nous, suj.
nen 4/30, 17/2, 29*b*/2 = *en*; *nend* 8*b*/7, 13*b*/23, 16*b*/15. C. 1*b*/10/11 = *end*.
neteyirè 3/17, saleté enlevée en nettoyant.
ney 12/1, neige.
ney 9/11, 14*b*/8, *neyrè* 6/12, noir.
Neyrīwe 7/6, n. pr., village.
ni 16*a*/6, nid.
nò 4/34, bassin de fontaine.
nò dev. les cons. 4/27, 5/22, *nò j-* dev. les voy. 4/9, 20/8, nous, suj., quand il est fortement accentué, comme dans *nò jõtre* 6/16, dans l'ellipse, après le comparatif et quand il y a inversion; régime toujours *nò* ou *nò j-*.
nòçe 18/1, noces.
nòçon 38/2, *nòça* 9/9, notre.
nõnå 33/32, nommer. Aujourd'hui on ne fait plus guère usage que de *nomå*, forme semi-patoise.
notset 6/14, dim. de *nò*, petit auge.
noveiyén 3/58, aveugle.
novī novala C. 5, neuf, nouveau.
nūçro (lè) nūçra (la) 9/5, le nôtre.
ñon 2/4, 33/30, fém. *ñina*, fém. comique *ñajeta* 4/19, personne

O 4/24, 9/13 = *vò*.
'õ 13*a*/7, *'õta*, haut.
oārdye (le j-) 25/12, orgues.
oçō 13*b*/15, maison, cuisine.
ojå (ū) 31/14, oser.
òmo 15/1, homme; 14*c*/15, mari.
on 2 refrain. Dans l'interrog. il s'unit à la terminaison du verbe de manière à former un seul mot : *diçón?* 33/28.
on dev. les cons. 1/14, 3/56, 6/7, et absolu 36/9; *un*, à Vuadens *õn* 18*b*/22, dev. les voy., fém. *una* 3/1/45, un.
ōna 16*b*/15, aune.

oncòra 6/13, 14*a*/12, *oncò* 4/3, encore.
onde 2/5 *ondze* 31/63, onze.
onhllo 21/17, oncle.
òra 24*a*/4, maintenant.
orgollau-ja 7/15, 32/8, orgueilleux.
oròllë 13*a*/14, oreille.
ōtro ōtra, autre.
ōtye 6/13, 31/59, quelque chose.

På 2/10, part, côté; — *ōtra på* 4/14, ailleurs.
på 2 refrain, 3/8, pas, nég.
på, pair; — *a vòçon på* 4/15, vos pareilles.
pådzo 1/5, page.
påla 2/1, pelle.
pallë 29*a*/16, 33/16, paille.
pan 29*a*/11, pain.
pançë 8*b*/11, panse.
paney 29*b*/6, panier.
panòxa 6/19, chiffon à essuyer ou nettoyer.
pantet 33/3, bas de la chemise.
panteyrë 6/10, barrière à jour qui repose sur des gonds.
Pañi 3/13, 7/12, n. pr., Epagny, village.
papet 24*a*/7, bouillie.
par 3/45, 13*a*/13, *pa* 2/3, 31/31, par; — *pa pllaçë* 12/2, de place en place; — *pa darī* 10/37, derrière; — *pa dèxü* 39/2, dessus; *pa vè* 2/3, vers, contre; — *par on talón* 13*a*/13, à un talon.
parå (*å*) 31/21, parer.
parén 31/82, plur., parents.
parey 14*a*/8, 15/15, paroi.
parlå (*å*) 25/11, parler.
parmi 33/16, parmi.
partadjī 6/15, partager.
Pâtye 16*b*/16, 17/26, Pâques,
paxå (*å*) 3/23, 10/37, passer.
paxén 32/6, passant.
payī (*å*) 4/11, 8*a*/7, payer.
payi 9/5, pays; — *Payi bå* 3/14, dans la Gruyère, la plaine par opposition aux montagnes.
è per C. 1*b*/13/20 = *pa par*.
èçū 16*b*/13, 33/15, plus tôt.
pèdrë, perdre; — *pèji* 19/2, je perdis; — *perdü* 1/20.
pelatey C. 5, marchand de peaux.
pendrë 13*a*/14, pendre.
penta 14*b*/9, pinte, mesure.
pentå-yë 3/9, peint.
Pentecòça 17/26, Pentecôte.
penxå 26*a*/3, penser.
pèrë 13*a*/10, poire, plus souvent *prë*.
perey 13*b*/27, poirier.
pey 14*a*/14, poil; 14*a*/6, cheveu.
peyllo 20/13, chambre de ménage.
peyra 13*b*/10, pierre
peyrë 5/11, 22*b*/6, *pērë* 22*a*/9, père.
pī 13*b*/11, 15/15, pied.
pī 18*a*/2/10, 37/3, peau.
piñī, peigner: — *mō piñī* 7/12, mal peigné.
pire 4/14 *pir* 31/37 *pi* 3/33, seulement.
piti-ta 1/6, 22*a*/2, petit.
pixtå 22*a*/14, courir.
pllacå C. 3, cesser.
pllaçë 12/2, place.
pllantå C. 1*a*/16, planter.
pllantsë 39/2, champ.
pllatalå (= *pllatalåyë*) 28/7, C. 1*a*/17, un plat rempli.
pllatī 4/17, plat.
pllauma 29*a*/15, plume.
pllë 17/14, 4/17/36, plus.
plledeyī 33/5, plaider.
plleji 3/35, 4/27, plaisir.
pllen C. 2/2, plein; C. 2/2, soul.
pllērë, plaire; — *pllerè* 31/37, plaira; — *pltē* 3/22, plu.
pllollau-ja 8*b*/16, pouilleux.
plorå (*au*) 16*a*/10, pleurer.
po. Voy. *por*.
pō C. 2/12, pieu.
poārta 13*b*/16 = *puòrta*.
poen 5/23, point.
pòma 28/5, 40/5, pomme.
pomey 13*a*/5, pommier. Les mensonges commencent à ce mot; c'est un poirier qui s'appelle *perey bllan* et non un pommier.
popalet 24*b*/15, biberon pour les enfants, goulot d'une bouteille
por 1/3, *po* 2/2, 4/13, pour.
porå 8*b*/20, poireau.
pormón 35/4, poumon.

portå 2*l*4, 2*l*19, porter ; — *portēre* 16*b*l14, plus-que-parfait, 3e p. s.
portyé 22*a*l7, pourquoi.
Poxī 32*l*15, n. pr., Porsel, village.
poyī (*ū*) 12*l*3, 31*l*7, monter, aller aux pâturages.
prå 3*l*32, 11*l*1, pré.
prau à la fin des phrases 12*l*51*l*19, 23*a*l6, *prū* dans le corps des phrases 3*l*9*l*49, 4*l*3*l*4, assez.
preçā (*ī*) C. 1*b*l2, prêter.
prèmī-rè C. 4, premier.
pren 21*l*4 *preyma*, mince, fin, délicat.
prendrè, prendre, — *prendyo* 2*l*1, 13*a*l9, *prēño* 17*l*16, je prends; — *pren*, 25*l*16, il prend, — *prēñon* 31*l*8, ils prennent; — *prèñey-ī* 37*l*1, il prenait; — *pren* 3*l*33*l*55 impér. ; — *prende* 25*l*22 ; — *prey* 21*l*5 *prī* 13*b*l3, *preyxa* 14*c*l10, pris.
preyī (*ei*) 5*l*9, 31*l*19, prier.
prī 9*l*14, près; — *can xü jū prī* 16*b*l7, quand j'ai été de retour.
prīçè 18*b*l23, 25*l*3, prêtre.
prōma 6*l*4, prune.
propojå (*ū*) 3*l*53, proposer.
pū 1*l*14, 31*l*41, peu.
pü 32*l*8, coq.
pü 10*l*18, puis, ensuite.
püārta 20*l*10 = *puòrta*.
pueyrè 4*l*30, 10*l*28, peur, crainte.
puòrta 4*l*10, 10*l*4, porte.
puòrtabueyna C. 1*a*l15 *poārtaboeyna* C. 1*b*l31, feu follet.
püpa 13*b*l18, pipe.
püri 16*b*l14, pourri.
pūro-a 15*l*3, 27*a*l1, pauvre.
putapançe C. 1*b*l1, vilaine-panse.
püxcè 10*l*35, puisque.
Pya (*lè*) 33*l*32, le Pic, n. pr.
pyen 18*a*l3, bas.
pyey, pouvoir; — *pouçò ?* 18*b*l28, peux-tu ? — *porī* 3*l*52, je pourrai; — *porē* 8*a*l3, je pourrais.
pyōta 13*l*18, patte.

Råbllo 6*l*24, outil pour ramasser la boue, racloir pour ramasser les cendres au four.
rabllón 18*a*l12, boue ramassée.
racontrå 1*l*10, rencontrer.
racreçrè, augmenter; — *racrè* 18*b*l3, part.
raçī 11*l*4, râteau.
rahllón 18*b*l10, boue ramassée.
ranpāna 18*b*l11, verge d'osier privée de son écorce dont on tresse des paniers.
rat 13*a*l19, rat.
rata, C. 2*l*30, souris.
raudjī C. 1*b*l19 *rudjī* (*au*) 27*a*l6, 32*l*22, ronger.
råva 13*a*l6, rave.
rebüllī rebüllá 30*l*2, en désordre, se dit des cheveux.
xe recèmandå 10*l*30, se recommander.
recülli 13*a*l9, 18*a*l12, ramasser.
reçrén 31*l*87, réduit, caché, dépensé.
redebrèdå 25*l*10, ôter de nouveau la bride.
redzoyī 30*l*7, 31*l*50, réjouir.
refujå 3*l*54, 20*l*9, refuser.
xe refyå 3*l*58, compter sur.
relòdzo 40*l*4, horloge.
remoå (*ey*) 12*l*11, remuer, changer de pâturage.
Rèmón 6*l*1, n. pr., Romont, ville.
ren 10*l*1, rien; 13*b*l6*l*16, pas ; — *ren tye* 9*l*1, rien que, seulement.
ren 10*l*6, 34*l*11, reins.
rènallåre 7*l*13, qui fait les chiens.
rènallè 21*l*15, grenouille.
rencontrå 6*l*2 = *racontrå*.
rendrè 37*l*5, rendre.
rengå 1*l*18, lutter.
renpllå 10*l*10, remplir.
xe rentornå 16*b*l6, se rentourner.
xe repayī (*â*) 3*l*26, se repayer, prendre sa revanche, sa récompense pour ce dont on a été privé.
xe repojå (*ū*) 4*l*26, se reposer.
repondrè 10*l*21, répondre.
reprén 31*l*85, dépense.
repreyī 30*l*5, répéter des prières.
rerengå 1*l*19, lutter de nouveau.
retini 10*l*5, retenir.
retornå 1*l*24, 3*l*14, retourner; — *retornå bå* 31*l*72, redescendre.

rètso-è 31/68, riche.
retuā 8b/6, tordu.
rexcontrå 31/34 = *racontrå*.
rexoeydrè 1/17, recevoir; — *rexü* 34/8, reçu.
rèxón 18b/18 = *irèxón*.
xe rexōvå 10/28, repartir avec crainte.
rey 5/20, roi.
rirè 3/2, rire; — *riji* 16a/10, je ris, parf.
rīxto 31/25, reste.
ròba 5/18, robe.
ròdzo-è 40/31/5, rouge.
roñau-ja 8b/14, rogneux.
rōñeta 17/21, pièce coupée, rognure.
rōñī 17/17, couper.
roxet-a 6/18, 22a/13, roux.
rūja 9/8, rose.
Rya 32/1, n. pr., Ryaz, village.
ryondeyna 22a/14, hirondelle.

Tå 31/22, tard.
tabau 28/8, tambour.
taburén 38/3, tambourin.
tacón 18/8, pièce à raccommoder.
taçå (*å*) 15/8, tâter.
talón 6/7, 13a/13, talon.
tan 3/4, 10/12/28, tant, si, si fort; — *tan cè*, conj., jusqu'à ce que.
tanta 21/8, tante.
tantū 9/2, ce soir.
tantye 3/24, 10/30, jusque.
tapå 31/46, frapper; 31/39, heurter.
tatseyau 7/4, qui porte la *tåtsè*, espèce de sac à porter des vivres.
te 3/34, 9/3, régime ou sujet accentué (vocatif), te, toi.
tè 3/44/56, tu. Dans l'interrogation la forme de ce pronom serait proprement *tu* ou *tò*, mais jamais il n'apparaît ainsi dans la Gruyère : la terminaison du verbe se combine avec *tu* (s + t = ç), ce qui donne *çò* : *pouçò?* 18b/28, peux-tu? *vūçò?* 23a/2, veux-tu? *balleriçò?* 29a/9, donneras-tu? *bèteriçò* 29a/13, mettras-tu?
ten 3/23, 31/40, temps.
tera 13a/10, terre.
xe tèrī 14d/6, se tirer.
teyla 16b/13, 18a/6, toile.
Teyno 37/6, Antoine.
ti. Voy. *tot*.
tīça 13b/4, 15/4, 21/13, tête.
tini 28/12, tenir; — *ten* 14c/5, il tient; — *tiñey* 14c/4, il tenait; — *tendri* 23a/9, je tiendrai.
ton 10/9, *tun*, fém. *ta* dev. les cons., *tun* dev. les voy., ton.
tondrè 9/14, tondre.
tōpa 25/16, taupe, mulot.
tornå 5/10, revenir.
tot dev les voy. 3/2, *to*t dev. les cons. 9/6, fém. *tòta* 4/29; plur. *ti* 3/23, fém. *tòte* 9/12, tout.
totxī (*ò*), toucher; — *le fille īī xon ben totxyé* 32/18, les filles y sont bien faites.
tråblla 2/7, 14a/7, table.
trèrè, tirer; — *trèrè le jyè*, crever les yeux; — *trè* 13b/13, part.
trè 6/16, 14a/1, trois.
tren 13a/15, train, ménage; 31/69, domaine, fortune.
trentexey 14b/6, trente-six.
trentxī 12/7, faire le séré ou sérac, faire le fromage en général.
trentxyau 4/14, tranchoir.
trèpī 6/23, trépied.
tretot 13a/6, 28/10, 30/2, complétement, en entier.
treynå trēnå 17/12, traîner.
treynaxiñón 7/7, qui traîne des branches courbes.
trò 28/9, morceau, bout.
tron 31/91, tronc.
trovå (*au*) 1/4/16, 2/7, trouver; — *ll an trovå una fillè* 21/3, il leur est né une fille.
troxå (*ò*) 11/4, 13b/9, briser.
troxī 3/36, 6/9, trousseau.
trü 17/11, trop.
trūyè 6/12, truie.
tumå (*au ō*) 18b/32, verser, renverser.
tupén 21/14, espèce de marmite à manche qui repose sur trois pieds.
tyå 34/2, tuer.
tyatsén 35/2, tue-chien.
tyē 28/12, coi, tranquille.
tye 31/5/16, que, dans les comparaisons.

tye ? 4/11, 8/3, quoi ? que ?
tyen ? C. 2/2, qui ? lequel ? *lè tyen !* 13*a*/15, quel ! fém. *la tyenta !* 15/18.
tyendze 14*b*/9, quinze.
tyentón 20/3, canton.
tyiçå 10/3, quitter.

Tsa 2/10, 9/9, chat.
tsåbllo 31/28, couloir.
tsaçañè 13*a*/8, châtaigne.
Tsaçelå 32/21, n. pr., Châtelard, village.
Tsaçèneiya 24*a*/3, n. pr., Châtonnaye,
Tsaçī 32/11, n. pr., Châtel-Saint-Denis.
Tsafuòrne (*le*) 34/3, n. pr. de lieu.
tsahau 7/1, chasseur.
Tsalande 16*b*/5, Noël.
tsalet 1/12, chalet. L'accent principal est-il sur la première ou la seconde ? Les Gruérins marquent d'une intonation si forte la première qu'elle paraît avoir l'accent.
tsanba 8*b*/5, 24*b*/8, jambe.
tsancrè 31/15, chancre, jurement.
tsançón 3/1, 4/1, chanson.
tsançuneta 38/1, dim. de *tsançón,* chansonnette.
tsandeley 7/10, chandelier.
tsandeyla 10/19, chandelle.
tsantå 4/1, chanter.
tsapaleta 22*a*/2, dim. de *tsapala,* petite chapelle.
tsapī 4/5, 13*a*/9, chapeau.
tsapllå 9/4, couper par petits morceaux.
tsata 9/9, chatte.
tsavō 1/8, 13*b*/7, cheval.
tsè 16*a*/3, viande.
tsè C. 2/5, char.
tsè 4/23, 13*a*/15, toujours précédé de *en,* chez.
tsèmijè 18*a*/5, chemise.
tsen 13*a*/12, chien ; — *fērè le tsen* 21/20, se dit d'un homme ivre qui vomit.
tserbón 29*b*/6, charbon.
tserdjī 13*a*/6, charger. [village.
Tserlén 22*a*/1, n. pr., Echarlens,
tsertxī 19/3, 29*b*/2, chercher.
tserü 13*b*/1, 33/18, charrue.
tsevrey 14*d*/6, chevrier.
tsiji, tomber ; — *tsey* 14*c*/11, *txi* 14*a*/7, il tombe ; — *tsèji* 13*a*/8, tomba ; — *tsèrón* 15/17, tomberont.
tsineta 18*b*/4, chaînette.
tsīra 21/11, chère.
tsō, à la fois ; — *tsō xeçey* 32/13, un setier à la fois.
tsōçe 8*a*/9, 30/4, culotte, pantalon.
tsōtén 31/25, été.
tsū 19/4, chou.
txī 33/31, cacare.
txīvra 14*a*/13, C. 1*a*/11, chèvre.
txixte 24*b*/13, impératif irrégulier de *xe tyījī,* se taire.

ū 27*a*/5, os.
ū 9/15, ou, ou bien.
ʿū 8*b*/9, 16*b*/9, ceux. Voy. *xi xil.*
übeneytè 18*b*/29, eau bénite.
ūjå 27*a*/5, oser.
ūra 13*b*/12, vent.
ūrå (au *ū*,) 4/9, 10/4/20, ouvrir.
ūrè, entendre ; — *ūdzon* 31/11, ils entendent.
ūtón 31/71, automne.
ütxī 13*a*/12, exciter un chien.

Vatsè 1/4, 14*a*/11, vache.
vatxå 31/64, gros homme lourd.
vè 1/15, 2/3, 3/37, vers.
vèjén 21/22, voisin.
vèla maison, dans la locution *alå en vèla* 20/1, aller trouver des maîtresses.
vèlådzo 20/4, village.
Vèlalū 34/1, n. pr., Villarlod, village.
Vèlaxèmón 7/7, n. pr., Villars-sous-Mont, village.
vellī 31/45, veiller, passer la soirée auprès des filles à marier.
ven 10/10, vin.
vendrè 8*a*/10, vendre.
ventro 21/12, ventre.
veprå 31/26, après-midi.
vè verda 21/15, vert.
verdzü C. 1*a*/17, verjus.

vèrī (*ī*) 41*i*2, tourner.
Vèvey 14*b*14, n. pr., Vevey, ville.
vey 25*i*13 *vī* 31*i*66, donc, v. fr. voir.
veyna 15*i*8, veine.
veyrè 4*i*28, 31*i*64, voir; — *veyey-ī* 13*b*14, il voyait.
vi 16*a* refrain, fém. *viva*, vif, en vie.
vī 9*i*13, veau.
vīllo 6*i*18, 18*a*14, *vīllè* 6*i*10, vieux.
vini 4*i*9, 10*i*27, venir, devenir; — *ven* 10*i*13, 15*i*1, il vient; — *vīñen* 20*i*16, nous venons; — *vīñon* 31*i*82, ils viennent; — *vīñe*; qu'il vienne; — *ven* 20*i*15, viens; — *vinide* 20*i*8 *vini* 4*i*8, venez; — *en viñén* 32*i*17; — *vünü* 3*i*27, *viñeytè* 16*a*17, venu.
virèburdyeta (*tsançuneta*) 38*i*1, chansonnette qui va en tournant comme un vilebrequin.
vò devant les cons. 3*i*1, 4*i*13, *vò j-* devant les voy. 4*i*15, vous, sujet et régime.
vòçon 5*i*15, 6*i*5, *vòça* 5*i*13, votre.
voley 3*i*17, vouloir; — *vü* 5*i*14, je veux; — *vūçò?* 27*b*13, veux-tu? — *vau* 41*i*5*i*9 *vū* 5*i*21, 24*a*19, il veut; — *vòlen* 3*i*1, 4*i*1, nous voulons; — *voley-ī* 4*i*9, voulez, — *vòlon* 5*i*12, veulent; — *vüdré* 3*i*39, je voudrais; — *volü* C. 2*i*6, voulu.
vōrén 36*i*1, vaurien.
Vōrü 36*i*1, n. pr., Vaulruz, village.
vrètå 13*a*13, vérité.
vüji 6*i*11, osier; *gårdaròba de vüji*, expr. comique pour désigner un panier.
vüto 31*i*40, vite.
vyardzå 38*i*7, écureuil.

Wardå (*å*), garder; — *xe wardå* 4*i*20, demeurer à la maison.
Wèdén 33*i*16, n. pr., Vuadens, village.
wēro 2 refrain, 3*i*45, guère.
wetón 3*i*4, 4*i*2, garçon.
wīpa C. 1*a*18, guêpe.
wītyī 31*i*21*i*66, regarder.

Xabot 6*i*7, 22*a*19, sabot.
xådzo-è 28*i*2, sage.
Xajīma 1*i*3, n. pr., montagne.
xalå 1*i*7, seller.
Xåle 32*i*19, n. pr., Sales, village.
xalli C. 1*a*13, sortir; — *xalley* C. 1*a*10, sorti.
xantset 34*i*8, dim. de *xan*, sang.
xañī (*å*) 13*a*14, saigner.
xarventa 3*i*3, 15*i*9, servante.
xat 15*i*11, sept.
xavey-ī 20*i*17, savoir; — *xå* 3*i*44, je sais; — *xå* 4*i*4, il sait; — *xēde* 21*i*2, vous savez; — *xan* 31*i*95, ils savent; — *xaván* 3*i*8, ils savaient; —*xarón* 4*i*16, sauront; — *xarå* 20*i*9, vous sauriez; — *xü* 3*i*54, su.
Xavoyå 7*i*5, n. pr., Savoyard.
xe 3*i*20*i*26, 10*i*6, se soi.
xē, ci; *xta xē* 31*i*66, celle-ci.
xè 4*i*9*i*24, conj, si.
xè, adv. si, ainsi; — *xè få* 31*i*36, si fait, certainement.
xè = *txè tsè*, chez, dans *adi xè vò* 4*i*31, adieu.
xeçey 14*b*10, setier.
xejón 31*i*7, saison.
xen 3*i*47, 4*i*32, 3*i*10, ceci, cela, ce.
xen 10*i*36, 33*i*32, sans.
xenå (*ey*) 8*b*20, semer.
xènå (*xõno*) 8*b*25, sentir.
xènallè 31*i*8, clochette.
xènãna 12*i*12, semaine.
xendå 20*i*14, santé.
xen xentè, saint; — *xen Djan* 17*i*27; — *xen Dzåtye* 10*i*30; — *xen Pēyro* 10*i*18; — *xentè Anna* 3*i*19.
Xençåle 32*i*9, 33*i*22, n. pr., Semsales, village.
Xen Martén 32*i*15, n. pr., Saint-Martin, village.
xerē 28*i*11, espèce de fromage qu'on fabrique en faisant cailler le petit lait, appelé vulgairement séré ou sérac. Comp. Littré s. v. sérac et séracée.
xervådzo-è 28*i*1, sauvage.
xey 10*i*2, soif.
xeytau 11*i*2, faucheur.
xī 4*i*32, 5*i*13, ici, y; se place, ainsi

que *lī*, toujours avant le verbe.

xi 34/12, *xil*, fém. *ça* ou *'a*, plur. *çū* 31/13146, *cū j-*, aussi *'ū* 8*b*/9, 16*b*/9, ce, cet, là, celui; — *ça lē* 31/166, celle-là.

xifón 18*a*/4, chiffon.

xixé 31/136, oui, certainement.

xoeydrè, suivre; — *xueyvo* 10/25, je suis.

xohllå (*ò*) 31/50, souffler.

xōla 16*a*/9, chaise.

xolå 2/8, 18*b*/17, soulier, peu usité dans la Gruyère qui remplace ce mot par *bòta*.

xolet-a 10/6, seul.

xoley C. 1*b*/20, solier, partie de la grange destinée à recevoir le foin. Comp. dict. de Littré.

xon 1/5/6, *xun*, fém. *xa* 1/22, *xun* dev. les voyelles 1/21, son.

Xorén 33/13, n. pr., Sorens, village.

xti 3/40, 10/2, *xtil* 40, fém. *xta* 10/16, 20/1, plur. des deux genres *xtū* 10/17, *xtūj-7* refrain; — *xtixè* 31/68, celui-ci; — *xta xē* 31/66, celle-ci.

xü 2/1, 18*b*/2, sur, dessus.

xū-la 1/2, soul, ivre.

xunå (*xōno*) 29*b*/10, sonner.

xuòrta 9/13, sorte.

xüpllå 14*b*/14, griller.

xūtå (*au*) 10/3, 31/53, sauter, danser.

xūxèxè 28/9, saucisse.

Xyerne (*le*) 4/20, n. pr., Siernes, village.

Yådzo 14*a*/1, 39/1, fois.

yò 2 refrain, 8*a*/3, dans l'interrog., je.

yō 6/5, 29*a*/13, où, où? *yō cè* 33/2, id.

yon 17/2, un, absolu. Voy. *on*.

MÉLANGES.

I.

ETYMOLOGIES.

1. Esp. *Aguinaldo*, fr. *aguilaneuf*.

AGUINALDO, AGUILANDO esp., étrennes (d'origine inconnue d'après Diez *E, W.*³ II, 86) : de *calendae*; comp. *chalendes* dans les dialectes français = Noël. Transposition des consonnes comme dans *guirnalda* = *guirlanda*. Liebrecht (*Jahrb.* XIII 231) rapproche notre mot du fr. *aguilaneuf*; Jaubert (*Glossaire du Centre*) a aussi *guilané*, aumône spéciale aux premiers jours de l'année. Le mot français a-t-il été emprunté à l'espagnol ?

II. Lad. *balchar*, norm. *baquer*.

BALCHAR patois de l'Engadine, apaiser, calmer, disparaître (comasq. crém. bresc. mil. *balcà*, pat. de Valverzasca *barcà*, plaisant. *balcä*, piémont. *barchè*, cesser, diminuer, calmer, etc.) est peut-être identique au normand (arrond. de Valognes) *baquer*, céder, lâcher, *bâquer* (Guernesey), frustrer, nuire, qui d'autre part se rattache à l'angl. *to balk*, négliger, laisser de côté, tromper, nuire. On ne voit pas bien comment ces significations du verbe anglais s'accordent avec celles du substantif homonyme *balk*, poutre, lisière (v. nor. *bálkr*, mur de séparation), voy. Ed. Müller *Et. Wb.* p. 47. Le ferrar. *balcar*, observer, regarder, ou *barcar*, plier, tourner, se rattache-t-il aux mots précédents ? Les mots français *débaucher*, *ébaucher*, *embaucher* concordent exactement avec les verbes qui ont été énumérés, mais leur signification est en désaccord.

III. *Balenare*.

BALENARE, ital. faire des éclairs, *baleno*, éclair, ne viennent pas, comme le pense Diez, *E. W.*³ II 9, de βέλεμνον, mais d'un radical roman *bal* qui désigne un mouvement d'oscillation. Nous trouvons ce radical tout d'abord dans le patois des Grisons (Filisur) : *ball*, balançoire, *ballar*, balancer, ensuite dans l'it. du nord *balla*, *bala*, ivresse, comasq. *balà*, vaciller, piém. *balè*, branler, vaciller, se mouvoir (en par-

lant des dents, de l'épée dans le fourreau, du pied dans le soulier), wall. *baler*, pendre, flotter (fr. *ballant* ce qui pend et oscille) = it. *ballare*, etc., danser (comp. it. *traballare*, vaciller, osciller, chanceler), sur l'explication duquel je me sépare, comme on voit, de Diez I, 49. D'autre part ce radical se présente aussi comme uni à de nombreuses finales de dérivation :

dialecte du pays de Vaud *bél-on*, chancelant sur sa base.
it. *bal-ic-are*, etc., voy. Diez I, 48.
comasq. *bal-inc-are*, vaciller.
Grisons (Surselva) *bal-uc-ar*, piém. *bal-oc-è* vaciller, chanceler.
wall. *bal-et-er*, ondoyer, remousser, balancer.
fr. *ball-ott-er*.
parm. *bal-t-ar*, vanner (le cat. *balejar* et l'esp. *abalear* ont le même sens).
(comp. piém. *bàuti*, bellinzon. *baltìgh*, Valvenasca *baltrì*, etc., balançoire).
Grisons *bal-ein-a*, balançoire.

Enfin avec la même finale de dérivation on a aussi l'it. *bal-en-are*, chanceler, faire des éclairs. A ce groupe de mots appartient peut-être aussi arét. *balecenare*, faire des éclairs ; mais cette forme est trop rapprochée du toscan *balugginare*, *baluginare*, *sbaluginare*, disparaître comme la foudre, comp. *bellugue* Diez II, 220 et *lúsene*, Mussafia, *Beitrag zur Kunde der nordit. Mund. im XV Jahrb.*, p. 75.

IV. *Chalaverna.*

CHALAVERNA, bas engad., éclair. Je crois que le mot doit être divisé en *chal-av-erna*. Il faut remarquer que Diez, *Gr.*[3] II 387, dit de la finale *-erna* qu'elle s'applique surtout à des phénomènes naturels. Nous avons pour l'éclair précisément un autre mot de l'Engadine : *liüscherna* arch., *lintscherna* du radical *luc-*. Pour le dire en passant *-ern-* se présente souvent dans des noms de lieux de la Rhétie. *Av-* est un suffixe celtique, il se rencontre dans une partie du domaine des Alpes et s'applique aussi généralement à des noms de lieux ; comp. Kuhn *Zeitschr.* XX, 456 et ajoutez à côté du mot comasque *gárov* qui est cité *váscov* qui signifie 1° « ampiezza, vastità » ; 2° « guasto, grande ». Cet *-av-* s'unit volontiers à d'autres suffixes, aussi à *-erna*, ainsi : *Tal-av-erna* (XI[e] s., auj. *Talfer*) rivière dans le Sarnthal, près de Botzen (faut-il joindre aussi à ces exemples le vénit. *bal-iv-erna*, « casolare » ?). Le radical *chal* est évidemment le même que celui du poit. *chaline*, pays de Vaud (Aigle) *tschalein*, *tsalein*, éclair. Rousseau, *Gloss. poit.*, 2[e] éd., Niort 1869, traduit chaline par « tonnerre » (p. ex. *le temps sent la chaline*) ; ce mot signifie sans doute proprement « orage ». Il est certainement identique au prov. *calina*, v. fr. *chaline*, chaleur. Le développement des idées « chaleur — orage — éclair » n'a pas besoin d'explications météoro-

logiques. Tandis que *chalaverna* signifie l'éclair dans l'Engadine, il désigne au village voisin de Filisur une vapeur, une température brûlante. Le mot surselv. pour éclair, *camèg*, nous présente un développement tout-à-fait analogue, il a été tiré du verbe *camegiar*, *camiar* = **caumicare* de καῦμα. Ce καῦμα se trouve aussi dans surselv. *cam-itsch*, haut engad. *s-cham* (bas engad. *chaud-itsch* =**cald-icius*), chaud, étouffant, poschiavin. *calmà*, être altéré à cause de la grande chaleur (en parlant des moutons), surselv. *camar*, engad. *chamar*, *-er*, chercher un endroit à l'ombre pour se protéger de la grande chaleur (en parlant du bétail), comp. *cauma*, *chomma*, lieu ombragé, lequel mot est « consequens pro causa. » Le patois des Grisons connaît aussi dans ce mot la représentation du groupe *au* par *al*, représentation (due sans doute à l'analogie de *calere*) qui a pénétré dans les autres langues romanes : haut engad. *s-chalmanna*, bas engad. *s-chalamanna*, chaleur étouffante, temps du rut, éclair. En comasque *scalmana* signifie de même une chaleur ardente sans un souffle d'air, mais en italien la forme parallèle *scarmana* désigne un malaise dû à une trop grande chaleur, un point de côté.

A *calina*, etc. s'est peut-être mêlé le mot *caligine* (*caligo* sert aussi à désigner une vàpeur chaude ou froide; comp. Columelle XI, 2 : *canicula apparet; caligo aestuosa*). Comp. esp. *calina*, air lourd et étouffant, brume. Divers mots romans procèdent de la forme du nominatif *caligo;* voy. Mussafia *Beitrag*, etc., p. 41. Quant au badiot. *ćalvara*, brouillard, j'hésite à le considérer comme équivalant à **calu*[*go*]*-aria* (comp. les formes citées ci-dessous). Schneller (*Die romanischen Volksmundarten in Südtirol* I, 227) rattache aussi à *caligo* l'engad. *tschiera*, brouillard; une forme ancienne de ce mot du dialecte de la Surselva est *tschagèra* qui rappelle le comasq. *scighêra* de *scigh*, obscur.

Il semble que l'engad. *chalaverna* ne se rencontre que par hasard avec le haut it. *calaverna*, *galaverna*, etc. (ce mot se trouve aussi dans la marche d'Ancône), qui signifie bruine, brouillard et qui a été étudié par Schneller, l. c. I, 125 s. et Mussafia, l. c. p. 38. Ce dernier mot concorde complétement pour le sens avec un autre mot de la Haute-Italie, savoir *calabrosa*, etc. Nous avons là un composé : on n'est pas fixé sur la valeur à attribuer au premier membre, on est peut-être autorisé à rapprocher le mot *calare* (pat. des Gris. *cal*, décroissement, évaporation). *Brusa*, etc. a dans la Haute-Italie le sens de bruine, neige, pluie froide. Un rapprochement de ce mot avec *bruciare*, qui est admis par Schneller et reconnu comme possible par Mussafia, doit être, à mon sens, absolument rejeté. Il faut encore noter : b. engad. *brüscha*, mil. comasq. *brisa*, esp. *brisa*, port. *briza*, vent du nord et du nord-est. L'hypothèse de Diez (*E. W.*³ I 84), suivant laquelle *brisa* et *bisa* sont un seul et même mot, semble se confirmer, si l'on remarque

qu'au b. engad. *brüscha* répond un h. engad. *büscha* et un surselv. *bischa*. Comp. dans certains dialectes allemands : tirol. *busche, buxe*, cimbr. *böscha*, neige fine. Diez (*E. W.*[3] I 66 ss., 3[e] éd.) pense que le sens primitif de *bisa* est « vent sombre », parce que ce vent vient du nord, du pays sombre ; n'est-ce pas plutôt parce que le ciel s'obscurcit lorsqu'il souffle ? Les Suisses allemands nomment le véritable vent du nord-est la « bise *noire* » ; le comasq. *biss*, sombre, s'applique à l'air obscur et nébuleux, au ciel couvert (comp. aragon. *bruzno*, brun, sombre, et en parlant du temps : couvert, venteux). Au reste *bys* dans la Suisse allemande ne signifie pas seulement vent du nord-est, mais aussi brouillard, ainsi *Frühlingsbys, Herbstbys* (mais ce mot *bys* a aussi la signification de « chaleur d'été, chaleur caniculaire »). Il est difficile d'établir un ordre parfait dans toutes ces expressions météorologiques, car d'une part des radicaux différents (sans doute aussi des radicaux appartenant aux langues primitives), analogues au point de vue de la forme, se sont croisés et confondus, d'autre part, en vertu des différentes conditions climatériques des diverses contrées, il s'est produit d'importantes modifications de sens. Il ne faut pas oublier non plus que beaucoup de ces phénomènes présentent une certaine complication. Ainsi un ouragan de *föhn* est souvent déterminé par le fait qu'à un nuage chaud succède une neige épaisse.

v. Pr. *pairol*, esp. *perol*.

Perol esp., *pairol* prov. ne doit pas être tiré, comme le veut Diez *E. W.*[3] II 164, de *patina*, mais avec les synonymes fr. *pairol*, it. *pajuolo*, pat. des Gris. (soprasilv.) *pariel, priel*, chaudron, du Kymri *pair*, breton de Corn. *per*, chaudron. Nous avons là un vieux mot celtique auquel répond l'irl. *coire* (Wh. Stokes, *A Mediæval Tract on Latin Declension*, p. 90). En roman ce mot ne se présente, à ma connaissance, que sous la forme diminutive *pariolum;* l'esp. *paila*, bassin, poêle, n'appartient sans doute pas à ce groupe de mots.

vi. Lad. *tschadun*.

Tschadun, sdun pat. des Grisons, *šadoṅ*[1] grödn., *sedon* friul., cuiller, est rattaché par Schneller, l. c. I, 247 à l'it. *piatto*, ce qui est impossible. Mussafia, l. c. p. 48, note 1 renonce à expliquer ce mot. C'est un mot germanique : v. nor. *skeid*, suéd. *sked*, dan. *skee*, cuiller.

vii. It. *voto*, fr. *vide*.

Voto ital., *vide* franç., etc. J'avoue que même la dernière tentative faite par Storm, *Romania* II, 327, pour expliquer cette forme ne me satisfait pas ; d'abord parce qu'il est nécessaire d'admettre un double type *vidu-* et *viduit-* et ensuite parce que je ne puis m'expliquer comment *u*, lorsqu'il

1. *ṅ* représente l'*n* guttural.

a été attiré par le *v*, a pu donner la diphthongue *ue, oe*. Ensuite il faudrait que la distinction de *viduus*, vide, et *viduus*, veuf, qui est partout reconnue, remontât très-haut; mais comment le *d* de **vuidus* se serait-il conservé en français ? Il n'a même pas persisté dans *vedve* où il était soutenu par le *v* (*t* devant *u* + voyelle persiste; voy. G. Paris, *Mém. de la Soc. de ling. de Paris*, I, 90). Je conjecture que le lat. arch. *vocare* = *vacare* (*Vokal.* I, 177) s'est conservé dans le latin vulgaire (malgré l'esp. *vacio* = *vacivus*). De là serait sortie une forme *vocitus*, formée comme *vocitus* (de *vocare*, appeler), *rogitus*, etc. (Diez, *E. W.*[3] I 250), ou refaite sur **vocitare*. **Vocitus* aurait d'abord donné en italien *voito*, puis *voto* (*vuoto*), de même que *placitum* a produit **piaito* (fr. *plaid*, etc.) et *piato*. Dans le h. italien, dans le patois des Grisons, en prov. et en fr. l'*o*, suivant la règle, s'est diphthongué, et *t* (qui n'équivaut pas à *ct*, voy. Ascoli *Arch. glott.* I, 81, note 1) s'est changé en *d*; *i* a été conservé en général, mais on l'a aussi supprimé : it. *voito*, v.fr.anç. piém. *void*, lomb. *vœid*, tyrol. (Val di Non) *vueid*, pr. *vuei*, v.fr. *vuid* (comme *mui* = *muei* = *moi* = *modius*; voy. mes observations sur la phonétique française, *Romania* III 281) : engad. *vœd*, frioul. *ued*, surselv. *vid*, tout-à-fait comme *chir* = **chieir* = **chueir* = *corium*, *sir* = **sieir* = **sueir* = **socrum* (engad., ici aussi avec la suppression de l'*i* : *chöer*, *söer*) [1].

VIII. All. *Senn*.

Je termine ces recherches par l'étymologie d'un mot allemand.

Senn, *Senner* vient immédiatement du verbe *sennen*; ce n'est pas l'inverse qui a eu lieu. *Sennen*, pour l'anc. *sannjan* * (comp. le b. lat. *sannonia*) est un mot tout-à-fait *alpin* et signifie préparer le fromage. Ce mot n'a rien à faire avec *Sahne*, mais il se rattache au patois des Grisons (dans le Schams) *san-aun*, *san-etta*, récipient en bois dans lequel on met le lait pour l'écrémer. C'est l'ustensile le plus important de la laiterie d'où procède sans doute le nom de cette industrie. Des mots de la même famille sont engad. *suonna*, baquet, dial. de Sottoselva *sôna*, *sonna*, baquet à lait, cuve.

H. SCHUCHARDT.

Janvier 1874.

II.

VIDE, VIDER.

Tous les étymologistes de nos jours semblent s'accorder à faire venir les mots *vide*, *vider* du latin *viduus*, *viduare*, et on ne peut nier que la

1. [Postérieurement à l'article de M. Schuchardt, nous avons reçu de M. Thomsen l'article qu'on va lire sur cette même étymologie. Bien que les arguments de nos deux savants collaborateurs soient à peu près les mêmes, nous pensons que nos lecteurs ne seront pas fâchés de voir comment chacun d'eux s'y est pris pour démontrer leur opinion commune.]

ressemblance entre ces mots ne soit frappante. Néanmoins, toute attrayante qu'elle soit, cette étymologie ne peut être vraie. Le sens est déjà peu convenable, car *viduus* ne signifie point vide, mais abandonné, privé de son complément, de son appartenance (comp. Roth dans le journal de Kuhn XIX p. 224). Mais il y a d'autres difficultés plus graves. D'abord le mot *viduus* s'est déjà continué d'une manière toute régulière tant pour la forme que pour le sens dans le fr. *veuf, veuve* (anc. *vedve*), ital. *vedovo*, etc. Nous aurions donc ici un doublet, qui ne pourrait être expliqué qu'en supposant que *vide* fût un mot savant, *veuf* la forme populaire ; autrement le *d* latin, placé entre deux voyelles, ne pourrait s'être maintenu en français. C'est là aussi le sentiment de M. Brachet dans son *Dictionnaire des doublets*, p. 23. Cependant rien dans l'emploi de ce mot n'accuse une origine savante ; au contraire, tout semble indiquer que nous avons ici un mot de fonte purement populaire ; il suffit de rappeler que *vide* se trouve déjà dans la *Chanson de Roland*.

Une circonstance qui vient enfin mettre le comble aux difficultés, c'est que les formes *vide* et *vider* sont toutes modernes. L'ancienne forme de l'adjectif était *vuid*, *void*, et celle du verbe *vuidier*, *voidier*. Dans son dictionnaire étymologique, M. Diez fait la remarque que *vuit* en v. fr. rime avec *cuit*, et que de son temps P. Ramus reconnaissait encore la même diphthongue dans *vuider* et dans *puiser*. C'est naturellement le *v* précédent qui a fait que, dans la langue moderne, l'*ui* s'est resserré, pour ainsi dire, en *i* ; cependant l'ancienne diphthongue a encore laissé de nos jours ses traces dans plusieurs des patois : wallon *vûd*, bourg. *veude*, pic. *uide*, genév. *vuide* (Littré), dialecte de Neuchâtel *vouide*, *vuido*, avec le verbe *vouĕdi*, *voudī*, *vudī*, *vŏedī* (Hæfelin, journ. de Kuhn XXI p. 339), comme aussi dans l'anglais *void*, adj. et verbe. Pour expliquer cette forme, M. Diez suppose une transposition ou attraction de l'*u* de *viduus* ; mais un tel changement est très-douteux en français et ne peut pas être appuyé par les formes que compare M. Diez (*Gramm.* I³ p. 187), comme l'esp. *viuda*, prov. *veuza* (vidua) ou le prov. *teuns* (tenuis), d'autant plus que dans ces mots l'*u* a pris place après l'*e* ou *i*, non pas devant. Comment alors expliquer la forme avec *o* ? Burguy n'admet l'explication de Diez que pour la forme *vuit*, *vuid*, tandis que pour l'autre forme *voit*, *void* il suppose une « diphthongaison de l'*i* ». Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce qu'on trouve jamais *ei* au lieu de *oi* dans ce mot ? Jamais. Il est évident qu'on ne peut pas séparer les deux formes et qu'elles se comportent entre elles comme *nuit* et *noit* et cent autres, c'est-à-dire qu'elles entrent dans ce grand groupe de formes où la langue moderne a la diphthongue *ui*, la langue ancienne tantôt *ui*, tantôt *oi*, provenant régulièrement d'un *ŏ* bref latin + *i*. La forme avec

o (*ò* : *coist* rimant avec *tost* dans *Eulalie*) est celle qui se rapproche le plus de la forme primitive (lat. *ŏ*), tandis que *ui* pour * *uei* représente la forme brisée ou diphthonguée d'*ŏ* en *ue* (comp. Schuchardt, *Romania* III p. 280 ss.). C'est ce même rapport qu'il faut supposer entre *void* (*ò*) et *vuid* pour **vueid*.

Cette interprétation est parfaitement confirmée par les autres langues romanes. Le provençal nous offre pour l'adj. des formes comme *voit*, *voig*, *voh*, *vuei*, *vuech*, et pour le verbe *voidar*, *vuydar*, *voiar*, *vueiar*, *vuiar*. C'est-à-dire que la forme fondamentale est ici comme en français *void* ou, avec diphthongaison de l'*o*, *voeid*, tout à fait comme *noit* ou *nueit* etc. [1].

Pour les dialectes ladins M. Ascoli nous donne, dans ses excellents *Saggi ladini*, surselv. *vid* (p. 27), sans doute pour **vieid*, **vueid*, comme *chir*, pour **chieir* **cueir* (comp. le franç. *cuir*); dans les dialectes centraux *vuéid*, *vueidár* [*ueidár*, *voidár*] (Val di Non, p. 327-8), *voit* (Rocca d'Agordo, p. 376 n.); frioulan *vuéid* ou *uéd* (p. 395). Cette dernière forme nous offre un exemple d'élision de l'*i* qui se retrouve parfois dans d'autres dialectes, comme dans celui de l'Engadine *uœd*, *uœda* (pp. 181, 234; œ = üe, *ue*) et le verbe haut-eng. *s-vœder*, mais bas-eng. *s' uida* (3e pers.; p. 234 n. 2), ou comme dans le sousselv. (Sur-Sées) *ûvoda* « ital. 'uvota' cioè vuota allato a *vatgia vida* vacca sterile e al verbo *s-uidar* » (p. 133). En tout cas les formes fondamentales sont les mêmes qu'en franç. et prov., *void* ou *vueid*.

Les mots ladins forment une transition à l'italien. Dans cette langue nous avons l'adj. *vòto*, *vuoto*, vide, et le verbe *vòtare*, *vuotare*, vider. Mais ce sont des formes secondaires; la forme ancienne et primitive est *vòito*, *vòitare*, avec un *i* que nous retrouvons encore dans plusieurs dialectes : piém. *void*, lomb. *void*, sard. *boidu*, *boitu* (Diez, Dict. II*a*; Zuccagni-Orlandini p. 431) ou *sbuìdu* adj., *sbuidài* verbe (Porru, *Dizion. sardu-ital.*, 2e éd., Casteddu 1866). Diez signale lui-même la ressemblance remarquable entre ces formes et le vieux franç. *void*, *vuid*; mais il est trop persuadé que ce dernier est le lat. *viduus*, et comme le mot italien ne s'accorde point avec cette étymologie à cause de son *t*, il est obligé de laisser de côté ce rapprochement, et pour le mot italien il se perd dans des hypothèses trop vagues et peu probables. Cependant, si l'on regarde ces mots sans préjugé, la ressemblance doit paraître trop grande pour qu'on puisse les séparer. La vocalisation est tout à fait conforme, et au lieu de voir dans le *t* des mots italiens un obstacle au rap-

1. Pour les dialectes modermes je ne peux citer que *vuei-o*, vide, Nice (Zuccagni-Orlandini dial. ital. p. 207), et *boeyt-o* (contes et proverbes popul. recueillis en Armagnac, par Bladé, 1867). — Catalan *vuid*, *vuidar*.

prochement, il faut au contraire regarder le *d* des langues de nord-ouest comme l'adoucissement régulier d'un *t* originaire, conservé en italien. Nous voilà donc arrivés à une forme fondamentale romane *vòito* et *vòitare*, avec *t* et avec *ò* ouvert = *ŏ* latin. Mais s'il en est ainsi, il est impossible de plus songer à *viduus*, *viduare*[1] : il faut se mettre en quête d'une autre étymologie.

La racine qu'on est naturellement porté à chercher dans ces mots est sans doute celle de *vacuus*, *vacuare*, et je crois en effet que c'est là qu'il faut les rapporter. Le sens convient parfaitement pour toutes les acceptions des mots romans, et cette racine a donné ailleurs des dérivés populaires comme l'esp. *vacío*, port. *vasio*, *vazio*, vide, = vacivus, dialecte de l'Engadine *uasthiua*, *uaschijua* (déserte) = vaciva (Ascoli p. 174) ; ital. (surtout dans les dialectes du midi) *vacuo*, *vacante* etc. Seulement l'origine a été obscurcie par des altérations qui ont besoin d'une explication plus détaillée. Si ce rapprochement, proposé déjà par quelques-uns des étymologistes antérieurs à Diez, a été abandonné plus tard, c'est qu'on n'a pas réussi à en éclaircir les difficultés phonétiques[2].

On sait qu'à côté de la forme classique de cette racine, *văc-*, on en trouve une autre avec *ŏ* : *vŏcare*, *vŏcatio*, *vŏcivus* etc. C'est surtout chez les poètes comiques et dans des inscriptions du IIe siècle avant J.-Chr. qu'on rencontre des formes semblables, mais il y a encore des exemples datant du Ier siècle de notre ère (v. Mommsen *Corp. inscr. lat.* I 198, 77 p. 71 s., Schuchardt *Vocal.* I p. 177). On ne peut douter que dans ces mots l'*a* ne soit la voyelle primitive, antérieure à l'*o* (comp. *vānus* pour **vac-n-us* et l'ombr. *yacetum*) ; sur ce point je suis tout à fait d'accord avec M. Corssen (*Ausspr.* II, p. 66 s.) contre M. Schuchardt (l. c.). Mais il faut que les formes avec *o*, changement dû à l'influence du *v* précédent, aient été autrefois les formes populaires, et rien n'empêche de supposer que, quoique réprimées pendant toute la période classique par les formes urbaines avec l'*a* intact, elles se soient conservées dans

1. Dans la *Romania*, II, 327 (cf. *Nordisk tidskrift for filol. og pædag.* I, p. 179), mon savant ami M. Joh. Storm a essayé d'écarter la difficulté du *t* italien en faisant venir *voto* de *votare* et celui-ci à son tour de **vuid'tare* pour **viduitare*. Cette hypothèse ne satisfait pas, parce qu'elle laisse sans explication les difficultés du vocalisme (l'invasion singulière de l'*u* et son changement en *o*), et qu'elle sépare, d'une manière bien peu probable, la forme toscane de celles des autres dialectes italiens et romains.

2. Je trouve déjà chez Ferrari, *Origini della lingua ital.*, 1676 p. 315) : « *vodare* vacuare. *Vacuatum*, vacuefactum, *vodatum*, *vodo*. (!) » Pareillement Ménage dans ses *Origini della l. ital.* 1685 p. 496 explique l'ital. *vòto* de *vacuus*, *vacus*, *vocus* par changement de *c* en *t*. Quant au fr. *vide*, *vider* il le rattache l. c. et dans la première édition de son Dict. étymol. à l'ital. *voto*, *votare*, mais dans la seconde il donne la préférence à *viduus*, *viduare*. En dernier lieu, Raynouard (Lex. Rom. V, p. 457) fait venir le prov. *voiar* (c'est cette forme qu'il place la première) du lat. *vacuare*.

la langue rustique, pour reparaître plus tard à la surface dans les langues romanes. C'est à peu près ce qui s'est fait p. ex. pour la forme *voster* vis-à-vis de *vester*. Telle est donc la forme de la racine qu'il faut supposer dans les mots en question.

Quant à la terminaison, le verbe *vider, voitare* n'est qu'un dérivé en *-ĭtare* de *vacuare : vacuitare* [1], *vŏcuitare, vŏcitare* avec chute régulière de l'*u*. Pour l'adjectif *vide, voito* il faut supposer un développement correspondant; en principe il se rattache au participe *vacuatus* [2] ou *vŏcuatus*, mais la terminaison *-atus* a été remplacée par *-ĭtus : vocuĭtus, vocĭtus* [3]. Nous avons donc ici un nouvel exemple de ces formations participiales en *-ĭtus*, traitées surtout par MM. Canello (*Rivista di filologia romanza* I, p. 9 ss. et p. 188 ss.) et Mussafia (ibid. p. 91 ss., comp. *Jahrb.* X p. 378). La plupart de ces formations sont des substantifs [2]; c'est ce que du reste notre mot peut être aussi; mais cet emploi n'a certainement pas été le premier. Cependant il y a aussi de véritables adjectifs de cette forme, au moins un qui est incontestable; c'est l'ital. *liévito*, esp. *leudo*,

---

1. Ou *vaquitare*, comparez *Append. Probi* (Keil, *Gramm. lat.* IV p. 127) : *vacua non vaqua, vacui non vaqui.*

2. Dans le glossaire de Reichenau (nº 201 Diez) on trouve *vagus* expliqué par *vacuatus*. Le savant éditeur ne sait que faire de cette glosse et suppose une faute dans *vacuatus*. Rœnsch au contraire (Jahrb. VIII p. 72) voit dans *vaguus* le mot *vacuus* « affaibli ou mal écrit. » Ce serait là une confirmation assez importante de mon étymologie. Mais la chose est très-douteuse. Dans cette partie du glossaire les mots sont arrangés d'une manière très-exacte selon leur ordre dans le texte de la Vulgate. Or *vagus* est précédé de *profugus* (*porro fugatus*), ce qui rend probable que ces deux mots se réfèrent à *Gen.* ch. 4 v. 12 ou 14. Au contraire, je ne saurais où rapporter *vacuus* (car il n'est pas permis de penser à *vacua* ch. I v. 2). Au fond, j'incline à croire qu'il n'y a de faute ni dans l'un ni dans l'autre des mots, mais que *vacuatus* est seulement une traduction maladroite et peu précise de *vagus*. Je veux dire qu'on y pourrait voir, sous forme latinisée, un reflet du fr. *vider* dans le sens de quitter, sortir d'un lieu (« par crainte ou par autorité de justice, » Littré), sens qui se retrouve pour l'ital. *votare*. Seulement il faudrait alors prendre le participe *vacuatus*, vidé, au sens actif : celui qui a vidé (son pays). C'est là une difficulté, il est vrai, et ce n'est pas la seule. Cependant, il y a d'autres glosses où les traductions ne sont pas beaucoup plus exactes. En tout cas, voilà un essai d'expliquer le texte donné.

3. A propos de cette forme je me permets une digression. On cite partout un participe *vocitus* pour *vocatus* d'après le *Corp. inscr.* de Gruter. Cette forme s'y trouve en effet dans l'index; mais la citation donnée dans les premières éditions (366, 1) est fausse : le mot ne se présente pas dans l'inscription indiquée. Dans l'éd. de 1707 la note *vocitus, vocatus* figure seule dans l'index sans renvoi au texte. La citation donnée par Struve (*Lat. Decl. u. conj.* 1823 p. 186), source à laquelle remontent peut-être toutes les citations postérieures (comp. Diez *Dict.* I sous *lievito*, Pott dans le journal de Kuhn I p. 324), n'est pas juste non plus. Il donne 526, 2 tant pour *vocitus* que pour *provitus* = *probatus*. Ce dernier se rencontre en effet 526, 6; mais il n'y a point de *vocitus* là non plus. Est-ce que cette forme existe en réalité dans quelque inscription, et où? Je n'ai pu la trouver. Jusqu'à ce qu'on en justifie l'existence, il sera en tout cas plus prudent de la laisser de côté.

port. *levedo* fermenté, boulé = *levatus* (*panis levatus* se trouve p. ex. dans la Diététique d'Anthimus, *Anecdota græca et græco-lat.* p. p. V. Rose II p. 68, ii), vis-à-vis du verbe ital. *levitare*, esp. *leudar*, port. *levedar*, sur lequel voyez le dict. de Diez.

Quant au changement phonétique de * *vocitus* en *voito*, nous pouvons citer un parallèle complet dans les continuations du lat. *placitum* : ital. *piaito*, *piato*, lad. *plaid*, prov. *plait*, *plaig*, *plah*, fr. *plaid*. Ascoli (*Saggi ladini* p. 80 n.) a expliqué le développement de ces formes par les intermédiaires **plaǵito*, **playito* ; peut-être faut-il préférer *plakitum*, **plageto*, **playeto* (*plactum*, proposé par Diez, est inadmissible). Comp. aussi l'it. *coitare*, *cotare*, v. fr. *cuidier*, p. *cuidar cujar*, du lat. *cogitare* (cité par Storm, *Rom.* II, 327). Ç'est un développement correspondant qui doit s'être opéré pour les mots en question : (*vacuatus*) * *vŏkĭtus*, * *vògeto*, **vòyeto*, *vòito*.

Ici je pourrais m'arrêter. Cependant j'ose ajouter une hypothèse, ou plutôt une question. Est-ce qu'on n'aurait pas encore en français une autre trace de cette même racine *voc-*, savoir dans *oisif* ? Ordinairement on voit dans ce mot un dérivé moderne du latin *otium*, mot perdu de bonne heure en français, ou mieux une formation sur le modèle de *oiseux* = *otiosus* ; mais cette explication est assez précaire. Ne pourrait-ce pas être le lat. *vocivus* (comparez Du Cange *vacivus* otiosus, sens qu'a aussi l'esp. *vacío* et le port. *vasio*), où le *v* serait tombé par suite d'une espèce d' « étymologie populaire », d'une accommodation à *oiseux* ? Le reste de la forme conviendrait parfaitement, et cette étymologie expliquerait d'une manière frappante la nuance du sens d'*oisif* vis-à-vis de celui d'*oiseux*. Il faudrait donc séparer *oisif* du subst. v. fr. *oidive* (Littré), forme qu'il est de reste encore plus difficile d'expliquer par un latin *otiivus*, vu que le *t* aurait conservé son son pur devant *i* et que l'*i* aurait néanmoins subi une attraction. Cependant je vois bien les difficultés qu'on peut opposer au rapprochement proposé, tant pour la phonétique (la chute du *v*) que pour l'historique du mot, et, je le répète, ce n'est qu'une question que j'ai voulu soumettre à la décision de mes confrères compétents.

Vilhjalm THOMSEN.

Copenhague, septembre 1874.

III.

LEXAR ET *DEXAR*.

La lecture de l'article de M. Morel-Fatio sur les *Questões da lingua portugueza* de M. Coelho (*Romania*, avril 1874, p. 312) m'a donné l'idée de faire quelques recherches sur l'antiquité comparative des verbes *lexar* et *dexar*, en me restreignant aux textes écrits en latin du VIII^e^ au XIII^e^ siècle

en Espagne, qui laissent à chaque instant transparaître la langue vulgaire. Voici le résultat auquel je suis arrivé :

1° Aucun document antérieur au dernier tiers du XII^e^ siècle — et j'en ai dépouillé aussi soigneusement que possible plus d'un millier — ne m'a fourni un exemple de l'emploi, sous forme vulgaire ou latinisée, du verbe *dexar* (**desitare*). Jamais non plus je n'ai rencontré le verbe latin *desinere* avec la signification de *laisser* ou d'*abandonner* dans les chroniques, chartes et donations du haut moyen-âge espagnol.

2° L'idée de délaissement et d'abandon est toujours — sans exception à moi connue — rendue par les verbes *relinquere*, *derelinquere*, *dimittere*, et enfin *laxare*. Ce dernier revêt sous la plume des *notarii* du temps deux ou trois formes diverses. En voici le tableau chronologique dressé avec assez de soin pour qu'on ne puisse pas y signaler trop de lacunes.

a. 938 Laxare *Monumenta Portug.* (*Diplom. et Charte*) I, esc. 46.
a. 959 Laxarent *Ibid.* esc. 76.
a. 1001 Laxavit *Ibid.* esc. 185.
a. 1011 Lacsavit *Ibid.* esc. 216.
a. 1019 Laxabit *Ibid.* esc. 242. *Nota.* Le texte imprimé porte *lavabit*, leçon démontrée fautive par le contexte. « Ipse Jacob non lavabit (leg. *laxabit*) posteritate, qui ipsum monasterium obtinuisset. »
a. 1050 Lacsamus *Mon. Port.* esc. 378.
a. 1053 Leisar et Leisiar (*au fut. condit.*) *Mon. Port.* esc. 385.
a. 1065 Laxe (*impér.*) *Ibid.* esc. 445.
a. 1076 Laxaverit Muñoz, *Fueros municipales* (*Fuero de Sepulveda*) p. 283.
a. 1094 Lexalla (lexar-la) Muñoz, *Mon. Port.* (*F. de Valle*) p. 332.
a. 1086 Laxavi *Mon. P.* esc. 660.
a. 1102 Laixet Muñoz, *Mon. P.* (*F. de Laparros* en Navarre) p. 292.
a. 1102 Leyxe *Ib.* (*Leg. et Consuetud.* I) p. 353.
a. 1111 Laxet *Ib.* *Ib.* p. 355.
entre 1114 et 1128 Laxaverit *Mon. P.* (*Leg. et Cons.*) p. 368.
a. 1124 Laxo Muñoz, *Mon. P.* (*Confirm. du Fuero de Burgos*) p. 266.
a. 1119 Laxetis *Ib.* *Ib.* (*F. de Saragosse*) p. 452.
a. 1127 Laxetis *Ib.* *Ib.* (*F. de Tudela*) p. 421.
vers 1129 Laxaverit Muñoz *Ib.* (*F. de Carcastillo*) p. 471.
a. 1130 Laxaverit *Ib.* *Ib.* (*Leges*) p. 369.
a. 1131 Laxet *España Sagrada* (*F. de Calatayud*) t. XLIX, esc. 20, p. 351, 452.
a. 1132 Laxastis Muñoz, *España Sagrada* (*F. des Mozarabes de Mallen*) p. 503.

a. 1135 Lexent Muñoz, *España Sagrada* (*F. de Lara*), p. 519.
a. 1144 Laxet *Ib.* *Ib.* (*F. de Peratta*), p. 548.
a. 1150 Lexit *Diccion. geogr. hist. de España*, sect. I, t. II (*F. de Saint-Sébastien*) p. 543.
a. 1164 Laxabit Yanguas, *Dicc. de Antigüed.* I, p. 434 (*F. de Estella*).

3° Des deux faits que je viens de signaler, il me semble qu'on peut tirer deux conclusions assez légitimes. La première c'est que le verbe *dexar* n'a pris place dans la langue espagnole au plus tôt que vers la fin du XI^e^ siècle ou les premières années du XII^e^. On ne comprendrait pas, en effet, que ce verbe eût été en usage pendant les trois siècles précédents sans se présenter une seule fois à côté de *laxar* ou *laixar* si souvent employé. L'argumentation de M. Coelho, dont M. Morel-Fatio a très-bien démontré l'insuffisance pour l'époque où il l'applique, c'est-à-dire pour le XII^e^ siècle et les suivants, me paraît donc reprendre toute sa force pour la longue période d'années comprise entre 938 et 1164. S'il en est ainsi, l'étymologie de *dexar* proposée par Diez — et c'est ma seconde conclusion — manque de vraisemblance historique : en effet on ne pourrait guère comprendre qu'au XII^e^ siècle les Espagnols, déjà en possession du verbe *laxar* ou *lexar* d'un usage très-répandu, eussent emprunté au verbe latin *desinere*, qui n'a jamais eu chez eux cette signification, un verbe nouveau pour exprimer l'idée d'abandon et de délaissement.

A tout prendre, et dans l'état présent de nos connaissances, l'opinion de MM. Schuchardt et Coelho, identifiant *dexar* et *lexar*, paraît la plus vraisemblable.

J. TAILHAN.

IV.

UN PROEMIO INEDITO

DEL ROMANZO *Guiron le Courtois*.

Un proemio del Giron cortese ha publicato da trentasei anni il dotto illustratore dei mss. francesi *de la bibliothèque du roi*[1] ; ma dinanzi a quello il magnifico codice torinese dell' immane romanzo [2] ne ha un altro, che non so segnalato da alcuno. Credo di far bene dandolo qui ai lettori, senza aspettare altra occasione più propizia. Quanto sia anche oggi oscura e imbrogliata la storia dei romanzi del ciclo brettone, lo sa il pubblico, e molto più coloro che ebbero ad occuparsene di proposito. Ora il nostro proemio contiene qualche notizia nuova, e se forse non scioglie problemi, ne fa sorgere, o imbroglia, più d'uno, il che nelle condizioni attuali si può ben dire un progresso. Di discutere, non é questo il

1. *Mss. fr.* II, 346.
2. Porta la segnatura L. I. 7, sostituita all' antica G. II 2. V. Pasini, vol. II, *Codd. gallici*, n. XXVIII-XXX.

momento ; mi basta per ora di comunicare il documento ai compagni di studio e di ricerche.

Si domanderà forse, come mai il Girone potesse avere due proemii. Chi li abbia letti, trova subito una riposta. L'uno, quello stampato dal sig^r Paris, fu scritto al cominciamento dell' opera ; l'altro dopo averla condotta a termine. Infatti questo secondo ci dà anche un breve indice dei tre libri, che non ho voluto omettere, giacchè gli essemplari completi del Girone sono di un' estrema rarità. Perché il proemio nostro sia ignoto alla maggior parte dei codici, s'indovina facilmente. Scritto dopo la composizione di tutto il romanzo, mancava di necessità nelle copie parziali eseguite mentre Elia continuava nel lavoro. Di più fu probabilmente giudicato superfluo da parecchi amanuensi, a cui uno solo pareva fors' anche di troppo. E immolandosi l'uno dei due, è naturale che la sorte cadesse su quello che non si legava coll' opera.

Pour ce que oysiveté est racine et commencement de tous maulx, j'ay consideré que entre les autres euvres qui peuvent muer les cuers nobles en vertu, armes en est la droite nourrice. Et ce avons peu veoir par nos predecesseurs, qui en ce royaume d'Angleterre y ont mis tant leur entente, pour le grant plaisir qu'ilz y ont prins de toutes entreprinses dures et aspres et impossibles a soustenir, qui leur ont esté presque choses legieres a porter.

Or est il donques que je, voyant que aucunes choses (qui) ont esté delaissees a estre mises aux livres des haulx et merveilleux fais des chevaliers errans, et mesmement de ceulx du temps de Uterpandragon et du roy Artus son filz, et pareillement plus avant des lignages, et dont vindrent et yssirent les nobles, vaillans et preudommes surnommés les Bruns, qui tant firent en leur temps de vaillances, haultes et nobles chevaleries, que tous cuers tendans a honneur y peuvent prendre exemple ; et pour ce que je voy que pluseurs se sont mis en paine de mettre au net et en françois les fais du Brut, qui sont les vraies croniques et ystoires de la grant Bretaigne ; autres se mettent en paine de mettre les fais de la Table Ronde, ensemble les conquestes du Saint Greal ; autres les faits des haultes chevaleries de Lancelot du Lac ; autres de Tristan de Leonois ; autres de Gauvain, autres de Percheval, ou il y a tant de sy belles et haultes chevaleries que merveilles est a oyr ; maistre Gautier Moab et maistre Helye de Borron de Lancelot ne se peuvent lasser ; de Tristan le Bret y en met ce qu'en peut estre ; maistre Ogier le conte de Gauvain y a mis ce qu'on en peut dire ; maistre Rogier Raoul a mis les fais de Percheval et de ses freres sy au long, que plus ailleurs n'en fault querre.

Pource donques que nul ne s'entremet d'escripre les fais des Bruns, ne du bon chevalier Guron le Courtois, je entreprendray ceste euvre, priant a la saincte Trinité qu'il m'en doint venir a tel fin, que ce soit au

prouffit de toute chevalerie et de toutes jeunes gens qi a vertu et honneur tendent, sy qu'ilz en puissent mieux valoir et preudommes devenir. Et se de tous poins ne peuvent venir a si haulte chevalerie comme ceulx dont avons parlé, que au mains en partie le puissent il faire. Je ne vueil commencier mon livre aux geonologies de tous les roys de la grant Bretaigne, mais a ceulx qui a ma matiere servent. Et par ainsy je commenceray mon livre, et le deviseray en trois parties.

La premiere partie sera comment et quelz roys regnerent en Escosse, et comment d'eulx saillirent les Bruns; et comment la terre du royaume Sauvage fut par eulx nommee et conquise. Apres comment la valee aux Bruns, toute plaine de jayans, fut par eulx delivree, et ceulx qui y habitoient mis hors de servage ; et comment ils gaingnerent les ysles Mescongneues. Apres comment Guron fut né, et en jeune aage fait chevalier, et des haultes et innumerables prouesses qu'il fist; et comment il fut prins et tenu en prison par Luces le Jayant par l'espace de sept ans; et comment pendent ce temps vint a sa couronne le noble roy Artus. Et sy parlerons du roy Meliadus, et du bon chevalier sans paour, et de mains autres bons chevaliers renommes et de grant preudommie, lesquelz raconterons par comptes a la verité, jusques a la mort du bon roy Pellinor de Listenois, ou finera ma premiere partie.

La seconde partie commencera a la delivrance de prison du bon chevalier Guron ; et les haultes chevaleries qu'il fist, et comment il print por compains, apres la mort de Galhault le Brun, Danain le Roux, seigneur de Malhault, et des aventures qui leur avindrent. Et des grans fais du roy Meliadus, et du bon chevalier sans paour, de messire Lac, du Morhault d'Yrlande, du roy Pharamon de Gaule ; et comment ilz furent tous emprisonnés. Et la finerons la seconde partie de nostre livre.

La tierce et derreniere partie dira par quelz gens ilz furent delivrés : ce fut par messire Lancelot du Lac, qui trop fu de haulte prouesse, par messire Tristan, par Palamides. Et pour ce qu'ilz furent de hardiesse plains et de noblesse, n'est mie a laisser leurs chevaleries, qui moult servent a nostre livre. Et en ce derrenier livre sera la mort du bon roy Meliadus, du bon chevalier sans paour, de Danain le Roux, de messire Lac, du Morhaut d'Yrlande, et du bon chevalier de Norgalle. Et pour conclure et mettre fin a mon livre du bon chevalier Guron le Courtois, en qui il ot tant de vaillance, d'onneur et de prouesse, et de son filz, la ou faillit la lignie des Bruns feray la fin de ceste tierce partie. Sy prie a tous les lisans qu'il leur plaise de pardonner mon ignorance, rudesse, et petit entendement, et mieux entendre les ystoires que escripre ne ditter ne le sçays.

Pio Rajna.

CORRECTIONS.

QUESTIONS
SUR LE POÈME DE LA CROISADE ALBIGEOISE.

La Société de l'Histoire de France a bien voulu me confier le soin d'une nouvelle édition du poème de la croisade albigeoise. Cette édition se composera de deux volumes : le premier, dont l'impression s'achève actuellement, contient le texte et le glossaire ; dans le second paraîtront la traduction, les notes historiques, et l'index. Chemin faisant je rencontre un certain nombre de difficultés dont la solution m'échappe. Tant que j'en suis à l'impression du texte, ces difficultés me troublent médiocrement. Un éditeur n'est pas obligé de comprendre tout ce qu'il imprime, et lorsqu'il a fidèlement reproduit la leçon des manuscrits, et, au besoin, proposé en note des conjectures raisonnables, il a mis sa responsabilité à couvert. Mais l'œuvre de traducteur a des exigences plus rigoureuses. Il faut de toute nécessité comprendre ce qu'on traduit, ou laisser en blanc les passages qu'on n'entend pas. Cette dernière alternative est très-mortifiante, et je désirerais qu'elle me fût épargnée. C'est pourquoi je prends le parti de soumettre au lecteur bienveillant quelques-uns de mes doutes, espérant qu'il voudra bien m'aider à les éclaircir.

Je l'espère d'autant plus que beaucoup des difficultés dont il s'agit ne me semblent pas de leur nature insolubles. Il en est qui proviennent évidemment de la corruption du texte, et les philologues savent par expérience que bien souvent la correction longuement et vainement cherchée par l'un s'offre pour ainsi dire d'elle-même aux yeux de l'autre. Il en est aussi, parmi ces difficultés, qui dépendent du sens de mots ou de locutions dont les dictionnaires ne fournissent point, à ma connaissance du moins, une explication satisfaisante. Or il n'est pas douteux qu'entre ces mots et ces locutions il en est qui ont été employés dans des textes que je ne connais pas, ou même qui vivent encore dans les patois. C'est donc avec une certaine confiance en mon lecteur que je pose mes questions.

Avant de commencer, un mot sur l'état dans lequel le poème nous est parvenu. On sait qu'il est l'œuvre de deux auteurs dont les idées, le style, la langue et même la versification diffèrent autant qu'il est possible. Le premier, Guillaume de Tudèle, écrivait un jargon où les formes languedociennes et françaises s'unissent en des proportions variables, selon les exigences des rimes. Le second, de qui le nom est inconnu, mais que l'on suppose avoir été Toulousain, savait sa langue, sans être pourtant un écrivain châtié ni même correct. Ce sont donc proprement deux poèmes, ou plutôt deux morceaux de poèmes, soudés ensemble de manière à former un récit continu. On conçoit que la langue bizarre de Guillaume de Tudèle a dû fréquemment entraîner les copistes à des fautes de lecture ou même à de fâcheuses corrections. Quant à son continuateur, dont la langue est relativement correcte, on ne pouvait guère avoir la pensée de remanier son texte, et il ne doit avoir eu à souffrir que de la négligence des copistes. Mais cela seul peut impliquer bien des mauvaises leçons. Et en effet, dans l'unique ms. que nous possédions de ce précieux poème [1], il est aisé de reconnaître d'évidentes erreurs. La rédaction en prose, que j'ai d'un bout à l'autre comparée avec le poème, aide en certains cas à reconnaître les omissions ou les erreurs de copie, principalement celles qui portent sur les noms propres. Mais elle est souvent fort libre, et commet parfois de tels contre-sens qu'on ne saurait lui attribuer une grande autorité.

Avant de poser mes questions, je crois utile de signaler quelques-uns des cas où la vraie leçon se laisse retrouver avec une complète certitude. Ainsi le lecteur pourra dans une certaine mesure se rendre compte des genres de fautes qu'on rencontre dans notre manuscrit.

A la fin de la tirade CLVIII, le poète nous représente Gui de Montfort venant escarmoucher avec les partisans du comte de Toulouse qui assiégeaient Beaucaire. Puis viennent ces vers qui terminent la tirade :

4055 E cant la noits s'aprosma, levan li gonfaino,
E van a las albergas cascus per contenso
Tot dreit a *Belagada*.

Et la tirade suivante commence ainsi :

Tot dreit a *l'albergada* albergan volontiers.

Fauriel a modifié le vers 4057, conformément au v. 4058, ainsi :

---

1. Bibl. nat., fr. 25425 (anc. La Vallière 91). En outre, on en a signalé deux courts fragments : l'un, peu important, est inséré dans une histoire du Quercy rédigée au commencement du XVII^e^ siècle, l'autre était, il y a quarante ans, entre les mains de Raynouard (voy. *Lex. rom.* I, 226-7) et doit se trouver maintenant chez ses héritiers, mais mes efforts pour le retrouver n'ont jusqu'ici pas abouti.

Tot dreit a l'albergada. Il est en effet certain que le premier hémistiche du v. 4058 doit reproduire le v. 4057, mais c'est par l'opération inverse que la correction devait être obtenue, et dans l'un et l'autre vers il faut : *Tot dreit a Belagarda*. Bellegarde est à l'ouest de Beaucaire, entre cette ville et Nîmes.

Autre exemple. A la tirade CLXXVII un des principaux croisés, Ferri (de Lorraine ?) dit à Simon de Montfort qu'il n'y a désormais aucun avantage à ménager les Toulousains, car jamais ils n'oublieront les pertes qu'ils ont subies par le fait de la croisade. Dans son discours se placent ces vers :

5456 Membreus lo reproverbis de la mala serpent,
Cel que ditz al vila sobre l'acordament :
« Can eu veirai la ossa nos sirem bevolent,
» Ni tu veiras la forsa perqu'ieu m'en vas fugent. »

Telle est la leçon du ms. : les deux derniers vers, ceux qui contiennent la réponse du serpent au vilain, n'ont aucun sens. Fauriel corrige (sans le dire) au dernier *forsa* en *fossa*, et *vas* en *vauc*. La seconde de ces deux corrections est admissible, mais la première ne vaut rien, et d'ailleurs le sens général reste insaisissable. La traduction, qui est forcée et inexacte, le montre bien : « Nous serons amis ensemble quand je » verrai tes os, et quand tu occuperas la fosse par où je m'enfuis. » Il suffit pour restituer ce passage de se reporter à la fable à laquelle il est fait ici allusion ; c'est la 63e du recueil de Marie de France (édit. Roquefort), *la compagnie du Vilain et du Serpent*. Un vilain apportait à un serpent du lait deux fois le jour, et en retour le serpent lui donnait toutes sortes de richesses. Mais voilà qu'un jour le vilain, mal conseillé par sa femme, résolut de tuer le serpent, et profitant du moment où l'animal sortait la tête de son trou pour boire le lait, il lui asséna un coup de hache. Le serpent vit le coup et rentra à temps. Pour se venger il tua les brebis du vilain et même son enfant. En vain le malheureux essaya-t-il de rentrer en grâce auprès du serpent ; celui-ci ne pouvait reprendre confiance :

« Ne sai cument je te kreroie
Tant cum en ceste piere voie
Le cop ke ta hache i feri.
E si resai très bien de fi
Quant le bers verras devant tei
Ou tes anfez fu morz par mei
Que de mei t'estuet remembrer. »

Il est désormais très-facile de corriger nos deux vers, et les voici rétablis :

Can eu veirei la *osca no* sirem bevolent
Ni tu veiras *lo bers*, per qu'ieu m'en *vauc* fugent.

« Nous ne serons pas bienveillants (l'un pour l'autre) quand je verrai la brèche (faite par le coup de hache), et quand tu verras le berceau (de l'enfant tué) ; et c'est pourquoi je m'enfuis. »

Alain de Roucy[1], personnage qui semble avoir pour spécialité, dans la seconde partie du poème, de contrarier en toutes choses Simon de Montfort, exhorte le chef de la croisade à se montrer miséricordieux envers Toulouse ; il lui dit, selon le ms. (v. 6605) :

E fos en senhoria e cab dins d'eretatz,

vers que le copiste eût été bien en peine d'expliquer, mais qui, je crois, peut avec toute probabilité se rétablir ainsi :

E fo ja senhoria e capdolhs (*ou* capdulhs) d'eretatz.

Maintenant arrivons à des passages dont la restitution ou l'explication m'échappent complétement.

I. — V. 106-7 :

Lai fo lo cosselhs pres per ques moc la *fiela*
Dont motz homes so mortz fendutz per la buela.

Que veut dire *fiela ?* Fauriel traduit : « Là fut prise la résolution qui excita *cette bourrasque...* » *Bourrasque* est risqué. Je ne trouve *fiela* nulle part, et à vrai dire je ne crois pas la forme bien correcte. Je suis porté à y voir une légère altération de *fivela* « boucle » ; voy. Raynouard, *Lex. rom.* III, 333 (où on lit *finelha* au lieu de *fivelha*). — Le mot *fivela* figure dans certaines locutions proverbiales[2], et il semble qu'ici nous ayons affaire à une locution de cette espèce ; mais comment une boucle peut-elle *se mover*, être mise en mouvement ?

II. — V. 269-70. Dans l'énumération des seigneurs qui partent pour la croisade, on lit :

---

1. *Alard* selon Fauriel. Le premier éditeur du poème de la Croisade ne paraît pas s'être donné la moindre peine pour identifier les personnages qui figurent dans ce texte ; aussi a-t-il commis de ce chef d'innombrables erreurs. D'Alain de Roucy il a fait deux personnages : 1° « Alard », 2° « Alard de Roisy ou Roussy. »

2. Ainsi, dans le même poème, v. 1024-5 :

E anc no i delhivrero que valha .j. anel
De nulha avol fivela.

Dans le couplet béarnais du descort polyglotte de Rambaut de Vaqueiras (dans mon *Recueil* n° 17) il est dit : « Vous m'avez, et, si je vous avais, il ne me manquerait pas une boucle » :

Bos m'abetz, e sibs agos
Nom sofraisera *hiera*.

Hiera est en béarnais le correspondant régulier de *fivela*. On peut rapprocher de la locution dont se sert Rambaut ce passage de la *Chronique normande* de Pierre Cochon (éd. Beaurepaire p. 229) : « Ainsi ne failloit que une *bougle* bien assize pour parvenir en son entente. »

N'Azemars de Peitieus, c'a sa terra mesclada
Al comte de Fores qu'es soen guerrejada.

Au second vers Fauriel lit *so al* pour *soen*, et le ms. n'étant pas très-net à cet endroit, il est vrai qu'on peut hésiter entre les deux lectures. Il traduit : « don Adhémar de Poitiers qui vient de ravager le pays du comte de Forez guerroyant contre lui », ce qui n'a évidemment qu'un rapport fort lointain avec le texte. Au premier vers *terra* est probablement fautif, et je crois qu'il est permis de restituer *guerra* [1]. Cela fait, on peut à la rigueur traduire : « Adhémar de Poitiers, qui est en guerre avec le comte de Forez, guerre qui souvent se renouvelle (m. à m. qui est souvent guerroyée). » Mais, outre que la traduction du second vers ne me satisfait pas pleinement, je ne vois nulle part trace de guerre entre Adhémar de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois (1188-1230), et le comte de Forez qui doit avoir été Gui II († vers 1210) ou Gui IV († 1241).

III. — V. 430-2 :

Als baros de la vila fo donc malvada estrena
Qui lor dec per coselh c'aicela *dioneza*
E so en palotejar en tota la semana.

Fauriel : « O la mauvaise étrenne qu'il fit aux habitants de la ville, celui qui leur donna le conseil (de sortir) en plein jour, et d'escarmoucher fréquemment toute la semaine ! » La principale difficulté est *dioneza*. Fauriel propose en note (p. 649) de corriger *c'aicela esa diana*. Le dernier mot, *diana*, est possible, mais *aicela esa* ne l'est pas. Je dois avouer que je ne vois pas la restitution. Il faut pour la rime une finale en *-ena* ou en *-ana*. Cette dernière terminaison est autorisée par *semana* au v. 432 et *vilana* au v. 433 [2]. En outre il se pourrait qu'il y eût une lacune entre les vers 2 et 3. Enfin, au troisième vers, j'hésite entre *soen* et *so en*. — *Palotejar* reparaît au v. 440, mais ne se rencontre, à ma connaissance, dans aucun autre texte du Midi. Le sens d' « escarmoucher », que lui attribuent Raynouard (*Lex. rom.* IV, 403) et Fauriel, est établi par la comparaison avec le verbe fr. *paleter*, d'où le subst. *paleteïs*, escarmouche; voy. Du Cange *paletare*.

IV. — V. 511. Incendie de Béziers :

Doncs aporton las falhas tan grandas quom us rais.

---

1. Sur la locution *mesclar guerra* voy *Lex. rom.* IV, 215 *b*, et cf. cet exemple de la pièce *Vergoina aura breument* du Dauphin d'Auvergne : *Mas vai guerra mesclan plus quel Turcs de Mairona.*

2. On pourrait être tenté d'admettre une simple assonnance parce qu'il y a à la rime du v. 435 *vil tela*, mais cette leçon peut fort bien être due à la correction d'un copiste. Peut-être y avait-il originairement à cet endroit *fustena* ou *fustana ?*

Fauriel : « Et voilà qu'ils apportent de grandes torches allumées. » On voit que *quom us rais* n'est pas traduit. Raynouard, qui de son côté a publié ce morceau dans le *Lexique roman,* I, 237, a passé le second hémistiche du vers, comme c'était assez son usage lorsqu'il se trouvait en présence d'une difficulté. Je ne connais *rais* qu'au sens de *radius*, et je ne vois pas de quelle sorte de rayon il peut être ici question. Le rayon d'une roue ne donnerait pas l'idée d'une torche bien grande.

V. — V. 993. L'auteur décrit la réception bienveillante dont le comte de Toulouse fut l'objet de la part du pape, et il termine ainsi :

Car tals foron da .l. c. comunal
Amdoi cela vegea.

Fauriel : « Tant ils furent d'accord tous les deux cette fois. » Sans doute, mais que signifie *da .l. c. comunal ?*

VI. — V. 1031-4. L'évêque de Toulouse et l'abbé de Citeaux parcourent le midi en prêchant, sans beaucoup de succès à ce qu'il semble, contre les usuriers.

Per trastot Agenes lor tenc aital roelha
Si qu'en cavalguet l'abas tro a Santa Bazelha.
Anc re que preziquesson nos mezon dins l'aurelha,
Ans dizon per esquern : Ara roda l'abelha.

La traduction de Fauriel est typique : il lit au v. 1034 *ara Roda la belha*, et traduit ainsi : « Encore Aude la belle ! » Comment *Roda* arrive-t-il à signifier Aude? et quel rapport peut-il y avoir entre la fiancée de Rolant et les inquisiteurs ? voilà ce que Fauriel néglige de nous apprendre. — Le sens est probablement : « Voici l'abeille qui rôde autour de nous. » Mais il serait utile d'avoir un autre exemple de cette locution.

VII. — Aux vers 1415 et 3926 se trouve un mot *barrau* que je n'entends guère. Dans les deux cas il est associé à *Frances :* dans le premier cas les habitants de Moissac disent qu'ils aimeraient mieux s'enfuir dans le Bordelais que d'avoir pour seigneurs *Barrau* ou Français.

Que sian lor senhor ni barrau ni Frances

Fauriel traduit : « que d'avoir pour seigneurs les (clercs)[1] ou les Français. »

Dans le second cas la foule des partisans du comte de Toulouse circule par les rues de Beaucaire en criant : « Désormais il ne restera plus

1. *Sic ;* j'imagine que les parenthèses sont ici une manière d'exprimer le doute.

ici ni *barrau*, ni Français. » Pour Fauriel, *barrau* est cette fois devenu un nom propre : « plus de Français ni de (don) Barral. » Et ce « don Barral » est devenu à la table de l'édition un « chevalier croisé », sans le moindre signe de doute. Je suppose que les *barrau* sont ceux qui poussaient le cri de guerre *a Bar* ! que le poème attribue (v. 1847) aux Allemands, mais qui était évidemment propre aux hommes du comte de Bar [1]. Il est à remarquer que le premier exemple appartient à Guillaume de Tudèle et le second au poète toulousain. *Barrau* n'est donc pas une expression personnelle à un auteur. Cela étant, il doit s'en trouver d'autres exemples. Ce sont ces exemples que je prends la liberté de demander au lecteur bénévole.

VIII. — *Afozenc*, v. 1804, est traduit par Fauriel, en son glossaire, par « ouvrier qui travaille à la terre, fossoyeur ? » Le point d'interrogation n'est pas de trop pour une interprétation aussi hasardée. Il faut dire que dans ce passage il est question des hommes du comte de Comminges selon le poème, des hommes du comte de Foix selon la rédaction en prose (voir la note de mon édition, v. 1798) : *afozenc*, formé à l'aide du suffixe en *enc* si fréquent dans les adjectifs dérivés de noms de personnes et de noms de lieux, signifierait-il les hommes du comte de Foix ?

IX. — G. de Tudèle, racontant un combat où le comte de Foix eut le dessous, nous dit que les *faidits* [2] se battirent bien, et que si chacun en avait fait autant, l'issue de la lutte aurait été tout autre. Après avoir mentionné le comte de Foix, son fils Roger Bernart et deux autres guerriers, il ajoute (v. 2207-8) :

> Elh e l'autre faidit *que i son pelan la grua*
> Tans colps i an donat que motz om i trabua.

Je demande ce que signifie cette expression métaphorique *pelar la grua* dont la traduction mot à mot serait « épiler » ou « plumer la grue ». Fauriel, qui veut paraître comprendre, fait remarquer dans ses notes (p. 652) que « *plumer la grue qui vole* était une expression proverbiale » qui allait à merveille à des guerriers d'aventure, n'ayant pour vivre » que le butin qu'ils pouvaient faire sur l'ennemi. » Inutile de faire remarquer que rien ne dit qu'il s'agisse d'une grue « qui vole. » Quoi qu'il en soit nous avons ici une locution populaire dont le sens est à déterminer, mais qui en soi n'offre rien d'insolite. On remarquera en effet que le prov. *pelar* et le fr. *peler* (lat. *pilare*) ont servi à former une quan-

1. Ce qu'a bien vu l'auteur de la rédaction en prose, qui a substitué dans la traduction des vers 1846-7 les Barrisiens aux Allemands.

2. Les bannis : ceux qui, dépossédés par la croisade, se joignaient à quiconque tentait de résister à Simon de Montfort.

tité de sobriquets devenus bientôt des noms de personnes et de lieux. En voici des exemples :

PELABOU, *Cart. de Saulxillanges*, p. 637.

Odo PILANS CANEM, XII^e s. Longnon, *Livre des Vassaux*, p. 302 *a*. — Odo POILE CHIEN figure dans un compte de 1267 (*Historiens de France*, XXI, 396 *b*) [1].

Johannes dictus POILECOC, de Mantes. Registre des visites d'Eude Rigaut, au 22 sept. 1260.

Poncia PELAFOL, XI^e s. *Cart. de S. Victor*, n° 543.

PELLAFOL (PELLAFOLLUM dès le XII^e s. [2]), commune de Barbières, canton du Bourg-de-Péage, arrondissement de Valence.

Pontius PELAGAL, en 1098. *Cart. de S. Victor de Marseille*, n° 224.

Autbertus PELAGALLOS, en 1030. *Cart. de S. Victor*, n° 250.

Bertrandus PELAGALLUS, en 1259. *Ibid.* n° 1130.

Ademarus PELAGALLI, consul d'Agde en 1296. Arch. municipales d'Agde.

PELAGAT, Cassini, PELLAGAT, Dict. des Postes, com. d'Aiguillon, Lot-et-Gar.; forme gasconne du nom précédent (ou *cattum*, chat ?).

Gauterius PELEJAU, vers 1136, *Archives hist. du Poitou*, III, 273.

PELAGOZ, 1149. *Mémorial des nobles* (Montpellier) fol. 130, 139 et 155, dans la *Revue des langues romanes*, V, 47, 67, 68.

PELLEGROLLE, hameau, commune d'Ambert, Puy-de-Dôme.

PELLEGRUE, chef-lieu de canton du département de la Gironde.

Puech de PELALOBA, 1503. G. Durand, *Dict. topogr. du Gard*, sous *Pareloup*.

POILEMOYNE, XIV^e s., Le Roux de Lincy et Tisserant, *Paris et ses historiens*, p. 373 [3].

PELAMOUTOS 1183. *Cart. de l'égl. de Die*, publ. p. l'abbé C.-U. Chevalier, p. 37 [4].

Richardus PILE OISEL, 1244, *Livre blanc de l'église du Mans* p. 393 [5].

PELLEOUAILLE, Char. infér.; PELLEOUAILLES, Maine-et-Loire.

POILETRUIE, PELE TRUIE, maintenant *Peltrie*, arrondissement de Château-Gontier (Mayenne), *Recueil des histor. de France*, XXI, 498 J.

POILEVACHE, PILANS VACCAM, maintenant château de Poilvache, près Namur, *ibid.* p. 167 D, 621 EFJ.

---

1. Je soupçonne *Pellis canis*, nom que je rencontre dans une charte de 1190 (Teulet, *Layetttes du Trésor des Chartes*, I, 165 *b*, n° 380) de n'être autre chose qu'une mauvaise traduction de *Poile chien*.

2. Voy. la table des cartulaires de Die publiés par M. l'abbé Chevalier dans le tome II des *Documents inédits publiés par l'Académie delphinale*, 1868.

3. Cité par M. Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés en français*, p. 187.

4. Voy. la table des cartulaires de Die.

5. Cité par M. Darmesteter, *Traité*, etc., p. 187.

PELAVEZIS, nom de personne, XII^e^ s. Charte (manuscrite) de S. Ceré, arr. de Figeac (Lot).

Jacobus PELAVICINUS, génois, en 1271, de Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, II, 78.

PELEVESI, commune de Saint-Geniez, canton de Salignac (Dordogne).

PELLEVOISIN, arrond. de Châteauroux (Indre).

Jean POILE VILAIN, XIII^e^ s. Douët d'Arcq, *Collection de sceaux*, n° 3246. Le sceau de ce personnage a été reproduit dans le Joinville de M. de Wailly, édit. de 1874, p. 477. On y voit un chevalier arrachant les cheveux à un vilain [1]. Ce surnom est d'ailleurs assez fréquent [2].

Les exemples français montrent avec évidence leur étymologie : *poile* est le latin *pĭla*, ou *pĭlat*, de *pilare*, qui s'est employé dans le sens d' « enlever les poils, épiler ». La forme française est décisive, parce qu'aux personnes où l'*ĭ* latin est tonique, elle nous offre *oi* (*poile — pelons*) ; il n'en est pas de même en prov. où l'*ĭ* tonique du latin a pour correspondant un *e*, tout de même que l'*ē* et l'*e* en position. Sans doute l'*e* provençal qui vient d'*ĭ* ou d'*ē* se prononce autrement que l'*e* venant d'*e* en position, mais la différence n'est pas marquée dans l'écriture, de sorte que nous n'avons que le sens pour nous indiquer si *pela* vient de *pĭlare* ou d'un verbe formé sur *pellis* : il se pourrait donc, le sens n'y faisant point obstacle, que *Pela bou*, *Pela loba*, *Pela goz*, fussent « celui qui *pèle* un bœuf, une louve, un mâtin. » Pour *Pela loba* il y a même une raison de croire qu'il en est ainsi : c'est que, d'après le *Dict. topogr. du Gard*, la forme la plus ordinaire de ce nom serait *Pareloup*, et *parer* un fruit ou le *peler* sont synonymes [3]. Dans le texte de Guillaume de Tudèle, dont tous ces exemples nous ont un peu éloignés, *pelan la grua* est sûrement *pilantes*, mais le sens de la locution n'en est pas plus clair pour moi [4].

---

1. Est-ce le même Jean Poillevilain qui figure comme témoin dans trois actes de Jean d'Ibelin, seigneur de Beirouth? voy. *Tabulæ ordinis Theutonici* (Berlin 1869), p. 109, 111, 114.

2. Ainsi Hugo POILEVILAINS (au cas sujet, POILEVILAIN au cas rég.) dans une charte de 1227, Teulet, *Layettes du Trésor des chartes* n° 1945 ; Ricardus PEILLEVILAIN, L. Delisle, *Recueil des jugements de l'échiquier de Normandie*, n^os^ 33, 51, 59, etc. *Pellevillain*, *Pelvilain* figurent dans l'almanach Didot.

3. Ainsi dans une pièce de Marcabrun (*Dire vos voil ses duptansa*) :

Anz sap si *pelar* la pera,
Escoutatz !
Doussaus er com chans de lera.

Au lieu de *pelar* (qui est la leçon du ms. du Vatican), il y a dans le chansonnier La Vallière, *parar*. — Pour le dire en passant, *pelar* ou *parar la pera*, qui paraît l'équivalent de notre « dorer la pilule », est à comparer à l'expression *peler la fie*, qui se rencontre plusieurs fois dans la Chronique des ducs de Normandie de Benoît ; voy. le gloss. de cet ouvrage au mot *fie*, et Littré, à l'historique de *figue*. *Pellefigue* existe comme nom propre.—Peut-être aussi y a-t-il lieu de reconnaître *peler* au sens d' « enlever la peau » dans les noms *Pelaprat*, *Peletan*, etc.?

4. Ce qui précède était écrit lorsque G. Paris m'a communiqué une remarque

X. — « Vous allez être pris, » disent les Provençaux aux Français. Mais ceux-ci répondent : « Avant d'être pris, nous nous vendrons cher. » Mais le feu, la flamme, l'incendie,

3972 Los a tant destreits que son marritz decendre (*ou* de cendre?).

Le premier hémistiche, qui est faux, peut se corriger aisément, par ex. par l'addition de [*fort*] après *tant;* mais que faire du second hémistiche ? la traduction de Fauriel, « qu'ils en sont marris et troublés », n'a évidemment qu'un rapport lointain avec le texte. Faut-il corriger : *que* fan *marrit* defendre, « qu'ils font une triste défense »? Je n'ai pas osé le proposer même en note, tant cette conjecture me paraît douteuse. Paléographiquement *decendre* peut dériver de *defendre*, en passant par *desendre*, avec *s* longue, mais peut-on employer *defendre* pour *defensa ?*

XI. — Quel pourrait être le vrai nom d'un personnage qui figure parmi les adversaires de la croisade sous le nom évidemment corrompu de *Ugs de Laens* (v. 4875) ? « Hugues de Lans », traduction de Fauriel, est, comme bien l'on pense, un équivalent tout à fait hasardé. Je dois faire remarquer à ce propos que les noms de personnes sont souvent incorrects dans l'unique ms. de notre poème. Il est parfois possible de les restituer soit à l'aide de la rédaction en prose, soit par la comparaison avec le récit de Pierre des Vaux de Cernay ou avec les documents diplomatiques du temps ; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, je considère comme très-probable que le *Miquels dels Armes* des vers 7338 et 7505 (Michel des Armes ! dans Fauriel) est le Michel de *Harnes*, seigneur de l'Evrechin, que nous font connaître divers témoignages dont le plus récent est de 1229[1].

XII. — Voici une difficulté analogue. Dans une énumération de partisans du comte de Toulouse (v. 9093) figure (ou figurent) :

Ramon A. del Pog el tinhos dels juratz.

Fauriel traduit : « Ramon du Puy, *masse levée.* » Je préfère avouer mon impuissance à comprendre *el tinhos dels juratz.*

Il y a au v. 8978 un « Rotbertz *de Tinhes* » qui me cause aussi quelque

---

de M. Milá y Fontanals qui jette un peu de jour sur le sens de l'expression *pelar la grua.* C'est qu'en catalan on dit encore maintenant *pelar la pava*, mot à mot « plumer la dinde », dans le sens de « faire la cour [à une femme] ». Il est probable qu'il y a au fond de la locution catalane, comme de celle de notre texte, l'idée de perdre son temps. »

1. Pièce analysée dans Teulet, *Layettes du Trésor,* n° 2007. — Cf. Lebeuf, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, XXI, 142. Ce personnage est celui à qui on a par erreur attribué l'une des anciennes traductions du Pseudo-Turpin ; voy. *Hist. littér. de la France* XVII, 372, et G. Paris, *De Pseudo-Turpino*, p. 37.

embarras. S'agit-il dans l'un et l'autre cas du même personnage dont le nom serait corrompu au v. 9093, et peut-être aussi au v. 8978 ?

Je m'en tiens pour le présent à cette première douzaine de questions : non point que j'aie épuisé la matière, mais pour ne pas trop demander à la fois. Si les lecteurs de la *Romania* veulent bien répondre à mon appel, je n'éprouverai point de honte à les consulter de nouveau : *que us dels majors sens del mont es qui demanda ni vol apenre so que no sap, et assatz deu aver major vergonha cel qui non sap que aicel qui demanda.*

P. M.

COMPTES-RENDUS.

Dictionnaire historique de l'ancien langage français, ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, par La Curne de Sainte-Palaye ; publié par les soins de L. Favre, auteur du *Glossaire du Poitou*, etc., 1er fascicule, Paris, Champion, in-4°, xv-48 p.[1].

Si le glossaire de La Curne de Sainte-Palaye avait été publié au siècle dernier, soit par son auteur, soit par les soins de Mouchet, le zélé collaborateur de Sainte-Palaye, nos vieux auteurs eussent dès lors attiré l'attention qui ne leur est guère accordée que depuis quarante ou cinquante ans, et nous connaîtrions mieux maintenant l'histoire de notre langue et de notre littérature. Mais la publication de ce même glossaire entreprise actuellement ne peut ni affecter d'une manière sensible la marche des études romanes, ni même faire beaucoup d'honneur à la mémoire de Sainte-Palaye.

Il y a un siècle, la littérature de la France du moyen-âge, tant du Nord que du Midi, était entièrement inédite. L'œuvre la plus pressante eût été et est encore maintenant de mettre au jour le plus possible de nos anciens textes. C'est ce que comprenait Sainte-Palaye lorsqu'il faisait exécuter à grands frais, en France et en Italie, ces copies sans nombre, qui revues et annotées par lui forment à la Bibliothèque nationale et à l'Arsenal d'immenses recueils bien connus des érudits. Il n'y a pas de doute que l'apparition du glossaire eût attiré l'attention sur les œuvres qui s'y trouvent citées, et par suite amené leur publication. Le glossaire eût paru avant les textes qu'il devait servir à interpréter, mais c'était alors un inconvénient inévitable.

Actuellement cet inconvénient peut et doit être évité. Puisque, grâce au labeur de deux ou trois générations d'érudits, une portion importante de notre ancienne littérature est imprimée, il tombe sous le sens qu'un glossaire de notre ancienne langue doit citer ces éditions, bien plutôt que des mss. qui de leur nature sont accessibles à peu de personnes. Or, en réimprimant aujourd'hui le glossaire de S.-P. on regarde comme nulles et non avenues toutes les éditions publiées depuis 80 ans.

Il y a plus : on regarde comme nulles et non avenues les découvertes qui ont fait connaître les plus anciens documents de notre langue. Que penser d'un dictionnaire de l'ancien français en dix volumes in-4° où ne sont cités ni le chant

1. L'ouvrage s'annonce comme devant former dix vol. in-4° d'environ 500 pages, publiés en 100 fascicules.

de Sainte-Eulalie, ni le fragment de Valenciennes, ni les poèmes de Clermont-Ferrant, ni *Saint-Alexis*, ni la *Chanson de Roland* ? car tous ces textes, et bien d'autres que je pourrais citer, n'ont été connus que longtemps après la mort de Sainte-Palaye.

Mais, depuis Sainte-Palaye, on n'a pas trouvé seulement les plus vieux textes de notre langue : on a encore trouvé les règles de sa grammaire, les principes de son étymologie. Ces règles, ces principes, personne ne les connaissait au siècle dernier, et Sainte-Palaye lui-même était si loin d'être à cet égard en avance sur son temps qu'on ne peut lire maintenant sans un sentiment pénible le « Projet d'un glossaire français » qu'il publia en 1756 et qu'on a réimprimé en tête du premier fascicule du *Glossaire*. On y voit par exemple que *grègues* vient du latin *caligæ!* A quoi bon rééditer de telles absurdités !

Que M. L. Fabre, l'éditeur et l'imprimeur du *Glossaire*, se soit mépris sur la valeur que pourrait avoir actuellement le travail de Sainte-Palaye, il n'y a pas lieu de s'en étonner. M. L. Favre n'est pas philologue. Il l'a montré par son *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, sur lequel on peut voir la *Revue critique* du 27 février 1869. Il a péché par ignorance. Mais sur un autre point, qui est loin d'être sans importance, il a péché par omission, et comme on va le voir, l'omission est ici difficilement excusable.

On sait que l'impression du *Glossaire* s'exécutait par les soins de Mouchet, lorsque la Révolution l'interrompit. Un petit nombre d'exemplaires des feuilles tirées nous sont parvenus. Ces exemplaires contiennent 1470 colonnes in-fol. et s'arrêtent au mot *asseureté*. L'ouvrage entier existe à la Bibl. nat. (fonds Moreau) en deux exemplaires, l'un de 31 vol. in-fol., l'autre de 61 in-4°.

M. Favre rappelle ce fait, et ajoute dans son prospectus : « l'impression sera faite suivant le texte du manuscrit le plus complet. » Ce que M. Favre omet de dire, c'est que les deux mss. se complètent mutuellement : aucun des deux ne peut tenir entièrement lieu de l'autre ; de telle sorte qu'une édition faite d'après l'un des deux mss. sera incomplète. Mais c'est là un détail assez peu important. Un fait beaucoup plus grave et que M. Favre ignore ou feint d'ignorer, c'est que les mss. de Sainte-Palaye ne sont rien de plus qu'un vaste recueil d'exemples, rangés par ordre alphabétique, mais non mis en œuvre. Il n'y a de rédigé que les 1470 colonnes imprimées : le reste est à l'état de matériaux [1]. Pour le prouver je vais rapporter ici le texte du dernier article de la partie imprimée par Mouchet, l'article *asseureté*, et le rapprocher du texte correspondant des exemplaires manuscrits.

ASSEURETÉ, *Cout. de Lodunois, au Cout. gén. T. II*, p. 565.

ASSEURTÉ, *D. Carpentier, Suppl. Gloss. lat. de Du Cange, au mot* Asseurare, *tit. de* 1415. — *Cotgrave, Dict.*

Subst. fém.

Assurance judiciaire [a], *sauf-conduit, sauvegarde* b.

a. Au premier sens, ce mot signifioit l'*état de sûreté* que l'on obtenoit de la Justice, en

1. M. Littré ne s'y est pas trompé. Il dit en effet dans un passage que cite M. Favre : » La Curne de Sainte-Palaye... avait préparé un Dictionnaire du vieux français dont il » n'a été publié qu'un premier tome ; *les matériaux qu'il avait recueillis* emplissent beau- » coup d'in-folios qui sont déposés à la Bibliothèque impériale. Ces matériaux consistent » en exemples pris dans nos anciens auteurs. »

ajournant son ennemi, pour juger qu'il s'abstiendroit des voies de fait, de tout acte d'hostilité. [*S'estoit mis au chemin à aler querir un Sergent, pour faire adjourner... Tourin et ses complices qui l'avoient... menacié, pour lui donner* asseurté.] D. Carpentier, Suppl. Gloss. lat. de Du Cange, au mot *Asseurare*, tit. de 1415. [*Le juge donne* asseureté *à celui qui la demande, et fait promettre au convenu en* asseureté, *de la tenir... sur peine de la hart*] Cout. de la Ferté-Ymbaut, au Cout. gén. T. II, p. 286. Voy. ASSEURENTER, ci-dessus.

b. Dans le second sens, l'*état de sûreté* où l'on se trouve au moyen d'une *trève* d'un *sauf-conduit*, d'une *sauvegarde*. Voy. *Cotgrave*, *Dict.* [*s'il vous plaist d'aller devers Monseignenr, en cause.*]

(*Le reste manque.*)

On voit qu'on est ici en présence d'un article rédigé avec ordre [1], et certes, si nous possédions l'ouvrage entier ainsi fait, il y aurait à le publier plus d'avantages que d'inconvénients. Mais il s'en faut qu'il en soit ainsi. Dans l'exemplaire in-4° (*Moreau*, n° 1591) il y a simplement les lignes que je copie textuellement.

ASSEURETÉ, Froiss. Liv. 4, p. 77.

ASEURTÉ. Modus et Racio, Ms. fol. 290 r°, subst. fém.

Sauvegarde.

La même signification qu'*assurement*. Voy. Cotg. Froiss. Liv. 4, p. 77, et la Cout. gén., T. 2, p. 286, 565, etc.

L'exemplaire in-folio (Moreau 1525) rapporte *in extenso* les exemples qui ne sont indiqués ici que par renvoi, mais d'ailleurs n'a rien qui ressemble à la rédaction de Mouchet transcrite plus haut d'après l'imprimé.

Il est fort probable que Mouchet rédigeait le glossaire au fur et à mesure de l'impression. Quoi qu'il en soit, la seule partie rédigée de ce glossaire est celle que contient l'in-folio imprimé par les soins de Mouchet : le reste n'est que matériaux, et ne peut décemment être présenté au public.

C'est là une circonstance à laquelle M. Favre ne fait aucune allusion. Il est donc opportun de prévenir les lecteurs qu'ils se tromperaient de tout, s'ils considéraient la partie contenue dans la première livraison comme un juste spécimen de l'ouvrage. C'est un spécimen de la portion déjà imprimée par Mouchet. Le reste, après le mot ASSEURETÉ, ne ressemblera en rien à ce commencement.

P. M.

Ueber den Einfluss von Metrum, Assonanz und Reim auf die Sprache der altfranzœsischen Dichter. Von Hugo ANDRESEN. Bonn, 1874, in-8° (Dissertations de docteur), 62 p.

Le sujet choisi par M. H. Andresen pour sa thèse de docteur est d'une grande importance et aussi d'une grande nouveauté. On a bien souvent répété que les poètes français du moyen-âge altéraient les mots pour obtenir des rimes ou pour satisfaire à la mesure, ou tout au moins qu'ils empruntaient, pour les

1. A ce propos je dois faire remarquer que la disposition typographique adoptée par Mouchet est dans un rapport intime avec l'ordre qu'il a suivi dans l'exposé du sens des mots. Les sens divers sont donnés en tête de l'article avec une lettre de renvoi, comme on vient de le voir dans l'article que j'ai transcrit; puis viennent les développements et exemples classés sous chacune de ces lettres de renvoi. Le nouvel éditeur a été assez mal inspiré pour supprimer ces lettres de renvoi, de sorte que toute la série des sens a l'apparence d'une confusion inextricable.

mêmes motifs, à des dialectes voisins des formes étrangères au leur. D'autre part, dans ces derniers temps surtout, on a vu dans les assonances et les rimes (sans parler de la mesure) le seul véritable critère de l'âge et de la patrie d'un poète, et on a soutenu et appliqué, avec plus ou moins de conséquence, le principe suivant lequel l'orthographe entière d'un ouvrage doit être réglée d'après les résultats obtenus par l'étude des rimes, que les copistes n'ont pu altérer. Il est clair que cette seconde opinion contient implicitement la négation de la première ; mais personne n'a soumis la question à une étude spéciale et approfondie. Il faut savoir gré à M. A. d'avoir entrepris cette étude ; s'il n'est pas arrivé partout à des résultats que puisse admettre la critique, il a au moins rassemblé avec méthode un grand nombre de faits, et son mémoire aura fait faire à la question un pas important. Pour la résoudre tout à fait, il faudrait d'abord que l'étude des dialectes de l'ancien français fût, je ne dis pas complète, mais commencée ; ensuite il serait nécessaire d'étendre les recherches au-delà du cercle où s'est enfermé M. Andresen. Il a dépouillé avec soin trente poèmes plus ou moins considérables (sans parler de deux ou trois recueils) ; c'est beaucoup sans doute, mais c'est peu en comparaison de ce qui est resté forcément en dehors de ses recherches.

M. A., je le dirai tout d'abord, n'a pas donné à ses investigations une base assez solide. Il est tombé dans un défaut fréquent, qui consiste à regarder les formes les plus usuelles ou celles qui ont survécu comme les formes normales et à voir des altérations dans tout ce qui s'écarte de ce type. Il en est résulté une tendance beaucoup trop marquée à favoriser la première des deux opinions exposées plus haut, c'est-à-dire à admettre que les poètes violentaient pour faire leur vers la phonétique ou la grammaire. La question, comme je l'ai dit, est fort intéressante, et de la solution qu'on lui donnera dépendra celle d'un grand nombre de questions subsidiaires ; je vais donc examiner avec détail la dissertation de M. Andresen, qui a l'avantage de présenter dans un ordre commode et avec une grande sobriété beaucoup d'observations précieuses, et qui nous fera passer en revue un grand nombre de traits dignes d'attention de la vieille langue française.

La *première partie* concerne les altérations que, d'après l'auteur, les poètes font subir à la forme des mots.— I. *a* pour *e*. Il s'agit uniquement des mots terminés en latin en *-alis* (plus *alid* = *el*) ; en a. fr. il y a eu pour tous ces mots hésitations entre *a* et *é* (encore aujourd'hui *égal* et *mortel*, *mal* et *tel*). M. A. remarque que d'ordinaire la forme en *a* ne se trouve qu'à la rime, la forme en *é* figure à l'intérieur du vers : il en conclut que *a* a été substitué à *é* pour la rime. C'est là un raisonnement qui se reproduit souvent dans son opuscule, mais dont il aurait dû voir la faiblesse. Le fait qu'il allègue prouve simplement que les formes en *é* étaient devenues prédominantes (comme elles le sont restées) à l'époque des copistes de nos poèmes, et qu'ils les ont introduites partout, sauf à la rime où ils ne pouvaient pas le faire. En tout cas il ne s'agirait pas ici d'*altération*, mais seulement de choix fait par le poète, à cause de la rime, entre deux formes également admises, ou tout au plus d'emprunt à un dialecte voisin. M. A., et c'est une critique qui s'applique à tout son ouvrage, aurait dû ne pas s'en tenir aux œuvres poétiques, et, avant de prononcer que des formes étaient créées pour

la rime, s'assurer qu'elles ne se trouvent pas dans des textes en prose. Or il eût été bien facile, notamment pour les formes en *-al*, d'en trouver de nombreux exemples. — L'auteur joint à ses exemples d'*a* pour *e ordane* pour *ordene*, forme déterminée par des motifs phonétiques particuliers (de m. *ordonne* qui s'est maintenu [1]), et *mar* pour *mer*, qui n'est, au moins dans l'un des exemples allégués, que le produit d'une conjecture peu heureuse [2]. — *A* n'est pas pour *o* dans *quante* pour conte (*comitem* ou *computum*) ; ces formes remontent à *cuente* où l'*o*, bien qu'en position romane ou latine, s'est diphthongué, ce qui n'est pas sans exemple. — *E* pour *a*. Dans *tal*, d'après M. A., *a* est pour *e*, dans *mel e* est pour *a*; on voit tout l'arbitraire de semblables distinctions. — *E* pour *i* dans *segnoré* pour *segnoril* ; erreur : ce sont deux suffixes différents. — « *I* pour *e* dans *Grice* » : l'*i* est ici dû à l'influence de la désinence comme dans *mire prix nice*, etc. ; *fontenil* est une forme usitée partout et n'est nullement pour *fontenel*, qui m'est inconnu ; quel que soit le sens précis de *revire* que M. A. identifie à notre *révère* dans le v. 15734 de *Troie*, ce mot n'est pas altéré pour la rime puisqu'il se retrouve tel quel dans la *Chronique* de Beneeit (v. 21071) en dehors de la rime. Dans les exemples plus réels de *i* pour *ie*, nous avons un trait dialectal fort intéressant, mais qui se trouve dans bien des textes en dehors des rimes. — Les exemples d'*i* pour *u* sont inopportuns : *vali mori appari* ne sont pas pour *valu*, etc. ; la phonétique n'a rien à faire ici : c'est une question de conjugaison, et les parfaits en *i* ont longtemps alterné dans ces verbes avec ceux en *u* (*vesquit* encore au XVII[e] siècle) ; il faut probablement juger de même *respondi* pour *respondu*, d'ailleurs fort isolé ; quant à *arrestis* pour *arrestus*, c'est sans doute une assimilation à *restis*. — Les exemples d'*u* pour *i* concernent des participes passés (*saillu*, etc.) où la langue a hésité ; *ouz* (*oz*) et *oue* sont aussi usités que *oiz* et *oie*.

II. « Chute d'un *e* atone à la fin des mots. » Il est trop évident que *Baivier*, *empier*, sont pour le moins aussi légitimes que *Baiviere*, *empire* ; *pal* est plus ancien et plus correct que *pale* ; *aatin*, *essoin*, *riot*, *ces* sont des substantifs fort connus qui existent à côté des formes féminines (de m. *ai*) ; *fair* pour *faire* serait un vrai exemple, mais la pièce où M. A. l'a trouvé est une chanson provençale (de Folquet de Marseille) défigurée par un copiste français.

III. Il en est de même des mots auxquels, d'après M. A., on aurait ajouté un *e* pour la rime : *doie*, qui répond à l'it. *dita*, n'est aucunement une altération des poètes pour *doit* ; de m. *troie*, terme de jeu qui vient de *tria*, et *die* (pr. *dia*) ; *glaie* (de *gladius*) conserve son e comme *glaive* ; *Oriente*, *omnipotente* sont des mots savants. — M. A. donne ensuite toute une liste de mots qui ont une double forme (*arest areste*, etc.) ; cette liste est intéressante, mais ne prouve rien du tout, si ce n'est qu'entre deux formes existantes les poètes ont choisi celle qui convenait à leur rime, ce qui n'a rien de surprenant.

---

1. *Ordinat* donne *ordene* ; la langue, qui de *ordene* = *ordinem* a fait régulièrement *ordre*, n'a pas appliqué le même procédé au verbe (à cause des formes faibles *ordenons*, *ordener*), et a pris le parti de déplacer l'accent. Mais dans *ordene* on avait un *e* féminin accentué, ce que le fr. ne tolère pas, de là *ordane*, et, sans doute sous l'influence de *donner*, *ordonne*.

2. *Mar* dans *Renaut* 450, 38 est bien réellement une altération due au rimeur de cette mauvaise branche du poème.

IV. Consonnes. M. A. étudie ici le changement de *r* en *l*, la chute de l'*l* médiale on finale, phénomènes qui ne sont pas, comme il le croit, déterminés par la rime, mais que la rime a maintenus tandis que les copistes les supprimaient dans l'intérieur des vers ; il en est de même de *m* devenant *n* ; *n* n'est pas changée en *l* dans *imagele*, qui est un diminutif de *image ; rancune* et *rancure* (it. *rancura*) sont deux mots distincts. *Miserele* (fém.) est un dérivé de *miserere* (formé d'après *kyrielle ?*) et non un sacrifice à la rime ; *estoldre* n'est peut-être pas *extorquere*, mais *extollere*. Les quelques exemples de la chute de *r* devant *s* (et devant *s* seulement) devaient être renvoyés au paragraphe suivant. L'apocope de l'*r* finale se présenterait, d'après M. A., dans *sanglé pilé* : je ne connais pas ces formes dont il ne cite pas d'exemples ; *vergié* est une forme indépendante (**viridiatum*) à côté de *vergier* ; l'*r* de *envire* (*invidia*) n'est pas là pour la rime (cf. Tobler, *Romania*, II, 243). — Que l'*r* se prononçât très-peu devant une consonne, surtout devant *s*, c'est un fait que les nombreux exemples rassemblés par M. A. contribuent à mettre en lumière (cf. *Alexis*, p. 274), mais il n'y a pas là d'altération : c'est une prononciation dont, naturellement, les poètes profitaient ; d'autres phénomènes plus ou moins analogues qu'il rapporte montrent simplement que certaines assonances ont été longtemps admises au milieu de rimes, point qui demanderait une étude à part. — Quelques exemples de la chute du *t* (*nequeden, reon*) sont intéressants, en ce qu'ils montrent l'antiquité de la prononciation moderne ; mais *cui* n'est pas pour *cuit :* le verbe *cuier* existe dès les plus anciens temps (*Ch. de Rol.*) à côté de *cuidier* (cf. esp. *frio*, it. *dita*, fr. *doie*, qui renvoient à des formes du lat. vulg. *fridum, dita ;* a. fr. *voier* à côté de *vuidier*) ; *sor* pour *sort* est emprunté à la transcription d'un morceau provençal ; quant à la suppression du *t* à la 3e p. du parf. (*valu*), elle est de règle dans un très-grand nombre de textes en prose ; l'addition du *t* est également une question de dialecte (voy. *Alexis*, p. 270). *Sachance* pour *sachante* paraît bien une altération faite arbitrairement par l'auteur de *Doon de Maience*, mais *estorce* n'est pas pour *estorte* ; c'est un subjonctif comme il y en a beaucoup d'autres.— La chute de l'*f* finale n'est pas due à la rime, mais à la prononciation ; il en est de même de celles de *s*, *c* et *v*, signalées par l'auteur.

La *deuxième* partie concerne la flexion. Je passe rapidement sur les longues séries d'exemples où l'auteur relève certaines formes (p. ex. *Dé, amisté*) à la rime, tandis que d'autres (*Dieu, amistié*) se trouvent dans l'intérieur des vers. Cela montre encore simplement que les scribes introduisaient la forme qui leur était familière (c'est à peu près constamment celle du français moderne) dans le corps des vers, mais qu'à la rime ils étaient forcés de respecter celle de l'auteur [1]. J'arrive à la flexion proprement dite, qui offrait à l'auteur un champ très-intéressant. Pour s'y orienter, il lui manquait une connaissance plus précise de la grammaire de l'ancien français : ainsi dès le début il nous dit que Crestien ne *supprime* l'*s de flexion* que dans les mots terminés par une voyelle ; mais dans

1. Quand je parle de copistes, il ne faut pas donner à ce mot un sens trop limité. Il est fort possible que l'auteur ait écrit p. ex. *amisté* à la rime et *amistié* dans le corps du vers, parce qu'il suivait l'orthographe usuelle, tandis que le besoin de rimer pour les yeux lui faisait conformer, à la rime, l'écriture à sa prononciation ; mais il y a loin de là à des formes créées *dem Reime zu Liebe*.

sire pere, etc., cette *s* est postérieure à Crestien (voy. *Alexis*, p. 112). Les considérations auxquelles se livre M. A. sur les rapports de la flexion et de la rime manquent d'ailleurs totalement de justesse : ce n'est pas l'influence de la rime qui a fait qu'en de si nombreux cas les règles de la déclinaison sont violées à la rime; les poëtes, encore ici, profitaient simplement pour leurs rimes de l'altération de la flexion qui s'effectuait dans la langue (cf. *Romania*, III, 120[1]). Ici comme ailleurs M. A. ne s'est pas rendu compte de l'action des copistes; si les formes correctes sont dans l'intérieur des vers, les formes incorrectes à la rime, c'est que les premières faisaient partie de l'orthographe reçue, mais elles ne prouvent rien du tout pour la prononciation. M. A. semble ne pas avoir une idée claire de la distinction capitale à établir, dans un manuscrit, entre la langue du poète et celle du scribe. C'est ainsi que s'expliquent des remarques comme celle-ci : « J'ai compté dans la *Chanson des Saisnes* environ 120 fautes contre la déclinaison à la rime et 20 seulement dans le corps des vers. *On voit avec quelle puissance s'est exercée l'influence de la rime.* » — Un phénomène plus remarquable est le cas où, notamment dans les mots à accent mobile, les poètes emploient à la rime le nominatif pour l'accusatif; il semble bien qu'ici ils fassent, pour rimer, violence à la langue. Regardons cependant les exemples réunis par M. A. : la plupart — *suer, ante* (tante), *traitre, pire, maire, mendre* (moindre) — présentent les formes que la langue a adoptées; d'autres reposent sur des erreurs ou de mauvaises leçons[2]; enfin pour un petit nombre l'explication de M. A. est vraie; dans la désorganisation de la flexion nominale, des poètes peu corrects se sont quelquefois permis de rimer en employant, contre la grammaire et l'usage, le cas-sujet au lieu du cas-régime. — C'est encore par erreur que M. A. veut que les formes féminines des adjectifs primitivement uniformes (*grande*, etc.) soient dues à la rime ou à la mesure : ces formes, qui sont seules usitées dans la langue actuelle, sont dues à l'analogie (*grande* d'après *bonne*, etc.) et commencent dès les plus anciens temps à faire aux formes traditionnelles une concurrence où celles-ci ont fini par succomber. — Je ne pourrais, sur les pronoms, que faire des observations analogues à celles qu'on vient de lire. — La conjugaison présente des faits plus intéressants : là en effet, nous trouvons, non pas des altérations causées par la rime, mais des formes parallèles employées suivant le besoin par le même poète (p. ex. *omes* et *ons, oiz* et *ez*); on doit savoir gré à M. A. d'en avoir réuni de nombreux exemples. Mais parfois il a présenté les faits d'une manière plus conforme à son système qu'à la vérité. L'*e*, dans *je prie, desire*, etc., n'est pas « ajouté pour l'assonance ou la rime », mais, encore en ce cas, les poètes ont employé, pour leurs rimes, des formes que leur offrait l'usage et qui s'y sont seules maintenues. — M. A., qui a bien vu, malgré l'erreur où Diez est tombé à ce sujet, que l'*e* de *prie, desire*, est une addition postérieure, n'a pas su se dégager d'une autre doctrine inexacte du maître, d'après laquelle les 2 premières pers. du sing.

1. Ce que j'ai dit à cet endroit avait été exprimé avec plus de détail dans l'excellente introduction de M. Mall à son éditeur du *Comput*, dont je regrette bien de n'avoir pas rendu compte.

2. Ainsi *Troie* 1813 *esmerez* peut se rapporter à *cercle*; les rimes des vers 17170, 21580, sont conformes à la grammaire, de même que celles des vers 35857 et 36472 de la *Chronique* de Beneeit. Pour *Troie*, il ne faut pas oublier que l'édition de M. Joly n'est pas établie avec critique : au v. 14090 une leçon correcte est en variante.

du subjonctif de la 1re conj. se termineraient régulièrement en *-e (-es)*; il regarde donc *ament, os*, etc., comme des formes où « l'*e* est tombé par des considérations métriques », tandis que ces formes sont correctes (l'*e* latin atone métatonique tombant régulièrement hors des cas où l'euphonie rend une voyelle d'appui indispensable), et n'ont été que peu à peu supplantées par *amende, ose*, etc. — A l'impf. de l'ind., *ot* n'est pas pour *oit* : c'est la forme la plus ancienne. — Le reste de l'étude sur la conjugaison, riche d'ailleurs en observations de fait dont on peut faire son profit, ne contribue pas mieux à établir la théorie de l'auteur [1].

Troisième partie. « Dans les pages suivantes nous montrerons, par quelques phénomènes particulièrement fréquents, comment les poètes, par égard pour la mesure, l'assonance ou la rime, violent les règles les plus ordinaires de la syntaxe. » Ainsi s'exprime l'auteur, et il commence par nous donner des exemples où l'adjectif qui accompagne, comme épithète ou attribut, un substantif, est mis à un autre genre que lui. Il est à peine besoin de dire que la plupart de ces exemples reposent sur des malentendus. Je ne conçois pas comment M. A. n'a pas vu que *seignoril* et *clergil* sont des adjectifs uniformes. *Voile* est dans l'a. fr. beaucoup plus souvent masculin que féminin. *Some* (sommeil) est, par une bizarre inadvertance, regardé comme féminin. Dans le vers de l'*Atre perilleus* 1517, *l'escu Qui est d'une color vermel, vermel* se rapporte à *escu*; au v. 2105 du même poème *bel* est pris adverbialement; je ne sais comment M. A. entend *la porte roion* dans le vers des *Sesnes* qu'il cite; quant à *la gent herupois* (ib.), on peut assimiler cette locution à *livre tournois* et autres semblables. Reste, pour la substitution du masc. au fém., *un* exemple, emprunté à *Gaufrey*, p. 17 : *Robastre s'en va droit vers la cité antis*; il est certain que ces rimailleries du XIVe siècle emploient beaucoup d'expressions léguées par la poésie épique antérieure, dont elles ne comprennent plus ni le sens ni la forme. Quant aux exemples de fém. pour masc., M. A. en cite deux; l'un a déjà été expliqué autrement qu'il ne le fait (*Rev. crit.* 1870, t. II, p. 63); l'autre est évidemment altéré (*Chev. au lion* 2849), et les deux participes féminins se rapportent à *fain* du v. précédent et non à *pain* du v. suivant. En revanche nous trouvons d'assez nombreux exemples de participes passés qui restent au masculin tout en servant d'attributs (par l'intermédiaire du verbe *être*) à un nom féminin. Plusieurs de ces exemples doivent être écartés : ils appartiennent en réalité à une construction tout autre, que l'auteur n'a pas reconnue, ainsi *Charette*, v. 4571 : *Une piece del mur cheu Ot el vergier nouvellement*, le mot *cheu* ne dépend pas de *piece*; il faut construire : *(Il) ot cheu* = il était tombé; de m. *Jourd. de Bl.* 1723 *Grans pitiés l'en est prins*, il faut construire : il lui en est pris grandes pitiés. En dehors même de ces cas, il faut retrancher *Garin*, II, 210 où *onor* est du masculin, et deux leçons à corriger, *Atre* 2886 (lisez *Que* pour *Qui*) et *Garin*, II, 205 (lisez *ont* pour *fu*). Restent quelques exemples réels; tous présentent la même particularité, à savoir la position du participe *avant* le nom, ainsi *Cleom.* 3646 *Destiné me fu, quant fui nés, Une chose mout merveilleuse* (un seul fait exception, *Atre* 519, mais ici le participe

1. Remarquons que plusieurs faits mentionnés ici auraient pu l'être dans l'étude phonétique, ou réciproquement. Pourquoi *respondi* (= *respondu*) figure-t-il dans la première partie et *revertu* (= *reverti*) dans la seconde ?

se rapporte à *deux noms,* l'un masculin, l'autre féminin, et il serait facile de corriger *est* en *sont*; d'ailleurs la forme du participe est ici indifférente au vers). Cette liberté de la syntaxe de l'ancien français est bonne à noter; mais il n'y a aucune raison pour croire que les versificateurs l'aient prise de leur propre autorité. — Pour l'accord du participe avec le nom qu'il gouverne, M. A. reconnaît à peu près que l'ancien français n'avait pas de règles fixes (bien qu'il accuse Crestien de n'être pas tout-à-fait *correct*), mais il cite un certain nombre d'exemples qui sont contraires à toute syntaxe. La question de l'accord du participe se pose en effet ainsi : ou le participe est considéré comme une simple flexion du verbe, et conséquemment comme invariable : *j'ai pris le fruit, la fleur,* ou comme un adjectif, et conséquemment comme s'accordant avec le nom qu'il qualifie : *le fruit que j'ai pris, cette fleur, je l'ai prise.* La langue moderne, par un sentiment très-analogue à celui qui s'observe dans la construction signalée tout-à-l'heure en ancien français, regarde le participe comme neutre quand il précède le nom, le fait accorder quand il le suit; l'ancien français était libre de le traiter à son gré, et de dire « j'ai prise la fleur » ou « la fleur que j'ai pris » aussi bien que d'employer les formes aujourd'hui seules usitées. Le masculin en français étant, comme forme, identique au neutre, on ne peut reconnaître cette liberté qu'avec les mots pluriels et féminins. Il est clair d'ailleurs que du moment qu'on ne regarde pas le participe comme neutre, il suit la règle de tous les adjectifs, et qu'il ne peut être au pluriel avec un nom singulier, ou au féminin avec un nom masculin. C'est d'une anacoluthe aussi choquante que M. A. a trouvé neuf exemples : quatre sont à effacer de prime abord (*Troie* 30017 l'accord est correct; *Am. et Am.* 2589 *la* est pris absolument, cf. *Romania*, II, 115, et de m. v. 1981; *D. de M.* p. 2 au lieu de *a la grant court* lisez *et s. gr. c.*); un est à la rigueur admissible comme liberté orthographique (*Une aloe ki ot tendue Ses eles et va aletant, Violette,* p. 199). Dans deux autres, assurément causés par le besoin de rimer, je vois plutôt des constructions trop hardies que les négligences qu'admet M. A. Ainsi dans *Aie,* p. 62, *getee* est amené par *la verge* au v. précédent; dans *Troie* 19562 (si la leçon est assurée) *Cinc ans a duree la guerre,* on peut prendre *duree* au sens de substantif. Des deux exemples qui restent, empruntés à l'*Atre perilleus*, l'un (1955 *Cele qui l'ot amenee*) paraît bien réel, et est une grossière incorrection motivée par le genre du sujet; quant à l'autre (*Alee s'en est en la tour* p. *alés,* v. 1926), je ne puis y voir qu'une faute de copiste.

M. A. voit l'influence de la mesure dans l'emploi de *a* devant un infinitif après les verbes *convenir, estovoir, querir,* ect. Cette construction bien connue n'est pas rare en prose; la poésie a pu, comme tant d'autres, la conserver un peu plus longtemps que le langage usuel. — L'auteur prétend ensuite que pour rimer on emploie l'indicatif au lieu du subjonctif; en réalité l'ancienne langue avait sur ce point plus de liberté que la moderne; mais dans le cas allégué par M. A. comme le plus fréquent, il n'y a qu'une erreur, fort excusable de sa part, puisqu'elle a jusqu'à présent été commise, que je sache, par tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de notre langue. Je saisis donc cette occasion de la redresser. On admet généralement que les deux premières personnes du pluriel du présent du subjonctif de la première conjugaison étaient de tout temps ce qu'elles sont encore, et se distinguaient des personnes correspondantes du présent par l'ad-

jonction d'un *i*; ainsi *chantons* mais *chantions*, *chantez* mais *chantiez* (voyez par ex. les paradigmes donnés par Diez). Il n'en est rien. Ces personnes sont primitivement semblables aux deux modes, et ce n'est qu'à une époque récente (XV^e^-XVI^e^ siècle), sous l'influence du subjonctif des autres conjugaisons, qu'il s'est introduit un *i* dans les formes *chantions, chantiez*. — La substitution des formes en *-e*, à la 3^e^ personne sing. du subj. prés., aux anciennes formes en *-t*, est un fait qui appartient à l'histoire de la langue; et tout ce qu'on peut dire, c'est que les poètes se sont permis à la rime des formes vulgaires qu'ils évitaient ordinairement. — Enfin la dernière (et longue) liste de M. A. comprend des phrases où la 2^e^ personne du singulier alterne d'une façon bizarre, dans le discours adressé à une seule personne, avec la 2^e^ du pluriel; c'est là un trait bien connu de l'ancienne syntaxe française (voy. Diez, *Gramm.* III, 57), et il a fallu la préoccupation de l'auteur pour l'attribuer à la tyrannie du mètre.

En terminant ce long compte rendu, que l'ouvrage de M. Andresen méritait par le soin avec lequel il est exécuté et par l'intérêt du sujet, je présenterai une dernière réflexion sur la méthode de l'auteur. Il s'est constamment attaché à mettre en opposition l'usage suivi par un même poète à l'intérieur des vers et à la rime, et il n'est en général arrivé ainsi, comme je l'ai dit, qu'à opposer l'usage du poète à celui de l'un de ses copistes. Ce qu'il faudrait faire pour obtenir un résultat vraiment utile, ce serait de rechercher si le même poète emploie à la rime des formes différentes[1] et en quoi consistent ces différences; on en peut dire autant de ce qui concerne la mesure. C'est ainsi seulement qu'on pourrait reconnaître l'étendue et fixer les limites des libertés que les poètes pouvaient prendre pour les besoins de la versification. La *Chanson de Roland* offre au moins trois cas de ce genre : les mêmes mots en *ái* peuvent assoner en *á* (*Ais* 57, *faire* 20, *repaire* 20, *graisle* 58) et en *è* (*Ais* 269, *faire* 65, 127, 156, 181, 214, *repaire* 4, *graisles* 156); les 2^e^ p. pl. du prés. ind. des verbes en *-ere, -ire*, sont en *-eis* ou en *-ez* (voy. *Alexis*, p. 120); enfin la 3^e^ p. sing. du prés. de l'ind. de la 1^re^ conj. est tantôt en *-et*, tantôt en *-e* (voy. *Romania*, III, 399)[2]. Dans ces trois cas, le rapport entre les deux formes concurrentes est le même : la première est archaïque, la seconde est plus récente. Il résulte de cette observation que le poète a choisi, suivant son besoin, tantôt la forme que lui fournissait la poésie antérieure, tantôt celle qui était plus usitée de son temps. Trouverait-on, en étendant ces recherches, des rapports analogues entre des formes *dialectalement* différentes? C'est ce qu'on ne peut pour le moment ni affirmer ni nier.

Revenant maintenant à la question posée au début de cet article, je dirai d'abord que M. Andresen n'a pas réussi à démontrer la thèse qu'il soutient. Les

---

1. M. A. l'a fait çà et là, mais il n'a pas toujours regardé d'assez près. Ainsi il indique *Renaut de Montauban* comme ayant à la rime aussi bien *el* que *al* (*alid*). Pour cette seconde forme il cite la p. 372, mais à partir de la p. 331 l'édition imprimée suit, non-seulement un autre manuscrit, mais une autre rédaction que jusqu'à cette page. De même (à la seule exception de *natural* une fois) tous les adj. en *-al* cités par M. A. dans *Renaut* appartiennent en propre à cette partie indépendante du poème. Il y a là sans doute une indication dialectale.

2. J'hésite aujourd'hui à y comprendre les parfaits en *i* à côté d'*ié*, parce que je penche à regarder cette dernière forme (*abatié, respondié, perdié, vesquié*) comme seule usitée par le poète. On trouve bien *respondit* à l'assonnance en *i* (str. 49), mais cet exemple unique est d'autant moins sûr que la strophe manque dans le ms. de Venise.

poètes français du moyen-âge n'ont pas fait à la langue la violence qu'on leur prête trop facilement : presque tous les exemples qu'on en cite ne prouvent que notre connaissance imparfaite de cette langue si riche, si libre et si variée. Il est bien vrai qu'ils ont souvent sacrifié les règles strictes de la grammaire aux besoins de la versification, mais ils l'ont fait presque toujours en suivant le courant de la langue elle-même et en s'affranchissant de prescriptions que leur imposait la tradition poétique, mais dont la force allait chaque jour en diminuant dans le langage usuel. C'est ainsi que la versification, bien qu'avec un léger retard, comme il convient, a suivi le développement de la langue, et que le moyen-âge n'a pas présenté le spectacle singulier que donne notre versification moderne, qui subit encore servilement des lois faites pour la langue d'il y a trois siècles. Ceci bien établi en principe, il ne faut pas se refuser à admettre quelques exceptions. Il y a eu des versificateurs négligents ou malhabiles, des provinciaux qui savaient mal la langue qu'ils écrivaient, des poètes absolument illettrés dont le hasard nous a conservé les élucubrations, et ceux-là ont en général impartialement maltraité et la langue et la versification. Les auteurs des poèmes cycliques du XIVe siècle, notamment, ont laissé échapper çà et là des énormités (voy. ci-dessus *sachance* pour *sachante* dans *Doon de Maience, antis* pour *antive* dans *Gaufrey*) ; mais qui s'étonnera que ces auteurs, d'ordinaire suffisamment attentifs, aient de temps en temps un peu sommeillé en alignant ces interminables tirades qui nous endorment si facilement ? Malgré ces écarts, la versification de nos vieux poètes mérite en somme un bon témoignage, et en lui demandant des renseignements sur leur prononciation réelle, si rarement exprimée par l'orthographe des copistes, on aura généralement une pierre de touche digne de confiance, pourvu qu'on sache la manier avec critique. G. P.

Estudios de lengua catalana, por M. Milá y Fontanals. Barcelona, Alvar Verdaguer, 1875, 16 p. gr. in-8°.

Nous sommes bien en retard avec M. M. Milá y Fontanals. Le savant professeur de Barcelone a publié l'an dernier sur l'histoire de la poésie héroïque-populaire castillane un long ouvrage [1], non moins remarquable par la réunion et l'habile mise en œuvre d'un nombre considérable de matériaux, en partie nouveaux, que par l'esprit vraiment scientifique dont il est imprégné d'un bout à l'autre. Si nous n'avons pas encore entretenu nos lecteurs de cette importante publication, qui fera certainement époque dans la science, c'est que le temps nous a manqué jusqu'ici pour l'étudier avec le soin qu'elle mérite. De tels livres au reste se passent de toute recommandation.

Aujourd'hui M. Milá nous offre la première partie d'*Études sur la langue catalane*. Le sujet est neuf, car les auteurs des grammaires qu'on possède de ce dialecte, ou bien n'ont eu en vue que l'enseignement pratique [2], ou bien, mus

1. *De la poesia heroico-popular castellana*, etc. Barcelona, Verdaguer. 1874 in-8°. A Paris chez Maisonneuve.

2. Joseph Pau Ballot y Torres dans sa *Gramatica y apologia de la llengua cathalana* (la préface est datée de décembre 1814) et Pau Estorcq y Siques dans sa *Gramatica de la lengua catalana*, Barcelona 1857, et sa *Poetica y rima de la llengua catalana*, Gerona 1852. Il existe en outre des grammaires du catalan parlé dans le Roussillon et aux Baléares.

par le désir de créer une langue littéraire, ont cédé au funeste penchant de bâtir des systèmes orthographiques [1]. Dans un pays où les principes de la saine linguistique commencent à peine à s'introduire et où l'étude de la langue archaïque a été complétement négligée jusqu'à ces dernières années, il va de soi que ces prétendues réformes ne pouvaient avoir, au point de vue scientifique, que de médiocres résultats.

M. Milá, dans les quelques lignes d'introduction qu'il a placées en tête de son mémoire, dit explicitement que son intention est de montrer *ce qui est et ce qui a été*, non pas *ce qui devrait être*. Il se sépare donc tout à fait, au point de vue de la doctrine, des réformateurs de la langue; néanmoins il a cru devoir conserver dans cette étude l'orthographe innovée par M. Antonio de Bofarull et appliquée dans la seconde édition d'un ouvrage très-répandu, le *Diccionari de la llengua catalana* de P. Labernia (1864), ce qui est fort admissible, puisque l'auteur s'adresse avant tout à un public qu'il importe de ménager.

Cette première partie des *Estudios de lengua catalana* est consacrée à l'étude de la grammaire du catalan actuel, plus particulièrement du dialecte de Barcelone ou catalan oriental, dont un des traits caractéristiques, par opposition au dialecte occidental (ouest et sud-ouest de la Catalogne, province de Valence), est d'après M. M., la confusion de l'*e* et de l'*a*, de l'*o* et de l'*u* atones. Dans cette grammaire, rédigée d'après un bon plan, la phonétique est surtout intéressante; M. M. s'est appliqué à bien déterminer la prononciation des lettres et il me semble y avoir réussi. Nous regrettons un peu qu'il n'ait pas traité dès aujourd'hui de l'histoire des lettres de son dialecte: il aurait ainsi donné une base solide à ses observations de phonétique, qui du reste nous ont paru généralement exactes [2].

Nous espérons que M. M. ne tardera pas trop à joindre à cette intéressante étude du dialecte moderne le résultat de ses recherches sur l'ancienne langue. La publication de la *Biblioteca catalana* sous l'habile direction de M. Aguiló y Fuster appelle des travaux de ce genre : il ne faut pas que les érudits catalans laissent faire à d'autres ce qu'ils sont en mesure de mener eux-mêmes à bonne fin, d'autant plus que les travaux étrangers sur les matières qui les touchent ne leur sont point inconnus et qu'ils ne se croient pas autorisés, comme leurs voisins castillans, à mépriser profondément tout ce qui leur vient de ce côté-ci des Pyrénées. A. M.-F.

Florentiner Studien, von Paul Scheffer-Boichhorst. Leipzig, Hirzel, 1874, in-8°, IX-270 p.

Ce livre a déjà fait beaucoup de bruit. Outre la dissertation bien connue par laquelle l'auteur avait établi la fausseté de la chronique des Malispini, et qu'il

1. Ainsi M. Antonio de Bofarull dans ses *Estudios, sistema gramatical y crestomatia de la lengua catalana*, Barcelona 1864. Cet ouvrage est plein de bonnes intentions, mais l'auteur, dont les assertions sont toujours très-absolues et parfois inexactes, s'est montré beaucoup trop préoccupé de l'étymologie qui n'a rien à faire ici.

2. A la page 6 M. M. admet trop facilement l'identité de *dingu* et de *ningu*. Il faudrait donner d'autres exemples de ce changement de *n* en *d*. Diez (*Gr.* II, 453) sépare ces deux formes et renvoie pour le cat. *dingu*, pr. *degun*, *dengun*, v. esp. *deguno*, au v. h. all. *dih-ein;* il donne la même étymologie dans son *Wœrterbuch*, s. v. *degun*. On peut au moins admettre une *influence* du mot v. h. allemand sur ces formes romanes.

réimprime ici, il contient un mémoire, aboutissant à la même conclusion, sur l'œuvre célèbre de Dino Compagni. La démonstration de M. Scheffer-Boichhorst est purement historique, et nous n'avons pas à la discuter ici ; mais le résultat auquel il arrive est trop important pour l'histoire littéraire pour que nous le passions sous silence. Tous les arguments de l'auteur ne sont pas également solides ; dans la rigueur de sa logique il relève, soit entre les témoignages authentiques et celui de Dino, soit entre les assertions de Dino lui-même, des contradictions qui ne sont pas toujours assez criantes pour détruire toute confiance dans l'historiographe florentin. Mais son impitoyable et pénétrante analyse laisse, il faut bien le reconnaître, l'impression finale qu'il a raison, et que la chronique de Dino, tant admirée, doit être « jetée au panier. » Cependant le lecteur, tout en comprenant l'abstention du savant historien en ce qui concerne la *forme* de la Chronique, ne peut s'empêcher de la regretter, et de se dire que la décision dernière appartiendra au philologue. C'est en effet du côté de la langue que la chronique a été le plus appréciée : on s'est accordé à y voir le monument le plus parfait de l'ancienne prose florentine (voyez les nombreux témoignages rapportés par M. Hillebrand, *Dino Compagni*, p. 250 ss.), et aujourd'hui encore l'académie de la Crusca proteste, avec l'autorité qui lui appartient, contre les attaques de M. Scheffer-Boichhorst. L'Université de Bonn, comprenant l'importance de l'argument philologique dans la question, a mis au concours une étude critique sur la langue de Dino ; espérons qu'on obtiendra ainsi des résultats décisifs. C'est ce qu'on ne trouve pas encore, à ce qu'il semble, dans un ouvrage de M. P. Fanfani (*Dino Compagni vendicato dalla calunnia di scrittore della Cronaca*, Milano, 1875), que nous ne connaissons que par un article de M. Scheffer-Boichhorst (*Jenaer Literaturzutung* 1875, n° 9). Il n'en est pas moins très-grave de voir le connaisseur le plus pratique du vieux toscan (il en a composé lui-même) se prononcer formellement contre l'authenticité de Dino (M. Fanfani a donné à cette occasion sa démission de membre de l'académie de la Crusca). — Une question fort intéressante est soulevée par le poème de l'*Intelligenza*, attribué à Dino Compagni par un manuscrit du XIII^e^ siècle, et qu'on lui a retiré parce que le style et la langue en ont paru incompatibles avec ceux de la Chronique. S'il n'est pas l'auteur de celle-ci, il faut lui restituer le poème. Nous attendons sur ce point l'avis de M. A. d'Ancona, qui prépare depuis longtemps une édition de l'*Intelligenza*. — Il est bien à présumer que la critique, en dernière analyse, donnera raison à M. Scheffer-Boichhorst, et que Dino Compagni ira rejoindre les Malispini et Matteo de' Giovenazzi ; un seul point reste fort obscur, malgré ce qu'a fait pour l'éclairer le savant allemand, c'est ce qui concerne la cause, l'époque et surtout les procédés et les moyens de la falsification. Il est vrai que ce point n'a qu'un intérêt secondaire une fois la falsification elle-même démontrée, mais s'il était éclairci le lecteur serait plus satisfait, au lieu qu'après avoir acquiescé aux vigoureux raisonnements de M. Scheffer-Boichhorst, il se trouve aujourd'hui en présence d'une invraisemblance qui l'étonne et l'embarrasse.

Cinque sonetti antichi tratti da un codice della palatina di Vienna per A. Mussafia. Wien, Gerold, 1874, in-8°.

Les cinq sonnets découverts par M. Mussafia dans la reliure d'un ms. de la Bibliothèque impériale de Vienne forment une sorte de petite série amoureuse dont la donnée n'est pas sans analogie avec celle du roman de la Rose. Ils sont intéressants pour la littérature et la philologie. M. M. rapproche l'un d'eux de vers cités par Salimbene (XIII^e^ s.) et pense que l'un des deux textes est nécessairement imité de l'autre, à moins qu'ils n'aient une source commune. Il penche à croire que le sonnet qu'il a publié est le plus ancien, et qu'il a été imité dans la pièce qu'a citée Salimbene. Mais il paraît peu probable que dans la première moitié du XIII^e^ siècle, époque à laquelle cette opinion ferait remonter les sonnets de Vienne, on en composât déjà d'une forme aussi voisine de celle qui a prévalu. — M. M. regarde les sonnets comme composés en Toscane et copiés par un Bolonais. Cette explication du mélange de formes qu'on y remarque n'a pas été adoptée par M. N. Caix, qui, dans un article sur la publication de M. Mussafia [1], en a proposé une autre. D'après lui les sonnets ne sont pas si anciens; ils ont pour auteur un Arétin, et se rattachent à l'école de fra Guittone, mais l'auteur a mélangé à son dialecte non-seulement des formes de la langue littéraire déjà développée, mais des formes émiliennes qui tiennent peut-être à ce qu'il écrivait à Bologne. Cette discussion donne à M. Caix l'occasion de traiter divers points intéressants pour l'étude des anciens dialectes de la Toscane. — La question ne nous paraît pas définitivement résolue; elle sera sans doute reprise, car elle n'est pas sans importance pour l'étude des origines de la langue et de la littérature italiennes.

A. Eberhardi in Joannis de Alta Silva libro qui inscribitur *Dolopathos* emendationum spicilegium. Magdebourg, Fries, 1875, in-8°, 16 p.

La publication du *Dolopathos* de Jean de Haute-Seille par M. Oesterley a eu le don d'intéresser vivement la critique, surtout la critique verbale. Dès l'apparition du volume, le *Jahrbuch für romanische Literatur*, la *Romania* et la *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, dans les articles qu'ils lui consacraient, présentaient des corrections nombreuses; depuis lors, M. Studemund a revu avec soin le ms. de Luxembourg (voy. *Romania*, III, 150); voici maintenant un écrit exprès de M. Eberhard (l'éditeur des *Fabulae romanenses graecae*), qui corrige fort heureusement un grand nombre de passages. N'ayant pu prendre connaissance des articles ci-dessus mentionnés, M. E. n'a fait souvent, — et il s'en excuse d'avance, — que reproduire les conjectures de ses prédécesseurs; mais il lui en reste en propre assez d'excellentes pour lui faire honneur, et celles où il se rencontre avec d'autres critiques en deviennent naturellement plus assurées. — Grâce à ces divers travaux préparatoires, et à l'aide des cinq manuscrits aujourd'hui connus du *Dolopathos*, on peut espérer que prochainement nous aurons du curieux roman du moine lorrain une édition vraiment satisfaisante.

G. P.

1. Dans la *Rivista Europea*. Tiré à part : *Di un antico monumento di poesia italiana*. Firenze, 1874, 13 p. in-8°.

PÉRIODIQUES.

I. — Rivista di filologia romanza, II, 1[1]. — P. 5, A. d'Ancona, *due antiche* Devozioni *italiane;* textes intéressants pour l'histoire du drame liturgique en Italie. — P. 29, E. Monaci, *Uffizj drammatici dei Disciplinati dell' Umbria* (suite). — P. 43, *Una poesia didattica del sec. XIII tratta dal cod. Vat.* 4476; ce texte curieux, imprimé par M. Bartsch d'après une copie de M. Mau, et accompagné d'un commentaire par M. Mussafia, offre encore bien des difficultés tant pour la forme que pour le sens. Il faudrait d'abord en déterminer, si c'est possible, la date et le dialecte. — P. 49. H. Suchier, *Il Canzoniere provenzale di Cheltenham* (N de Bartsch) : I. *Descrizione.* — *Variétés :* P. Rajna, *Stramita* (= fr. *estormie*); E. Monaci, *Chignamente* (l'auteur prouve que le mot, dans un refrain anconitain cité par Dante, signifie « quellement »). — *Bibliographie* : Mussafia, *Beitrag zur Kunde der nordital. Mundarten* (art. intéressant de M. Caix); Pitré, *Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane*; Papanti, *Dante secondo la tradizione.* — *Périodiques.* — *Chronique.*

II. — Jahrbuch für romanische und englische sprache und literatur. Nouvelle série, II, 2. — P. 119-160. H. Suchier, *Der Troubadour Marcabru.* Ce travail, qui se poursuit et s'achève dans le numéro suivant, n'a pas la prétention de résoudre toutes les difficultés que soulève la lecture de Marcabrun, l'un des plus originaux, et parfois des plus obscurs, entre les troubadours. L'objet de M. S. paraît avoir été de donner la nomenclature des pièces de ce poète en disant sur chacune d'elles ce qu'il savait. C'est un travail modeste et estimable. — P. 161-72, L. Braunfels, *Die Bibliothek des Barons Seillière.* L'auteur de cette courte notice, ayant été amené par suite de recherches entreprises en vue d'une nouvelle édition de *Don Quichotte,* à s'occuper des plus anciennes éditions de l'*Amadis*, obtint de M. le baron R. Seillière l'autorisation de visiter la riche collection d'anciens romans espagnols rassemblés par feu le baron A. Seillière dans son château de Mello (Oise). Le présent article contient l'énumération des pièces les plus rares de cette précieuse collection. — P. 173-85, H. Rœnsch, *Nachlese auf dem Gebiete romanischer Etymologien.* Suite de remarques sur le dictionnaire étymologique de Diez. L'objet de M. Rœnsch, érudit bien connu par ses travaux sur les anciennes versions latines de la Bible, est moins de contester

1. La fin de la dernière livraison de la première année sera donnée avec la seconde livraison de celle-ci.

certaines des étymologies proposées par M. Diez, que de compléter par des exemples empruntés à des textes de la basse latinité les explications du savant professeur de Bonn. En tant que complément de l'*Etymologisches Wœrterbuch der Romanischen sprachen*, le travail de M. Rœnsch a une certaine valeur, mais ce qui est présenté comme rectification est généralement moins bon; ainsi on aura peine à admettre les conjectures qui nous sont ici présentées, avec réserve, il est juste de le dire, à propos de *craindre* (*crinem erigere* au sens de *horripilari*, ou *cor angere*), *brave* (*rabidus*), etc. — P. 186. *Poésies burlesques et satiriques inédites de Diego Hurtado de Mendoza*, publiées par A. Morel-Fatio; fin de la publication commencée dans le précédent numéro et dont la matière a été fournie par un ms. de la Bibliothèque nationale[1]; M. Morel-Fatio y a joint des notes qui prouvent un grand sens critique et une connaissance approfondie de la littérature espagnole de la Renaissance. — Comptes-rendus : *La baronessa di Carini, leggenda storica popolare del secolo* XVI *in poesia siciliana*, con discorso e note di Salomone-Marino; seconda ediz. 1873 (Liebrecht); Bieling, *Ein Beitrag zur Ueberlieferung der Gregorlegende*, 1874 (Mangold).

II, 3. — P. 247-72. O. Knauer, *Beitræge zur Kenntniss d. franzœsischen Sprache des XIV Jahrhunderts*. Continuation d'un travail assez faible dont la publication a été commencée par le *Jahrb.* en 1867. — P. 273-310, suite et fin du travail de M. Suchier sur Marcabrun. — P. 336-46, suite et fin de la *Nachlese* de M. Rœnsch. — P. 368-82, K. Bartsch, *Antikritik*. Réponse de M. Bartsch à un article sévère de feu Brakelmann sur ses *Romanzen und Pastourellen*. — — Comptes-rendus : *Die Volkslieder des Engadin*, ges. von Flügi, 1873; *Ein Altladinisches Gedicht in Oberengadiner Mundart*, hgg. von A. Rochat, 1874 (Lemcke). — Compte-rendu des numéros 11 et 12 de la *Romania*.

P. M.

III. — Archivio glottologico italiano diretto da G. I. Ascoli, T. III, n° 1. — P. 1-60. C. Nigra, *Fonetica del dialetto di Val-Soana* (*canavese*), *con un' appendice sul gergo Valsoanino*. Etude très-détaillée et très-précise sur un dialecte circonscrit en de très-étroites limites, puisque la population qui le parle ne dépasse pas 8,500 habitants. L'ordre adopté dans l'exposé des faits est celui qu'a établi M. Ascoli dans le grand travail sur les dialectes *ladins* par lequel s'ouvre l'*Archivio* (voy. *Romania*, III, 121). Ce patois peut être rattaché au groupe italien, bien que, conformément à sa position géographique (au pied des Alpes, au sud d'Aoste) il offre des traits communs avec les patois de la frontière orientale française. Un phénomène digne d'attention est l'avancement de l'accent dans certains mots féminins (par ex. *femelà*) qui de paroxytons deviennent ainsi oxytons (§ 183). Je crois que le même phénomène est chez nous en voie de se produire dans les patois de la Franche-Comté et circonvoisins. Le *gergo* de Val-Soana est le résultat d'une modification absolument arbitraire du patois de cette vallée. Les habitants de Val-Soana l'emploient lorsqu'ils veulent éviter d'être compris par des personnes étrangères à leur vallée, qui autrement pourraient

1. M. Morel-Fatio s'occupe activement depuis plusieurs mois de la rédaction d'un nouveau catalogue du fonds espagnol de la Bibliothèque nationale. Son travail remplacera avantageusement l'œuvre arriérée et superficielle d'Eugenio de Ochoa.

entendre le dialecte naturel du pays. Il est curieux de constater combien sont pauvres les procédés de modification mis en œuvre. Le principal consiste dans l'intercalation du groupe *oth*, *ath*, *ith* (*th* anglais dans *think*), ainsi *port-oth-jér* (porter), *port-oth-iré* (je porterai), etc. On voit que c'est le principe sur lequel est fondé le *javanais* (voir les annonces du *Figaro* du dimanche, *passim*). — P. 61-130. Ascoli, *Schizzi franco-provenzali*. L'objet de cette étude pénétrante et rigoureuse est de déterminer dans l'ensemble des dialectes de la France un groupe « franco-provençal » formé à l'aide de dialectes qui jusqu'à présent étaient attribués, plutôt par un consentement tacite et en quelque sorte traditionnel que par suite d'une recherche scientifique, les uns à la langue d'oc, les autres à la langue d'oil. Ces dialectes sont ceux de la France orientale (nord du Dauphiné, partie du Lyonnais, sud de la Bourgogne, Franche-Comté, partie de la Vosge), de la Savoie et de la Suisse occidentale. Il faudrait beaucoup de place pour discuter la théorie de M. Ascoli, et peut-être la discussion serait-elle de peu de profit, comme il arrive dans tout débat qui porte sur les noms plutôt que sur les choses. A mon sens, aucun groupe de dialectes, de quelque façon qu'il soit formé, ne saurait constituer une famille naturelle, par la raison que le dialecte (qui représente l'espèce) n'est lui-même qu'une conception assez arbitraire de notre esprit. Voici en effet comment nous procédons pour constituer un dialecte. Nous choisissons dans le langage d'un pays déterminé un certain nombre de phénomènes dont nous faisons les caractères du langage de ce pays. Cette opération aboutirait bien réellement à déterminer une espèce naturelle, s'il n'y avait forcément dans le choix des caractères une grande part d'arbitraire. C'est que les phénomènes linguistiques que nous observons en un pays ne s'accordent point entre eux pour couvrir la même superficie géographique. Ils s'enchevêtrent et s'entrecoupent à ce point qu'on n'arriverait jamais [1] à déterminer une circonscription dialectale, si on ne prenait le parti de la fixer arbitrairement. Je suppose par exemple que l'on prenne pour caractéristique du dialecte picard le traitement du *c* devant *a* (j'entends le *c* initial, ou, s'il est dans le corps du mot, appuyé sur une consonne). Voilà un caractère qui fournira une limite passable du côté du sud et de l'est, mais du côté du nord il sera médiocre, à moins de pousser le picard jusqu'au flamand, et du côté de l'ouest il ne vaudra rien, puisque, ainsi que l'a montré M. Joret, il s'étend à la Normandie, et qu'on n'entend point comprendre le langage de la Normandie dans le picard. Force sera donc d'avoir recours à quelque autre caractère que l'on choisira de telle sorte qu'il se rencontre dans l'un seulement des deux dialectes (normand et picard) que l'on voudra distinguer. Ce caractère on le choisira arbitrairement selon l'endroit où, d'après une idée préconçue, on voudra fixer la limite. Ce sera, je suppose, la formation en *-oe* des imparfaits de la première conjugaison. Mais de ce fait linguistique on fera un usage tout aussi arbitraire que du *c* devant *a* : on trouvera commode de le regarder comme un caractère du normand du côté de l'est, et on l'abandonnera du côté de l'ouest, parce que dans cette direction il dépasse très-notablement les limites de la Normandie, et qu'on ne voudra

1. Sauf bien entendu dans le cas où deux populations, bien que parlant un langage d'origine commune, vivent séparées soit par des accidents physiques (montagnes, forêts, etc.), soit par des causes politiques.

point appeler normand le parler de l'Anjou et du Poitou. Il n'y a pas moyen de procéder autrement, je l'accorde, mais ce n'en n'est pas moins procéder arbitrairement. Il s'ensuit que le dialecte est une espèce bien plutôt artificielle que naturelle ; que toute définition du dialecte est une *definitio nominis* et non une *definitio rei*. Or, si le dialecte est de sa nature indéfini, on conçoit que les groupes qu'on en peut former ne sauraient être parfaitement finis. De là vient qu'on pourra imaginer bien des manières de les grouper, chacune se fondant sur un certain choix de faits linguistiques et aucune n'échappant à l'inconvénient de tracer des circonscriptions là où la nature n'en fournit point. Le classement traditionnel, celui que Diez a suivi dans sa Grammaire, a du moins l'avantage de concorder à peu près avec les divisions politiques des états romans et même, dans une certaine mesure, avec la variété des littératures. Ses imperfections sont évidentes, mais elles importent peu, si on ne voit dans les expressions dialectes français (ou de langue d'oil), dialectes provençaux (ou de langue d'oc), dialectes italiens, que des expressions géographiques. A ce point de vue, les dénominations traditionnelles sont bien choisies. C'est affaire à ceux qui les emploient de ne leur pas faire signifier plus que ce qu'elles comportent. Ainsi l'auvergnat et le béarnais sont habituellement classés dans le groupe des dialectes de langue d'oc ; le dialecte du Bourbonnais, au contraire, est rangé dans la langue d'oil : il est certain pourtant que l'auvergnat est bien plus semblable au dialecte du Bourbonnais qu'à celui du Béarn ; mais encore fallait-il placer la limite quelque part, et pour la tracer on a pris en considération des caractères entre lesquels ne figurent pas (et ne devaient pas figurer) ceux qui donnent au béarnais une physionomie si particulière. Il faut, ici comme en maint autre cas, n'être point dupe des expressions qu'on a créées ou qu'on emploie. — Le nouveau groupe proposé par M. Ascoli, groupe qui, on l'a vu plus haut, n'offre aucune unité géographique, échappe-t-il du moins à l'inconvénient de réunir des dialectes fort dissemblables ? Pas le moins du monde : il réunit des dialectes qui offrent (et encore est-ce toujours bien sûr ?) un très-petit nombre de faits que M. A. a choisis entre beaucoup, comme particulièrement spécifiques. Il est de toute évidence que le dauphinois ressemble plus au provençal qu'au franc-comtois et au lorrain, et pourtant le lorrain, le franc-comtois et le dauphinois sont englobés dans le nouveau groupe de M. A., duquel est exclu le provençal. Ces incohérences sont inévitables, quoi qu'on fasse, et c'est pourquoi je suis convaincu que le meilleur moyen de faire apparaître sous son vrai jour la variété du roman consiste non pas à tracer des circonscriptions marquées par tel ou tel fait linguistique, mais à indiquer sur quel espace de terrain règne chaque fait. Tel est le but que je me suis proposé dans le mémoire sur la langue d'oc que j'ai présenté l'an dernier à un concours académique, faisant en quelque sorte la géographie des caractères dialectaux bien plus que celle des dialectes. J'ajoute ceci : étant même admise la possibilité d'un meilleur groupement des dialectes romans, il n'y a, ce me semble, rien à entreprendre en ce sens avant qu'on ait publié un nombre suffisant de documents anciens de ces dialectes. Or il en est plusieurs parmi ceux même qu'a en vue M. Ascoli dont nous n'avons aucun texte remontant au moyen-âge [1]. Aussi M. A. s'est servi surtout des

1. Pour le Forez M. A. eût trouvé dans les preuves jointes par M. de Chantelauze à l'*Histoire du Forez* de La Muse (ou dans mon *Recueil* n° 59) de précieux documents.

patois, non pas directement, mais d'après les livres imprimés. Mais, tout en admirant le parti qu'il a su tirer de sources aussi pauvres et aussi peu sûres, je doute fort que, mieux informé, il maintienne ses conclusions.

P. M.

IV. — Bibliothèque de l'École des chartes, XXXVI (1875), 1-2. — P. 124-138, A. Castan, *Jean Priorat de Besançon*. M. C. communique quelques renseignements sur ce poète (voy. *Rom.* III) et annonce que sa traduction de Végèce sera prochainement publiée par MM. Ulysse Robert et W. Fœrster. En parlant de la pénurie d'œuvres littéraires en Franche-Comté dans la première partie du moyen âge, M. C. oublie l'*Alexandre* d'Albéric de Besançon, qui, même dans le trop court fragment qui nous en reste, ne fait pas à sa province un médiocre honneur. Des fables en vers, du XIII^e^ siècle, qui se trouvent dans un ms. de Lyon, et que M. Fœrster compte également mettre au jour, semblent bien appartenir aussi au dialecte comtois, qui n'a pas été aussi délaissé que l'admet le savant bibliothécaire de Besançon. — P. 139-146, *Cantique latin du déluge*, publié par M. Sepet. Cette pièce, déjà imprimée par M. Wright, est donnée ici dans un texte notablement amélioré à l'aide du ms. de la B. N. fr. 25408 (anc. Notre-Dame 273 bis). M. Sepet a joint à son édition une notice du ms., qui aurait plus de valeur si elle n'était pas dépourvue de tout renseignement bibliographique.

V. — Zeitschrift fur deutsches Alterthum, XVIII, 3. — P. 321-454. Rose, *Aristoteles* de lapidibus *und Arnoldus Saxo;* travail très-érudit sur quelques lapidaires du moyen-âge. — P. 457-461, *Jupiter et Danae*, poème rhythmique publié par A. Wattenbach.

VI. — Bulletin de la Société de linguistique de Paris, n° 12 [1]. — P. cxlii. M. Joret donne pour étymologie au mot *noyale* le nom de la ville de Noyale, et au mot *charrée* le type latin *carrata*. — P. clxviii, *Voyelles et semi-voyelles de la langue française*, par M. Dufriche-Desgenettes. — P. clxxii, doutes sur l'étymologie du mot *cornac*, par M. Gaidoz.

VII. — Archiv fur Litteratur-Geschichte, t. IV. — P. 260-264, compte-rendu, par A. Tobler, d'une importante publication : *Scritti inediti di Francesco Petrarca, pubblicati ed illustrati da* Attilio Hortis (Trieste, 1874) ; les commentaires de l'éditeur sont surtout d'un grand prix et enrichissent notablement la biographie de Pétrarque.

VIII. — Nuova Antologia. — A. d'Ancona, *Musica e Poesia nell' antico comune di Perugia*. M. d'Ancona commente avec son talent ordinaire des documents extrêmement curieux, extraits des archives de Pérouse par M. A. Rossi, et desquels il résulte que la commune de Pérouse, jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle et au moins depuis le milieu du XIV^e^, entretenait des chanteurs publics ou *canterini*, qui exerçaient leur profession d'abord uniquement à l'avantage des Prieurs et pendant leurs repas (*ad refocillandum aliquando mentes magnificorum*

1. Ce bulletin n'est publié que pour les membres de la Société.

domin. Priorum... nimium ex laboribus quos causa reipublice perugine sustinuerunt fatigatas), puis au profit du peuple entier, notamment les jours de fête, car, disent les registres à l'occasion d'un chanteur qu'il s'agit d'engager, *de ejus verborum effectu multissimi cives Perusini morigerati effici poterunt..., et diebus festivis propter cantum ejus otiosi non efficientur*. Rien n'est plus curieux que les diverses mentions de ces poètes officiels, le traitement qu'ils reçoivent, les honneurs qu'on leur rend. M. d'A. pense que ce charmant usage n'a pas été restreint à Pérouse et montre notamment qu'il y a des raisons de croire qu'il a existé aussi à Florence.

IX. — Ateneo, II, 1 et 7. — N. Caix, *Studi etimologici*. L'auteur, qui prend pour base le Dictionnaire de Diez, propose de nouvelles étymologies pour les mots *biscia, bircio, burchio, bussare, bussola, cavelle, crojo, fucina, greggio, otta, stantare, ciascheduno, susina, — ancidere, grascia, lamicare, stamberga* (cf. *Rom.* III, 163), *bilenco, frignare, gualdrappa, chiappare, sbigottire, cinciglio, berlusco, ciscranna, tronfio, incigliare* (fr. *siller*). Plusieurs des étymologies de M. C. paraissent assurées ; toutes sont intéressantes et ingénieuses ; l'auteur fait aux altérations de la phonétique populaire un jeu qui semble un peu trop large.

X. — Im neuen Reich, 1875, n° 9. — A. Tobler, *Spielmannsleben im alten Frankreich*, conférence faite le 6 février ; M. T. a rassemblé, en plus grand nombre qu'on ne l'avait fait encore, les passages intéressants sur les jongleurs qui sont disséminés dans l'ancienne littérature française ; il présente de leur vie un tableau animé et sympathique ; il l'accompagne de réflexions toujours personnelles et souvent très-fines. Le caractère de ce morceau lui défendait de donner des citations précises et en général de se livrer à des recherches nouvelles. Il aurait pu sans dommage s'épargner au début quelques remarques sur la France contemporaine qui n'ajoutent rien à l'intérêt de son exposé.

XI. — Bulletin de la Société historique de Compiègne, t. II. — *Notice sur Arnoul et Simon Greban, nés à Compiègne au XV^e siècle*, par Al. Sorel. M. Sorel a réuni à peu près tout ce qu'on a dit avant lui sur les frères Greban et a apporté quelques indications nouvelles ; mais il n'a pas dissipé l'obscurité dans laquelle est enveloppée la vie de ces deux hommes jadis si illustres. Il n'a même pas réussi à démontrer qu'ils étaient de Compiègne ; en donnant les raisons pour lesquelles on l'a admis depuis longtemps, il en fait plutôt sentir la faiblesse. C'est une question à reprendre.

XII. — Mémoires de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, t. XXI. — P. 217. *Glossaire mycologique étymologique*, et concordance des noms vulgaires ou patois avec les noms français et scientifiques des principaux champignons alimentaires et vénéneux du midi de la France, par M. C. Roumeguère. Ce glossaire de noms de champignons est patois-français. Après chaque nom patois, l'auteur donne l'étymologie, le nom français, la synonymie scientifique, et les équivalents en

divers patois[1] du Midi. Comme M. R. habite Toulouse, c'est en général le patois toulousain qui lui fournit le type des noms de champignons. Pour les autres patois, il s'est aidé de diverses communications. Je ne vois pas qu'il ait connu le *Catalogue botanique* de M. Azais, qu'a publié en 1871 la Société archéologique de Béziers (voy. *Romania*, I, 269). M. R. a émis un certain nombre d'étymologies qui n'ajoutent aucun prix à son travail. La note 9 de la p. 217 montre d'ailleurs que nous n'avons pas à faire à un philologue. L'ordre alphabétique n'est pas parfaitement observé, ainsi *Berdetto* vient après *Berdoun* et *Berigoula* après *Binous*.

P. M.

XIII. — Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 2e série, t. XXXVII, n° 3 (mars 1874). St. Bormans, *Doon de Mayence, deux fragments manuscrits de la fin du* XIIIe *siècle*. Le premier de ces fragments, correspondant aux vers 1782-1958 de l'édition, est à peu près illisible; le second, v. 3226-3391, 3735-3779, 3868-3909, est publié par M. Bormans. Ces fragments se trouvent aux archives de l'État à Namur. — La leçon est très-voisine de celle du ms. de Montpellier, suivi dans l'édition, elle offre de bonnes leçons et des formes généralement plus anciennes. L'écriture paraît remonter à la fin du XIIIe siècle, ce qui recule un peu la date à laquelle on était jusqu'ici autorisé à faire remonter cette première partie du *Doon*, ou plutôt ce poème des *Enfances Doon*, qui sert d'introduction au véritable *Doon de Maience* (voy. la préface des éditeurs et *Hist. poét. de Charl.*, p. 314).

2. XXXIX, n° 4 (avril 1875). A. Scheler, *Fragments uniques d'un roman du* XIIIe *siècle, restitués, complétés et annotés*. Il s'agit des fragments bien connus de la *Reine Sebile*, publiés d'abord par Reiffenberg, puis par Wolf et par M. Guessard. Ces fragments ayant été récemment acquis par la Bibliothèque royale de Bruxelles, M. Scheler en a revu le texte sur le ms.; il les a remis dans un meilleur ordre, d'après les traductions espagnole et néerlandaise du roman français perdu dont ils faisaient partie (on sait que M. Gautier a découvert une rédaction française en prose, *Ep. fr.*, II, 521); enfin il a ajouté 76 vers que Reiffenberg n'avait pas donnés parce qu'ils se trouvaient sur le revers des feuillets, collé contre la reliure à laquelle ils avaient été appliqués. — Le texte de ces précieux fragments avait déjà été amélioré; M. Sch. lui a rendu une forme tout à fait satisfaisante. Je ne ferai qu'un petit nombre d'observations. V. 15 *Li borjois ot deus filles moult beles et plesant*; ainsi avait lu R.; M. Sch. assure que le ms. porte *plesanz*, et remarque : « On dirait que le scribe a voulu respecter la grammaire, *dont d'habitude on faisait peu de cas quand elle contrariait la rime*. » Cette assertion est trop absolue (voy. ci-dessus mon article sur Andresen); d'ailleurs ici *plesant*, nécessité par la rime, peut fort bien se défendre grammaticalement, et j'hésiterais d'autant moins à le restituer que M. Sch. dit ailleurs : « La distinction entre *z* et *t* est faible dans le ms. » — V. 75-76 *Petite estoit l'entree devant le mostier*, u *A une fenestrele ot un maillet pendu*. Les quatre dernières lettres du v. 75 sont suppléées par M. Sch.: « Je pense, dit-il, que ma restitution sera

1. Je dis « patois » sans aucune intention de dénigrement. M. R. dit « l'idiome mycologique languedocien. »

agréée par des lecteurs familiers avec les allures de l'ancienne poésie. » J'en doute fort : *u*, de *ubi*, rimerait en *ou* et non en *u*, et je ne connais pas dans les chansons de geste d'exemples d'une pareille brisure du vers. Lisez : *devant le mortier fu ; A une*, etc. — Dans les v. 83-110 M. Sch. a restitué les premières lettres, coupées par le relieur, d'une façon généralement fort plausible. V. 96 au lieu de *Fors que toz* je lirais *Que il toz*. Les deux vers suivants : Si fer*ont cele dame atot ce bel enfant*, Nes s'il ten*ist a lui une roiautet grant* ne peuvent avoir le sens que leur donne la restitution de M. Sch. : l'ermite, qui vient d'apprendre la mort des larrons, ne peut parler de ce qu'ils feront ; je lis : *Mais qui est cele d. at. ce b. e? Bien convenist a lui u. r. gr.* Par suite au v. 99, suppléez *sire* au lieu de *nenil*. — La tirade 123-149 rime en *és* (écrit *ez*), et par conséquent au v. 149 il faut restituer *moult vous voi affamez* ou quelque chose d'analogue au lieu de *moult estes* ; au v. 140 le ms. porte : *Varochiers et sa dame furent au main levé*. « On voit ici encore qu'il répugnait au scribe de violer la grammaire, même à la rime. » On y voit plutôt qu'il a altéré le vers sans se soucier de la rime. Je lirais : *se sont au main levez*, le participe dans ce cas pouvant s'accorder avec le régime, bien qu'il s'accorde plus habituellement avec le sujet. — La forme *lasniere* suggère à M. Sch. (note du v. 37) l'idée que ce mot pourrait bien se rattacher à *lacinia*. Cette étymologie a été donnée ici par M. Bugge (*Rom.*, III, 154) et appuyée sur les formes *lasne* et *lasnete*. G. P.

XIV. — Revue critique d'histoire et de littérature, janvier-mars 1875. — 9. De Vilhena, *les Races historiques de la péninsule ibérique* (G. P.). — 13. Talbert, *Du dialecte blaisois* (A. Darmesteter). — 23. Joinville, *Œuvres*, p. et trad. p. de Wailly (L. Pannier). — 38. Schœnbach, *les* Lamentations de la Vierge *dans la littérature du moyen-âge*. — 63. Zarncke, *Dissertations sur le Prêtre-Jean*.

XV. — Bibliographia critica de historia e litteratura, fasc. XI-XII. — — 53. *Cancionero de Stuniga* (Th. Braga). — 56. *Romancero del Cid*, ed. C. Michaelis (Th. Braga). — 59. Picot, *Documents pour servir à l'étude des dialectes roumains*. — 60. Mussafia, *Zur Katharinenlegende ; Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten*. — 62. *Li dis dou vrai aniel*, p. p. Tobler. — 63. Scheler, *Dictionnaire d'étymologie française* (long article de Mlle C. Michaelis, qui contient plusieurs observations très-importantes).

C'est avec un vif regret que nous annonçons qu'en terminant, avec ce fascicule, son premier volume, la *Bibliographia critica* suspend sa publication. Accueillie et estimée à l'étranger comme elle méritait de l'être, elle n'a pas trouvé dans son pays un public suffisant pour lui permettre de subsister. Espérons que la disparition même d'un organe qui honorait le Portugal en fera mieux sentir le prix, et que l'éclipse de cet important recueil ne sera que temporaire. En voyant s'éteindre dans un pays roman un foyer si remarquable de science et de critique nous ne pouvons qu'être péniblement affectés : mais l'échec de M. Coelho nous est d'autant plus sensible et est en même temps d'autant plus surprenant qu'il avait dès l'abord donné dans son journal aux études romanes une place prépondérante : les Portugais auraient dû être empressés de s'éclairer avec lui

sur les origines de leur langue et de leur littérature. Il est vrai que M. Coelho et ses collaborateurs, MM. Braga et de Vasconcellos, ne ménageaient pas à leurs compatriotes de rudes vérités, mais leurs efforts même étaient assurément la meilleure preuve de leur patriotisme. Nous ne pouvons croire qu'on ne le comprenne pas quelque jour. Aussi n'est-ce pas *adieu*, mais *au revoir* que nous disons à la *Bibliographia*.

XVI. — Literarisches Centralblatt, janvier-mars 1875. — N° 1 : Camoens, *os Lusiadas*, hgg. von Reinhardtstœttner. — 2. *Floriant and Florete*, edited by Fr. Michel. — 3. *Il contrasto di Ciullo d'Alcamo*, ed. da A. d'Ancona ; Breymann, *a French grammar*. — 6. Bœhmer, *Romanische studien*, IV. — 7. Geiger, *Petrarca*. — 12. Hajdeu, *Ecrits sur l'histoire de la langue des Romains* ; Weymouth, *On early english Prononciation*. — 13. Schuchardt, *Ritornell und Terzine*.

XVII. — Jenaer Literaturzeitung, janvier-mars. — N° 9. Fanfani, *Dino Compagni vendicato* (P. Scheffer-Boichhorst); Roth, *die Schlacht von Alischanz* (H. Suchier). — 10. *Richars li biaus*, hgg. von Fœrster (G. Grœber).

CHRONIQUE.

Il y avait jadis au Collége de France deux chaires pour la littérature étrangère, l'une consacrée aux *langues et littératures du Nord*, l'autre aux *langues et littératures du Midi de l'Europe*. Après la destitution de Quinet, qui occupait la seconde de ces chaires, l'empire les réunit en une seule, sous le titre de : *Littérature étrangère*. La République de 1870 rétablit pour Quinet, revenu d'exil, la chaire supprimée (en donnant à l'autre le titre de *Langues et littératures d'origine germanique*) ; mais comme il ne pouvait cumuler aucun traitement avec son indemnité de député, il ne fut pas affecté de traitement à cette chaire. Quinet étant mort, le Collége de France a été saisi de la question de savoir si la chaire devait être maintenue, cette fois avec une dotation. Il serait bien regrettable qu'elle ne le fût pas, et que les littératures romanes (car c'est d'elles qu'il s'agit ici en réalité) continuassent à n'être, à l'exception du français, nullement représentées dans notre premier établissement d'enseignement supérieur. L'assemblée des professeurs le comprit, et tant dans la délibération à laquelle donna lieu la lettre du ministre que dans le rapport que l'administrateur lui adressa, on insista surtout sur l'importance d'un enseignement public et purement scientifique de l'ancien provençal. Il est à peu près sûr que la commission parlementaire chargée de la fixation du budget de 1876 se rendra à l'avis du Collége et du ministre, et que l'assemblée des professeurs et l'académie des inscriptions et belles-lettres seront prochainement appelées à présenter leurs candidats pour la chaire vacante.

— « Due nuove cattedre furono nello scorso anno erette nell' *Istituto di Studj superiori* in Firenze, una per la *Storia della litteratura italiana*, l'altra per la *Dialettologia italiana*. La prima venne affidata al prof. Adolfo Bartoli, la seconda al prof. Napoleone Caix, due nomi che fanno superflue le nostre lodi (*Rivista di filologia romanza*). »

— Nous avons annoncé que M. Bœhmer avait donné sa démision de professeur à l'Université de Strasbourg : le fait était exact, mais M. Bœhmer est revenu sur sa décision.

— Le 31 mars a eu lieu à Montpellier la distribution des prix fondés par la *Société des langues romanes* que nous avions annoncés (*Romania*, III, 507). Outre les membres de la Société résidant à Montpellier, plusieurs associés étrangers avaient voulu prendre part à cette cérémonie, dont le double caractère était exprimé par la présidence simultanée de MM. E. Egger et Fr. Mistral. M. Milà

y Fontanals était venu de Barcelone, M. Bréal de Paris. La *Romania* était représentée par un de ses directeurs. Nous n'avons à nous occuper que de la partie relative aux *dialectes anciens* ou à la philologie; nous ne pouvons cependant passer sous silence le charmant et éloquent discours prononcé par M. Mistral dans ce provençal exquis dont il a le secret, et où, tour à tour pressant, ému, railleur, il a défendu la langue du midi contre les dédains séculaires de ceux même qui la parlent naturellement[1]. — Pour la philologie, le jury de Montpellier a décerné une médaille d'or à M. Ascoli pour la première partie de ses *Schizzi franco-provenzali* (voy. ci-dessus, p. 294); une médaille de vermeil à M. Sardou pour son édition de *la Vida de sant Honorat*; une médaille d'argent à M. Fesquet pour une *Etude du sous-dialecte de la Salle-Saint-Pierre* (inédit); et deux médailles de bronze à MM. Courtais et Brunet pour deux recueils inédits de *Currandas rossellonèsas* et de *Bachiquèlo e prouverbi sus la luna*. Le rapport sur ces récompenses a été rédigé par M. Boucherie et paraîtra sans doute dans la *Revue des langues romanes*. — Nous ne devons pas omettre de rapporter ici le télégramme qu'a envoyé M. Ascoli. Après avoir remercié la Société de la distinction accordée à son mémoire et avoir exprimé son regret de n'avoir pu assister à la fête, l'éminent linguiste s'écrie : « Evviva la fraternità latina ! evviva la Francia d'oc et quella d'oïl ! » Ces idées sont trop semblables à celles qui ont inspiré la fondation de notre recueil pour que nous ne soyons pas heureux d'en accueillir l'expression. — Le soir, un grand banquet, où de nombreux toasts dans divers dialectes furent naturellemeut portés, réunit tous ceux qui avaient pris part à la fête et qui en ont emporté, avec les meilleurs souvenirs, une vive reconnaissance pour la Société à laquelle ils les doivent.

— La pétition suivante a été adressée à l'Assemblée nationale :

« Les soussignés,

» Considérant l'importance chaque jour croissante de la philologie romane;

» Considérant l'avance déjà prise par les savants étrangers sur les savants français dans ces études que nous pouvons appeler nationales, puisqu'elles ont presque exclusivement pour objet l'ancienne langue et l'ancienne littérature de notre pays;

» Considérant que l'Allemagne a depuis bien des années multiplié chez elle les chaires de philologie romane, tandis que la France n'en compte que deux, dont une seule ouverte au public, celle du Collége de France;

» Considérant que si dans certaines Facultés des lettres on fait, plus ou moins régulièrement, quelque place à l'étude historique de notre langue et de ses dialectes, ces heureuses exceptions laissent à désirer un développement de la philologie romane en province;

» Demandent qu'il soit créé une chaire de *philologie romane* dans chaque Faculté des lettres, ou tout au moins, pour ne parler que du Midi, dans les trois Facultés de Toulouse, d'Aix et de Montpellier. S'ils désignent plus particulièrement ces trois villes, c'est qu'elles semblent destinées à contribuer, plus

1. Sur la portée du mouvement *félibresque*, son caractère et son avenir, on peut voir un article du *Journal des Débats* du 13 avril 1875. Cet article a été en partie reproduit dans une brochure récemment publiée à Toulouse : *La cause provençale et Frédéric Mistral, à propos des fêtes de Montpellier*, par E. Tavernier.

que les autres, à la restauration des études romanes. En effet, Toulouse a conservé la principale des traditions littéraires du moyen-âge; Aix se trouve au centre du mouvement poétique de la Provence, et c'est dans Montpellier que s'est produit le mouvement philologique dont le résultat a été la création de la première Revue qui ait été consacrée en France à l'étude des langues romanes. »

Cette pétition est sortie des fêtes de Montpellier dont nous avons parlé tout-à-l'heure. Elle devait d'abord se restreindre à la philologie provençale, et elle aurait gagné, croyons-nous, à cette limitation. Elle n'est pas, comme on peut facilement le voir, suffisamment précise : on ne sait même pas au juste ce qu'entendent les pétitionnaires par *philologie romane*. On ne sait pas non plus s'ils comprennent que les titulaires des trois chaires qu'ils réclament devront se soumettre aux exigences universitaires (être docteurs), et dans ce cas on sait encore moins quels candidats ils ont à proposer. Malgré ces objections et d'autres qu'on peut faire à la pétition[1], nous lui souhaitons un bon succès, et nous espérons qu'elle attirera au moins l'attention sur une des lacunes, et non la moins grave, de notre haut enseignement. Quant au désir très-légitime des méridionaux d'avoir une chaire de provençal, nous persistons à croire qu'ils auraient plus de chances de le réaliser et qu'ils le réaliseraient dans de meilleures conditions en suivant la voie que nous nous sommes permis d'indiquer ici l'année dernière (voy. *Romania*, III, 507).

— La *Société des anciens textes français* a tenu sa première assemblée le 15 avril. Elle a dans cette réunion voté ses statuts et nommé son conseil d'administration et son bureau. Depuis lors plusieurs séances ont été tenues par le Conseil, plusieurs décisions ont été prises, dont nous pouvons communiquer la substance à nos lecteurs.

Disons tout d'abord que le bureau de la Société se compose de MM. P. Paris, président, Egger et G. Paris, vice-présidents, de Queux de Saint-Hilaire, administrateur, P. Meyer, secrétaire, L. Pannier, secrétaire-adjoint, J. de Rothschild, trésorier, E. Picot, trésorier-adjoint. Le Conseil se compose des mêmes personnes, plus MM. Baudry, Bonnardot, Bordier, Didot, L. Gautier, J. de Laborde, Luce, Marty-Laveaux, Michelant, Moland, A. de Montaiglon, de Rozière, de Ruble, Thurot et Wey. M. de Wailly, qui avait bien voulu présider les réunions préparatoires de la Société, a décliné toute nomination.

Le Conseil a décidé la publication d'un Bulletin trimestriel qui sera envoyé par la poste[2] et dans lequel prendront place, indépendamment des procès-verbaux des séances et de leurs annexes (telles que discours du président, rapports du secrétaire et du trésorier, etc.), des notices de mss. relatifs à la littérature française. Présentement nous ne comptons pas donner à ce Bulletin plus de 6 à 8 feuilles par an, mais nous espérons bien que la Société prospérant, son Bulletin se développera dans la même proportion. Nous n'y ferons point entrer de bibliographie ni de mémoires proprement dits; nous ne voulons pas en faire une

1. Ainsi c'est par une erreur singulière que les pétitionnaires disent que l'enseignement de l'Ecole des chartes n'est pas public.

2. A la différence des volumes publiés par la Société, lesquels ne seront adressés directement qu'aux membres habitant Paris. Les sociétaires résidant en Province et à l'étranger devront (comme c'est l'usage d'autres Sociétés, et par ex. de la Société de l'histoire de France) avoir à Paris un correspondant.

doublure de la *Romania*, mais bien plutôt une allége où notre recueil se déchargera d'une partie déterminée de sa cargaison. Car la *Romania*, plus riche d'articles que de deniers, est maintenant encombrée de travaux, dont plusieurs attendent leur tour depuis plus d'un an. C'est donc avec empressement que nous transporterons au *Bulletin de la Société des anciens textes français* une bonne part des notices de manuscrits que nous avons en grand nombre par devers nous et auxquelles nous nous étions proposé à l'origine de la *Romania* de faire une place considérable. Si nous vivons assez, il ne tiendra pas à nous qu'on ne trouve un jour dans la collection du *Bulletin* la description suffisamment détaillée de tout ce que les bibliothèques de la Grande-Bretagne renferment de mss. intéressant notre histoire littéraire. Ces notices seront, nous l'espérons, d'autant mieux venues que les catalogues qui se publient de nos jours (et je n'excepte pas ceux qui se font en France) sont loin de donner satisfaction aux amis de notre ancienne littérature.

En dehors du *Bulletin*, dont le premier cahier paraîtra vraisemblablement en même temps qne le présent n° de la *Romania*, la Société a mis sous presse la chanson d'*Aiol et Mirabel*, éditée par MM. J. Normand et G. Raynaud, et un chansonnier du XV^e^ siècle composé surtout de chants populaires. Ce recueil sera édité et annoté par G. Paris, qui en a déjà tiré pour la *Romania* (I, 373) une curieuse pièce.

Ces deux volumes feront partie de l'exercice 1875. Le même exercice contiendra sans doute la publication, adoptée en principe, du *Débat des Hérauts de France et d'Angleterre*, ouvrage en prose du XV^e^ siècle, dont on connaît quelques mss. et une édition gothique dont les exemplaires sont infiniment rares. Ce *débat* intéressant pour l'histoire autant que pour la littérature conclut en faveur de la France. Mais un Anglais, du nom de John Coxe, y répondit par un opuscule où la thèse opposée est défendue. M. L. Pannier publiera pour la Société des anciens textes l'un et l'autre écrit. Le Conseil enfin, adoptant une proposition de G. Paris, a décidé la publication d'un recueil des plus anciens monuments de la langue française, contenant les Serments de 842, Sainte Eulalie, le fragment de Valenciennes et les poèmes de Clermont-Ferrand. Un atlas de fac-simile en photogravure, offrant la reproduction complète de ces divers textes, accompagnera le recueil. Plus tard viendra l'édition, par M. de Montaiglon, de toutes les farces qui nous restent, et puis bien d'autres textes encore au sujet desquels rien de définitif n'est encore arrêté. Mais qu'on en soit assuré : ce ne seront pas les textes, ni les travailleurs qui manqueront, pourvu que les souscripteurs soient en nombre suffisant. A cet égard, du reste, nous serions mal venus à nous plaindre puisque la Société compte déjà 330 membres.

— Dans sa séance du 17 février, la Classe de philosophie et d'histoire de l'Académie impériale de Vienne a entendu une lecture de M. Mussafia sur « la version catalane en vers du roman des *Sept Sages*. » Cette dissertation, ainsi que le texte auquel elle sert de préface, paraîtront prochainement dans les mémoires de l'Académie.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

MAINET

FRAGMENTS D'UNE CHANSON DE GESTE

DU XII^e SIÈCLE.

Au mois d'août de l'année dernière, M. A. Boucherie, se trouvant à Paris, vit chez M. Gazier, professeur au lycée Saint-Louis, une ancienne boîte en carton recouverte de feuilles de parchemin. Il les examina, et au milieu de morceaux sans valeur, il reconnut plusieurs feuillets contenant des vers qui appartenaient évidemment à une chanson de geste. Il copia séance tenante une douzaine de vers et les montra à Paul Meyer. Celui-ci reconnut tout de suite que les fragments devaient appartenir à *Mainet* (les vers copiés étaient, si je ne me trompe, les vers 83 et suivants), et il se rendit chez M. Gazier pour examiner de plus près la boîte en question. Cette boîte, qui avait été recouverte au XVII^e siècle des parchemins qu'avait remarqués M. Boucherie, n'appartenait pas à M. Gazier ; mais sur sa demande le propriétaire l'autorisa à détacher les feuillets en question et à les offrir à la Bibliothèque Nationale, où ils se trouvent à présent. Dès que j'appris cette trouvaille, j'y pris un vif intérêt, et je me promis de publier ces fragments dans la *Romania*. Mon ami Léopold Pannier eut la gracieuseté d'en faire, dès qu'ils furent arrivés au Cabinet des Manuscrits, une première copie qu'il m'offrit[1]. Je l'ai revue à plusieurs reprises sur l'original, et j'ai pu l'augmenter quelque peu dans les passages difficiles à lire. Il est probable qu'une vue plus perçante que la mienne saurait encore en déchiffrer un peu plus ; l'emploi de réactifs, ou même un simple lavage, pourrait peut-être aussi permettre de lire en partie des morceaux aujourd'hui effacés ; mais dans certains endroits le parchemin même a été enlevé. — Je remercie toutes les personnes qui ont, comme on vient de le voir, collaboré plus ou moins directement à cette publication.

Les fragments de *Mainet* qui nous sont parvenus se trouvent sur trois feuilles de parchemin dont chacune comprend deux feuillets. Ces trois feuilles se suivent et ne s'intercalent pas l'une dans l'autre, c'est-à-dire qu'elles

1. C'est également M. Pannier qui a recomposé les trois feuilles, dont plusieurs morceaux étaient détachés, et qui en a déterminé l'ordre.

appartenaient à trois cahiers distincts. Le manuscrit se composait donc d'un certain nombre de cahiers in-folio, chacun de quatre feuilles ou huit feuillets ou seize pages à deux colonnes. Chaque colonne compte quarante-deux lignes, mais peut n'avoir que quarante-et-un ou même quarante vers, parce qu'il arrive parfois qu'un vers trop long est écrit sur deux lignes[1]. En prenant une moyenne de 83 vers à la page ou 166 vers au feuillet, on a 1328 vers par cahier. Le premier de nos fragments n'est pas très-éloigné du début, ni le dernier de la fin : il en résulte que la chanson était assez courte et n'avait sans doute pas plus de 5000 vers. Il me paraît probable que nous possédons la troisième feuille (feuillets 3 et 6) du premier cahier, la deuxième du deuxième (feuillets 2 et 7) et la troisième du troisième (feuillets 3 et 6). Si le poème commençait avec le premier cahier, nous avons donc les vers 333-498, 831-996, 1495-1660, 2325-2490, 2989-3154, 3485-3852. Nous aurions du moins ces 996 vers si nos trois feuilles étaient complètes et entièrement lisibles. Mais on verra qu'il s'en faut. Soit par les plis qui leur ont été imposés, soit par leur exposition à l'air ou la crasse qui les recouvre, les deux premières feuilles ont perdu un assez grand nombre de vers; quant à la troisième, nous n'en possédons que la partie supérieure, soit en moyenne vingt-cinq vers par colonne. Malgré ces mutilations, nos fragments nous offrent encore un ensemble de près de huit cents vers dont la plupart sont complets.

Le poème dont ils ont fait partie appartient certainement au XII^e^ s., bien que l'écriture ne soit que du XIII^e^. Il est écrit partie en assonances, partie en rimes, c'est-à-dire que certaines strophes sont assonantes, d'autres rimées. Les premières comprennent cinq laisses, dont trois féminines sur deux assonances (*è. e*, et *an. e*), et deux masculines (*ò* et *on*). Les secondes ont vingt laisses, toutes masculines; dans quelques-unes (par exemple les str. en *i*, *ant*, *ois*), il y a des traces d'assonances, d'autres fois la grammaire est violée par le scribe pour obtenir la rime. Il est probable que la forme que nous avons sous les yeux est le produit d'une tentative faite pour ramener à la rime pure un poème en assonances : le remanieur a renoncé à la tâche quand elle était trop difficile, comme pour les laisses féminines; pour les laisses masculines, il les a d'ordinaire complétement refaites, d'autres fois il s'est contenté de légères modifications, souvent peu correctes, qui lui donnaient des rimes au moins apparentes. A en juger par l'allure générale du style, notamment

1. C'est le cas pour les vers I 41, 56, II 121, III 37, 62, 93, 122, 150, IV 49, 109, V 96. J'ai compté les vers des parties de feuillets manquantes en supposant chaque ligne remplie par un vers.

dans les laisses assonantes, l'œuvre primitive était de la première moitié du XIIe siècle; le travail de remaniement, dont l'auteur semble avoir imité *Foulcon de Candie*, n'est pas postérieur à la fin de ce même siècle.

Les rimes ne fournissent que peu d'indications sur la langue. Le remanieur distingue *ant* et *ent*, mais il est à croire que l'auteur primitif les confondait. Dans les cinq laisses en *ant*, *ans*, on rencontre les mots *garnemant*, *garnemans*, *sauvemant*, *devisemant*, *tormant*, *solemant*, *laidemant*, *mant* (de *mentir*), *cent*, *jant* (sans parler de *Oriant*, *tans*). Il est vrai que la laisse en *ent* est tout à fait exempte de mots en *ant*, mais la laisse en *an-e*, qui doit être restée à peu près telle qu'elle était à l'origine, comprend des mots en *an-e* (*cambre*, *France*, *avenante*, *doutance*, *suriane*, *cinquante*) pêle-mêle avec des mots en *en-e* (*gente*, *presente*, *sengle*, *membre*, *entente*, *pendre*, *atendre*, *consentre*, *membre*, *prendre*, *feme*, *regne*) et en *ain-e* (*fraindre*, *Espaigne*), et le scribe s'est embrouillé lui-même dans ses efforts pour les ranger sous la même orthographe. Pour l'original comme pour le remaniement cet état de choses ne contredit en rien les dates qui ont été proposées plus haut[1]. — La rime en *oi* confond des mots où *oi* est primitif (*cois*, *nois*, *crois*) avec des mots où il provient de *ei* (*courtois*, *mois*, etc.) ; si cette confusion remonte au poème original, elle fait croire, ce que confirmeraient d'ailleurs d'autres indices, qu'il a été composé dans la partie orientale de la France. — On peut, si je ne me trompe, tirer une conséquence analogue, pour le remaniement, des formes *aus* (elles), *taus*, (tels), *consaus* (conseils).

J'ai examiné dans l'*Histoire poétique de Charlemagne* les différentes versions qui nous sont parvenues de la belle tradition relative à la jeunesse de Charles et à son séjour en Espagne. Ces versions, en excluant le récit défiguré du Stricker, se réduisent à six : le premier livre de Girard d'Amiens, le *Karleto* de Venise[2], le récit des *Reali di Francia*[3], le *Karl Meinet*, l'épisode de la *Cronica general* et celui de la *Gran conquista de Ultramar*[4]. Je n'ai pas l'intention de revenir pour le moment sur la comparaison critique de ces différentes dérivations de notre vieille épopée, mais je dois rechercher laquelle se rapporte le plus au poème dont les fragments viennent d'être si heureusement retrouvés. Un épisode qui se trouve dans une partie de ces récits et manque dans les autres permet tout d'abord de les diviser en deux groupes : je veux parler de l'expédi-

1. Voy. P. Meyer dans les *Mém. de la Soc. de ling.*, t. I. p. 243 ss.
2. Ce poème a été récemment analysé et soigneusement étudié par M. Rajna, voy. *Romania*, II 270.
3. Voy. le chapitre consacré à ce récit par M. Rajna dans son introduction aux *Reali*.
4. Voy. sur ces deux versions les récentes remarques de M. Milà y Fontanals, *De la poesia heroico-popular castellana*, p. 329 ss.

tion faite par Mainet pour délivrer Rome des Sarrazins avant de venir en France réclamer ses droits. Cet épisode se lit dans Girard, dans *Karleto*, et il a laissé une trace fort altérée dans les *Reali*, mais il est absent des autres versions. Or nos fragments le contiennent. — D'autre part, dans tous les récits excepté dans Girard d'Amiens, Morant de Rivier est un fidèle ami du jeune Charles, qui l'a accompagné de France en Espagne ; dans Girard, c'est *un Turc des plus preux*, qui s'attache à Mainet et se convertit au christianisme par amour pour lui. C'est précisément ainsi que le présentent nos fragments, et il suit de là que Girard a eu sous les yeux un poème fort analogue à celui dont ils faisaient partie. Mais cela n'empêche pas qu'ils ne se rapprochent parfois davantage, par certains traits, d'une autre version, et qu'ils n'en offrent de tout à fait particuliers. En m'aidant de Girard d'Amiens, des nombreuses allusions aux faits antérieurs qui se trouvent dans la partie conservée, et çà et là d'un autre texte, je vais donner une analyse du poème de *Mainet* dont ces fragments seuls subsistent, en marquant par des italiques ce que je supplée et en indiquant en note les principales concordances ou divergences avec les autres versions.

Heudri et Hainfroi[1], fils de la serve qui pendant un temps s'était substituée à Berte auprès de Pépin son mari, et appelés à cause de cela *les serfs*[2], ont empoisonné Pépin et ensuite Berte (V 90-92). Pépin en mourant a confié à Hainfroi la garde du royaume (I 52) et l'éducation du jeune Charles son fils (I 42). *Les serfs élèvent l'enfant d'une manière dégradante, le relèguent aux cuisines, et comme malgré tout il a des partisans et qu'il révèle un caractère fier,* ils songent à le faire périr à son tour (V 93). *Un fidèle serviteur de Charles, David, feint d'entrer dans leurs projets* et devient leur confident (I 30). *Il délibère avec d'autres amis de l'enfant, et tous se décident à quitter la France, où Charles n'est plus en sûreté. La fuite est précipitée par un incident*[3]. Dans une fête, Charles et ses amis se déguisent en fous (I 31, I 40) ; Charles saisit à la cuisine une forte broche dans laquelle est passé un paon, que lui donne le cuisinier Mayengot[4], son ami dévoué (II 30-31)[5] ; et, après avoir bien bu et bien mangé, tous montent à la salle :

---

1. Les noms primitifs sont *Heudri* et *Rainfroi* (*Hist. poét.*, p. 231 ss.), mais *Hainfroi* se trouve dans plusieurs textes.

2. C'est le nom que leur donne Girard d'Amiens et déjà *Renaud de Montauban* (*H. P.*, p. 221).

3. Ce qui précède est un résumé fait en partie d'après Girard, en partie d'après les autres versions, parce qu'il a ici beaucoup altéré et délayé.

4. Ce Mayengot on Mayngot ne se retrouve, sous le nom de *Mayugot* (*u* pour *n*), que dans la *Gran conquista de ultramar* ; il n'y est plus cuisinier, mais chevalier de bonne maison. Cela tient à ce que son histoire est, dans le récit de la première croisade, une parenthèse généalogique, amenée par la mention de Foucher de Chartres, qui, d'après l'auteur, descendait de lui.

5. Je me demande cependant si au vers 31 il ne faut pas lire *crolai* pour *crolas* ;

là Charles frappe si rudement Hainfroi de sa broche qu'il tombe pâmé (II 35); on veut le saisir, mais les *nobles fous* (I 40) sont armés et parviennent à s'esquiver sans être reconnus[1]. *Cependant les serfs soupçonnent le véritable auteur de cette insolence, et confient à David leur résolution de faire disparaître Charles le plus tôt possible. Celui-ci réunit les amis de l'enfant*, et dans la nuit tous quittent le palais et arrivent en sûreté à une ville où ils communient le jour de Pâques (I 1 ss.). Les serfs, le lendemain matin, s'aperçoivent de leur fuite; après un premier moment de découragement, ils se décident à prendre cet événement par son bon côté. Il est vrai qu'ils ont en ce moment des guerres de toutes parts, mais ils les apaiseront, et ils gouverneront si bien qu'on ne regrettera plus en France ni Pépin ni Charlot[2]: ils protégeront surtout les vilains, les pèlerins, etc., et feront régner partout la sécurité (I *a-b*). — En effet, ils réussirent dans leurs projets, apaisèrent leurs guerres, et emprisonnèrent Milon d'Aiglent, leur beau-frère, le plus redoutable de leurs ennemis (V 99). — Charles et ses amis arrivent à Blaye, puis à Bordeaux; ils passent les landes et viennent à Cri (?). Là ils tiennent conseil et décident d'aller à Tolède chez le roi *sarragouchan*[3] Galafre, qui fait en ce moment la guerre: ils seront soudoyers à son service et Charles gagnera ainsi ses armes (I 105). — Ils passent la Sorge à Saint-Jean, puis les ports de *Sutre* (pour *Sizre*, c'est-à-dire Cize), et arrivent à Pampelune. Là leur hôte leur procure un interprète navarrais, appelé Macabrin[4], qui connaît fort bien Tolède et le roi Galafre et qui les y conduit (I *c*). — *Macabrin propose à Galafre les soudoiers de France qu'il a amenés; Galafre les accepte avec joie, car il connaît la valeur des Français, par celle de* Pépin, le petit roi, qui a tué *son parent* Justamont (I 148-9). Il promet de les

---

Mayengot serait alors resté à la cuisine, après avoir donné l'*espoi* à Charles.

1. Les allusions à ce récit, d'après lesquelles j'essaie de le restituer, ne sont pas très-claires. En tout cas il ne ressemble exactement à aucune des autres versions: c'est de celle du *Karl Meinet* (*H. P.*, p. 486) qu'il semble se rapprocher davantage.

2. Ce nom de Charlot n'est donné au jeune Charles, que je sache, que par notre poème; il rappelle celui de Karleto qu'il porte d'un bout à l'autre du poème franco-italien.

3. On ne comprend pas cette épithète donnée deux fois à Galafre. Dans *Karleto* et dans les *Reali*, la scène de notre poème est Saragosse, et non Tolède comme dans toutes les autres versions; mais Tolède, déjà désignée dans Turpin, appartient certainement à la tradition originaire. Si on remarque que Marsile, fils de Galafre, apparaît plus tard comme roi de Saragosse, on pensera que Galafre lui-même était peut-être représenté comme étant originairement roi de cette ville et ayant conquis Tolède.

4. Ce nom est écrit une fois *Malabrun* (I 115) et une fois *Macabrin* (I 149); cette forme me paraît préférable, parce que le nom devait figurer à la rime dans la laisse en *in* (I *d*) dont il ne reste presque plus rien. — Le *latinier* joue dans Girard exactement le même rôle qu'ici (*H. P.*, p. 473).

enrichir s'ils lui rendent de grands services ; il les enverra à Monfrin[1], où ses ennemis l'attaquent. En attendant, il fait écrire leurs noms par son chapelain et les fait conduire à l'hôtel de Morant le Turfier[2], qui doit diriger l'expédition de Monfrin (I *d*).

On arrive à Monfrin, et de là on va à la rencontre de l'ennemi, commandé par Caïmant, roi d'Odiene et gonfalonnier du roi Braimant (II 150). Morant cache ses hommes dans le bois des Amants (II 114) et surprend les ennemis pendant leur repas, dans la plaine de Florimont (II 73)[3]. Il les massacre; mais ceux qui fourrageaient, apercevant le combat, reviennent au camp et en chassent les gens de Morant. Ils étaient perdus, quand leur arrive un secours inespéré : ce sont les Français et un corps de Syriens. Par dessus tous se distingue le jeune Charles, *qui a pris le nom de Mainet*[4]. On lui avait refusé la permission de prendre part au combat; mais il s'échappe, monte à cru sur un mauvais cheval, pend à son cou un grand pieu et s'élance sur l'ennemi (I 129 ss.). Heureusement son gouverneur Esmeré (nom qu'a pris David, I 135, cf. III 137 et 140) l'atteint et le revêt d'armes magnifiques; Morant lui donne le bon cheval Afilé, qui est à Galafre. Les Syriens, guidés par les Français, font merveille. Mainet tue Caïmant[5], ses gens s'enfuient, on les poursuit jusqu'aux rives escarpées du fleuve appelé Bruiant, et la plupart se noient en voulant le traverser. Cependant un roi païen, Cayfer, provoque Mainet : celui-ci joute avec lui (II 166) et le tue (VI 127). Un autre roi, Almacu, défie Mainet de l'autre rive : Mainet se lance dans le fleuve terrible, tue Almacu et ramène son cheval dont il fait présent à Mayengot (II*a*). Morant et les siens campent dans les tentes des vaincus; ils rentrent à Monfrin et partagent l'immense butin qu'ils ont fait (II*b*). Mainet en réserve la moitié que Morant va porter à Galafre avec ces bonnes nouvelles (II*d*).

Galafre enchanté se promet de récompenser Mainet. Mainet revient à Tolède accompagné des principaux personnages de Monfrin, qui viennent demander à Galafre de le faire leur roi (III 38). *A la cour, il ne se distingue pas*

---

1. *Monfrin* figure aussi, bien qu'un peu différemment, dans Girard ; les autres textes ne connaissent pas cette localité, d'ailleurs imaginaire.

2. Ce nom n'est pas sûrement lisible dans le ms.; mais ma lecture s'appuie sur le nom de Morant de Turfie qui se trouve plus loin (IV 3). Au passage correspondant à celui-ci, Girard d'Amiens l'appelle *le Turc fier* (f° 30 r° *a*), mais notre vers IV 3 montre bien que ce n'est là qu'une interprétation de Girard.

3. Nous retrouvons Florimont dans Girard, mais plus tard, et comme le lieu de la grande bataille contre Braimant.

4. Les raisons qui lui font choisir ce nom étaient sans doute indiquées dans le poème : dans nos fragments on ne trouve que *Karlot* jusqu'à la fin du premier feuillet et ensuite que *Mainet* (sauf au v. V 142, car V 89 ne compte pas).

5. Ce nom est répété ailleurs (VI 127) sous la forme de *Cainant*. Il répond au *Canart* de Girard.

moins par sa courtoisie qu'il ne l'a fait par sa vaillance. La fille de Galafre, Orionde Galie ou Galienne[1], s'en éprend. *Dans un entretien qu'elle a avec ses pucelles Flore et Blanchandine, l'une d'elles lui dit que Mainet est amoureux d'elle;* Galienne souhaite qu'il en soit ainsi : elle déclare qu'elle voudrait l'épouser, et que le fils qu'elle en aurait tiendrait l'Espagne, en place de Marsile son frère, qui ne vaut rien (III*a*).

Galafre convoque ses barons; il leur fait l'éloge de Mainet dont il raconte les prouesses, et leur communique sa résolution de le faire chevalier et de l'adouber d'armes excellentes, puis de lui donner une bonne part de sa terre (III*b*), et même sa fille Galienne, qui est demandée par trente rois, et surtout par Braimant, qui fait la guerre à Galafre parce qu'elle refuse de l'épouser. Les hommes de Galafre l'approuvent. Il fait venir Mainet, lui annonce qu'il veut l'armer chevalier et lui fait les promesses ci-dessus indiquées, à condition qu'il lui apporte la tête de Braimant (III*c*). Mainet refuse l'épée qu'on lui offre, car il en a une meilleure, c'est Joyeuse, qui vient de Cloovi le premier roi chrétien[2]. Il la montre à Galafre, qui s'en émerveille, et se demande de quelle parenté peut bien être ce jeune homme (III*d*). *Galafre arme Mainet chevalier*[3] *et le comble de présents.*

Bientôt Mainet, à la tête de l'armée de Galafre, marche contre Braimant. Une grande bataille a lieu, dans laquelle Mainet tue Braimant. Ses hommes l'ont perdu de vue et le croient mort; ils ne savent même pas qui est vainqueur. Sur le conseil de Morant, ils reviennent sur le champ de bataille, et trouvent Mainet qui se repose sur l'écu de Braimant qu'il vient de tuer, et dont il s'est approprié l'épée Durendal (III*a*). Pleins de joie et d'admiration, ils félicitent Mainet et lui prédisent les plus glorieuses destinées. Les Syriens, voyant bien que le dieu de Mainet est plus puissant que Mahomet, demandent le baptême (III*b*), et le chapelain Solin en baptise dix mille[4], qui furent depuis lors les plus fidèles compagnons de Mainet (III*c*).

Mainet prend possession de la tente splendide de Braimant (II 2*d*), *et des dépouilles immenses qu'il laisse à ses vainqueurs. Après avoir pris quelque repos, il revient à Tolède, où Galafre le reçoit admirablement et se pré-*

---

1. Elle est généralement appelée *Galienne; Galie* dans *Karl Meinet* (*H. P.*, p. 486), *Halia* dans la *Gran conquista* (mais le nom le plus répandu s'est maintenu dans celui des *Palacios de Galiana*). Quant à *Orionde* (III 84, IV 45), je ne retrouve nulle part ce nom.

2. On voit de même, dans Girard, David donner à Mainet l'épée Joyeuse, qu'il a soustraite dans le trésor royal dont les serfs s'étaient emparés (*H. P.*, p. 474).

3. Déjà dans Turpin on rappelle que Charlemagne fut fait chevalier par Galafre (*H. P.*, p. 230), et ce trait se retrouve dans toutes les versions.

4. Sans doute qu'à un autre endroit on disait expressément que Morand se fit aussi baptiser.

pare à tenir ses promesses. Mais le fils aîné de Galafre, Marsile[1], *est plein d'envie contre Mainet ; il veut lui tendre une embuscade quand il partira avec Galienne pour Monfrin, que Galafre lui a donné, et le tuer. Galienne pénètre ses mauvais desseins et* l'accable d'injures; puis elle va trouver Galafre et lui révèle les projets de Marsile (V *a*) ; Galafre fait venir ses fils et les menace de les faire brûler ou pendre s'ils font le moindre mal à Mainet (V 55). La nuit suivante, Mainet, Tierri, David et Morand la passent dans les chambres des pucelles, chacun avec sa mie. Galienne était disposée à ne rien refuser à Mainet, mais même pour un si « beau péchié, » il ne voulut pas violer sa loi et toucher une sarrazine (V*b*).

Cependant des traîtres, amis de Marsile, Marescaus de Melente, le vieil Aalin et Drogolant (cf. IV 51), vont trouver Galafre et lui remontrent qu'il a grand tort de favoriser ainsi le soudoier de France; il n'est plus utile maintenant et il est fort dangereux : il a juré, on le sait, dès qu'il sera l'époux de Galienne, de renverser Galafre et de le chasser, à l'aide des Syriens qu'il a convertis; il détruira la loi sarrazine au profit de la sienne (V*b*) ; *bien loin d'arrêter les projets de ses fils, Galafre, s'il a encore quelque prudence, doit s'y joindre.* Galafre se laisse persuader par ces conseils de trahison (V 146) *et laisse Marsile placer une forte embuscade sur le chemin par où Mainet doit passer*[2]. — Mais Galienne, qui connaît les arts et sait prédire l'avenir, est allée observer le ciel dans un miroir magique. Elle y voit d'abord toute l'histoire de Charlot et de ses parents, mais surtout elle voit l'embuscade que dresse son frère Marsile, qui doit tuer Mainet avant le jour. Elle rentre dans la chambre où sont les chrétiens; elle appelle David et Morant (V*c*) *et leur dit ce qu'elle a lu dans les astres*[3]. — Les Français s'arment en hâte et sortent par une poterne (V*d*). *Marsile, furieux de savoir qu'ils lui ont échappé, n'en marche pas moins avec ses troupes contre les Syriens qu'ils ont rejoints. Un combat a lieu : les Français sont victorieux et arrivent à Monfrin*[4].

1. Baligant, le second fils (cf. Girard d'Amiens, *H. P.*, p. 474), est mentionné comme assistant à la conversation entre Galienne et Marsile dont il va être parlé, et comme menacé avec son frère par Galafre s'il attaque Mainet (V 55). Dans Girard il ne figure aucunement dans cet épisode. Dans les textes italiens, il joue un noble rôle, contrairement à Marsile et à un troisième frère, Falsiron, inconnu aux autres textes. Ni le *Karl Meinet* ni les récits espagnols ne connaissent cette histoire de Marsile.

2. Cette complicité de Galafre, formellement affirmée ici, ne se trouve dans aucun autre des textes qui racontent la trahison de Marsile. Il est cependant probable qu'elle appartient à la plus ancienne forme de ce récit.

3. Le bon Girard d'Amiens, qui a trouvé cet épisode trop merveilleux, a remplacé la magie de Galienne par une lettre que reçoit Morant et dans laquelle on l'avertit de la trahison. Dans *Karleto* c'est Baligant, l'un des trois fils de Galafre, qui prévient lui-même Mainet du piége que lui tendent les deux autres.

4. Je me sers surtout ici de Girard d'Amiens. Au reste dans *Karleto* aussi il y a, malgré l'avertissement donné, un combat entre Mainet et les fils de Galafre. De même dans les *Reali* (*H. P.*, p. 243).

Là ils apprennent que des Sarrazins ont envahi l'Italie et assiégent le pape dans Rome. Mainet décide d'aller secourir le pape avant de rentrer en France. Il s'embarque avec ses fidèles Syriens et entre bientôt dans l'embouchure du Tibre (VI 130). Là sont les vaisseaux des païens : les chrétiens les attaquent à l'improviste, tuent ceux qui les gardaient, délivrent les prisonniers chrétiens qui s'y trouvent, et font un immense butin (VI*a*, *c*, *d*). Au milieu de ce combat s'élève entre David et Mainet une querelle qui amène des paroles violentes (VI*a*), mais que Mainet apaise en exprimant ses regrets d'y avoir donné lieu (VI*b*). — Un messager vient rapporter à l'amiral[1] ce qui s'est passé. L'amiral furieux ordonne de marcher contre les nouveaux débarqués. — En voyant les païens quitter leur camp, les jeunes Romains veulent sortir à leur suite, mais le pape Milon les en empêche. Sur la rive du Tibre les deux armées se rencontrent (VI*d*). *A la suite d'une bataille sanglante, à laquelle les Romains prennent part, les Sarrazins sont exterminés et Rome délivrée.*

Nos fragments ne nous permettent pas d'aller plus loin et de restituer la fin du poème. Nous dirons simplement, d'après Girard d'Amiens, que Charles, accompagné du pape, rentra en France, et finit par vaincre et pendre les serfs et par se faire couronner roi.

Il résulte de l'analyse qui précède que Girard d'Amiens a eu, pour composer le premier livre de son Charlemagne, notre poème sous les yeux. Je ne crois même pas nécessaire d'admettre qu'il a connu d'autres sources. Tous les changements qu'il a faits peuvent s'expliquer, soit par son caprice et son désir d'intervenir personnellement dans le récit, soit par ses idées particulières sur les convenances, les vraisemblances, et la façon dont un héros comme Mainet doit nécessairement se conduire.

Un passage curieux, heureusement conservé dans nos fragments, rend encore plus probable la supposition que Girard d'Amiens a suivi précisément notre poème. En terminant son premier livre, Girard indique ainsi ses sources (*H. P.*, p. 478) :

> Mes l'enfance Mainet plus avant n'en devise;
> Qu'avant en veut oir si voit a Saint Denise :
> La sont ses fez escrips, de mainte noble emprise
> Qu'il fist et acheva par sa grant vaillandise.
> Mes l'enfance Challon fu en autre lieu quise,
> A Ais tout droitement dedans la maistre yglise.

C'est-à-dire que, pour la suite de la vie de Charlemagne, il faut puiser, comme Girard l'a fait en effet, dans les chroniques de Saint-Denis, tan-

1. Girard, qui paraît ici suivre de très-près le poème, l'appelle Corsuble *l'aufage* (*H. P.*, p. 476).

dis que les *enfances Challon* ou *Mainet* sont tirées d'un livre conservé à Aix-la-Chapelle[1]. C'est une allusion évidente à ce passage de nos fragments (IV 107) :

> Il est escrit es livres de l'anciiene geste
> Et el grant apolice a Ais a le Capele...

ou à d'autres allégations semblables qui devaient se trouver notamment au début et à la fin du poème. Quant à la valeur de ces allégations elles-mêmes, elle est naturellement nulle pour ce qui concerne Aix-la-Chapelle ; mais je n'en dirai pas autant de ce qui touche les *livres de l'ancienne geste*[2]. Les auteurs de nos vieilles chansons ont utilisé, plus qu'on ne le croit généralement et que je ne l'ai cru moi-même autrefois, des histoires fabuleuses de Charlemagne, écrites en latin à une époque antérieure.

Les fragments de *Mainet* qui nous sont parvenus justifient les regrets qu'avaient déjà fait naître, sur la perte du poème entier, les diverses imitations qu'on en connaît. Ils appartiennent encore, au moins par le fonds et par l'allure générale du style, à la bonne école de l'épopée carolingienne. Le récit est vif et mouvementé, les descriptions brillantes et les caractères bien tracés ; les situations surtout et les aventures sont héroïques, intéressantes et bien enchaînées. A défaut de l'ouvrage entier, qui se retrouvera peut-être quelque jour, nous sommes heureux de posséder ces restes, qui, copiés par un scribe intelligent et soigneux, nous donnent de l'ensemble une idée très-favorable. Dans une étude critique que la légende des *Enfances Charlemagne* appelle encore, les fragments que j'ai le plaisir de publier tiendront désormais une place prépondérante.

J'ajouterai un mot sur l'édition que je donne. Les mots et les lettres en italique sont illisibles ou enlevés dans le manuscrit. En dehors de ce cas, les rares lettres que j'ai cru devoir ajouter sont entre crochets, celles que je supprime entre parenthèses ; j'ai résolu les abréviations, y compris les chiffres ; j'ai remplacé *x* à la fin des mots par *us* ; *por* se trouvant une fois écrit en toutes lettres, je l'ai toujours écrit ainsi. Pour *guerre*,

---

1. M. Gautier s'est mépris sur le sens de ce passage, ou plutôt il ne l'a pas saisi. « Girard, dit-il (*Ep. fr.*, II, 44), prend soin d'avertir le lecteur que tout ce qui précède a été tiré par lui d'un manuscrit de Saint-Denis, mais qu'il a trouvé à Aix un autre manuscrit, non moins précieux, d'où il a extrait l'*Enfance Challon* qui peut être considérée comme une suite de l'*Enfance Mainet*. » Il essaie ensuite d'expliquer que l'*Enfance Challon* « est du domaine purement historique, » tandis que l'*Enfance Mainet* « appartient uniquement au domaine légendaire. » On voit que cette distinction n'est pas du fait de Girard : l'*Enfance Challon* et l'*Enfance Mainet* sont une seule et même chose, et bien loin de dire qu'il a tiré des Chroniques de Saint-Denis *tout ce qui précède*, Girard annonce qu'il faut les consulter pour ce qui suit.

2. Remarquez que la *Chanson de Roland* emploie exactement la même expression : *Il est escrit en l'anciene geste* (v. 3742).

guerrier, le ms. écrit *g*^{s}*re*, *g*^{s}*rier*; je n'hésite pas à rétablir l'*u*, qui a paru inutile, mais dont l'absence, une fois l'abréviation résolue, dénaturait la prononciation. J'ai écrit aussi *orguillouse* (II, 71), *Orguilleuse* (III, 154), *orguilleus* (III, 51), au lieu d'*orgillouse*, etc. Il suffit de signaler ici l'orthographe du ms. : la prononciation qu'elle semblerait indiquer n'a jamais existé.

Les notes ne contiennent guère que des explications littéraires ou appellent l'attention sur les endroits où je n'ai pas compris le texte.

Et *quant che vient a* Pasques que Dieus a establi, I *a*
Que to*ute bone* gent requierent Diu merchi,
Au m*ostier sain*t Estevene ont le service oi :
Quant sont *comun*iié du moustier sont parti ;
Assis sont au *men*gier ou palais signori :
Molt volenti*ers* les servent entre Hugon et Henri ;
De lor povre *m*estier Karles les ravesti :
Diex l'en face ... ant qui onques nen menti !
Or vos dirons des sers qui tant sont malei[1] :
Hainfrois s'*estoi*t levés au*s* premier*s* sains c'oi
Qui sounerent *mati*nes au moustier signori.
A loi d'empere*or* se caucha et vesti ;
Tost et isnele*ment* en apela Heudri :
« De Davi m*e merve*il mon dru et mon ami
Por son mesti*er fornir* que il n'est ore chi. »
« Par ma foi, il *se dort*, » ce li a dit Heudri,
Que molt est travi*lliés* et por vos et por mi. »
« Par foi, » ce dist Hainfrois, « ne sai s'il est ensi :
Jou ai songié un songe qui molt m'a esbahi :
Se dame Diex n'i pense nos somes mal bailli. »
Oedinel *apela* : «. . . . . .
Sés tu qu'est devenus ? n'i ait de mot menti :
Tost est *il el chast*el ou il dort a seri.
Ami, c'or[2] le va querre, foi que dois Diu le pi. »
« Volentiers, par ma foi, ja n'i ara detri. »
Del palais avala le(s) degré(s) plus anti,
S'est venus à l'ostel Maiengot et Tierri,
Mais n'en i trova nul, dont forment s'esbahi.
Puis revint el palais, si s'escrie a haut cri :
« Trai vos a li quens que vos amiiés si :
Ja mais ne seit nus hom qui en autre se fi.

1. *Malei* pour la rime ; il faudrait *maleit*, de m. I 46. *Fi* pour *fit* au v. I 31, est encore plus inadmissible. *Heudri* pour *Heudris*, v. 16, est plus tolérable.
2. *C'or* paraît préférable à *cor ;* voy. Diez, *Gramm.* III, 215.

Ahi! qui le pensast, sire maistre Davi,
Que vos ja boisissiés ne Hainfroi ne Heudri? »
Hainfrois li demanda : « Et qu'as tu dont oi? »
« En la moie foi, sire, bien estes abaubi.
Ja avés vos perdu et Maingot et Tierri,
Et Beraut d'Orlenois et vostre ami Davi,
Aymart le Mansel et de Saint Olmer Gui,
Et Karlot le menour, et Hugon et Henri.
Ce sont li noble fol qui vos ont escarni,
Qui vostre avoir emportent par le conseil Davi;
Cil e[n] mainent Karlot que vos avés nouri. » *1b*
Quant l'entendent li serf, forment sont assoupli :
« Ha! las, » ce dist Hainfrois, « de male eure nasqui!
Morir nos en covient, se Dieus n'en a merci. »
Molt orent grans maisnies li doi serf malei;
Il manderent lor homes por miels estre garni.
Or s'aficent li serf de tenir le defi,
Et Henris et quens Hugues aront Karlot gari.

Heudri, » ce dist Hainfrois, « tout çou laissiés ester;
France n'ert (*ms.* n'est) mie miue, ce sevent tot li per,
Quant Pepins me laissa le roiaume a garder;
Or l'ai jou tant tenue ne m'en puis consirer.
Molt mervilleuse guerre nos estuet endurer
De Ribuef de Bretaigne, de l'Angevin Gomer,
Et de Milon d'Aiglent, de Bernart de Moncler[1],
Et du duc de Bourgoigne qui molt fait a douter.
Or metrai pais el regne, pour mon pris aloser,
C'onques mais n'i ot tele; ensi vaurai ouvrer :
S'eskerpe et son bordon porra cascuns porter
. . . . . .
. . . . . .
Se li vilain i perdent ferai lor restorer,
Tantost com on verra son jornel destorber. »
« Sire, » ce dist Heudris, « or vos oi bien parler:
Se ensi tenés France et le faites garder,
Vos l'avrés toute quite selonc le mien penser :
Ne Pepin ne Karlot n'i verrés desirer. »

---

1. Ce personnage, sur lequel nous n'apprenons rien de particulier, est évidemment le *Bernardo de Chiaramonte* devenu si important dans la poésie italienne, où sa famille est en lutte perpétuelle avec la race criminelle des *Maganzesi*. Il se retrouve encore ailleurs, mais, comme ici, simplement nommé (*Gui de Nanteuil*, p. 40). On voit combien M. Rajna a eu raison de dire, en parlant de ce personnage, qu'il devait être venu de France, mais qu'en Italie il avait vu sa renommée grandir et se transformer sous les mains des poètes populaires (*Rivista filologico-letteraria*, t. II, p. 67).

Des or s'en vait Karlos fors de France la bele,
Et Hainfrois et Heudris le cacent de la terre.
En pluisors lius de France ont apaisié la guerre;
Celui en ont cacié qui sire en deust estre :
Molt en pesa celui qui tot fist par poeste.
Et Hugues et Henris lor droit signor caielent :
Trespassent Ceneloigne et Raincevaus le pesme[1],
Enfresci que a Blaves ne tirerent lor resne,
*S'o*rent passé Gironde, si vienent a Bordele;
Icele nuit i jurent no chevalier honeste
Enfresci k'au demain ke li jors lor esclere.
Vont aus roncins de pris, reprent cascuns la sele
. . . tres passerent les landes de Bordele
. . . a Cri[2] ciés un oste Guillerme,
Et il les convoia a la loi de la terre : Ic
« Signor, franc chevalier, » dist Hugues li honeste[s],
« Qui or set bon conseil bien le doit avant trere.
Kel nos couvient a faire? Loins somes de no terre :
Irons a Galafort, a Pui u a Tudele[3],
A cestui fil Pepin Gaudion[4] armes querre? »
« Signor, » ce dist Henris, « dirai vos un proverbe,
Et ki miels savra dire ne s'en devra retrere :
Nos n'irome[s] à Pui, a Gon[5] ne a Tudele,
Ains irons a Toulete en Espaigne la bele
Au roi sarragouchan pour les armes conquerre
A oes no petit roi, tant que puissons miels fere. »
« Baron, » ce dist li enfes, « je l'otroi et acerte. »

Signor, » ce dist Davis, « frans chevalier vaillant,
Qui or set bon conseil si se traie en avant;

---

1. Ce vers n'est certainement pas à sa place ici, et on ne voit pas même où on pourrait l'intercaler, puisque les Français ne passent les ports que dans la laisse suivante, qui rime en *ant*. En outre, la *Ceneloigne*, qui semble être le pays, plus ou moins fantastique, d'où proviennent les *Canelius*, n'a rien à faire de ce côté ni de l'autre des Pyrénées. Le vers n'est peut-être qu'une addition de quelque copiste ignorant, qui n'a pu souffrir que Roncevaux ne fût pas mentionné ici.

2. Je ne sais ce que c'est que *Cri*, qui est écrit fort lisiblement. Peut-être faut-il voir dans ce mot une faute de copiste. Dans ce cas je lirais volontiers *Ais* (c'est-à-dire Dax), comme dans *Gui de Bourgogne*, v. 320 : *Jusc'a Ais en Gascoigne ne se sont aresté*. Cf. ci-dessous la note.

3. *Galafort* est ici le nom d'une ville, mais de laquelle? On peut penser à Calahorra. *Pui* est sans doute Puigcerda. *Tudele* est la ville bien connue de ce nom, déjà citée dans la *Chanson de Roland*.

4. Que veut dire ici *Gaudion?* Est-ce un premier nom que Charlot avait adopté pour se déguiser avant de prendre celui de Mainet? Dans *Tristan de Nanteuil* (*Jahrb.* IX, 3), Gaudion est le nom que se fait donner la belle Aie quand elle s'habille en chevalier.

5. Je ne sais ce que peut être la ville de Gon.

Certes jou en sai un molt bel et avenant :
Se mes sires le velt et li vient a talant,
Ne remanrons nul liu (*ms.* nullu) en castelet estant,
Ains irons a Toulete au roi sarragouchant,
Si serons soldoier en sa court. . . .
. . . . . .
. . . . . .
Tant que mesire ert tels qu'il avra garnemant. »
« Baron, » ce dist li enfes, « jel vuel bien et creant. »
« Or tost, alons i dont, » dient li combatant.
Il ont passee Sorges tot droit a Saint Jehant[1],
Les pors de Sutre[2] passent, n'i sont pas arrestant,
Vinrent a Pampelune ains le midi sonnant ;
Un jor i sejornerent ciés lor oste Guimant,
Et prient a lor oste que conduit lor commant
Qui de si a Toulete les maint a sauvemant.
Au matin lor carcha un navar paisant,
Cil ot non Malabruns et fu fiels Kabilant :
Latimiers fu cortois, nus millor ne demant,
Et de la court Galafre tot l'estre connissant.
Cent sols li ont doné de deniers d'argent blanc,
Et deus onces d'or fin et un mulet amblant,
Et il les a conduit par tel devisemant
Que onques a la voie ne mesprit de *noiant*.
Enfresci k'a Toulete ne se vont *arrestant* :
Illuec truevent Galafre le *roi sarragouchant*
Cil l'a bien salué de son diu *Tervagant* :
. . . . . *Id*
. . . . . .
. . . . . .

1. Ce vers est expliqué par un passage de la chronique de Turpin, où il est dit que Charlemagne construisit plusieurs églises en l'honneur de saint Jacques, notamment « illam que est in Gasconia inter urbem que vulgo dicitur Axa et sanctum Johannem Sordue (l'éd. Reuber donne à tort *Cordue*), secundum viam Jacobitanam. » Les *Chroniques de Saint-Denis* traduisent ainsi ce passage : « en Gascongue entre la cité d'Axa et Saint-Jehan de Sorges, sur le chemin aux Pelerins. » L'éditeur des *Chroniques* a identifié *Axa* avec Ax et *Saint-Jehan de Sorges* avec le village de Sorgeat près de cette ville. Notre texte ne permet plus cette explication. *Axa* est non pas Ax, mais Dax ; Saint-Jean de Sorges est le monastère de Sordes (*monasterium Sancti Johannis Baptistae de Sordua*), situé dans le département des Landes, auprès du bourg du même nom, sur un cours d'eau qui aujourd'hui s'appelle le gave d'Oloron, mais qui a dû porter jadis le nom de Sordua. — Il ne faut pas s'étonner de rencontrer chez un poète du Nord une connaissance aussi précise des localités voisines des Pyrénées ; elles étaient « sur le chemin aux pèlerins », et tous ceux qui n'avaient pas été à Saint-Jacques en avaient du moins entendu raconter le voyage.

2. *Sutre*. Ce nom, comme on l'a déjà vu, est une altération de celui de *Sizre* (*Sizer* dans le ms. d'Oxford de *Roland*), qui répond au nom actuel de Cize. C'est en effet par les ports de Cize qu'on va de France à Pampelune.

. . . . . .
. . . . . .
Sire. . . . . .
Soldoier . . . . . mescin
. . . . . .
. . . . . .
A . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . de camin
. . . . . d'or fin
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . sarrazin
Plus lor donrai de terre c'on*ques n'en tint Pepin,*
Li petis rois de France qui t . . . . .
Qui m'ocist Justamont[1] que te. . . . .

« Macabrin, » dist li rois, « par
Que soldoiers m'amaines. . . . . ier
Ses menrai a Monfrin[2] s'il se*vent guerroier*
Par dela me guerroient sarrazin. . . . .
Ens en mon fief demaine me. . . . .
Se de ma pesant guerre me pue*ent*
Plus lor donrai avoir qu'il n'*en porront ba*illier. »
Son capelain apele qui ot a non. . . . . .
De la loi Mahomet savoit bien *preechier* :
« Prent enke et parkemin, nel m. . . . laier ;
Met en brief ces François que *tu vois chi* rengier,
Si les maine a l'ostel ciés Mo*rant* le Turfier[3].
Et me di le baron kes face h*erbergier*,
Si avront cascun mois cent *livres de denier*

---

1. Les guerres de Pépin contre Justamont sont encore mentionnées plus bas (II 2*d*). Elles sont souvent rappelées dans les poèmes qui traitent de la guerre de Saxe (voy. notamment le prologue du *Guiteclin* de Jean Bodel). Ce Justamont, père de *Guitequin* d'après l'épopée française, paraît être présenté ici comme un parent de Galafre (le vers complet n'est-il pas *que tenoie a afin?*). Le roman du *Comte de Poitiers* résume brièvement (p. 2) une expédition de Pépin qui aurait pu toucher Galafre de plus près que la guerre de Saxe : il s'agit d'une attaque contre Pampelune.

2. Sur Monfrin, voy. ci-dessus, p. 310, n. 1. A partir d'ici, nous avons affaire à une géographie toute poétique.

3. *Turfier*, voy. ci-dessus, p. 310, n. 2. Ce nom bizarre ne paraît pas être de pure invention.

Et quatre mars d'argent et vint *livres d'or mier*,
Et pain et vin et car li baron chevalier;
Fuerre et orge et avaine li *ravinos destrier*. »
Et cil a respondu : « Par ma foi, volen*tier*. »

« Se ne fust . . . . entre nous deus si fort IIa
Ceste iave . . . pesme dont haut monte le flot
Se te . . . . . gent cop
En la court l'ami . . . . . le fort
Grant los. . . . . en la terre d'Albort,
. . . . . couars n'a resort. »
« Sarrazin, » dist Mainès, « or di bien a ton mot :
. . . . . tes ydles. . . sort
Tervagan et Mahom. . . . . .
S*e je* passe ceste iave que m'atendras a cop. »
Et respont Almacus : « Je l'otroi par acort :
De quanques je t'ai dit ne te mentirai mot. »
« He Dieus! » ce dist Mainès, « dont i esta je trop. »
Il broce le ceval des esperons a or
Et se fiert en Bruiant *main*tenant sans resort;
. . . . . l'emporte Afilés sor son dos
. . . . *mo*uilla les crins ne les. . . .
*Et Alm*acus fu . . . . . .
Le ceval ou il sist laisse courre. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . plaine sa lance. . . . . .
. . . . . .
Maintenant s'en repaire, se raisne sor son col
Vermeille et degoutant del sanc celui *c'ot* mort,
Et se refiert en l'aigue a bandon et a no.
A haute vois s'escrie : « Ou es tu, keus Maingot?
Cest ceval vos doin jou por l'espoi qui fu fort
Dont crolas le paon a guise d'ome fol;
A mangier me donastes pain et car et vin fort,
Et Tierris me mena sus el palais molt tost :
Tel en donai Hainfroi el caon sor le col
Que pasmé l'abati voiant tot son effort;
Et vos et tout cist autre me garistes de mort. »

« Or es bons chevaliers, » dist Hugues et Maingot;
Rois seras tu de France se tu vis par effort. »

Signor, » ce dist Mainès, « franc chevalier vaillant,
Vencue est la bataille, si sont nostre li camp :
De raler a Monfrin est il huimais noiant
Anuit mais remanrons par le mien loemant : II*b*
Es trés as Sarrazins prendrons hebergemant;
Tres bien nos festions de lor avoir plus grant
Enfresci k'a demain a l'aube apparissant :
Lors irons a Monfrin belement cevauchant. »
Et il respondent : « Sire, tot a vostre commant. »
A iceste parole vont lor ostels prendant.
Cele nuit jut li os sous Florimont el camp
De si k'a l'endemain a l'aube apparissant
Que se lievent no prince et se vont atornant.

Diex aide a Mainet le roi desireté :
A lance sans espee, a ceval emprunté
A vaincu la bataille et le beubant maté
De vint mil *sarrazins* espris de cruauté ;
. . . . i sont mort li troi roi couroné.
Grant eschec i retint d'or et d'argent pueplé :
Ainc nus homs tel ne vit tant soit de grant aé,
De haubers et de hiaumes et d'autre riceté,
Maint mul et maint destrier et maint branc aceré
. . . . . barné
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . coulouré
Qui ne daigne vestir ne paile ne cendé,
Mais bliaut ou samis a mailles d'or ouvré.
A moillier le demandent vint roi tot coroné
Et Braimant l'esclavons qui fu fieus Macabré :
Ele est tant orguillouse et plaine de fierté
Que ele amer ne daigne ne roi ne amiré.
Cele nuit jut li os sous Florimont el pré
Enfresci k'au demain k'il virent la clarté,
Que firent recueillir et pavillon et tré,
Et carchent ces roncis, maint camel sejorné :
Devant aus les accuellent tot le cemin ferré;
Enfresci k'a Monfrin ne sont il arresté.
Par desous le castel de Monfrin ot un pré,
Et fu tot entor clos de mur et de fossé.
L'eschec qu'il orent grant ont laiens detoursé :
Belement le departent Morans et Esmeré[1].

1. Esmeré, c'est-à-dire David; voy. ci-dessous, II 133, III 137, 140.

Signor, plaist vos oir com li eschès fu grans,
De haubers et de hiaumes et d'espees trencans,
De cevaus et de muls, de palefrois amblans? IIc
A partir le commencent n'ert pas midis sonnans,
Mais ains k'eussent fait fu vespres aprochans.
Et li enfes Mainès, li courtois et vaillans,
La moitié de l'escek d'or et de muls ferrans
Envoia a Toulete, cels avra l'amirans.
A Monfrin est remés a vint mil Surians;
A trente chevaliers s'en est tornés Morans
Ponr conduire l' eschec les drois cemins esrans
Que tramet l'amiral Mainès li rois des Frans,
Et cevauchent les nuis et les jors lons et grans :
Enfresci k'a Toulete n'en fu uns arrestans.
Illuec truevent Galafre le roi des Aufricans;
Morans l'a salué de ses dius mescreans,
Et l'amirans respont : « Quels est li covenans?
Morans, de vos noveles ne me soiés ment[an]s. »
« Sire, beles et gentes, et de proeces grans.
Vencue est la bataille, si est nostres li cans :
A vostre oes en avés cent bons destriers courans,
Et quinze bugles marles et quatorze olifans,
Entre m[ul]ès et asnes et camels noirs et blans
Plus de cent tos carchiés de pailes flamboians. »
Et respons l'amirans : « Li miens preus i est grans.
Dites, de mes François dont futes conduisans,
Orent il vos mestier? quels i fu lor samblans?
Vos i fisent il riens es capleis pesans? »
« Sire, par Mahomet en cui je sui creans,
Il ont le camp vencu des cuivers souduians :
Sans els n'i fesissiens le monte de deus gans.
Je m'estoie embusciés ens el bruel (*ms.* brues) as amans;
Au mangier ert assise cele gens mècreans,
La maisnie Braimant le roi des Nubians :
Ferir les i alames a lor mangier seans,
Maint en i ocesimes as espees trenchans.
Cil virent la bataille qui gastoient les cans :
Il nos laissierent courre parmi un[s] desrubans :
Fors des trés nous remisent, lour en fu li beubans,
Par devers nos i fust la perte pesme et grans,
Quant uns secours nos fu a cel point sorvignans
Qui forment nos valut, ice soiés creans.
Par desus tos les autres et Suriiens et Frans
D'un enfant vos dirai qui nos i fu garans : IId
Tant est jovenes et enfes, n' a encor que treze ans.
Quant nos en vit partir forment en fu dolans :

Tout a ars en monta, tant fu de cuer ardans,
Sour un fauve ronci qui tos ert recreans,
Un grant pel a son col sans esperons trencans :
Ja ne fust arrestés d'ome qui fust vivans,
Quant Esmerés ses maistres li dona garnemans :
Que cuidiés qu'eles fuissent les armes reluisans !
Com ses haubers ert fors et la maille tenans !
Ses elmes casteillons com il ert resplendans !
Ensemant reflamboie com solaus par bel tans :
S'il ert miens nel donroie por un mui de besans.
La li fu delivrés vostres destriers li blans,
Afilés de Castele od les deliés flans :
Boine heure le fesimes, li preus i est molt grans;
Puis vint en la bataille a dis mil Surians. »

Dist Morant de Surie : « Par mon diu Tervagant,
Ains mais n'oi parler de nul si preu enfant
Com est li soldoiers ne de si avenant :
Une grant signorie ert bien en lui seant,
K'a dis mil Surians nos vint il porsivant
Et nos i secourut par molt (*ms.* maint) ruiste semblant.
Devant trestout les autres nos ocist Caimant,
Le prince d'Odiene[1], gonfannonier Braimant,
Qui maintenoit sa guerre et conduisoit sa jant,
Dont tornerent en fuies li glouton mescreant,
Esclabon et Hermin, Turcople et Nubiant :
Les destrois d'Orguilleuse les menasmes batant.
Une iave [a] grant et fiere c'on apele Bruiant[2],
Qui ne consent navie ne barge ne calant :
Ains que il fuissent outre en i ot noié tant
Que ne le sauroit dire hom de mere vivant.
Des desconfis torna uns Sarrazin[s] fuiant,
Cil ot non Cayfer, cors ot plenier et grant,
Et proisié de ses armes, hardi et combatant :
Rois estoit poestis en terre d'Oriant;
A lui erent aclin Achopart et Persant.
Il apela Mainnet hautement en oiant,
Bataille li requist cors a cors seulemant :
Mainès jousta a lui, ne s'i targa noiant.

---

1. Sur *Odierne,* dont *Odiene* n'est qu'une mauvaise représentation, voy. les conjectures de M. Suchier (*Romania*, II, 96).
2. Dans Girard d'Amiens, c'est le chef des Sarrazins qui s'appelle Bruiant. Est-ce une confusion provenant du nom donné ici au fleuve ?

« Ou keu ou senescal tous li pire est courtois. » IIIa
Et respont Galiiene : « Car fust il ore voirs !
Ja millor paradis ne querroie des mois,
Le cors de moi et l'ame li metroie a son cois :
Molt en seroie lie se en issoit uns oirs :
Encor tenroit Espaigne par force de François.
Marsilions mes freres ne vaut mie deus nois,
Il ne croist ne amende, caitis est et redois;
Jamais ne soit il mieldres, trop est de pute crois. »

Flore, » dist Blanchandine, « trop en parlons en haut;
A grant mal ert tenu s'on nos ot en soursaut,
Ancui s'en gaberoient et garchon et hiraut.
Filles somes de rois, grans honors ne nous faut,
Ne somes pas venables pour faire si fol saut. »
Et .espont Galiiene : « Par mon cief, ne m'en caut;
Tels en porroit parler qui en pendroit en haut.
Une riens m'atalente : se jel di, ne m'en caut;
Bien le me celerés en quel sens que il aut.
Se ne di que m'est bon, mes peres que me vaut?
Miels aim le soldoier tout nu en son bliaut
Que les trente roiaumes a Braiman l'escorfaut :
Tant est vieus et roigneus k'il samble carinaut[1] ;
Ainc de mes ieus ne vi nul si tres lait marpaut :
Lais est et r. . mes com leus warous en gaut;
*Ja Ma*homet ne place que le mien cors travaut,
. . . . . ne sa pance m'escaut !
. . . . . au nom de saint Cicaut[2]
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . il m'en port . . . . . .
. . . . . ou a val ou en haut
. a lui ara rendu. . . . . .
Mais le cri des oisiaus qui seront sor le gaut,
Le cant del rouseignol et del dous papegaut.
Je li consentirai en qnel sens qu'il s'en aut :
S'il me *requiert d'* amours, molt m'est bon, ne m'en chaut.
Tuit li per de Monfrin en prient l'amiraut
Qu'il l'eslisent a roi et a signor lor baut :
De Monfrin dreceront le mur et le teraut,
Et feront notounier du maronier Gonbaut[3].

1. *Carinaut*. Je ne crois pas avoir rencontré ce mot ailleurs; en tout cas je ne le comprends pas.
2. On voit aussi dans le roman de la *Violette* (p. 63) une femme jurer *par saint Sicaut;* mais cette invocation surprend dans la bouche d'une Sarrazine.
3. Ce *maronier* Gonbaut ne figure pas dans Girard d'Amiens.

Et conquerront les terres de si en Guinebaut, IIIb
Un castel fort et rice sor l'iave de Marchaut. »

Tout ensi se devisent les puceles entr'aus.
Galiiene parole, la bele imperiaus,
Du soldoier de France qu'ele aime en reponniaus
Et du castel Braimant qu'est nommés Guinebaus,
Qui siet el cief du regne devers les Suriaus
Desor un mont agu ou joignent quatre vaus :
Troi bras de mer i courent corant et ravinaus,
Sans Monfrin l'orguilleus n'est si rices ne taus;
De la terre Braimant est ce li capitaus.
Se Mainès le puet prendre la fera ses estaus :
S'il en poise Braimant, Galafres en ert baus.
Mainès cevancera par froidure et par caus,
Trés bien le conduiront si home as cuers loiaus
Et sa gens de Sulie en tous ses enviaus.
Molt par l'aime Galie d'unes amours coraus :
Miels s'en cauce et s'en lie et fait tresches et baus,
Et en chainst les orfrois, les entailliés bliaus,
Si en donne a ses homes les nobiles vassaus;
Mais Mainet n'en caut gaires ki n'a pas le cuer faus,
Ançois pense tos jors en ses privés consaus
France l'*atent* la bele ses regnes li loiaus.
Q . . . . . me molt boine et naturaus
. . . . . as grans gestes roiaus
Del millor roi de France k'ainc montast sor cevaus.

Li amiraus apele ses contes et ses pers
. . . . . .
. . . . . .
Jou ai *dis* chevaliers de douce France nés:
Cascuns est preus as armes, hardis et alosés;
Un enfant ont od els, ja plus preu ne verrés :
Il n'a mie quinze ans acomplis ne passés;
A lance sans *espee*, a cevaus empruntés
A desrompu l'effors de vint mil Turs armés,
Od sa lance a occis les trois trois couronnés
. . . . . mais si fier ne verrés
. . . . . ert de moi adoubés,
. . . doner armes, s'en sera plus doutés,
Et cevals en es. . . . . ortés.
Donrai lui de ma terre cent liues en tot lés,
Et ma fille a moullier s'il velt par amistés, IIa
Orionde Galie od les crins acesmés :
Ainc vestir ne daigna ne pailes ne cendés,
Mais bliaus de samis a mailles d'or ovrés;

A moillier le demande l'amiraus Coldroés
Et trente roi de pris qui tienent roiautés
Et Braimans l'esclabons : cil en est si dervés,
Por çou ke ne l'adaigne, k'a moi s'en est mellés.
Mais or l'avra Mainès, je li doins de bon[s] grés :
Car il est preus et sages et de cuer esprouvés;
Bien maintenra mon regne par ses ruistes fiertés. »
« Sire, » dient si home, « si com vos commandés.
Tant donnés au baron ke bien le retenés :
N'a millour chevalier dusc'as mons Giboés. »
Li amiraus Galafres ne s'est point arrestés :
Aporter fit espees et cent brans acerés.
Toutes les fist couchier sor deus pailes roés;
Le fil Pepin apele si com oir porrés :
« Sire Mainet de France, envers moi entendés :
De sur trestous mes dieus vos jur, si m'en creés,
Cestes sont les millors et de graindres bontés
Que on recovrer puist en quarante regnés;
La moie i est demaine que doi chaindre a mon lés,
A ces renges de paile, a cel pon qu'est dorés :
Deus des dens Mahomet a dedens seelés.
Or le faites signier a vos clers ordenés,
Et puis le vos chaindrai el non de vostre dés,
Ke il vos doinst savoir et proece et barnés
Et force et vasselage dont soiés hounorés,
Si nos acat venjance des anemis mortés,
De Braimant l'Esclabon dont je suis desfiés :
Se li ciés sans le bu m'en estoit aportés
Et k'il fust par vos armes et conquis et matés,
Donrai vos de ma terre cent liues de tos lés
Et ma fille a moillier se prendre le volés :
De la terre d'Espaigne serés rois couronés. »
Li amiraus li jure sor quatre de ses dés,
En ostage l'en livre dis et uit amirés,
Qu'il li donra tot çou et encor plus assés
Par itel couvenant com i est devisés.

Ensi com je vos di a li rois creanté — IIId
Mainet donra sa fille et sa grant roiauté
Mais k'il li ait le cief de Braimant aporté :
« Sire », respons li enfes, « çou est du tot en Dé.
Ne prendrai vostre espee, ne me vient pas a gré,
Car j'en ai une vielle de l'ancien aé :
Isaac li bons fevres[1] qui sor tos ot bonté

1. Isaac est souvent mentionné comme l'un des forgerons merveilleux auxquels on doit les épées célèbres.

La forga et tempra ens el val Josué ;
Et fu le premier roi qui tint crestienté,
Cloovi[1] le courtois, le chevalier membré,
Qui fu levés en fons et crei dame Dé :
Ele a a non Joiouse, molt est de grant biauté ;
Une grant toise est longe, s'a demi pié de lé ;
Cel(u)i ne ruis cangier, ele m'est bien a gré ;
Or le m'aportés cha, sire maistre Esmeré,
Si le verra mes sires et si roi couroné. »
Et cil respondi : « Sire, a vostre volenté. »
Lors s'en torne Davis, n'i a plus demoré,
Et deffrema un coffre c'uns muls ot aporté :
N'i ot or ne argent ne paile ne cendé,
Mais autels et reliques de molt grant sainteé.
Fors en a trait l'espée qui fu de grant biauté,
Puis refrema le coffre et si l'a commandé
Solin le capelain c'o aus ot amené,
Qui nés ert de Paris la nobile cité.
Esmerés tint Joiouse au fourel d'or olvré ;
Il le tendi Mainet et l'enfes l'amiré :
Li rois le traist du fuerre, s'a le bran regardé:
Li brans trait a verdor de l'achier bru. . .
Un des dens saint Jehan le benoit ami Dé
Avoit ens el pumel par maistrie enserré ;
Si ot de saint Pancraise et de saint Honeré
Et du digne sepulcre Jhesu de maisté[2] :
Les reliques fremirent el poing d'or noielé ;
Trés parmi le cristal ou sont enseelé
Les puet on bien veoir ou l'or transfiguré.
Quant le voit l'amiraus tos s'en (*ms.* ses) a desperé ;
Il en crolla le cief, s'esgarda son barné,
Et le dist a ses rois qui li sont au costé :
« Molt me vient a merveille, par Mahon le mien Dé,
Dont cis hon est venus ne de quel parenté.

Et Maingos et Thierris ont Mainet doulousé IV*a*
Du duel que il demainent cairent jus pasmé ;

---

1. Cette mention de *Cloovi* comme du premier possesseur de Joyeuse ne se retrouve pas ailleurs, que je sache, et n'est pas sans intérêt.

2. Ce ne fut que bien plus tard, après son expédition de Constantinople, que Charles, ayant reçu en don le fer de la sainte lance, le fit *manouvrer* dans le pommeau de Joyeuse (voy. *Roland* v. 2501 et la note de M. Gautier).

Quant Morans de Turfie lor a dit et rouvé :
« Signour, frans chevalier, n'i ait plus doulousé:
N'estes mie puceles por si estre adolé;
Mais laissiés cet grant duel, aiés autre pensé :
De si a la bataille retornons tot serré;
Car autele aventure, si nos est destiné,
Porrons ancui trover dont serons honoré,
Joiant et esbaudi et en grant pris levé.
Se Mainès a Braimant occis ne afolé,
Par toute paienie en seroit puis loé;
Se Braimans ra Mainet en bataille maté,
Se lors nos dolosons n'en serons pas cosé :
On ne doit pas duel faire desc'on l'a esprové. »
Et il respondent : « Sire, ice nos vient a gré. »
Lors laissierent la noise, n'i ont plaint ne crié,
Et cevaucent ensamble et rengié et serré;
David tint par le regne le blancet Afilé,
Ainc ne le vaut baillier a nul home carné.
De si a la bataille en sont tuit retorné :
Desus l'escu Braimant ont lor signor trouvé ;
Molt par fu grans la joie quant a lui ont parlé.

Quant Mainès ot occis le rice roi Braimant,
L'enfes tint Durendal[1] *qu'il ot* conquise el camp
Au pan de son hermin *si le vait es*suant
Si a liutes *les* let*tres ens el acerin* brant
Li fevres ki *la fist si fu frere Galant*
Et il et Hauri*fas*[2]. . . . . .
El mont. . . . . .
Fu Durendaus *forgie au poing* d'or reluisant;
Par sens et par maistrie, ce trueve on lisant,
Trente fois fu fondue et esmeree cent
Et dis fois baptisie ens el saint flum Jordant.
Bien le doit avoir Karles qui le conquist el camp;
Puis en feri li bers maint cop molt avenant,
Maint paien en colpa et le teste et le flanc ;
Puis li fu ele emblee en son tresor plus grant,
Et puis la reconquist Rollandins au cuer franc
Quant il occist Yaumont fil le roi Agoulant[3] :

1. Voyez sur l'épée qui fut plus tard celle de Roland la notice de M. Gautier (sur le vers 926 de *Roland*).

2. Je complète *Hauri...* en *Haurifas* d'après le *Fierabras* (v. 646, 648; l'édition porte *Haurisas*, mais *Haurifas* est la leçon des meilleurs manuscrits). Ce nom semble être une altération d'*aurifex*.

3. Ces vers prouvent que notre poète connaissait la chanson d'*Aspremont* où on raconte que Roland conquit Durendal sur Eaumont, fils d'Agoland. Il a essayé de concilier ce récit avec celui qu'il suivait en imaginant que Durendal

Bien i fu emploie se l'estoire ne mant.
Or vos dirai de Karle des ici en avant,
Du sens et des proeces et du bernage grant, IV*b*
D'Orionde Galie od le cors avenant
Qui plus sot des estoiles, de la lune luisant,
Que Othes ne Sebile[1] qui s'en penerent tant ;
Puis gari ele Karle de mort et de tormant
Quant Marsiles le vaut ocire laidemant
En la cambre a Toulete en murdre sousprenant ;
Marescaus de Melante n'i gaaigna noiant
Ne li viels Aalin ne li fiers Dragolant.

Mainès se reposoit sor l'escu a lion ;
Premerains l'aparla et Henris et Hugon :
« Ahi ! sire, quels estes, gentieus fiels a baron !
Ja fus tu fiels Pepin qui ocist le lion[2],
Et vainqui en bataille le saisne Justamon :
Il li caupa le cief, n'i feri se lui non ;
Carsadoine de Perse mist il en sa prison[3]
Et si conquist Saisoigne par l'art de l'esperon ;
La loi avés de l'aigle et de l'alerion
Qui ce ne puet laissier tos oisiaus ne sormont :
Qui li plaist si ocist, qui il velt si confont.
« Bon chevalier a ci, signor, » font il, « baron :
Tous tans amende il que plus le garde on ;
Encor ravra il France se Diu plaist et son non,
Si ocira les sers qui caciés nos en ont,
Si nos rendra tout çou que il tolu nos ont. »
« Çou est du tot en Diu, » li fiels Pepin respont.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Quinze piés et demi ot de lonc sans la teste,
Il dient a Mainet a une vois aperte :
« Ahi ! sire, quels estes et de com faite geste !
Grant hardement avés ki çou osastes fere,
Que quarante des nostres ne l'osaissent requerre :
Sor tos homes carnels prisiés en devés estre. »
« Voire, » ce dist li autres, « preus sera s'il vit guere,

---

avait été dérobée à Charlemagne et se trouvait ainsi au pouvoir des payens ; mais ce fait n'est rapporté nulle part.

1. *Sebile* est le nom générique des Sibylles, devenu nom propre comme dans maint poème. On trouve même souvent *la reine Sebile*. — Quant à *Othes*, je ne sais ce que c'est.

2. Il s'agit du célèbre combat de Pépin contre un lion (voy. *H. P.*, p. 222).

3. On ne voit pas bien ce que Carsadoine de Perse vient faire au milieu de la guerre contre Justamont (voy. ci-dessus), terminée par la conquête de la Saxe.

Car li dieus ou il crot est [et] bons et honeste[s],
Qui les honors li done et maintient et gouverne,
Et fait croistre les blés, raverdir la verde herbe :
Mahons et Tervagant ne valent une astele ;
Qui les croit et aoure bien en doit honis estre. »
Le fil Pepin apelent trestot d'une tropele : IVc
« Fai nos baptisier, sire, crestien volons estre,
Et si creons en Diu le glorious celestre
K'en Belleem fu nés de le virge pucele. »
Solin le capelain li fiels Pepin apele :
« Alès vos revestir a la loi de no terre,
Si lor signiès ceste iave de par le roi celestre
Et i metés de l'oile et en après du cresme. »
Et il respondi : « Sire, ja est ce bien a fere. »
Il s'ala revestir en la guise d'un prestre,
Vint sur l'iave de Cande dont la riviere est bele,
Tres parmi le ravoi luist clere la gravele ;
D'autre part sont les arbres et l'espisce novele,
Le petre et le gingembre, garingals et canele ;
Tierce fois le saigna li clers de sa main destre,
Puis i jeta de l'oile, du saint cresme l'esperge.
Por Mainet fist vertus li glorious celestre
De l'iave ravinouse qui destent et desserre,
K'ele ne court aval ne arrier ne repere,
Ains fu autresi coie com d'une fontenele :
Et Suriien i entrent a tourbes et a presse ;
Entre Henri et Hugon en vont les contes trere,
Puis ensaignent as autres comment il doivent fere.
Il est escrit es livres de l'anciiene geste
Et el grant apolice[1] a Ais a le Capele,
Onqes nus clers lisans, sermouniers ne prophete
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . crurent en Diu et la vraie paterne,
N'ainc puis ne li falirent ne a pui ne a terre,
Mais anchois li aidierent ses batailles a fere,
Ses anemis a prendre, a conquerre sa terre.
« Signor », ce dist Mainès, « franc chevalier honeste,
Alés vos reposer cascuns a se herberge,
Huimais dusc'a demain que li jors nos esclere,
Que verrons le martire de ceste gent adverse. »
Dient li Suriien : « Signor avons honeste ;
Ainc mieldres chevaliers ne monta mais en sele. »

1. *Apolice* est une des formes si nombreuses sorties du type latin *polyptychum* : le synonyme *police* est connu ; quant à la prothèse de l'*a* on la retrouve dans le bas-latin *apolegium* (voy. Du Cange).

Baron, ce fu un jor de feste saint Jehant
Que Mainès descendi devant le tref Braimant.
Trois cent girons i ot d'un paile escar*imant* IV*d*
Et autretant i ot de vermeil bouguerant :
Deus arpens et demi tienent li maistre pant ;
Dis pumiaus ot desus de fin or reluisant,
Du menour peust on cargier un Alemant,
Ne l'portast une liue por un membre perdant.
En son le pumel d'or ot formé un gaiant,
Et tint un arc d'aubourc bien fait et bien seant,
La saiete entoiscie afilee et trencant :
Manace nos François, mar iront *en avant*.
A l'autre cief du tref ot un petit enfant
Qui tenoit en sa bouce un menu olifant,
Et quant li vens s'i fiert si vait en haut sounant,
Bien le puet on oir d'une loe[e] grant :
De fine amour s'en drece l'erbe el pré verdoiant.
Li fieus Pepin s'asist belement sor un banc ;
L'eschergaite commande et Davi et Morant,
E il le fisent bien dusc'a l'aube aparant.
Karles se couce u lit as bares d'olifant,
Les cordes sont de soie, li pecou d'aimant,
Les espondes d'or fin d'Arrabe... arant
En cascune une brance de l'ar*bre* . . . .
Dont Diex clost paradis quant i posa Adant ;
Quant il est nuis oscure si vait si *resplendant*
K'il n'i estuet *ja cierge* ne can*doile luisant*
Les keutes. . . . . plaines. . . . .
Li linch*eul*. . . . . plus que. . . .

« Quant toute gent est morte ap.....ement Va
Lors ferrés vos d'espee a vostre c.....
Mal m'eussiés rescousse vers Brai*mant le pu*llent
Si com a cis François par son pr*eu hardeme*nt.
Tant par est joveue et enfes n'*a* quinze *ans solemen*t,
Et vos en avez trente, se li escris ne ment[1].

1. Cette formule, qui fournit si commodément un hémistiche à nos poètes épiques quand ils parlent en leur nom, est bien déplacée dans la bouche de Galienne. Faut-il entendre par *l'écrit* l'acte de naissance de Marsile, ou quelque chose d'approchant ? Cela paraît peu probable. L'auteur, — ou plutôt le remanieur, car le poème primitif ne devait pas contenir de laisses en *-ent*, — a fini son vers comme il l'a pu, sans songer au sens d'une phrase qu'on était habitué à employer d'une façon banale.

Se mes peres m'i done mal aie se nel prent :
Il sera rois d'Espaigne, je le sai vraiement,
Car mes peres li ot boinement en couvent
Mais qu'il li presentast le cief sans le carpent
De celui ki son regne li metoit a torment ;
Et vos serés ses sers por faire son talent. »
« Baligant, » dist Marsiles, « oiés quel soubrident[1] :
Se je chi ne fai (*ms. sai*) auques, dont ne me pris noient. »
« Je vos en met au pis, » dist la bele au cors gent,
» Mes drus est li Franchois, por vos nel choil noient. »
Lors s'en torne la bele pleine de mal talent,
Et vient a l'amiraut voiant toute sa gent.
Courtoisement et bel au pan destre le prent,
Et l'en a apelé, se li dist gentement :
« Sire, vostre fiels quiert molt grant avillement :
Le François velt ochire et mordrir cruelment
Qui tant vos a servi et fait vostre talent ;
Fierement s'en porcache, ja sunt mil et cinc cent
Que il a fait armer trestout. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Et des autres François quatre cent seulement. Vb

Cele nuit jut Mainès a celee en la cambre,
A quatre chevaliers, li troi furent de France,
Cascuns i tint s'amie cortoise et avenante,
Filles de rois estoient, cascune et bele et jante.
Galiiene la bele vers Mainet se presante,
De lés lui se coucha en sa cemise saingle :
Biau pechié peust faire se sa loi vausist fraindre,
Mais il nel vausist faire por a tolir un membre.
Et li traitor vienent a l'amiraut d'Espaigne;
Premerains a parlé Marescaus de Melente :
« Sire drois empereres, molt par as fole entante
Qui manaces tes fiels a ardoir et a pendre.
Que as tu plus a faire du soldoier de France,
Puis ke celui as mort dont avoies doutance?
Couvenences li as, trop sont griés a atendre :
Tu n'as tant rice roi qui tel doie consentre[2].

1. Je ne connais pas ce mot, qui paraît signifier « raillerie insultante. »
2. Cette forme n'est sans doute pas uniquement créée pour la rime; elle a pu sortir de la forme *consentu*, usitée pour le participe à côté de *consenti*.

Li François a juré sa vie et un sien membre,
Se il puet vivre tant que ta fille puist prendre,
Tos desiretera et vos fiels et vo feme;
Si vos cuide conquerre par sa gent suriane
Dont il a converti cent millier et cinquante :
Por çou les a il cha amenés en ton regne ;
Crestienté velt metre sor no loi. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
K'ele ert sage des ars et sot bien *deviner* : Vc
Devers le ciel se torne por le mirour *garder*,
Et voit quan c'on ot fait et sor terre *et sor mer* :
Par le cours des estoiles que vit estinceler
A veu de Karlot com on l'ot fait mener,
Et con li serf le fisent fors de France geter,
Et Pepin le bon roi orent fait enherber
Et Bertain sa moillier od le viaire *cler* ;
Lui vaurent il mourdrir et par *engien tuer*
Quant Diu et si ami nel porent endurer :
Ce fu Hugue et Henri et David li bo..,ler
Qui l'ont fait fors du regne avuec aus amener ;
A la lune tornant prent tot a remirer.
Encor li velt li *sors* autre cose monstrer,
Que li doi serf lelon qui France ont a tenser
Ont fait Milon d'Aiglent en lor chartre enserrer (*ms.* enserter).
Autre merveille encore i prist a acerter,
Com Marsiles ses freres ot fait Turs assam*bler*,
Par quatorze establies plus de trois mil *jouster* :
Mainet vauront ochire ains qu'il doie ajorner ;
Mais quant le sot Galie nel vaurra pas celer.
En sa cambre revint quant son sort vit finer,
Si apela Davi et duc Morant l'Escler :
. . . . . .
. . . . . .
r . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . endre bien le vous *vueil* monstrer : Vd
D . . . . . porriés tenser,
N. . . . . membres et les testes colper ;
Ne. . . . . hom puis n'en devroit parler :

. . . . . le devés. . . . . graer. »
Par*mi une* poste*r*ne qu'il fisent de *fremer*
. . . . . Morans k'ainc n'i fist cri lever ;
Lacier fait les haubers et les elmes fremer,
Et chaindre les espees dont il doivent capler ;
Si montent es destriers c'orent fait aprester,
*Et les lance*s de fraisne n'orent soing d'oublier.
. . . . . li bon per
. . . . . a. . . b...aer
Et sont quarante mile quant les fist pourp. . .
Onques li traitour ne sorent tant haster
Qu'anchois ne facent Frans dedens l. . . entrer
Karlot ont fait entrues vestir et conreer ;
Et quant Mainès oi cele afaire conter :
« Merveille moi », dist l'enfes, « et me fait trespenser
Se le set l'amiraus qui nos a a garder. »
« Oil », fait la pu*cele*, « *chou ne* puet on celer. »
« He ! Dieus ! » ce dist Mainès, « u se puet on fier ?
Ha ! gentiels *damoisele*, aidiés moi a armer,
Que paien ne me puissent hui mais acouveter. »
*Cele lui vait s*es armes maintenant aprester.

« S'ele mes. . . . . VI*a*
Onques de . . . . . si bon gré. »
Li eschec. . . . . té
Car il furent. . . . . .
E li eschequiers . . . . . .
Quatre cent mars i. . . . . .
Saleniant le fist . . . . . .
Alistes et. . . . . .
« Sire, » ce dist . . . . . .
Qui les eschès . . . . . .
Chevaliers fard . . . . . .
Ainc fard*el ne* porta*i* . . . . . .
Trop encombrés sero*ie* . . . . . .
Car je ferr*ai* grans cops *del bon branc* aceré.
S'ocirai cest. . . n'en. . . . . .
Nus vos au . . . . . levé
S'en a casc . . . . . .
Tant que. . . . . dame Dé
C'est or le gr . . de . . . parenté
Que. . . . . rend. . . . . leurté

Qui me. . . . . por vilté
Par icel s*aint apostre c'on quiert* en Noiron pré
De vos me vengerai se longes ai duré,
Se dame Dieus ce donne, li rois de maisté.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Que mais entrons en France si qu'avons empensé, VI*b*
Et que soient par nos li doi serf vergondé,
De la couronne prendre sera a vostre gré,
U a moi u a vos, si k' avrés ordené :
La u le vaurés metre la ert par verité ;
Par la foi que vos doi ja par moi n'ert veé. »
Dist David en plourant : « Tot vos soit pardoné;
Mais gardés, biaus dous sires, jamais ne soit pensé,
S'avés bon chevalier, hardi ne alosé,
Qui bien fiere en bataille del bon bran aceré,
Que par vos soit servis et tos jors honoré,
Et [*t*]enés en estour tos tans pres du costé. »
« Maistre, » ce dist li enfes, « or n'en soit plus parlé,
Jamais ne m'avenra nul jor de mon aé. »
A iceste parole sont en l'estour entré,
Tant i caplent et fierent li baron naturé
Et il et lor maisnies et de lonc et de lé
Cil des loges sont mort, n'en sont pié escapé.
As navies des Turs la se sont rahurté,
Si ont as maronniers maint fort assaut livré ;
Cil des nés se deffendent, s'ont trait et paleté,
As nos ruent grans pierres et maint picois quarré,
Maint guivres[1] et maint dart . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Puis si les ont a pié assalis et rués, VI*c*
Plus fier assaut lor rendent qu'ains ne fisent assés ;
Et li arbalestier les ont molt apressés :

1. Il est surprenant de voir le mot *guivres* accompagné d'un adjectif singulier masculin. On serait tenté de lire *guibet*, mot assez rare que le copiste aurait pu ne pas comprendre.

Ausi volent quarrel comme foudre et orés.
He Dieus! tant se deffendent Sarrazin en lor nés!
Mainès n'i fourfesist deus deniers moneés,
Quant li preu Suriien dont grans fu li plentés
I sont entré par force, si ont les mas froés;
A tous les maronniers ont il les ciés colpés,
Si ont pris les chaitis qu'il ont laiens trovés
Que paien i avoient forment emprisonés :
Avoec aus les eusent en lor pais menés
Por faire lour labours et tenir en lastés
Et pour planter lor vignes et ahaner lor blés.
Li baron de Surie les ont tos descombrés,
Les sains et les cordes et les loiens colpés :
Li chaitif sunt issu des calans et des nés;
Et Suriien se carcent de pailes, de cendés,
Du mervillous avoir qui laiens fu trovés;
L'or fin et les deniers dont il i ot assés
Trestout en font vuidier escois, calans et nés :
Cha defors a la terre fu trestos aportés.

Karles li fiels Pepin n'i vaut asseurer[1] :
K. . . . . fait tout a terre porter
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
« Et ocist Caynant *et Cay*fer l'Escler
Et Amacu ton *dru que* devoies amer;
Tant a erré. . . que cha s'a fait sigler :
En la bouce *de Toivre* a fait ses nés entrer,
Et sa rice na*vie* . . . . . aancrer;
Plus de set. . . homes fait od lui ceminer
De la gent *suriane que* fist crestiener;
Toute no *grant navie* nos ont fait desrober
Et la gent de*trencie qui la* durent garder. »
Quant l'entent. . ., vis cuida foursener
A haute voi*s s'escrie* : « *Barons, or* de l'armer! »
Et il respond*ent tuit* : « *Ves* nos ci aprester. »
Dont oissiés. . . . ces grailles sonner
Isnellement *s'adoub*ent Sarrazin et Escler,
Et chaignent *lor* espees c'ont fait d'or enheuder,

1. J'ai toujours rencontré jusqu'à présent ce verbe avec *se, s'aseurer*. Il signifie proprement « songer à sa sûreté, se garantir », et de là « se tenir en place, attendre. » Il a le même sens ici.

Et montent es cevaus, n'i vaussent couarder;
Lors sont issu(z) de l'ost, estroit se font serrer.
Lié en furent en Rome et li prince et li per :
Issir vaurrent après cil legier baceler ;
Mais Miles l'apostoles n'en i laist nul aler.
Et Sarrazin cevaucent c'on ot fait conreer :
Tot droit vers nos navies se font aceminer,
Lonc la rive du Toivre por tout acravanter ;
Mais Hugues et Henris qui molt font a loer
. . . . . .

Gaston Paris.

NOTES

SUR QUELQUES

PRONOMS PROVENÇAUX.

§ 1. — FORMES DIVERSES DU PRONOM PERSONNEL NEUTRE EN LANGUE D'OC.

I.

De l'adjectif latin *hic, hæc, hoc*, la langue d'oc ne retint que le neutre qui lui servit à deux fins. Elle l'employa comme particule affirmative et, en même temps, comme pronom personnel neutre, pour remplacer *illud* qui n'était resté (sous la forme *lo*) que dans le dialecte de la Provence proprement dite. Dans cette dernière acception, *hoc*, devenu *oc*, perdit dans la langue classique son *c* final, mais il le conserva et l'a conservé jusqu'à nos jours dans quelques dialectes.

De *oc* sont sorties un très-grand nombre de formes dans plusieurs desquelles ce pronom est devenu complétement méconnaissable et dont l'origine au premier abord paraît difficile à déterminer. Je vais énumérer toutes celles que j'ai observées, en indiquant, autant que possible, le domaine de chacune d'elles[1].

1. OC. — Je n'ai remarqué cette forme, qui est la primitive, que dans un recueil de poésies (*Rosos et pimpanelos*, par M. Mengaud) dont le dialecte, d'après un passage de la préface, « représente l'alliance du toulousain et de l'albigeois. » *Oc* s'y place toujours après le verbe; devant, c'est toujours *ba* (voy. ci-après n° 9) que l'auteur emploie : *cresets oc*, mais *ba cresi*.

2. O. — C'est, comme on sait, la seule forme classique. Elle s'est conservée en Languedoc et spécialement à Toulouse.

3. OU. — Cette forme, qui n'est qu'une variante très-légère de *o*, est très-répandue dans tout le Languedoc. Elle existe aussi en Auvergne.

---

1. Je ne suis point en mesure de donner sur ce point des indications complètes. Dans l'impossibilité de fixer des limites, je mentionnerai simplement les localités dans lesquelles je sais que ces diverses formes ont cours.

4. OU (*óu*). — Cette forme diphthonguée est celle du Limousin et du Périgord. On y prépose souvent l'*i* consonne : *Si tu yóu vôlei = si tu o voles.*

5. AU. — Ce renforcement de *óu* se remarque en Provence, en Languedoc (fréquemment dans Goudouli), en Auvergne, en haut Limousin. Comme *óu*, *au* attire souvent *y* : *tu yau sabei = tu o sabes.*

Remarque. — Il ne faut pas confondre cet *au* ni cet *óu* avec l'*au* et l'*óu* sujets neutres. Ces derniers ne sont que des transformations de *eu* (*el*). Ainsi *óu chau = el cal; per vous óu dounâ = per vos o donar.*

6. VO. — On sait que le provençal place souvent un *v* devant l'*o* ou l'*ou* initial de quelques mots. Tels sont *ont* (*unde*), *o* (*aut*) qui, dès la fin du XIII^e^ s. ou le commencement du XIV^e^, se présentent dans plusieurs textes de la Provence propre sous les formes *vont*, *vo*[1]. Le pronom *o* reçut probablement aussitôt que ces deux particules la même adjonction. Mais l'écriture, à ma connaissance, ne commence à en témoigner qu'à la fin du XV^e^ siècle, dans le *Ludus sancti Jacobi*, qui offre, au v. 163, un exemple de *vo* pour *o* pronom : *car ella vo avia ganhat*[2]. Dans les textes antérieurs j'ai seulement remarqué, assez fréquemment, *ho* qui est comme le précurseur de *vo*. Aujourd'hui ce dernier paraît avoir presque partout cédé la place aux formes suivantes qui en sont issues. Je ne l'ai rencontré que très-rarement dans les écrits contemporains[3].

7. VA. — *Va* provient de *vo*, moyennant le même renforcement de l'*o* que l'on constate dans *sa*, *za*, pour *so*, *zo*; *ca* (Périgord) pour *co* (*aco*); *abe* (Périgord, Quercy) pour *obe* (*oc be*). Mais tandis que *sa*, *za* apparaissent déjà dans des textes du XIV^e^ siècle et même du XIII^e^[4], *va* ne commence à se montrer que dans des textes modernes. Le plus ancien exemple que j'en connaisse a été relevé par M. Paul Meyer (*Revue critique*, 5 octobre 1872, p. 219) dans une complainte huguenote du

1. Voy. pour *vo*, P. Meyer, *Derniers Troubadours de la Provence*, 108, 6; 100, 44; Bartsch, *Chrestomathie*, 333, 16 note; — pour *von* (beaucoup plus fréquent), *Derniers troubadours*, p. 42, 49; 65, 67; 64, 30; *Denkmæler der prov. lit.*, 279, 33; 392, 16; 298, 10.

2. Un autre exemple, plus récent d'un demi-siècle environ, se trouve dans les *Chansons nouvelles en provençal composées vers* 1550. Paris, 1844, page 7 : Demandas *vo* a cascun. Il y a *no* dans l'imprimé; mais c'est une faute évidente.

3. L. d'Astros (*Œuvres provençales*, Aix, 1867) l'a employé plusieurs fois, toujours après le verbe. Avant le verbe il se sert de *va* (Cf. ci-après sur *bo-ba*). Ex. : *va* diou a tu, fiho; entende *vo*, nouero. Dans la *Bugado provençalo*, où se lit le même proverbe, le pronom est *va* dans l'une comme dans l'autre position.

4. Exemples : *Sa ditz* (Bartsch, *Chrestom.*, 264, 45); — *Sa dis* (ibid. 301, 18); — *Za dis* (*Sancta Agnes*, 1206). M. Bartsch corrige dans le second de ces exemples *sa* en *so;* dans les deux autres il écrit *s'a*, *z'a*. Voy. encore, *Vie de Saint-Honorat*, p. 86 : *za mi par;* Vincent Ferrier, dans les *Rapports* de M. Meyer, p. 263 : *Za disch;* et enfin le poème de la *Guerre de Navarre* où les exemples de cette forme abondent (M. F. Michel y commet presque partout la même faute que M. Bartsch).

XVI^e siècle : *un que va vist* (lis. *v' a vist*). A la rigueur ce pourrait être *v(o) a vist*. Mais l'élision de l'*a* s'explique mieux ici que celle de l'*o*. Aujourd'hui *va* est extrêmement usité en Provence, surtout dans le Var et les Bouches-du-Rhône. On le trouve aussi dans l'Aude et l'Hérault.

8 et 9. — BO, BA. — Dans la Gascogne et les contrées avoisinantes, *v*, comme on sait, se change en *b*. De là, pour *vo* et *va* de la Provence, *bo* et *ba*, usités en beaucoup de localités du Languedoc. Dans la contrée de Montauban et celle de Castres où ces formes paraissent particulièrement préférées, chacune d'elles a un emploi distinct : *ba* précède le verbe et *bo* le suit : *ba cresi* (je le crois), *cresez bo* (croyez le). Sur les confins du Lot-et-Garonne je trouve encore *bo*, mais employé indifféremment avant ou après le verbe. Quant à *ba* son domaine paraît plus étendu que celui de *bo*. Je constate son existence (à l'exclusion de *bo*) dans le pays entre Alby et Toulouse (voy. ci-dessus 1), à Narbonne, à Carcassonne, à Saint-Pons, même à Arles (voy. *Revue des langues romanes*, IV, 308).

10 et 11. VOU, BOU. — A *vo, bo*, correspondent *vou* et *bou* dont je n'ai que des exemples auvergnats. *Bou* est dans la traduction de Ruth en patois de Murat, chap. III, 18 et IV, 4 (*Mélanges sur les langues, dialectes et patois*) ; *vou* se rencontre assez fréquemment dans les poésies (XVII^e-XIX^e siècle) en dialecte de la basse Auvergne qui composent l'*Album auvergnat*. Je le trouve aussi dans un couplet, cité par M. Mège (*Souvenirs de la langue d'Auvergne*, p. 120), d'une chanson huguenote qui remonte probablement au XVI^e siècle.

12 et 13. VE, BE. — Les seuls exemples que j'aie à citer de ces deux formes appartiennent l'un au Var : *mettez ve li* (trad. de la parabole de l'enfant prodigue), l'autre à l'Ariége (Bellestá) : *be farem, be boli, be debinhet pas*, etc. (voy. *Revue des langues romanes*, III, 398-402). On a un exemple analogue du même changement de *o* en *e* dans *ce (se)* = *so*, forme aujourd'hui en usage dans plusieurs dialectes, nommément celui de l'Ariége, et qui commence à apparaître dans les textes dès le XV^e s. (p. ex. : *se m'es avis* dans la version en prose de la *Croisade albigeoise*, édition de Toulouse, Bompard, 1863, p. 70). Elle est aujourd'hui répandue dans tout le Languedoc et on la trouve aussi en Limousin[1].

1. Je signalerai en passant, à cette occasion, une erreur dans laquelle M. Diez a été induit, à ce qu'il paraît, par M. Fuchs, à l'ouvrage duquel je ne puis recourir. Le *se disset eu* (et non *dissit*) dont il est question dans la *Grammaire des langues romanes* (trad. franç. II, 94 note) n'est autre que le *so dis* de l'ancienne langue. Il ne faut pas penser ici à *sibi* = *ei* ou *eis*. Ce qui le prouverait au besoin c'est qu'on dit aussi *se* (mieux *ce*) *li disset eu* = *ce lui dit-il*. Du reste, et c'est probablement ce qui a causé l'erreur de Fuchs et, par suite, de M. Diez, le limousin emploie abusivement le pronom réfléchi, comme on le verra plus loin, dans le sens de *lui* (jamais de *elle* ni de *eux, elles*), mais seulement avec une préposition ou le verbe *être*. *Zou dise per se* = *je le dis pour lui* ; — *qu'ei se* = *c'est lui*.

14. AC (A), AG, AT, AD, BAC, BAT. — Ces formes sont propres au dialecte gascon, que les poètes et grammairiens provençaux considéraient, non sans raison, comme une langue étrangère. Elles ne sont, à mon avis, autre chose que des transformations de *oc*[1]. La mutation d'*o* en *a*, dont on a vu d'ailleurs plus haut, dans *va*, *ba*, *sa*, *abe*, d'autres exemples certains, est un phénomène encore plus fréquent dans le dialecte gascon que dans les autres (*nabe*, *nabet* = *novus*, *novellus*, etc.). Aussi n'y a-t-il pas lieu d'être surpris qu'on l'y constate dans le pronom neutre plus tôt qu'ailleurs. *Ac* ou *ag* (souvent *a* devant une consonne) se trouve déjà dans les plus anciens textes en ce dialecte. Je citerai les *Fors de Béarn* (extraits dans le *Recueil* de M. Meyer, n° 58), une charte de 1240 dans le même recueil (n° 54) et enfin la charte landaise de 1268 ou 1269 publiée dans le n° 12 de la *Romania* (1874). De *ac*, par suite de la facilité avec laquelle permutent la dentale et la gutturale[2] dans le dialecte gascon, sont venus *at* et *ad* dont on peut voir de nombreux exemples dans les *Cansous béarnaises* (Pau, Vignancour, 1870). Enfin, correspondant à *va* et *ba* de la Provence et du Languedoc, on a ici *bac*, dont je n'ai pas d'exemple plus ancien que celui-ci du XVII[e] siècle : *Bac couneguen prou* (Noulet, *Hist. litt. des patois*, p. 48) et *bat* qui paraît être aujourd'hui beaucoup plus usité (voir les *cansous* déjà citées). Le *b* de ces formes se renforce quelquefois en *p*, et il arrive aussi assez fréquemment que leur *c* ou *t* final s'assimile à une labiale suivante. De là de nouvelles formes telles que *pap* (*pap bau hèse* = *je vais le faire*) qui représentent le dernier degré d'altération de notre pronom que j'ai observé. — Qui croirait, à première vue, que ce *pap* n'est en effet autre chose que *hoc?* C'est pourtant ce que ceux qui m'auront suivi jusqu'ici ne pourront, ce me semble, refuser d'admettre.

II.

Le rôle normal de *o* et de ses divers représentants était exclusivement, à l'époque classique comme aujourd'hui, celui d'attribut ou de régime direct[3]. Au contraire le second pronom neutre *lo* (*illud*), mentionné

1. [Nous laissons ici et ailleurs à M. Chabaneau l'entière responsabilité de ses opinions. — *Réd.*]

2. Cf. *ec*, *eg* qui remplacent fréquemment, même dans des textes anciens, *et*, *ed* (= *ell*) : *casteg* = *castet* (*castellum*), etc.

3. Je le rencontre, employé comme sujet, à l'exemple de l'*o* (*ol*) poitevin et saintongeais (voy. Boucherie, *Du dialecte poitevin au XIII[e] siècle*, p. 248 et *Patois de la Saintonge*, p. 93), dans des textes récents de la basse Auvergne : *ou zot* = *il y a; vou faudrio* = *il faudrait*, etc. Dans les monuments de l'ancienne littérature, je n'ai remarqué que deux seuls exemples d'un pareil emploi de *o*, le premier dans *G. de Rossillon*, v. 1351 :

E si guerra voletz, auret la ben,
E batalha campal s'*o* vos coven;

plus haut, qui était et qui paraît être resté propre à la Provence, servait surtout comme sujet[1]. Ce n'est qu'à une époque récente qu'on le voit, probablement sous l'influence française, employé de préférence comme régime ou attribut. Ainsi, dans Damase-Arbaud (II, 176) : se tu te *lou* voues pas creire ; dans le *Prouces de Carmentran :* dises me *lou*. Mais, encore au XVI^e^ siècle, c'est l'inverse que l'on constate. Ainsi les *chansons nouvelles en provençal*, qui n'offrent pas un seul exemple de *lo* régime, en ont cinq ou six de *lo* sujet. Pour des exemples plus anciens voy. dans les *Derniers troubadours de la Provence*, p. 64, Bertran Carbonel, II, 19 ; — le même Bertran Carbonel dans Bartsch, *Denkmäler der provenzalichen Literatur*, 25, 19 ; — la *Chrestomathie provençale*, 301, 7 ; 386, 10 ; 391, 8 ; 393, 30 ; 394, 3 ; *Ferabras*, V. 3470 ; — le *Ludus sancti Jacobi*, vv. 265, 359, 410, 446, 449, 480, 644, 693 ; — la *Cantinella in natali Domini* (Damase-Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, II, 219) ; — les poésies vaudoises dans Raynouard, *Choix*, II, 99 et 120 (*lo es*) ; — le roman de *Tersin* (*Romania*, I, 68*a*, à la fin). Il faut remarquer que dans plusieurs de ces exemples, *lo* répond plutôt à *so* que à *o*. Il en est de même dans le suivant :

> Vejatz com be a devinat
> Que *lo* son effantos petitz.

(*Ev. de l'Enfance* dans Bartsch *Denkmäler*, 302, 18). Du reste *so* (*zo*) et *o*, dans le monuments du déclin de la littérature, tendent eux-mêmes à se confondre. Aujourd'hui, le premier a, dans quelques dialectes (le limousin par exemple), presque supplanté le second : *zou fóu* — (*il*) *le faut*. Cf. le second de ces deux vers de *Jaufre* (137*a*) :

> Non *o* a ges per me sauput,
> S'ella non *so* a conogut.

---

le second dans Giraud Riquier, p. 167, v. 174 :

> Sun clerc per mandamens
> De Dieu, *o* es ma fes ;

Mais peut-être, et je crois même la chose probable, l'anomalie est-elle dans les deux cas, surtout le second, le résultat d'une faute du scribe, et faut-il corriger, dans le premier, *si* ou *se*, dans le second, [*s*]*o*.

1. Je n'ai remarqué que de très-rares exemples de son emploi comme régime : dans *G. de Rosillon* trois ou quatre, dus peut-être à l'influence française ; un dans la *Guerre de Navarre* (c'est peut-être un hispanisme) ; et cinq ou six en tout dans *Jaufre*, *Flamenca* et *sancta Agnes*, — Raynouard (*L. R.*, IV, 87*b*) en cite deux, l'un de *Philomena*, l'autre de Pons de la Garde.

2. C'est juste l'inverse de ce que l'on observe en français où *lui* a usurpé le rôle de *soi :* il parle pour *lui*, il pense à *lui*, c'est-à-dire pour *lui-même*, à *lui-même*. Dans l'ancien français, la même substitution de *lui* à *soi* avait lieu quelquefois même dans le rôle de régime direct : il prend un bâton pour *lui* défendre ; c'est-à-dire pour *se* défendre.

Dans le même poème, *o* est au contraire assez souvent employé pour *so*, par ex.: p. 132*a*: *e con o? Et comment cela?*

Pour revenir à *lo*, je rappellerai que le rôle de sujet neutre qui lui est attribué dans les passages énumérés ci-dessus n'était rempli dans la langue classique par aucun autre pronom. Ce n'est qu'à une époque tardive que l'on commence à voir paraître dans cet emploi le pronom masculin *el*, à l'imitation probablement du français *il*. Il se montre déjà assez fréquemment dans les poésies toulousaines qui composent le recueil des *Joÿas del gay saber* et qui appartiennent aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Il n'a pas cessé depuis lors d'être usité de la sorte; mais il paraît l'être moins aujourd'hui qu'aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

§ II. — DE QUELQUES EMPLOIS DU PRONOM *SE* DANS LA LANGUE D'OC.

Outre son rôle normal de pronom réfléchi ou réciproque de la 3^e^ personne, le pronom *se* a dans quelques dialectes de la langue d'oc certains emplois particuliers.

I. En Limousin, en Périgord, en Auvergne (je n'ai pas remarqué cet usage ailleurs), *se* remplace le pronom masculin *el*, mais seulement comme régime de préposition (*ieu parle per se* = *je parle pour lui*) ou comme attribut: *qu'ei se, qu'ero se* = *c'est, c'était lui*. Au féminin, non plus qu'au pluriel des deux genres, la même chose n'a pas lieu et l'on dit seulement *per elo, per î* (*eus*); *per éla*[1].

On rencontre quelques traces, mais fort rares, de cet emploi de *se* dans les textes du moyen âge. Voici toutes celles que j'ai remarquées:

G. de Rossillon, v. 2828:

Aimes i Aimeris ab Audefrei
Nebot foro Terric, nuirit ab *sei*.

Vie de Bertran de Born (Mahn, *Werke*, I, 257): « Si parti de *si* ma domna Maënz. » *De si* = *de lui* Bertran. Vie de P. Roger (ibid. II, 116): « Et el partit de *si*. » Ici *de si* = *d'elle*. — *Vie de Saint Honorat* (édit. Sardou), p. 47:

E requer las orations
De *si* e de sos compagnons.

Jaufre, 169*a*:

Et annet se sezer lonc *se*.

Ludus sancti Jacobi, 618:

Anbe *si* me cogaray.

1. En italien où *se* (dans la combinaison *seco* seulement) est employé de la même manière qu'en Limousin, il sert pour les deux genres.

Cf. à ces exemples les expressions, fréquemment répétées dans les rubriques de *sancta Agnes*, de *sibi dicit, respondit sibi*, où *sibi* = *à lui* ou *à elle*. On trouve déjà *sibi* ainsi employé dans les Ερμηνεύματα de Julius Pollux publiés par M. Boucherie, p. 212 : *cum venerit dicito sibi*; et dans un commentaire sur Virgile dont la publication est due au même savant (*Revue des langues romanes*, VI, 417) : *sibi conjuncta est jure matrimonii. Sibi*, dans les deux cas, est pour *ei*.

II. Aux deux extrémités du domaine de la langue d'oc, en Provence et en Béarn, je trouve *se* employé d'une manière bien plus singulière. Ce pronom sert, comme réfléchi ou réciproque, pour la 1re personne du pluriel. Exemples :

1° Provence : *se* siam imaginat = nous *nous* sommes imaginés (Damase Arbaud, II, 187) ; *se* cargarem d'or fin (*ibid.*, 77) ; enanem-*se* nen = allons-*nous* en (*ibid.*, 180); *se* maridarem deman = nous *nous* marierons demain (*ibid.*, 151) ; *s'*embrassarem toutes dous = nous *nous* em... (*ibid.*, 162). Voyez d'autres exemples dans les traductions de la parabole de l'enfant prodigue en patois d'Apt, de Marseille, de Toulon, de Digne et dans l'*Armana prouvençau* de 1875, p. 41, 42, 44. Je trouve le même usage, au nord, dans le Dauphiné (Valence), et jusque dans le Jura : nos *se* disien sovin l'ion l'atrou que nos *se* n'ameriens torzous (Schnakenburg, p. 225).

2° Béarn : après *s'*anem coucha = nous *nous* allames coucher (*Cansous béarnaises*, p. 177); quoan *se* deurem mouri de fam — quand nous *nous* devrions mourir de faim (*ibid.*, p. 177); si l'enemic ta *s'*ataqua ey prou gauzat = pour *nous* attaquer (*ib.* 113).

Je ne sais si *se* est employé dans ces deux dialectes pour la seconde personne du pluriel comme pour la première. Cela est possible, mais je n'en ai pas d'exemples. Dans tous les cas je le vois usité aussi de cette façon ailleurs. Ainsi, dans le Forez : « La belle, *si* chagrinez pas tant » *Romania*, III, 370); et dans le Berry : « Vous *se* portez ben, nout' monsieur ? » (Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, 613*a*).

De semblables emplois du pronom *se*, qui rappellent singulièrement l'usage, dans la langue homérique, de ἕς pour ἐμός, σός, je ne connais aucun exemple dans les textes du moyen-âge.

§ III. — DES SUBSTITUTS DE *LOR* DANS LE PROVENÇAL MODERNE.

1. Le provençal classique, comme le français et l'italien, ne retint des significations de l'adjectif latin *suus* que celle de possession par une seule personne, se servant exclusivement, pour désigner la pluralité des possesseurs, de *lor* = *illorum*. Mais plusieurs dialectes, entre autres ceux

de la Provence propre et du bas Languedoc, conservèrent en son entier, de même que l'espagnol, l'usage latin et l'ont gardé fidèlement jusqu'à nos jours. Ex.: la glory de dous que n'an *son* par dintre de la Provenço (Bellaud de la Bellaudière); — N'erount pas en etat de prendre *sa* voulado (d'Astros, fables, p. 64); — Leis aoubres chanjou *seis* coulous (Aubanel, Anacréon languedocien, 65); — Vesien descoufla *soun* jabot (Fabre, Siége de Caderousse, édit. Roumanille, p. 17). Bien plus, comme la langue commune avait substitué *suus* à *ejus*, ces dialectes ont été naturellement conduits à le substituer pareillement à *eorum* et à dire par exemple *soun paire*, dans une proposition indépendante, aussi bien pour *pater eorum* que pour *pater ejus*. Ex.: Qu voou entendre la coumplainto — de tres pichots enfants? — *Sa* maire es morto, *soun* paire — S'es tourna maridar (Damase Arbaud, I, 73)[1].

Je crois que cet emploi de *son* est général dans la partie méridionale du Languedoc et dans la Gascogne; mais il paraît inconnu à Toulouse et dans la contrée environnante. Je ne l'ai rencontré ni dans Goudouli, ni dans Augier Gaillard, ni dans les divers ouvrages composés de nos jours en dialecte toulousain que j'ai pu lire. Je ne me rappelle pas non plus l'avoir vu dans Jasmin. Je suis sûr cependant qu'il est très-répandu dans le Lot-et-Garonne.

Quant à des exemples anciens de *son* ou *sieu* ainsi employé pour *lor*, je n'en puis citer que six dont cinq appartiennent au déclin de la littérature et, parmi ceux-ci, quatre à des poètes de la Provence.

Voici ces exemples :

E mos propris parenz
Totaz tas autras gens
Qu'eu dic *pater noster* pel *seu* entendemen.
(P. Meyer, *Anciennes poésies religieuses*, 1re pièce, vv. 255-258).

Et sill que fan *als sieus* contra dever
(Jacmes Mote d'Arle, dans les *Derniers troubadours de la Provence*, p. 56, v. 47.)

Cinc centz milia dyables formeron aytals dieus
Que si laysan enblar et aucire *los sieus*.
(*Vie de Saint-Honorat*, p. 29.)

---

1. [On lit dans la *Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale* (Marseille, 1826, in-8°), p. 48 : « C'est une grande imperfection de la » langue provençale que de ne pas avoir un pronom qui rende le pronom fran» çais *leur*. Les Provençaux y suppléent par le pronom *soun*, et comme, lors» qu'ils parlent français, ils ne font que traduire la phrase qui se forme en pro» vençal dans leur idée, ils rendent *soun* par *son* au lieu de le rendre par *leur*. » Et en effet des Provençaux même instruits ont quelque peine à se garder de cette faute. Ainsi dans le *Figaro* du 1er août 1875 on peut lire, dans un article signé d'un rédacteur non moins spirituel que marseillais : « cet amendement porte que les Conseils généraux vérifieront les pouvoirs de *ses* membres. »—P. M.]

Mal creyre fay tals dieus
Que fan morir *los sieus*
(*Ibid.*, p. 19*b*.)

Ben saps que tota gentz
Desiran *sa* salut.
(*Ibid.*, p. 20*b*.)

Mais los deldit Marmanda son yssits de la dita vila e *sos* enemics son venguts frapar.
(*Croisade albigeoise* en prose, Toulouse, Bompard, p. 108.)

II. — *Lor* n'avait pas seulement servi à remplacer *suus* dans le cas particulier où cet adjectif désignait plusieurs possesseurs. Il avait aussi usurpé le rôle de *iis* ou de *illis* et il le remplit encore dans le plus grand nombre des dialectes. Mais là également le dialecte de la Provence et celui du bas Languedoc s'écartent de l'usage classique conservé par la plupart des autres. Au lieu de *lour* ou *lur*, ils emploient *li* ou *i* (*ie*), comme au singulier, faute qui a dû être provoquée par la double signification de *son* dans ces dialectes. Puisque un même mot, *son*, répondait à la fois à *son* et à *leur* (*illorum*), il était naturel de penser que *li* ou *i* pouvait avoir également les deux sens de *lui* et de *leur* (*illis*). Le nombre est grand, comme on sait, des formes anomales et des expressions incorrectes qui doivent leur origine à de fausses analogies de ce genre.

Voici quelques exemples de ce singulier emploi de *li* et de *i* : An vist un messagier que *li* a cridat (Saboly, édit. Roumanille, p. 6); Mai Dieu d'uno voues auto — *li* reprouché *sa* fauto (*ib.*, p. 56; *li* et *sa* doivent l'un et l'autre se traduire par *leur :* c'est à Adam et Ève que Dieu s'adresse) ; que repauson en pax — Dounas la *li*, Segnour (*Variétés religieuses*, p. 78); Leis pastreis soun ravis de ce que *li* dis l'Angi (*ibid.*, p. 131) ; Cessas de *yé* dire nani (aux pauvres; *ibid.*, p. 25); Ai! mas filhas, *ie* respoundet lou paire (Contes populaires du bas Languedoc (*Revue des langues romanes*, V, 134).

Je n'ai pas trouvé d'exemples de *li* ainsi employé pour *lor* dans les textes du moyen âge[1]. Mais il y en a un dans la version en prose de la *Croisade albigeoise* qui doit être de la fin du xv^e^ siècle. Le voici d'après l'édition de Bompard, p. 81 : « Lo dit comte a faict venir tots los que

1. *Lor* n'était pourtant pas employé exclusivement à cette époque pour traduire *illis*. On le trouve souvent remplacé par *les* ou *los* (de même que *li* par *le* ou *lo*), au féminin comme au masculin, dans les textes languedociens et gascons. Aujourd'hui *lou* et *lous* conservent cet emploi dans la Gascogne et le Béarn. Dans la Gironde et le Lot-et-Garonne, pour traduire *leur* on réunit en une seule expression composée le *lous* gascon et l'*i* provençal : *lous i douna* = *leur donner* (*à eux* ou *à elles*).

dins lodit castel eran prisoniers *ly* disen que si els no ly renden la vila, etc. » Je n'en ai pas remarqué d'autre, avant l'époque moderne[1].

Camille CHABANEAU.

---

1. Il y en aurait un autre dans le dernier des trois vers suivants de *Ferabras* (2055-7), si *parlar* qui le termine pouvait y être maintenu. Mais le passage correspondant du texte français (*vos n'i poés aler*) montre clairement que *parlar* est ici une bévue de copiste et qu'il faut corriger *anar* :

Brustamon, dis la bela, fay mi ab lor parlar.
De Ferabras mo frayre lor volray demandar.
— Dona, dis Brustamon, vos no y podetz parlar.

ÉTYMOLOGIES ROMANES.

ABRI.

L'étymologie du lat. *aprīcus*, exposé au soleil, me paraît la vraie. Le changement de la signification a été très-bien expliqué par MM. Littré, Burguy et surtout par M. Mahn, *Etym. Untersuchungen*, n° LXXXIX p. 113-118. Cependant, comme le maître de la philologie romane n'accepte pas cette étymologie, comme M. Gaston Paris (*Revue critique*, 23 novembre 1867) la qualifie de très-douteuse, comme M. Brachet dit que l'origine de ce mot est inconnue, comme enfin M. Scheler ne se prononce pas, j'ajouterai quelques mots à l'appui de l'étymologie en question. Le lat. *apricus* signifie exposé au soleil, mais comme le remarque Saumaise *ad Solinum*, « apricus vocatur non omnis soli expositus locus, sed is demum qui soli tepido, leni, temperato, non torrentissimo, patet ». Puis, on a pris *apricum* comme contraire du froid, comme tempéré : *apricissimus dies*, Colum. ; *apricum tempus*, Calpurn. ; *apricus, iocundus, delectabilis, proprie autem locus sine frigore*, Thesaur. ap. Mai, *Class. auct.* VIII, 52. Une nouvelle variation du sens se trouve dans les gloses d'Erfurt p. 270 n° 302 : *apricum, locus temperatus sine vento*. Ici la signification est à peu près celle du roman « locus a vento tutus ». L'identité du fr. *abri* et du lat. *apricum* est encore prouvée par le verbe *apricare*. Déjà dans Pallad. I, 38 : *Ventis frigidioribus altus paries resistat, qui locum possit defensis sedibus apricare* ; la notion du verbe latin n'est guère éloignée de celle du fr. *abriter*, comp. p. ex. *vignes abritées du vent*. Mais ce qui réfute surtout les objections faites contre l'identité que je soutiens, c'est un passage de Paulin de Nole, *Carm.* 13 *ad Cytherium*, v. 311 : *Martinianum suscipit fraternitas Tectoque apricat et cibo*. Selon Diez : « ce qui est exposé au soleil est découvert et restera découvert ; c'est l'ombre qui abrite, mais non le soleil ». Ces remarques ne sont pas applicables à la locution *tecto apricat* (i. e. *fovet*). Un changement analogue du sens se trouve dans les langues scandinaves, où *hlyr* tempéré, *hlyja* fovere, mettre à l'abri, appartiennent au radical *hlé*, abri.

Le développement du sens dans le roumain *aprig*, vif, fougueux, violent, est tout différent ; voy. le *Glossaire d'étymologie daco-romane* de M. de Cihac.

AISE.

Prov. *ais*, *aise*, port. *azo*, it. mod. *agio*, anc. it. *asio*. Adj. *aise*, prov. *ais*. L'origine de ce mot est restée obscure. L'étymologie qui se présente le plus naturellement, quant à la forme, c'est celle du lat. *ansa ;* lat. vulg. *asa*, voy. *Appendix Probi* dans Keil, *Gramm. lat.*, IV, 198, 9 : *ansa non asa ;* catal. et dial. it. *ansa*, esp. et lomb. *asa*, port. *aza*, fr. *anse*, ladin *anza*. Pour la chute d'une *n* suivie par *s* dans les langues romanes, comp. Diez, *Gram.* I, 221 ss. Le mot latin a aussi la notion de facilité, d'occasion, p. ex. Plaute, *Persa* IV 4, 121 : *quaerere ansam, infectum ut faciat*. Dans cette acception figurative les langues romanes n'emploient pas le primitif *ansa*, mais le dérivé **asium*, fém. **asia*, d'où *aise*. **Asium*, **asia* est dérivé de *asa*, *ansa*, à l'aide du suffixe *io*, *ia ;* comp. lat. *praesaepium* de *praesaepe*, *occipitium* de *occiput*, *seminium* de *semen*, etc. ; *capitium*, esp.-port. *cabezo*, prov. *cabez* et it. *cavezza*, vieux fr. *chevece*, esp.-port. *cabeza*, prov. *cabeissa* de *caput*, it. *poccia* (pour **pupia*) de *poppa*, lat. *pupa ;* tosc. *coccio*, *coccia* du lat. *concha ;* tosc. *piaggia* du lat. *plaga ;* aret. *coroglio* du lat. *corolla*. Voy. surtout Flechia, *Nomi locali del Napol.*, p. 9. Dans l'exemple *Jamais n'aurons tel aise de nos hontes vengier* (XII^e^ s.) le sens du vieux fr. *aise* correspond à l'acception figurative du lat. *ansa ;* et de même le prov. *aisina* a la notion de facilité, d'occasion. M. Darmesteter a prouvé qu'au XI^e^ siècle le fr. *aise* signifiait « espace vide aux côtés de quelqu'un », d'où les expressions *être aux aises de quelqu'un*, c'est-à-dire à côté de lui ; *être à son aise*, proprement : avoir de la place pour remuer ses bras ; voy. *Romania* I, 157. Pour cette acception (qui n'est pas en faveur de l'étymologie proposée par M. Mahn du basque *ats*, « haleine, respiration ») on pourrait comparer Plaute, *Persa* II 5, 7 : *ansatus incedit* d'un homme qui « subnixis alis se infert ».

ANDOUILLER.

Petite corne du cerf. L'étymologie donnée par M. Roullin (voy. Littré), du lat. *ante*, avant, et *oculus*, œil, me semble la vraie. Je la confirme par la comparaison du synonyme allem. *augen-sprosse*, littéralement rejeton des yeux. Le *t* du lat. *ante* est conservé dans les formes vieillies *antoillier*, *entoilliers* et dans l'angl. *antler*. La forme régulière fr. serait *antœiller*. Le changement *andouiller* est peut-être dû à l'influence de *andouille* = lat. *inductilem*.

L'esp. *anteojo*, *antojo* est, sauf le suffixe, un composé analogue. Scheler suppose pour *andouiller* une forme latine *antocularium* ; je préfère **antoculare* (s. e. *cornu*), comp. *sub-ocularis* dans Vegèce.

ARTISON.

Insecte rongeur. « Origine inconnue », Littré, Scheler. Il est de la même famille que l'anc. fr. *arte*, *artre*, son synonyme, prov. *arda* dans l'Elucidari, prov. mod. *arta*, *arda* (Honnorat). Le primitif en est, je crois, le lat. *tarmes*, masc., insecte qui ronge le bois. Ailleurs dans les langues néo-latines *tarmes* a changé de genre : it. *tarma*, etc. (Diez, *Wœrt.* I a). Un fémin. **tarmita*, acc. **tarmitam*, s'est formé de *tarmes*, accus. *tarmitem* ; comp. lat. vulg. *promoscida* = *proboscis*, *conjuga* = *conjux*, prov. *vergena* du lat. *virgo*, accus. *virginem*, voy. Schuchardt, *Vocal. des Vulgærlat.* II, 88 ; III, 9 ; et aussi le port. mod. *linda* du lat. *limes*, *limitem*, l'esp. *andas* du lat. *amites*. **Tarmitam* est devenu en français régulièrement **tarte* ; comp. *dortoir* du lat. *dormitorium*, *dort* de *dormit*, l'anc. fr. *ferté* de *firmitatem*. *Arte* est issu, selon moi, de la forme supposée **tarte*. L'aphérèse du *t* est due à la dissimilation ; comp. le roumain (*a se*) *uita*, regarder, d'une forme lat. **tuitare* (de Cihac, *Dictionn.* p. 296). La seconde *r* de la forme *artre* est intercalée, comp. vieux fr. *tristre* pour *triste*, *arbalestre* pour *arbaleste*, etc.

Mais comment expliquer la forme *artison*, autrefois *artuson* (XVI^e^ s.) ; *artuison* = ver de drap (XIV^e^ s.) dans le vocab. hébreu-français d'Oxford, selon la transcription de M. Bœhmer *artoizon*, = vermis vel tinea (XIII^e^ s.) ? L'étymologie proposée par M. Bœhmer, *Roman. Stud.* I, 208, *artison* = **artītion* du lat. *artire*, ne convient ni au sens ni à la forme. Doit-on expliquer *artison* comme **arte-toison*, insecte qui ronge les toisons, les pelleteries ? comp. *barbe-renard*, *banlieue*, vieux fr. *becq-oisel*, etc. ; occit. *cha-fuec*, chenet ; ladin *murmont*, marmotte, de *murem montis*.

L'aphérèse d'un *t* dans le fr. *artison* et dans le vieux fr. *arte* est prouvée par le bas-bret. *tartouz*, masc., « mite ou teigne, insecte qui ronge les étoffes, les livres... Plusieurs prononcent *hartouz* » (Legonidec). *Tartouz* semble emprunté à un nominatif du vieux fr., type originaire, peut-être, **tarmetosio*, d'où **tartoise*.

Si c'est avec raison que je fais sortir l'anc. fr. *arte*, prov. *arda*, *arta* du lat. *tarmes*, il faut également identifier le prov. catal. sard. *arna* avec le synonyme esp. ladin *tarna*, ital. *tarma*. Diez les sépare ; Mahn, *Etymol. Untersuch.*, n° CI, rattache et *arda* et *arna* au basque *ardia*, puce. Le rapport du prov. *arda*, *arta* à *arna* est le même que celui de l'it. *cesto* à *cespo*, lat. *caespes*, *caespitem*, de *herse* au dauphin. *herpi*, lat. *hirpex*, *hirpicem*. L'aphérèse du *t* dans *arta*, *arda*, qui est due au second *t* du lat. *tarmitem*, s'est produite aussi, par l'influence de l'analogie, dans la forme *arna* où il n'y a pas de *t* médial. Doit-on expliquer le *d* du prov. mod. *darna* comme le *d* de *dorca* = lat. *orca* de *dorna* = lat. *urna* ?

Quelle est l'influence à laquelle est due l'aphérèse du *t* dans les mots

qui suivent? Dans le *Glossaire du patois de la Suisse romande* par Bridel : *avan* = *tavan*, fr. *taon*, lat. *tabanus ; asse*, Villeneuve *es*, *esse*, masc., cf. it. *masso*, pour *asso*, du lat. *taxus*. Tyrol. *rofa* = it. *troja*, fr. *truie*, Schneller p. 81. A Modène et à Reggio *arnghér* pour *tarnghér* = lat. *internecare*, Flechia, *Archivio glott.* II p. 8 s.

BADIGEON.

« Origine inconnue », Littré, Scheler. Ce mot me semble une corruption récente de l'all. *batze* masc., accus. *batzen*, masse, pâte, matière adhérente mise en une masse et comme pétrie ensemble, comp. *batzen* adhérer ; voy. Grimm, *Deutsch. Wœrterb.* I, 1160. *Badigeon* et *batze* signifient l'un et l'autre une masse qui sert à remplir des trous.

BÈGUE.

Pic. *beique, bièque* ; anc. esp. *vegue*. En français les exemples les plus anciens rapportés dans Littré sont du xv^e^ siècle (*besgoier, bégayer* ; comp. *baigue, besgue* dans le Cathol. de Lagadeuc). Je soupçonne que *bègue, vegue* sont tronqués de **baubègue*, esp. **bobegue*, dérivé de *balbus*, it. *balbo*, prov. *balb*, vieux fr. *baube*, bègue, esp.-port. *bobo*, sot, niais. On retranche quelquefois la première syllabe dans des mots de plus de deux syllabes, où la seconde syllabe a la même consonne initiale que la première : it. *zirlare*, esp.-port. *chirlar* du lat. *zinzilulare* ; it. *baco, bigatto* pour **bombaco, bombigatto* ; prov. *paver* du lat. *papaver ;* vieux fr. *fatue* = *fanfelue*, fanfreluche ; fr. *basin* pour *bombasin;* fr. *bis*, it. *bigio, bombycius*, selon Diez ; comp. fr. *cénelle* de *coccinella*. Pour le suffixe, comp. it. *mocceca, spizzeca ;* esp. *babieca ;* port. *boneco, faneco ;* prov. *bavec, manec, ufec, caveca*, voy. Diez *Gramm.* II, 306 ss. *Bégaud*, nigaud, sot, dérivé de *bègue*, montre le même enchaînement des significations que l'esp.-port. *bobo*.

BRÉANT.

Aussi *bruant*. Nom vulgaire de l'embérize citrinelle. Ni Littré ni Scheler n'en donnent l'étymologie. L'oiseau se nomme en allem. *ammer, æmmering, æmmerling, emmeritze*. Pour *emmeritze* on dit aussi *emberitze, embritze ;* et de même on doit supposer la forme **embering*. Le fr. *bréant* me semble emprunté à l'all. **embering*. Le suffixe germanique *ing* est devenu en fr. *ant*, comp. *tisserand*, autrefois *tisserant, teisserenc ; flamand* de *Vlaeming*. *Bréant* est venu par métathèse de **berant*, comp. *bréhaigne* = anc. fr. *baraigne, brebis*, etc. **Berant, berenc* est, selon moi, tronqué de **emberenc* par une forme intermédiaire **eberenc* (pour la chute de l'*m* comp. vieux fr. *bobance* = it. *bombanza* du lat. *bombus*) ou, peut-être, par **'mberenc*. Le mot allemand devait déplacer l'accent ; comp. *haréng* de l'all. *héring*, voy. Diez, *Gramm.* I, 508. Pour l'aphérèse d'une voyelle

initiale protonique en franç. comp. vieux fr. *vesque* — *evesque*, fr. *mine* = vieux fr. *emine* du lat. *hemina*, *Bram.* (Aude) — *Hebromagus* (Quicherat, *Noms de lieu* p. 49). C'est ainsi encore que Flechia (*Nomi locali* p. 20) explique un nom de lieu néap. *Briano* (Terra di Lavoro) de *Amaredianum*.

BRUSQUE.

Esp. et port. *brusco*, de mauvaise humeur, emporté. De l'it. *brusco*, aigre, âpre. La notion originaire est probablement «rude», au XVI^e^ siècle on disait *diamant brusque*, non poli. Ce mot serait-il identique au lat. *bruscum*, « tuber aceris arboris intorte crispum », Plin. *N. H.* XVI, 16, 27. Pour la connexité des idées, comp. l'all. *knolle*, nœud dans le bois, homme rude, rustre.

CAHOTER.

« Etymologie inconnue » Scheler. Ce verbe est selon moi issu d'une forme originaire **quatottare*; fréquentatif du lat. *quatĕre*, secouer. *Cahoter* est formé comme *baisoter*, *grignoter*, *trembloter*, etc. Pour la chute du *t* médial, d'abord changé en *d*, comp. *faon*, *soûl*, *cahier*, etc.

CALAIS.

Sorte de panier, particulièrement à l'usage des marchands des halles. *Calais* est issu de **calatio*, dérivé à l'aide du suffixe *io* du lat. *calathus*, κάλαθος, panier, lequel appartenait aussi au bas-latin; comp. *BOUTEC*, lat. *calatus* (gall. hotte, panier) dans le Catholicon de Lagadeuc. Cela nous fournit une analogie utile pour l'explication étymologique d'un mot plus important. Le rapport de *calais* à *calathus* est le même que celui de *palais* à *palatium*.

CANIVEAU.

Pierre creusée dans le milieu pour l'écoulement de l'eau. Ce mot appartient selon MM. Littré et Scheler au radical *canne*; Littré y voit un diminutif de *canneau*. Mais un suffixe diminutif *-iveau* n'est pas assez appuyé par l'analogie de *baliveau*, *maniveau*, *godiveau*. *Caniveau* est selon moi issu d'un latin **colliquialis* (*lapis*), dérivé du lat. *colliquiae* ou *colliciae*. Dans Caton, *R. R.* XIV, 4, se trouve *colliciaris* (*tegula*), tuile creusée dans le milieu pour l'écoulement de l'eau; *colliquiae* veut dire un conduit formé par des *tegulae colliciares*. La supposition d'une forme vulgaire **colliquialis* pour *colliciaris* ou **colliquiaris* est justifiée par l'analogie : *Latialis* Ov. Plin. = *Latiaris* Cic., Tite-Live; *linealis* Amm. = *linearis* Quint., Plin. etc.; *palpebralis* Prudent. = *palpebraris* Cael. Aurel.; *proelialis* Macrob. = *proeliaris* Plaut., Appul.; comp. fr. *autel*, anciennement *altel* = *alter*, lat. *altare*.

Colliquialis (*-alem*) a donné *caniveau* 1° par le changement de *alis* (*alem*) en *el*, *eau* (comp. *chéneau* = *canalis*). 2° Par la chute de la voyelle

atone *i* précédée de *iqu;* la voyelle étant supprimée pour empêcher l'hiatus. De même l'*i* (ou *e*) atone de *fluvius*, de *cavea*, etc., a disparu dans la syllabe finale de *fleuve*, ancien *fluive* et de l'ancien *caive*. Dans ces mots il y a attraction de l'*i* vers la voyelle précédente ; mais dans *colligialis* l'*i* de la troisième syllabe ne pouvait changer l'*i* de la syllabe précédente. 3° Par le changement de *qu* en *v*, comme dans *suivre* (**sequere*), *ève* (*aqua*), fr. *ive* (*equa*), *antive* (*antiqua*), *Avigneau*, Yonne, (*Aquiniolum*, Quicherat, *Noms de lieu*, p. 86). 4° Par le changement de *ll* en *l*; comp. ancien fr. *escolorgier* de **excollubricare*; et enfin, par dissimilation, en *n*; comp. *niveau*, *livello*, *quenouille*, du lat. *colucula*. 5° Par le changement de l'*o* protonique en *a;* comp. *langouste* de *locusta*, *danger* de **dominiarium*, *damoiseau* de **dominicellus*, l'ancien *carole* de *choraula*, *canapé* de *conopeum*, *calandre* pour *colandre* de *cylindrus*, *calèche* pour *colèche*.

CHOYER.

M. L. Havet, *Romania* III, 331, repousse justement pour ce mot l'étymologie proposée par moi, *Rom.* III, 146, et tire *choyer*, pour **cavicare*, du lat. *cavere*. L'étymologie de M. Havet est appuyée, quant au sens, par le vaud. *tschouï*, prendre garde ; *tchouïe-tè*, prends garde, dans Bridel. L'anc. fr. *suer* et l'it. *soiare*, viennent-ils du got. *suthjon ?*

CLOPORTE.

On l'explique comme altéré de *closporque*, proprement porc enfermé. Cet insecte s'appelle en prov. mod. *porquet-de-crota* (Honnorat), ce qui nous conduit à une autre explication. *Cloporte* est, selon moi, syncopé de **cloteporte*, **crote-porque*. Il contient l'anc. fr. *crote*, *croute*, *crute*, grotte, cave, caverne, souterrain. Pour le changement d'*r* en *l*, comp. *Floberde* de *Frodoberta*, *flairer*, etc., voy. Diez, *Gr.* I, 222 ss. Honnorat donne à côté de *crota* une forme prov. *clota*. Une syncope analogue se trouve dans *champlure*, corruption de *chantepleure*. On écrivait au XVII^e^ siècle *clausporte* (Brachet) ; c'est là, je crois, une interprétation, car au XVI^e^ s. on écrivait *clouporte*, *clooporte*.

DARON.

Maître de la maison. « Mot vieilli qui est resté dans l'argot. Origine inconnue » Littré. A Lille il est encore employé comme équivalent de mari (Vermesse, *Dictionnaire du patois de la Flandre française*). Vermesse rapporte *baron* dans le même sens ; mais *daron* est, je crois, tout différent de *baron*, car on ne saurait admettre un changement du *b* initial en *d*. *Daron*, pour *danron*, semble une forme familière dérivée, peut-être sous l'influence de *baron*, à l'aide du suffixe *on* (comp. *chaton*, *faon*, *Henrion*, etc.) du vieux fr. *danre*, *damre* = lat. *dominum*. Comp. *sire*

du lat. *senior; térin, tarin* selon Diez du lat. *tener*. Berry, *darée* = *denrée*.

ÉBOURIFFÉ.

Néolog. *ébouriffer*. L'adjectif n'est pas ancien non plus. Scheler le rattache à *bourrasque*. Mais que serait devenu le suffixe *asque?* Littré y voit un dérivé de *bourre*, mais cela n'explique pas le suffixe *iffé*.

En provençal moderne, *rabuferat, rebufelat* signifie ébouriffé, Honnorat II, p. 144, 1026. Ce mot tient au synonyme it. *rabbuffare, rabbuffato* de *buffare*, souffler. On doit donc peut-être dans *ébouriffé* voir une métathèse pour **ébouffer*é, dont le préfixe *é* substitue le préfixe *re* de la forme provençale. Pour la métathèse, comp. Berry, *déchiffrer* = *défricher*.

ESCOLORGIER, vieux fr.

Ou encore *esculorgier*, glisser. Ps. d'Oxford CXIV, 8 *de esculurgement*, « a lapsu ». Voy. *Romania* I, 430, 442, 509. Ce mot est issu d'un type latin **escollubricare*, comme *forger* du lat. *fabricare*. Je cite d'après Du Cange : « Glossar. Provinc. lat. ex Cod. reg. 7657 : *Eslenegar, Prov., abi, Lubricare, labare.* Aliud Lat. Gall, ex Cod. 7692 : *Lubricare, escoulourier. Lubricus, escoulouriable* ». Dans le Catholicon de Jehan Lagadeuc, composé 1464, publié par M. Le Men d'après l'édition de 1499, p. 134 : « *Lampr, gallice escorlosables* [pour *escolorsables*], *glissables, latine lubricus. Item lubricare, gall. uaciller, glisser, bret. lampraff.* » P. 192 : « *Risclaff, g. glincier, escolorgier. l. labi, lapsare* ».

Honnorat donne le prov. *escoloriar*, glisser, ramper, s'insinuer, *escoloriable*, glissant, rampant, insinuant; il explique, à tort, *coloriar* comme itératif de *colar*, glisser. Roumain *luneca* (avec changement de *r* en *n*), *aluneca*, glisser, échapper, faire un faux pas (au fig.), de *lubricare, ad-lubricare*; voy. de Cihac, *Dictionn.* 149.

Le sard. *iscadriare* et le sic. *sciddicari, xillicari*, rapportés par Mussafia; *Beitrag zur Kunde der nordit. Mundart* p. 107, sont-ils des corruptions de **excollubricare?*

ÉTUVE.

Vieux fr. *estuve*; prov. *estuba, stuva*; esp. *estufa*; it. *stufa* (cf. Mussafia, *Beitr.* p. 113); grec mod. στεῦφα. Bas-lat. *stuba* (déjà dans la lex Alamann.), *stuffa* = hypocaustum sudatorium. Le mot se trouve aussi dans toutes les langues germaniques. Le bas-breton (*stoufal*) l'a emprunté au roman, le gaelique (*stobh*) à l'anglais. Des langues germaniques il est parvenu aux langues finnoises, lituaniennes et slaves; enfin il a été transmis au hongrois et au turc. Presque tous les étymologistes prennent le mot germanique pour la source du mot roman; mais en germanique *stufa, stuba* n'a aucune racine. Grimm *Deutsche Gramm.*[3] I. 465 a iden-

tifié *stufa* avec le norrois *sto*, place, station, anglo-sax. *stôw*, ce qui est impossible au point de vue de la phonétique, outre que la notion la plus originaire de *stufa* est « hypocaustum sudatorium », mais non « cubiculum, aedicula. » Les mots germaniques sont plutôt empruntés au roman.

Selon moi le verbe *étuver*, esp. *estuvar*, *estofar*, *estovar*, it. *stufare* est issu d'une forme lat. vulgaire *ex-tufare*. Le primitif en est le grec τῦφος, vapeur (comp. τύφειν, fumer), it. *tufo*, *tuffo*, esp. *tufo ;* pour le préfixe *ex* comp. *excalefacio*. Ainsi s'explique *étuver* comme terme de cuisine : cuire les aliments dans leur vapeur, all. *dæmpfen*.

Étuve, *stufa* est un substantif verbal, dérivé de *étuver*, *stufare*, de même que *couche* de *coucher*, etc.

FALOURDE. BALOURD.

Falourde, fr. gros fagot de bois à brûler. Au XVI^e^ siècle *velourde ;* au XV^e^ siècle *belourde*, *velourde*, dans Froissart. Ce mot semble tout différent du vieux fr. *falourde*, *falorde*, bourde, tromperie, conte fait à plaisir, qui se trouve encore au XV^e^ siècle. Mais il est possible que *belourde*, *velourde*, fagot, soit devenu *falourde* sous l'influence du mot signifiant « bourde ».

Belourde, *velourde* me semble le féminin d'un adjectif **belourd*, **velourd* que j'identifie avec l'esp. *vilordo*, lourd. Sur des adjectifs devenus substantifs, comp. Diez, *Rom. Gr.* II, 288. **Belourd*, **velourd*, esp. *vilordo* contient la particule péjorative *bis-* et l'adjectif *lourd ;* comp. *bévue*, *balafre*, *bluette*, le vieux fr. *besivre*, *bestors*, etc. ; l'esp. *bisojo*, *visojo ; bislumbre*, *vislumbre*. Quant à l'esp. *vilordo* pour *vislordo*, cf. pr. *beluga* pour *besluga*.

L'it. *balordo* paraît être une variété dialectale du même mot ; comp., quant à l'*a* de la syllabe protonique, l'it. *barlume*, *bagliore*. Le fr. *balourd* est venu, selon M. Brachet, au XVI^e^ siècle de l'it. *balordo*. De même aussi l'esp. *palurdo* peut être d'origine italienne ; comp. genév. *palourd*. Honnorat rapporte *falourd*, sot, étourdi, comme synonyme de *balourd*. Dans Bridel je trouve *belorda*, maladie des vaches provenant d'un ver dans la tête (Pays d'en haut). Cette maladie est-elle ainsi nommée parce qu'elle rend les vaches lourdes ?

Le berrichon *balourde*, *belourde*, espèce de grosse prune, semble tout différent, car *baloce* a le même sens. Pour *baloce*, *beloce*, comp. Schuchardt, *Zeitschr. f. vergl. Sprachforsch.*, XX, p. 249 ss. ; Diefenbach, *Origines Europ.* 262. Mais la transformation en *balourde* du nom d'une grosse prune est probablement due à l'influence de *balourd*, personne grossière.

FRESSURE.

Selon Littré, *fressure* vient du bas-lat. *frixura*, friture, comme l'ancien *fressouoir* de *frixorium*. Cette étymologie paraît à M. Scheler peu pro-

bable quant au sens. Mais elle est établie de ce côté-là par l'esp. *asadura*, port. *assadura*, fressure, de l'esp. *asar*, port. *assar*, rôtir, et par le normand *hatille*, intérieur des animaux, de *haste*, pièce de viande rôtie. Le foie et d'autres parts de la fressure sont souvent frits, la plus grande partie de la viande étant cuite.

Quant à la forme, il semble aussi possible que *fressure* soit pour *fresseure*, comp. *allure* pour *alleure*, *armure* pour *armeure*. Dans ce cas *fressure* serait identique au bas-lat. *frixatura*, « actio frigendi et ipsum quod frigitur, » Johann. de Janua.

Scheler rattache *fressure* à *fraise;* à quoi M. Littré objecte que la *fressure*, étant le cœur, le foie, le poumon ensemble, est très-différente de la *fraise*. Bien que je préfère l'étymologie proposée par M. Littré, il est digne de remarque que *frasse* dans le patois rouchi lillois signifie « fressure ».

FRIME.

J'ai dérivé *frime* du lat. *forma*, *frimousse* du lat. *formosa*, voy. *Romania* III, 148. Cette étymologie me paraît aujourd'hui plus que douteuse, surtout à cause du changement d'un *o* tonique en *i*. J'ai pensé à rattacher *frime* pour **fime* au lat. *figmina*, dérivé de *figere*, mais une autre explication me sourit plus. Le sens originaire du mot en question doit être « grimace », « contorsion » du visage. Comp. *Il n'en fit point de frime*, Cotgrave; *il se laissa brusler d'un charbon sans faire frime aucune*, Charron. La notion « feinte » s'est développée dans *frime* de la même manière que dans *grimace*.

Je rattache aujourd'hui *frime* au lombard. *frignare*, pleurer, pleurnicher, faire la grimace, se moquer; com. *frigna*, pleurnicheuse. Ces mots sont, selon Diez (*Wœrterb.* IIa), d'origine germanique; ils tiennent à l'all. *flennen* (pour *flannjan*), faire la grimace, et plus près au suéd. *flina*, faire la grimace, se tordre la bouche en riant, pleurnicher, norvég. *flina*, patois dan. *fline*, patois angl. *to frine*.

Frime est donc pour *frine*, comp. *venimeux* pour *venineux*, *charme* de *carpinus*, *étamer* de *étain*, l'ancien *latimier* pour *latinier*, etc. Le piémont. *flina*, colère, rage, est probablement identique au fr. *frime*. Egalement, peut-être, *frenna* dans le patois de la Suisse romande, mouvement d'impatience, *fare la frenna*, se démener, s'impatienter (Pays d'en haut). Dans la forme française vieillie *frume*, *u* est dû à l'influence de la labiale.

Diez joint à *frignare* l'it. *infrigno*, *infrignato*, qui a le front ridé, soucieux; dauphin. *se deifriná*, se fâcher; fr. *refrogner*. Littré (*refrogner*, à l'étym.) rapporte aussi l'ancien *frongnier*, froncer la bouche, le front (employé par Froissart d'un cheval), angl. *frown;* ancien adj. fr. *frunz*. *Refrogner* accuse plutôt une forme germanique **frunjan*. Les dialectes

scandinaves présentent des mots apparentés : suéd. *fryna*, refrogner, contracter et plisser le visage en signe de mécontentement, lequel se dit d'un homme et d'un cheval ; dial. norvég. *frœyna* et *fryna*. Dans un dial. norv. *frœyna* a le sens de fleurer.

FRINGUER.

Rincer (un verre). Terme vieilli. Il est encore employé dans le patois bourguignon (Nisard). M. Gaston Paris (*Rev. Crit.* 1867, II, p. 332) propose, comme primitif, un ancien haut-all. **hreingan*, got. **hrainigôn*. La même explication s'était présentée à moi, mais je n'ose plus la maintenir, puisque le mot *fringuer* n'est pas, selon Littré, antérieur au XVI^e^ siècle ; et puisque la dérivation all. à l'aide d'un *h* (m. h. all. *reinegen*, *reinigen*, *reingen*, all. mod. *reinigen*) est probablement d'une date plus récente que l'initial *hr*. Le gothique n'a que *hrainjan*, le vieux haut all. *hreinian*, *hreinôn*, le vieux saxon *hrênôn*, le norois *hreinsa*.

M. G. Paris repousse l'étymologie du lat. *fricare* « qui offre de grandes difficultés phonétiques et historiques ». Ces difficultés disparaissent, ce me semble, si l'on voit dans *fringuer* un mot emprunté à l'esp. *fregar*, nettoyer en lavant et en frottant. L'intercalation d'une *n* est fréquente, surtout devant les gutturales ; comp. *langouste* du lat. *locusta* ; ancien fr. *engroi* du lat. *aegrotus*, voy. Diez, *Gr.* I, 450 ; *Ingrande* (Vienne) de *Igoranda* ; *Angoulême* (Charente) de *Iculisma* (Quicherat, *Noms de lieu*, p. 24).

Frayer, mot français dès l'origine, formerait donc un doublet avec *fringuer*, mot d'origine étrangère.

GATTILLIER.

Vitex agnus castus. « Origine inconnue », Littré. Ce mot est emprunté à l'esp. *sauz* (*salix*) *gatillo*, « agnus castus ». *Gatillo* est le diminutif de *gato*, chat, mais, comme nom de l'arbrisseau, il semble une altération populaire de *agno castil*, laquelle forme se trouve en portugais à côté de *agno casto*.

GIBERNE.

Anciennement, nom d'une espèce de sac, dans lequel les grenadiers portaient des grenades (Littré). It. *giberna*, giberne, gibecière. Ce mot me semble identique au bas-lat. *zaberna*, « arca ubi vestes ponuntur aut quodlibet aliud, armariolum, vestiarium, » voy. Du Cange. Comp. *jaloux*, it. *geloso* = lat. *zelosus* ; *gingembre*, it. *gengiovo* = lat. *zingiberi* ; *girafe*, it. *giraffe* de l'arabe *zarnáfah*. Forcellini rapporte *diaberna* = *zaberna*. Ajoutez « *gabernas*, arcas », *Gloss. Erfurt.* 334b ; « *zabarras*, arcas », *Gloss. Erfurt.* 387. Ce mot bas-lat. est, peut-être, comme l'indique la

forme *zabarra* (comp. it. *burrasca* de *boreas*, néap. *somarro* = *somario*, etc., Flechia, *Nomi locali* p. 57) une variété de **zabaria*, **zabarium*, bas grec ζαβαρεῖον · ἐν ᾧ αἱ ζάβαι, αἵ εἰσιν ὅπλα πολεμικά, ἀπόκεινται. Ζάβα γὰρ τὸ λωρίκιον Suid. du bas-grec ζάβα, bas-lat. *zada*, *zava*, cuirasse (pehlevi *zaê* = zend. *zaya*, arme, instrument ?). Dans *zaberna*, le suffixe *erna* s'est substitué à *aria* comme dans l'esp. *calaverna* = lat. *calvaria*, Diez *Gram.* II, 387 ; comp. tourangeau *soularne*, vent du S.-E. (*Romania* I, 80), formé de *soulaire* (Berry) d'après *galarne*, ouest.

GIBIER.

Verbe *giboyer*. Proprement chasser à l'oiseau. Sur ce mot, je n'ai qu'une hypothèse douteuse à proposer. *Gibier*, *giboyer* peut-être d'un type lat. **capicare*, dérivé du bas-lat. *capus*, faucon. Le sens originaire serait donc chasser avec l'oiseau de proie, comp. angl. *to hawke*, dérivé de *hawk*, autour, faucon. Diez rattache au bas-lat. *capus* l'esp. *gavilan*, épervier, port. *gavião*, mil. *gavinel*, *ganivel* (comp. Mussafia, *Beitrag* p. 63) ; prov. *gavanh*, espèce d'oiseau de proie. Pour le *gi* initial, comp. *girofle* = *caryophyllum*, *dégingander* = milan. *scanchinà* (*Romania* III, p. 147).

GOEMON.

Varech ou herbe marine. On a écrit *gouesmon* (1681). « Origine inconnue », Littré. Ce mot est emprunté au celtique. Le dictionnaire de Legonidec ne le présente pas, mais il se trouve dans le Catholicon de Lagadeuc : « *GOUMOU ha BEZIN, gall.* (*goëmon*), *lat. alga* ». Il faut probablement corriger *GOUMON*. Les lettres *u* et *n* sont ailleurs confondues dans l'édition imprimée du Catholicon, p. ex. *BAN*, *gall. une uielle tine* [corrig. *truie*], *l. scropha*. Le gallois possède le même terme pour varech : *gwymon*, sea-weed. Irl. et gaél. *feamuinn*. Pour la formation du mot celtique, comp. Zeuss-Ebel *Gramm. Celt.* 776, 826.

GOUGE.

Espèce de ciseau, creux ou courbe. Au xv^e^ s. « un baston de guerre qu'on nomme *gouge* ». Prov. mod. *gubio*, esp. *gubia*, port. *goiva*, pat. it. *gubbia*, *sgubbia*, etc., voy. Mussafia, *Beitrag zur Kunde der nordit. Mundart.* p. 119. Dans les gloses de Cassel *gulvium* est expliqué par *noila*, rabot ; *gulbium* se trouve ailleurs à côté de *scalprum* et de *falcilia*. Isidore, *Orig.* XIX, 19, rapporte à côté de *taratrum*, tarière, et de *scobina*, rifloir, un outil dont le nom s'écrit dans les éditions *guvia*, *gubia* ou *gulvia*, *gulbia*. Comp. Diefenbach, *Orig. europ.* 363 ss. It. *gorbia* « picciol ferro fatto a piramide nel quale si mette il piè del bastone », « punta di strale », *sgorbia*, gouge, tyrol. *sgolbia* (Schneller p. 65) dépend de la forme bas-lat. *gulbia*.

Diez rattache *gouge* au basque *gubia*, arc, *gubioa*, gorge. Il me semble plutôt d'origine celtique : l'anc. gall. *gilb* est expliqué par « foratorium vel rostrum, *gilbin* acumine », voy. Zeuss-Ebel, *Cr. Celt.* p. 136-139 ; « *golbin* rostrum », *Revue Celt.* I, 365 ; gall. mod. *gylf* et *gylfin*, bec. *Gilb* est, je crois, issu d'une forme antérieure **gulb*, comp. *cilcet* = lat. *culcita*, Zeuss-Ebel p. 93. Gael. *gilb*, fém., ciseau ; *gilb chruinn*, gouge (*cruinn*, rond) ; irl. mod. *gileab*, ciseau, *gileabaim*, ciseler. La voyelle originaire est conservée dans le vieil irl. *gulpan*, « aculeum », Zeuss-Ebel p. 60, pour *gulban ;* irl. moy. et mod. *gulbba*, gen. *gulbhan*.

Gulbia, gulbium est la forme la plus ancienne du mot roman en question, dérivé du thème celtique **gulba* à l'aide du suffixe *ia* ou *io*, comme l'it. *bolgia*, fr. *bouge* du gaul. *bulga*. Avec le radical celtique *gulb* je compare γλύφω.

HASTE.

Anciennement, broche en bois à faire rôtir. Le patois lorrain et celui du Nivernais ont conservé le mot dans cette acception (Du Cange). Prov. *aste*, masc., broche, prov. mod. *ast*, masc., catal. *ast*, m., piémont. *asta*, fém. (Sant' Albino) ; ladin *asta*, fém. — *Haste*, prov *aste*, s'employait aussi avec le sens d'une chose que l'on mettait à la broche, d'une pièce de viande rôtie. *Hâte* est autre prononciation de *haste*. Dans *Renart* 249 *haste* rime avec *rate* ; dans le glossaire français publié par Hofmann « *assata, cherbonee vel hate* ». Rouchi, *haste*, longe de porc, que l'on mange rôtie sans être salée. Dérivés : 1° Ancien fr. *haster*, rôtir, dessécher ; rouchi, *haster*, sécher au feu ; wallon *hati*, roussir, brûler à la surface, d'où ancien fr. *hasteur*, *hâteur*. 2° Ancien fr. *hastier*, broche de cuisine, aujourd'hui *hâtier*, grand chenet de cuisine, wallon *hâsti*. 3° Le diminutif hâtelet ; normand *hâtelet*, tranche de porc rôti ; fr. mod. *hâtelettes*. 4° *Hâtille*, morceau de porc frais bon à rôtir ; normand *hatille*, intérieur des animaux (Du Méril). Des mots correspondants se trouvent dans les patois anglais : *to haste*, rôtir, = ancien fr. *haster ; haster*, « a tin meatscreen, to reflect the heat while the operation of roasting is going on », l'ancien fr. *hastier ; harslet, haslet*, l'ancien *hasteletys* « intestina porci » est le fr. *hâtelet, hâtelettes*.

Il va sans dire que l'étymologie proposée par Du Cange du lat. *assus, assare* (d'où l'esp. *asador*, broche) est erronée. Diez (IIc, *flèche*), Littré, Brachet, Scheler dérivent le fr. *haste*, broche, du lat. *hasta*, lance, qui se trouve dans les langues romanes avec le sens latin. Mais cette explication a été contestée par M. Tobler, *Jahrbuch* XII, 208 : il invoque contre l'origine latine la circonstance que *haste* a une *h* aspirée (cf. pourtant *Romania* III, 153) ; que le mot est quelquefois masculin : *cest haste*, la Rose (cf. pourtant prov. *ast* masc., lance, Raynouard II,

136); enfin que déjà dans *Renart* 249 on trouve la copulation : *un petit de haste De deus roignons et d'une rate.*

Je crois que le mot roman *haste, ast, asta* pour broche est en effet issu du lat. *hasta*; mais le mot latin s'est confondu, au moins en français, avec un mot germanique tout différent. Sous l'influence du mot germanique, la forme du mot français s'est éloignée de celle du prototype latin, le sens s'est élargi, de nouveaux dérivés se sont formés. Ch. Grandgagnage (*Dict. étym. de la langue wallonne*, I, 282) a déjà pour le verbe *haster* indiqué la source germanique. L'all. *harst.* masc. et fém., vieux haut all. *harst* et *harsta,* signifiait ustensile à faire rôtir, gril (frixorium, crates, craticula), mais non précisément broche. Il se disait aussi, comme le fr. *haste,* et se dit encore en bas-all. et en hollandais, d'une pièce de viande rôtie, surtout l'aloyau, d'une tranche de porc rôti. Le dérivé *harsten, hersten* signifie, comme l'ancien fr. *haster*, rôtir, griller ; anglo-sax. *herstan, hyrstan*, rôtir ; *hearsting, hyrsting*, frixio ; *hearstepanne*, sartago. Dans l'anglais le mot français rencontre une variété de son prototype germanique et s'y confond. Voy., sur le mot germanique, Diefenbach, *Goth. Wœrterb.* II, 540 ; Grimm-Heyne *Deutsche Wœrterb.* IV, 2, 498. En français, *r* tombe devant *st* comme dans *faîte,* ancien *feste, fest* = all. *firste, firt* ; *astrent* = lat. *arserunt, exastra* = lat. *exarserat,* voy. G. Paris, *Romania* I, 99 ss., 314.

Le prov. mod. *astelier, astier,* hâtier, grand landier, chenet, tient au fr. *hâtier* de *haste*, Diez le rattache à *astelier*, amas de lances, espagn. *astillero*, râtelier pour les lances, et aussi au fr. *atelier.*

Un diminutif de *haste* est *hâtereau*, tranche de foie de porc, poivrée, salée et grillée, au XVII^e^ siècle un ragoût composé de viande de veau hachée avec des herbes (Gachet. *Glossaire roman* p. 256). Scheler distingue de ce mot l'ancien fr. *hateriaus, hateriel, hatriel haterel*, cou, nuque, chignon, wallon *haterai*, cou, rouchi, *atériau*, cou, gorge, petite croupe d'un toit, *hateriau*, cou, *hatrau*, nuque ; picard. *hatré, hatereau, haterel*, nuque, au moy. haut-all. *halsâder.* Avec M. Grandgagnage, je ne vois là qu'un seul mot, *hâtereau*, du germ. *harst.*

De même le rouchi, *ate levée*, ancien *haste levée* (de *haste*, germ. *harst*) est défini par M. Hécart « morceau de poitrine du porc le plus près du cou». Le mot français *hâtereau* était d'abord un terme de cuisine, comp. *ung hâtereau ou col de veau, aussi routy* (Gachet d'après Charpentier). Puis il signifiait une partie de l'animal vivant, et enfin il s'employait aussi pour l'homme ; dans *foie*, proprement foie d'oie engraissé avec des figues, nous voyons un développement de sens analogue. L'ancien flam. *herst* est expliqué par Kilian « spina porci, dorsum porci. » De même le vieux fr. *haterel* Rom. de Ren. I, 167 : *Du col jusqu'au haterel Li a reborsée la pel* a le sens d'échine (Gachet p. 253). Pour l'enchaînement de l'accep-

tion de dos, d'échine avec celle de nuque, de cou, comp. le lat. *tergum*, qui est peut-être issu de la même racine que le grec τράχηλος, voy. Curtius, *Studien zur griech. und latein. Gramm.* I, 257. L'esp. *cerro* se dit tant du cou que du dos, de l'échine du dos d'un animal. La combinaison de la signification de chignon avec celle d'échine, de dos est surtout naturelle dans *hasterel*, dont l'acception originaire est petite pièce de viande que l'on met à la broche.

HAVENEAU.

Aussi *havenet*. *H* s'aspire. Terme de pêche; nom d'un petit filet formant une espèce de poche conique tenue ouverte par un cercle sur lequel il est transfilé; un manche assez léger sert à le diriger. C'est un mot scandinave. Un filet de la même forme se dit en norois *háfr*, norvég. *haav*, suéd. *hâf*, patois de l'Angleterre septentrionale *haaf*. Dans le Calvados *havenet* s'emploie, d'après Du Méril, comme nom d'une espèce de filet avec lequel on prend les oiseaux quand il fait nuit. Le norvég. *haav* se dit aussi d'un petit filet avec lequel on prend les mouches. Mais comment expliquer le synonyme *ravenet* (arrondissement de Valognes)?

HURE.

H aspirée; fémin. « Origine inconnue... Diez essaye quelques conjectures, mais elles sont si peu appuyées, qu'il est inutile de les rapporter ici », Littré. « Il semble issu des provinces du nord », Diez; l'anglais du moyen-âge a emprunté au français le mot *hure*. La vie de saint Thomas le martyr (fin du XII^e^ siècle) nous en donne un des plus anciens exemples connus : *la hure abati*, où il signifie selon Diez et Littré la partie chevelue de la tête. Mais un sens différent est démontré, comme le dit M. Mætzner, *Altengl Sprachproben* p. 185, par un passage correspondant d'une vie latine Saint Thomas : *pileum dejecit*. Un manuscrit (XIII^e^ siècle) du traité lexicographique de Jean de Garlande glose *pillea* par *hures*, *pilleola* par *hurez* (*Jahrb. f. rom. Lit.* VI, 294 ss.). Dans l'ancien anglais *hure* signifie également chapeau, bonnet : « galerus (episcopi) qui *hura* dicitur », *Vitae Abbatum S. Abbani* dans Du Cange. « Pilleus est ornamentum capitis sacerdotis vel graduati, Anglice *a hure or a pyllyon*. »

Hure me semble identique au norois *húfa*, fém., bonnet ou casquette, mot employé surtout d'un bonnet de poil ou de peau. *Húfa* est aussi rapporté comme coiffure des prêtres; l'all. *haube*, qui correspond à *húfa*, se dit également du bonnet de l'évêque, du prêtre. L'*f* du nor. *húfa* a été prononcée *v*; elle est syncopée dans le dan. *hue*, isl. mod. *hüa*. Les Français ont fait **hue* de *húfa* en syncopant l'*f* (*v*) médiale, comp. *jeune*,

ancien *joene* = lat. *juvenem*. Puis une *r* fut intercalée. : **hue-hure*. Pour l'*r* intercalée, comp. *mire* = *mie*, lat. *medicus ; remire* = lat. *remedium ; navire* = *navie*, lat. *navigium*, etc., voy. Tobler, *Romania* II, p. 243 ; *Saint-Estère* et *Saint-Estève* de *Sanctus Stephanus* (Quicherat, *Noms de lieu*, p. 66).

Les mots *huvet*, *huvette*, de l'ancien français, bonnet, chapeau, mitre, *huvette*, coiffure de femme, dans le patois lillois (Vermesse), *oveta* dans les patois de l'Italie du nord (*Romania*, III p. 113) seraient donc identiques, quant au radical, à *hure*. *Huvette* est emprunté à l'allemand, *hure*, peut-être au norois.

Hure a signifié plus souvent chevelure, surtout chevelure hérissée ; par ex. *il avoit une grant hure plus noire q'une carbouclee*, Aucasin et Nicolette (XIII^e siècle) ; *grant fu la hure qui sor les ex li pent*. Aujourd'hui dans le patois du pays messin *hër'* chevelure (*Romania*, II, p. 445).

Le mot scandinave présente le même changement du sens. Dans un dialecte norvégien *hårhuva*, littéralement bonnet de poil, signifie chevelure, surtout chevelure épaisse, hérissée. On dit aussi *hårhetta* ou simplement *hetta*, proprement bonnet. Le norvég. *hott*, chevelure, est également issu du norois *hœttr*, chapeau. En français, la notion « tête hérissée » (tête du sanglier, du loup, etc.) « tête » (*Lors leva le vilain la hure*, Roman de la Rose, dans Du Cange) s'est développée de la notion « *chevelure hérissée* ». Dans les dialectes norvégiens *hetta*, bonnet, chevelure, se dit aussi de la tête.

JARRE.

Mascul. On l'écrit aussi *jars*. Poils longs et durs, qui recouvrent le duvet soyeux de certaines pelleteries. Atzler cite l'angl. *gare*, laine grossière aux pieds des moutons. Mais d'où vient ce mot ? On traduit l'angl. *gare* en gallois par *gwlan garw*, c'est-à-dire : laine rude. Je conjecture que l'angl. *gare* est d'origine celtique : gallois *gaw*, bas-bret. *garo*, autrefois *garv*, rude, âpre, dur, irl. *garbh*. Le fr. *jarre* vient-il plutôt de l'esp. *jaro*, *xaro*, qui se dit du cochon semblable au sanglier par la rudesse de ses poils ? Sur *xaro* comp. Diez, *Wœrterb.* II *b*. Une autre conjecture se trouve dans Littré, p. 2609.

MAUVAIS.

Prov. *malvais*, it. *malvagio*. Diez le tire d'un adjectif vieux haut-all. *balwâsi*, méchant, transformé, sous l'influence du lat. *malus*, en *malvasi* ; *balwâsi* est supposé d'après le subst. gothique *balvavesei*, méchanceté. Cette étymologie ingénieuse, acceptée par MM. Littré et Scheler, n'est pas, je crois, assez fondée. Le mot gothique ne se trouve que dans I *Cor.* 5, 8, où κακίας est rendu *balvaveseins*. Pour justifier une forme

haut-all. *balwâsi* il faut dériver le goth. *balvavesei* de *visan*, *vas*, *vesun*, être. Or cette dérivation est inadmissible. Dans les manuscrits gothiques *e* est souvent écrit pour *ei* (c'est-à-dire ī) : *I Cor.* 14, 26 nous trouvons *skerein* pour *skeirein :* le même copiste a dû écrire *balvaveseins* pour *balvaveiseins ;* cf. Leo Meyer, *Die Gothische Sprache* 603. Le got. *balvaveisei* suppose un adj. *balvaveis*, κακός, de *veis*, gnarus. La justesse de cette dérivation est prouvée par le got. *hindarveisei*, δῆλος, de *hindarveis*, δήλιος, et par des formes correspondantes des autres langues germaniques : vieux sax. *the balowîso* le diable, norois *bœlwíss*, « ad nocendum callidus ». Après cela une forme germanique *balwâsi* est impossible, et le mot roman ne peut être issu du germanique *balwîs*.

Mauvais accuse, selon Diez, un *si* final du prototype. Je suppose plutôt, pour *mauvais*, *malvagio*, une forme originaire **malvatius*, **malvatium*, pour *mauvaise* **malvatia ;* comp. fr.-prov. *palais*, it. *palagio* = lat. *palatium* ; *raison*, it. *ragione* = lat. *rationem* ; vieux fr. *belais* = *bellatius*, etc., voy. Diez *Gramm.* I, 184. M. L. Havet, *Rom.* III p. 330, a soutenu que « TI n'est représenté par IS qu'avant la tonique : *rationem raison* mais *platea place.* » Cependant plusieurs mots font exception à cette règle : les substantifs en *-ise*, p. ex. *convoitise* = *cupiditia*, vieux fr. *cointise* = *comptitia ; Venise* = *Venetia ; Sarmaise*, *Sermaize*, *Sermoise* = *Sarmatia* ; *Decise* (Nièvre), autrefois *Decéize* = *Decetia* (Quicherat, *Noms de lieu* p. 28). **Malvatius* est dérivé à l'aide du suffixe *io* de **malvatus*, esp. *malvado*, méchant, prov. *malvat*, vieux fr. *malvé*, de même que l'it. *crojo* (pour *crudium*) de *crudus* ; esp. *crasio* de *crassus* ; *gurvio* de *curvus ; novio*, prov. *novi* de *novus*, Diez *Gramm.* II, 301 ; néap. *chiario*, *chiairo* de *clarus* ; roumain *meveu* de *merus ;* cf. ci-dessus mes remarques sur *calais*. L'esp. *malvado* est, selon l'excellente explication de M. Diez, proprement mal élevé, un participe de l'anc. esp. *malvar*, rendre mauvais, lat. *male levare*. L'angl. *wanton*, voluptueux, folâtre, est également, selon une communication obligeante de M. Unger, issu de l'anglo-sax. *wantigen*, mal élevé.

MORSE.

L'étymologie proposée pour ce mot, *Romania*, III p. 157, est erronée. Mon ami M. V. Thomsen à Copenhague a bien voulu me signaler l'identité de *morse* avec russ. моржъ, pol. *mors*, boh. *mrž*, finn. *mursu*, lapp. *morš*. Le mot en question est, selon M. Thomsen, plutôt d'origine slave (comp. *more*, mer ?) que finnoise.

PELFRE.

J'ai dérivé le fr. *friper* du lat. *fibra ;* voy. *Romania* III, 148 ss. Le primitif de *friper* s'est conservé dans la vieille langue comme *frepe*, *ferpe*,

felpe, chiffon, frange. Les mots qui suivent en sont dérivés : Berry *foupir*, chiffonner ; bourg. *poil feulpin*, duvet ; norm. *feupes*, mauvais vêtements, vieux fr. *feulpier*, fripier (cf. « *sauater*, gall. *falpier*, lat. *auctionarius* » Cathol. de Lagadeuc), *freuperie*. J'ai regardé comme identique l'it. et esp. *felpa*, sorte de peluche. *Felpa* s'est changé, en catal. et en sarde, par métathèse, en *pelfa*. La même métathèse se trouve dans les mots français que voici : ancien *pelfre*, dépouille ; *pelfer*, *pelfrer*, piller ; *viez peufres* Chron. de S. Denis ; « *Fratillarius* = *peufier* », dans le glossaire français publ. par Hofmann ; *un fardel de peufferie ou freuperie* (l'an 1382) ; norm. *peuffe*, *peuffre*, fém. *friperie* ; *peufi*, fripé ; *peuffier*, fripier. Voy. G. Paris, *Rev. crit.* 1868, II, p. 107 ; Du Cange *pelfro*. L'angl. *pelf*, richesses, avoir, *to pilfer*, piller, sont empruntés au français.

La forme la plus rapprochée de l'origine est *pelfe*, chiffon, frange, d'où *pelfre* par intercalation d'*r* ; comp. *pieuvre* de *polypus*. *Pelfe* est une métathèse pour *felpe*.

Les mots *peufferie* et *freuperie* qui se trouvent côte à côte dans la lettre de 1382 ne sont originairement qu'un seul mot. Du Méril dérive *peuffe* de l'islandais *pelf*, dépouilles ; ce mot n'existe pas en islandais. Mais d'où vient l'esp. *despilfarrar* ?

PLEUTRE.

Diez identifie ce mot à l'it. *poltro*. Une autre combinaison paraît possible. *Pleutre* est, peut-être, le même mot que vieux haut-all. *plodar* degener, *bloder* formidolosus, Graff, III p. 251 ; comp. *plôdi*, vieux sax. *blôdhi*, anglo sax. *bleádh*, norois *blaudhr*, imbellis, ignavus, mollis, timidus, mot très-fréquent comme terme d'injure. Le *p* initial, comme en haut-all., fait difficulté, comp. cependant *plot*, billot sur lequel le bourreau décapite, peut-être variété dialectique de *bloc*.

RÊVER.

Diez conjecture que *rêve* est une forme dialectique pour *rage* et qu'il représente le lat. *rabies*. Cette conjecture ne satisfait pas au sens, *rêver* signifiant autrefois courir çà et là, vagabonder, p. ex. *ung garçon fol et saillant*, *Qui s'en ira par nuit resver*, Rom. de la Rose. Je ne cite pas les autres étymologies proposées pour ce mot.

Rêver est, je crois, dérivé du lat. *errare*. Le mot latin s'emploie comme l'ancien fr. *rêver* du vagabond. Le sens « faire des rêves en dormant » du mot français s'est développé du sens ancien « avoir le délire » qui se retrouve dans l'angl. *to rave*. Le lat. *error*, *error mentis* se dit également du délire.

L'étymologie que je propose est appuyée, tant pour la forme que pour le sens, par les autres langues romanes. De **erraticare* se dérive *radegar*, errer, dans les patois de l'Italie du nord (Fra Paolino, le patois de Pa-

doue, un vocabulaire vénitien du XV^e^ siècle) ; bologn. *aradgars*, errer, *aradg* (= *erraticus*) erreur ; moden. *andèr aradégh*, courir çà et là. Ailleurs dans un sens différent, voy. Mussafia, *Beitrag zur Kunde der nordital. Mundarten*, p. 92. Du lat. *erraticus* se dérive également le roumain *rătăcesc*, errer, égarer, dévier, fourvoyer ; voy. de Cihac, *Dictionnaire*. La même aphérèse se trouve dans le tosc. *ratío*, ancien esp. *radío*, engadin *radio* — port. *arredio*, éloigné, d'un type lat. **errativus*.

**Erraticare* aurait donné en fr. *rager*, non *rêver*. Pour ce mot, je n'ose non plus supposer un prototype **errativare*, car une telle forme serait plutôt devenue en fr. *river* (comp. *poussif* de **pulsativus*). *Rêver* est, selon mon hypothèse, issu d'une forme originaire **errātare*. L'*a* primitif s'est, peut-être, conservé dans le lorrain *râver*, bourg. *ravasser*. Pour l'intercalation du *v*, comp. *emblaver* = vieux fr. *emblaer*, it. *imbiadare* ; *glaive* = lat. *gladium* ; picard *aglaver* = it. *agghiadare* ; prov. *Savornin* = lat. *Saturninus*, etc., voy. Diez *Gramm.* I, 189. Scheler rapporte *redder* synonyme de *rêver* au XVI^e^ siècle ; « *resderie*, deliramentum », Vocab. d'Evreux ; picard, *réder*, raffoler. *Réder* est, peut-être, une variété dialectique de *rêver* = **erratare*, comp. Berry, *emblader* = **emblaver*. Le type supposé **erratare* est-il dérivé d'un adjctif **erratus* (comp. esp. port. *errado*), comme l'esp. *quedar*, l'it. *chetare* de *quietus*, ou d'un substantif **errata* (comp. prov. *errada*) ? Le substantif *rêve* n'a aucun historique dans Littré ; en prov. *reva* se trouve déjà au XIII^e^ siècle (Flamenca). Néanmoins le mot paraît appartenir en propre à la langue d'oïl (Diez).

SABRENAS.

« Terme vieilli. Artisan qui travaille malproprement, grossièrement. On dit aussi *sabrenaud*. Origine inconnue » Littré. Peut-être pour **sabrenad*, **sabenad* (comp. *pimprenelle*, *fanfreluche*, *sobriquet*, etc. ; esp. *alubre* pour *alube*) de l'esp. *sabe nada*, sait rien. *Sabrenas* serait donc formé comme *vaurien*, *fainéant*, ancien *vaultneant*, dans le patois de la Suisse romande *sapou*, subst. et adj., qui sait peu (Bridel). Honnorat explique *sabrenas* par « homme rusé, fin » ; ce doit être une acception ironique.

SÉMILLANT.

Part. de *sémiller*, être sémillant, qui se trouve déjà au XIII^e^ siècle. Selon Diez, d'une racine celtique : gallois, *sim*, remuant. Serait-il nécessaire de s'éloigner du latin ? *Sémiller* est issu, à ce que je conjecture, d'une forme latine **submiculare*, diminutif de *micare*. Je suppose ici pour *sub-* la signification « un peu », comme dans *sourire*, lat. *subblandiri*, *subtitubare*, etc. Le lat. *sub-* est également devenu *sé-* dans *séjour*, déjà au XII^e^ siècle *sejor*, = **subdiurnum* ; comp. *semondre*, *secourir*, etc. Le verbe *micare* se trouve ailleurs dans les langues romanes.

TERNE.

Scheler remarque : « Si l'étymologie *tarni* (Diez) ne satisfaisait pas, j'en tiens une autre en réserve, savoir *teter*, sombre, obscur, d'où *tetrĭnus*. » En effet, l'étymologie proposée par Diez ne satisfait pas. « C'est la langue franque qui a fourni au français la plupart des mots d'origine germanique qu'elle possède », dit M. d'Arbois de Jubainville, *Romania* I, 131. Or, dans la langue franque le *d* initial tenait lieu du *t* haut-allemand. Par conséquent l'adj. all. *tarni* serait en fr. plutôt *darne*. Le fr. *tan* n'est pas non plus emprunté au haut-all. *tanne* ; et il me semble très-douteux que le haut-all. *tapfar* soit la source du fr. *trapu*, *traper*. *Trinquer* est certainement l'all. *trinken*, mais ce mot français n'est pas antérieur au xv^e^ siècle. Puis l'all. *tarni*, signifiant « caché, secret », n'est pas synonyme du fr. *terne; tarnjan* a le sens de « cacher », non celui de « obscurcir ».

L'étymologie proposée par M. Scheler me paraît très-probable. Comp. pour le sens it. *tetro*, ténébreux, esp. *tetro*, noir, sombre (Ascoli, Kuhns *Zeitschrift* XVI, 199). Le type serait le lat. vulg. **tetrĭnus*, de *tetro* comme *galbĭnus* de *galbo*. Le suffixe *ĭno* est usité surtout dans la formation des adjectifs ayant rapport à la couleur. *Ternir* est dérivé de *terne*, comme *jaunir* de *jaune*.

TOCANE.

Vin nouveau de la mère goutte. « Origine inconnue » Littré, Scheler. *Tocane* paraît être apparenté à *tocan*, masc., saumon qui a moins d'un an. Ce qui est commun, quant au sens, à la *tocane* et au *tocan*, c'est qu'ils sont tous deux de l'année. Je trouve là le sens originaire des mots en question, ce qui se confirme par la comparaison de l'it. *uguannotto*, petit poisson qui a moins d'un an. *Uguannotto* est dérivé de *uguanno* lat. *hoc anno*, sard. *occannu*, ancien esp. *hogaño*, ancien port. *ogano*, prov. *ogan*, ancien fr. *ouan, oan*. Le *c* de *tocan*, *tocane* ne permet pas de les dériver de *ouan*, *oan* ; ils me semblent plutôt empruntés à la langue provençale. *Tocan* doit être issu d'un prov. *peis d'ogan* poisson de cette année. *Peis d'ogan* est devenu, par l'effet de la consonne précédente, *peis togan*. Ensuite, supprimant le mot *peis*, poisson, on a dit *tocan* ; comp. *une dinde* pour *une poule d'Inde ; Dehéries* (Nord) de *villa de Heriis* (Quicherat, *Noms de lieu*, p 25) ; tyrol. *taranz*, fringilla chloris, selon Schneller, de *uccello d'arancio*. Quant au *c* du fr. *tocan*, comp. *marcotte* du lat. *mergus*, vieux fr. *parcamin* de *pergamenum*, *cangrène* = *gangrène*, it. *faticare* de *fatigare*, néap. *tecola* pour *tegola*.

Pour *tocane*, on doit peut-être supposer un prov. *gota d'ogan*, goutte de cette année ?

ESCARBA, espagn.

Jonction de deux pièces de bois. Terme de marine. Diez rapporte

l'étymologie proposée par Larramendi du basque *elcarbea*, joint en bas. Cette étymologie est inadmissible, car nous trouvons ailleurs des mots évidemment apparentés à l'esp. *escarba*. Un autre rejeton du même radical se rencontre dans le fr. *écarver*, terme de marine, joindre ensemble deux pièces de bois entaillées, bas-bret. *skarfa* « joindre des pierres, du bois aux autres corps solides, en sorte qu'une partie de l'un couvre une partie. » La source en est germanique. M. Scheler a rattaché, justement, le fr. *écarver* à l'angl. *scarf*, « to join timbers with a slanting joint » l'all. *scharben*, écarver. On peut ajouter le suéd. *skarfva*, dial. norvég. *skerjva*. L'*f* ou *b* est un élément secondaire du radical. Cet élément n'est pas entré dans l'isl. *skara*, « asseres reciproce coaptare », dial. norvég. *skara*, écarver, patois shetland. *skare*, « to unite two pieces of wood together by overlapping the ends and adapting them to each other ». Le dan. *skarre*, écarver, est-il assimilé pour *skarve* ou identique à *skara*? L'isl. *skara* est dérivé du subst. *skör*, fém., « commissura asserum reciproca ».

Pour l'esp. *escarba* on doit supposer un substantif germanique *scarba*, fém.

MOUCO, portug.

Qui a l'ouïe dure. « D'où vient ce mot? » demande M. Diez. *Mouco* rime avec *louco*, sot, lequel a été dérivé par Diez du lat. *alūcus*, *ulūcus*. Il faut donc pour *mouco* supposer un lat. vulg. **mūcus*, qui serait identique à μυκός = ἄφωνος dans Hésychius. Quant au sens, on doit comparer l'all. *dumm* signifiant et muet et sourd, voy. Grimm *Deutsch. Wtb.* II p. 513. Ces notions-là sont également unies dans le grec κωφός et le goth. *bauths*.

NEGALHO, portug.

Petit paquet, petit peloton de fil. L'explication du lat. *nectere*, donnée par des étymologistes portugais, est erronée. *Negalho* est identique à l'esp. *legajo*, liasse, paquet de papiers sous une même enveloppe ou bande. Quant à l'*n* initiale, comp. portug. *nivel* = *livel*; esp. *Niebla* de *Nipila*; *nutria* = lat. *lutra*; prov. *namela* = lat. *lamella*; fr. *nomble* pour *lomble*; *nombril* = ancien fr. *lonbril*; dans le patois de Neuchâtel *neteule* = fr. *lentille*, etc. Le type originaire est *ligaclum*. Le latin présente le composé *subligaculum*.

PESTILLO, esp.

Catal. *pestell*; pêne. Selon Diez, pour *pest-it-illo*. Plutôt, peut-être, du lat. vulg. *pestulum* (*pessulum, non pestulum*, Caper *De verbis dubiis* p. 2249 P.) par substitution du suffixe diminutif *illo* au lat. *ulo*. Comp. esp. *astilla*, vieux fr. *astele*, fr. *astelle*, *attelle*, dial. de l'It. du nord *stella*, bas-lat. *astella*, diminutif de *astula* = *assula*, voy. Diez; Fechia, *Sopra*

un fenomeno fonetico della lingua latina, Torino 1871, p. 10 s., 14; Mussafia, *Beitr. z. Kunde d. nordit. Mund.* p. 110. Comp. aussi esp. *mancilla*, tache, blessure, du lat. *macula*. Du lat. vulg. *pestulum* s'explique également, selon Fechia, dans le patois de Sienne *peschio* (*pestio*), « catenaccio, chiavistello », pour **pesclo*.

RILHAR, portug.

« Comer roeudo e puxando com os dentes » (Constancio). « D'où vient ce mot? » demande M. Diez. Est-ce une syncope de **roilhar?* comp. fr. *râble*, ancien fr. *roable* = lat. *rutabulum*. **Roilhar* viendrait d'un type latin **rodiclare*, comme diminutif du port. *roer* = lat. *rodere*.

BROLLO, BRULLO, it.

Privé, dépouillé. Muratori tire ce mot de **experulatus*, Diez de **perulatus*. L'analogie nous conduit à une autre étymologie. *Brollo* doit être un diminutif dérivé à l'aide du suffixe *lo*, de même que *frollo* de **fluidulus*, *sollo* de **sol(u)tulus*, comp. *strillo* de *stridulus*. *Brollo* est, selon moi, modifié par dissimilation de **blollo*, forme assimilée pour **blot-lo*. Comp. *frollo* pour **flollo*, *frullare* pour **flullare*, **flutlare* de **fluctulare*, *spalla* de *spathula*. Le primitif en est **blotto*, la forme originaire de l'it. *biotto*, misérable. Le prov. *blos* et *biot* dans les dial. de l'Italie du nord ont le sens de l'it. *brollo;* comp. Mussafia, *Beitrag zur Kunde der nordit. Mund.* p. 98. En ital. on trouve la combinaison *brollo*, *biotto*. L'*s* prosthétique du moden. *sbrollo* s'emploie également dans les formes dialectiques *sbiot*, *sbioss*, etc., voy. Mussafia.

PIOTA, it.

Pied ou plante du pied; motte de gazon. On a rattaché ce mot au thème ombr. *ploto*, latinisé *plauto* : « *Ploti* appellantur qui sunt planis pedibus. Unde et poeta Maccius, quia Umber Sarsinas erat, a pedum planitie, initio Plotus, postea Plautus est dictus » (Paul. ep. Fest. p. 239 ed. Müller).

Ce qui prouve la justesse de cette étymologie, c'est la suite de la même glose : « Soleas quoque dimidiatas, quibus utebantur in venando, quo planius pedem ponerent, *Semiplotia* appellabant. » *Semiplotia* demande, comme l'a bien remarqué Johannes Schmidt (*Zur Geschichte des indogerm. Vocalismus*, I, p. 179 ss.), un primitif *plota* (pour *plauta*) avec le sens de *planta*. Telle est la source de l'it. *piota*.

SONDA.

Franche. Dans les dialectes de l'Italie du nord et dans le patois ladin de Gardina (Tyrol), voy. Mussafia, *Beitrag zur Kunde der nordital. Mundarten*, p. 108. Schneller le rattache au suéd. « *sönd* = theil », un mot

qui n'existe pas. Pirona, *Vocab. friul.*, le tire du lat. *sumpta*, mais cette étymologie n'est pas bonne pour le sens, et elle n'explique pas la forme *sona*. Mussafia ne donne pas l'étymologie du mot en question. La forme *sona* dans le patois ladin de Oberfassa, Tyrol (Schneller), est issue du lat. *segmina*, de même que l'it. *frana*, précipice, écroulement, du lat. *fragmina*. *Segmina* est devenu **semna*, **somna*, *sona*.

Sous l'influence de la labiale suivante, *e* s'est changé en *o*. Egalement, en milan. *seminare* est devenu *somnà*, *sonà*, voy. *Romania* II, 124. Mussafia a expliqué l'anc. milan. *sona*, semble, comme issu de *similat* par une forme intermédiaire *semena*, étymologie qui est appuyée non-seulement par le roumain *samăn*, sembler, mais aussi par *sanner*, sembler, dans les patois de la France du nord et de l'est. Comp. aussi, pour le changement de *e* en *o*, Schneller, *Roman. Volksmund.* p. 39. Dans la forme *sonda n* est appuyée par un *d;* comp. *vander*, Mussafia *Beitrag* p. 117 de *vannere;* tyrol. *cosindára* = it. *cucinaja*, *mandella* = it. *manella*, *colonda* = it. *colonna*, lat. *columna*, *spanda* = vieux-haut-all. *spanna*. voy. Schneller p. 81. Le *t* de la forme frioulane *sunte* qui se trouve à côté de *sunde*, est durci de *d*, comp. frioul. *fontigo* = it. *fondaco*.

Sophus Bugge.

Christiania.

[*Abri*. Voici, à l'appui de l'étymologie soutenue par M. Bugge, deux passages tirés du *Livre du Chevalier de la Tour Landry*, qui font plus clairement ressortir le sens étymologique d'*abrier* « mettre à l'abri du froid, réchauffer, » qu'aucun des ex. cités par M. Littré : « Si advint que... l'enfant morut, et disoit l'en que il avoit esté trop couvert et *abrié* de grans chaleurs » (p. 169). — Lors l'ermite... fust tantost transi de froid, et lors la dame l'apella... et lors elle l'*abria* et puis eschauffa » (p. 268).

Hure. M. Bugge nous avertit, par une correction qui nous est parvenue tardivement, de supprimer le rapprochement avec *Estère*, où en effet il n'y a pas intercalation, mais conservation d'un *r : Estevne*, *Estevre*, puis *Esteve* et *Estere*. — *Réd*.]

MÉLANGES

DE

POÉSIE ANGLO-NORMANDE.

I.

IMITATION DE LA PROSE *MISSUS GABRIEL*.

Cette pièce est écrite sur le feuillet 72 v° du ms. royal 16 E. VIII du Musée britannique, le volume bien connu qui nous a conservé le Voyage de Charlemagne à Jérusalem publié par M. Fr. Michel. Il semble qu'on ait voulu utiliser chacun des feuillets restés blancs de ce ms. en y inscrivant de courtes poésies. On y trouve en effet, indépendamment du morceau dont le texte suit, le *Lætabundus* parodié et le Noël qui sont publiés depuis plus de quarante ans[1]. Ces trois pièces sont d'une écriture un peu plus récente que le reste du ms., mais pourtant encore du XIII[e] siècle.

La prose latine *Missus Gabriel*, composée pour la fête de l'Annonciation, est fréquente dans les mss. et a été plus d'une fois imprimée. M. Gautier l'a comprise parmi les proses d'Adam de Saint-Victor, attribution qui est loin d'être assurée[2]. Le traducteur français a conservé de l'original latin les deux premiers mots (*Missus Gabriel*), qui dans le ms. sont inscrits en tête de la

1. M. Fr. Michel a transcrit le *Lætabundus* et le *Noël* dans son rapport de 1835 (*Rapports au Ministre*, dans les Documents inédits, p. 58-61), mais il avait déjà publié la première de ces pièces en 1834, et la seconde avait été successivement imprimée par Douce et par l'abbé De La Rue, voy. *Rapports* p. 59, notes 1 et 2. Le *Lætabundus* a été réimprimé d'après M. Fr. Michel par F. Wolf, *Ueber die Lais* (1841) p. 439, puis par Daniel, *Thesaurus hymnologicus* II (1844), 62. Il a été de nouveau édité d'après le ms., comme inédit, par M. Th. Wright, *Reliquiæ antiquæ*, II (1843), 168.

2. Cette attribution se fonde, dit M. Gautier (I, 337) 1° sur la mention du catalogue de Guillaume de Saint-Lô, abbé de Saint-Victor ; 2° sur les Annales de Jean de Toulouse, qui reproduit essentiellement cette notice, de sorte que ces deux autorités n'en font qu'une. Il faut ajouter que le catalogue désigné comme étant l'œuvre de G. de Saint-Lô († 1349) paraît avoir été rédigé longtemps après la mort de cet abbé (voy. L. Delisle, *Bibl. de l'Ec. des ch.* 4, V, 197). Enfin, ce qui paraît trancher la question, la prose *Missus Gabriel* se rencontre dans le ms. lat. 1139 (provenant de Saint-Martial de Limoges) qui est du milieu du XII[e] siècle, et ne peut par conséquent guère contenir de proses d'Adam.

pièce, et quelques-unes des *caudæ* des strophes latines. Voici d'après Mone (*Lateinische Hymnen* n° 363) et M. Gautier, celles de ces strophes qui ont été imitées en français. C'est la totalité de la prose moins la strophe 2 et la première partie de la strophe 5.

1 Missus Gabriel de celis,
Verbi bajulus fidelis,
Sacris disserit loquelis
Cum beata Virgine.
Verbum bonum et suave
Pandit intus in conclave,
Et ex *Eva* format *ave*,
Evæ verso nomine.

3 Consequenter, juxta pactum
Adest Verbum caro factum :
Semper tamen est intactum
Puellare gremium.
Parem parens ignorat
Et quam homo non deflorat
Non torquetur, nec laborat
Quando parit filium[1].

4 Signum audi[2] novitatis
Crede solum, et est satis :
Non est tuæ facultatis
Solvere corrigiam.
Grande signum et insigne
Est in rubo et in igne :
Ne appropiet indigne
Calceatus quispiam.

5 . . . . . .
Benedictus talis fructus,
Fructus gaudii, non luctus !
Non erit Adam seductus
Si de hoc gustaverit.

6 Jesus noster, Jesus bonus,
Pie matris pium onus,
Cujus est in celo thronus,
Ponitur in stabulo.
Qui sic est pro nobis natus,
Nostros deleat reatus,
Quia noster incolatus
Hic est in periculo.

Seul, le couplet IX du français reste sans correspondant, ce qui suppose un texte latin plus étendu que celui qui a été imprimé.

On rencontre en Angleterre, plus souvent peut-être qu'en France, des imitations de séquences latines. Ainsi dans le ms. Harleyen 505, du fol. 3 au fol. 5, a été transcrite, au commencement du XIV[e] siècle, en latin et en français, une séquence dont voici les premiers couplets :

Dulcis Jhesu memoria,
Dans vera cordis gaudia ;
Sed super mel et omnia
Ejus dulcis presencia.

Duz est de duz Jhesu penser
Ke joie poet a cuer doner ;
Duceour de miel ne puis priser,
Ne a sa presence comparer.

Nil canitur suavius,
Auditur nil jocundius,
Nil cogitatur dulcius
Quam Jhesus Dei filius.

Rien n'est chaunté suevement,
Rien n'est oï joyusement
Ne rien [n']est pensé doucement
Fors li duz (fiz) Jhesu sulement.

1. Les deux parties de cette strophe correspondent respectivement aux couplets 3 et 6 du français.

2. *Audis*, Gautier, mais *Audi*, Mone, et cette leçon est garantie non pas seulement par le français *Oez* (v. 17), mais par le texte de cette même strophe tel qu'il est dans le petit traité de rhythmique latine publié par M. Th. Wright, *Reliquiæ*, I, 31.

Jhesu, spes penitentibus,
Quam pius es petentibus,
Quam bonus es querentibus!
Sed quis invenientibus!

Duz respit as repentaunz,
Jhesu pitus a vous prianz,
Cum estes bons a vous queranz!
Mès quei estes vous a vous trouvanz!

Missus Gabriel.

I. Nostre Seignor la sus del ciel,
A Marie enveit Gabriel.
Por ço ke simples est et saunz
Por ço le fist parlier [fel,
Cum beata Virgine.

II. Le angle vent a la meschine,
Sun message li define;
Eva en *ave* termine,
Eva verso nomine.

III. Le aungle vent et la salue :
« Vus estes mere Deu porveue. »
Mès nesse chaunge ne se mue
Puellare gremium.

IV. Oiez signe de novelté :
Creez soul, si aiez tut gainé;
Ne vent mie de nostre pouesté
Solvere corigiam.

V. Oez signe de grant vertu,
Ke del boisson ke del fu :
Mar i aprossat a sun seü
Calciatus quispiam.

VI. Cil qui tut le monde guie
Decent en la virgine Marie,
Mès ele ne beree (*sic*) ne ne [crie,
Quando parit filium.

VII. Beneit soit icel frut
Que Marie nous conceut;
Adam ne fust mie sousdut
Si de hoc gustaverit.

VIII Deus qui estes fiz e pere,
Recevez nostre preiere.
Merveilluse est la manere
Quod nacitur in stabulo.

IX. Cil qui por nus se sufrit pendre
E as Jueus liverer et vendre,
Il nus vendrat nos merites rendre
In die novissimo.

X. Cil qui por nus deina nestre
Il nus mette a sa main destre,
Kar nostre vie et nostre estre
Hic est in periculo.

6. *Corr.* Le suen? — 11. nesse *pour* ne se. — 14 *la leçon* si *n'est pas sûre, le ms. a été gratté et récrit à cet endroit.* — 15 *Ou* ne veut? — 19 *ou* apressat; *le ms. a l'abréviation de* pro *et aussi celle de* pre. — 23 beree, *faute pour* bret.

II.

PROSE LATINE ET PROSE FRANÇAISE SUR LA MÊME MUSIQUE.

Il a pu arriver que des poésies françaises, véritables séquences en langue vulgaire, aient été adaptées à la musique d'une séquence latine, et peut-être chantées simultanément. C'est ainsi que le ms. Harleyen 978 fol. 9 v° nous offre deux séquences bien distinctes (et qu'il faut par conséquent lire séparément), l'une en latin, l'autre en français, inscrites sous les mêmes notes musicales, ainsi qu'il suit[1]. La prose latine se trouve déjà dans les *Lateinische Hymnen* de

1. Il est à peine besoin de dire que dans le ms. les vers se suivent à lignes pleines.

Mone, n° 366, et, d'après le chansonnier de Montpellier, dans Coussemaker, *l'Art Harmonique aux XII^e et XIII^e siècles*, p. 225.

I. *Ave gloriosa*
Duce creature
Mater Salvatoris ;
Virgine Marie,
Ave speciosa
Chaste nette et pure
Virgo, flos pudoris ;
Et saunz vilenie,
Ave lux jocosa,
Par vus est la dure
Thalamus splendoris ;
Mort a ceus finie
Ave preciosa
Ki humeine figure (?)
Salus peccatoris.
Ont la droite vie.

II. *Ave vitis, via*
Vus estes la rose
Casta, munda, pura,
D'espine nurie
Dulcis, mitis pia ;
Par ki est desclose
Felix creatura
La porte de vie,
Parens modo miro,
K'a trestuz grant pose
Nova paritura
Fu par la folie
Virum sine viro
Eve e Adam close
Contra legis jura.
Ke plein furent d'envie.

III. *Virgo virginum*
Porte de salu,
Expers criminum,
Vus estes refu,
Decus luminum,
Garaunt et escu
Celi domina,
Cuntre l'enemi ;
Salus gencium,
Vus estes le port,
Spes fidelium,
Solaz et confort
Lumen cordium
A ceus ki la mort
Nos illumina ;
Urent deservi.

IV. *Nosque filio*
Pur ceo en chantant
Tuo tam pio,
E tut en plurant,
Tam propicio
Mere al rei pusant,
Reconcilia,
De quer fin vus pri
Et ad gaudia
K'envers vostre enfant
Nos perhennia
Me seez aidant,
Duc prece pia,
K'il me seit garant
Virgo Maria.
E eit de moi merci.

III.

PRIÈRE A SAINT NICOLAS.

Cette prière à forme strophique a été écrite vers la fin du XIII^e siècle sur les derniers feuillets (166 v° et 167) du ms. 82 de Trinity Coll., Oxford. Les prières françaises, dont on ferait aisément un recueil abondant en parcourant les livres d'heures des derniers temps du moyen-âge, sont peu communes au

XIII[e] siècle[1]. C'est ce qui m'a engagé à copier celle-ci, d'autant plus qu'elle se trouve dans une bibliothèque assez pauvre où elle n'a que bien peu de chances d'attirer l'attention des romanistes. Il y a dans le recueil de Mone plusieurs proses en l'honneur de Saint Nicolas : je n'en vois pas une dont le texte qui suit puisse être considéré comme l'imitation.

Oracio de Sancto Nicolao.

I. Seint Nicholas, serf Jhesu Crist
Ki par sa grace vus eslist
E a eveske sacrer vus fist
Par voiz del cel qu'il tremist,
Pur moi priez nostre Seinur
Ki a vus fist si graunt honnur,
Que il me doint la sue amur
Et me defende de deshonur.

II. Seint Nicholas par ki aïe
Les treis clers hunt reçu la vie
Qu'uns mascecre[r]s par felunie
Oscirent nutantre en lur bailie,
Deliveret moi de vain penser,
De males ovres, de fol parler,
Ke diables par encumbrer
N'eint en moi que ellecier.

III. Seint Nicholas ki marias
Les treis puceles, ki[s] relevas,
De graunt poverté tus jetas
Par peces de hor ke lur donas,
Nostre Senur priez pur moi
Qu'il me doint verraye fey,
E si garder la sue ley
Cum mester est e cum ge dei.

V. Seint Nicholas ki a Getrun
Sun fiz rendis que li larun
Menerent en autre regiun,
Dunt tul remenas sanz rançun,
Jhesu fiz Deu deinnez requere,
Ki tut governe cel e terre,
K'il me doint sun pleysir fere,
Vices fuïr, a vertus trere,
E males overs me doint guerpir
E tute ma vie lui servir,
Par ki je puse, al departir
De ceste vie, a li venir.

9 ki, *corr.* cui. — 11 mascecre[r]s, *G. Paris me suggère cette lecture, qui est fort probable : j'avais lu* mascetres. *Au vers suivant il faudrait* Oscist n. en sa b.— 20 *Pièces d'or, voir la vie du Saint.*

IV.

CHANSON A REFRAINS.

Voici maintenant des pièces d'un caractère profane. Celle-ci a été écrite dans la seconde moitié du XIII[e] siècle sur une page (fol. 235) restée blanche du ms. 1285 de la collection Ashmole, à la Bodleyenne. La forme (*a b a b a b a b* plus un refrain de deux vers) en est des plus simples. La mesure des vers cloche un peu çà et là, comme c'est l'ordinaire dans les poésies françaises composées ou copiées en Angleterre. Je m'abstiens de corriger ces fautes légères qui peuvent bien être du fait de l'auteur. Au-dessous de plusieurs mots le copiste a placé en interligne des variantes, dans lesquelles on peut voir ou des corrections (peut-être des corrections d'auteur), ou de véritables variantes empruntées à un autre texte de la même pièce. Le premier couplet est noté.

1. Mentionnons par ex. une prière à sainte Catherine, rédigée en forme de séquence, publiée d'après le ms. Egerton 613 par Th. Wright, *Reliquiæ antiquiæ*, I, 106.

I. De ma dame vuil chanter
Ke tant est bele et bloie.
Se m'i peüsse aseürer
Trestut sen seroie;
De lui leaument amer
Quer e cors metroie;
Ja autre n'aurai en penser
Fors tant que tut sen soie.
Trop s'esluine; las! pur quei?
Aura ele ja merci de mei?

II. Duce dame, de mei grever
Ne seez pa[s]si aprise
Pur quei estes si aprise,
Quant deu tut en vus amer
Ai m'entente mise?
Mes par vostre deboneirté
E vus sul tant par esluiner
Rendez m'en servise
Rendez mun service.
Deus! ki me purra reheitier
se n'est
Quant tele est ta devise!
Trop s'esluine, si s'en veit:
a
Li deu d'amur tot le renveit!

La joie
III. Deus! kar seüst ore la bloie
valance
Ke trai pur s'esluinance.
Je qui ke de meuz auroie
Sa bone vuilance,
Kar en li, si Deu me voie,
Tut' est ma fiance.
De lui me duinst uncore joie
Cil ce (*sic*) tuz avance.
Trop s'esluine mun confort
E ma joie e mun deport.

IV. Duze dame, dès ore vus pri
Pur cil ke dit est sire,
Ke deu mal aiez merci
Ke tant mun quer empire:
Mien n'est il pas! tu l'as seisi,
Si en seez le mire!
Deu! tut ai a li faili,
Trop ot od mei martire.
Trop s'esluinne de cest païs
Las! ke frai, tant sui pensis!

V. Au definer de ma chançun,
Oez me desestance,
Kar en vus est la garisun
Deu mal ke au quer me lance:
Ne quer garir se par vus nun,
Tant n'ei au quer pesance.
Pur Deu vus pri e sein Simun
Ke me facez legance.
Trop s'esluinne tut le desir
Dunt je quer au quer joïr.

24. *Ms.* uu'la'ce. — 48 *C.-à-d. allégeance.*

V, VI, VII.

CHANSONS.

Le ms. 450 de C. C. C. Cam., d'où sont tirées les deux pièces qui suivent, est un petit volume de 185 mill. sur 130, soit à peu près le format d'un ancien in-8°, écrit au XIV^e^ siècle, et contenant une foule de documents qui composent un ensemble fort hétérogène. On y trouve des vers latins très-profanes, des lettres de papes, de rois d'Angleterre et de hauts dignitaires ecclésiastiques, un recueil de proverbes français (p. 252) qu'a publié M. Fr. Michel[1], des poésies

1. Dans Le Roux de Lincy, *le Livre des Proverbes français*, 2^e^ éd., II,472-84. Ce recueil de proverbes a aussi été cité par Kemble, *Anglo-Saxon dialogues*, p. 58 et suiv.

françaises très-variées. Parmi celles-ci une copie de Gautier de Biblesworth (p. 241) qui est à ajouter à celles dont j'ai donné la liste dans la préface de la *Manière de langage*[1]. La description que Nasmith a donnée de ce ms. dans son catalogue (1777), quoique fort détaillée, est, comme on peut s'y attendre, tout à fait insuffisante en ce qui concerne les morceaux français, et par exemple le traité de Gautier y est indiqué par ces mots singulièrement vagues : *Versus gallica lingua scripti.*

Les trois pièces qui suivent sont copiées sur les pages 264 à 266 du ms. Elles sont précédées de vers équivoqués qui ne m'ont pas paru mériter d'être transcrits.

Le n° V est pour le fonds une pièce à contraires ou à antithèses. On a d'autres exemples, mais moins anciens, de ce genre de composition. Je citerai la série des ballades *Je meurs de soif auprès de la fontaine* qui est insérée dans les œuvres de Charles d'Orléans. Pour la forme c'est une chanson de cinq couplets rimant *abab cdcdeee* (coupl. 1), *abab acacddd* (coupl. 2, 3 et 4) et *abab acacccc* (coupl. 5). Ces irrégularités ne sont pas rares dans la poésie strophique française de l'Angleterre. Je pense que tous les vers devraient être de huit syllabes, et c'est en ce sens que j'ai proposé çà et là quelques corrections ; avec réserve toutefois, car il n'y a rien d'excessif à supposer qu'un auteur anglo-normand a pu composer des vers trop courts.

Les trois derniers vers de chaque couplet ont une saveur toute particulière, et j'y verrais volontiers des refrains populaires venus de France.

La pièce VI a la forme parfaitement régulière d'une chanson à trois couplets rimant *abab baabbb*. Je ne serais pas surpris qu'elle eût été composée en France.

La pièce VII est une chanson rimant en *abab baab*, forme très-commune. Ce qu'elle offre de plus caractéristique, c'est l'emploi, dans les trois derniers couplets et dans l'envoi, des rimes que les *Leys d'amors* (I, 186) appellent dérivatives. C'est par une coïncidence tout à fait fortuite qu'il se rencontre parmi les poésies de la comtesse de Die une pièce en rimes dérivatives et groupées selon l'ordre *abab baab* :

Ab joi et ab joven m'apais
E jois e jovens m'apaia.
(*Parn. occit.* p. 54.)

V, p. 264.

I. Malade sui, de joie espris,
Tant suspire que ne repos[e] ;
Jeo ai mon quor en pensé mys,
4 E si enpens de mile chose.
Pover sui et de aver pleyn,
Et si ne senk ne mal ne bien ;

1. *Revue critique*, 1870, II, 374, note. Il faut encore ajouter à la même liste les mss. Musée Britan. Sloane 513 fol. 139*b*, Bodleyenne, Selden supra 74 f° 1, et All Souls Coll. 182.

2. Edit. Guichard, p. 128 et suiv.

De joie est tut mon quor certeyn ;
Sages suy et si ne soi ren,
E jeo sui tant dolerouse(e)
Plus jolifs homme n'ert a nul jourz
Que ma n'est ci ne aillors.

II. Jeo sui plus pesant que le plum
Et plus vist[e] que le arund[e],
E plus ramage del facun
Que vole par mi(e) tut le mound[e].
Assés sui privé par resoun,
Et si ne soi ou mon quor meynt
De ly attendre garesoun
Pur qui amors m'ount si enpeynt.
Bon' amour que est si tres bele
De jour en jour me renouvele
E me tient en sa cordel[e].

III. Jeo sui fort [et] feble e faynt,
Hardi, pleyn de couardie,
E le vis ai pale et teynt,
E rovent quant home me chastie ;
Trop me plest et si me pleink
De bon' amor q'ensi me blesce.
Bien sei qe jeo sui destreint
Et si ne senk nule destresce.
Ren ne soi einz que jeo amasse
Mès ore covent que jeo sache :
Bon' amor me chace.

IV. Suspir, solaz [et] ris et joie
Et amors par lour grant vertuz
Me fount le quer, ou que jeo soi[e],
Sovent joyus, sovent esmuz.
Quant jeo voys en la haut[e] voie
Je ne soi pas ou jeo sui ;
Pl[e]üst a Dieu q'el[e] fust moye
Por quai amor m'ount si tenu !
Amors est de tel maner[e] :
Simple deboner[e] et fer[e],
Et trop sovent de baude chere.

V. Je sui haut e jeo suy bas,
J'ay mon quor mis en tel guys[e],
Je sui jolif, silent et mas,
Jeo serv(e) tuzjours sanz service, (*p.* 265)

Unk home saunz solace
Ne mena si bone vie
Ne si jolif cum jeo face ;
E si crei qe le mal me occie.
En amor ad sen e folie,
Honor, hounte et gelusie,
E molt de gent en ount anvye.

11. *Corr.* Que moi ne? — 18. *Corr.* D'en ly? — 19. Amors *est ici abrégé. En pareil cas, je transcris la finale par* o, *parce qu'il y a* amors *en toutes lettres, v.* 42 ; *toutefois la notation por* ou *serait tout aussi autorisée, car il y a* amour, *sans abréviation au v.* 41 *de la pièce VII, qui est de la même écriture que* V *et* VI. — 49. *Corr.* Unques nus? *Au même vers et v.* 51 *corr.* solas, fas. — 53 *Cf. Le Roux de Lincy, Prov. franç.* II, 292.

VI, p. 265.

I. Jeo m'en voys, dame [et] a Deu vous comaund,
Que vous honur et vostre compaignie.
Ensi me dont [i]ceo que jeo demaund
Cum je vous ai servi sanz tricherie
E serviray tuz les jours de ma vie ;
Mès jeo vei bien qu'il est venu atant
Que me covent languir tut mon vivant :
Si ne dis pas que eiez fait vilennie,
Mès par vous est joie de moi partie ;
Si en remeindra meint[e] chaunson jolie.

II. Beus sire Dieus, cum jeo sui mescheaunt
Quant pur le sen ai lessé ma folie !
Quant jeo fu fols j'estoie molt joiaunt,
Que je quidey ceo que ne avendra mie.
Ore ai perceu meynt[e] dure haschie ;
Deble d'enfer m'ount fait si entendaunt
Que jeo conoys ceo que me va grevaunt :
C'est amor qi a tort m'en contraillie,
Par qi ma dame aillors se humilie
Si qe devers moy est tut assurdie.

III. Succurrez moi, dame, d'un faus semblaunt
Pur recoverer arer[e] ma sotie.
Si vous me alez tuz les jours veir disaunt,
Jeo ai grant pour que mon sen ne m'occie.
Coverez un poi, si f[e]rez corteisie,
E me lessez languir en attendant,
Q[ue] il n'est ren que jeo desir[e] tant
Cum endurer la duce maladie,
Quant jeo ne puis avoir nul autre eye ;
Ore doint Deus que mort [ne] m'en deslye !

VII, *p.* 265.

Ryme bon.

I. En lo sesoun(e) qe l'erbe poynt
E reverdist la matinée,
E sil oysel chauntent a poynt,
En temps d'avryl en la ramée,
Lor[e]s est ma dolur dublé[e],
Que jeo sui en si dure poynt
Que [jeo] n[en] ay [de] joie poynt,
Tant me greve la destinée.

II. D'un duz regard suy si mal poynt,
Que jeo m'y murg, mès trop m'agrée.
Uncore i ad un plus mal poynt :
Q'el[e] me het plus [que] ren née.
Une rien ai [jeo] en pensé[e] :
Si une foiz fusse despoynt
Jamès ne serei[e] repoynt,
Que cest poynt est trop devee.

III. Murn[e]s et pensif m'en [de]part,
Q[ue] trop me greve la partie ;
Si n'en puis aler cele part
Q[ue] el[e] n'eyt a sa partie
Mon quor [tot] enter saunz partie.
E puis qu'el ad le men saunz part,
E jeo n'oy unkes de[l] soen part
A moi est dure la partie.

IV. Par Dieu, Fouquer, un jeu vous part,
Or en pernez l'une partie :
De tut revendrez a ma part
Ou tut serés a sa partie.
Si encuntre moi estis (*sic*) partie,
Pur Dieu soiez de ma part,
Qe jeo la teng uncore a part
Einz ceo qe m'alme seit partie.

V. De bon voler mon quer pris
De ceo qu'il fist si haut[e] enpris[e]
D'amer cele que ad teu pris
Que chescun entendant la pris[e].
Sez beals (*p.* 266) firen la prise
Dount jeo suy lié e pris.
Amour, [quant] par vous sui suspris
Eïdez moi q'el soit ma prise.

Ma chaunsoun et ma repris[e]
Envoy a ceux en pris
E si je ai ren mespris
Bien voil[e] q'el[e] soit mesprise.

16. *Sic. Je n'entends point* devée *au fém.* — 25. *C'est en hésitant que je fais de* fouquer *ou* fou quer *un nom propre. P.-ê. le passage est-il corrompu.* — 33 mon, *corr.* le mien? — 39 *Il est évident qu'en passant de la page* 265 *à la p.* 266 *le copiste a oublié le substantif* (oilz?) *auquel se rapporte* beals; *quant à* firen, *qui m'a paru lisiblement écrit, je ne sais qu'en faire.*

VIII.

PASTOURELLE FRANCO-LATINE.

Tirée du ms. Douce 137 fol. 111 v° (Bodleyenne), duquel M. Stengel a déjà extrait une chanson française[1]. Pour le fonds c'est une pastourelle, genre peu cultivé en Angleterre; la forme offre une combinaison de français et de latin[2] où on reconnaît la main d'un de ces clercs ou écoliers à qui est due une grande part, et non la moins originale, de la littérature de l'Angleterre pendant le moyen-âge. L'idée d'associer dans un même couplet, parfois dans un même vers, des idiomes différents, paraît avoir été fort goûtée au XIII[e] siècle et au XIV[e] dans toutes les écoles, et peut-être plus en Angleterrequ'ailleurs. Laissant de côté les prières mi-parties de latin et d'allemand, qui ne sont pas rares[3], je puis citer,

---

1. Voir sa description du ms. Digby 86, p. 128. Pour le dire en passant, je crois que M. Stengel s'est mépris sur la mesure de cette pièce. Les vers sont de sept syllabes, et ceux, en petit nombre, qui dépassent ce chiffre, s'y laissent aisément ramener. En voulant mettre la pièce en vers octosyllabiques, M. Stengel a dû y introduire un très-grand nombre de mots parasites qui ne contribuent pas à l'amélioration du sens. La leçon du ms. Digby 86, qui contient la même pièce, confirme ma manière de voir. Voici, à titre d'échantillon, comme il me semble qu'il eût fallu publier le premier couplet; je mets entre ( ) les deux mots qui me paraissent à retrancher :

Cuard est ke amer n'ose,
Vilens (est) ke ne vuet amer;
Sans amur ne se repose
(Le) quer d'hume ne le penser;
Mes folie est d'amer chose
Ke ne puet durée aver,
Ens (= Ains) dechiet a chief de pose :
Pus n'i ad ke solascer.

Au quatrième vers, il vaudrait p.-ê. mieux garder *Le* et retrancher l'*e* d'*hume*. C'est une licence très-admissible dans un texte français composé en Angleterre, cf. *Romania*, I, 75, note sur le v. 76. Le vers qui paraît avoir le plus embarrassé M. Stengel est le septième, qu'il écrit ainsi : *Ens dechiet* [*qu'*]*a chief* [*la*] *depose*, ce qui n'a guère de sens. La locution *a chief de pose* (après une pause) a aussi trompé M. Fr. Michel; voy. son édition du Roman de la Violette v. 1153.

2. J'imprime le vers français et le vers latin en une ligne, pour mieux faire voir comment le latin complète l'idée commencée dans le français, mais je n'ignore pas pour cela que ces strophes sont de huit vers à rimes enchaînées.

3. Voir *Carmina Burana* n°° cxcii (p. 73), 138 (p. 210), 141 (p. 212, refrain seul en allemand), 145, 146 (p. 216), 174 (p. 235).— Ajoutez les pièces citées

dans les *Political Songs* de M. Th. Wright (p. 51-6), la pièce *Ego dixi dii estis* où de temps en temps apparaissent quelques vers français; celle aussi (p. 182-6) qui commence par ce vers :

Dieu, roy de majesté *ob personas trinas.*

Et cette autre (p. 251-2), où l'anglais vient se joindre aux deux autres idiomes :

Quant homme deit parleir *videat que verba loquatur;*
Sen covent aver *ne stultior inveniatur.*
Quando quis loquitur, BOTE RESOUN RESTE THERYNNE...[4]

Dans les *Reliquiæ antiquæ* (I, 200), M. Th. Wright a publié, d'après le ms. Harleyen 4657, une chanson à la Vierge qui offre tout à fait la même disposition que notre pastourelle :

En Mai ki fet flurir les prez *et pullulare gramina,*
E cist oysels chauntent assez *jocunda modulamina,*
Li amaunt ki aiment vanitez *querent sibi solamina,*
Je met ver wus mes pensers, *o gloriosa domina.*

En France on peut citer la pièce politique *Unus de frater de Sileyo* dirigée contre Edouard I^er^ au moment de la guerre de Flandre. Les vers y sont alternativement latins et français [2]. Même disposition encore au XVI^e^ siècle dans un des vaux-de-vires attribués à Olivier Basselin[3]. Enfin elle s'est conservée jusqu'à nos jours dans certaines chansons de collégiens, notamment dans la célèbre chanson des vacances.

On aimait, dans la poésie latine du moyen âge, à terminer le couplet par un vers emprunté soit aux poètes de l'antiquité [4], soit à des hymnes célèbres [5]. L'auteur anonyme de notre pastourelle s'est inspiré de cet usage. Il a terminé chacun de ses couplets par le premier vers d'un hymne connu. J'ai indiqué en note ces emprunts.

I. En may quant dait e foil e fruit *parens natura parere,*
E cist oysiaus s'aforcent tus *cantus amenos promere,*
Une pucele sans conduit, *in cultu latens paupere,*
4 Par un matin vet en deduit, *jam lucis orto sidere* [6].

II. Grant peyne mist en luy former *solers nature studium;*
En sa beauté voil recoverir *rerum solamen turpium.*

---

par E. du Méril, *Poésies pop. lat. au moy. âge* (1847) p. 6-7 en note, parmi lesquelles il y en a d'anglo-latines.

1. Elle se trouve en outre dans le ms. 7 de Trinity, Oxford ; les quatre premiers vers en sont rapportés par M. Coxe dans son Catalogue des mss. des Colléges et Halls d'Oxford.

2. Publiée par M. Mussafia d'après un ms. de Pavie, dans les Comptes-rendus de l'Académie de Vienne, 1870.

3. Edit. P. Lacroix, p. 83.

4. C'est le cas de trois des pièces contenues dans le recueil du D^r^ Müldener : *Die zehn Gedichte d. Walther v. Lille*, n^os^ 1, 2 et 6.

5. Voy. par ex. le t. I du *Thesaurus hymnologicus* de Daniel, les n^os^ cccxxix (p. 281), cccl (p. 288), ccclxx (p. 292), cccxix (p. 302), cccclviii (p. 319).

6. Daniel, *Thes. hymnol.* I, n^o^ xlviii (p. 58).

L'en ne purra[i]t sa per trover *in numero mortalium,*
Sa pussance volt esprover *Deus creator omnium* [1].

III. Cler ot le vis et [le] cor[s] gent, *nature moderamine,*
Neirs le[s] surcils, les oyz (*sic*) riant, *plenos amoris flumine;*
Plus de cristal sunt blancs se[s] dens, *justo locantur ordine;*
Si n'a plus bele geik' en Occident, *a solis ortus cardine* [2].

IV. Quant jo la vi si sule aler, *summo mane diluculo,*
Jo regarday sun duz viz cler *cordis et carnis oculo;*
Turnay vers lui mun dreit chemin, *vinctus amoris vinculo,*
Si la comensay enresuner *ex more docti mistico* [3].

V. Dis a la bele : « Icel Seignur *qui est redemptor omnium* [4]
» Vus sauve e gard e doint honur *supra coronas virginum!*
» Vostre humme suy sans nul return, *et meum est consilium*
» Ke nus fasçum le ju de amur : *ecce tempus ydoneum* [5]. »

VI. Ele respunt : « Ne me gabez *tuis blandis sermonibus,*
» Mès vostre dreit chemin tenez, *commune stratus ductibus* (?);
» Autre respuns de me[i] ne averez, *ni sim oppressa viribus.*
» Mun pucelage me gardez. *Veni creator Spiritus* [6].

VII. » Tute ma vie sans lecherie *vixi puella tenera;*
» Saynt Marie, ke ne sey hunie, *me puram pura tollera!*
» Si cest ribaud par mal me asaut *mallem adesse funera,*
» Kar byen say ke dunc averay *eterna Christi munera* [7]. »

1. dait *en interligne*; *d'abord* vit *qui est exponctué.* — 2. tus, *corr.* tuit. — 7 parrat, *corr.* purroit? — 9-12, *couplet ajouté en marge d'une écriture très-fine.* — 15 chemin *fausse la rime, corr.* aler?

IX.

UNE DÉFINITION DE L'AMOUR.

Définir ou qualifier l'amour a été l'un des lieux communs de la poésie du moyen-âge. Nombre de poètes ou de versificateurs se sont complu à aligner de longues suites de vers dont chacun exprimait l'une de ses qualités ou l'un de ses effets. On trouvera quelques-unes de ces litanies de l'amour dans le *Castoiement aux Dames*, Barbazan et Méon, *Fabliaux*, II, 213 [8]; dans le *Roman de*

1. Daniel, *Thes. hymnol.* I, n° xij (p. 17).
2. Deux hymnes fort connues commencent ainsi, l'une de S. Ambroise (Daniel, I, n° xv), l'autre de Sedulius (Daniel, I, n° cix).
3. Daniel, I, n° lxxxvi (p. 96).
4. Il existe des hymnes qui commencent par *Jesus redemptor omnium* (Daniel I, n° ccxxxvii), ou *Christe redemptor omnium,* n° ccxliii), mais il n'y a ici qu'une simple réminiscence.
5. Daniel, I, n° clii (p. 182).
6. *Ibid.*, n° clxxxv (p. 213). — 7. *Ibid.* n° xx (p. 27).
8. Reproduit par Le Roux de Lincy, *Le Livre des proverbes français*, II, 238.

la Rose (Méon II, 19, 22, en note; Michel I, 142, 146[1]); en provençal, dans les *Leys d'amors* I, 282 et III, 162[2]; en anglais, dans les *Anecdota Literaria* de M. Th. Wright p. 96 (d'après le ms. Digby 86), etc.

La petite pièce qui suit, écrite au XIV[e] siècle sur le fol. 148 du ms. Douce 139 (Bodleyenne), nous offre une courte définition de l'amour en trois langues : latin, français et anglais :

Amor est quedam mentis insania
Que vagum hominem ducit per devia;
Sitit delicias et bibit tristia,
Crebris doloribus commiscens gaudia.

Amur est une pensée enragiée
Ke le udif[3] humme meyne par veie deveye,
Ke a seyf de delices et ne beyt ke tristesce[4].

Love is a selkud wodenesse
That the idel men ledeth by wildernesse,
That thurstes of wilfulscipe[5],
And drinket sorwenesse,
And with lomful[6] sorewes menget his blithnesse.

---

1. A ce propos je ferai une remarque qui peut avoir quelque utilité pour celui qui entreprendra de nous donner une nouvelle édition, bien nécessaire, du *Roman de la Rose*. La seconde des litanies de l'amour que nous offre le Roman de la Rose, celle qui commence ainsi (éd. Michel I, 146) :

Si com dit la sainte escripture :
Amors est fors, amors est dure,
Amors sostient, amors endure,
Amors revient et tous jors dure...

est dans le Roman de la Rose une interpolation, comme Méon l'avait remarqué, la rejetant avec beaucoup de raison en note. M. Fr. Michel, dont l'édition n'est comme on sait (voy. *Bibl. de l'Ecole des chartes*, 6[e] série, I, 177) qu'une mauvaise contrefaçon de celle de Méon, a eu tort d'introduire ce morceau dans le texte. J'ignore quel en est l'auteur, mais j'indique en passant que les mêmes vers se retrouvent à part, sous le titre : « Ci commence un petit traitié d'amour en rime » (112 vers), dans un recueil de traités de dévotion, ayant appartenu à Charles V, et probablement formé pour lui (l'écriture est de son temps), que M. Delisle a décrit dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 6, V, 532 ss.) ; Les quatre premiers vers sont rapportés par M. Delisle, p. 538, et ne diffèrent pas de ceux qu'on vient de lire, sinon qu'au 4[e] il y a *amour remaint,* ce qui est incontestablement la bonne leçon.

2. C'est, avec quelques variantes, le même morceau qui est cité aux deux endroits.

3. Plus correct serait *uidif* (ou *oidif*) oisif.

4. Les deux premières lignes peuvent bien passer pour des vers, mais j'ai des doutes quant à la troisième.

5. M. W. Skeat, qui a bien voulu répondre à quelques questions que je lui ai adressées au sujet de ces vers anglais, me fait remarquer que la rime exige *wilfulnesse.*

6. J'avais d'abord lu *loinful* qui n'a aucun sens. M. Skeat m'écrit à ce propos : « It is to be read *lomful*. There is really no such word, but it has been coined for the occasion to translate *crebris*. — *Lome* in old english means frequently. »

Il n'est point douteux que le texte latin est l'original. Mais d'où est-il tiré? C'est une question que je laisse à des érudits plus versés que moi dans l'étude de la poésie latine rhythmique. Je me bornerai à citer à titre de rapprochement quelques vers élégiaques que je trouve écrits en marge du *Conseil d'amours*, petit traité en prose attribué, comme on sait, à Richart de Fournival [1]. L'auteur de cet opuscule cite comme autorités Aristote, la Bible, Cicéron, Horace, Isidore, Virgile, et Jean de Garlande. Les sentences qu'il emprunte à ces auteurs sont écrites dans la marge sous leur forme latine. C'est ainsi qu'au fol. 209 de l'unique ms. qu'on ait du *Conseil d'amours* (B. N. 25566, anc. La Vall. 81), en face de ces mots : « Amours est une foursenerie de pensée, fus sans estaindre, » fains sans soeler, dous mals, boine dochours, plaisans folie, travaus sans » repos et repos sans travel, » on lit en marge ces vers :

Johannes de Garlandia. Dica quid sit amor? Amor est insania mentis,
Ardor in[t]estinus, insaciata fames,
Dulce malum, bona dulcedo, gratissimus error,
Absque quiete labor, absque labore quies.

Bien que j'aie réuni beaucoup de notes sur Jean de Garlande, je ne saurais dire duquel de ses poèmes sont tirés ces quatre vers. Ce qu'il y a de commun dans les deux textes se borne du reste à la définition générale : *amor est insania mentis.*

X.

PRONOSTICS DE LA MORT.

D'après le ms. 371 fol. 2 v° de Lambeth, avec les variantes du ms. Harl. 978 fol. 25 v°. Le texte latin seul se retrouve dans le ms. Douce 210 (Bodleyenne) fol. 51 c. J'ai souvenir d'avoir rencontré ailleurs encore ces vers latins et français, qui ont dû être souvent copiés, mais je n'en ai pas toujours pris note.

Hiis signis moriens certis dinoscitur eger :
Fronte rubet primo, pedibus frigescit ab imo,
Decidit et mentum, nasus summo tenus albet,
Decrescit venter, levus minuetur ocellus,
Excubias patitur juvenis de nocte dieque,
Sique [2] *senex dormit, designat morte resolvi.*

Par ces signes se mustera li malade ki tost murra :
En mi le frunt enruvira [3], le quer del pé refreidera [4],
E le mentun decherra [5], le pinun [6] del nés enblanchera,
E le ventre decrestera, le oil senestre enmenusera ;
Si il est jofne mut veillera e jur e nut traveillera,
Si il est veuz tost dormira : ce signefie ke il murra.

---

1. *Hist. littéraire*, XXIII, 718 ss.
2. Sicque, *dans Lambeth.* — 3. entruvrira (!) *Lambeth*, enrovira *Harl.* — 4. refreidira *Harl.* — 5. *Sic les deux mss.* — 6. pynnon *Harl.*

XI.

FRAGMENT D'UN POÈME SUR LES ÉTATS DU MONDE.

Ce morceau est le plus long de tous ceux que contient la petite collection que j'ai l'honneur de présenter aux lecteurs de la *Romania*, comme il est aussi le plus intéressant. Il faut regretter d'autant plus qu'il ne nous soit pas parvenu en entier.

Le ms. 435 de Caius Coll. Cam., provenant de Saint Augustin de Cantorbéry, est assez important et a été assez imparfaitement décrit dans le catalogue de J.-J. Smith[1] pour mériter une notice détaillée. Toutefois, je dois réserver pour un autre travail une description qui serait ici un hors-d'œuvre, et je me borne à dire que ce ms. se compose de cinq ou six fragments, les uns latins, les autres français, réunis sous une même couverture. Entre ces fragments se trouve un cahier de 4 feuillets doubles (= seize pages), formant les pages (non les feuillets) 129 à 144 du volume, et contenant :

1° Le poëme publié en 1834, d'après le ms. B. N. fr. 19525 (anc. S. Germ. fr. 1856) par M. Jubinal, sous le titre de *Sermon en vers :*

Grant mal fist Adam Ki par le Satan Tel conseil crut...

2° La Vision de Saint Paul, dont on a tant de mss., et qu'Ozanam a publiée d'après le même ms. 19525 dans son livre sur Dante.

3° Les Quinze signes du Jugement, petit poème dont il y a de nombreux mss. dans nos bibliothèques et plus encore peut-être dans celles de la Grande-Bretagne. Commence à *Si (ge) ne vus cuidasse enuier.* (Cf. *Adam,* p. p. Luzarche, p. 70, et *Hist. littér.* XXIII, 283).

4° Le fragment ci-après publié, qui s'arrête avant la fin, là où se termine le cahier.

L'écriture de ce cahier m'a paru appartenir au milieu du XIII^e^ siècle. Elle est extrêmement fine, à ce point que les pages qui ont 179 mill. de hauteur (sur 108 de largeur) contiennent 42 vers par colonne. De plus l'encre est pâle, de sorte que la transcription de ces seize pages, que j'ai faite à différentes reprises de 1871 à 1875, a été pour moi un exercice paléographique salutaire, mais pénible.

Maintenant, examinons le curieux document que j'ai extrait du ms. de Caius. C'est une satire des divers états de la Société. Les poésies ayant cet objet sont nombreuses. Toutes offrent à peu près le même plan, passant en revue, selon un ordre qui ne varie pas essentiellement, le pape, la cour de Rome, le clergé régulier et séculier, les chevaliers, les bourgeois, les marchands, les vilains, c'est-à-dire les différentes espèces qui composent les trois grandes classes admises au moyen âge : clercs, nobles et vilains. Je citerai comme spécimens du genre :

En latin : la pièce en quatrains rhythmiques *de diversis ordinibus hominum* publiée par M. Th. Wright, *The latin poems commonly attributed to Walter Mapes* p. 229, et une autre, en vers rhythmiques à rimes plates, que Du Méril a

1. *A catalogue of the manuscripts in the library of Gonville and Caius College, Cambridge,* by the Rev. J.-J. Smith. Cambridge, 1849, in-8°.

publiée successivement dans ses *Poésies populaires latines du Moyen âge* (1847), p. 128 ss., et dans ses *Poésies inédites du Moyen âge* (1854) p. 313 ss., sans se douter en 1854 qu'il l'avait déjà éditée en 1847. On peut voir encore la pièce *Viri fratres servi Dei*, publiée par Du Méril dans son recueil de 1847, p. 136, et dans les *Commentarii critici in Codices Bibliothecæ Gissensis*, de Fr. Guil. Otto, p. 160.

En français ce genre littéraire est fort riche. On peut considérer comme une satire, ou plutôt comme une lamentation sur les états du monde, le *Roman des romans*, poëme véritablement remarquable que je publierai quelque jour d'après les mss. de Cambridge, de Paris et d'Oxford. Citons encore le Dit de l'Etat du Monde, de Rutebeuf, et celui des Etats du Monde, de Jean de Condé (éd. Scheler n° XXXVI), qui a plutôt le caractère d'un enseignement que celui d'une satire.

En anglais je mentionnerai le poème intitulé *The Simonie*, que M. Wright a imprimé dans l'appendice de ses *Political Songs*, p. 323. Il est, comme le morceau ci-après publié, incomplet de la fin.

En provençal, on peut citer la *Gesta* publiée par Raynouard, *Lex. rom.* I, 464-73, sous le nom de Peire Cardinal, mais qui est en réalité l'œuvre de Raimon del Cornet, poète du XIV^e^ siècle[1]. Plus anciennement, à la fin du XIII^e^ siècle, Matfre Ermengaut nous présente dans le *Breviari d'amor* (v. 17240 et suiv.) un tableau des vices les plus fréquents dans les diverses classes de la société, le clergé excepté, mais son but, il nous l'apprend en commençant, était moins d'écrire une satire que d'aider les laïcs à faire l'examen de leur conscience, en leur fournissant une sorte de guide pour la confession.

En espagnol on a signalé ici même (ci-dessus p. 73) un passage du *Libro de Alexandre*, où les vices propres à chaque état sont exposés selon un ordre peu usuel, en commençant par les laboureurs pour finir par les nobles.

La pièce du ms. de Caius l'emporte sur toutes celles que je viens de citer, non pas peut-être par le mérite poétique, qui est médiocre, mais par la précision de certains traits qui nous initient à des détails peu connus des mœurs du moyen âge. Mais justement parce que notre poète anonyme a pris pour objet de ses invectives des usages sur lesquels nous sommes d'ailleurs mal renseignés, il est tel de ses couplets dont le sens est obscur, pour moi du moins. Je citerai notamment le quatorzième, déclarant mon impuissance à expliquer la nature du reproche qui est fait aux doyens. Une autre cause d'obscurité vient de l'état du texte qui est visiblement corrompu en certains endroits, tandis qu'en d'autres la lecture est restée pour moi douteuse, malgré un examen réitéré du ms. Néanmoins, grâce au concours de G. Paris qui a étudié avec moi ce difficile morceau, j'espère en avoir donné un texte lisible et un commentaire à peu près suffisant. Je ne me crois pas en état de décider si le poème a été composé en France ou en Angleterre. Le fait qu'il a été copié en Angleterre ne suffit certainement pas à fonder une présomption. G. Paris penche pour une origine française.

La forme dans laquelle cette poésie est composée n'est pas indigne d'atten-

1. Voy. les *Joyas del Gay saber*, p. p. le D^r^ Noulet, p. 247.

tion. Le couplet comporte quatre vers monorimes de 8 syllabes, et deux vers inégaux rimant constamment en *é*. De ces deux vers inégaux, le premier a quatre syllabes et le second douze[1]. La même disposition se retrouve à peu de chose près dans la belle complainte de la vierge Marie, que M. P. Heyse a tirée d'un ms. de Florence[2] :

Je plains et plor(s) come femme dolente,
Quar je ay perdu ce que plus m'atalente ;
A grant tristour fuïe [est] ma jouvente.
Sans nul confort
Triste sera ma vie jusques a la mort.

Les deux vers en italiques sont un refrain. Dans la pièce du ms. de Caius, les deux derniers vers à rime toujours pareille sont, sinon un refrain, du moins *an approach to it*. On pourrait aussi, en remontant plus haut, rattacher cette forme à l'ancien *vers* dont le comte de Poitiers nous offre plusieurs exemples, Dans ce *vers* la pièce se compose de *coblas singulars*, selon l'expression des *Leys d'amors* (I, 166, 212), c'est-à-dire de couplets où la rime varie d'un couplet à l'autre, chaque couplet étant monorime sauf le dernier vers qui a la même rime tout le long de la pièce :

Pos de chantar m'es pres talens
Farai un vers don soi dolens :
Non serai mais obediens
De Peitau ni de *Lemozi*

Ieu m'en anarai en eyssill,
Laissarai en guerra mon fill
En grant paor et en perill,
E faran li mal sei *vezi*.....

Dans ces divers exemples la rime formant refrain est unique. Au XIV[e] siècle la poésie anglaise nous offre un type qui se rapproche du couplet de notre satire en ce sens qu'il a les deux vers inégaux rimant ensemble ; mais d'ailleurs les différences sont grandes : il n'y a plus de tendance au refrain, puisque la rime finale du couplet varie, et les quatre premiers vers ne sont pas monorimes :

Whii werre and wrake in londe and manslauht is i-come,
Whii hungger aud derthe on eorthe the pore hath undernome,
Whii bestes ben thus storve, whii corn hath ben so dere?
Ye that wolen abide, listneth, and ye muwen here
The skile.
I nelle liyen for no man, herkne wo so wile.
(Wright, *Polit. Songs*, p. 323 ss.)

La pièce du ms. de Caius ne contient aucune allusion précise qui permette de

1. On peut ajouter qu'en général ce vers de 12 syll. se divise en trois parties égales : voy. surtout v. 36, 42, 48, 72, 78, 84, 90, 126.

2. *Romanische inedita aus Italienischen Bibliotheken*, 1856, p. 60. Ce morceau, malheureusement incomplet de la fin, est reproduit dans Bartsch, *Chrest. fr.*, 2[e] éd., 137-8.

la dater exactement. On peut toutefois, avec grande probabilité, l'attribuer à la première moitié du XIII[e] siècle.

I. Mult est [li] diables curteis : (*p.* 143)
Les plus riches suprent ançois
De ces que Deus parti en trois
Pur tenir la tere et les lais
En leauté,
Pur alever partut sainte Cristienté.

II. Ben vus sai dire queus ce sunt
Qui deivent guverner le mond :
Li clers qui les corunes unt.
Quant le bien sevent e nel funt
Mar furent né.
Que que seit des lais li clerc sunt perdut (*sic*).

III. Car il devoient preier pur les lais
Pur la terre et pur le pais
Et enprendre e charges e fès
Pur çous qui sunt verai confès.
Li ordené
Deivent doner al pople esample de bonté.

IV. Après [les] clers sunt chevalers
Pur [garder] terres et musters
De Sarazins et d'aversers,
Qui Deu ne ses sainz n[en] unt chers,
Que poesté
N'aient sur nus li mescreant ne li malfé.

V. Puis establi le vilain
Pur gaanier as altres pain :
Cum plus labure de sa main (*b*)
Tant est plus halegre[s] et sain;
Ja n'ert lassé.
En un jur pert quanque ad aüné.

VI. Nul ne deit le diable amer,
Mais de tant fet il a loer
Que [i]çous qui plus veient cler
Fait [il] mult malement errer.
Ben est pruvé,
Et qui nel creit, jo l'en dirai la verité.

VII. Veez l'apostolie de Rume,
Plus est cuvoitus que altre hume :
Qui cinc cenz mars d'argent li nume

Tost li charra del dos grant sume.
Ja n'ert grevez
Pur nul forfet qui des diners dune a plenté.

VIII. Quanque il dist tut est raisun :
Legat pot faire d'un clerjun,
U arcevesqes voille u nun.
Mult li vent chier le palliun :
N'est pas emblé,
Ja ne l'aura si quitement qu'il n'ait custé,

IX. Mar vit cel or et cel argent
E les livres que il [en] prent,
Quant voit que de la povre gent
Morent li milier et li cent
El cler esté ;
Mielz li venist que cel tresor ne fust entamé (?)

X. Quant li arcevesques est a sun sé
Si adonc delivre evesqué
Unques de rien ne fu si lé,
Car il i frunt itel marché,
Tut en privé,
Cher compa[r]ra la croce et le chapel quarré.

XI. La croce, la mitre cornue,
[A] l'un et l'autre ert chier vendue ;
Ço est [trop] grant descu[n]venue :
Qui digneté vent a veüe
Mult est osez ;
Qui si barganie il devreit estre deposez.

XII. Quant il est evesques esliz
Donques eslije filies et fiz (*p.* 144)
Et ses parenz e ses norriz;
E si nel fait mie a enviz,
Mès a sun gré
Les met al puint la u il set qu'il sunt damné.

XIII. As arcevesques puis bosunie
Que chascuns sa main li uigne ;
E qui l'eschive et esloigne
Il li f[e]ra tute vergoig[n]e,
Et tel(e) vilté
Que tard li ert que a sa merci seit accordé.

XIV. [Q]uant l'arcediaquene a fait(e) sa fin,
Li daien sunt a lui enclin ;

Ja n'auront beü de cel vin
Que il i aportent faus bacin
Qui seit soné,
Mès bons deniers tuz vielz musiz d'antiquité.

XV. Quant cil unt duné a lur maistres
Adonques curent sure as prestres.
Tant vunt enquerant de lur estre,
Que par espies que par fenestres,
Qu'il ont trové
Alcun chaitif qui sur defens aura chanté.

XVI. Al daien durra quei [que] seit
Pur ço que le mainteg[n]e a droit.
[O]r(e) poez oïr, qui bien voit,
Cum(e) li diables les deceit:
Tut unt turné
Al cuvoiter plus que Deus ne lor a presté;

XVII. Car l'autrui volent et le lur
E rien ne funt pur Deu amur;
Li grant mainne le menur.
Mult est suffranz Nostre Seignur
De humilité
Qui tut [lur] done et il en unt tel averté.

XVIII. Li plus haut cler e li plus sage
Pernent de ceus de bas parage
Luier pur gesir en putage,
Dunt seinte Iglise a tel damage
Que restoree
Ne purra estre mès a nul jor en nostre eé. (*b*)

XIX. Car il donent les benefices
As beiesses et as nurrices,
As dames manteals et pelices.
Ço est mult mal as autres vices :
Trop unt usé
Lur tens en ço que plus lor deüst estre ve(i)é.

XX. [R]iches chanuines seculers
Qui vers les mes Deu sunt a(d)vers
Ils dunent chainses et souders
As putains et a lur pers.
S'il sunt sauvé
Dunc ne sui pas perdu ne mesalé.

XXI. [C]il sermonur qui nus sermonent

E qui nos pechez nus perdunent
Tel ure est, quant [il] se reponent
Unt les tusetes qui les tastunent
A lur costé ;
N'en partira desi que ele ait partut graté.

XXII. Li truant fet vers lui sun plait
Pur l'offrende et [pur] l'argent frait;
[E] cil qui plus simple se fait,
Juste la fertre u il estait,
A tost visé
As riliques cele dunt il ert escuté.

XXIII. Qui cheut que li lecheür face ?
Ja ne perdrum ne gré ne grace
Pur une putein s'il la trace :
. . . . . .
N'est preu sené
Qui quide perdre ço que il fait pur amur Dé(u).

XXIV. [M]ult sunt prudom[e] li templer
E bien se sevent purchacer,
Mès trop par aiment le diner;
[E] quant li tens est alques chiers
Si vendent blé
Plus volentiers que il nel prestent a lur menie.

XXV. Ne li seignur de l'Ospital
N'unt cure de femme venal
S'il unt palefrei ne cheval;
Jo nel di mie pur nul mal
(*Le reste manque.*)

4. tere, *ms.* t'e ; *au v.* 20 *j'écris* terres *parce que le ms. porte* t'res. *La rime indique qu'il faut* leis *ou* lois. — 6. *Je rends par* et *la ligature* &. — 7. *Ms.* q̄ns ? — 12. *La rime est fausse; corr.* damné? *mais le vers reste trop court.* — 13. *Corr.* Qui deivent? — 14. le, *corr.* la. — 22. *Ou plutôt* chiers; *ici et au v.* 60 *le mot est abrégé, mais il y a* chier *ou* chiers *v.* 46, 62, 142. — 24. *Ms. :*

Que poesté n'aient sur nus
Li mescreant ne li malfeitur.

— 25. *Le vers est trop court et* establi *manque de sujet. Faut-il restituer* [Deus] ? — 30. aüné, *ms.* amé. — 50. livres *n'est pas impossible : toutefois on préférerait, en admettant un changement qui en paléographie est presque nul,* luiers. — 54. *Je ne suis pas absolument sûr de la lecture du dernier mot; je vois* ēcame. — 68. *Ms.* esliie *on* eslue ; *corr.* esleve? — 74. *Vers trop court; faut-il restituer* [clers] ? — 80. *J'ai lu* en aïn, *ce qui n'est pas satisfaisant : il faudrait* en aïne, *et la rime serait fausse. G. Paris me propose* enclin *que j'adopte.* — 82. faus, *corr.* sans ? *Le sens reste obscur.* — 84. Tut *ou* tuz? *le ms. donne plutôt* tuz. — 88. *Vers trop long, corr.* P. e. et p. f. ? — 93. *Corr.* puet ? *Le ms. indique à tort le commencement du couplet à ce vers.* — 99. *Corr.* Li graindre? *ou* Li grans manjue ? *le copiste a*

écrit maïne. — 114. *Faut-il lire* deust *en une syllabe, ou corriger* deie, *ou supprimer* plus? — 117. *Corr.* soulers. — 120. *Corr.* D. ne sumes nus p. — 124. qui les, *corr.* quis, *ou corr.* tuse(te)s? — 134. *Ou* perdum, *ms.* ꝑdm *avec un* u *suscrit.* — 136. *Le vers, que la mesure exige ici, manque.* — 144. menie, *G. Paris propose* visné.

Commentaire. — V. 3 et suiv. La division de l'humanité en trois classes : clercs, chevaliers et vilains, les premiers chargés de prier Dieu, les seconds de défendre le pays, les derniers de nourrir les autres (voy. v. 26), et sans doute eux-mêmes par la même occasion, se rencontre au moyen-âge, avec diverses variantes, dans une infinité de textes. Ces variantes portent le plus souvent sur les attributions des deux premières catégories, notamment sur la part des clercs dans le gouvernement temporel. Le plus ancien texte où j'aie rencontré cette division, bien clairement exprimée et développée, remonte au moins au X[e] siècle. C'est le morceau d'un traité anglo-saxon attribué à Alfric (l'archevêque de Cantorbéry?) qu'a publié M. Th. Wright dans les notes de ses *Political Songs*, p. 363-5. Quoi qu'il en soit de l'origine de ce traité, sur laquelle je ne suis pas renseigné, on peut être certain qu'il est la traduction d'un texte latin. M. Wright rapporte encore dans les notes précitées deux passages, l'un des Proverbes d'Alfred (XII[e] siècle), l'autre de la vision de Piers Plowman (XIV[e] s.), qui offrent la même division; ces trois textes placent le roi bien au-dessus des clercs et des chevaliers. Quelques vers de l'Image du Monde, cités encore par M. Wright (*Poems attributed to Walter Mape*, p. 179) décrivent à peu près comme notre poëme les attributions des trois classes de l'humanité :

Clerc, chevalier, ouvrier de terre :
Li gaagnour doivent aquerre
As autres .ij. lor estouvoir,
Chou que il leur couvient avoir
Pour vivre au mont honestement
Et chevalier come serjant
Les doivent garder et deffendre;
Et li clerc les doivent aprendre
Et de lor œvres ensegnier
Pour lor ame a Diu adrechier.

Eustache Deschamps a exprimé les mêmes idées dans sa Ballade du gouvernement des rois et des princes (éd. Crapelet, p. 38). Il n'oublie pas de dire que :

Le peuple doit chascun jour labourer
Pour les estas des nobles soustenir.

Il a été fait sur les diverses catégories de personnes comparées à chacune des parties du corps humain, un poëme en vers octosyllabiques qui est incomplet du commencement et de la fin dans le seul ms. où je l'aie rencontré, Bodleyenne, Douce, 210, fol. 1-12. Dans ce poëme, c'est le clergé qui est comparé à la tête.

V. 67 et suiv. Cf. ces vers du *Roman des romans* (couplets 116 et 118) :

Quant uns evesques depart ses dignetez,
Ja nus sains hom n'i sera apelez :
A ses parenz et a ses clers privez
Dune provendes et arcidiacrez...,

Cume d'avair bargaigne hume de yglise,
Mes Deus le set : mar i fu vente mise.

79 et suiv. Remarquez qu'*arcediaquene* (prononcé *arcediacne*) est au cas rég.

Le sens est donc : « Quand il a composé (s'est arrangé moyennant finance, voy. » Du Cange *finem facere* sous *finis*) avec l'archidiacre, les doyens se prennent à » lui » c.-à-d. s'acharnent sur lui pour en tirer de l'argent. Le sujet de la phrase est le *chascuns* du v. 74, il s'agit du clerc qui désire soit être ordonné, soit, s'il l'est déjà, être institué. Depuis le XII[e] siècle, l'institution des clercs est en beaucoup de diocèses déléguée par les évêques aux archidiacres; voy. Gréa, *Essai historique sur les archidiacres*, dans la *Bibl. de l'Ec. des ch.* 3, II, 217 et 227. Les vers 81-3, peut-être partiellement corrompus, me sont obscurs. Je me borne à remarquer que les doyens dont il s'agit ici sont certainement des doyens ruraux (Du Cange, *decani episcopi*, éd. Henschel, II, 753*b*). Ils avaient une mauvaise réputation, comme on le voit par ces vers de Rutebeuf (2[e] édit. II, 43) :

J'ai grant piece pensé a ces doiens ruraus,
Car jou trover cuidoie aucun prodome entre aus,
Mais il n'a si prodome dusques en Rainscevaus
S'il devenoit doienz qu'il ne devenist maus.

V. 75 et suiv. Cf. encore le *Roman des romans* (coupl. 129 et 130) :

Ne pot nuls prestres a paroschie chanter
Ne vus estoce primes del soen doner.
L'archidiacre ne poet il trespasser ;
Par lui estoet cest marchié afiner.

Se que que sait n'en ravait li deiens,
Il en mettreit le yglise en tel defens
K'il n'i aurait sain soné tant de tens,
Messe chantée, ne home fait cristiens.

Voir aussi la lettre de Jean de Salisbury citée par Du Cange, éd. Henschell, 371 *ab*, et en général, pour les abus reprochés aux archidiacres à diverses époques, cf. Gréa, *Bibl. de l'Ec. des ch.* 3, II, 59 et 233-4.

105. C. à d. pour leur permettre de vivre en concubinage.

107. Pour *restoré*, partic. neutre : l'*e* double est souvent employé dans les textes anglo-normands pour l'*é* (*e* fermé) à la fin des mots.

112. Cela veut-il dire que c'est une grave faute ajoutée aux autres vices?

V. 115 et suiv. Cf. ces vers de Rutebeuf (2[e] édit. II, 38) :

Chanone seculer mainnent trés bone vie :
Chascuns a son hostel, son leu et sa maisnie
Et s'en i a de tex qui ont grant signorie,
Qui poi font por amis et assés por amie.

Les *mes Deu* du v. 116 sont les pauvres. G. Paris me signale un passage du Pseudo-Turpin, rapporté dans l'*Hist. poétique de Charlemagne*, p. 501, où les pauvres sont qualifiés de *nuntii Domini :* « Interea videns Aigolandus in quadam » parte duodecim pauperes miserrimo habitu indutos, ad terram residentes, sine » mensa et linteaminibus comedentes, parvo cibo et pane utentes, interrogavit » cujusmodi essent. At ipse Carolus ait : Hæc est gens Dei; *nuntii Domini Jesu* » *Christi*, qui sub numero XII apostolorum Domini per unumquemque diem ex » more pascuntur... »

V. 123-6. On devine à peu près ce que l'auteur veut dire. Toutefois l'expression « tâtonner » n'a pas toujours la portée qu'elle a ici. Voici des textes sur l'usage de se faire « tâtonner » par des femmes. J'exclus naturellement les exemples où ce mot exprime un acte entrepris pour la satisfaction personnelle de celui ou de celle qui l'accomplit, comme dans le fabliau du duc Malaquin, v. 297 (Méon, *Nouv. Rec.*, II, 288), ou dans l'exemple de Ronsard cité par M. Littré à l'historique du mot *tâtonner*[1]. Dans la *Bataille d'Aliscans*, Aimeri de Narbonne vient au secours de son fils Guillaume; on lui prépare ses logis dans le palais d'Orange :

Quens Aimeris est ses lis aprestés[2]
En une cambre ou molt avoit biautés ;
Toute nuit fu de Guiborc tastonnés.
(Edit. Guessard et Montaiglon, p. 331.)

Aimeri était vieux, Guibourc était sa bru : il ne faut voir dans l'action ici décrite qu'un massage bienfaisant et préparant au sommeil. C'est de même que dans le fabliau du *Chevalier à la robe vermeille* (Barbazan-Méon, III, 277) une dame désirant faire dormir le plus tôt possible son mari, se met à le « tâtonner », et obtient bientôt le résultat désiré :

La dame a tastonner l'aqueut
Si souef que il s'endormi.
(V. 156-7.)

Dans *Auberi le bourgoing* on voit Lambert d'Oridon présenter sa nièce à Auberi, en lui disant, sans intention déshonnête à ce qu'il semble :

Ceste vous voel enquenuit presenter :
Se la voulés par devers vous torner
Bien vous saura servir et tastonner.

On voit, par ces exemples, que le massage précédant le sommeil faisait partie, jadis, des soins dus par une hospitalité attentive. Au moyen-âge, les détails de l'hospitalité, tels que le coucher et le bain, étaient laissés aux femmes. Mais on conçoit que dans une société, à certains égards beaucoup plus libre que la nôtre, non-seulement en paroles, mais aussi en actions, ce qui était à l'origine un traitement purement hygiénique, ait conduit à des abus. Ces abus sont ceux qu'indique l'auteur de notre satire dans le couplet XXI. Les mêmes abus ne sont pas moins clairement indiqués en ce passage d'*Auberi le bourgoing* :

Cele nuit ot Garselins bele amie
Qui le tastone jusqu'a l'aube esclarcie.
(Tobler, *Mittheilungen aus altfr. Handschr.*, p. 49.)

Un passage de *Girart de Roussillon*, qu'on a plus d'une fois cité[3], n'est pas moins clair. Il est donc naturel que l'office indiqué par le verbe *tastonner* ait fini

1. Pour le dire en passant, il est à noter que M. Littré n'a pas d'exemples de ce mot antérieurement au XVI^e siècle. On va voir qu'il n'en manque pas.

2. Dans l'édition de M. Jonbkloet v. 4606 : *a Aymeri est son* (sic) *liz*...

3. La plupart de ces textes sont empruntés à une note aussi abondante que confuse du *Floriant and Florete* de M. Fr. Michel (Roxburghe Club, 1873), p. xxxvj-viij.

par sembler bas et méprisable, d'où la fière apostrophe de Guillaume au court nez dans le *Charroi de Nîmes* :

Looys sire, dit G. li ber,
Ne t'ai servi par nuit de tastoner [2],
De veves fames, d'enfanz deseriter.

127 et suiv. Si je comprends bien, l'auteur veut dire que le prêtre, placé auprès de la châsse (v. 130), distingue entre les femmes qui se pressent autour des reliques celle de qui il a le plus de chances de se faire écouter.

133 et suiv. Cela paraît vouloir dire que les fautes d'un prêtre indigne ne diminuent en aucune façon les mérites que ses ouailles peuvent acquérir par leurs bonnes actions.

139. On sait que les Templiers étaient au XIII^e^ siècle les banquiers des princes ; voy. par ex. Boutaric, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers* p. 344. De là le reproche de spéculer sur les grains, qui leur est fait ici. L'opinion populaire ne leur avait pas toujours été défavorable, puisqu'on a dit « servir com templiers » pour servir gratis; voy. Mætzner, *Altfr. Lieder,* note sur XLV, 22.

145. Ce qu'on reprochait ordinairement aux Hospitaliers c'était leur faste : voy. Le Roux de Lincy, *Prov.-fr.*, I, 30; Wright, *Polit. Songs,* p. 140 et 372.

XII.

LA PLAINTE DE L'ÉGLISE.

M. Th. Wright a publié cette pièce d'après le ms. Cottonien Julius D.VII, fol. 133 v° [3], dans ses *Political Songs of England*, p. 42-4. Il lui a donné ce titre : *The Song of the Church* et expose ainsi les circonstances dans lesquelles il lui paraît qu'elle a été composée : « La chanson qui suit (faite en 1256) a été » évidemment écrite par un homme appartenant au clergé, et indigné des taxes » que le roi, avec le consentement du pape, avait imposées au clergé, dans le » vain espoir de placer l'un de ses fils (Edmond), sur le trône de Sicile, et subsé- » quemment de payer la dette qu'il avait contractée envers le souverain pontife. » Le roi de France, cité comme exemple, est le saint roi Louis IX. » [4]

On peut croire avec M. Wright que l'auteur de cette chanson politique était un clerc défendant les intérêts temporels de l'Eglise, et l'allusion aux Lamentations de Jérémie, dans la première strophe, confirme cette opinion; mais la date et les motifs assignés par M. Wright me paraissent moins assurés. Je m'empresse de dire que les conclusions du premier éditeur sont légitimes tant qu'on s'en tient au

---

1. Ed. Fr. Michel p. 108 (ms. de Paris) et 320 (ms. de Londres); cf. p. 124.
2. Telle est la vraie leçon que l'on trouvera justifiée dans la seconde partie de mon *Recueil d'anciens textes*, p. 240.
3. C'est l'avant-dernier feuillet du ms. L'écriture est de la fin du XIII^e^ siècle ou des premières années du XIV^e^.
4. Le texte de M. Wright a été réimprimé et traduit par M. Le Roux de Lincy, *Recueil des chants historiques français*, I, 185 et suiv., qui a adopté quant à la date et à la cause de cette chanson l'opinion du premier éditeur. Voy. aussi *Hist. littér.*, XXIII, 438-40. Sir Th. Duffus Hardy mentionne la même chanson d'après le ms. Cottonien (il ne paraît pas avoir connu l'édition) dans son *Descriptive Catalogue* (III, 145) sous l'année 1256.

seul texte qu'il ait connu, celui du ms. Cottonien où la chanson est accompagnée d'une note ainsi conçue : *Istud canticum factum fuit anno gratie* M° CC° LVI°, *supra desolatione Ecclesie Anglicane*. Mais la même pièce se rencontre aussi dans le ms. Douce 137, celui-là même qui contient la pastourelle française et latine imprimée ci-dessus n° VIII[1], et ce nouveau texte, qui m'a paru justifier une nouvelle édition, n'a pas la note précitée, mais en revanche offre, indépendamment de variantes assez peu importantes, des vers qui manquent au Cottonien, et où il est dit que le roi (d'Angleterre) se rend en Syrie où il vivra des vols qu'il a faits au clergé. Le poëte lui propose comme modèle le roi de France.

Je ne vois pas que depuis Richard Cœur-de-Lion (dont il ne peut être question ici, la pièce étant visiblement trop peu ancienne) aucun roi d'Angleterre ait fait le passage d'outre-mer. Edouard Ier n'était pas encore roi lorsqu'il séjourna en Terre-Sainte (1271-2). Mais nous savons qu'il eut l'intention d'y retourner[2], et une complainte rédigée à l'occasion de sa mort accuse le roi de France de l'en avoir empêché :

Le rei de Fraunce grant pecché fist
Le passage a desturber
Que rei Edward pur Dieu·emprist
Sur Sarrazins l'ewe passer.
Sun tresour fust outre la mer(e)
E ordiné sa purveaunce
Seint' Eglise pur sustenir(e) :
Or est la tere en desperance.

Jerusalem, tu as perdu
La flour de ta chivalerie
Rey Edward le vieil chanu...
(Wright, *Polit. Songs*, p. 242.)

Les deux pièces sont donc d'accord sur l'existence d'un projet d'expédition en Terre sainte, quoiqu'entièrement en opposition sur l'appréciation de ce projet. On peut supposer, ce me semble, que la Plainte de l'Église a été rédigée au temps où on s'attendait à voir le roi partir pour la croisade.

P. S. — M. Thompson, du Musée britannique, me fait remarquer que dans la marge, en face le titre *Istud canticum*, etc., se trouve une marque de renvoi se référant à une chronique qui occupe dans le volume les feuillets 61 à 112, et est indiquée dans le catalogue de Planta par ces simples mots : *Chronica ab origine mundi ad Henricum III*. Or, au fol. 105, sous l'année 1256 on lit cette note : *in fine libri invenies canticum hoc anno gallice compositum super desolacione ecclesie anglicane*. C'est là un témoignage sérieux pour l'attribution du chant à l'année 1256; mais alors il devient difficile de rendre compte du couplet V.

---

1. Cette pastourelle, la pièce *Cuard est ke amer n'ose* (ci-dessus p. 380, n. 1), et celle que j'appelle *la Plainte de l'Eglise*, sont toutes trois de la même écriture.
2. Voy. Wilken, *Gesch. d. Kreuzzüge*, VII, 644.

I. Ore est acumplie
Par myen escient
La plente Jeremie
Ke oï avum suvent,
Ke dist : Cum[ent] set sule
Cyté plene de fule
Plurant amerement ?
Ore est sanz mariage
E mis sur grief truage
La dame de la gent.

II. Ceo est saynte glise,
Trestut apertement,
Ke est hunye e maumise,
Chescun veyt bien cument :
Ele se gient e plure,
N'est nul ke la sucure (?)
De sun marrement ;
Mes chescun la defule
E tire cum nel sule (*sic*) ;
Çoe est duel verrayment.

III. Jadis fu clergie
Franche e a desus,
Amée et cherie,
Nule rien pot plus :
Mès ore est enservie
E tant avilie
E abatu jus ;
Par iceus est hunie
Dunt dust aver aye ;
Jo n'os dire plus.

IV. Le rei ne l'apostoille
Ne pensent autrement
Fors ke il nus toillent
Nos biens e nostre argent,
Coe est tute la summe ;
Ke la pape de Rume
Au rei se consent
Pur ayder sa curune ;
La disme a clers li dune,
Si fet sun talent.

V. Le rei vet a Surie
Par bon entendement :
Vivera de rubberie
Ke la clergie li rent,
Ja ne fera bone enprise,
Pur reyndre seynte Glise,
Jo quid certaynement.
Ke veot aver ensample
Regarde le rei de France
E sun achiefement.

VI. Grevus est li tallage,
Mès y nus cuveynt suffrir ;
Mis ceous nus funt damage,
Ky le deyvent cuillir.
Mès que ke nus die
Chescun en sun quer prie,
Si Deu le veut oïr,
Ke Dampnedeu les maudie
Tut ceous ke mettent aye
Pur [le] nostre tolir.
Amen.

2. *C* a m. — 4. *C* avez. — 9. *C* m. en tailage. *Voici le latin de la Vulgate pour les vers* 5-10 : Quomodo sedet sola civitas plena populo ? facta est quasi vidua domina gentium ; princeps provinciarum facta est sub tributo.

11. *C* C'est. — 13. *C* Ke est ja h. e tut mis a nent E si est maumise. — 14. *C* Nus veum. — 15. *C* E. gent. — 16. *C* Na ad nul ke sucure.

21. *D* fu sainte glise, *C*. Ja fu cleregie. — 22 a *manque dans D*. — 24 pot (*qui n'est pas très-bon*) *manque dans D et est ajouté en interligne dans C*. — 25. Mes *manque dans C*. — 26. *C* E trop avilie. — 28. *D* Par eus. — 31. *C* Li rois ne l'apostoloie.

33-4. *C* Mès coment au clers tolent | Lur or e lur a. — 37. *C* trop c. — 39. *C* de c. — 40. *Suppléz* en *après* si ? *C* De ço en f.

41 *et suiv. Pour les couplèts V et VI il y a dans C :* Jo ne quid pas ke li rois face sagement, | Ke il vit de roberie | Ke il de la clergie prent ; | Ja ne fra bone prise | Pur rober seinte Eglise, | Jo la (*corr.* lo) say verament. | Ke vot aver semblance | Regarde le rois de France | E sun achevement.

UGGERI IL DANESE

NELLA LETTERATURA ROMANZESCA DEGL' ITALIANI.

III.

In quest' ultima parte del mio studio scemano d'assai i materiali, mutano aspetto le questioni. Non si tratta più d'avventure che nascondano nel più fitto Medio Evo le loro origini, e che, passate dalla Francia in Italia, vi si siano venute trasformando lentamente : si tratta bensì di pure e simplici invenzioni, che portano manifesta in ogni parte l'impronta di un' età recente. Uggeri non ne è punto l' eroe; la parte assegnatagli si può dir secondaria di fronte a quella di Rinaldo e di Orlando; tuttavia il suo nome deve continuare a servirmi di bandiera, perchè il poema che mi è norma principale s'intitola tutto quanto da lui, e fa seguire immedia tamente le nuove narrazioni alla sua storia, senza curarsi neppure d'incominciare un nuovo canto. Questo poema e un testo in prosa sono i soli documenti che qui si possano interrogare; se altri ne siano esistiti nei secoli trascorsi, e il tempo ce li abbia tolti, è cosa che si cercherà d'indagare.

Del poema spettano a questa parte più che tremila trecento stanze [1]; s'incomincia a mezzo il canto nono e si giunge fino al termine dell' opera. Ma il ms. magliabechiano sgraziatamente non ci soccorre oltre il canto XVII; e di questo ancora non conserva se non le prime ventisei stanze. Di qui in avanti bisogna pur troppo affidarsi alle stampe, alle quali una lunga esperienza m'ha insegnato che non si deve mai credere alla cieca.

---

1. Mi espressi malamente quando nel principio di questo lavoro (*Romania*, II, 154) dissi che il poema conteneva più che tremila cinquecento ottave; avrei fatto meglio a dire che ne annovera intorno a quattromila. Da un' edizione ad un' altra vi è necessariamente qualche differenza; ma già quella di Venezia, 1511, a cui si riferiscono le mie citazioni, conta 3869 stanze, delle quali 1055 corrispondono alla parte conservataci anche dal codice maghiabechiano. Oltre all' edizione citata, che sta nella Melziana e che mi fu accessibile per la rara cortesia del possessore, ebbi a valermi della ristampa dello Scinzenzeler (Milano, 1513) e dell' altra datata da Venezia 1553, alla Braidense la prima, all' Ambrosiana questa seconda. L'esistenza di un' edizione più antica, del 1498, si ricava dal catalogo De Cotte; ma di questa non ho altra notizia.

Il testo in prosa, già lo accennai, fu al pari di quello studiato nella seconda parte intromesso nella compilazione delle *Storie di Rinaldo*, e vi porta il titolo di *libro quinto*. Non seguita dunque immediatamente alla storia di Bravieri; come quarto libro viene a collocarsi di mezzo un altro romanzo, tutto avventuroso, che prende nome da uno tra i personaggi principali, Dodonello di Mombello. Ma ecco nascere subito una questione spinosa. Mentre il codice laurenziano Pl. XLII, 37 ci dà per quinto libro delle *Storie di Rinaldo* il seguito del *Danese*, altri manoscritti recano come tale un romanzo affatto differente, il *Castello di Teris*. Che pensare di questa duplicità *?* Evidentemente s'ha ad ammettere per le *Storie di Rinaldo* una doppia redazione. L'una si appoggia a tre codici (Laur. Pl. LXI, cod. 40; Med. Pal. cod. 101; Riccard. cod. 1904); l'altra, quella appunto che ci interessa, ad un solo. I tre primi libri dovettero far corpo da sè, ed esistere prima che si pensasse a proseguire la compilazione. Infatti, di cinque manoscritti, uno solo, il nostro laurenziano, comincia dal libro primo e si conduce fino al quinto; gli altri tutti, o danno soltanto i primi tre (Laur. Pl. LXXXIX Inf. cod. 64), o solo i posteriori al quarto. E quello stesso laurenziano che accoglie insieme le due parti distinte, mentre suol far seguire senza intervallo di sorta il principio di un libro al termine dell' antecedente, tra il terzo e il quarto lascia in bianco una carta. Ma oltre a questi primi tre libri, entrambe le redazioni presuppongono la *Guerra di Mombello;* ciò vede chiaro dal cominciamento dei due quinti :

Laur. XLII, 37. — « Come appare nel terzo libro di questo vilume, nella morte del re Bravieri lo re Marsilio promisse di dare ogni anno a Carlo el trebuto. Essendo passati anni cinque che non ave[a] mandato el trebuto, e finita la guerra elle battaglie di Monbello, » etc.

Ricc. 1904. — « Regniando Carllo magnio inperatore di Roma e re di Francia nella città di Parigi, e avendo... fatte grandissime guerre con vittoria e onore, sì come fue la guerra di Manbrino d'Ulivante, e così la guerra di Monbello e d'Argientino, e così quella del re Bravieri, » etc.

Col libro quinto comincia dunque il dissenso, prodotto forse dal costume di trascrivere separatamente i primi tre, anche quando già si era aggiunta loro una continuazione. Decidere quale delle due redazioni sia più antica, io non oso per ora; certo i manoscritti stanno per quella che esclude il seguito del *Danese*. Con tutto ciò non vorrei negare che questo seguito non possa essere opera di chi compose il libro terzo; la lingua, lo stile in scritture di questa fatta danno ben poco lume, e altre ragioni decisive non so vedere in alcuna parte. Piuttosto oso dire che, se l'autore fu il medésimo, tra la composizione del terzo libro e quella del quinto dovette trascorrere un certo spazio; forse appunto in cotesto frattempo nacque l'altra redazione dei *libri posteriores*.

Come si vede, in luogo di una soluzione metto innanzi un dubbio : e sgraziatamente mi toccherà oramai di fare così in tutta questa parte, la quale somministra elementi copiosi per sollevare molte questioni, non li dà sufficienti per risolverne nessuna con piena certezza. Sopprimerei dunque addirittura tutto ciò che mi resta a dire, se anche il dubbio a me non paresse luce. Additare nuovi aspetti di un problema, raccogliere indizi che ci facciano spingere lo sguardo più lontano, sia pure senza discernervi nettamente gli oggetti, mostrare che a torto si creda di avere i piedi sopra un terreno stabile e sicuro, tutto questo è un guadagno per la critica. La quale certamente si avvantaggia ben più dei dubbi che di quelle soluzioni — e sono frequenti pur troppo — che nascondono il falso sotto l'apparenza della verità. Gli uni guidano a conoscere il vero ; invece generano nuovi errori, di cui a volte non ci avvediamo se non assai tardi, quando ci siamo così discostati dalla buona via, che se ancora ci riesce di rintracciarla, il tempo non ci basta poi più per procedere innanzi.

Un sunto del romanzo, che volesse tener dietro, non solo alle fila principali, ma anche alle particolarità, annoierebbe il lettore con ben poco frutto. Invece una corsa rapida attraverso a questa immane congerie di casi, fatta dietro la scorta della rima, ma in modo che si attagli quasi in tutto anche alla prosa, potrà giovare a parecchi, se anzi non si deve dire un' assoluta necessità.

Dopo la guerra di Bravieri, Rinaldo un bel giorno chiede licenza a Carlo, manifestandogli il proposito di andare a far pentito Marsilio, il quale non paga certo tributo. Carlo non consente; prima vuol spedire ambasciatori, e sceglie a questo fine Astolfo e Riccardo d'Ormandia. Di ciò Gano dà subito avviso a Marsilio, che per istigazione del traditore fa che i due messi siano presi ad un' osteria, e mandati a Setta al re Libanoro, perchè li faccia morire. Ma costui non si vuole impacciare del supplizio; li manda dunque alla sua volta Tancia, al fratello Guliasso, che ne indugia la morte affinchè riesca più solenne. Fra i molti che vengono per assistere allo spettacolo c'è Braidamonte, figlia del Soldano, la quale, per amore d'Ulivieri, di cui l'ha fatta invaghire una dipintura, promette ai prigioni di ritardar loro il supplizio. Intanto un sogno rende inquieto Orlando sulla sorte dei compagni; però con Ulivieri, col Danese, e con Rinaldo, parte di Francia per andarne in traccia. Il viaggio è ricco di avventure, che qui non si stanno a ricordare. Alla fine i quattro baroni giungono a Tancia, in cospetto delle forche su cui si vogliono impiccare i due prigionieri. Ma l'aiuto di Braidamonte e la valentia dei cristiani fanno che in cambio i principali tra i Saracini siano uccisi e la città venga in potere di Orlando e degli altri. Una prova miracolosa persuade il popolo che la fede di Cristo è la vera, sicchè tutti ricevono

di buon grado il battesimo : tutti, non eccettuato Guliasso, che per tal modo conserva il regno, mentre i baroni di Francia, con alcuni tra i nuovi convertiti, tornano verso la loro patria. — A questo punto il codice magliabechiano ci abbandona, e noi siamo costretti ad attenerci per intero alle stampe.

Tornati in Francia Orlando e i compagni, viene a Carlo il gigante Burrato, ed espone un' ambasciata minacciosa per parte di Nuvolone, figlio di Libanoro. Carlo risponde come si conviene a lui; e partito il messo, manda all' insolente re saracino Orlando, Rinaldo e Ulivieri. Nel viaggio essi incontrano varii casi; tra questi appaiono principalissimi certi *vanti*, che i tre baroni pronunziano e compiono ad Arna. Qui, dopo di aver ucciso il re, lasciano signora Gismonda, sua figliuola, fattasi segretamente cristiana. Adempiuto poi il messaggio, tornano, accompagnati da Burrato, che s'induce ben presto a lasciare Maometto per Gesù, e viene con loro verso la Francia. Una terribile burrasca separa il gigante dai paladini, e ritarda non poco l'arrivo in patria. Così Nuvolone ha tempo di essere sotto Parigi con un grosso esercito. Non istarò a contare le sorti della guerra; si vengono al solito avvicendando battaglie e tregue, finchè, come accade sempre, ritornano i baroni lontani. Tuttavia la catastrofe ha qualcosa di nuovo. Nuvolone innamora di Alda, e Gano fa in maniera che la possa rapire, mentre se ne va verso Montalbano. Ma ecco che il soccorso non giunge tardo, e il fiero saracino cade sotto i colpi di Rinaldo. Lui morto, la cristianità non ha altro a temere per ora.

In questo nuovo periodo di pace Rinaldo si rimette in avventura in compagnia di Ricciardetto e d'altri prodi. Capitato ad Arna, libera da un assedio Gismonda, che innamora di Ricciardetto, gli diviene sposa, e ingravida di due gemelli. Mentre queste cose accadono, Orlando e Uggeri s'avviano in Paganìa. Un cavallo, che il nipote di Carlo doma in Gioiosa, e che il re Carbone manda a Libanoro, dà luogo a una corsa, alla quale prende parte Baiardo, uscendone vincitore. Riconosciuti a Gioiosa, Orlando e Uggeri sono imprigionati; ma certi nuovi amici, insieme con Rinaldo e Ricciardetto, rendono loro la libertà. Se non che quando ora tornano ad Arna [1], trovano la città presa da nemici. Di Gismonda ognuno crede sia morta, e con lei i suoi due bambini. Di ciò i cristiani prendono terribile vendetta; quindi rivolgono il cammino verso la Francia.

Ma Gismonda non è morta; scampata nelle selve, un grifone e un' aquila le rapiscono i figli, dei quali l'uno è poi portato a Marsilio, l'altro

1. Una vera confusione nei nomi dei luoghi è a deplorare e nella prosa e nella rima. Per conto mio correggo gli errori, giacchè altrimenti non so come si potrebbe intendere il sunto.

all' imperatore di Costantinopoli. Entrambi sono allevati in corte; all' uno per l'aquila si dà nome di Aquilante, all' altro di Grifone. Quando si son fatti adulti, due fate, la Bianca e la Nera, invogliatesi di proteggerli, procacciano loro armi e cavalli. Per cause diverse i due fratelli si conducono a Parigi nel medesimo tempo, e vengono tra di loro a battaglia. Un 'orsa, che da un pezzo accompagna Aquilante, parla con voce umana, e svela il segreto della loro origine. Allora si va in cerca di Gismonda e la si trae dalle selve. E qui la prosa e la rima seguono una via diversa. In tutte e due Gano procaccia con tradimenti la morte dei due fratelli; ma la prosa li spaccia entrambi ad un modo e ad un tempo, mentre la rima tra l'uccisione di Grifone e quella di Aquilante mette di mezzo parecchi anni, e fa accadere i due casi in maniera affatto differente. Poi la rima colla morte di Aquilante si ferma; la prosa invece racconta ancora un' impresa contro Marsilio, incolpato della morte dei figli di Ricciardetto. L'impresa ha termine con una battaglia sanguinosa, la quale induce Marsilio a domandare la pace, che non gli è negata.

Un paragone tra la prosa e la rima, se era opportuno per i racconti tradizionali, in questa parte puramente fantastica non servirebbe che a riempire parecchie pagine. Le due versioni procedono per lo più d'accordo; e quando avviene che si allontanino, dopo un certo spazio si rimettono sempre a camminare di conserva. Le differenze sono, è vero, più gravi assai di quelle notate in addietro; ma nè in principio, nè in mezzo, nè in fine, c'è scarsezza di luoghi che possano essere esempio di concordia meravigliosa. E questo pare bastevole a dimostrare che i due testi devono continuare ad essere l'uno per l'altro ciò che sono stati fin qui; se la rima era anteriore al terzo libro, come non avrà ad esserlo al quinto, più recente di necessità, e forse di molti anni? Insomma si direbbe che una questione critica qui non si possa quasi immaginare. Invece nasce, e delle più intricate.

Frammisti alla prosa, e scritti non altrimenti che se fossero prosa, si trovano in più d'un luogo frammenti di ottave, e perfino più ottave intere di seguito. Il primo incontro di questa fatta lo abbiamo nella narrazione dei *Vanti*. Trascrivo il testo, ponendo in corsivo le parole e le lettere che per ben tre volte ci danno due versi rimati a coppia, ossia la chiusa di una stanza (f° 139 v°) : « Veduto questo e nostri cristiani, e non veggiendo persona intorno e non credendo essere intorno persona, si vollono vantare. E 'l primo fu Ulivieri, el quale disse : Io mi vo' dar vanto d'altro che di provare arme. Ammè basterebbe la vista *di stare tre giorni con questa d*amigiella [1] *Sanza* [2] *mangiare o bere, sì mi par bella*. E

1. l. *donzella*.
2. Le iniziali maiuscole per distinguere i versi le aggiungo solitamente io per maggior evidenza.

Orlando disse : E io che non penso trarmi di dosso l'arme, e credo che questo re non ci sia amico, mi vanto che con tutta quanta l'arme *che può portare, in un colpo de' miei, Cioè di lancia, tutto il passerei.* E Rinaldo disse : Ed io mi vanto *correre la terra colla lancia im mano Contro la volontà d'ogni pagano.* »

Il primo pensiero che nasce alla lettura di questo tratto, si è che esso ci dia la conferma più luminosa dell' uso che il rimatore dovette fare della rima per la composizione del suo lavoro. E così sarebbe veramente, ma ad un patto : che i versi che qui s'incontrano si ritrovassero nel poema. Ebbene, invece nel poema non si ritrovano, ed i vanti sono colà espressi con queste tre ottave [1] :

C° XIX : El primo de costoro che si vantoe
Fu ulivieri, secundo che si trova;
In tal guisa quel guerier parloe :
El cuor mi da de far una gran prova.
Una donzella che qui veduta hoe,
Figlia del re che vol che vanto mova,
Di star tre giorni [2] con lei me vo' avantare
Senza haver nulla da bere o da [3] manzare.
Rispose orlando : caro mio cognato,
Questo è gran vanto, se tul poi fare [4];
Et io mi vanto che quel re sia armato
De quante arme ch' el può sostenere,
Che [5] ò una lancia col ferro apuntato
Con la testa [6] grossa e verde al mio parere,
De pasar le arme nete con la lancia,
E 'l ferro gli uscirà fora [7] de la pancia.
Disse rinaldo : io mi vo' vantare
Col bon baiardo correre questa terra;
Et sia chi vol che voglia contrastare,
A la perfine vincerò la guerra;
Questa cità vederò tutta brusare
Et mettersi i pagani in mala serra;
Fusberta menarò de tal rapina
Che nulla valerà [8] la lege saracina.

Un secondo luogo ci dà addirittura più stanze facilmente ricostruibili;

---

1. Cito dall' ediz. del 1511 lasciando intatta la lezione coi suoi spropositi. Solo metto per chiarezza i segni d'interpunzione e gli accenti, e accenno in nota le correzioni principali.
2. l. *tre dì.*
3. l. *o.*
4. Forse *se'l poi mantenere.*
5. Forse *se.*
6. l. *con l'asta.*
7. l. *fuor.*
8. l. *Nulla varà,* come s'ha nell' ed. del 1513.

è il duello di Rinaldo con Nugolone (f° 157 r°) : « Sentendo queste parole, Nugolone, di più ira accieso che fusse mai, si gittò adosso a Rinaldo con asprissimi colpi. Rinaldo, per un pendente[1] che gli trasse, gli uccise il cavallo sotto. Nugolone si gittò di sella *e disse : O vizïato cavaliere, Due mancamenti ài fatti in un solo giorno : Tu hai mortto el mio scudiere*[2], *Ma mai in tua terra non farai ritorno...*[3] *; Con tuo grave danno e tua gran beffe e scorno Farò di te rilevate vendette*[4]. *E cola spada adosso gli si gietta. — Rinaldo sciese presto del cavallo, E disse : Igniuno vantaggio dattè voglio; S'io il cavallo t'ò morto fu per uno fallo Ch'io feci, essolo di questo mi doglio. Ma noi saremo del pari in danza e in ballo, Chè con vantaggio conbattere non soglio. Essaltato in terra la persona spertta Gittossegli adosso con Frusbertta. — Ettrassegli*[5] *un pendente in sulla testa; La spada sua si sentiva fischiare, Cascando con rovina e con tenpesta, Come la serpe suole pel caldo fare. Aldabella angielica ed onesta, Quando vide Frusbertta balenare, Subito disse : O glorïoso Dio, Presta il tuo aiuto adesso al canpione mio. — Giunse la spada all' elmo del pagano, che 'l tagliò tutto come fusse ciera, E come il sole per corpo diafàno Passano e razzi, così passò Frusbertta fiera; Prima el ricco cimieri mandato al piano, E poi tagliato l'elmo ella visiera, Infino al collo del pagano sciende il grave colpo della spada, Ell' anima del corppo al diavolo la rende.*

Di tutti questi versi non troviamo nulla nel poema a stampa, che qui ha una narrazione più intralciata e differente in molte cose. Il combattimento di Rinaldo e Nuvolone vi è interrotto da altri casi ed episodi, nei quali ha parte principalissima Burrato. Nondimeno il duello ha luogo anche nel poema, e la riuscita è perfettamente la stessa.

Ancora in un altro passo il prosatore inframmette al suo testo un brano poetico assai notevole : è la descrizione del come Baiardo, portando sul dorso il gigante Burrato, riesca vincitore della corsa bandita dal re Libanoro (f° 168 v°) : « Allora Rinaldo messe un grido negli orecchi *a Baiardo*[6] *: O rozzone, che non vali um quattrino*[7], *Passa*, passa *questo cavallo tanto cagliardo* (sic), *Se non ch'a stare ti manderò al mulino. Quel si levò che parve un liopardo, Esserravasi via assuo camino. In poco tenpo sanza alcun dimoro Passò il cavallo del gran re Libanoro. — Quando questo cavallo fue veduto, Ogniuno gridava : Il biancone, il biancone È pure innanzi acquesti altri venuto, E non gli pesa quel gran compagnone; E' passa via*

1. Pensavo fosse da leggere *fendente;* ma mi ha fatto dubitare il trovare anche sotto *pendente.*
2. Di questo verso pare essersi perduta una parola.
3. Qui, come si vede, manca un verso.
4. l. *rilevata vendetta.*
5. Il cod. *Ettressegli.*
6. Questo primo verso rimane incerto ; forse *Allor Rinaldo gridava a Baiardo.*
7. Il cod. *um quattrini.*

come uno ucci[e]llo pennuto, Drieto non gli terrebbe un buon falcone. Nè altro per lo corso si diciea, Se non le prove che 'l caval facieva. »

Perchè il lettore stesso confronti, trascrivo il passo corrispondente del poema :

C° XXIII : Così stando i baroni in tal pondo
Con gran presteza sonò el son secondo.
Disse rinaldo : baiardo mio caro,
Non mi far fallo per amor de dio;
Mai per servirme non sentisti amaro;
Se l'elmo aquisti gratioso e pio
Governar ti farò in tal riparo,
Poi con nesuno starai con desio.
Fa che tu faci si facta defesa
Che tu et io non facian contesa.
Ricòrdate baiardo quando carlo
Sì fece correr el magno tesoro;
Come tu sai, tul prendesti a scornarlo,
La corona prendesti a tal ristoro.
Se ti provasti allora, or dezi farlo
Contra di questo gran re libanoro.
A me mi par veder cotal partiti [1],
Anzi per cerzo (sic) sarem cognoşciuti.
Ora sonato, signore, el son primo,
Et anche simelmente el secondo,
Sonar volea el terzo, come io stimo.
Disse rinaldo : baiardo iocondo,
(Sopra di questo corso dove rimo)
Non mi far fallo, ch' io non senta pondo.
In tal maniera sona el terzo sono;
Ciascun sì se movea in abandono.

C° XXIV : . . . . . .

Alcun dicea : non puol esser vero,
Bianco cavalo non val un botone.
Baiardo ne venia molto fiero,
Presso alla porta el caval zonto fone.
La gente che 'l cognobe a tal mestiero
Gran maraviglia si facea di zone,
Dicendo : per certo [2] questa non fu mossa,
Chè quel caval del re à una gran possa.
Baiardo ne venia ognor più franco
A remirar è nova maraveia;
Non gli sudava nè peto nè fianco,
Dentro alla porta entrò con chiara ceia.
Li citadin vedendo el caval bianco

1. L'ed. del 1513 ha *paruti,* e giustamente.
2. l. *dicendo* : *certo*.

L'uno con l'altro dicendo bisbia[1].
E'l bon burato, le parole udendo,
A quel elmo s'acosta, come io intendo.
Prima arecosse in mano la segura,
Dicendo : se nesun vol contradire
Di morte sentirà grieve pagura.
Apreso l'elmo stava el franco sire.
Rinaldo con baiardo alla segura
In piaza zonse con suo grande ardire;
E 'l bon rinaldo rapise tostano,
L 'elmo lucente se recò per mano.

A questi fatti bisogna pure di necessità che si trovi una spiegazione. E delle spiegazioni se ne presentano varie alla mente, cosicchè il difficile sta appunto nel discernere la sola vera. Si potrebbe pensare che al rimatore nascesse tratto tratto il ghiribizzo di scapricciarsi in verso; ma davvero non è questa un'ipotesi a cui io sappia fare buon viso. Composizioni miste di prosa e di verso se ne hanno di certo in buon numero anche nei primi secoli delle nostre lettere; ma un miscuglio così sproporzionato, pochi versi gettati là in un mare di prosa, non trovano esempio nè analogia fuori dei romanzi cavallereschi. E nei romanzi il fatto accade più di una volta; ma se per lo più siamo come qui costretti ad abbandonarci alle ipotesi, v'è pur qualche caso in cui per buona sorte troviamo anche il poema da cui furono tolti i versi. Poi, che il prosatore intromettesse qualche ottava, sia pure; ma frammenti di ottava a chi mai poteva cadere in animo di comporne ? E a questo proposito si badi anche che nell' ultimo dei tre casi si conserva del primo verso sola la rima, essendosi rimutato il resto con alterazioni che non hanno punto l'aria di venire da un trascrittore[2].

Messo in disparte questo pensiero, se ne affaccia un altro. I luoghi che ci producono qui tanta incertezza cadono tutti in quella parte che ha riscontro nelle stampe del poema, ma non nel codice magliabechiano. Si è supposto da noi che questo non ci desse se non un frammento, e nulla più; ma e se invece la parte antica dell' opera terminasse col primo ritorno di Orlando e dei compagni, e tutto il resto fosse un' immensa coda, appiccicata, non si saprebbe dir quando, nè da chi ? — Sotto apparenze seducenti, quest' ipotesi cela, non dirò l'assurdo, ma poco meno. I rapporti della prosa colla rima continuano, almeno a sbalzi, ad essere

1. Non c'è bisogno di avvertire che le rime sono *maraviglia, ciglia, bisbiglia*. Meno male l'ed. del 1513 : *maravia, cia bisbia*.

2. Non lascierò neppure un indizio, troppo malsicuro per stare a fianco alle altre considerazioni. Nel vanto di Orlando pare si siano conservate casualmente anche due tra le rime dei primi sei versi dell' ottava : *trarmi* (l. *trarme*) *ed arme*.

altrettanto stretti nella parte che possediamo solo stampata, quanto erano in quella che ci è data dal manoscritto. Occorrono, è vero, in essa le differenze più gravi delle due versioni; ma è da osservare che un *crescendo* in questo genere di cose è ben raro non si abbia; poi, che anche il testo manoscritto, paragonato colla prosa, mostra nella parte che segue alla morte di Bravieri diversità ben maggiori di quelle che mai si siano avute in addietro; infine, che il ritegno al variare scemava di necessità anche per la sola natura delle narrazioni. Dunque, se i rapporti di somiglianza della prosa colla rima perseverano, salvo ciò che s'è detto, quali erano innanzi, anche la spiegazione avrà ad essere la stessa. Se pure a un qualche bello spirito non piacesse un' ipotesi che non mi darò certo la briga di combattere : che cioè fino al punto in cui ci soccorre il manoscritto il prosatore si valesse della rima; che di qui avanti la rima fosse invece composta sulla prosa [1].

Una terza spiegazione ha maggiore verisimiglianza. Non sarebbe mai che i versi frammischiati alla prosa appartenessero realmente al poema, e che se ora non li troviamo più nelle stampe, ciò nasca da tarde alterazioni che il testo avesse a sopportare ? Qual sorta di arbitrii si siano permessi gli editori dei poemi e poemetti cavallereschi, oramai è cosa nota; le composizioni nelle loro mani, o in quelle di chi lavorava per loro, crescevano poco a poco di lunghezza, ammettendo interpolazioni d'ogni sorta, tanto da trovarsi alla fine raddoppiate ed anche triplicate di mole [2]. Nel nostro caso si aggiunge un indizio non punto trascurabile : i canti che rispondono ai luoghi dove la prosa introduce i frammenti rimati sono di una misura affatto insolita. Quello di cui fanno parte i *vanti*, novera 354 ottave; il duello di Rinaldo e Nuvolone sta nel c° XXII, che raggiunge l'enorme lunghezza di 624 stanze; la corsa vittoriosa di Baiardo per una metà viene a cadere in questo medesimo canto, per l'altra nel seguente, che ancor asso ne contiene ben 290. Ora, tutto ciò costituisce

---

1. Darò qui anche un altro indizio utile pur esso a confermare che il poema del ms. fiorentino non si arrestava al ritorno di Orlando in Francia. Gli apparecchi del ritorno ci sono conservati anche nel codice, e si hanno già nella stanza 26· del canto XVII; l'arrivo bisogna cercarlo nelle stampe, ma segue subito dopo, senza che s'interpongano avventure di sorta. Però nell' ipotesi che io rifiuto s'avrebbe ad ammettere in questo luogo un canto di una brevità unica nel poema — gli antecedenti contano da settanta ottave — contro il costume dei cantatori, i quali, adottata una certa lunghezza, vi sogliono insistere a lungo. Per compiere il canto è dunque da ammettere si leggesse qui anche il principio delle avventure che hanno per catastrofe la morte di Nuvolone. E se c' era il principio, vogliamo noi che mancasse il resto? È un indizio, come dicevo, ma merita di essere tenuto a calcolo.

2. Citerò come esempio il *Rinaldo*, rimandando a ciò che dissi, nel mio lavoro *Rinaldo da Montalbano* (Bologna, 1870) a p. 98. Similmente la *Sala di Malagigi*, che nella lezione del cod. riccardiano ha trentanove stanze, ne conta invece un centinaio nelle stampe del cinquecento e del seicento.

una vera anomalia, e dà giusta ragione di sospettare; nessun altro canto, non solo nella parte manoscritta, ma neppure in quella che s'ha a cercare nelle stampe, si spinge oltre le 103 ottave. Variabilità ce n'è di certo, ma entro limiti relativamente angusti; poi, introdotta una misura, la si mantiene per un pezzo. Ed è curioso notare che cotesta uniformità di lunghezza è osservata a volte dai rimatori popolari di storie cavalleresche con tale scrupolo, da non permettersi quasi mai in tutto un poema di passare al di là o di rimanere al di quà della linea segnata, neppure di una sola stanza. Nè ciò costava loro gran fatica, giacchè le divisioni non avevano rapporto alcuno col contenuto. Pare anzi che certuni solo dopo aver scritto per disteso il lavoro lo venissero suddividendo coll' introdurre le invocazioni sacre e le ottave di richiamo. Tutto ciò serve a chiarire come l'indizio addotto di sopra non sia un puro accidente esterno, a cui non s'abbia a dar peso.

Ma pure anche queste ragioni sono rose dal tarlo. I canti sospetti per eccessiva lunghezza non si possono credere canti ordinarii, rigonfiati a forza d'interpolazioni. Se in parte mostrano discordanza dalla prosa, per lo più si trovano invece d'accordo con quella. Che settanta, ottanta, cento ottave bastassero ai racconti che convengono, non vorrebbe dire nessuno. E se è così, sarà anche più che lecito sospettare, o che il rimatore violasse la legge ch' egli stesso aveva imposto alle sue divisioni, o che più canti venissero a confondersi insieme nello stampato. Perchè ciò accadesse senza lasciar traccia, bastava omettere i richiami e le invocazioni; giacchè, quanto a commiati religiosi negli ultimi versi di ogni canto, la lezione originaria, come si vede dal codice magliabechiano, ne era priva quasi intieramente, ed è in grazia di un' alterazione sistematica, e poco meritoria davvero, che nelle stampe si trovano invece dappertutto. E c'è dell' altro ancora. Mentre la prosa mostra per solito tanto accordo colla rima, mentre tutta la parte manoscritta del poema troviamo riprodotta dagli editori con una fedeltà — relativa, s'intende — che fa apparire la sorte del *Danese* nelle officine tipografiche una delle meno infelici che siano toccate a poemi cavallereschi di origine popolare, riesce duro che per l'appunto i passi accolti dal prosatore abbiano tutti ad essere così alterati, da non conservare nemmeno le traccie dell' originale. E poi, si lasci da parte il duello di Nuvolone e la corsa di Baiardo, dove, o molto o poco, le narrazioni discordano : tutto l'episodio dei *vanti* riesce similissimo nella versione prosaica e nella rimata. Or come andrà dunque che propriamente nelle ottave di cui la prosa ci conserva gli avanzi, il testo avesse ad essere rimutato per intero ? E si badi : qui si tratterebbe, non già d'interpolazioni, vizio abituale delle stampe, ma di una trasformazione capricciosa, che non si saprebbe a qual causa attribuire. La lunghezza è anzi perfettamente la stessa : tre ottave occupa l'espressione

dei vanti nello stampato, tre ne fanno supporre di necessità i frammenti conservati dal prosatore.

Così anche questa ipotesi, senza rovinare a terra, zoppica tuttavia per più lati, e non è possibile acquietarci l'animo. Però mi permetto di metterne innanzi un' altra ancora — e sarà la quarta, — che senza arrogarsi di dare lo sfratto a tutte l'altre, spera non le si neghi la sua parte di probabilità. Per me confesso che le do la preferenza, benchè neppur io sia giunto a quel grado di convincimento, che mi permetta di dichiararmene paladino contro chiunque la voglia assalire. Si può dunque supporre che oltre alla versione pervenuta a noi il prosatore ne conoscesse anche un' altra, che ora o si nasconda o sia perita. Di là avrebbero ad esser tratti i frammenti che egli accoglie. In tal caso ci s'intende che una parte delle cose dette da lui e che discordano dal nostro poema, e insieme anche parecchie di quelle che paiono accordarsi, sarebbero da riferire a quest' altra fonte. A mescolanze cosiffatte i prosatori ci hanno avvezzi troppo perchè abbiamo ad impaurirne; basti nominare per tutti Andrea da Barberino coi suoi *Reali*. Ma qualcuno, sofistico, potrà domandare, perchè l'autore riportasse brani di questa versione ipotetica e non dell' altra. Veramente la ragione bisognerebbe chiederla a lui. Forse risponderebbe che citò dal testo meno divulgato; forse che amò rendere questo onore a chi ne era più degno.

Se quest' ultima fu la cagione, nessuno vorrà dare il torto all' autore della prosa. E invero, considerando ben da vicino i frammenti da lui conservati, par proprio di ravvisarvi pregi non comuni. Vi si ritrova una evidenza d'immagini e un' efficacia di linguaggio, che sembrano mettere una certa distanza tra colui che compose questi versi e chi scrisse il poema giunto fino a noi. Soprattutto è notevole come non appaia, in quei brevi saggi, il vizio deplorevole dell' altro rimatore, di procacciare a ogni poco le rime e di compiere i versi a forza di formole e di parole superflue. Da cotali differenze esce di necessità un argomento in favore dell' ipotesi che s'è proposta: argomento non irrepugnabile, giacchè anche nel poema non mancano luoghi esenti dal difetto accennato e ricchi di meriti positivi, ma ad ogni modo non privo di valore. Se poi la versione supposta esistette realmente, essa dovette avere sull' altra anche il vantaggio di una minore lunghezza. Ciò dai *vanti* non si deduce; ma si fa manifesto dal confronto dell' episodio di Nuvolone e dalla corsa dei cavalli. Però avremmo a lagnarci del tempo, che ci avrebbe tolto il meglio, e conservato il peggio. Ma piacesse al cielo che questo accadesse solo per i romanzi cavallereschi!

E per rimuovere difficoltà che si potrebbero opporre all' ipotesi qui messa innanzi, dirò come a lei non manchi l'appoggio dell' analogia. Doppie versioni in ottava rima abbiamo nella poesia narrativa toscana

per più d'un romanzo : citerò la *Rotta di Roncisvalle*, il *Buovo d'Antona*, l'*Ancroia* [1]. E poichè la supposizione si mostra così per più lati non priva di fondamento, non sarà strano che io mi domandi se il testo ipotetico narrasse anche i fatti presi in esame nella seconda parte del mio studio. Ma se la domanda è ragionevole, pur troppo io non so trovare gli elementi necessarii per la risposta. Tutto ciò che mi riesce di scoprire si riduce ad alcune poche parole ignote alla rima, che non solo per le sillabe e gli accenti — questo nello scrivere italiano succede dappertutto, e non si può evitare — ma anche per la frase, hanno apparenza di poesia. Le parole sono quelle che stampo in corsivo nel passo seguente. « Ermellina... quando vide mortto el figliuolo messe un grande strido [e cadde] in terra tramortita. *Allor tornò la festa in greve pianto* [2]. » Come si vede, s'ha qui un endecasillabo ; e lo stesso amanuense se ne avvide, e si guardò dal guastarlo collo scrivere *allora* invece di *allor*. Se non che il verso contiene un pensiero che ha del proverbiale, e può essere qui venuto Dio sa da qual parte [3]. Accresce le incertezze sulla sua origine il trovare qualcosa di corrispondente nella versione fr.-it. del codice di Venezia. *Quela çoia fo in dolor torné*, si dice colà : non precisamente nella medesima occasione, che ivi non si dà; ma in una simile, e a proposito sempre della morte di Baldovino. Quindi anche questo lievissimo indizio non giova più a nulla, e si è costretti a rimanersene nel dubbio più assoluto.

Ma la fatica spesa qui per rendere verisimile l'esistenza di un altro testo in rima, minaccia di tornare in danno e di scompigliarmi tutto il mio edificio. Si ammetta cotesta esistenza. Ebbene, chi allora ci assicura che il prosatore, almeno per il quinto libro, non si sia già servito di due versioni, ma soltanto della perduta ? Se un dubbio siffatto rimane in piedi, subito la mente correrà a volerlo applicare anche al libro terzo, mettendo in pericolo tutte le conclusioni a cui ci eravamo condotti. Un po' di cemento che si arrechi per confermare di nuovo che l'autore della prosa conoscesse veramente e si servisse del poema giunto fino a noi, non sarà dunque sprecato.

È giusto che si cominci dal mettere sotto gli occhi al lettore qualche esempio della natura delle somiglianze che sogliono esserci tra la prosa e la rima. Lo prenderò dal principio, e mi contenterò della risposta di Carlo a Rinaldo, quando questi gli domanda licenza di andare in Ispagna :

---

1. Per la *Rotta* ed il *Buovo* mi permetterò di rimandare a due lavori miei : *La Rotta di Roncisvalle*, Bologna 1871, p. 109 ; *I Reali di Francia*, I, p. 209. Dell' *Ancroia* parlerò un giorno o l'altro.

2. Così il cod. 37 del Pl. XLII, f° 53 v° ; l'altro ha una lezione un pochino diversa, e che non preferirei di certo.

3. Si cfr. il dantesco : *Noi ci allegrammo ; e tosto tornò in pianto*. Inf. XXVI, 136.

C° IX : Disse il re Carlo : O Rinaldo d'Amone,
I' voglio un po' che a mio senno faccia.
Ambascieria manderò a Marsilione,
Che 'l trebuto mi rechin con bonaccia.
E se tosto nol manda, arò cagione
Di fargli con assenbro una gran caccia.
La Spangnia gli torrò subitamente
E lui morir farò villanamente.

(F° 120 r°) « Carlo l'abbracciò e disse : O Rinaldo mio, io non voglio che tu faccia così. Ma io manderò miei ambasciadori al re Marsilio, che mi mandi el trebuto di cinque anni passati. S'egli non me lo manderà, noi aremo ragione eccagione di muovergli guerra e d'andargli addosso; ettorrengli el reame di Spagnia con licita guerra. »

Affinità di questa sorta, che si manifestano in una parte non piccola delle due composizioni, si possono dire già da sè una prova luminosa. Tuttavia non sarà male aggiungerne altre, giacchè una conclusione non è mai tanto salda, come quando si deduce da argomenti di diversa specie, se anche non tutti pari di forza.

Succede in qualche caso, rarissimo per mala sorte, di trovare nella prosa tutto intero un verso che noi abbiamo nella rima. Tale è questo : *la fata bianca della gran montagnia* (prosa, f° 180 v°; rima, c° XXXIV).

Ben più spesso il prosatore ci dà certe narrazioni, che paragonate coi luoghi corrispondenti del poema, ne appaiono veri abbreviamenti. Così, giungendo a Tancia, in traccia di Astolfo e Ricciardo, Orlando e i compagni vedono le forche e una colonna (f° 127 v°) : « Come Orlando giunse, vide la colonna elle lettere, che dicievano : Qui è impiccato Astolfo e Ricciardo di Normandia, e altre parole assai. » Ora ecco che *altre parole assai* ci dà appunto la nostra rima :

C° XIV : Quiv' è inpiccato Astolfo del re Ottone,
E 'l buon Riccardo, qual è d'Ormandia[1];
Quivi il cugin[2] di Rinaldo d'Amone,
Del[3] cont' Orlando pien di gagliardia;
(Di Chiaramonte disciese il barone)
Sol per vendetta della gran follia
Ch'e cristiani ànno fatto a' saracini,
Quand' egli ànno passato i lor confini.
Quest' è vendetta del grande Manbrino,
Qual uccise Rinaldo a tradimento;
Quest' è vendetta del buon Traian[4] fino,

1. Il cod. *di Normandia*. Si potrebbe anche scrivere *quel di N.;* ma ci sono ragioni per preferire l'altra correzione.
2. Il cod. *i cugini*.
3. Il ms. *e del*.
4. Cioè *Troiano*, il fratello d'Almonte.

Ch' uccise Orlando con inganno attento;
Vendetta è d'Astrugante paladino,
Ancor d'Almonte di gran valimento;
Vendetta è questa di tutti i pagani
Che morti son per le man de' cristiani.

Soprattutto sono ragguardevoli certi passi, in cui l'autore attribuisce ad altri, sia senza pronunziare un giudizio, sia rifiutando, cose che per l'appunto troviamo nella rima. Così accade là dove s'introducono *i vanti*, e si descrive la camera in cui i baroni di Francia sono condotti a dormire (f° 139 v°) : « E drieto acciena fu assegniato loro una camera molto ricca e bella, nella quale era una colonna, *secondo che molti ànno scripto, ch' era di cristallo*, e nella basa », etc.

C° XIX : In quella logia havea, come io sento,
Una colona di cotal mestieri,
La qual vi conterò, se me ascoltate :
Non fu nel mondo mai tal dignitate.
Ela era tutta quanta di cristallo,
Bruscata de fin oro al mio parere;
Tutta era vota dentro senza fallo, etc.

Un altro esempio s'ha quando la tempesta fuorvia i paladini che tornavano da Nuvolone, e li fa approdare all' isola Borgonea, infestata da un mostro orribile (147 v°) : « Questo mostro avea forma umana, cioè che andava ritto, ma tutte suoi fazioni erano d'orso; e avea la sua pelle sì dura che non si poteva tagliare. E parlava come uom[o], e dicievasi ch' egli era nato d'uomo e d'orsa; *e fue alcuno che disse ch' egli era figliuolo del re Bravieri*. E chiamavasi Borgone. » Così infatti dice la rima :

C° XIX : Egli era nato di bruto adultero,
D'una orsa e de bravier s'ingeneroe.

Ma i luoghi più cospicui sono quelli in cui l'autore invoca un originale francese contro la versione che noi leggiamo nel poema. Ciò accade due volte. La prima quando Rinaldo, dopo la morte di Nuvolone, si parte di Francia con Ricciardetto. Capitato in Ispagna, s'incontra con Marsilio, e avuta con lui una certa questione, giostra e lo abbatte (f° 158 r°) : « Levossi Marsilione, e vòltosi a Rinaldo, disse : Tu m'ài fatto quello che meritavo : ma tu niente ne farai di peggio. E fecie fargli collazione cogli altri della caccia; e poi lo licienziò. Son molti che dicono che Rinaldo se gli manifestò, e poi fuggisse coi compagni. Questo non è verisimile. E non lo dicie il testo francioso, ma accosto molto meglio al detto di sopra. E que[s]to essuto tradotto de' libri di Turpino, chessono in San Dionigi, e di quivi sono ritratte, di dette cronache », etc. Or bene, ecco che si legge nel poema :

C° XXIII : Quando Marsilio fu in terra caduto [1]
Disse rinaldo : « adio marsilione,
Ch'io son rinaldo amico tuo fidato; »
E poi tocava el destrier del sperone.
Ben lui seguia rizardeto e burato;
Marsilio, udendo sì facto sermone,
Dice : « macone, hora m'ài tradito
Poi ch'è rinaldo quel che m'à scrimito[2]. »

L'altro luogo, che troviamo molto più innanzi, là dove i baroni di Francia cavalcano dopo molte avventure verso la patria, è il più importante di tutti. (F° 177 v°) : « Diciesi in questa storia, cioè nell' usitata discritta in rima, che trovarono appiè d'un monte uno gigante incantato da una fata; e che in sul monte era una cittadella, la quale parea bellissima, e dentro v'era una sepoltura con un corpo indemoniato ; quello era per forza di negromanzia ordinato, che dovesse essere tratto della sepoltura per operazione del Danese; e altra confabulazione assai, le quali non si trovano negli autori parigini. Frall' altre dicono che poi che 'l Danese ebbe scopertto la sepoltura, si trovarono, none in città murata, ma inn'una selva grandissima, e che conobbono essere nelle selve di Guascognia; cioè[3] el vero è questo, che cavalcarono tanto che in Guascognia furono capitati, o voglian dire a' confini. » Ora chi abbia la pazienza di ricercare il poema, vi troverà esposta per disteso, nei canti XXVIII e XXIX, tutta la narrazione che il prosatore rifiuta.

Questi due luoghi, e specialmente l'ultimo con quella designazione così precisa, *leggiesi in questa storia, cioè nell' usitata discritta in rima*, finiscono di confermare ciò che s'era detto, ma insieme mettono innanzi un nuovo punto da discutere. A priòri si sarebbe immaginato che le narrazioni del poema prese a studiare in questa terza parte fossero invenzione toscana; e qui invece ci sentiamo citare l'autorità di un testo straniero, il quale, se esistette realmente, dovrà pure aver servito di fonte anche al rimatore. E qui mi conviene premettere che l'esistenza di questo testo non si può già dedurre come corollario da quella del romanzo fr.-it in cui si dovevano raccontare i casi che dettero argomento alla seconda parte di questo lavoro. Nessun indizio ci dà il diritto di supporre che ciò che è unito nel poema del *Danese* fosse congiunto anche prima, cioè, che i casi anteriori ed i posteriori alla morte di Bravieri siano ricavati da uno stesso originale. Bisogna dunque trattare la questione come cosa nuova, non già richiamarsi alle conclusioni della parte seconda.

---

1. l. *cascato*, come ha l'ed. del 1513.
2. l. *scrinito*, cioè *schernito*. Così porta l'ed. citata or ora.
3. La lez. del cod. sarebbe : *che chonobbono essere nelle selve di guascognia furono chapitati a' confini, cioè*, etc.

Per accordare coi fatti ciò che piacerebbe di credere ci sarebbe una via molto spiccia : dire che lo scrittore coi suoi magnifici paroloni ha voluto ingannare il pubblico e arrogar fede alle sue parole. Ma un' accusa così grave non si lancia se non v' è di che sostenerla. Sta bene che non solo l'Ariosto, ma i rimatori popolari, si richiamino spesso a *Turpino*, al *cantare*, all' *autore*, anche quando espongono mere creazioni della loro fantasia : i prosatori non sogliono procedere a questo modo, nè citano senza qualche fondamento. Nella nostra medesima prosa s'è visto che ogniqualvolta le scrittore si serviva delle espressioni *alcuno dicie*, *molti dicono*, il testo in rima faceva testimonianza della sua buona fede. D'altronde si badi che richiami perfettamente consimili s'hanno nel testo laurenziano della *Spagna in prosa*. Ivi lo scrittore sembra, è ben vero, abusare del suo testimonio, e citarlo anche a torto; ma nel maggior numero dei casi ciò che egli dice invocando il *Turpino francioso*, si legge realmente nell' *Entrée d'Espagne*, e la polemica contro il rimatore è sostenuta con buone armi [1]. E come mai del resto sarebbe caduto in mente al nostre prosatore d'impugnare come inverisimile lo scoprirsi di Rinaldo a Marsilio, se il suo senso critico non fosse stato desto dal paragone di cosa che gli paresse più naturale ? Certo egli accoglie, senza dar a conoscere il minimo sospetto, molti e molti fatti, che, considerati in sè medesimi hanno ben minore verisimiglianza.

Queste riflessioni ci predispongono alla fede, ma non bastano a far di noi dei veri credenti. C'è bisogno di qualche altra spinta se abbiamo ad uscire dalla schiera di coloro a cui la negazione fa paura, ma che nemmeno ardiscono di affermare. Si ficchi dunque lo sguardo nella materia dei nostri racconti da una parte, nella letteratura francese dall' altra, e si veda se in nessun luogo si vengano a manifestare affinità, da cui ci possa venir qualche lume. Gli occhi si vanno ben presto a fermare sull' episodio dei *vanti* (c° XIX; f° 139), già ricordato altre volte, e vi ravvisano una somiglianza evidente con quella strana narrazione dei *gabs*, che riempie la seconda metà del *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* [2]. Che sia questo *Viaggio*, è cosa nota : un *fabliau* con personaggi tolti dal ciclo eroico francese [3]; una mescolanza di elementi sacri e profani, accozzati in maniera veramente grottesca. Nei nostri *vanti* la scena à mutata : non ci troviamo a Costantinopoli, presso il re *Hugon*; siamo in pagania, ad *Arna* (testo in rima) oppur *Carna* (prosa), in corte di *Carcasso* (t. in r.) o *Gargagi* (pr.). Il mutamento di scena genera un' altra differenza; i baroni di Francia, che qui sono tre soli, Orlando, Rinaldo

1. *La Rotta di Roncisvalle*, 34.
2. Fu pubblicato da Fr. Michel sotto il titolo : *Charlemagne, an anglo-norman poem of the twelfth century*, etc., London, 1836.
3. V. Paris, *Hist. poét.*, 342; Gautier, les *Épop. franç.*, II, 260.

e Ulivieri, e non già Carlo e tutti e dodici i paladini, celano con ogni studio il loro proprio essere : « Noi siamo ambasciadori del grande re Arguto mandati allo Amostante, » ha risposto Rinaldo a Carcasso, che lo interrogava. Ma quando veniamo al momento di andarsene a dormire, i baroni sono condotti ugualmente in una ricca camera o loggia, dove si vede una colonna; questa è vuota internamente, e vi si cela uno spione. Nel *Viaggio*, Carlomagno e i suoi pronunziano le più singolari vanterie solo per darsi sollazzo; per iscusarsi l'indomani, l'imperatore non crederà ignominioso il dire, che erano tutti avvinazzati. All' incontro nei testi italiani i tre si vantano perchè così richiede il costume del luogo, significato in una scritta : « Qual cavalieri in questa camera entra per posarsi, inprima che vada alletto si vanti di qualche cosa fare di sua persona. » Il vanto francese di Carl osomiglia al nostro di Orlando; quegli dice che Ugone gli dia la sua spada e faccia montare a cavallo il più forte dei suoi cavalieri : egli d'un solo colpo partirà l'elmo, l'usbergo, la sella; questi vuol passare colla lancia il re Carcasso, indossi pure quant' arme gli piaccia. A Ulivieri è conservato anche dai nostri il vanto amoroso : ma spoglio di ciò che lo rendeva lubrico per eccellenza, e ridotto a una forma velata, o a dir meglio ambigua, giacchè non si dice che cosa il paladino sià per fare colla giovinetta figliuola del re, nei tre giorni ch' egli pretende di voler stare con lei senza ricevere cibo o bevanda. Il giorno appresso Ugone e Carcasso richiedono a un modo dagli ospiti, sotto pena di morte, l'adempimento dei loro vanti; ma nelle versioni italiane questi non cercano punto di esimersene, come nel *Viaggio*, nè aspettano che un angelo discenda dal cielo per isgridarli delle stolte parole e insieme tuttavia rassicurarli colla promessa dell' aiuto divino. Al vanto d'Ulivieri si dà del pari la precedenza; Carcasso, come Ugone, abbandona la figlia a questo sconosciuto, per libidine di dar morte agli ospiti; per altro meno assai ci maravigliamo di lui, saracino e crudele, che del re cristiano di Costantinopoli. Contro ogni aspettazione, Ulivieri adempie ciò ch' egli ha promesso; se non che la scena lubrica del *Viaggio* si è fatta pura col passare attraverso a non so quali strati, ed ha accolto nel suo seno elementi estranei, tolti forse da un *miracolo*. Se Jacqueline è spogliata ben presto della sua verginità, Gismonda esce dalla prova pura qual' era prima. Rinchiuso con lei, Ulivieri regge a ogni tentazione, resistendo ai baci e agli abbracci della fanciulla, che, come tutte le saracine, non può stare accanto a un così bel cavaliere senza rimanerne accesa. Così egli si acquista grazia presso Dio, il quale, la seconda notte, quando già le forze vengono mancando, gli ordina in visione di parlare della fede alla giovinetta e di richiederla che gli porga le poppe. Essendosi ella piegata a far ciò, il latte esce miracolosamente dal suo petto. Così la vita di Ulivieri si sostiene fino al termine dei tre giorni, e Gismonda si converte

a quella fede che può operare simili portenti[1]. Anche gli altri vanti sono eseguiti fedelmente nei testi italiani come nel francese; ma se per Ugone il maggior danno consiste nello stupore e nella vergogna, Carcasso perde invece la vita per la lancia d'Orlando, che scioccamente egli non ha temuto di affrontare. Alla fine e da una parte e dall' altra gli ospiti si partono. Nelle nostre versioni promettono a Gismonda di ritornare per lei, non appena abbiano adempito l'ufficio a cui Carlo li manda.

Se tutto avesse termine qui, non sarebbe a far maggior caso di questo episodio che di certi altri di cui dirò più innanzi, e che anch' essi derivano da romanzi francesi. I *gabs*, oltrechè nelle continuazioni del *Danese*, sono penetrati anche in altre parti della nostra letteratura cavalleresca, senza che il loro apparire ci conduca a sospettare qualche cosa di straordinario. Ma il *Voyage de Charlemagne* non è tra quelle narrazioni dei vecchi tempi che la Francia lasciò inaridire, e che poi rimasero sepolte sotto i nuovi strati del terreno. Ben più ricco di forza vegetativa che non si sarebbe potuto supporre, mise fuori nuovi germogli, e fu il ceppo donde uscì uno dei libri più popolari presso i francesi, il cosiddetto *Galien Rhétoré* o *Restauré*. Quando fosse composto questo romanzo in prosa, non seppero anche accertare gli eruditi[2]; lo vogliono della seconda metà del quattrocento, ma per mera induzione; certo è che di quell' età esiste una copia manoscritta, che ce lo fa conoscere in una forma più pura di quella che s'ha a stampa[3]. Ebbene, Galien deve la sua nascita al *gab* d'Olivier. Il libro che ha nome da lui comincia appunto coll' esposizione dei casi che narrava il *Voyage*, ed appar cosa nuova solo dopochè Carlo e i paladini sono tornati in Francia. Jacqueline non tarda ad avvedersi ch' ella è in via di divenir madre. Costretta per l'irragionevole ira paterna a lasciare la corte, vive in una povera casa, finchè, in un giardino, presso una fontana, dà alla luce un fanciullo. Due fate vengono, e gli sono larghe di favori; l'una, Galienne, gli dà il suo proprio nome e vuole ch' egli sia l'uomo più ardito del mondo; l'altra, Eglentine, concede che non abbia a morire senza aver visto Carlomagno e aver portato corona in Ispagna. Fattosi giovinetto, Galien appare in corte ed è tenuto caro dal nonno, che si riconcilia con Jacqueline. Avendolo poi uno zio chiamato bastardo, egli lo costringe a palesargli chi sia suo padre. Come lo sa, vuol partire a ogni costo, e condottosi in occidente, arriva a tempo per vedere Ulivieri già vicino a morte in Roncisvalle. Tutto il resto del romanzo non importa nulla per noi, e però è inutile che se ne dica qui altro.

---

1. Cfr. *Val. Massimo*, l. V, cap. 4.
2. Gautier, Op. cit., II, 282.
3. Ne dà un sunto il Gautier, a pag. 283 e seg.

Come in Jacqueline s'è ravvisata, la nostra Gismonda, così non si può disconoscere la corrispondenza tra Galien da una parte, ed Aquilante e Grifone dall' altra. Il padre non è il medesimo; i nostri due gemelli nascono da Ricciardetto, e non da Ulivieri; ma questo non è se non una conseguenza naturale della purificazione dei *vanti*. Fosse che ai nostri romanzieri ripugnasse il far apparir qui libertino quell' Ulivieri ch' essi rappresentano come il tipo del pudore verginale, fosse che non gli volessero far romper fede a Braidamonte, che per amor suo s'era fatta cristiana e gli era divenuta sposa col consenso di Carlo, il fatto sta che la gravidanza di Gismonda non può più avere alcun rapporto coll' imprudente vanteria del barone. E una separazione violenta, come si vede, ma una separazione a cui si deve rispetto, in grazia delle ragioni morali che l' hanno prodotta. Giacchè, se poi la donna ingravida di Aquilante e Grifone, questo non succede se non dopo che ella è divenuta moglie legittima del fratello di Rinaldo. Trasportatici a quella parte della narrazione, ecco subito balzarci agli occhi i riscontri più evidenti. Quell' andar raminga che fa Gismonda per i boschi dopo aver vista presa e saccheggiata la sua città, ricorda il tempo che Jacqueline passa fuori della corte del padre. Come Galien ha doni preziosi da Galienne e Eglentine, così anche i nostri gemelli sono protetti da due altre fate, la Bianca e la Nera. E quel medesimo palazzo imperiale di Costantinopoli, dove Galien dimora giovinetto, accoglie ancor tenero fanciullo Aquilante, e lo vede crescere fino a che diviene atto a portare armatura. Infine, non meno che Galien, benchè con miglior sorte, si conducono in Francia i due figli di Gismonda, e ritrovano il padre.

Dunque non si tratta qui di una somiglianza isolata, del genere di quelle che passerò in rassegna tra non molto; le affinità si propagginano per ben due delle tre parti in cui viene a dividersi di sua natura la continuazione dell' *Uggeri*, e riguardano, non solo i particolari, ma anche lo scheletro del romanzo. Qualcosa di grave si nasconde qui sotto. Non per questo ci sarà chi immagini che il *testo francioso*, di cui invoca l' autorità il prosatore, sia per nulla il *Galien*, nè nella forma conservata, nè in un' altra più antica. I due richiami che dettero motivo a questa discussione riguardano racconti affatto estranei a quel romanzo, e solo uno di ben minore importanza accade d'incontrarne là dove si narrano casi che possono dar luogo a confronti. Lo scrittore parla di un cavallo eccellentissimo mandato dalla Fata Bianca perchè venga in potere di Grifone, e dice che esso « si chiamò, secondo il libro francioso, Ischiera-fiacca[1]. » Ciò che secondo me si può legittimamente conchiu-

1. A me questo nome sembra ben poco verisimile. E vedendo che nella rima la buona bestia si chiama Ischiera-passa, dubito che tutti e due gli autori inten-

dere dai miei paragoni, si è solo questo: che una parte, più o meno considerevole, dei racconti contenuti nel quinto libro delle *storie di Rinaldo* e nei canti del poema che seguono al nono, si trovava già raccolta in un libro forestiero, di cui dovettero usare gli autori toscani, e che era stretto da non so quali vincoli di parentela col *Galien*[1].

E non senza le mie ragioni dico *forestiero*, e non *francese*. Che cosa vieterà infatti di pensare che il libro adoperato dagli autori toscani appartenesse alla letteratura franco-italiana? Oltre a parecchie analogie, tra le quali la più valida nel nostro caso è naturalmente quella che ci è offerta dalle origini del 3° libro delle *storie di Rinaldo* et dai primi nove canti del poema, c'è pure qualche argomento più diretto, che dispone a pensare a un testo redatto di qua dalle Alpi. Chè l'episodio dell' incontro di Rinaldo con Marsilio, dove il nostro prosatore si richiama espressamente al *testo francioso*, ha un' impronta che si può ben dire schiettamente italiana. Tuttavia non vorrei si desse a quest' indizio l' importanza e il valore di una prova conclusiva; poichè, da una parte la letteratura prosaica francese del ciclo di Carlomagno resta tuttavia un' incognita, o poco meno, con grave danno di questi nostri studi; dall' altra, per espressa testimonianza del prosatore, la versione ch' egli dà dell' episodio assomiglia più della poetica alla narrazione originale, ma non la riproduce esattamente. Ma è pure da avvertire che l' induzione suggerita da questo caso specialissimo concorda perfettamente con quelle che paiono emanare dalla considerazione generale di tutta la continuazione del *Danese*. Giacchè, quelle partenze di baroni dalla corte e quell' andar vagando per le terre dei Saracini, quei perpetui tradimenti del conte Gano, i messaggi inviati segretamente a Marsilio, la conquista e la conversione di città e reami, gli assedii di Parigi, quasi tutto insomma ciò che costituisce la materia di quegl' interminabili racconti, appare, così accozzata insieme, roba tratta fuori dall' arsenale dei romanzieri italiani.

---

dessero male, e che il testo avesse a dire *Esclairpasse, Passesclair*, o qualcosa di simile; insomma, quanto al senso, più veloce del lampo.

1. Non farò davvero servire d'argomento i frequenti richiami del rimatore a certe sue autorità:

C° xvi: Sì forte fu, secondo il mio cantare.
Secondo la mia storia vechia e nuova.
xvii: E non ardea, secondo la scrittura.
xix: Quell' isola, secondo i mie trovati,
Harebe messo a ciaschedun paura.
xxiii: Come riconta i rimati sermoni.
Se la mia istoria col cantar non mente.
xxiv: Segondo li mie canti ch' i' ò rimati.
Come per versi, signori, ò saputo.

Fra questi richiami qualcuno è forse sincero, e potrebbe servire di conferma alle mie ipotesi. Ma i cantatori hanno abusato troppo di siffatte formole, perchè sia lecito di fidarcisi mai.

Maanche qui bisogna essere ben cauti, e non abbandonarsi con cieca fiducia nemmeno a ciò che si direbbe evidente. Ricordiamoci che tra l'originale comune — lo chiamerò anch'io il *testo francioso* — e la versione prosaica, rivendica per sè un posto la versione in ottava rima, dato anche che non ve ne siano state due. Ora è qui da ripetere per il quinto libro della prosa ciò che già fu detto a proposito del terzo. Il prosatore impugna, è ben vero, certe affermazioni della rima, ma tuttavia in gran parte segue questa siccome guida, tantochè moltissime tra le cose che egli espone non si troverebbero, a mio credere, in altre fonti che nel poema. Da ciò è manifesto come la forza dell' argomento che si appoggia sul carattere nostrale delle narrazioni riesca scemata di molto.

Tutte queste considerazioni m' impediscono di dare per accertata l' esistenza della versione fr.-it., ma non già di considerarla come assai verisimile [1]. Ebbene, supposto che l' ipotesi colga nel segno, cerchiamo di determinarla con un po' più d' esattezza.

Il contenuto del testo fr.-it. doveva in parte essere venuto di Francia; altrimenti non si spiegherebbero le analogie col *Galien*. Supporre inversi i rapporti, cioè pensare che questa volta i francesi togliessero a prestito dagl' italiani, non è possibile; il *Galien* è germogliato sui *gabs*, e per conseguenza non è da dubitare che non sia prodotto francese. Ma la materia venuta d'oltralpe non potè di certo ristagnare nell' Italia del settentrione senza riceverci Dio sa quanti contributi, e diventare così tutt' altra cosa. E nemmeno metterei nel numero delle cose inverisimili che fin d' allora venissero ad accozzarsi insieme la storia d' Uggeri e tutto l'ammasso di avventure che nel poema toscano è messo sotto la salvaguardia del suo nome.

Questo per ciò che si riferisce al contenuto; ma e la forma, quale aveva mai ad essere? A me par probabile che il testo fr.-it. fosse in versi, e si componesse al solito di serie ad una sola rima. Anche qui è in grazia delle analogie che inclino a questa credenza, giacchè romanzi in prosa l'Italia settentrionale ne ebbe ancor essa, ma, per quanto si sa fino ad ora, scritti nei dialetti locali [2]. E un vestigio di quella forma ritmica si crederebbe di ravvisare ancora nel seguente passo della prosa (fol. 174 v°) : « E appresso con lagrime assai fecie una devota *orazione*, raccontando molte cose fatte daddio nel testamento vecchio e nel nuovo per *preservazione* della poverella abbandonata; addomandando addio *liberazione* dalle mani de' pagani, così come salvò Susanna dalle gravissime *accusazioni*

1. Alla frase *gli autori parigini*, adoperata nella prosa, sa ognuno come non sia da attribuire il più piccolo valore.

2. Si ricordi il *Tristano* della Palatina di Vienna, e si veda, se si vuole, un mio articolo nella *Rivista di Fil. Rom.*, I, 163 : *Due frammenti di romanzi cavallereschi*.

de' libidinosi vecchi; e che lei liberasse come liberò Daniello del lago da (*sic*) *lioni*, e Noè del diluvio, e Lotto del fuoco di Sodoma, e David della *persecuzione* di molti suoi avversarii, e Giona del ventre del pescie[1]. E altre cose assai disse, con tante lagrime e con tanti sospiri, che impossibile sarebbe apparlarne appieno; per chè ella recitò la *salvazione* del popol d'Israel, ella *mondazione* di Namasino, e altre cose assai fatte nel testamento nuovo... Appena ebbe finita l'*orazione*, » etc. Taluna di queste rime sarà di certo casuale; ma tra l'attribuire a puro accidente tutta la costituzione di questo brano, e il credere di vedervi un riflesso involontario del testo che l'autore aveva dinanzi, par più accettabile il secondo partito. E poichè chi piange e prega è Gismonda, ossia un personaggio di cui s'è riconosciuta con certezza l'origine forestiera, il sospetto si accresce. E ancora si fa più forte, se si riflette che questa sorta di preghiere storiche, dove si passa in rassegna il vecchio e il nuovo testamento, quanto sono frequenti nella letteratura fr. e nella fr.-it., altrettanto sono insolite nella toscana.

Insieme colla forma ritmica piacerebbe di poter stabilire qualcosa intorno alla lingua; ma qui più che altrove bisogna contentarsi di segnare qualche limite estremo. La lingua del *testo francioso* potè variare dal francese scorretto dell' *Entrée* e dell' *Attila* fino a gergo dell' *Ugo d'Avernia*, e fors' anche fino al dialetto del *Bovo d'Antona*. Certo quell' epiteto di *francioso* mi dice ben poco; chè nella mente del prosatore e dei suoi confratelli toscani, esso doveva avere un significato così poco preciso, da potersi attribuire oramai ad ogni testo che constasse di serie a una rima, e per il contrasto di questa forma coll' ottava, e per l'effetto suo di mantenere in uso una moltitudine di forme, o francesi davvero, o che simulavano il francese.

Prima di uscire da questo ginepraio, non tacerò al lettore una domanda, che ebbi a rivolgere a me medesimo. Il Boiardo, dando luogo nel suo poema a Grifone e Aquilante, li fa figliuoli di Ulivieri e non già di Ricciardetto:

> Prima fur presi i figli di Olivieri,
> L'uno è Aquilante e l' altro fu Grifone.
>
> Parte I, xiiii, 46.

Poichè così appunto avrebbero dovuto stare le cose in un testo che si trovasse di mezzo tra la versione originaria, quale germina dal *Voyage de Charlemagne* e s'ha certo ritratta con sufficiente fedeltà nel *Galien*, mi domandai se il conte di Scandiano avesse veramente a conoscere un testo cosiffatto, o se le sue parole fossero effetto di una confusione non

---

1. Qui un testo fr. o fr.-it. darebbe di certo un' altra uscita in *on : pescion, peisson, poisson,* o *pesson*.

difficile a spiegarsi. Considerando tuttavia quanto egli fosse versato nella letteratura romanzesca, la prima ipotesi ha finito per parermi più verisimile. E il disaccordo tra le parole dell' *Innamorato* e ciò che si narrava comunemente, non isfuggì all' Ariosto, al quale piacque di farne menzione con un tuono di apparente serietà:

xv, 72: Queste eran quelle due benigne fate
Ch' avean notriti i figli d'Oliviero,
Poi che li trasson teneri citelli
Dai curvi artigli di due grandi augelli,
Che rapiti gli avevano a Gismonda,
E portati lontan dal suo paese.
Ma non bisogna in ciò ch'io mi diffonda;
Ch'a tutto il mondo è l'istoria palese,
Ben che l'autor nel padre si confonda,
Ch' un per un altro (io non so come) prese.

Il rimprovero è diretto certamente contro il poema da noi studiato, che quando si scriveva il *Furioso* vantava di già più edizioni. Però dall' insieme del passo si raccoglie anche che il censore doveva a quello, e non già ad una fonte più recondita, la sua conoscenza del soggetto. La quale non par molto grande, poichè nelle sue poche parole si contengono inesattezze non lievi; cosa del resto di cui non può meravigliare chi sappia che le conoscenze di messer Lodovico in fatto di letteratura cavalleresca non erano così vaste e profonde come fu asserito e si crede. A ogni modo siamo ben lieti di trovare una testimonianza così autorevole e chiara della popolarità di cui godeva sul principio del secolo xvi la storia del Danese, o diciam pure, il poema intitolato da lui.

Ora, giacchè i problemi più propriamente critici, o sciolti o no, sono stati a ogni modo trattati, un po' d' esame degli elementi del romanzo, e del posto che gli spetta nella letteratura romanzesca, non sarà fuori di proposito. Dei *vanti* fu discorso anche troppo. Al ciclo carolingio quale ci è rappresentato dalle *chansons de gestes* francesi può ricondursi più di una narrazione; tuttavia, con evidenza maggiore di ogni altra, la corsa di cavalli, di cui già mi è toccato discorrere. Essa è imitazione manifesta dell' episodio famoso dei *Quatre fils Aimon*, in cui Carlo riesce burlato così crudelmente, giacchè invece di acquistare, come voleva, il migliore dei cavalli, si trova aver perduto la corona imperiale. Se noi medesimi non ci avvedessimo di cotesto, il rimatore stesso ce ne avvertirebbe; giacchè egli fa che prima della corsa Rinaldo racconti a Burrato il caso accadutogli altra volta:

c° xxiij: Una fiata re carlo sua corona
Correr facea per haver un cavallo;
Io avanti con baiardo a tal sermona
Carlo gabie (*sic*) per cotal travallo,

Perchè baiardo, quella bestia bona,
In su quel ponto non mi fece fallo;
Ello avanzò per forza ogni destrieri
Unde io scornai carlo imperieri.

Naturalmente non c'è ragione alcuna per supporre che l'autore del *Danese*, o anche un suo antecessore, prendessero l'episodio dal testo in lingua d'*oïl*; la storia di Rinaldo era passata da troppo tempo in Italia, perchè sia plausibile un' ipotesi cosiffatta.

Dalla Tavola Rotonda certo derivano molte cose; se non che a la più parte hanno preso posto nei nostri romanzi cavallereschi già da un gran pezzo; e così ne sono divenute parte integrante. Ma non è solo perchè mostri sul principio elementi venuti di là, che merita di essere segnalato l'episodio di Agirone (Broccante nella prosa). Orlando e il Danese (c° xxxiii, fol. 163), giunti a un castello (Ricisa-Valle nella prosa, Brandano nella rima) di un saracino chiamato Agirone, abbattono il signore, e per tal modo ottengono ospitalità, secondo il costume del luogo. Il castello è di bellezza meravigliosa. Nel canto di un' ampia sala si leva una ricca sepoltura, dentro alla quale sono mostrati ai due baroni un cadavere imbalsamato e un uomo vivo. Il castellano conduce quindi i suoi ospiti a una cisterna secca, dove essi scorgono nel fondo, tra animali sozzi, un uomo e una donna, che fanno gran pianto. Agirone narra di poi che significhi tutto ciò. Egli era marito della donna. Essendosi egli una volta allontanato dal castello, i fratelli avevano indotto lei a rompergli fiede, e ucciso il padre, che li minacciava e li rimproverava di tanta scelleratezza. Al ritorno Agirone non aveva tardato a scoprire il vero, e subito ne aveva preso quella vendetta che ancor durava, rinchiudendo l' uno dei colpevoli colla donna nella cisterna, l' altro nella sepoltura col cadavere deli padre. Orlando e Uggeri, sentita la storia, chiedono grazia per quegl' infelici, e l' ottengono. — Or bene : il modo come i due cavalieri guadagnano l'albergo, appare evidentemente preso dal ciclo brettone; ma tutto il resto costituisce un racconto ben noto agli studiosi della novellistica. Ne discorse dottamente, dopo parecchi altri, il Benfey [1]; e la nostra versione, seconda per antichità ad una sola tra le occidentali, offrirebbe forse opportunità di ripigliare il soggetto. Tuttavia, per non intromettere qui un lungo *excursus*, riserbo la materia ad una trattazione speciale.

Qui menzionerò, siccome inspirate dai romanzi d'avventura, le arti magiche della Fata Bianca (c° xxxiv, fol. 180), che trasformano un' immagine di cera in un cavallo e vi fanno apparir su un cavaliere tutto armato. Questi se ne viene al giardino di Saragozza, e senza mai pronunciare

1. *Pantschatantra*, I, 449. Non so se intendesse alludere anche al *Danese* il Dunlop, dicendo che « questa narrazione (dei *Gesta Romanorum*) riappare in più che un poema romanzesco italiano » (*Dunlop-Liebrecht*, 201).

una parola, fa capitar male quanti vengono a lui. Marsilio, abbattuto egli stesso, promette Mirasole, sua nipote, a chiunque riesca ad acquistare il cavallo. La promessa alletta molti, e loro costa la vita, finchè, postosi finalmente all' impresa Grifone, per il quale era stato ordinato l'incanto, lo spirito svanisce, e al giovinetto rimane senza contrasto il cavallo meraviglioso.

Ma ciò che par proprio necessario di supporre in chi foggiò il romanzo quale l'abbiamo noi, è la conoscenza del *Fioravante*[1] in qualcuna delle sue versioni. Finau o Farnau re di Balda è un personaggio che par venuto di là (v. cap. xxi), giacchè dove il nome occorre, si rileva anche una certa analogia di casi, non difficile a discernere, appena si avverta che il Farnau o Finau del *Danese* corrisponde al Galerano del *Fioravante*, e che col Farnau di quel romanzo va paragonato invece il nostro Antinòro (c° xii-xiii; fol. 123). Similmente abbiamo in tutti e due i romanzi la figliuola di un oste, che innamora, nell' uno d'Ulivieri, nell' altro di Fioravante, e cade morta perchè il cavaliere si parte (c° xviii; fol. 137), o perchè in altro modo le è tolta ogni speranza del suo amore (*Fior.* cap. 49). Ma la massima tra le analogie, quella che propriamente non può nascere se non da una relazione diretta, non dico con qual versione, ma certo coi racconti del *Fioravante*, s' ha tra la storia di Drugiolina e quella di Gismonda, nelle parti che differiscono dalle narrazioni del *Galien* (c° xxvi; fol. 173. — *Fior.* cap. lxi seg.). Entrambe, dopo di essere scampate a un gravissimo pericolo di morte, si trovano sole e abbandonate in una selva, con due figliuoli gemelli nati poco innanzi; entrambe si mettono a dormire a una fonte, e al ridestarsi si vedono rapiti i due bambini, nel *Fioravante* da un gigante e da un grifone[2], nel *Danese* da un grifone e da un' aquila. A questo punto i due romanzi si scostano, nè a me torna di trattenermi sulle differenze; il fatto è che i due fratelli crescono lontani l' uno dall' altro, senza che mai sia loro rivelato nulla della loro nascita. Cresciuti e diventati valenti in arme, si trovano avversarii a Parigi; e a quel modo che Attaviano ha seco un leone, che gli è fido compagno, così con Aquilante viene un' orsa, non meno mansueta dell' altra belva. I fratelli combattono: ma ecco le belve, qui l'orsa, là il leone, aprire la bocca e svelare ad essi con parola umana il segreto della loro origine; quindi scomparire, nè più esser viste da alcuno.

Più strette ancora che col *Fioravante*, sono le analogie coll' *Orlando*, voglio dire col poema di cui il *Morgante* del Pulci è in gran parte un rifacimento. I due poemi — poichè qui anche per il *Danese* è necessario ch' io parli più propriamente della versione in rima — sono frutto di

1. V. *I Reali di Francia*, t. I, p. 333-490.
2. Al cap. lxii si dice un leone; ma la narrazione compiuta è da cercare nel cap. lxviiii.

una medesima arte e ci rappresentano perfettamente lo stesso stadio nello sviluppo del romanzo cavalleresco italiano. Tutti e due constano di varie parti sovrapposte e congegnate insieme, ciascuna delle quali narra le avventure incontrate in Paganìa da Orlando, Uggeri, Rinaldo, Astolfo, Ulivieri; insomma dai principali baroni della corte di Carlo. E nell' uno e nell' altro abbiamo Parigi assediata; e nell' uno e nell' altro donne saracine che innamorano dei nostri cristiani; e nell' uno e nell' altro giostre, conversioni, forche, e altre cose siffatte. Gano tiene un luogo notevole e nell' *Orlando* e nel *Danese*; e in questo e in quello egli manda spie e messaggi ai signori di Saracinìa per procurare la distruzione degli odiati paladini. Se non che il *Danese* si distingue vantaggiosamente dall' *Orlando*, in quanto che non fabbrica su cotesti tradimenti tutta la sua tela, nè toglie a Carlo ogni resto di maestà col renderlo nulla più che un balocco nelle mani del maganzese[1]. All' infuori di ciò i caratteri su per giù convengono. All' autore del *Danese* va dato merito di averci scolpito bene, sia pure con versi poco adorni, la natura impetuosa e imprudente di Rinaldo, il pudore quasi verginale di Ulivieri, la vanteria di Astolfo. Cotesto pudore si rivela più apertamente che mai nella scena in cui gli viene contrapposto l' ardore sfrenato di una donzella saracina, di Braidamonte, che è innamorata di lui per un ritratto:

c° xv: Mirandol la donzella nel suo ciglio,
Nella mente gliel parve affigurare;
Al suo dipinto rendeva somiglio;
Fra suo cuor disse: Quest' è assai più bello
Che quel ch'i' ò dipinto attale appello.
. . . . . .
Ond'ella fu più lieta, quando 'l vede,
Che se aquistato avesse l'universo.
Subitamente allui chiamò mercede,
E dissegli: Donzel pregiato e perso,
Se tu non m'abbandoni, baron visto,
Per lo tuo amor crederrò in Gieso Cristo.
Udendo tal novella, quel barone
Molto si vergongniò, sì com' io sento;
Niente rispondea attal sermone,
Molto arrosiva il guerrier d'ardimento.
Vegiendo questo Rinaldo d'Amone
Inver di lui dicieva: A' tu pavento?
Disse Ulivieri: Io non sono pauroso,
Ma del dir di costei son vergongnioso.

Orlando lo esorta a compiacere alla donzella, se si fa cristiana:

Ed e' rispose: Po' che t'è in piaciere,

1. Carlo conserva ancora tanto di senno e di autorità, da rinchiudere Gano in prigione (c° xx).

I' son contento di far sua richiesta.
La[1] donzella, veggiendo suo volere,
Abracciò quel guerrier di gran podesta;
La bocca gli baciò sanza temere,
Mostrandogli allegreza e chiara festa.
Ulivier fortemente si vergongnia
E fortemente la dama ranpongnia.

Per il carattere d'Astolfo s'abbiano queste ottave, in cui egli parla a Braidamonte di Orlando, Rinaldo, Ulivieri ed Uggeri:

c° XV: Dicieva Astolfo: Sappi, giovinetta,
Che que' son quatro cristiani pregiati,
E sono il fior di tutta nostra setta;
Saper non posso ove sono arrivati.
Or vo' che sappi, cara pulzelletta,
Che son più forti ch' altr' uomini nati.
Par non truovano al mondo se non io:
Apetto ammè non varebbono un fio.
Sappi che tutt' e quatro que' baroni
Son mie' scudier, se Dio mi benedica;
A mia richiesta sono que' canpioni,
Mio pane e mia vivanda gli notrica.
Udendo quella dama ta' sermoni
Arrider cominciò quasi all' antica;
E disse: Veggio ben che se' possente;
Aspetta qui, non ti partire niente.

Non meno che l'*Orlando*, il *Danese* introduce un gigante che prende battesimo e diventa compagno fedelissimo dei paladini di Francia: a Morgante fa perfetto riscontro Burrato, non meno generoso di quello, e pronto a dare la vita per Orlando e per gli altri. Propria invece dell' *Orlando* è la donna guerriera, tipo di cui ci è bell' esempio Antea.

Con raffronti di questa fatta ci sarebbe da proseguire un pezzo; potrei mettere a riscontro il padiglione di Luciana (*Orl.* c° XXVIII, fol. 103) con quello di Nuvolone (*Dan.* c° XIX); le percosse colla bacchetta, che sono date a Rinaldo da un siniscalco saracino in ciascuno dei due poemi (*Dan.* c° XII[2]; *Orl.* c° XLIII, fol. 149); l'incontro del medesimo Rinaldo, che passa per la Spagna, con Marsilio, il quale lo richiede del cavallo, e volendo giostrare è mandato colle gambe all' aria (*Dan.* XXIII; *Orl.* XXV, fol. 95)[3]; il cavallo domato da Orlando per Carbone (*Dan.* c° XXIII)

1. Il cod. *quella*.
2. Nel *Danese* se n'ha un altro esempio nel c° XXIV. Il percosso è allora Uggeri, ma Rinaldo è presente, e taglierebbe il capo al malcapitato percotitore, se non lo rattenesse Orlando.
3. Il prosatore, come s'è visto, sostiene che il *libro francioso* fa partire Rinaldo senza che abbia palesato il nome; l'*Orlando* è d'accordo col *Danese in*

e da Rinaldo per Marsilio (*Orl.* c° XXVI); la tempesta che nel *Danese* (c° XIX) si acquieta allorchè Burrato, per campare i compagni, si fa gettare spontaneamente nelle onde a cavalcione d' un barile[1], nell' *Orlando* (c° XLIII) allorchè vi è precipitato il padrone della nave, che è un saracino[2]; la sepoltura scoperchiata e il combattimento col demonio che n'esce fuori, impresa di Burrato ne *Danese* (c° XXVIII), di Morgante nell' *Orlando* (c° III): tutti questi episodii, io dico, potrei paragonare, se anche la nuda enumerazione di tante somiglianze non bastasse al mio fine, senza recar seco il guaio di una noia insopportabile per i lettori, e forse più insopportabile ancora per me, che non potrei ricorrere al facile espediente di saltare a piè pari alcune pagine[3]. Per altro non devo lasciare di trattenermi più a lungo sui due esempi che mostrano tra tutti maggiore conformità. Se ciò non facessi, il lettore non avrebbe un' idea abbastanza chiara ed esatta delle attinenze del nostro poema coll' *Orlando*. E tanto più volontieri posso sobbarcarmi a questo paragone, perchè ambedue gli episodi cadono in quella parte che essendoci fornita dal codice magliabechiano, va libera dal sospetto d'interpolazioni, e può anche per la forma mostrarsi al pubblico senza dover arrossire di sè medesima.

I due episodii si vengono nel *Danese* a collocare nella dimora che Orlando e tre suoi compagni, partiti da Parigi per cercare di Astolfo e di Riccardo d'Ormandia, fanno sconosciuti a Setta, la città di Libanoro. Capitati colà, Bianciarda, figliuola del re, li fa chiamare e con ogni gentilezza li viene ospitando. Essi accettano di mangiare, ma non vogliono togliersi l'arme:

c° x: A l' uzanza pagana manicaro
Nostri cristian cogli elmi in sulle spalle;
Nïun' arme i guerrier non si slacciaro,
Se none i guanti, se 'l cantar non falle.
Mentre che mangia ciascun baron caro,
Ed eccoti arrivar di quelle calle
Un pazzo, grande più ch' altro barone;

---

rima nel fare che si manifesti; ma in esso Rinaldo non fugge, anzi è trattato con ogni cortesia da Marsilio, che lo conduce a Saragozza.

1. Come gettato fu burato in mare
La gran fortuna cominciò a restare.

2. Morto il padron richetò la tempesta
E fussi il tempo tutto rischiarato.

3. Alle analogie di materia, se ne aggiunga una di maniera. Il *Danese* non meno dell' *Orlando* ama d'introdurre qualche favoletta: peculiarità che non ricordo di aver notato in altri romanzi popolari. Così, come nell' *Orlando* si narra della formica e del teschio di cavallo (c° IV, fol. 14), della volpe e del gallo (c° XIV, fol. 53), si racconta nel *Danese* della volpe e del corvo (c° XVIII), della volpe e dell' aquila (c° XXIII), della ranocchia e del topo (ib.).

Da' pagani era chiamato Carbone.
Più brutto pazzo non si vide mai;
L'unghia avea grandi e tutt' era scabbioso;
D'ongni cattività facieva assai,
Ma niuno di toccarlo non era oso,
Se non volea sentir tormento e guai
Dal gran re Libanor vettorioso.
Di questo re costui era giullaro:
A sua trestizie non avea riparo.
A que' quatro baron Carbon ne gia,
E tosto misse mano alla scodella;
Della vivanda gran parte ghermia,
Gittolla in sulla sala a una catella.
Dicieva il buon Rinaldo: In fede mia,
Se più ci torna per tale novella,
I' gli darò si fatta stomacata
Che non mi guasterà più la porrata.
Dicieva Orlando: Non isciocchcggiare,
Però ch' egli è buffon di questo sire.
Non ci convien qui[1] zuffa cominciare,
Perchè tu sai dove ci conviene ire.
Disse Rinaldo: I' ò voglia di mangiare,
Ed e' ci vien nostra roba a ghermire.
Le grand' unghie ch' egli à vedute avete:
Se più ci torna vo' ne riderete.

c° xi: Carbone alla minestra ritornava,
Rinaldo se n'avide subitano;
Subitamente il guanto si cacciava:
Come Carbone distendea la mano,
Rinaldo un colpo nel petto gli dava,
Che 'n sulla sala il distese ciertano.
Una grand' otta stette rovesciato;
Il cont' Orlando in tal guisa à parlato:
Che [è] questo, Rinaldo, che tuffai?
Essai ch' abbiamo affar sì gran cammino!
Se cotal zuffa tu comincierai
Fara'ci soggiornar per tal latino.
Carbon si rilevò co molti guai,
Ma più no ritornò verso 'l cammino.
Il rumor nel palagio si levava;
Ciascun cristian l'elmo si rallacciava.

Qui nascerebbe qualche grosso scandalo; ma Bianciarda fa cessare il romore, dicendo che questi sono ambasciatori dell' Amostante; il che ella crede veramente.

---

1. Ms. *questa*.

Nell' *Orlando*[1] un caso analogo interviene a Villafranca, città saracina ancor essa. A Bianciarda fa riscontro Diliante, che, come quella, usa cortesia ai baroni di Carlo, li crede ciò che essi si spacciano, e li invita a mangiare:

E così ragionando a mangiar vanno:
A tanto giunse Dodone cortese;
L'usanza della casa già non sanno,
Chè mai non sono stati in quel paese.
Un pazzo giunse con un desco scanno,
Ed a seder si puose ivi palese
Alato alato al gran prenze Rinaldo;
Un atto fece di brutto ribaldo.
La scodella dinanzi gli toglieva,
Sicome fanno i pacci smemorati,
E come um porco tutta la beveva,
Non riguardando quei baron pregiati.
Il pro Rinaldo il guanto se metteva
Vedendo gli atti suoi sì scostumati;
Un colpo negli orecchi gli donava,
Che tramortito in sulla sala andava.
Diliante vedendo tale apello
Disse: Baron, tu mi fai villania;
Ben che sia pazzo, egli è pur mio fratello,
E vedi c' a voi fo gran cortesia.
Noi sian d'una gran gesta, signor[2] bello,
E di molta possanza e gran balia:
Del[3] Veglio della Montagnia[4], el qual è morto.
Noi sian nipoti, gentiluomo acorto.
Disse Rinaldo: Se di[5] franca gesta
Tu se', pagano, e io non so' minore.
Quel pazzo si beveva la minestra;
Or è co bella festa per mio amore.
Se fussi tu, da quell' alta finestra
Gittato aretti, perchè sia[6] signore;
E se vuol ber del vino e non la broda,
Sì come t'è 'n piacer così la loda.

Ciò che poi segue non è necessario riferire, tanto più che il *Morgante* basta a darne conoscenza a chiunque n'abbia voglia. Piuttosto proseguo, e considero l'altro episodio, che nel *Danese* s'intreccia con quello ora esaminato. Libanoro, oltre a Bianciarda, ha un' altra figlia, per la quale

1. C° LII, fol. 178. Si può confrontare il *Morgante*, XXII, 42.
2. Cod. *signor mio*.
3. Cod. *el*.
4. La misura dei versi in cui entra questo nome non torna mai nell' *Orlando*.
5. Cod. *se tu se di*.
6. Cod. *tu sia*.

si sta tenendo una gran giostra, appunto quando capitano alla terra i quattro cristiani. Filicie, che è bellissima fanciulla, non ha la virtù dell' umiltà, e orgogliosa di ciò che si fa per lei, schernisce la sorella per il fatto del pazzo:

c° xi: Quella Filicie per cui si giostrava
In cotal guisa a Bianciarda parlava:
Sirocchia mia, tu ài molta ventura
In giente che con pazzi fan battaglia;
Ma tu non troveresti, in fede pura,
Un che per te faciesse una berzaglia.

Bianciarda, sentendosi punta, chiama Rinaldo:

Disse: Barone, i' ti vorrei pregare
Ch' una ghirlanda porti in sul cimiere;
Rompi una lancia per mio amor, guerriere.
Orlando gli aciennava tuttavia
Che gliel disdica, che giostra non prenda.
Rinaldo dicie: Dolcie vita mia,
Mill' anni parmi che merto vi renda.
Benchè in me rengni poca gagliardia,
Volentier servirovvi attal vicienda.
Datemi la ghirlanda, alta donzella:
Al mio destrier fate metter la sella.

Di due scudieri mandati da Bianciarda per sellare Baiardo, l' uno è ucciso, l' altro fugato. Allora Rinaldo stesso mette in ordine il cavallo, e venuto alla giostra colla ghirlanda, abbatte molti campioni, con grande allegrezza di colei per cui onore egli combatte. Mentre le cose vanno a questo modo:

Malagrappa alla giostra fu arrivato,
Vidde Rinaldo che tutti abattea.

Costui, che prima riportava l' onore, adesso, affrontatosi con Rinaldo, perde la vita. Allora nessuno osa più farsi avanti; però Bianciarda si volge trionfante a Filicie:

Vedi 'l mio drudo, in tal guisa diciea,
Che tu di' che con pazzi sa provare:
Vint' à 'l torniamento e quel re morto;
Giamai non vidi guerrier tanto acorto.

Felicie confessa che è vero, e Rinaldo, venuto alla donzella, ne riceve i ringraziamenti.

Con questo racconto è facile vedere qual stretta affinità abbia il seguente dell' *Orlando* (c° LVIII-IX; *Morg.* XXII, 224). Il re Diliano ha due figlie: Bianca e Brunetta. Per amore della prima, che è la più bella, mantiene giostra un fiero saracino, alla valentia del quale nessuno può durare. Vi capita in abito da pellegrino Rinaldo, e se ne sta osservando. Intanto Bianca, inorgoglita, svergogna la sorella:

E quella dama bianca ciò vedendo
La sua sorella bruna à proverbiare
Inver di lei tal parole dicendo :
Non truovi chi per te abbi a giostrare

Brunetta manda allora un suo balio a Rinaldo, che le par uomo forte, e gli fa preghiera che venga a lei. Rinaldo accorre, e la dama lo saluta :

E poi gli disse : Gentil messagieri,
Della santa schiavina se' adobbato ;
Per lo tuo Dio una grazia mi faccia.
Rinaldo disse : A chiedere ti spaccia.
— Che tu ti pruovi, setti senti ardito,
Con quel baron che tutti quanti abatte.
Disse Rinaldo : O bel giglio fiorito,
Chi ciò ti dice bene à mente matte.
Io non fui mai a sì fatto partito,
E quel barone à molte giostre fatte.
Disse la dama : Fa come tu sai ;
Gran servigio di ciò tu mi farai.
Rinaldo disse : Sed e' t'è impiacere
L'arme mi truova ed un buon caval forte.

Le armi sono presto trovate, e al vedernelo vestito, la dama si accende d'amore :

E sì dicea a lui : Pellegrin santo,
Che tu averai vettorio ò gran fidanza.
Un manicottol gli donò da canto ;
Molto car l'ebbe il baron di posanza.

Com' egli è pronto,

Rinaldo in sulla piazza fu andato,
Dov' è il pagan che tutti gli abattea.

Giostra con costui e gli dà tale un colpo, che

Fuor dell' arcione il gittava in sul piano.
E fu quel colpo di tanta virtute,
Due pezzi fessi del sinistro braccio.
La dama vidde suo forze compiute,
Disse : Macon, mille grazie ti faccio.
La bianca colle menti discedute
Dice : Omè lassa, fatt' ò mal procaccio,
Dapo' c 'un pellegrin gaglioffo e brutto
Diserta m'à ! E faciea gran lutto.
Dice la bruna : Come ti sta bene !
Tu mi gabbavi del buon pellegrino.

E il pellegrino in quella ritorna a Brunetta :

La dama il ringraziava di cor fino.

L'avventura non termina qui ; ma il resto non fa al nostro caso, e però si lascia. Ora, ognuno avra notato che i nostri due episodii si tolgono

dal solito convenzionalismo dei cantatori, e non sono come tante e tante altre avventure, luoghi comuni appartenenti a tutti, e a nessuno in particolare. Però affinità anche minori di quelle che qui si manifestano, e che sono così evidenti da non esservi certo bisogno di chi le vada additando una ad una, sembrerebbero bastevoli per ammettere relazioni dirette e immediate. E in questa opinione ci sarebbe da confermarsi confrontando tra di loro i nomi che portano le figlie di Libanoro e di Diliante, e ponendo mente alla somiglianza grandissima di due versi, che perciò appunto ho segnalato con un carattere distinto. Anche la prossimità materiale in cui i due episodii, contigui nel *Danese*, si trovano nell' *Orlando*, parrebbe potersi aggiungere come prova.

Ciò posto, ecco nascere una speranza di riuscire a scorgere quale dei due poemi sia più antico. L'episodio del pazzo, preso da sè, mi desterebbe qualche sospetto vago: paragonando la narrazione del *Danese* con quella dell' *Orlando*, pare che quest' ultima abbia come l'apparenza di essere un abbreviamento di quella. Ma il secondo episodio sembra dare qualcosa di più consistente. Pongo attenzione ai nomi: che Bianciarda abbia fatto luogo a Bianca, s'intende senza difficoltà; non si potrebbe dire lo stesso del caso inverso. Quanto a Brunetta, è manifestamente un nome trovato per contrapposto al primo, e non dice nulla di chiaro per riguardo al nostro intento. Ma poi sorprende nell' *Orlando*, se vi si volge il pensiero, la somiglianza tra il nome del re nel primo e nel secondo episodio: in questo s'ha Diliante, in quello Daliano. E questa seconda forma, dove si direbbe che l' *i* della prima sillaba sia stato mutato in *a* per nascondere un pochino l'analogia, par quasi nata dal bisogno accidentale di una rima; giacchè ecco il qual modo ci si presenta:

fol. 196: Quivi trovaron molti saraini
Per amor d'una dama rilucente.
Era la figlia di quel re pagano:
Per nome si chiamava Daliano.

E scrivo *Daliano* perchè così pare aver voluto all' ultimo l' amanuense; ma sotto all' *a* si crede di leggere qualcos' altro. Ora, questa somiglianza non fa forse pensare che prima di essere separati i due episodii fossero legati insieme, come appunto sono nel *Danese*, dove in entrambi occorre un solo re, e quindi anche un nome solo? E si badi che il Pulci, come ad evitar confusione, ha tolto addirittura il nome del secondo re, e si contenta di una designazione generica:

xvii, 224: Rinaldo co' compagni se ne vanno
Nella città, che vi sta l'Ammirante.

E seguitando per questa via, si noterebbe che lo stesso autore dell' *Orlando*, quasi non osi più ripetere il nome trovato lì per lì come ripiego del momento, quante volte rimette in iscena il medesimo personaggio, lo

chiama *il padre di costoro*, *il pagano*, e non mai altrimenti; e contro il costume solito, neppure al luogo dove il fatto avviene s'è trovata una designazione sua propria: per il rimatore, non meno che per il Pulci, esso non è altro se non *la città*. Così molte circostanze paiono convergere verso di un punto, in guisa da potere tutte insieme ciò che non potrebbero una ad una, e da far sì che non abbia a sembrare avventatezza il conchiuderne come assai probabile l'anteriorità del *Danese* rispetto all' *Orlando*.

Aventatezza non sarebbe; eppure l'edificio non cesserebbe per ciò di essere una costruzione aerea. E lo dico con rammarico, giacchè mi duole dover confessare quanto spesso si sbagli, allorchè, in mancanza di dati certi, si crede di potersi affidare alle possibilità, alle verosimiglianze. Dopo qualche tempo finisce il più delle volte per sbucar fuori un fatto, ce h scompiglia tutto il congegno, messo insieme forse con improba fatica. Così accadrebbe anche in questo caso, se corressimo dietro alle apparenze esposte sopra, le quali — e perchè dissimularlo? — mi avevano prima sedotto. Il fatto che muta aspetto alla questione, consiste in un terzo esemplare del episodio intorno a cui ci adoperiamo. E dico *terzo*, ma dovrei dir *primo;* poichè esso è, senza contrasto di sorta, di gran lunga anteriore ai nostri due.

Lo ritrovo nel *Perceval* di Chrestien de Troyes[1]. L'esposizione va molto più per le lunghe che presso di noi; le differenze sono molte; ma il fondo è incontestabilmente lo stesso. Mi prendo la libertà di risparmiare il sunto, basti indicare la corrispondenza dei personaggi. La parte dell' eroe è sostenuta da *Gauwain*. Le due donzelle restano innominate, salvo che della minore ci si dà un soprannome: *La pucièle as mances petites* (6367). Il padre loro è *Tiébaut de Tingaguel;* l' amante della maggiore *Mélians de Lis*. Ebbene, qui non si vuol già determinare il grado di parentela di questa forma colle altre due; sarebbe affatto impossibile, e d'altronde per noi non è neppure necessario. Ciò che importa è di vedere quale di queste ultime abbia colla prima somiglianze più strette. Evidentemente la condizione indispensabile perchè l'una delle nostre possa credersi l'originale dell' altra, sarà il contenere di già tutte le circostanze che la supposta copia ha comuni col testo di Chrestien. Ora il racconto del *Danese* non soddisfa punto a una tale condizione. Presso il poeta francese la fanciulla che richiede Gauwain di voler essere per un poco suo campione, gli dà una manica ch'egli porti per amor suo (6866); del pari nell' *Orlando* Brunetta dà un *manicottolo*, invece la Bianciarda del *Danese* una *ghirlanda*. — Nel *Perceval* Mélians, il campione della sorella orgo-

1. V. 6192-7033. *Perceval le Gallois, publié par Ch. Potvin*, t. II, 207.

gliosa, è abbattuto malamente a terra, ma di peggio non gl' interviene :

6895 : Et mesire Gauwains fiert lui
Si qu' il li fait moult grant anui,
Que maintenant l'emporte à plain.

Lo stesso, colla giunta d'una frattura di braccio, avviene nell' *Orlando*. Invece il Malagrappa del *Danese*, dopo esser stato anche lui tratto di sella nella giostra, vuole a ogni patto venire a battaglia di spade, e rimane ucciso. — Il cavallo di Mélians e quello del cavaliere di Bianca sono poi dati alle donzelle per cui fu fatto il colpo; quello di Malagrappa non già. — Dopo le giostre Gauwain è pregato con istanza dal padre delle fanciulle di voler accettare ospitalità presso di lui; la medesima preghiera è fatta a Rinaldo nell' *Orlando*, e vi è anche accolta; al contrario nel *Danese* conviene che il vincitore della giostra ed i compagni suoi s'affrettino a partire, se no Libanoro li farebbe uccidere per vendetta di Malagrappa. Ho notato alcune somiglianze : le più sicure e conclusive, volendo ce ne sarebbero altre ancora. Ma mi par superfluo dilungarmi di più. Evidentemente la versione dell' *Orlando* penetra colle sue radici più giù che nel suolo del *Danese*.

Potrebbe mai essere il caso di ammettere l'inverso, ossia la dipendenza assoluta del *Danese* dall' *Orlando?* Non ho prove evidenti per negarlo, eppure non credo. Qua e là mi par di scorgere anche nella storia di Bianciarda e Felice qualche eco che ricorda più fedelmente la tradizione antica; poi il nome stesso di *Bianciarda* ha innegabilmente un certo colorito forestiero, e non so ammetterlo suggerito da quello di Bianca. Insomma, anche se non si spinge lo sguardo fuori di questo episodio, un' altra spiegazione sarà senza dubbio più accetta. Prima di cercarla, fissiamoci bene in mente che le due versioni hanno tra di loro certi rapporti stretti, di cui la spiegazione non è fornita dal *Perceval*. Potremmo supporre che di alcuni ce la fornirebbe invece il *testo francioso*, di cui s'è tanto discorso, se disgraziatamente non si fosse perduto? — Così credo realmente. Il *Danese* e l'*Orlando* e in questo episodio e in altri assai devono aver comuni i modelli. Credo di averne una prova positiva nell' episodio già ricordato di Rinaldo, che attraversando la Spagna s'incontra con Marsilio. Se nel rivelare il nome l'*Orlando* si scosta anch' esso da ciò che, secondo è attestato dal *Danese in prosa*, era detto nel *testo francioso*, vi s'accosta per altro più del *Danese in rima*, facendo che Rinaldo sia trattato cortesemente da Marsilio, e resti suo ospite. Questo attingere alle stesse fonti non impedisce naturalmente che il meno antico dei due poemi possa insieme aver approfittato dell' altro. Ma quale s'abbia a ritenere più antico, fino ad ora non mi riesce proprio di stabilire. Ed è grave danno, dacchè per l'*Orlando* una data noi l'abbiamo in una tra le ottave che servono d'invocazione al principio

dei canti, cioè il 1384. Dubitai altra volta che a quelle parole, confuse più che discretamente, si potesse dar piena fede[1]; ma adesso la maggior parte di quei dubbi, come non valsero allora a persuadere un mio critico[2], si sono dissipati anche in me. Benchè io persista a credere introdotte dopo la composizione del poema, o almeno di una gran parte di esso, le invocazioni sacre e le altre stanze proemiali, non sono lontano dall' ammettere che abbiano ad esser opera dell' autore di tutto il resto.

Per la rima non s'ha a scordare la prosa. Ciò che sapevo dire della sua età, ho già detto da un pezzo; qui posso parlare solo della patria di chi scrisse il quinto libro, lasciando giudicare al lettore se ciò che si conchiude di costui si deva applicare anche all' autore del terzo. Egli accenna ad essere fiorentino, o almeno a vivere in Firenze; chè altrimenti, dovendo dire che Orlando e Rinaldo da Roma ritornavano a Parigi, non avrebbe pensato a interporre un passo come il seguente (fol. 187 r°): « Ettenneno loro viaggio per la Toscana, e vollono vedere la città di Firenze, la quale Carlo riposta avea nel tempo della sua coronazione; e in detta città molto onorati furono, e massime da messer Giovanni Figiovanni, cittadino fiorentino, e da tutti gli altri che in detta città in quel tempo erano; e viddono la chiesa di Santo Apostolo, la quale Carlo de' suoi tesori fecie fondare, come per altre scritture chiaramente si prova. » Pertanto si sarebbe tentati di vedere in lui maestro Andrea, il massimo tra i nostri autori di romanzi in prosa, che forse si chiamava da Barberino solo in grazia del padre o dell' avolo, e che a ogni modo dimorava in Firenze ed aveva questa città in conto di patria[3]. Ma a conferma del sospetto non potrei aggiungere se non indizi che non provano gran fatto. Certo si vedono analogie coi romanzi che appartengono indubbiamente ad Andrea. Anche qui si ama far pompa di erudizione classica e dantesca[4]; anche qui appare il medesimo studio di verimiglianza[5]; qui pure si fissa minutamente, come si narrasse il fatto storico più indubi-

---

1. *La Materia del Morgante*, p. 65.
2. *Revue critique*, 4e année, 349.
3. V. *I Reali di Francia*, I, 314.
4. Fol. 152 v°. *Ed era tanto bella creatura che Venere cantata da' poeti si vergognierebbe apresso allei.* — Fol. 180. *Avendo questo intento sen' andò a un ciertto fiume che ella* (la Fata bianca) *ave[a] per nome battezzato Stigie.* — Fol. 184. *Alla disertta Troia abitava una femina*, etc. — Fol. 138. *E cavalcando... trovarono uno pastore con cierte pecorelle in su 'n un poco di spiaggietta, che sonava una sua zanpognia lietamente, come anticamente Tarinto e Ameto e gli alti pastori solevano fare.* — Fol. 178. *Stava Rinaldo nella bocca del serpente quasi come Giuda in quella di Lucifero.* Un' altra reminiscenza dantesca sospetto nelle parole: (fol. 160) *Uscirono fuori con quella furia che 'l porco fa quando il porcile gli è aperto*, suggerite dal verso: *Che 'l porco, quando del porcil si schiude*. Cfr. op. cit., 303.
5. Ne siano esempio i passi dove si contraddice al *testo francioso*. Cfr. Op. cit., 298.

tabile, la data di certi casi[1]; qui pure s'introducono lettere e si cerca di contraffare lo stile dei documenti autentici[2]; qui pure si perseguitano i buffoni come la genia più abbietta[3]. Ma ripeto, queste analogie, in un genere di scrittura com' è il romanzo cavalleresco, non bastano punto a provare, e l'autore della prosa deve così rimanere per noi un nome incerto fino a che non s' aggiungano argomenti più positivi. Al vederlo impugnare in nome del *testo francioso* la verità delle cose dette dalla rima, si propenderebbe anche a sospettare in lui una persona stessa coll' autore della *Spagna in prosa*[4]; ma anche qui la ragione è ben lontana dall' esser bastevole, e d'altronde poco gioverebbe l' identificare un' incognita con un' altra incognita, un *x* con un *y*.

Così ho persistito fino all' ultimo a correr dietro a incertezze di ogni sorta, trascurando Uggeri, il quale davvero ha ragione di dolersi, che dopo aver fatto le spese del titolo, si sia discorso così poco di lui. Ma si rabbonisca il buon campione : la colpa non è mia se i nostri autori di romanzi non accolsero tutte le avventure che raccontavano di lui i francesi, e invece misero il nome suo a fascio con quelli di Orlando e di Rinaldo, per dargli una parte, onorevole sì, ma non caratteristica per nulla, in ogni sorta di avventure immaginarie. Queste avventure adesso divertirebbero assai poco i lettori; però, anche a costo di offendere l' amor proprio di un eroe così insigne, non potevo io fermarmi a raccontarle. Le cose sarebbero andate ben altrimenti se avessi trovato un fiume copioso di narrazioni, che dalla Francia fosse disceso giù giù fino alla Toscana. Ma ecco che le *Enfances* si perdono nel suolo dell' Italia settentrionale; i fatti della virilità giungono alla vallata dell' Arno in una forma molto più semplice di quella che si conosceva dalla Francia del dugento e del trecento; le lunghe favole che ultime si aggiunsero di là dalle Alpi alle vecchie invenzioni e fecero del Danese un favorito delle fate, non

---

1. Fol. 191. *E partissi di Parigi adì xxiii° d'aprile negli anni di Cristo ottociento cinque.* Cfr. op. cit.. 294.

2. *Sprendore orbis, serenissimo princies gloriamque Carlorum* (!), comincia una lettera che Marsilio scrive a Carlo domandando soccorso (fol. 183).

3. Fol. 169. *E stando nella cortte sua vi capitò un maladetto buffone, el quale andava nelle cortte de' signori pagani e di cristiani per contentare la sua gola e la libidine, come i suoi pari fanno.* Cfr. Op. cit., 313.

4. Scrivendo il *Danese*, il prosatore ebbe un momento in animo di comprendere nella sua narrazione i casi funesti di Roncisvalle. In fatti dopo averci detto di una guanciata — imitazione di ciò che autorità ben migliori attribuiscono ad Ulivieri — che Orlando dà a Gano, e per la quale costui stramazza, soggiunge : (fol. 151) *Gano, riavutosi, essendo con molti suoi consorti, giurò di far sì rilevata vendetta di questa ingiuria, che tutta cristianità lo sentirebbe. E questo poi fecie e messe ad effetto nel caso di Roncisvalle, come poi seguì, come qui seguirà.* Il divisamento non si vede mantenuto in questo libro; bensì vi si legge negli ultimi capitoli il racconto di un' altra impresa di Spagna, ignota affatto al poema, anzi, a dir meglio, ad ogni altro romanzo di cui io abbia conoscenza.

penetrano nemmeno, per quanto si può vedere, nella penisola. Solo si trova che l' Italia ebbe notizia di tradizioni che non credevano morto Uggeri e se lo rappresentavano vivo tuttavia al fondo di una grotta, come Carlomagno, come il Barbarossa. Ma anche questa notizia si desume da una testimonianza unica, da un passo del *Morgante:*

xxviii, 36 E del Danese, che ancor vivo sia,
Perchè tutto può far chi fè natura,
Dicono alcun, ma non la istoria mia;
E che si truova in certa grotta oscura,
E spesso armato a caval par che stia,
Sì che chi il vede, gli mette paura:
Non so s'è vera opinïone o vana.

Certo non sarebbe poco in noi il desiderio di sapere precisamente chi siano questi *alcuni* e per qual via la tradizione potesse giungere a messer Luigi. Sua patria sembra essere stato il paese di cui Uggeri porta il nome; chè lassù continua a vivere anche ai nostri giorni [1]. Forse il veicolo non fu qui un romanzo, ma piuttosto qualche libro latino, qualche cronaca, qualche racconto di viaggi. Per ora non saprei dire di più; pero termino aggiungendo quest' altro punto interrogativo agli altri moltissimi di cui ho seminato in ogni parte questo mio lavoro.

P. RAJNA.

---

1. V. Grimm, *Deutsche Mythologie*[3], 913, e soprattutto la dissertazione di L. Pio: *Sagnet om Holger Danske*, Copenaghen, 1870, che a me è nota solo per l'esame che ne fece G. Paris, *Rev. crit.*, 1870, 103 seg.

CHANTS DU VELAY ET DU FOREZ

CHANTS DE SAINTS ET DE DAMNÉS.

On chante encore dans nos montagnes quelques chants de saints et quelques-unes de ces merveilleuses légendes qui se terminent par un rapt du diable ou par l'enfer et ses supplices. De ces chants, j'ai essayé de former deux petits groupes.

Notre ciel et notre enfer chantés ne sont pas très-peuplés. Du ciel nous chantons seulement quelques couplets en l'honneur de saint Michel, ou qui rappellent la vie de Marie-Madeleine, de sainte Catherine, de sainte Barbe et de saint Alexis. Nos saints chantés comptent parmi ceux que nous invoquons le plus ordinairement. Nous nous plaisons à donner, sur les fonts baptismaux, à nos enfants, le nom de Catherine, de Madeleine et de Michel. Dans les villes — pas trop dans les campagnes, où l'isolement et la misère se liguent pour détruire toute tradition qui a besoin d'association et de menus frais — dans les villes, les vieilles filles célèbrent en des repas communs la fête de leur illustre patronne, sainte Catherine. Nos mineurs, de leur côté, célèbrent bruyamment la fête de sainte Barbe, et quelques-uns d'entre eux n'oublient pas d'invoquer la patronne du feu, chaque jour, avant et après leur travail [1].

Au petit groupe de nos saints préside naturellement saint Michel, l'ange dont nous voyons si souvent l'image dans nos églises, qui d'une main tient une croix aux branches d'or, de l'autre une balance dont le bassin d'or s'abaisse sous le poids des âmes riches de vertu ou s'élève quand il reçoit une âme vide de cette substance du sacrifice terrestre qui est le prix du ciel.

---

1. A Firminy, dans l'intérieur du puits de la Malafolie, les mineurs ont élevé une petite chapelle à Sainte Barbe. A leur entrée dans les galeries, ils prient la sainte de les préserver du danger du feu *grisou ;* à leur sortie, ils la remercient de les avoir gardés sains et saufs.

Le saint Michel de la poésie populaire ne pèse pas les âmes, il les compte.

1 En paradis, il y a-t-un arbre,
Que les feuilles sont argenté's
Et les branches sont adoré's[2].

2 Saint Michèle est à la pointe,
Qui compte les âmes passer.
Où vont-elles toutes demeurer?

3 En paradis, en purgatoire;
N'en tombe autant dedans l'enfer
Comme de neige dans l'hiver[4].

Variante.

1 En paradis, y a-t-un arbre
Que les branches sont argenté's
Et les feuilles tout ennoré's.

2 A la cime, saint Michel-Ange
Qui compte les âmes passer.

3 — Oh! dis-moi donc, saint Michel-Ange
Combien d'âmes n'a-t-il passé?

4 — Il n'a passé plus de cent mille,
Autant des petits que des grands,
Autant de mères qne d'enfants.

5 — Oh! dis-moi donc, saint Michel Ange,
Onte agniron touta louger?

6 — N'y aura qu'iront en purgatoire
Et les autres dedans l'enfer.

7 N'en tombera dedans l'enferre
Comme de neige dans l'hiver[4].

II.

MARIE-MADELEINE.

CHANT DE LA CONVERSION [1].

1 Marie-Marthe si s'en va trouver Jésus :
— O Jésus, mon doux sauveur, mon rédempteur,
Je ne peux pas convertire ma chère sœur.

---

1. *Adoré's* pour *doré's*. Nous avons déjà vu plusieurs exemples de l'apposition de l'*a* devant certains mots d'où l'exclut la langue française (ci-dessus, p. 111, note 1).

2. Marlhes; chanté par Marie Courbon.

3. Dunières, Julie Coste.

4. Cf. quelques couplets de l'*Ancien Bourbonnais*, vol. II, partie 2, p. 20; les fragments donnés par D. Arbaud au t. I, p. 69 des *Chants pop. de la Provence;* le chant du t. II p. 15, même recueil; la première partie du chant 27 du *Romancerillo catalan* de Milá y Fontanals; la première partie de la *Santa Madalena* du t. II des *Cants populars catalans* de Briz.

2 Marie-Marthe, allez-y, et dites lui
Qu'à l'eglise on va prêcher la vérité,
Qu'elle vienne pour l'entendre et l'écouter.

3 Madeleine répondit : Non, j'irai pas,
J'aime mieux aller aux bals et aux violons,
Que d'aller entendre le sermon.

4 Marie-Marthe si s'en va trouver Jésus :
O Jésus, mon doux sauveur, mon rédempteur,
Je ne puis pas convertire ma chère sœur.

5 — Marie-Marthe, allez-y, et dites lui
Qu'à l'eglise est arrivé trois beaux cadets,
Qui désirent de la voire et lui parler.

6 Madeleine répondit : — Oh ! oui, j'irai;
Laissez-moi prendre mes habits, mes diamants d'or,
Toutes sortes de frisures dessur mon corps.

7 Quand la Madeleine entra, Jésus prêcha,
Sur les vanités du monde il a prêché,
Le cœur de la Madeleine en fut touché.

8 Quand le sermon fut fini[1], Jésus sortit,
Madeleine le suivant, tout en pleurant,
Déchirant ses beaux habits, ses beaux diamants.

9 Ses amants la voyant pleurer, la consoler.
— Oh ! non, non, il n'est plus temps, il faut changer,
De racines du bois me faut manger[2].

CHANT DE LA PÉNITENCE ET DE LA RECHUTE.

1 Maria-Madelaina s'en va pour lé pays,
2 Courre de porte en porte pour trouver Jésus-Christ,
3 Pique très cos à la porta, très cos et bien pethi.
4 — Et quav ès à ma porta qui piquo to pethi.
5 Maria-Madelaina, dé qué demandes-tiu ?
6 — O Jésus-Christ, mon maître, mé voudria confesser !
7 — Maria-Madelaina, quant de péchés as faits ?
8 — N'ai fait tant d'uns et d'autres, lou savé pas nouma.
9 Maria-Madelaina, dé qué céi as vestiu ?
10 — D'herba de lé racinas n'ai pas toudzours adiu.
11 — Maria-Madelaina, dé quen' aigua as bediu ?
12 — D'aigua de la triboulina[4] n'ai pas toudzours adiu.
13 Regardez mes mains blanches en quoi sont devenu's !
14 — Maria-Madelaina, tu as tourné pécher,
15 Va-t-en dessus les baumes[5] sept ans pour demeurer.

---

1. Var. *Féni.*
2. Vertaure, Marie Chabrier-Chastel.
3. Voyez D. Arbaud, I, 64 ; Milá y Fontanals, et Briz, seconde partie des versions catalanes de *Santa Madalena* ci-dessus indiquées.
4. Mare troublée.
5. Trous, cavernes, grottes. Un peu au-dessus de Sail-sous-Couzan, on voit,

16 — O Jésus-Christ, mon maître, lai m'anaria pas voir ?
17 — T'envoyarai un andze, lai alléro te voir.
18 É bout de sept annéies, Jésus-Christ l'alle voir.
19 — Maria-Madelaina, dé qué céi as vestiu ?
20 — D'herba de lé racinas n'ai bien toudzours adiu.
21 — Maria-Madeleina, dé quen' aigua as bediu ?
22 — D'aigua de la claira fontaina n'ai bien toudzours adiu.
23 — Vène que [4] nous n'anaren ensembla tout droit au paradis.
24 — Ainsi fasçoun les nostros quand lour corps partiron [2] !

III.

SAINTE CATHERINE [3].

1 O Sainte Catherine, fille du roi d'Hongri' [4],
2 Sa mère était chrétienne, son père était paien.
3 Un jour dedans sa chambre son père l'alla voir,
4 Lui dit : — Bonjour ma fille, que faites-vous donc là ?
5 — Oh ! j'offre ma prière à ce Dieu qui est là !
6 — Pour ce Dieu qui est là, oh ! je le connais pas !
7 S'il n'appelle son page, son petit pajoli.
8 — Apporte-moi mon sabre et mon grand coutelas.
9 — Pourquoi faire ce sabre et ce grand coutelas ?
10 — C'est pour tuer ma fille, elle [5] m'obéit pas.
11 Sa mère qui est dans sa chambre, qui entendit tout cela.
12 — Courage, Catherine, Dieu te pardonnera,
Dieu te couronnera, dans son paradis te mettra !
13 N'eût pas dit ces paroles, trois anges l'enlevaient,
Trois anges l'enlevaient, au ciel ils l'emportaient [6].

IV.

SAINTE BARBE.

1 Sainte Barbe vivait bien,
En chrétien,
Dans son petit entretien,
Aussitôt qu'elle fut en âge,
La promit, la promit en mariage.

---

sur la rive droite du Lignon, un trou que les paysans appellent la *baume des fées*. Cette cavité n'a de remarquable que son nom.

1. La chanteuse glisse sur le *que* et le rend à peine sensible.

2. Nannette Lévesque de Sainte-Eulalie d'Ardèche.

3. Cf. X. Marmier, *Chants du Nord*, p. 79 ; A. Durieux, *Chants pop. du Cambrésis*, II, 83 ; P. Tarbé, *Romancero champenois*, I, 112 et 113.

4. La plupart des chanteuses disent : « fille du roi d'Hongri' » ; quelques-unes disent : « fille d'un roi paien », et au second vers qui est aussi le second couplet : « Sa mère était chrétienne, son père ne l'était pas. »

5. Var. *Qu'elle*.

6. Chamalières, Sophie André.

2 Son père lui fit faire un jour,
Une tour,
Pour y faire son séjour.
Il recommanda au maître
Dans la tour, dans la tour point de fenêtre.

3 Si son père s'en va au champ,
Pour un temps,
Laissant sa fille dedans.
Elle recommanda au maître :
Dans la tour, dans la tour fais trois fenêtres.

4 Si son père revient du champ,
Lui demandant
Qui a fait fenêtre cians ?
— Mon père, cela vous étonne,
C'est un Dieu, c'est un Dieu en trois personnes.

5 Son père rache son couteau
De la main bau[1],
En lui disant : — Voici la mort[2],
Oh ! si tu veux te rendre chrétienne,
Voici la mort, voici la mort pour ton étrenne.

6 Sainte Barbe s'enfuyant,
Tout pleurant,
Rencontre un rocher devant,
Mais ce rocher pour lui faire place
Se fendit, se fendit comme une glace[3].

7 Son père la poursuivant,
La demandant
Aux bergers qui vont aux champs :
— Bergers ne l'avez-vous point vueie?
Car il faut, car il faut que je la tueie.

8 Le berger n'en fut méchant,
La déclarant.
— Elle a marché au devant.
Ses brebis se sont changéies
En serpents[4], en serpents dès l'heure même.

9 Si son père la prenant,
La frappant,

---

1. La chanteuse dit que *bau* signifie gauche.

2. La chanteuse fait à peine sentir l'*r*.

3. Le miracle des roches s'entr'ouvrant pour protéger les victimes revient à diverses reprises dans les apocryphes. Voy. Migne, *Dictionnaire des apocryphes*, protévangile de saint Jacques, I, col. 1025-1026 ; Vie de sainte Thècle, II, col. 962. Un de nos contes du Velay nous présente une situation semblable à celle de Sainte Barbe. A l'instigation d'une marâtre, un père armé d'un couteau poursuit sa fille, va la saisir au pied d'un rocher et la tuer ; mais le rocher s'ouvre soudain et se referme quand la jeune fille est passée.

4. Des variantes disent les unes que les brebis furent changées en loups ; d'autres qu'elles furent coupées en morceaux, d'autres qu'elles furent réduites en cendres.

Il la rendit tout en sang,
Mais après l'avoir bien frappéie,
Il l'a mise, il l'a mise en prisonnière.
La Sainte Vierge y allant,
Y allant,
La visitant, la consolant,
Le lendemain on l'a vu sortie,
On l'a vu, on l'a vu toute guérie.
— Vous verrez dans peu de temps
Un grand vent,
Des tonnerres éclatants
Qui tomberont dessur mon père,
Le mettront, le mettront tout en poussière![1]

V.

SAINT ALEXIS[2].

Chanson de Saint Alèche et de sa sainteté,
Son père et sa mère le voulant marier.
Si l'ont bien tant prié qu'à la fin l'ont changé,
N'a promis à sa mère qu'il se marierait,
Qu'il en prendrait l'épouse que son père voudrait.
Alors tous ses parents, en grand contentement,
Out préparé grand noçe, grand noçe et grand festin,
C'est pour leur fils Alèche qui épousera demain.
Tout venant d'épouser, dans sa chambre est entré,
N'a pris une ceinture et une bague d'or,
La donne à son époux et lui s'en va d'abord.
— Alèche, mon épouse, pourquoi me quittez-vous?
Si je n'étais pas belle, pourquoi me preniez-vous?
Si mon cœur vous agréie, pourquoi me laissez-vous?
Alèche si s'en va tout le long de la mer,
N'a rencontré une barque, et lui s'est mis dedans :
Adieu, ma chère épouse, aussi tous mes parents.
En son chemin faisant, rencontre un pèlerin,
Si l'a prié de grâce de lui changer d'habits,
Pour demander l'aumône au nom de Jésus-Christ.
Mais au bout de sept ans, Alèche revenant,
N'a demandé l'aumône, au nom de Jésus-Christ,
Son père la lui donne sans connaître son fils.
Son père ayant donné, auberge n'a demandé.
Si n'appelle son page : Page, viens-moi parler,
Amène-moi cet homme par dessous les degrés.
Par dessous les degrés sept ans y a demeuré,

1. Vertaure, Marie Chabrier-Chastel.
2. Cf. D. Arbaud, II, 25 ; Ferraro, 126.

N'entendait son épouse qui lui disait souvent :
Venez, venez Alèche, venez à mon tourment !
Mais au bout de sept ans, Alèche trépassant,
Tous les cloches de Rome se sont mis à sonner[1],
Tout le monde murmure : Savoir qui a trépassé[2] !

Une variante nous fournit, à travers bien des lacunes, une fin un peu plus développée.

. . . . . .
. . . . . .
Sept ans[3] gn' y a demeuré par dessous les degrés,
Au plaisir des messages de toute la maison,
Sans se faire connaître pour leur faire raison.
Toujours le saint n'entend les cris de ses parents,
Aussi de son épouse qui criait si souvent :
Venez, venez Alèche, soulagez mon tourment !
Non, non, nous faut souffrir avant que d'obéir,
La vie de ce monde c'est un petit moment
Et la vie de l'autre dure éternellement.
N'y ont trouvé une lettre cachée dans sa main,
Celui qui l'a trouvéie l'a pas poudiu ouvrir.
Faut envoyer (au) Saint-Père. Saint-Père, venez-vous?
De sitôt qu'il y entre la lettre lui a donné'.

---

1. Il est bien fréquent ce miracle des cloches qui sonnent d'elles-mêmes. Voyez le Sant Alexi des *Ch. pop. de la Prov.* ; l' « Orazione di S. Alessio » des *Canti Monferrini ;* le chant basque de Santa-Clara dont Ampère donne la traduction dans ses *Instructions ;* un fragment de noël berrichon, rapporté par le *Glossaire* de Jaubert au mot *anriver ;* une version du Pont des Morts, publiée par de Puymaigre (*Ch. pop. de Lorraine*) ; le chant breton de Marguerite Laurent (Luzel, *Gwerziou*, I, 217) et celui des fils d'Euret (*Gwerziou*, II, 316).

Les versions du Siége de Guingamp que nous devons à M. de la Villemarqué et à M. Luzel nous montrent la Vierge et l'enfant Jésus mettant eux-mêmes les cloches en mouvement.

Un chant allemand, traduit par Séb. Albin (M^me^ H^te^ Cornu), nous dit que les cloches sonnèrent d'elles-mêmes au passage d'une jeune fille qui se rendait à l'église (*Ch. pop. de l'Allemagne*, Paris, 1841, p. 69). Une des légendes reproduites par Grimm a pour titre : La cloche qui sonne d'elle-même (*Veillées allemandes*, traduites par L'Héritier, I, 426).

Douée d'une sensibilité patriotique, la cloche de Corneville en Normandie, dérobée par les Anglais qui l'avaient abandonnée au fond d'une rivière, accompagnait d'elle-même, les jours de fête, la sonnerie des clochers du sol français (Am. Bosquet, *Normandie romanesque*, p. 502) ; la *Légende dorée* nous apprend que, quand on transporta le corps de saint Martin dans l'église agrandie par Perpétue, les cloches annoncèrent d'elles-mêmes cette translation (*Lég. dor.*, Vie de Saint Martin). Une légende vellavienne raconte que, à l'heure où, dans une étable, mourait une bergère qui aimait beaucoup la sainte Vierge, les cloches se mirent à sonner en l'absence de tout clocheron.

2. Chamalières, Marie André.

3. Ce fragment a été écrit sous la dictée de Nannette Lévesque de Sainte-Eulalie d'Ardèche.

« Oui, je suis Alèche, enfant de la maison.
» Mon père et ma mère, mon épouse Lison. »

Son père l'a entendu, tout d'abord tombé mort,
Aussi sa pauvre mère s'arrache les cheveux,
Et aussi son épouse se jette sur son cœur.

L'avount gardé sept jours sans lé pouvr' enterrer.
Ont trait des pièces blanches de l'or et de l'argent
Pour en tirer le monde de son enterrement[1].

On peut, sans un écart trop marqué, joindre à la famille des chants de saints le chant de *la bonne mort*.

VI.

1 Il y avait-z-une dame,
Qui était malade dans son lit,
En grand danger de n'en mourir.

2 Son mari la va voire,
Dans sa chambre est monté,
Il l'a trouvé' qu'elle pleurait.

3 — Femme, prenez courage,
Le bon Dieu vous aidera,
La Sainte Vierge vous soulagera.

4 — Je n'ai point de courage,
C'est aujourd'hui qu'il faut mourir,
Rendre mon âme à Jésus-Christ.

5 N'appelle sa servante.
— Amène moi mon fils abbé,
Je voudrais bien pouvoir lui parler.

6 — Mon fils abbé, soyez sage,
Soyez sage et obéissant,
Et à l'église premièrement.

7 Ne voyez-vous pas les anges
Qui sont à l'entour de mon lit,
Mon âme s'envole au paradis.

8 N'appelle sa servante.
— Amène moi tous mes enfants
Autant les petits que les grands.

9 Mes enfants, soyez sages,
Soyez sages et obéissants
A votre père et à vos parents.

10 Ne voyez-vous pas les anges
Qui sont à l'entour de mon lit?
Mon âme s'envole au paradis![2]

D'un cahier sur lequel une fille de la campagne[3] a griffonné des bribes de chansons, j'extrais les couplets suivants.

Nen vois-tu pas les anges
Tout autour de mon lit?
Mon âme viennent la secourir.

Adieu ma robe de noces,
Mes bagues et mes diamants,
Tout ce que j'avais de plus charmant.

Nen vois-tu pas les diables
Tout autour de mon lit,
Attendent mon âme pour l'enchaîner.

---

1. La légende raconte en effet qu'à l'enterrement de saint Alexis, la foule était si encombrante, que les empereurs ordonnèrent qu'on jetât de l'or et de l'argent, afin qu'occupé à le ramasser, le peuple se dispersât et que le corps pût parvenir à l'église.
2. Chamalières, Cidalie André.
3. Julie Granjeasse de Chazeaux.

A quel chant ces couplets appartiennent-ils? A une variante ou à une contre-partie du chant précédent ? qui l'emporte des anges ou des diables accourus pour se disputer l'âme de la mourante ? avions-nous un chant de la mauvaise mort comme il y avait un chant de la bonne ? Je ne puis que poser la question.

Nous voilà arrivés au second groupe de chants [1]. Nous quittons les sommets escarpés où vit le sacrifice en contemplant le ciel, pour descendre le chemin glissant des faiblesses humaines que surveille le diable et que borne l'enfer.

VII.

LA FILLE SÉDUITE.

1 Qui veut ausir chanson, chansonnette jolie?
Est faite d'une fille d'une riche maison,
D'une grande famille, la fille d'un baron.

2 Vun soir, après souper, s'est rendue-t-amoureuse,
S'est rendue-t-amoureuse, ravie dans son cœur,
Pour être mariéie avecque un grand seigneur.

3 Le diabe l'y a apparu comme un gentilhomme,
En lui disant : La belle, donnez-moi un baiser,
Avant que soit une heure je te donne mon cœur.

4 — Voyez, voyez, Monsieur, à vous je m'abandonne,
A vous je m'abandonne, tout ce qui m'appartient.
Sitôt l'heure, le diable l'a prise pour la main.

5 Tenez, mie, tenez, cette jolie bagues,
Cette jolie bagues esse [2] poulis en or.
Je m'en vais à l'église, retournerai d'abord.

6 — Tenez, mie, tenez, signez-moi cette lettre.
La pauvre mésirable de son sang l'a saigné.
Sitôt l'heure, le diable l'a prise, l'a emporté'.

7 L'a montéie à chival sur une cavale noire,
La bride s'abaissaye, le chival a bronché,
L'avount perdue de vuie comme une hirongié [3].

Ici la chanteuse s'arrête, et après un repos de quelques instants, elle fredonne le couplet suivant, moralité banale qu'on est dans l'usage de juxtaposer à un assez grand nombre de chants.

Filletes à quinze ans, à moi prenez exemple,
Ne montez pas plus haut que ne pouvez descendre;
Les femmes et les filles, les hommes, les garçons
Ont bien se prendre garde de ces mauvais démons.

1. Les chants de damnés relatifs aux mauvais riches, qui appartiendraient à ce second groupe, ne seront pas reproduits ici, la *Romania* les ayant déjà donnés, II, 455 et suiv.

2. La chanteuse dit tantôt *esse*, tantôt *isse*. D'autre part, elle est dans l'habitude de donner aux *s* finales qu'elle multiplie, comme on le voit par le mot *bagues*, une telle valeur, que, peut-être suffirait-il d'écrire *es* ou *is*. *Esse* ou *isse poulis en or* voudrait dire, ce me semble, être belle en or ; *es* ou *is*, est belle en or.

3. Hirondelle.

VIII.

LA FILLE QUI MANQUE A SA PROMESSE.

1 Ecoutez tous, petits et grands, vous surtout jeunes jeunesses,
Que le châtiment de Dieu est grand à l'égard d'une maitresse.

2 Une fille veut un garçon seulement pour son amant,
Mais si s'en va tout en criant : O mon amant que je vous aime,
Je vous aimerai toujours le restant de mes jours !

3 Il vient à se présenter un garçon du voisinage,
Ce garçon, ayant du bien, la demande en mariage,
Et la fille, sans raison, a trompé le pauvre garçon.

4 Dans son chemin l'a rencontré ; et lui dit : Tu me renonces,
Dieu sera mon dessein, te punira pour certain.

5 Le soir, tout en se couchant, un poulet [1] vient à sa figure,
Qui vient la becqueter d'une manière si rude,
S'est fait une raison de sortir de sa maison.

6 Tout en sortant de sa maison, tout en ouvrant sa porte,
Un grand diable vient à cheval, il la prit et l'emporte
Dans un bois bien écarté ; la belle y a bien resté.

7 Tout alentour de sa maison, on n'y voit que feu et flamme.
C'est ce qui cause un grand chagrin anx parents, au voisinage.

8 Le grand diable s'est apparu au curé, au parentage :
Priez plus Dieu pour cette cruelle fille;
Car c'est moi que je l'ai étranglé', dans l'enfer je l'ai jeté'.

Les deux chants qui suivent se rattachent artificiellement à notre groupe. Leur sens intime contredit leur sens apparent. La faute de la coupable a toutes les sympathies du chanteur. Le diable ne paraît au dernier moment que pour donner au chant une correction qui lui permette de circuler plus à l'aise. On le fait complice d'une rébellion qui n'est aux yeux du chanteur que la revendication d'un droit.

IX.

LA RELIGIEUSE REBELLE.

1 Mon Dieu ! quelle volonté qu'a pris mon père et ma mère?
M'avoir mis dans un couvent aussitôt que jen suis née !

2 Adieu, ma sœur Jeanneton, et vous ma sœur Jacqueline,
Adieu donc tous mes parents, je m'en vais au monastère.

3 Tailleur qui as fait mon habit, sans m'en avoir avertie,
Je crois que tu l'auras fait pour le restant de ma vie !

4 Ciruzien, bon ciruzien, qui a rasé ma tête blonde,
N'as-tu pas bien de regrets de me voir quitter le monde !

---

1. Ce poulet est sans doute envoyé par le diable, et peut-être n'est-il même qu'un démon métamorphosé. Les métamorphoses de démon en oiseau ne sont pas rares dans la poésie populaire.

5 Marche vite, carrossien, puisqu'il faut que je m'en aille
Dedans ce maudit couvent à la fleur de mon jeune âge !

6 Nen fut pas dans le couvent, tout auprès de la grand' porte,
Qu'elle s'est mise à crier : Secourez-moi, jen suis morte !

7 La sœur Ange la vient voir : Qu'avez-vous, ma douce mie,
Pourquoi nen voulez-vous pas prendre l'habit d'Urseline?

8 — Oh ! non, non, ma mère, non, mes amitiés sont donnéies
A un jeune officier, le plus jeune de l'arméie.

9 — O entrez, ma fille, entrez dans notre oratoire,
Nous chanterons un *te déom* en l'honneur du roi de gloire.

10 Lendemain et le matin, s'en vont voir la religieuse,
Ils l'ont trouvé' dans son lit toute morte-z-étrangléie [1].

11 On lui a trouvé dans sa main un billet fait à son père.
Voilà, père malheureux, voilà ta fille damnéie [2] !

Même sujet [3].

1 Une tant jolie demoiselle [4], tant gracieuse,
Ses parents l'ont mise au couvent, ça n'est pas son contentement.

2 Un jour sa mère lui vient dire : Bonjour, ma fille,
Vous êtes entré' dans le couvent à l'âge de quatre ou cinq ans.

3 Un jour son père lui vient dire : Bonjour, ma fille,
Vous resterez dans le couvent jusqu'à votre dernier moment.

4 — Oh ! maudits soient le moître qui a fait le cloître,
Et les maçons qui l'ont construit, ils mériteraient d'en mourir !

5 Oh ! maudits soient l'étoffe qui a fait ma robe,
Et le cordon de saint François qui est attaché l'entour de moi !

6 Oh ! maudits soient la toile qui a fait mon voile,
Et les ciseaux du malheureux qui ont coupé mes blonds cheveux !

7 Oh ! maudits soient le prêtre qui a dit la messe,
Et tous les clercs qui l'ont servi' et moi-même qui l'entendis !

8 Je mets ma tête en vitre, je vois ces filles
Qui se promèn' avec leurs amants, et moi je suis dans le couvent !

9 Si j'étais hirondelle, avoir des ailes,
De la fenêtre du couvent je volerais vers mon amant !

10 Un jour étant toute seulette dans sa chambrette,
Mais le démon y a entré : Je suis ici pour t'emporter.

---

1. On pourrait croire que la religieuse s'est étranglée elle-même, mais aucune chanteuse n'admet cette explication. C'est le démon qui l'a étranglée, disent-elles. Tous les genres de mort figurent dans les chants populaires, excepté le suicide qui y est inconnu.

2. J'ai trouvé plusieurs fois ce chant, mais toujours incomplet. J'ai cru pouvoir le compléter en réunissant deux leçons que je devais, l'une à Marie Chabrier-Chastel de Vertaure, l'autre à Jean-Marie Just de Fraisses.

3. Cf. D. Arbaud, II, 118, *La mounjeto*.

4. Ce mot est peut-être pris ici dans le sens nobiliaire de *dominicella*. La même remarque peut s'appliquer au même mot du chant XII.

11 — Il faut le dire à mon père, aussi à ma mère,
A mes parents, à mes amis, puisque dans le couvent m'ont mis'.

12 — Il faut le dire ni à ton père, ni à ta mère,
Ni à tes parents, ni à tes amis, dans un moment je t'aurais pris'[4]

Les chants suivants nous reportent loin des luttes de la vie civile et nous remettent en pleine terre légendaire.

X.

LA PARJURE.

1 Qui veut entendre une chanson d'une nouvelle mariée,
Qui s'est juré' et parjuré' que jamais elle épouserait?

2 Quand il nen vient la première nuit, et la première nuit de ses noces,
Le diable vient l'a-t-emporté', dans les enfers l'a t'enmené'.

3 Quand il nen vient au lendemain, et que le galant se promène,
Dans son chemin n'a rencontré un homme noir fort bien monté.

4 Oh ! dis-moi donc, nouvel amant, faisais-tu pas de belles noces ?
— Mes noces sont belles assez, mais ma femme m'ont dérobé'.

5 — Oh ! dis-moi donc, nouvel amant, voudrais-tu pas parler à elle?
Si tu me donnes un de tes doigts, je la te ferai voir ce soir.

6 — Un de mes doigts tu n'auras pas, oh ! j'ai peur d'engager mon âme,
Je te donne mon manteau noir, si tu la me fais voir ce soir.

7 Quand il nen vient l'abord de nuit, et que le galant se promène,
Le diable vient l'a-t-emporté, près de sa femme l'a mené.

8 Oh ! dis-moi donc, mie Nannon, c'est moi qui cause ton martyre?
— Nenni, nenni, mon bel ami, c'est mon frère qui me tient ici.

9 — Oh ! dis-moi donc, nouvel amant, ne lui avais tu pas donné une
La bague que tu lui as donné, je te prie de la lui ôter. [bague?

10 — Oh ! dis-moi donc, mie Nannon, t'avais-je pas acheté une bague?
La bague que je t'ai acheté', je te prie de me la donner.

11 — Oh ! tenez la, cruel amant, oh ! tenez la et votre bague !
J'étais ici que pour cent ans[3], maintenant j'y suis pour tout temps[4].

---

1. Ce chant m'a été donné bien des fois. Dans toutes les leçons, les trois premiers couplets et les trois derniers sont différents et obscurs. Les couplets d'imprécations, au contraire, sont nets et se ressemblent partout. Quelques chanteurs, chez nous comme sur certains points de la Provence (Arbaud, II, 121), suppriment les couplets de la fin où intervient le diable. Quelques-uns suppriment à la fois les premiers et les derniers couplets; leur chant se réduit aux couplets d'imprécations, de regret et de désir.

On ne sait trop quel sens attribuer aux deux derniers couplets de notre leçon : « Il faut le dire... ». Si l'on en croit une chanteuse, la recluse en priant le diable d'informer ses parents qu'elle est jetée en enfer, leur reprocherait le sort que leur volonté lui a fait et les rendrait responsables de sa damnation. Le dernier couplet du chant précédent donne crédit à ce commentaire.

2. Cf. Grimm, *Veillées allemandes* trad. par L'héritier ; le diable emporte une fiancée, I, 340; — De La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, La fiancée de Satan ; — Luzel, *Gwerziou*, les deux versions de Jeanne Le Guern, I, 27, 35.

3. Var. *J'étais ici que pour un an.*

4. Cette bague dont la livraison entraîne le feu éternel rappelle, de loin, il

12 Mais, ô grand diable de l'enfer ! toi qui m'as si bien trompée, .
Emporte-moi, emmène-moi, ce sera pour la dernière fois [1].

XI.

LA CONCUBINE [2].

1 Qui veut ouir complainte d'une fille et d'un garçon?
Ont fait l'amour quarante jours ensemble,
Mais au bout de quarante jours la belle n'a tombé morte.

2 Galant n'a pris son livre, dans son jardin s'en va,
N'a prié Dieu et la Vierge Marie,
De lui faire savoir, en ce jour, le repos de sa mie.

3 Le diable vient lui dire : Que me donneras-tu
Si je te faisais voir, en ce jour, le repos de ta mie?

4 — Oh ! je te donnerais ma bague d'or jolie,
Si tu me faisais voir, en ce jour, le repos de ma mie.

5 Si le diable l'emporte, plus vite que le vent,
Mais s'il l'a emporté dedans une grand'chambre,
Tout aussitôt s'est aperçu d'une chaleur ardente.

6 Oh ! dis-moi, ma miounne, qui vous a placé' ici?
— Sont nos maudits péchés ayant commis ensemble;
Les animaux d'enfer me mangent tous mes membres.

7 — Oh ! dis-moi, ma miounne, qui pourrait vous soulager?
Nous ferions dire des messes, nous les ferions chanter [3].

8 — Non, non, mon cher amant, y a plus de pénitence,
Vous m'en feriez souffrir des peines plus ardentes.

9 — Oh ! dis-moi, ma miounne, que dirai-je à vos sœurs?
— Dites leur, cher amant, qu'elles soient toujours sages,
Qu'elles se laissent point tromper à ces amants volages.

10 — Oh ! dis-moi, ma miounne, que dirai-je à vos parents?
— Vous pouvez, cher amant, oui, vous pouvez leur dire
Que je suis dans l'enfer et des tourments j'endure.

---

est vrai, une croyance du Velay qui condamne la femme mariée qui a quitté l'anneau nuptial à brûler en purgatoire autant de temps qu'elle s'en est dépouillée. L'anneau, dans cette partie du Velay qu'on appelle la Montagne, n'abandonne jamais la main de la femme. Si elle est veuve et qu'elle se remarie, elle porte un second anneau sans se séparer du premier. A la mort, l'anneau n'est point retiré du doigt. Parfois cependant les familles pauvres remplacent l'anneau d'or ou d'argent par un anneau de fer ; la morte garde toujours le signe du mariage.

Je ne parle pas de l'anneau du mari, nos paysans n'en ont jamais porté.

1. Marlhes, Marie Courbon.

2. Cf. De Puymaigre, La damnée, p. 71. — Luzel, Celui qui alla voir sa maîtresse en enfer, I, 45.

3. C'est une croyance généralement répandue que les messes solennelles sont plus favorables aux âmes que les messes basses.

11 Adieu, l'amant volage, adieu l'amant trompeur,
Vous n'êtes que pour tromper et pour perdre les âmes [1].

Variante.

1 Qui veut ouir complainte d'une fille et d'un garçon,
Qui avaient resté quarante jours ensemble?
Au bout de quarante jours la belle tomba morte.

2 Galant n'a pris son livre, dans son jardin s'en va,
N'a prié Dieu et la Vierge Marie,
De lui faire savoir, en ce jour, le repos de sa mie.

3 Satan lui vient dire : Que me donneras-tu
Si je te fais savoir, en ce jour, le repos de ta mie?

4 — Oh! je te donnerai ma tasse d'or jolie [2],
Si tu me fais savoir, en ce jour, le repos de ma mie.

5 Satan le prit l'emporte, plus vite que le vent,
Le mena dans sa chambre où repose sa mie.

6 Mie, ma douce mie, qui t'a menée ici?
— C'est ce maudit péché que nous avons commis ensemble.

7 — Mie, ma douce mie, serai-je comme vous?
— Oh! non, ô cher amant, vous ferez pénitence,
Vous irez dans le ciel, cher amant, chanter avec les anges.

8 — Mie, ma douce mie, que dirai-je à vos parents?
— Vous pouvez bien leur dire, cher amant, que je suis dans l'enferre,
Le tourment que j'endure il me ronge tous les membres.

9 — Mie, ma douce mie, que dirai-je à vos sœurs?
— Vous pouvez bien leur dire, cher amant, que les garçons leur
10 — Adieu, ma mie, adieu si je m'en vais. [fassent pas envie.
— Adieu, ô cher amant, tu n'es que un trompeure,
Tu n'es que un trompeur, cher amant, de perdre toutes les âmes [3].

XII.

LA COMMUNIANTE APRÈS MAUVAISE CONFESSION.

1 Une jeune demoiselle, dans son tombeau,
Qui crie dans sa tombe : Venez m'ouvrir!
Venez ouvrir ma tombe, je veux sortir!

2 Va-t-en chercher-z-un prêtre bien promptement,
Qu'il vienne dans l'église, car je l'attends!

3 Le prêtre s'en va vite, le croyant pas,
En entrant dans l'église, vit un grand corps,
Un corps épouvantable, qui faisait peur.

---

1. Communiqué par Pierre Salichon de Saint-Didier-la-Séauve.
2. Var. *La fleur la plus jolie.*
3. Chamalières, Mariannette Vincent, fe Alibert.

4 Voyez, voyez ma langue, qui est tout en feu,
Prenez la sainte hostie là où vous l'avez mis'.
5 Le prêtre prend l'hostie là où l'avait mis',
La met au saint ciboire là où l'avait pris'.
6 Sur moi prenez exemple, petits et grands,
Pour un seul péché que j'avais caché,
Il faut que je souffre une éternité [1]!

Quelques-unes de nos vies de saints et de nos légendes de damnés se chantent ou se racontent. J'ai entendu tantôt chanter, tantôt raconter la vie de sainte Barbe et celle de saint Alexis ; j'ai entendu la légende de la concubine en vers et en prose, et récemment on m'a dit une légende de la communion en état de péché, qui se lie par une étroite parenté au chant qui précède. Elle est courte ; je la reproduis.

« Il y a soixante ans, me dit une conteuse, je passais à Coubon, près du Puy, demandant mon pain. Je vis sur le chemin une réunion de femmes qui faisaient de la dentelle. Je m'approchai d'elles. Elles parlaient d'un miracle arrivé à Coubon, il y a peu de temps. Quel est ce miracle, demandai-je?

» L'une d'elles me dit : « Oui, il nous est arrivé un grand miracle, il y a peu de temps [2]. Un homme de la paroisse était bien malade. Il fit appeler un prêtre pour se confesser. Il se confessa et communia. A peine avait-il reçu la communion qu'il mourut. On l'enterra ; mais depuis le jour de son enterrement, on voyait de loin sa tête qui sortait de terre. Nous avions si peur que nous n'osions approcher du cimetière.

» Une nuit, à minuit, un jeune homme, tenant à la main un cierge [3] allumé, se présente à la porte de la cure. Il frappe. — Qui est là, dit le prêtre? — Habillez-vous, dit le jeune homme, et venez [4] avec moi. Le prêtre s'habille et le jeune homme le conduit à l'église. — Ouvrez l'église, dit le jeune homme. Le prêtre ouvrit. Le jeune homme, devançant le prêtre, monta vers l'autel. — Allumez deux cierges, dit-il. Le prêtre alluma deux cierges. — Ouvrez le tabernacle, prenez-y le saint calice et me suivez. Le prêtre ouvrit le tabernacle, prit le saint calice et suivit. Le jeune homme, son cierge à la main, mena le prêtre

---

1. Chamalières, Mariannette Vincent, f^e^ Alibert.

2. Nos conteuses en usent librement avec les temps, les lieux, les personnes. Un fait légendaire, à qui l'éloignement seul pourrait communiquer une vraisemblance conventionnelle, elles le font, sans le moindre scrupule, contemporain et presque immédiat; elles lui prêtent pour auteurs les personnes de leur connaissance et pour cadre les lieux au milieu desquels elles vivent. A l'heure où j'écris ces lignes, j'ai devant les yeux un bois (le bois du Sarrêt entre St-Just et Chazeaux) dans lequel une vieille conteuse place le chemin de l'enfer. C'est par là qu'un pauvre du voisinage est, il y a peu d'années, allé en enfer, d'où il ne serait jamais sorti, si sa prudence ne l'avait fait constamment résister aux ingénieuses séductions du diable.

3. La conteuse dit *un cire*.

4. La conteuse dit *accubez*.

au cimetière : et quand ils furent au cimetière, ils virent le mort la tête hors de terre et la gorge ouverte. Au bout de sa langue était la sainte hostie. — Prenez l'hostie, dit le jeune homme au prêtre, et la mettez au saint calice. Le prêtre prit l'hostie et la mit au saint calice. Le jeune homme, devançant le prêtre, le reconduisit à l'église : et quand le saint calice fut remis dans le tabernacle, le jeune homme s'inclina, salua le prêtre et devint invisible.

» C'est de ce moment que le mort a rentré [1] sa tête sous terre et qu'on ne l'a plus aperçue. »

Je dois ce récit à ma fidèle collaboratrice, l'octogénaire Nannette Lévesque.

Victor SMITH.

---

1. La conteuse dit *sacqué en terre*.

MÉLANGES.

I

DEUX EXEMPLES DE *CATA*

DANS DES OUVRAGES DE MÉDECINE.

En prouvant jusqu'à l'évidence l'origine de la préposition *cata*, empruntée au grec par le latin vulgaire, qui l'a transmise aux langues romanes [1], M. Paul Meyer n'est parvenu à en réunir que deux exemples, suffisants il est vrai à témoigner de son usage ancien dans la langue populaire des Romains. Mes lectures m'en ont fourni deux autres. Ils sont tirés de traités médicaux renfermés dans le manuscrit de Saint-Gall portant le n° 762, décrit d'abord fort soigneusement par Valentin Rose [2], puis plus brièvement, mais avec une attention non moins louable, dans le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque du Chapitre paru récemment [3]. L'auteur du catalogue et M. Val. Rose s'accordent à le faire remonter au IX^e^ siècle, mais les ouvrages qu'il contient appartiennent à l'époque mérovingienne [4]. Les formes et constructions populaires qu'on y rencontre à profusion le rendent des plus précieux pour la connaissance du latin dans son passage aux langues romanes. Il est regrettable que M. Rose dans ce qu'il en a publié ait beaucoup trop corrigé, malgré l'autorité des plus anciens et meilleurs manuscrits, qui lui indiquaient une critique bien plus conservatrice et lui montraient une autre voie à suivre. C'est ainsi que, en reproduisant l'*Epistula Anthimi ad Theudericum, regem*

1. *Romania*, II, 80-85.
2. *Anecdota graeca et graecolatina. Mitteilungen aus Handschriften zur Geschichte der griechischen Wissenchaft*, von D^r^ Valentin Rose. Zweites Heft. Berlin, 1870, p. 57-58 et p. 119 et suiv.
3. *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibliothek von St. Gallen*. Halle, 1875.
4. Voy. Rose, p. 43-56 et p. 115, et Teuffel, *Geschichte der rœmischen Literatur*. Zweite Aufl., 479, 1-3.

Francorum, de observatione ciborum, il a supprimé *cata* d'un des passages que j'ai à citer, dans le chapitre où il est question du beurre, p. 93-94 de son édition. Le voici tel qu'il est donné par le manuscrit, p. 255 : *Similiter et de butero recentem, si acceperit tisecus, sed buter*[1] *ipsum sale nec penitus non habeat. Nam si abuerit sale, peius exterminat. Si purum et recentem et mel modicum admixtum fuerit, sic linguat* CATA *modicum et supinus se ponat.* La bonne leçon est confirmée par A qui porte *tata modicum*, faute de lecture des plus communes, et par P qui met à sa place *paulatim*, simple traduction comme on voit.

L'autre passage se trouve dans un traités de plantes médicinales ayant pour titre : *Liber de erbas Galieni et Appollei* (l. *Apulei*) *et Ciceronis* (l. *Chironis*), compris dans les pages 72-137. On y lit à la page 116 : *Radix scillitici bulbi trita cum aceto panatritia sanat. Fit ex eadem aceto iscilliticum multis causis. Bulbum eius tritum imponito omnibus morsibus venenatorum, canino recenti, iscorpionis hictum, et subinde renovato* CATA *singulas oras donec dolor mittescat*[2].

Ces deux exemples qui ne seront certainement pas uniques, mais auxquels on en pourra facilement joindre d'autres, les ouvrages du même genre une fois publiés, m'engagent à penser que c'est aux médecins que nous devons l'introduction de *cata* en latin. En effet l'emploi de cette préposition leur permettait d'être plus brefs et plus précis, dans leurs prescriptions et ordonnances, qu'ils n'auraient pu l'être en se servant des équivalents fournis par la langue latine[3].

J. CORNU.

II

DIFT = *DEBET* DANS LES SERMENTS.

En soumettant ici[4] le vocalisme des Serments de M. Storm[5] à une critique savante et motivée, M. Paul Meyer en vient à parler de *dist* et

---

1. Cette forme ne doit pas être corrigée en *butirum*, comme l'a fait le premier éditeur. Elle est confirmée par Fortunat, qui a *butyr* dans une fin de pentamètre (*Opera omnia* studio D. Michaelis Angeli Luchi. Romae, 1785, p. 390) :

Deliciis variis tumido me ventre tetendi,
Omnia sumendo, lac, holus, ova, butyr).

2. Le mss. a l'*e* de *mittescat* corrigé en *i*.

3. [Mais il n'y a pas (heureusement !) que les médecins qui aient besoin d'être brefs et précis. D'ailleurs l'exemple *unum cata unum* cité *Romania*, II, 83, n'est pas emprunté à un traité de médecine. Il serait plus sûr, je crois, de dire que *cata* est entré en latin par la langue technique sans excusion d'aucun art. — P. M.]

4. *Romania*, III, 371-373.

5. *Remarques sur le vocalisme des Serments de Strasbourg*, *Romania*, III, 286-290.

termine ainsi : « La forme reste difficile à expliquer, mais la difficulté « est bien circonscrite. Il s'agit uniquement de trouver quelle pouvait « être la forme française de DEBET au IXe siècle. » C'est ce que je veux essayer de faire, puisque, à ma connaissance, personne ne paraît avoir cherché ni présenté la solution du problème ci-dessus posé. En même temps je veux tenter de prouver que *dist* = DECET, rejeté déjà pour une bonne raison par l'habile professeur de l'Ecole des chartes, le doit être encore pour une autre non moins solide.

Avant tout, faut-il lire *dist* ou *dift ?* D'après le fac-simile qui accompagne le discours préliminaire du Glossaire de la langue romane de Roquefort — j'ai sous les yeux celui qui a été corrigé [1], — *dift* est écrit si distinctement qu'il ne peut être soumis au moindre doute. Sur l'affirmation de Brakelmann [2], qui dit avoir comparé le mot avec ceux qui ont indubitablement *st*, on ne saurait lire que *dist;* néanmoins il se demande si, en lisant *dift*, comme le veut Burguy, *Grammaire de la langue d'oïl*, p. 20, toute difficulté serait levée. On peut au moins admettre qu'il y a doute sur la véritable leçon ; la forme *dist* mérite donc qu'on l'examine de près et peut-être qu'on la défende.

L'*i* de *dift*, supposé qu'il vienne de DEBET, est-il à sa place ou présente-t-il quelque difficulté ? Il n'y en aura aucune si l'on considère que dans notre document *i* est la notation constante de l'*e* long, que nous rencontrons dans *savir*, *podir*, *mi*, *prindrai*, et de l'*i* bref fourni par *sit*, dont le développement s'est confondu, comme on sait, avec celui de l'*e* long. *Me* qui est écrit une fois n'a pas d'importance parce que le mot est enclitique. Or, si *dist* = DECET devait être la bonne leçon, je doute fort qu'il pût avoir cette forme.

En effet l'*e* bref est conservé avec une régularité parfaite, ou peu s'en faut, et sa conservation est d'autant plus certaine que deux ou trois des mots qui le présentent reviennent plus d'une fois : *deo*, *deus*, *meon* (trois fois), *meos*, *sendra*, *er* ; — *eo* est écrit deux fois et *io* également deux fois. La forme la plus ancienne et que nous attribuerons en toute assurance à Nithard est *eo* tandis que *io* est celle du copiste. Du reste, ce pronom ayant subi dans la suite un traitement particulier, qui le sépare non-seulement des mots avec *e* bref donnés par les Serments, mais encore de

---

1. Comp. BRAKELMANN, *Die Nithardhandschrift und die Eide von Strassburg*, dans la *Zeitschrift für deutsche Philologie*, III, 92, et la remarque de Zacher à la fin de l'article de Brakelmann, p. 94.

2. *l. l.*, p. 92.

3. [On ne peut guère distinguer s'il y a *dist* ou *dift* dans le ms. Quoi qu'il en soit, la différence entre *dift* et *dist* étant, dans l'écriture, très-légère, il n'est point absurde de supposer que l'original de Nithard portait la première de ces deux leçons. On sait que le seul ms. de Nithard qui nous soit parvenu est une copie de la fin du Xe siècle ou peut-être des premières années du XIe. — Réd.]

tous ceux que possède la langue française, on sera facilement convaincu que dans ce cas-ci l'*i* n'est rien pour contrebalancer leur témoignage. En conséquence, si mon observation est juste, on rejettera *dist* à cause de la forme; car l'*e* de DECET étant bref, il devrait se maintenir et non se changer en *i*. Il est vrai que mon argumentation perdrait de son appui, si l'explication que M. Paul Meyer donne de *savir* et *podir* était admise sans contestation, comme il le pense. Il suppose à ces deux verbes un infinitif en *-ire*. Mais je ne puis me résoudre à le suivre, les autres langues romanes étant unanimes à s'élever contre cette hypothèse [1].

Quant à savoir quel son avait l'*i* dans les documents qui le portent au lieu de l'*e* long, c'est une question qui sort de la preuve que j'ai entrepris de donner, mais puisque MM. Storm et Suchier l'ont abordée, je ne passerai pas sans la toucher. Le premier, qui a très-bien vu [2] que *ei* de *dreit* ne devait pas avoir le même son, quel qu'il fût alors, que l'*e* long et l'*i* bref, a tort de supposer qu'on prononçait *savér* et *podér*. En effet l'*e* long doit avoir eu pendant un certain temps, pour se confondre avec lui, la même valeur que l'*i* bref ou un son qui l'en rapprochât fort, vu le traitement tout pareil que ces deux voyelles ont subi communément dans les langues romanes. Les archaïsmes phonétiques tels que *brebis* de VERVECEM, *cire* de CERAm, *marquis* de MARCHENSEm, *merci* de MERCEDEm, *pays* de PAGENSE, *pris* de PRENSUm [3], qui ont gardé l'*i* jusqu'à ce jour, me semblent faits pour confirmer ma façon de voir. M. Storm rectifie du reste un peu plus loin cette supposition en précisant mieux ce qu'il veut dire. Selon M. Suchier [4] il faudrait écrire *saveir*, *podeir*, *deist* (?), *mei*, *seit*, pour reproduire la prononciation d'alors. Mais la conjecture qu'il exprime à l'égard des formes présentant *i* dans le manuscrit est trop peu probable pour être acceptée bien facilement. Quand il faut d'un coup mettre autant de fautes au compte d'un copiste, le critique n'a guère de chance d'avoir raison. Du reste M. Suchier s'abstient de dire ce qu'il pense de *dist*.

Après cette longue digression, qui nous a entraînés hors du sujet, poursuivons notre analyse. Pour la conbinaison *ft* la preuve serait facile, si le français la présentait. Néanmoins, sans recourir à l'allemand qui fait *Gift* de *geben*, *Haft* de *haben*, *Schrift* de *schreiben*, *Trift* de *treiben*, j'espère arriver à lui donner un haut degré de vraisemblance. On sait que le *v* final, tant l'étymologique que celui qui est un adoucissement du *p*

1. [Je trouve cette raison faible : toutes les langues romanes sont unanimes à s'élever contre la forme *veïr* (*videre*) ce qui ne l'empêche pas de faire dans les textes français de fréquentes oppositions. — P. M.]

2. *Romania*, III, 289.

3. Voy. DIEZ, *Gram. der rom. Sprachen*, I, p. 151.

4. *Zur Lautlehre der Strassburger Eide*, dans le *Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur*, XIII, 384.

ou du *b*, s'endurcit en *f* et que cet *f* tombe devant *s* au nominatif singulier et à l'accusatif pluriel des substantifs et des adjectifs, ainsi que le montrent :

brief = BREVEm		mais *bries* = BREVIS, BREVES	
chief = CAPUT, esp. CABO		*chies* = esp. CABOS	
grief = *GREVEm pour GRAVEm		*gries* = *GREVIS, GREVES	
nef = NAVEm		*nes* = NAVIS, NAVES	
nuef = NOVUm		*nues* = NOVOS	
soef = SUAVEm		*soes* = SUAVIS, SUAVES	
tref = TRABEm		*tres* = TRABS, TRABES	

De la même manière le *v* a dû devenir *f*, avant de tomber ou de s'assimiler dans des formes verbales telles que :

dot = DUBITO
gries = *GREVES au lieu de GRAVES
griet = GREVET — — — GRAVET
lies = LEVES
liet = LEVET
muet = MOVET
set = SAPIT.

Si la marche qu'ont suivie ces mots, comme je l'admets, n'est pas une pure fiction, *ft* est parfaitement justifiable dans le plus ancien monument de la langue française.

Malgré cela *dist* n'en demeure pas moins un ἅπαξ λεγόμενον, mais ce qui a arrêté jusqu'à ce moment ceux qui ont tenté de l'expliquer n'offre rien qui ne soit conforme au vocalisme des Serments en particulier et à la phonétique de la période la plus ancienne du français.

J. CORNU.

III

REMARQUE SUR L'ANCIÉNNE CONJUGAISON DU VERBE *PARLER*.

Borel, *Trésor de recherches et antiquités gauloises et françaises* (Paris, 1655), Ducange, *Glossaire français*, Lacombe, *Dictionnaire du vieux langage français* (Paris, 1766), Méon, *Glossaire du Roman du Renart*, Roquefort, *Glossaire de la langue romane;* Raynouard, *Lexique roman*; Mætzner, *Altfranzœsische Lieder*, au glossaire ; Burguy, *Grammaire de la langue d'oïl*, p. 309-310; Joly, *Roman de Troie*, au glossaire; Diez, *Et. Wœrt.*; Scheler, *Dictionnaire d'étymologie française*; Littré, *Dictionnaire*; Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français*, au glossaire, et sans doute un aussi grand nombre d'autorités que je ne puis consulter, s'accordent à

citer un ancien infinitif *paroler* qui se serait abrégé par la suite en *parler ;* mais M. de Wailly, qui a la louable habitude d'apporter un soin particulier aux glossaires de ses éditions et de joindre des références aux formes qu'il cite, ne donne que *parler* dans son Ville-Hardouin. Sans vouloir nier que *paroler*, ou *paraular*, comme en provençal, ait pu avoir sa raison d'être, je suis persuadé que les auteurs que je viens de nommer n'auraient rencontré que *parler*, s'ils avaient cherché à fournir des exemples de *paroler*. Le grand nombre d'exemples que j'ai rassemblés de la première de ces formes me force à refuser toute réalité à la seconde, à la refuser du même coup au futur qui est un composé de l'infinitif et d'*avoir :* en un mot à n'admettre *parol-* nulle part où la terminaison porte l'accent.

INDICATIF présent : parlon, WACE, *Saint Nicholas*, 10 11.
parlez, BARTSCH, *Chrest., Tristran*, 97/39.
imparfait : parlot, *Psautier d'Oxford*, XL, 7 ; aparlout, WACE, *Saint Nicholas*, 514 ; parloit, *Floire et Blanceflor*, éd. Bekker, 49.
parlowent, *Psautier d'Oxford*, XXXIV, 23 ; parloent, Bartsch, *Chr.*, WACE, *Brut*, 102/12.
parfait : parlai. *Psautier d'Oxford*, XXXVIII, 5.
parlas, *Ps. d'Oxford*, canticum Habacuc, 14.
parlat *Saint Alexis*, 37*c* ; *Chanson de Roland*, 495, 762, 2656 (purparlat 3855), *Psautier d'Oxford*, XVI, 11 ; parlad, Bartsch, *Chrest., Trad. des quatre livres des Rois*, 46/40, 47/17/19 ; parla, WACE, *Saint Nicholas*, 409 (aparla, 407, 519), *Roman de Renart*, 227, *Floire et Blanceflor*, 532, 1002.
parlerent, *Psautier d'Oxford*, XI, 2 ; XXI, 7 ; XXXVII, 13.
futur : parlerai, *Floire et Blanceflor*, 32.
parleras, WACE, *Saint Nicholas*, 115.
parlerat, *Psautier d'Oxford*, II, 5, XXXVI, 32 ; parlera, *Floire et Bl.*, 1638.
SUBJONCT. imparfait : parlasse, B. *Chr.*, *Romance*, 49/16.
parlasses, *Saint Alexis*, 90*c*.
INFINITIF : parler, *Saint Alexis*, 3 *e*, 9 *d*, 18 *b*, 34 *c*, 38 *e* ; *Chanson de Roland*, 426, 522, 675, 1170, 2003, 2503, 3145 ; B. *Chr., Traduction des quatre livres des Rois*, 43/32 ; *Roman d'Eneas*, 119/6, 120/9 ; *Sermon de* SAINT BERNARD, 183/33 ; AUDEFROI LE BASTART, 218/9, 219/38 ; *Roman du Renard*,

199, 226; *Floire et Blanceflor*, 44, 606, 716, 1316, 1499, 1658, 2944.

PARTICIPE : parled, *Chanson de Roland*, 122, 752, 887, 3905; B. *Chr.*, *Traduction des quatre livres des Rois*, 47/17; parlé, WACE, *Brut*, 106/15; WACE, *Saint Nicholas*, 413, 532.

En revanche l'*o* reparaît dès qu'il a l'accent :

INDICATIF présent : parol, *Psautier d'Oxford*, p. 242 ; parole, B. *Chr.*, *Sermon de* SAINT BERNARD, 198/8.

parolet, *Chanson de Roland*, 141, 369, 2559; *Ps. d'Oxford*, XIV, 3 ; parole, B. *Chr.*, *Romance*, 49/12; CRESTIEN DE TROIES, *Chevalier au lyon*, 160/7, *Garin le Loherain*, 53/15; *Roman de la rose*, 384/5; *Floire et Blanceflor*, 139; purparolent, *Chanson de Roland*, 511 ; parolent, *Psautier d'Oxford*, V, 6; XXII, 2; XXVII, 4; XXXIV, 30.

SUBJ. présent : parolt, *Chanson de Roland*, 1206, 1252, 1803; *Psautier d'Oxford*, XVI, 5; *Roman de Troie*, 1307; parout, *Roman du Saint Graal*, 2299.

A ces exemples on peut ajouter ceux recueillis par Borel, p. 374 et 520, par Burguy, p. 309-310, et par M. de Wailly dans le Glossaire de Ville-Hardouin.

D'après ces données il sera permis d'établir la conjugaison de parler de la manière suivante :

IND. prés.	SUBJ. prés.	IMPÉR.	
parol, parole,	parol,	parole,	
paroles,	parols, parous,	parlons,	
parole,	parolt, parout,	parlez.	
parlons,	parlons,		
parlez,	parlez,		
parolent.	parolent.		

Si d'une part *paroler* est condamné à disparaître des dictionnaires, d'autre part la conjugaison de *parler* dans l'ancienne langue devra dorénavant avoir sa place dans la grammaire à cause du maintien ou de la chute de l'*o*, selon la place de l'accent, selon que les formes remontent à un type *parábol-* ou *paraboláre*. Avec le XIVe siècle les exemples de *parol-* deviennent de plus en plus rares dans la langue littéraire qui a sacrifié la justesse étymologique à la brièveté. Néanmoins sa conservation aurait été très-légitime ; *parol-* aurait pu prendre pied par analogie à l'infinitif et à toutes les personnes et les temps accentués sur la finale et nous aurions eu finalement *paroler*, mais par une tout autre voie. Ce n'aurait

pas été moins naturel que le changement de *amer* en *aimer* sous l'empire de *aime*. C'est ainsi qu'il faudrait rendre raison du bourguignon *pairóllai* à côté de *palai*[1], du picard *paroler*, qui a le sens de *bavarder*, du normand également *paroler*, qui a celui de *parler avec affectation*, s'il ne s'offrait pas une autre explication aussi et plus vraisemblable : c'est de voir dans ces mots, au lieu d'un doublet, une forme populaire de *pérorer*, détourné de son origine par la dissimilation qui en aurait fait *péroler*, *paroler*. En tout cas le sens ne s'opposerait nullement à cette interprétation.

Le provençal ne semble pas avoir joui de la même propriété que le français : il a par toute la conjugaison *paraul* ou *parl-* qui appartiennent, à ce que je suppose, à des dialectes différents.

J. Cornu.

IV

LUMIGNON.

On fait ordinairement venir *lumignon* de *luminionem*. Je suis amené à contester cette étymologie par le fait que la forme la plus ancienne est *limignon*, *lemignon*, voy. dans Littré l'historique de ce mot, et mon édition du Glossaire de Lille, p. 53 (*licinium* ou *licinius* : *mesche ou limignon de candelle*). Il est, d'après le génie de la langue française et en considération du sens premier « mèche », plus rationnel d'admettre le passage de *limignon* ou *lemignon* à *lumignon* que l'inverse : comparez les formes *femier* = *fumier* (*fimus*), *premier* = *prumier* (*primus*), *femelle* = *fumelle*, *chalemel* = *chalumeau*, *alemelle* = *allumelle*. Je cherche donc un type latin justifiant le thème *lim* (d'où *lem*) ou *lium* (car j'ai rencontré aussi la forme *liumignon*[2]). Or je le trouve dans le bas-latin *licmus* ou *licmen* signifiant mèche, d'où s'expliquent correctement à la fois les formes dérivées *limignon*, *lemignon* et *liumignon* (comp. *teg'la tiule*). La forme moderne peut avoir été déterminée, sans parler de l'influence du mot *lumen*, la mèche étant destinée à être allumée), soit par la tendance déjà indiquée à transformer *i* ou *e* atone devant *m* en *u*, soit par un intermédiaire *luimignon* qui se rapporterait à *liumignon* comme *tuile* à *tiule* (cp. encore *reg'la riule ruile*, *rule*).

Je ne tenterai pas ici de débrouiller les rapports mutuels et les origines immédiates des formes multiples sous lesquelles le gr. ἐλλύχνιον (lat. *ellychnium*), qui signifie proprement « chose placée dans la lampe », s'est transmis au latin du moyen-âge : outre *licmus*, *licmen* je citerai *licimen*,

1. Voy. Mignard, *Vocabulaire raisonné et comparé du dialecte et du patois de la province de Bourgogne*. Paris, 1870.
2. *Livre desmé tiers* (dialogues français-flamands). Paris, Tross, 1874.

licinus, licinium, lichimen, lichmus, linchimus, lignus, lucinium. Il suffit de remarquer qu'on découvre dans ces formes le concours d'influences variées : *licium,* λίχνος, *lucere.*

La présente recherche m'amène à étudier aussi le flamand *lemmet* (mèche). J'y avais vu d'abord une forme contractée du composé *lembind* que j'ai rencontré dans Kiliaen, et que je m'expliquais par *lijn-bind,* littér. *lini licium;* mais l'existence des formes *lenement* (*Glossarium latino-saxonicum* de 1420, ms.) et *lennemit* (*Teutonista*) m'a fait changer d'avis : ces formes renvoient au latin *linamentum,* charpie, mèche, d'où d'abord *lenement,* puis par altération, en y mêlant soit l'idée de corde soit celle de « milieu » (*mil*) de lampe, d'un côté *lem-bind,* d'un autre *lenne-mit,* en dernier lieu *lemmet.* Je ne sais que faire de la forme *ledement* par laquelle se trouve traduit le français *liumignon* dans le Livre des métiers cité plus haut.

Auguste SCHELER.

V.

X ESPAGNOLE, *E* ET *O* TOSCANS.

M. Joret (*Du C dans les langues romanes,* p. 213 ss.) a fort bien montré que la lettre *x* avait dans l'espagnol du XVI^e^ siècle la valeur de notre *ch* (*Quixote* = *Quichotte*). Aux documents qu'il cite on peut joindre le passage suivant, tiré de l'Ἑλληνισμός d'Angelus Caninius, Parisiis M. D. LV. p. 45 : « Ξ Æolice resoluitur in σκ, ξένος σκένος, ...Vt Latine, ἀξίνη ascia, Exeo, Etrusce esco, Exuccus sciocco, Exauguratus sciagurato, Exalbidus scialbo. *Hispani X pronunciant vt sc,* Exemplo, Xabon, *ut si scriberetur* escemplo, sciabon. » Le son que Caninius attribue au groupe *sc* est celui de ce groupe dans son dialecte natal, le toscan : c'est-à-dire le son de notre *ch.*

Ange Canini, d'Anghiari en Toscane, qui, d'après Beuchot, dans la biographie Michaud, naquit en 1521 et mourut en 1557, étudie de près dans son ἑλληνισμός la prononciation des lettres grecques, et fournit chemin faisant quelques renseignements sur la prononciation des dialectes romans au XVI^e^ siècle. Ainsi il distingue en toscan un *e* bref et un *o* bref (l'un et l'autre *fermés* selon la technologie actuelle), et un *e* et un *o* longs (ouverts). P. 20 : « Grammatici recentiores vocant ε ψιλόν, e tenue, quod raptim pronuncietur : vt η e longum, tardius. Quod quoniam è sola loquendi consuetudine demonstrari potest, *è Linguæ Etruscæ vsu docere possum. In ea multa sunt vocabula, quæ vno pronunciandæ huius literæ discrimine dissimilem habent significationem. E itaque in his exauditur,* Capĕllo, Vĕglio, *capillus, vigilo; in his,* Capēllo, Vēglio, *pileus, senex.* » — P. 46, sur ο et ω : « Hæc duo elementa longissime sono distant... *Id*

Etrusci optimè obseruant. In his enim auditur o paruum, Tŏrre, Bŏtte, tŏrta *turris, dolium, placenta. In his o magnum*, Tōrre, Bōtte, Tōrta, *auferre, bufones, detorta*. Vt si quis secus pronunciet, ambiguam facturus sit orationem. »

L. HAVET.

VI

ETUDE SUR UNE CHARTE LANDAISE

DE 1268 OU 1269

(Supplément à l'article publié ci-dessus, III, 433-42).

Je n'ai pas à regretter d'avoir appelé l'attention des personnes compétentes sur les mots de la charte landaise dont je ne savais pas le sens. Les explications que je sollicitais me sont venues de divers côtés. Si toutes ne m'ont pas satisfait, il en est dans le nombre qui m'ont paru assez sûres pour mériter d'être communiquées à nos lecteurs. Je les dois principalement à M. Albert Soubdès, natif de Condom, et à M. Paul Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, qui, bien que Parisien, joint à la connaissance de l'idiome parlé en Béarn celle de l'état ancien de ce même idiome tel que nous l'offrent les documents du moyen-âge [1].

BEZOI. M. Soubdès révoque en doute la traduction « bêche, hoyau » donnée par Du Cange et Raynouard. Actuellement on nomme *besoui*, dans le Gers, une serpe munie d'un manche de quatre pieds, qui sert à couper les haies et les buissons. Ce qui s'accorde parfaitement avec l'un des exemples rapportés par Carpentier (Du Cange-Henschel, I, 665*b*) : *ung harnois dit* BESOLZ *selon l'usage du païs* (l'Agenais) *qui est un harnois de fer... a ung grant manche, et fait pour couper les buissons* (Lettres de 1469). Mais Carpentier cite un autre exemple où on lit : *un hoieu ou* BESOICHE, et plus loin : *sa* BESOCHE *ou besche;* et encore : *une* BEZOCHE *ou pioche a labourer vignes*. De sorte qu'il faut admettre : ou bien que le mot *besoi* a deux sens, ou que *besoi* et *besoiche* ou *besoche* sont deux mots dictincts. La première alternative me paraît la plus probable ; car laissant de côté les exemples de Du Cange, dont la provenance géographique ne m'est pas connue (sauf pour l'ex. de 1469) je ferai remarquer que dans la charte landaise, où *b* prend souvent la place de *v*, la forme *bezoi* doit répondre au prov. *vesoi;* or Marcabrun nous offre *vezoig* avec le sens

1. Je suis informé que M. Raymond s'occupe, avec M. Lespy, l'auteur d'une grammaire béarnaise bien connue, de la composition d'un dictionnaire béarnais où l'état ancien de la langue sera représenté aussi bien que le moderne.

incontestable de bêche, et non point de serpe à long manche [1]. Il est donc fort probable que les formes variées rapportées dans Du Cange, aussi bien que notre *bezoi* et le *vesoig* de Marcabrun, sont un même mot qui a reçu des sens différents.

CAVENS. M. Raymond et M. Soubdès m'avertissent que c'est ainsi qu'il faut lire l. 22, et non *canens;* ce mot signifie « ruches d'abeilles », *un caben d'abelhes*, 1479 (notaires de Lucq-de-Béarn, arch. des Basses-Pyr. E 1411, fol. 117). Jadis, m'écrit M. Raymond, il n'y avait pas d'exploitation rurale sans ruches nombreuses. M. Soubdès me confirme qu'il n'y a pas d'autre nom à Condom pour désigner une ruche que *caouen*, qu'on pourrait aussi écrire *cawen*, avec le son du *w* anglais.

CARREJEDER désigne, selon M. Raymond, un chariot à bras, véhicule très-bas porté sur deux roues. M. Soubdès m'apprend qu'à Condom *carrejade* signifie tout ce qui sert à transporter.

COSNA est un lit de plume; *une cosne ab son trebesser*, 1384 (arch. des Basses-Pyr., notaires de Navarrenx). J'ajoute que ce mot, sous la forme *coisna*, désigne dans le poème de la croisade albigeoise, v. 2513, une sorte de coussin.

EISSIVERNADS. La charte est rédigée au mois de février, en hiver par conséquent; on veut donc dire que les animaux *eissivernads* dont il est question aux lignes 15 et 22 ont déjà passé un hiver, indépendamment de celui dans lequel on se trouve au moment de la rédaction de l'acte. M. Raymond m'explique que les bêtes qui n'ont pas encore passé d'hiver ont une moindre valeur, ne s'étant encore trouvées que dans les conditions particulièrement favorables de la belle saison.

LAMBROIS. On appelle maintenant *lambrous* une serpe emmanchée d'un long manche, dont on se sert pour couper les hautes branches. M. Raymond me communique un exemple ou *lembrost* désigne l'outil qui sert à creuser les sabots : « ung *lambrost* per curar los esclops », 1591 (Arch. des Basses-Pyr., E 1974, fol. 408).

MISSE-CANTAN ne désignerait pas, selon M. Raymond, le vêtement que l'on revêt pour dire la messe : ce serait simplement un sobriquet employé comme synonyme de prêtre : *Per Arnaut de Minbiele, mise-cantan, clerc*, 1405 (Arch. des Basses-Pyr., E 1599, fol. 22). Je citerai à ce propos ces exemples du poème de la croisade albigeoise, tous empruntés à la partie composée par Guill. de Tudèle :

---

1. Don, tot mon linh e mon aire
Vei revertir e retraire
Al vezoig e a l'araire.
(Bartsch, *Chrest. prov.*, 3e édit. col. 59.)

C'est l'exemple unique cité par Raynouard, V, 539.

531 ... els clercs *messa cantans*.
741 ... pestre *messa cantant*.
1375 ... prestre *messa cantan*.

SARC 12, 13, s'entend d'une petite bêche courte qui sert à sarcler. Mais *escapoer*, l. 12, reste obscur. Selon M. Chabaneau (*Revue des langues romanes*, VII, 440), ce mot devrait être rapporté au verbe *escapolar* mentionné dans le dictionnaire de l'abbé de Sauvages, et signifier *tranchant*. J'en doute; il doit s'agir de quelque chose de plus spécial; et pourquoi l'*l* aurait-elle disparu ?

En terminant je reviens sur *aolha* dont la forme m'avait paru difficile à expliquer. G. Paris et M. Mussafia m'ont fait remarquer que le type latin devait être *ovucula*, en supposant dans ce mot la même mutation que dans *genou* (anc. fr. *genoil*) de **genuculum*, — *fenouil* de **fenuculum*, *pou* (anc. fr. *peoil*, prov. *pezolh*) de **peduculus* [1].

P. M.

VII

DU PASSAGE

D'*s z* A *r* ET D'*r* A *s z*

EN PROVENÇAL

(Supplément à l'art. publié ci-dessus, p. 184-194).

Il résulte des faits assemblés et classés dans mon mémoire sur le passage d'*s z* à *r*, et d'*r* à *s z* en provençal, que la permutation de ces sons a été particulièrement fréquente au XIV^e^ siècle, et dans la partie du Languedoc qui correspond aux départements de l'Hérault et du Gard. Mais ces conclusions, que j'espère avoir mises hors de doute, ne sont pas exclusives. Un grand nombre de mes exemples m'avaient été fournis par des noms de lieu : c'est qu'en effet, les scribes, comme je l'ai dit, écrivaient les noms de ce genre comme ils les prononçaient, visant d'autant moins à une orthographe étymologique que le plus souvent l'étymologie de ces noms leur était inconnue. Or, les formes anciennes des noms de lieu n'ayant été relevées que pour une faible partie des pays de langue d'oc, mes recherches ont dû rester sur bien des points incomplètes; et c'est pourquoi j'exprimais en terminant l'espoir que les érudits, ceux du Midi principalement, ayant à leur portée des documents pour moi inaccessibles, viendraient modifier ou compléter les résultats de mon travail.

Cet espoir n'a pas été trompé. J'ai reçu de M. Alart, le savant archi-

1. Voy. Diez, *Wært.* I, *finocchio*, *ginocchio*, *pidocchio*.

viste des Pyrénées-Orientales, une lettre qui complète heureusement mes recherches du côté du Roussillon. La voici tout entière :

« Perpignan, le 29 juillet 1875.

» Monsieur,

» J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre travail sur le « passage d'*s z* à *r* et d'*r* à *s z* en provençal », et tout en considérant vos conclusions comme suffisamment fondées dans les limites restreintes que vous leur donnez, je me fais un plaisir de vous signaler quelques exemples nouveaux qui viennent tout à fait à l'appui de ce que vous avez dit.

» De ces exemples trois appartiennent aux noms de villages de l'ancien Conflent (cantons de Vinça et de Sournia, arrondissement de Prades, Pyrénées-Orientales). Il y a ceci de remarquable, que les trois villages en question sont très-rapprochés et disposés en ligne droite, à une distance de sept à huit kilomètres (de Glorianes à Tarerach) au plus. Le nom du lieu de Vinça (*Vincianum*), le seul qui existe sur la même ligne, semble provenir de la langue latine. Voici, dans tous les cas, les textes qui les concernent :

» 1°. *Tarerach*, commune du canton de Sournia, appelée *Trarách* par les habitants.

950. Et valle *Taresago* (*Marca hisp.* Append., n° 87).
958. Et villa *Taralago* (D'Achery, *Spicil.*, t. VIII, p. 357, et *Hist. rer. Franc.*, t. IX, p. 620). Ce texte est très-incorrect dans D'Achery, pour ce nom comme pour les autres noms de lieu, et il faut p.-ê. *Tarasago*.
985. Villam *Taresagii* (Marca, n° 135).
1009. Vinea una in *Tarcsago*[1] (Marca, 160).
1011. Villam *Taresagi* (Marca 165).
1267. Villarium de *Tarasaco* (Arch. du dép. des Pyr.-Or., *Liber feudorum*, A, f° 70).
1280. De *Teresaco* (ibid., notules de notaire).
1298. De *Teresacho* (notaires d'Ille).
1329. G^us^ de *Teresach* (notaires du dép.).
1378. *Theresach* (chartes catalanes).
1396. *Tereçac* (id.).

» Je pourrais vous fournir des textes pour chaque année à partir de 1300, mais ils ne donnent tous que la leçon *Teresac*, avec ou sans *h*, et je ne trouve *Tererach* ou *Tarerach* qu'à partir de l'an 1480. Cette dernière forme se trouve ensuite seule, et c'est la seule qui se soit conservée dans le nom actuel.

» 2°. *Rigardà*, commune du canton de Vinça. Ce nom aurait été exclu

1. Erreur typographique pour *Taresago ?*

de vos recherches puisque l'*s* est suivi d'une consonne. Je crois cependant utile de vous le signaler, d'autant plus que l'*s* n'a pas persisté longtemps.

1009. Vinea una in *Rigasdano* (Marca, 160).

1011. In Vilella et in *Rigesdano* (Marca, 165).

1182. De *Rigarda* et de Vincan (cartulaire du Temple, f° 99, transcription de 1282).

1229. Bernardus Baiulissa de *Rigardano* (parchemin original, archives de famille).

» Je retrouve ensuite ce nom d'année en année, mais c'est toujours sous la forme *Rigarda*.

» 3°. *Glorianes*, commune du canton de Vinça.

1011. Et in *Gluvianas* (sic) (Marca, 165).

1265. S. Stephanus de *Closianes* (*Liber feud.* A.).

» A partir de cette date jusqu'en 1450 une infinité de documents écrivent *Glosianes*. Je trouve cependant *Glorianes* en 1396 et ensuite de temps à autre; mais après 1450 *Glorianes* est la seule leçon, conservée d'ailleurs dans le nom actuel.

» 4° *Iravalls*, hameau sur l'extrême frontière, commune de la Tour de Querol (canton de Saillagouse, arrondissement de Prades).

839 (pièce que Baluze attribue par erreur à 819)... vel *Isavalsevegi* (l. *Isavals Evegi*), (Marca n° 1).

908 In villa *Isavals* (Arch. des Pyr.-Or. B 3).

« On trouve *Isavals*, *Ysavallis*, etc. jusqu'au xv^e^ siècle, époque où apparaît *Iravalls*, de nos jours *Iravalls* et *Eravalls*.

» 5°. *Brera* (forêt de), au territoire de Banyuls dels Aspres, canton de Céret. La forme ancienne est *Breda*, dès 1057, voy. Bofarull, *Condes de Barcelona* I, 51), après 1350, lo bosch de *Bresa*; après 1375, lo bosch de *Brera*.

» 6° Le mot catalan *frare* (frère) se trouve sous cette forme dans les textes originaux les plus anciens (xiii^e^ siècle); il la conserve encore aujourd'hui avec le sens restreint de « religieux ». Cependant je trouve :

1297. E a *fra* Jacme (*Rev. des langues romanes* V, 95, 1874).

1305. Matheus *lo fray* civis Majoricarum (doc. latin).

1309. Exceptam *frae* d'orde (*Revue des langues romanes* VIII, oct. 1875).

1342. *Fra* Bñ Amoros,

1367. A *frases* menos.

1368. Per *ffra* R. Colom.

1369. A *fra* menos... a *frase* Pugol... *frase* meu...

1370. *Frase* P. Bocalo.

1371. *Frases* presicadors... *frase* meu...

1372. Als *frayes* de Sent Agusti.

1421. Mon *frara*, prestats (Mon frère, prêtez..)

1428. Un *frara* de *fra* menors.

1507. *Fra* Jaume, etc., etc.

» La forme *frare* se retrouve à toutes les époques, mêlée, quelquefois dans la même ligne, à toutes les formes ci-dessus. Après 1367, et jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle, la forme *frase* est dominante; on en trouve ensuite quelques rares exemples, mais je n'en connais plus après 1420 environ.

» J'aime à croire que cette communication pourra vous paraître intéressante et je désire qu'elle puisse vous être de quelque utilité si vous avez jamais à revenir sur cette question.

» Veuillez agréer, etc.

» ALART. »

Je fais suivre les précieuses observations de M. Alart d'un petit nombre de faits que mes lectures m'ont fait rencontrer depuis l'impression de mon mémoire.

s, z, entre deux voyelles, devenant *r*.

Dans un document de 1394, publié par M. Germain dans son *Histoire du commerce de Montpellier*, I, 516, je relève *borzeres* pour *borzeses* (le plur. de *borzes*, bourgeois).

Dans un arrêté proclamé à son de trompe à Ginhac (Hérault, arr. de Lodève) en 1470, on lit : *aure* et *auron* pour *ause* et *auson* (lat. *audeat, audeant*), voy. *Revue des langues romanes*, II, 22, note 3. *Ause, auze*, reparaît dans un autre document du même lieu (*l. l.* p. 19, 20, 21).

De *gasalhar* ou *gazalhar* a été formé le subst. *gazalha*, qui paraît sous la forme *guaralha* dans cet exemple :

Que jes de dona que vos valha
Nos tanh c'ap lor aia *guaralha*.
(Amanieu de Sescas, *Lex. rom.*, I, 503, d'après le ms. La Vall. f. cxlvij).

Garalha veut ici dire « fréquentation », ce qui rentre dans le sens établi par Diez *Etym. Wœrt.*, I, au mot *gasalha;* cf. *Romania*, II, 238. Raynouard, qui n'a pas reconnu que les deux formes appartenaient au même mot, s'est complétement fourvoyé en traduisant *gazalha* (*Lex. rom.* III, 449) par « gain, profit », et *guaralha* (II, 182) par « dispute. »

Laizar est un verbe provençal qui signifie « souiller » et que Raynouard classe avec raison sous *laid* (*Lex. rom* IV, 9), cf. Diez, *Etym. Wört.*, I, *laido*. Les exemples de ce verbe que cite Raynouard sont empruntés au *Breviari d'amor* de Matfre Ramengant de Béziers. Dans le même ouvrage on lit ces deux vers :

Quar a greu pega tocaretz
Quant es cauda, que vos *layretz*.

C'est la leçon du ms. que j'ai désigné par *A*; le ms. *C*, généralement fort mauvais, a *que nous escaudetz* qui donne au vers une syllabe de trop, et les mss. *B* et *D* ont perdu le feuillet qui contenait ces vers. M. Mussafia a proposé *nous laizetz*, leçon des deux mss. de Vienne [1], au lieu de *vos layretz*. Je crois *nous* (= *no-vos*) fort acceptable, bien que *vos* se puisse entendre, à condition de mettre une virgule après *cauda*, mais *layretz* et *laizetz* sont tout un.

Il y a dans les mss. du *Breviari* d'autres exemples du passage de *s*, *z*, en *r*. Ainsi dans le morceau publié dans mon *Choix d'anciens textes* (n° 29) *fazen*, v. 67, est dans le ms. 858 (le ms. *C* de l'édition de Béziers) *faren* [2].

La complainte de Notre-Dame, que j'ai publiée [3] dans mon *Choix d'anciens textes*, d'après un ms. venant d'Albi, nous offre au v. 39 *tressurar*, qui paraît être pour *tressuzar*.

Je suis sûr d'avoir rencontré *Jurieus* pour *Juzieus*, mais je ne l'ai pas noté et ne le retrouve plus.

Tous ces exemples sont tirés de textes écrits en Languedoc, et par conséquent confirment, sans y rien ajouter, les résultats déjà indiqués dans le précédent numéro de la *Romania*. En voici d'autres qui nous montrent le passage d'*s*, *z*, en *r* s'étendant à la Provence : à une partie de la Provence, il est vrai, qui confine au Languedoc. Un ms. de la vie de saint Trophime, fort exactement copié en 1617 sur un texte écrit à Arles en 1379 par un Arlésien connu d'ailleurs, Bertran Boysset (Bibl. nat. fr. 13514) [4], nous offre *batiratz*, pour *batizatz*, p. 14; *gleyra* pour *gleyza*, p. 5, 13, etc.; *auriron* pour *auziron*, p. 7; *paureron* pour *pauzeron*, p. 4; *paurat* pour *pauzat*, p. 13; *romaron* et *gaurens*, pour *romazon* et *gauzens*, dans un même vers de la p. 8, etc.

Elzearius, au XIV^e^ siècle Alzeas [5] (et sans doute aussi *Elzeas*) est devenu, je ne sais depuis quelle époque, Ourrias; *Ourrias lou toucadou*, l'un des prétendants de Mireille. Ici, à la vérité, on peut dire que le *z* originaire se trouvait entre une *l* et une voyelle, et non pas entre deux voyelles; mais l'*l* était probablement vocalisée lorsque la mutation de *z*

1. *Handschriftliche Studien*, III, dans les comptes-rendus des séances de l'Académie de Vienne, XLVI, 420.

2. Ce sont là des variantes orthographiques que je n'ai pas notées dans l'édition publiée par la Société archéologique de Béziers.

3. Non pas le premier, M. L. Couture l'avait mise au jour avant moi dans le *Bulletin archéologique de la province ecclésiastique d'Auch*, III.

4. Le début en est publié dans Bartsch, *Chrest. prov.* 3^e^ éd. col. 387, mais il ne s'y trouve pas d'exemple du passage d'*s*, *z*, en *r*.

5. Voir mon *Choix d'anciens textes*, p. 147, l. 41 et 57.

en *r* s'est produite. J'ignore si la forme avec *r* se trouve ailleurs qu'en Provence.

r, entre deux voyelles, devenant *s*, *z*.

Le chansonnier La Vallière, qui tout-à-l'heure nous montrait *s* passant à *r* dans *guaralha*, nous offre la mutation contraire dans *bonaüzatz* pour *bonaüratz*, *bonaüzada* pour *bonaürada* (Bartsch, *Denkmäler*, p. 310. l. 30, p. 312, l. 32, 38). Ces exemples sont empruntés à la descente de saint Paul aux enfers (fol. cxl du ms.).

Je trouve *casamida* pour *caramida* dans le chansonnier 854 (Mahn, *Gedichte*, n° 1262, coupl. 2).

Fraizis pour *frairis* paraît dans le poème de la Croisade albigeoise, v. 7118, où je l'ai corrigé, sans beaucoup de nécessité, en *frairis*, et dans le ms. La Vallière, fol. cxl v° *b* (*dona de sen fraizi*), dans le *Romans* de Folquet, de Lunel, éd. Eitelkraut, v. 392.

Joris est un nom méridional qui répond à *Georges*[1]. Il y a un *Jorius* parmi les témoins d'une donation émanant de l'évêque de Mende (*Cartulaire de Saint-Victor*, II, 196). Un *Joris*, partisan des Croisés, joue un rôle épisodique dans le poème de la Croisade; un autre *Joris* figure dans un acte de 1245[2]. Un personnage de même nom est connu pour avoir collaboré à deux jeux-partis facétieux. L'un de ces jeux-partis : Joris *cil cui desiratz per amia*, se trouve dans fr. 856, p. 388 et dans 844 fol. 160 (Raynouard, *Choix*, V, 240; Mahn, *Ged.*, n° 585). Le nom est dans ces deux mss. *Joris*. L'autre jeu-parti se rencontre dans le seul ms. La Vallière, pièce 646 : Jozi *diatz*, *vos qu'es homs entendens* (Raynouard, *Choix*, V, 144; Mahn, *Ged.*, n° 1019). Notre troubadour y est, comme on vient de le voir, appelé *Jozi*. Par suite de cette variante, M. Bartsch a mentionné dans sa table des troubadours (*Grundriss*, p. 158) comme deux personnages distincts, *Joris* et *Jozi*.

Pruzir[3], *pruzor*, *pruziment* (Rayn. IV, 662), *pruzens* (Crois. albig. 2852) sont absolument constants. Je n'ai jamais rencontré dans ces mots une forme où l'*r* du latin fût conservé. Il est probable que déjà en latin vulgaire la modification s'était produite sans doute en vue d'éviter la succession de deux syllabes commençant chacune par *r*.

Le provençal moderne offre au moins un exemple du passage d'*r* en *s*. C'est le mot *lausié*, laurier, forme qui a cours sur les bords du Rhône. C'est celle qu'emploie Mistral (par ex. dans *Jan de Lamanoun*).

---

1. En français *Joire*; Saint-Joire (voy. le Dict. top. de la Meuse) est *S. Georgius*. De là le diminutif Joret.

2. Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, n° 3373.

3. *Pruzer* selon Raynouard, mais comme il ne cite pas d'ex. de l'inf. on peut croire qu'il a supposé cette forme. Il y a *pruir* dans le Donat provençal, p. 37*b*, et on a *pruzi* dans divers patois du Midi.

Bien qu'il n'ait pas été dans mon plan de citer des exemples du passage d'*s* en *r* ou d'*r* en *s* en français, sinon d'une manière tout à fait incidente, j'aurais pu rappeler l'*Epistre du beau fils de Pazy* (= Paris), composée en vue de railler la prononciation parisienne qui substituait *s* à *r* et *r* à *s*. Les plus récentes éditions de cette pièce sont celles de M. de Montaiglon dans les *Poésies françoises des XV*e *et XVI*e *siècles*, V, 127, et de feu Jannet, dans son Marot (Paris, Picard, 1868), I, 262.

Je terminerai ces remarques par un petit fait assez curieux. Un moyen employé pour amener peu à peu un organe rebelle à prononcer l'*r* lingual précédé d'une muette, dans *prétention*, par exemple, consiste, m'a-t-on dit, à répéter rapidement *pedetention* : au bout de peu de temps on arrive à prononcer passablement *prét-*; passablement ai-je dit, car certains organes ne vont jamais au-delà d'un son mixte qui ressemble autant à une *l* qu'à une *r*, ce qui est pourtant un progrès [1]. Or ce qu'on cherche à obtenir de la sorte artificiellement s'est produit naturellement dans le langage des Français établis en Morée au XIIIe siècle. Dans la *Chronique de Morée* l'antique Lacédémone est appelée *La Cremonie*, selon le texte grec de cette même chronique Λαχοδαιμονία; voy. l'édition de Buchon, p. 52, 55, 65, etc.

P. M.

1. Il est certain que pour les personnes accoutumées à l'*r* lingual, *l* ressemble plus à cette sorte d'*r* que notre *r* guttural. Je sais quelqu'un qui n'a réussi à faire comprendre en Angleterre ces simples mots : *brown bread* que le jour où il s'est décidé à prononcer à peu près *blown blead*.

COMPTES-RENDUS.

Renout van Montalbaen, met Inleiding en Aanteekeningen, door Dr J. C. Matthes. Groningen, Wolters, 1875, in-8°, liij-120 p.

L'auteur de cette publication a donné une édition du livre populaire *De Heemskindere* (Groningen, 1872), à laquelle il renvoie souvent, mais que je n'ai pas sous les yeux. Il réimprime ici les seuls fragments qui nous soient parvenus en néerlandais du poème qui a servi de base à ce livre. Son édition paraît faite avec beaucoup de soin et très-supérieure à celles qui existaient déjà. L'*Introduction* comprend cinq paragraphes : I. *Le manuscrit, les secours critiques et les éditions.* — II. *Le* Renaus de Montauban. — III. *Le rapport du* Renout *au* Renaus. — IV. Le Renout. — V. *La Légende de Renaud.* Les quatre derniers ont de l'intérêt pour l'histoire de l'épopée française ; nous allons les examiner rapidement.

II. *Le* Renaus de Montauban. — M. Matthes a le mérite d'avoir examiné le premier avec quelque attention les manuscrits du poème français qui se trouvent en Angleterre. Il a peut-être trop négligé les rédactions en prose conservées au British Museum ; mais il signale à Oxford, dans le ms. de la Bodleienne Hatton. 59, deux très-longs fragments, dont l'un (Oxf. B) se rapporte à la rédaction publiée par M. Michelant [1], tandis que l'autre appartient à une version particulière, dont M. M. donne une idée sommaire et qui mérite d'être étudiée de près. M. M. fait sur les versions françaises plusieurs remarques judicieuses. Il ne résulte pas aussi clairement qu'il le croit des vers cités par Fauchet que Huon de Villeneuve, auquel celui-ci, sur la foi de ces vers, a attribué *Renaut* et plusieurs autres poèmes, n'ait été que le propriétaire et non l'auteur de la chanson (inconnue) dont ils forment l'introduction :

> Huon de Villenoeve l'a molt estroit gardée :
> N'en volt prendre cheval ne la mule afeltrée,
> Peliçon vair ne gris, mantel, chape forrée,
> Ne de buens paresis une grant henepée.
> Or en ait il maus grez, qu'ele li est emblée.

Ces vers rappellent d'une manière frappante d'autres passages, où il est expressément question de l'auteur du poème. Cf. par ex. ce qu'on lit dans *Loquifer* (Gautier, *Ep. fr.* III, 19) :

---

1. Je ferai remarquer au savant néerlandais que M. Michelant, bien qu'il ait publié le *Renaut* à Stuttgart et qu'il en ait rédigé le commentaire en allemand, n'est pas Allemand (p. x).

Jendeus de Brie, *qui les vers on trova*,
Por la bonté si trés bien les garda
Ans a nul home ne l'aprist n'anseigna, etc.

Voy. encore *Foulcon de Candie*, éd. Tarbé, p. 52. Ces passages jettent un jour intéressant sur les rapports des *trouveurs* avec les *jongleurs*. Une chanson de geste était une propriété, qu'on exploitait comme on peut faire aujourd'hui d'un drame ou d'un opéra. Si l'auteur était lui-même jongleur, il allait chantant son œuvre et se gardait d'en donner copie à ses concurrents ; sinon il en tirait parti, soit en l'apprenant à des jongleurs qui lui payaient un honoraire, soit en en vendant des copies. On peut voir d'autres passages cités à l'appui de la même opinion par M. Gautier (*Ep. fr.* I, 174 ss.). Huon de Villeneuve, d'après la nature des offres qu'on lui fait pour le tenter, semble bien avoir été un poète (les chevaux, les vêtements, les fourrures étaient le paiement habituel des ménestrels). Maintenant est-ce un personnage réel, ou n'est-il allégué par le jongleur, dans les vers conservés par Fauchet, que pour donner plus de piquant à sa chanson ? C'est ce que je n'oserais décider.

III. *Le rapport du* Renout *au* Renaus. — M. M. établit que le poème néerlandais a une source française, et que des trois versions connues, celle dont il se rapproche le plus est celle qu'a imprimée M. Michelant. « Le *Renout*, comme le *Renaus*, est le produit de deux ou plusieurs rédactions plus anciennes qui ont été réunies. Les deux poètes ont travaillé indépendamment, et c'est pour cela que, même quand ils sont d'accord sur les faits, ils les racontent dans un ordre différent. Le poète néerlandais, comme le français, a connu une version septentrionale et une version méridionale de la légende. Mais à la différence de celui-ci, il s'est attaché de préférence à la seconde, dont il paraît d'ailleurs avoir eu sous les yeux deux rédactions, réunies soit par lui, soit déjà par son original français... Le *Renout*, à côté d'anciens récits, en a admis de beaucoup plus récents, ce qui n'empêche pas que plusieurs traits ne soient plus anciens dans le néerlandais que les passages correspondants du français... On ne peut pas partout déterminer quelles libertés l'auteur néerlandais a prises avec son original ; mais il est certain qu'il l'a par places fortement abrégé. » Telles sont les conclusions générales de M. M., auxquelles je m'associe pleinement. Il montre fort bien, par exemple, que le meurtre de Louis, fils de Charles, par Renaut, tel que le raconte le néerlandais (ou par Richard), est plus ancien que le meurtre de Bertolai que lui substitue le français [1]. Il cite fort à propos divers passages du poème français qui ont conservé, comme il arrive souvent, la trace de la rédaction antérieure. Remarquons à ce propos que le travail des diascévastes a laissé subsister dans le *Renaut* plusieurs autres anomalies de ce genre. Ainsi, sans parler de l'étrange inadvertance par laquelle la forêt d'Ardenne se trouve soudain transportée en Gascogne (108, 19), nous voyons (138, 34) rappelé un exploit de Maugis qui n'est pas raconté précédemment ; au contraire la

1. On peut encore appuyer cette assertion sur le rapprochement de la *Magus-Saga* (voy. ci-dessous, p. 475), où l'empereur lui-même est tué à la fameuse partie d'échecs. Celui qui le tue est Guichard et non Richard. Mais il doit y avoir eu une version française où Guichard jouait ce même rôle (voy. l'édition Michelant, 58, 33 et la note sur 57, 15). La ressemblance entre les deux parties d'échecs dans le néerlandais et dans la Saga (Wulff, p. 19) est frappante.

première guerre des fils Aimon contre Charlemagne est omise dans un récit que fait Renaud de ses aventures (p. 227 ss.), etc. Le ms. d'après lequel M. Michelant a publié la plus grande partie du poème n'offre d'ailleurs que la juxtaposition très-récente d'au moins deux rédactions différentes, puisque la première branche (1-135) est en rimes, et la seconde en assonances, ce dont on ne paraît pas s'être aperçu. A partir de la p. 331, le texte de L, suivi par M. Michelant, diffère de celui de BC, qui jusque-là marchaient d'accord avec lui : tous trois d'ailleurs paraissent strictement rimés. A partir de la p. 410, M. Michelant a abandonné le texte de L et suivi celui de B. On voit que les rédactions les plus anciennes, les manuscrits qui les ont recueillies, et jusqu'à l'édition du *Renaut* ne sont que des compilations dans lesquelles des contradictions de plus d'un genre attestent l'emploi de sources différentes. L'épopée des fils Aimon, qui a si cruellement souffert, en partie à cause de sa popularité même, appelle de la façon la plus urgente un travail critique : je n'en connais pas de plus intéressant à indiquer aujourd'hui aux jeunes gens qui cherchent des sujets d'étude. — M. Matthes a raison d'admettre deux versions de la légende et d'appeler l'une septentrionale, l'autre méridionale ; mais ce ne doit être là qu'une appellation géographique. Rien n'autorise à croire qu'il y ait eu dans le midi une tradition populaire relative aux fils d'Aimon ; encore moins à supposer que des poèmes provençaux leur aient été consacrés. M. M. n'est pas éloigné de l'admettre en se fondant sur deux allusions que Fauriel croyait avoir relevées dans les troubadours ; mais dans la première *Baiart* n'est que le nom générique d'un cheval bai[1] ; dans la seconde *Rainoall ab lo cival* doit être corrigé en *ab lo tinal*, et il s'agit, non pas de Renaut, mais de Renouart *au tinel* (voy. *Romania*, III, 307).

IV. *Le* Renout. — Il est surtout question ici de la date du poème néerlandais. M. Jonckbloet avait vu dans la prodigieuse barbarie qui le caractérise une preuve de haute antiquité ; j'ai au contraire émis l'opinion que ces traits barbares pouvaient bien ne pas être primitifs et appartenir au XIV^e^ siècle. M. M. ne partage pas mon avis : il soutient — mais en cela il exagère visiblement — que le poème français n'est pas moins barbare que l'imitation néerlandaise, et s'appuyant sur le témoignage de Maerlant (voy. *Hist. poét. de Charl.*, p. 138) et sur la date des fragments manuscrits, il attribue la composition du *Renout* à la fin du XIII^e^ siècle. J'accepte volontiers cette date : quant à la question de savoir si les « brutalités énormes » du *Renout* sont primitives ou ajoutées, et subsidiairement si elles remontent à une source française ou appartiennent à l'arrangeur néerlandais, je la réserve. Elle ne pourra se résoudre qu'après une étude critique de la tradition dans son ensemble.

V. *La tradition de Renaud*. — « Il ne faut pas attendre ici, dit modestement l'auteur, la communication de découvertes nouvelles. » Il se borne en effet à résumer clairement ce qui a été dit avant lui, mais en y joignant de bonnes observations critiques. Il faut ajouter aux rares citations de *Renaut* déjà relevées dans d'autres poèmes celle qui se trouve dans *Ogier*, éd. Barrois, v. 9901. Mais la plus curieuse est celle-ci, que je relève dans le livre d'Alexandre Neckham,

1. M. M. s'en est bien douté ; voy. la note de la p. XLIV.

récemment publié par M. Wright, *de Natura rerum*; elle se trouve au l. II, dans le chapitre *De Scaccis* (p. 184): *O quot millia animarum Orco transmissa sunt occasione illius ludi quo* Reginaldus filius Eymundi[1] *in calculo ludens militem generosum cum illo ludentem in palatio Karoli magni cum uno scaccorum interemit!* Il résulte de ce passage : 1° que Neckham connaissait le poème d'après une rédaction, ou plutôt une copie anglo-normande (*Eymund* pour *Aimon*); 2° que cette rédaction était semblable à la rédaction vulgaire, et racontait la partie d'échecs comme elle et non comme le néerlandais[2]; 3° conséquemment que cette rédaction était déjà populaire au XII[e] siècle, puisque le *De Naturis rerum* a été écrit au commencement du XIII[e].

M. Matthes a l'intention, à ce que je crois, de continuer ses études sur l'histoire des romans carolingiens dans les Pays-Bas. Je ne puis trop l'y encourager. Son premier essai dans ce genre montre toutes les qualités qui font le critique, et une branche importante de l'histoire comparée des littératures du moyen-âge gagnera assurément beaucoup à être cultivée par lui.

G. P.

Notices sur les Sagas de Magus et de Geirard et leurs rapports aux épopées françaises. Par F.-A. Wulff. Lund, 1874, in-4° 44 p.

Le titre de la *Saga de Geirard* était connu depuis longtemps tant par la mention de Hickes dans son *Thesaurus* que par le catalogue, dû à M. Geffroy, des anciens romans islandais tirés de poèmes français[3]. On avait cru, avec une assez grande vraisemblance, pouvoir y reconnaître une version de *Girard de Vienne*. M. Wulff nous apprend d'abord que cette saga n'a aucun rapport avec le poème en question, et ensuite qu'elle n'est elle-même qu'une branche d'une saga plus étendue, qui a pour titre général *la Saga de Magus* ou *Maus*. Cette dernière[4], ce qu'on ignorait sur le continent, a été publiée en 1858 à Reikiavig, comme lecture populaire et non comme document scientifique. M. Wulff en a néanmoins comparé les manuscrits, et il en donne en français une analyse suffisamment détaillée, précédée de remarques judicieuses sur l'histoire du cycle carolingien dans les pays scandinaves[5] et notamment sur le rapport de la *Maus-Saga* à ses sources françaises. Sa publication offre un réel intérêt pour l'histoire de notre vieille épopée française et aussi, en certains traits, pour la littérature comparée en général.

La *Saga* n'est évidemment, comme le fait observer M. Wulff, la traduction directe d'aucun poème français. Ce n'est même pas une imitation plus ou moins libre; c'est une compilation assez confuse de récits des provenances les plus diverses. En tête de la préface se trouve dans un manuscrit la remarque sui-

1. L'éditeur, bien versé cependant dans l'histoire littéraire du moyen-âge, n'a pas deviné qui était ce personnage qu'il appelle *Reginald Fitz-Eymund*.

2. Il ne faut pas attacher d'importance à ce que Renaud dans le poème tue Bertolai avec l'échiquier, et non, comme ici, avec un échec. Cette dernière circonstance se retrouve dans plus d'un meurtre analogue raconté dans des chansons de geste, et qui aura troublé la mémoire de Neckham.

3. Voy. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 148.

4. La *Saga de Magus* est indiquée aussi dans les catalogues de mss. islandais.

5. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet à propos du livre de M. G. Storm, dont nous avons déjà donné le titre et dont nous rendrons compte en détail.

vante (Wulff, p. 6) : « S'il y a des personnes qui aiment encore à entendre raconter de vieilles sagas, ce qu'on n'entend déjà que rarement, il est préférable qu'elles soient mises par écrit, car ainsi se conserve mieux la mémoire des choses. » Ce passage, comme le dit M. W., prouve que « notre saga est allée de bouche en bouche pendant des siècles peut-être, avant d'être mise en écrit sous la forme que nous lui voyons », et il ajoute que presque toutes les productions de ce genre ont eu le même sort. On comprend dès lors combien il est difficile de rattacher la rédaction qui nous est parvenue[1] à ses sources premières, surtout si l'on tient compte d'un autre passage où le compilateur nous dit (p. 5) que s'il y a plusieurs versions d'une même saga, cela tient à ce que ceux qui les premiers ont raconté une saga ont été peu instruits, mais que plus tard les gens instruits l'ont augmentée en racontant ou en écrivant plus au long et avec de plus belles phrases les passages qui leur ont paru trop courts. L'explication manque de netteté, mais elle indique évidemment dans le travail de ces rédacteurs une grande part d'arbitraire et d'invention personnelle. Ainsi les altérations produites inévitablement par la transmission orale, puis l'intervention des rédacteurs se réunissent pour éloigner les sagas de ce genre de leur forme primitive et pour créer à la critique les difficultés les plus complexes. Il est ainsi très-malaisé de dire quel a été leur point de départ. Sont-ce des manuscrits français venus en Norvège, lus par des conteurs scandinaves et débités par eux en islandais ? Sont-ce au contraire des chansons de gestes entendues en France et rapportées oralement dans leur pays par des auditeurs norvégiens ? Y a-t-il eu pour quelques-unes un intermédiaire anglais, néerlandais, allemand ? Ce sont là des questions que nous ne sommes pas jusqu'à présent en état de résoudre.

La *Saga de Magus* ne mérite en réalité ce nom que dans sa deuxième partie. Elle est intercalée entre deux autres romans qui ne sont réunis à elle que d'une manière extérieure, et sur lesquels nous reviendrons plus tard. Elle remplit les chapitres 13-57. Ce Magus n'est autre que Maugis, et son nom a été altéré de la sorte, comme l'a fort bien vu M. W., par le compilateur évidemment lettré. Le long roman qui porte son nom est une version tout à fait singulière des *Quatre Fils Aimon*. La critique de ce roman et l'examen de son rapport aux autres versions demanderait un travail à part. Je me bornerai à signaler une ou deux circonstances. La partie d'échecs jouée entre Renaud (*Rœgnvald*) et l'empereur rappelle celle que Charlemagne joue avec *Garin de Monglane* beaucoup plus que celle de *Renaut de Montauban*[2] ; mais il est à remarquer que Guichard (*Vigvard*) tue l'empereur d'un coup de hache parce qu'il a jeté l'échiquier à la tête de Renaud, et ce trait rappelle la version néerlandaise des *Quatre Fils Aimon* et certaines allusions qui ont subsisté dans le poème français publié par M. Michelant[3]. — Le détour, à la fois subtil et naïf, par lequel le duc Aimon

1. M. Wulff ne nous dit pas à quelle époque remonte suivant lui la rédaction conservée, ni la date des plus anciens manuscrits. On voit qu'il y en a un en parchemin, ce qui porte à le croire écrit antérieurement au XVI^e^ siècle.

2. Voy. *Hist. poét.*, p. 387. La ressemblance est d'autant plus frappante que l'empereur, dans la *Magus-Saga*, est inquiet de la trop grande amitié de sa femme pour Renaud, comme Charles en veut à Garin pour avoir trop plu à l'impératrice.

3. Voyez ce qui est dit ci-dessus à ce sujet à propos du livre de M. Matthes.

(*Amund*), ayant juré de ne pas aider ses enfants, adresse à quatre chênes de la forêt des conseils qui sont réellement destinés à ses quatre fils, a un caractère tout à fait primitif. — Le rôle de *Magus* rappelle de plus près celui du Malegijs néerlandais que celui du Maugis français [1].— La saga n'a connaissance que de la partie de la légende qui correspond à la première portion du poème français ; toute l'histoire des fils d'Aimon en Gascogne, de leurs relations avec Yon, lui est absolument étrangère, ce qui ajoute un argument de plus à tous ceux qui montrent que ce long épisode n'est qu'une superfétation postérieure. — En dehors d'un fonds traditionnel qu'il n'est guère possible de déterminer avec précision, la saga s'est grossie d'une foule d'éléments étrangers, quelques-uns de provenance scandinave ou germanique, d'autres de pure invention. Un trait remarquable, c'est que la scène se passe en Allemagne (*Saxland*) et non en France. Le château d'Aimon, Buslaraborg, est en Allemagne ; Magus possède Stransborg (Strasbourg ?) : l'empereur réside à Worms, etc. Serait-ce une preuve de l'origine germanique de la tradition des fils d'Aimon ? ou faut-il penser au moins avec M. W. que cette tradition a eu en allemand une forme plus ancienne que celle que nous connaissons par les poèmes français ? Je ne suis guère porté à admettre l'une ou l'autre hypothèse. Je penserais plutôt que les noms français se sont perdus dans la transmission orale et ont été suppléés par le rédacteur, qui, en fait d'empereur, ne connaissait qu'un empereur allemand. C'est à lui aussi que j'attribue, non-seulement les synchronismes avec l'histoire de Norvège qu'a expliqués M. W. (p. 4), mais l'identification des deux empereurs qui figurent dans son récit, Louis (*Hlœdver*) et Charles avec Louis le Germanique et Charles le Gros [2]. Il serait cependant possible que la tradition française portée en Norvège appelât l'empereur qui joue le rôle principal Charles, *fils de Louis*, et ce serait en ce cas-là un précieux indice pour la forme primitive de la légende [3].

Le compilateur attribue à ce Louis, frère de Charles, et qu'il nous dit expressément être petit-fils de Charlemagne (Louis le Germanique), les aventures contenues dans la première branche de la saga. C'est là le lien qui rattache cette branche (1-16) à la seconde, mais il est évidemment tout factice. Ce qui le montre bien, c'est le début de cette branche. « Il y avait, dit-elle, un roi *en France :* certains livres (?) l'appellent Jatmund, d'autres Vilhjalm, d'autres lui donnent le nom de Julianus... mais d'après l'histoire des empereurs nous pensons qu'il était petit-fils de Charlemagne, et qu'il s'est appelé Ludovicus (plus tard *Hlœdver*)... Ce roi régnait *en Allemagne.* » On voit la confusion et la maladresse des raccords. — Dans cette branche, M. W. a fort bien reconnu deux parties : la première est une variante très-effacée (il y manque la scène des *gabs*), mais

1. Voy. là-dessus le livre de M. Matthes.

2. Le rédacteur, qui mettait à profit pour ses renseignements historiques quelque grande compilation, s'est trompé dans ses calculs, et après avoir fait de ce Charles l'arrière-petit-fils de Charlemagne, il nous dit que c'est celui qui fut trahi et emprisonné par Herbert, et donne pour son règne des synchronismes qui désignent également Charles le Simple.

3. Il y a un trait qui conviendrait bien à Charles le Gros : le Charles de la saga, d'abord empereur d'Allemagne, acquiert ensuite la France. Mais la coïncidence me paraît purement fortuite. Cette annexion est due au mariage de Charles avec la fille du roi de France Conrad : c'est un lieu commun des romans de ce genre.

fort ancienne par quelques traits, de la légende du *Voyage à Constantinople*[1] ; la seconde est une version d'un conte très-répandu, celui que Shakspeare a mis en scène dans *All 's well that ends well,* et elle offre de l'intérêt tant par sa date que par certaines particularités curieuses; ces rapprochements n'ont pas échappé au savant suédois. Il y en a un autre à faire. Quand Louis arrive à la cour du roi Hugon, on lui demande de montrer ses talents en partageant convenablement un coq rôti qu'on vient de servir. Il assigne au père de famille la tête et le cou ; aux deux frères les ailes, car ils sont prêts à s'envoler dans le monde ; à la jeune fille les pieds, parce qu'elle est le soutien de ses parents ; il garde pour lui la poitrine, parce qu'il doit être la poitrine et le rempart de tous. Tout le monde trouve qu'il a parfaitement jugé. C'est là un conte très-répandu, d'origine orientale, et sur lequel je renvoie à la note de M. R. Kœhler aux *Contes siciliens* de M^lle^ Gonzenbach (n° 1).

La troisième partie de la saga (58-78) est un ramassis d'aventures incohérentes dont la plupart sont des lieux communs[2], dont d'autres semblent purement et simplement inventées. Le groupe le plus saillant est l'histoire de Gérard, fils de Guillaume roi d'Angleterre, qui finit par épouser Erembourc (*Elimborg*), fille et héritière de l'empereur Charles. Cette partie rappelle quelque peu *Hue Chapet*, plus en tout cas que *Girard de Vienne*. La compilation se termine par un épisode qui n'est pas le moins curieux et qui, sous une forme très-altérée, nous présente encore un conte bien ancien. Guillaume, fils de Girard, va à Constantinople chez l'empereur Kirialax et s'éprend de sa fille Marguerite. A la table de l'empereur trois choses sont interdites : retourner sur son assiette le poisson qui y est servi, — heurter la table de son couteau, — parler si haut qu'on l'entende à l'autre bout de la salle. Celui qui enfreint un de ces réglements est mis à mort au bout d'une semaine, mais il peut demander trois dons qui, sauf la vie, doivent lui être accordés. Guillaume commet avec ostentation les trois transgressions, après quoi il réclame comme dons d'être empereur pendant la semaine, — d'épouser immédiatement Marguerite, — d'être souverain juge. Au bout de la semaine, il demande à tous les assistants s'ils l'ont vu ou entendu commettre un des actes interdits. Tous, craignant qu'en sa qualité de juge souverain il ne se venge sur eux, déclarent qu'ils n'ont rien vu ni entendu de ce genre. Il conclut alors qu'il est innocent et ne doit pas mourir, et sa dernière sentence est de s'attribuer la couronne impériale, que l'empereur lui laisse débonnairement. — — Cette histoire se retrouve dans les *Gesta Romanorum* (éd. Oesterley, n° 194), sous une forme meilleure en quelques points : une seule chose est interdite à la table de l'empereur, retourner un poisson ; le coupable, — ou plutôt son fils qui se substitue volontairement à lui[3], — demande trois dons : passer une nuit avec la fille de l'empereur, disposer de son trésor (il le distribue et se fait des

1. Voy. ci-dessous l'examen du travail de M. Koschwitz dans les *Romanische Studien.*

2. Il y a évidemment des traits qui proviennent de vieilles traditions. Ainsi la ruse par laquelle Guillaume pénètre dans la ville où il assiége la belle Octavie, en faisant cacher ses hommes dans des troncs d'arbre creux qui, flottant sur la rivière, apportaient aux assiégés des provisions, doit avoir son origine dans quelque chanson de geste. Elle rappelle plusieurs stratagèmes de ce genre, familiers à l'épopée, depuis le cheval de Troie jusqu'aux tonneaux de sel du *Charroi de Nîmes.*

3. C'est sans doute une altération volontaire des *Gesta,* pour mieux accommoder le récit à la *moralisation*, où Jésus-Christ correspond au fils.

amis) et enfin faire crever les yeux de tous ceux qui ont vu commettre le délit. Ce trait est évidemment original, et explique le dénouement qui, dans la saga, est devenu peu compréhensible par l'omission de cette demande. — Effectivement il se retrouve dans les récits plus anciens de Holkot, d'Enenkel et d'Alexandre Neckham. — Mais la forme la plus intéressante de cette histoire est celle qui se lit dans le moine de Saint-Gall (II, 6) et qu'on n'a pas encore rapprochée des autres. Il n'y a ici, comme dans toutes les versions autres que la *Saga*, qu'une prohibition, celle de retourner le poisson ; le héros n'a qu'une prière à faire, et il demande que celui qui l'a vu retourner le poisson ait les yeux crevés. Sur quoi l'empereur commence à jurer que pour lui il ne l'a pas vu ; la reine s'excuse aussi, puis tous les princes déclarent avec les plus grands serments qu'ils n'ont rien vu. — Le moine de Saint-Gall attribue l'aventure à un ambassadeur de Charlemagne à Constantinople : « Ainsi, dit-il en terminant, ce malin Franc vainquit la vaniteuse Grèce sur son propre terrain. » Ce qu'il faut sans doute en retenir, c'est que l'anecdote fut rapportée de Constantinople par les ambassadeurs francs. Le récit de la Magus-Saga nous renvoie aussi à Constantinople, et on saisit là sur le fait un exemple incontestable du rôle considérable et trop peu remarqué qu'a joué l'empire byzantin dans la transmission des contes d'Orient en Occident. Que ce conte, en effet, soit d'origine orientale, c'est ce qui est évident au premier coup d'œil ; je ne le connais pas tel quel en Orient, mais il rentre dans une série bien connue de jugements analogues. Il serait maintenant intéressant de comparer entre elles les diverses versions européennes et de voir si elles ont une source commune ou si l'histoire est venue à plusieurs reprises de Byzance en Occident. Mais cette recherche dépasserait les limites de cet article.

G. P.

P. S. — Cet article était écrit depuis quelque temps quand j'ai reçu le dernier numéro de la *Germania*, qui contient une étude de M. H. Suchier *sur les sources de la Magus-Saga*. Je suis heureux de me rencontrer avec lui pour l'appréciation de la présence des noms allemands dans la version islandaise des *Fils Aimon*. — M. Suchier a examiné de près les rapports entre cette version et le poème néerlandais, et il trouve, comme je l'ai fait aussi, une certaine ressemblance entre les deux. Il propose d'un passage de la *Kaiserchronik*, comparé à certains traits des romans sur Renaud, une explication importante, qui mérite d'être prise en sérieuse considération. — Il essaie enfin, mais sans un succès bien décidé, de rattacher plusieurs épisodes de la troisième partie de notre saga à divers poèmes du cycle narbonnais.

Richars li biaus. Zum ersten Male herausgegeben von Dr Wendelin Fœrster. Wien, A. Hœlder, 1874, in-12, xxx-196 p.

J'arrive bien tard pour parler de ce joli volume, dont l'auteur m'a fait l'honneur d'inscrire mon nom sur la première page. C'est bien le cas d'appliquer le proverbe : *tarde venientibus*... D'excellentes critiques ont déjà examiné tous les aspects de la nouvelle publication, et ne me laissent guère à glaner : après l'article de M. Tobler, notamment (voy. *Romania*, III, 505), il est

difficile de trouver quelque chose à dire soit sur les idées exposées dans la préface, soit sur le texte, soit sur les notes. Je ne veux pas cependant omettre de signaler *Richart le bel* aux lecteurs de la *Romania*, d'abord parce que je tiens tout particulièrement à rendre justice aux mérites de l'éditeur, ensuite parce qu'en cherchant bien j'ai encore trouvé çà et là matière à quelques observations.

Par cette publication, M. Fœrster s'est placé tout de suite, — et les critiques compétents se sont accordés à le reconnaître, — parmi les plus capables et les plus attentifs des éditeurs des anciens textes français. Le poème qu'il a choisi se présentait dans des conditions plus commodes que d'autres, puisqu'il ne nous est conservé que dans un seul manuscrit (à Turin); mais il ne laissait pas d'offrir des difficultés réelles, et notamment plus d'un passage malaisé à entendre. M. Fœrster, grâce à l'étendue de ses lectures, au soin qu'il a apporté à se tenir au courant des progrès de la philologie romane, à la réflexion qu'il a appliquée à son travail, et surtout, il faut le dire, à cette intelligence naturelle que rien ne supplée, a réussi à se tirer presque toujours heureusement d'une tâche où plus d'un aurait bronché, sans être comme lui un débutant. Il a joint à ces mérites une grande sincérité : toutes les fois qu'il n'a pas compris ou qu'il a hésité, il l'a fait savoir au lecteur; par ainsi, s'il n'a pu toujours résoudre les difficultés, il a évité les erreurs graves, et il a surtout échappé au reproche que méritent tant d'éditeurs, celui de se taire quand il faudrait parler et de dissimuler leur ignorance par un silence trop habile. La ponctuation, ce grand criterium du degré de soin et d'intelligence qu'un éditeur apporte à sa besogne, est chez M. F. généralement satisfaisante. Elle indique plus d'une fois qu'il a compris autrement qu'il n'aurait fallu; d'autre fois, elle est négligée plus que de raison; mais la plupart du temps elle est à la fois réfléchie et louable. La préface prête à plus d'une objection, et je m'associe pleinement à ce que dit M. Tobler (sur la question de *del* je serais maintenant de son avis) du danger d'affirmer quoi que ce soit relativement aux anciens dialectes français ; mais en somme elle est judicieuse, et l'auteur a réussi à rendre au moins probable son attribution du *Blancandin* publié par M. Michelant à *maître Requis*, l'auteur de *Richard*. Les notes, qui appellent l'attention sur les passages difficiles, prouvent une connaissance déjà remarquable de l'ancienne langue et l'existence de riches *collectanées*, comme on dit en Allemagne. En un mot, l'ensemble de l'ouvrage satisfait, et fait très-bien augurer des nombreuses publications qu'annonce l'auteur.

Voici maintenant, sur le texte et les notes, quelques remarques détachées.

V. 11. Qu'est-ce que ce *Clipois*, héros de roman associé à Cligès et rimant avec *liegois?* Je lirai *Gligois*, et je reconnaîtrais là le héros d'un poème également conservé à Turin (voy. *Romania*, III, 110) et peut-être identique à *Giglain* et au *Wigalois* allemand. — V. 185, *le roi Pour sa fille si se coucha;* Tobler propose *courcha*, mais vu le sens et la richesse de la rime avec le vers suivant (*redouta*), je préfère lire *douta*. — V. 245, suppr. la virgule après ce vers. — Au v. 284, je n'admets pas la correction de T. et j'avoue même ne pas la bien comprendre ; le texte peut à mon avis rester tel qu'il est. — V. 297 *dou preel*, l. *ou*, ce qui satisfait le sens, comme M. F. le demande en note. — V. 330, le mot *esduit* est inconnu, l. *desduit*. — V. 718, la correction proposée pour com-

pléter le vers n'est pas heureuse, lisez *or i voiiés*. — V. 899, *roisant*, dont M. Tobler a donné le véritable sens, « humide, frais », pourrait bien venir de *recentem*. — V. 959 *Coi que chil crie, et Richars boit*; M. F. a eu bien tort de supprimer *et* ; c'est une formule tout à fait usitée en ancien français que de faire commencer la proposition principale par *et*, quand elle est précédée d'une proposition incidente circonstantielle dont le sujet est différent, et ce procédé se retrouve en italien et en provençal (Diez, III, 345). — V. 990, la leçon du ms., comme l'a montré M. Tobler, peut très-bien rester; M. F. rattache à ce vers une observation que je crois erronée : « *tentiare* se trouve sous la forme *tencier*, pic. *tenchier*, aussi bien que sous la forme *tenser*, comme le montrent beaucoup de rimes et d'assonances. » Je ne connais pour *tentiare* que la première forme; *tenser* ne peut évidemment avoir la même origine (Diez n'a pas non plus suffisamment distingué ces deux mots) et ne signifie que « protéger, défendre. » — V. 1060, suppl. *a* plutôt que *en*. — V. 1077, *main*, « maison. » J'ai peine à admettre ce sens ainsi présenté, et l'étymologie qu'en propose M. F. (de *manere*). Il est vrai que *remaindre* a donné *remain*, mais ce mot est masculin, tandis que *main* est ici féminin. Je n'y vois qu'une acception métaphorique de *main*, « manus », qui se rattache à d'autres bien connues. — Le v. 1119 m'est suspect, d'abord parce que ce vers et le suivant se terminent par les mêmes mots (cas plus rare que ne le dit M. F., comme l'a montré M. Tobler), ensuite parce que ce vers exprimerait un *truism* d'autant plus niais qu'il ne contient rien de particulier au mois de mai (*Que solaus au matin se lieuve*). — V. 1534, l. *secourés*. — V. 1797, le *baudré* de l'arbalète est évidemment la courroie à laquelle était attaché l'étrier au moyen duquel on la tendait : voy. les figures dans le dictionnaire de M. Viollet Le Duc. — V. 1966, de l'expression *cauche seniestre*, que je rencontre d'ailleurs ici pour la première fois, on peut rapprocher notre locution *s'être chaussé le pied gauche le premier*. — V. 3092, je lis *li* au lieu de *le*. — V. 3196, ms. *De peus d'ierbe et de flekiere*; M. F. corrige *et d'ierbe*; mais si on sait que *peus d'ierbe* signifie « brins d'herbe » (ce qui par parenthèse est assez peu pratique pour faire une litière), on ne voit pas ce que voudraient dire ici des « poils » tout seuls. Je préférerais encore lire *d'ierbes*, bien que cela ne satisfasse pas non plus tout à fait. — V. 3522 *si*, l. *s'i*. — V. 3995, l. *Aideray, sire?* On connaît l'usage très-répandu dans l'ancienne langue de ces réponses où on reprend (à une autre personne) le verbe employé par l'interrogateur. — V. 4042, l. *A vois*; je ne partage pas sur ce point l'hésitation de M. Tobler, comme j'ai déjà eu occasion de le dire (*Romania*, III, 42) ; partout où on a imprimé *Avois !* je lis *A vois*. — V. 4137, l. *un jour* au lieu de *tous jours*. — V. 4489, je suis tenté de voir dans *Ja* pour *K'a* une simple faute d'impression.

Espérons que nous verrons prochainement paraître les autres textes dont M. Fœrster annonce la publication ; le plus important de tous sera l'œuvre entière de Chrétien de Troyes, pour laquelle le laborieux professeur de Prague a déjà rassemblé presque tous les matériaux nécessaires.

G. P.

Genesi de scriptura, trelladat del provençal a la llengua catalana, per Mossen Guillem Serra, en l'any mccccli, y que per primera vegada ha fet estampar En Miquel Victoria AMER. Barcelona, A. Verdaguer, 1873, xvi et 304 p., in-8° et un fac-simile.

Cet abrégé de l'Histoire Sainte, extrait des livres canoniques et apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, auquel ont été mêlés divers épisodes de l'histoire profane que d'anciennes traditions mettaient en rapport avec l'histoire sacrée de l'ancienne alliance et des premiers temps du christianisme, forme le tome premier de la *Biblioteca catalana*, dirigée par M. Mariano Aguiló y Fuster, de Barcelone.

L'éditeur de ce compendium, M. Miquel Victoria Amer, a reconnu qu'il avait affaire à un ouvrage traduit du provençal et il a même reproduit, pour la commodité de ses lecteurs catalans, le chapitre de la version provençale que M. Bartsch a inséré dans sa *Chrestomathie provençale* d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève. Il ressort de la comparaison de ce passage des deux versions que le catalan suit de près l'original provençal, mais en l'abrégeant. M. V. A. a jugé qu'on pouvait regarder Mossen Guillem Serra « rector de Sent Julian de Monseny » comme le traducteur de ce texte, puisqu'il n'a pas hésité à inscrire sur le titre de sa publication : « trelladat del provençal a la llengua catalana, per Mossen Guillem Serra » ; mais il n'a pas apporté de preuves à l'appui de cette assertion, que ne confirment ni le manuscrit dont il s'est servi (et qui lui appartient), — où nous lisons simplement que le dit Guillem Serra a *achevé* (*acabat*) le livre nommé *Genesi de scriptura*, — ni un autre manuscrit de la même version, ignoré jusqu'ici, du fond espagnol de la Bibliothèque nationale de Paris [1], qui ne fait aucune mention de ce personnage.

Le titre de cette compilation, *Genesi de scriptura*, est fort impropre, et bien qu'il semble être le fait du traducteur plutôt que d'un scribe [2], je ne sais s'il convenait de le garder. L'ouvrage en lui-même présente un certain intérêt. Nous avions commencé à examiner d'un peu près les passages qui traitent du voyage de Seth au paradis terrestre, la légende du bois de la croix, les emprunts faits à l'Evangile de Nicodème et quelques autres légendes, mais nous avons interrompu ce travail par cette raison toute simple qu'il doit être fait sur l'original provençal et non point sur l'abrégé catalan.

M. V. A. a sans doute reproduit exactement la récension de son manuscrit [3].

---

1. Esp. n° 46 (Anc. fond fr. 7799). Papier. Fin du xv^e^ siècle. 156 ff. et 9 ff. préliminaires (cotés : A, A[1]-H). Ce ms. a été cité par Ochoa, p. 41 de son catalogue, sous le titre de : *Historia del cristianismo* (*!*) *hasta el imperio de Constantino*. Il provient de la bibliothèque de Pietro di Guevara, grand sénéchal de Ferdinand I^er^ de Naples, ce que prouve la note du f° 156 v° : « gra[n] senescarco » (voy. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, I, 229), il a passé de là dans celle de Ferdinand I^er^ (le titre italien du f° A : « Genesis in lingua catalana » doit avoir été mis par un de ses bibliothécaires), puis dans celle de Charles VIII (voy. Delisle, l. c. p. 233 ; on lit en effet au f° A v° : « Bloys. A xxxii. Catelan ». Relié en maroquin rouge sous le règne de Louis XIV, il porte au dos le titre inexact de : « La Bible en catalan ». Le texte, qui n'en est pas très-bon, fournit cependant un certain nombre de leçons préférables à celles du ms. de Barcelone.

2. Puisque les deux copies s'accordent à le donner. La table des chapitres dans le ms. de Paris est précédée de cet incipit : « Açi comensen les rubliques del libra de genessi ».

3. La comparaison du passage donné en fac-simile avec le texte imprimé montre toute-

Le glossaire qui accompagne cette édition montre que M. V. A. porte intérêt à l'histoire de sa langue; malheureusement l'absence de renvois aux pages du texte en diminue fort l'utilité. Il y aurait aussi diverses critiques à adresser à l'éditeur sur les principes qui l'ont guidé dans le choix des mots rares ou difficiles, aussi bien que sur les interprétations qu'il en donne.

Nous osons à peine reprocher à M. V. A. de ne pas avoir comparé sa compilation avec quelques-unes de ses sources apocryphes. La correction du texte eût assurément gagné à ces rapprochements. Un exemple suffira à le montrer. Dans un passage traduit de l'*Evangile de Nicodème* on lit ce qui suit (éd. p. 199) : « Atresi diu Nichodemus que havien per costuma que cascuna vegada que cavalcava lo procurador dels Romans per terra de Judea, que portaven devan ell .xii. senyeres de diverses colors, per significansa que les .xii. trips de Israel devien esser sots mesos (*l.* sotsmesos) *Aaron*. » Il est clair que ce dernier mot doit être lu *a Roma*, ce qui est aussi la leçon du ms. de Paris (f° cviii v°). Mais les éditions des évangiles apocryphes de Thilo et de Tischendorf ne doivent pas être fort répandues en Catalogne, et M. V. A. professe d'ailleurs à l'endroit de ces écrits, et même de toute traduction de la Bible en langue vulgaire, des opinions qui ne sont pas tout-à-fait celles de la critique moderne. Grâce à la précaution qu'il a prise dans sa préface de déclarer qu'il n'entendait pas partager la responsabilité des hérésies reproduites par le traducteur du XV^e^ siècle, grâce surtout à l'influence exercée, même en Espagne, par cet esprit de ténèbres et d'orgueil, qui, — il ne faut pas l'oublier, — est aussi un esprit de tolérance, nous nous flattons de l'espoir que M. Miquel Victoria Amer n'aura pas à expier sur le bûcher, revêtu du *sambenito* et la corde au cou, les propositions abominables qu'il a stigmatisées en termes empreints d'une si profonde et si catholique piété.

A. M.-F.

Vie de Sainte Marguerite, en vers romans, publiée par M. le D^r^ Noulet. Toulouse, 1875, 31 p. in-8°. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, 7^e^ série, t. VII.

Les vies de saints en vers, si communes en langue d'oil, sont infiniment rares au midi. On n'en connaît en provençal qu'une demi-douzaine. Dans ce nombre n'a figuré jusqu'à présent aucune vie de Sainte Marguerite, fait bien singulier, si on considère qu'en français nous n'avons pas moins de quatre légendes rimées de cette sainte, l'une desquelles se rencontre à ma connaissance en plus de trente mss., a été mainte fois imprimée en gothique, et se réimprimait naguère encore dans la bibliothèque bleue [1]. Cette popularité extraordinaire de la vie de Sainte Marguerite est due, comme M. Noulet l'a remarqué, à la croyance où on était que la lecture de cette légende procurait aux femmes en couches une prompte

---

fois que l'éditeur a cherché à régulariser l'orthographe et qu'il s'est même permis certaines modifications de forme qui ne paraissent pas toutes fort heureuses. Il écrit ainsi *lacuna* alors que son ms. porte *lecuna*. Cette forme pourtant est intéressante et caractérise peut-être le dialecte de l'auteur, puisqu'elle se trouve aussi dans le ms. de Paris.

1. C'est celle que M. Holland a imprimée en 1863. Cet éditeur a été assez infortuné pour ne rencontrer de cette vie si commune qu'un seul ms. et des plus mauvais.

délivrance[1]. M. le Dr Noulet, avantageusement connu par son édition des *Joyas del Gay Saber*, et par un certain nombre de dissertations fort appréciées des érudits, a donc rendu un véritable service aux études provençales, en mettant au jour une Vie provençale de Sainte Marguerite qui était restée jusqu'à ce jour inconnue. Elle est tirée d'un petit ms. du XIVe siècle, appartenant, si nous ne nous trompons, à M. Noulet, qui ne contient que ce seul ouvrage. C'est, de l'aveu de l'éditeur, un fort mauvais ms., et si les corrections proposées en note par M. N. sont souvent probables ou mêmes certaines, il reste encore un nombre très-considérable de passages qui ont le plus grand besoin du secours de la critique. M. N. n'a pas ponctué son texte, ou de moins, ce qui revient au même, il termine chaque vers par un point, à l'imitation sans doute du ms. Les éditions dans lesquelles on s'efforce, autant que l'impression le permet, d'imiter la disposition du ms., ont, en certains cas, d'incontestables avantages; mais il faut alors reproduire aussi la division des mots telle que l'offre l'original et s'abstenir d'introduire aucune correction dans le texte : en un mot, il faut viser au fac-simile. M. N. ne s'est pas astreint à une fidélité aussi rigoureuse, puisqu'il s'est efforcé de diviser les mots correctement. Je pense donc qu'au lieu de s'en tenir à un moyen terme qui ne satisfera personne, l'éditeur aurait sagement agi en nous donnant une édition ponctuée.

Le ms., ai-je dit, est fort mauvais; cependant il ne faut peut-être pas le charger de toutes les fautes que nous offre le texte imprimé, et parmi celles que nous allons signaler il peut bien s'en rencontrer quelques-unes qui viennent de l'imprimeur ou de l'éditeur. Je ferai remarquer une fois pour toutes que M. N. est peu conséquent dans sa manière de traiter certains détails : ainsi tantôt il sépare, tantôt il ne sépare pas les enclitiques; il imprime au v. 9 *daquels* (pour *d'aquels*), au v. 11 *l'an* avec apostrophe, au v. 12 *l auzi*, l'enclitique étant séparé mais non apostrophé. Ce qui nous donne des spécimens de trois systèmes différents en quatre vers. Au v. 253 le ms. porte *Olimbres* (dans la vie latine *Olybrius*) que M. N. corrige, sans beaucoup de nécessité, en *Olibres* : au moins aurait-il été logique de faire la même correction au v. 216 où le texte a gardé *Olimbres*.

Je n'insiste pas sur ces inconséquences et j'en viens à la critique du texte même.

Voici le début du texte littéralement reproduit d'après la publication de M. Noulet :

---

1. L'audacieux auteur de cette légende (je parle de la légende latine) a en effet imaginé de placer dans la bouche de la sainte une prière où celle-ci demande à Dieu toutes sortes de grâces en faveur de ceux qui écriront ou liront sa vie. On y lit notamment ce passage (que je cite d'après une vie française toute différente de celle que M. Holland a publiée) :

Et se ma vie est racontée
La ou fame iert d'enfant penée,
Tu soies garde de l'enfant,
Et je la dame a toi commant
Qu'enfes ne naisse les ieulz clos
Ne sourz ne muz. . . . . .

Voir le latin dans Holland, p. 20, note. On conçoit que les Bollandistes aient dédaigné d'imprimer ces inepties.

Senhors e donas gran conquist.
Podet far ab Dieu Jhesu Crist.
Si de bon cor volet auzir.
So que vo vuelh comtar e dyr.
Aycel qui de bo cor au le be.
Qui el coratge lo rete.
E pueysh punha es las obras far.
Per que no s puescan oblidar.
Mas mots son daquels per lors pecat.
Quant hom lor ha le be mostrat.
Sempre l'an mes tot en oblit.
Auzir be quant l auzi dyr.
De pauc de pro sens le retenir.
Ni l retenir ne pot profethiar
Qui vol far florir e granar.
Aquel fa florir e granar.
Qui esta e bon a far a fenir[4].
Ayssi com fec sancta Margarida.
De cui vos vuelh comtar sa vida.

Il y a dans ces vers des fautes qu'il serait bien difficile de corriger d'une manière certaine sans le secours d'un autre texte. Du reste, M. N. ne l'a pas tenté, car ses corrections ne touchent point aux endroits réellement dénués de sens[2]. Mais un secours fort imprévu vient à point nous permettre de faire rentrer les premiers de ces vers dans le sens et dans la mesure. Un ms. de Stockholm contient 44 vers provençaux que M. Bartsch a publiés comme étant le commencement d'une complainte de la Vierge[3]. Cette hypothèse n'était pas invraisemblable, toutefois elle n'est pas la vraie. Les quarante-quatre vers en question sont, selon la remarque de M. Bartsch, divisés dans le ms. en deux parties séparées par un blanc. La première partie a 8 vers, la seconde 36. Or il se trouve que les huit premiers vers du ms, de Stockholm sont justement le début de la *Sainte-Marguerite* éditée par M. Noulet. Voici ces vers :

Senors e donas, gran quonquist
Podet far am Diu Jesu Christ
Si de bon cuer vollet ausir
So que vos vol comtar e dir.
Aquel au de bon cor lo be
Qui en son corage lo rete,
E puis pohat[4] a hobre far
Per que nol posque oblidar.

Le second morceau, celui de 36 vers, est le début d'un poème qui m'est inconnu et qui peut bien avoir été une complainte de la Vierge[5]. Revenons à *Sainte Marguerite*. On voit que le fragment de Stockholm nous donne la vraie leçon des v. 5 et 7; qu'en revanche le v. 6 est plus correct dans le ms. de M. N.; qu'enfin le v. 8 est admissible dans les deux leçons, à condition toutefois de changer, chez M. N.; *puescan* en *puesca*. Quant aux vers suivants, voici un essai de restitution :

---

1. Je ne sais pas pourquoi M. N. laisse un blanc après ce vers.
2. Ces corrections consistent à proposer, v. 2 et 3, *podets* et *voletz*; v. 5 *bon* (mais *bo* est fort acceptable); v. 15 *Qui no vol far* (ce qui convient au sens mais non à la mesure), et à restituer *quant* (v. 12) et *sens* (v. 13) au lieu de *quat* et de *senes*.
3. *Jahrbuch fur romanische Literatur*, XII, 14 et suiv.
4. *Sic*, il faudrait *ponha*.
5. Je remarque en passant que les quatre premiers vers de ce morceau sont aussi le début d'un poème religieux de 1700 vers environ contenu, avec d'autres poèmes provençaux presque tous inconnus, dans un ms. anglais de ma connaissance :

MS. DE STOCKHOLM.	MS. ANGLAIS.
Senhors e donas, per merci	Senhors e donas per merce
Escotat tuit, entendes mi,	Escoltatz et entendes me,
Qu'io vos vol de Jesu Christ parlar;	Que ieu vuelh de Jhesu Crist parlar;
Dosamen o devet escotar...	Dousamen deves escoutar...

Mais la suite ne concorde plus.

Mas d'aquels son[1] per lor peccat
Quant hom lor ha le be mostrat
Sempre l'an mes tot en oblit,
(*manque un vers*).
Auzir lo be quant l'aus hom dir
Es de pauc pro sens lo retenir[2];
Nil retenir pot profeitar
Qui nol fai florir e granar.
Aquel fa granar e florir
Qui es e bon afar al fenir[3],
Ayssi com.....

Je n'ai pas l'intention de tenter ici la restitution complète de tout le poème : il ne serait guère plus long de le réimprimer en entier, et la *Sainte Marguerite* ne mérite pas encore les honneurs d'une seconde édition. Je me bornerai à présenter selon l'ordre des vers les corrections qu'une lecture rapide me suggère, m'attachant surtout aux passages où le sens (et non pas seulement la mesure) est corrompu ; j'examinerai aussi chemin faisant quelques-unes des notes de M. Noulet.

V. 43, *Per Jhesu Crist agazanhar*. M. N. dit en note qu'*agazanhar* est une variante de *gazanhar*. C'est possible, cf. v. 545 ; cependant, à cause de *per*, je préférerais *a gazanhar*, en deux mots. — V. 48, *Ela sezia fors de la viela;* M. N. dit en note que *viela* est sans doute mis au lieu de *vila* pour la rime ; d'où il suit que pour M. N. *viela* rimerait avec *novela* qui précède. Une telle rime serait simplement impossible ; outre qu'on ne peut admettre trois rimes consécutives : *viela* (lisez *vila*) rime par assonance avec *noyrissa* qui suit. Il y a d'autres assonances dans le poème, ainsi *gola* = *toza*, 280-1. — V. 59, le ms. porte, au dire de M. N., *Acela toza m'amenatz* ce qui donne un sens parfait : je ne conçois pas pourquoi M. N. corrige *E cela*. — Le v. 61, *Sino agues ma n druda fare*, n'a aucun sens ; je propose : *Si no es ma drudan f.* — 66, *tot el viatz*, lisez *tost e v.* — 72, sur *laysches*, 278, sur *deschen*, etc., M. N. remarque : « pour *laysses*, » « pour *dessen*. » Mais si pourtant l'écrivain prononçait *laysches*, pourquoi n'aurait-il pas écrit en conséquence ? — 76-7, lisez : *Mon cors ses tot corrompement | Salva m'e l'arma eschament*, et supprimez le v. 78 qui est identique à 76, et nous donne une rime de trop. — 84, *gigantz* fausse la rime, comme l'a remarqué M. N., et ne convient guère au sens : *gaignart* irait bien pour le sens et à peu près pour la rime. On concevrait que le copiste se fût trompé sur ce mot qu'il n'entendait plus. — 90, *Que ab Dieu Jhesu Crist fa son sermo*, vers trop long et sans rime, corr. *Ab J. C. s. s. far*. Il y aura six rimes consécutives en *ar*, mais ici ce n'est pas une objection. — 91, au lieu de *agan* (!) *comtat*, lisez *o van comtar*, et vous aurez le sens et la rime. — 92, *Senhor tu pot*, l. *n'i pos*. — 96, *Aycel adorava e pregava* doit être corrigé, pour la rime, *adoran e pregan*. — 102, *Pres de novel as ademandar*, l. *Pres li novelas a demandar*, d'autant plus que le ms. a *le*, fort mal à propos corrigé en *de* par M. Noulet. — 117, *Veradamen*, expliqué au glossaire comme une variante de *veramen*, n'est rien de plus qu'un barbarisme. Corrigeons donc *iradamen* qui convient parfaitement au sens. — 133, *dia* fausse la rime, l. *di*. — 141-2, *Margarida l'a respondut | Vostres dieus son sortz e mutz*. On voit que la rime exige au second vers la forme

1. Ou *Mas mots son que...* ?
2. Le vers serait tout à fait correct si on retranchait *de*, mais il n'est pas impossible que *lo* ait été traité comme enclitique, bien que placé entre deux consonnes. Voy. le vocabulaire de mon édition de la Croisade albigeoise à l'article *lo*, p. 420 *b*.
3. Je ne suis pas très-content de ce vers, mais je ne trouve rien de mieux.

du sujet (*Vostre dieu son [e] sort e mut*); et ce n'est pas dans ce poème un cas isolé[1]. Il est donc permis de placer la composition du poème au XIII[e] siècle, à tout le moins aux premières années du XIV[e]. — 146, *La terra clamar espaventar*, corr. *La terra e mar espaventar*. = 151, *Aquel es Dieus que tota creatura*, trop long, et *que* semble annoncer un vers qui ne vient pas; corr. *Dieus es de t. c.* — 162-4, Trois rimes en *at*: donc il manque un vers; en effet, le sens se suit mal. Le v. 163 paraît d'ailleurs corrompu; corr. *Ab las vergis que*. — 170, le sens et la mesure exigent *podo* (ou *poden*) au lieu de *po*. — 185, *les bacalars* fausse la rime; l. *li bacalar*, ce qui est du reste plus grammatical; cf. l'observation relative aux vers 141-2. — 193, *Delir te pot tost cuiatz* est-il bien la leçon du ms.? Je conjecture *tost e viatz*. — 196, *respon yuas*, M. N. met un *sic* : on peut sans risque, comme dans le cas précédent, proposer *viatz*. — 223, *essajada*, corr. *e [a]ssajada*. — 225, *Per tu merce*, plutôt *Per ta*, cf. 422. — 233, Ms. *Tant compunhec a Dieu pregar*, M. N. a eu la fâcheuse idée de corriger *contunhec*, mot de sa façon auquel il attribue vraisemblablement le sens de « continuer. » Mais il faut se contenter de *com punhec*, cf. le présent *punha*, v. 7. — 245-6, la rime *mala fe* = *creze* me surprend, mais je ne vois pas la correction. — 258, *Adombre Dieu*, l. *A Dombredieu*. — 261, le vers *Las espansas dels espanssas*, qui rime avec *enfantz*, mérite pleinement le *sic* que M. N. lui attribue; corr. *L'esperansa dels esperans*. — 265, ce vers *E m te e m gardara sobre un* mériterait bien un *sic*, ne fût-ce que parce qu'il est censé rimer avec *aysi*. Je vois bien que la fin du vers doit être *sobre mi*, mais le sens ne m'apparaît pas clairement. P. ê. faut-il réduire *e m garda* à *e garda?* — 270, *Que cant lag*, corr. *Q. tant l.* — 292, *per ta merce*, corr. *p. sa m.* — 295, *adorar*, l. *ad orar*. — 309, *drago* fausse la rime, il faudrait un mot de trois syllabes en *am* ou *an*. — 318, le sens et la rime indiquent ici une lacune d'au moins un vers, cf. la vie publiée par M. Holland v. 282 et suiv. — 323, *com a*, le sens exige *coma* (comme). — 339, *pogin*, l. *pogui*. — Le dialogue du diable avec la sainte, qui occupe les vers 336 à 387, est effroyablement corrompu et l'éditeur n'a rien fait pour le rendre intelligible. Il faudrait le comparer avec le texte latin qui, n'ayant pas été imprimé dans les Bollandistes, doit être pris dans l'ancienne collection de Mombritius ou dans des mss. C'est un travail que je laisse à ceux qui voudront, après moi, exercer leur critique sur le texte de M. Noulet. Je me borne ici comme ailleurs aux corrections faciles qui se présentent pour ainsi dire d'elles-mêmes à tout philologue qui sait le provençal. Dans le vers 353 : *Foras debetz abuc per ver;* je crois qu'il faut lire *Foras de Belzebut*. — 356, *E major donc deg far tot mal*, il faudrait, je pense : *E m. don de far...* — 363, *gardec*; il y a vraisemblablement *gardet* dans le ms., et la rime comme le sens indique *gardetz*, mais je voudrais bien savoir quels sont ces *libres de Janes* que le diable invite Marguerite à consulter. — 375, *tot treyt*, ne faut-il pas *dreyt?* — 382, *e feron Jordan*, corr. *el flum?* — 401, *Quel tieu Dieu* (pourquoi une capitale?) *mut te fa*, corr. *fan*. — 408, *Senhor crema la carn le cors no sia*, corr. *crem* (au subj.) et apostrophez *le*, cf. ci-dessus, p. 485 n. 2. — 415, Je ne vois pas bien pourquoi M. N. a corrigé *m'ayat* du ms. en *m'ajatz* : tout

1. Cf. p. ex. v. 551-2.

au plus *m'ayat*[*z*], de même v. 415. — 420, *Day cela*, l. *D'aycela*. — 425, *on* (où) a été inutilement substitué à *or* du ms. ; *or* n'est pas rare, voy. le gloss. de mon édition du poème de la Croisade albigeoise. — 433, *vezer* n'a guère de sens ici ; comme le ms. oublie souvent le *titulus* qui marque l'*n* je corrigerais *ve*[*n*]*zer*, ou sinon il faut supposer dans le ms. un trouble plus considérable, hypothèse qu'autoriserait la comparaison avec le vers 229 et 269. — 462. Il faut lire *ferir t'e*. — 467, *estan qu a te* doit être lu *estanqua te*, « arrête toi. » — 539, la rime et le sens exigent *mandat*. — 555, ce vers et le suivant ne riment pas : corr. *az honor?*

Le petit glossaire qui termine l'édition n'est pas très-riche : il contient 19 mots qui ne sont pas tous bien rares ni bien difficiles, *maltalent*, par exemple. J'en retrancherais *veradement* (v. 117) qui est sans doute fautif, voir ci-dessus, et peut-être *enludar*, 346, que M. N. traduit par « éluder », et qui me semble un mot bien douteux. Le sens exigerait à cet endroit quelque chose comme *cambiar*. *Layc*, v. 124, que M. N. fait venir du latin *laxus*, est pour *layt* (la rime est *playt*), le français *laid*, pris au figuré. — Je relève dans ce glossaire un exemple d'*adenolhar*, v. 293, cf. *Romania*, III, 500. — M. N. aurait pu y inscrire *a*, pronom, pour *o* : *m'a fazia far*, v. 362 ; et *sa*, pour *so* : *sam par*, v. 400, sur lequel cf. les observations de M. Chabaneau, ci-dessus, p. 339, note 4.

L'édition laisse bien à désirer : remercions toutefois M. Noulet de nous avoir donné un texte qui, tel qu'il est, n'est pas dénué d'intérêt, sans se laisser rebuter par son extrême incorrection.

P. M.

Die Chronik des Dino Compagni. Versuch einer Rettung, von Dr C. Hegel. Lepzig, Hirzel, 1875.

En signalant à nos lecteurs le travail où M. Scheffer-Boichorst a attaqué l'authenticité de Dino Compagni, et tout en avouant que l'impression générale du livre était défavorable à la *Cronica*, nous faisions deux réserves. Nous ne trouvions pas que les arguments du critique fussent tous également solides. « Dans la rigueur de sa logique, il relève, disions-nous, soit entre les témoignages authentiques et celui de Dino, soit entre les assertions de Dino lui-même, des contradictions qui ne sont pas toujours assez criantes pour détruire toute confiance dans l'historiographe florentin. » D'autre part nous indiquions la difficulté de deviner « la cause, l'époque, et surtout les procédés et les moyens de la falsification... Si ce point était éclairci, ajoutions-nous en terminant, le lecteur serait plus satisfait, au lieu qu'après avoir acquiescé aux vigoureux raisonnements de M. Scheffer-Boichorst, il se trouve aujourd'hui en présence d'une invraisemblance qui l'étonne et l'embarrasse. »

Ce sont ces deux points de vue que M. Carl Hegel a développés dans l'excellent petit livre dont nous rendons compte aujourd'hui. L'auteur ne s'est pas borné à montrer ce qu'il y a d'excessif dans les conséquences tirées par le critique de Berlin de certaines erreurs, omissions ou contradictions de Dino ; il a prouvé, avec l'érudition spéciale qui a rendu si justement célèbres ses travaux sur l'histoire des communes italiennes, que plus d'une fois c'est le critique moderne, croyant tout savoir, et pensant prendre en faute le pauvre chroni-

queur florentin, qui s'est lui-même fourvoyé. Le plus frappant exemple est celui qui concerne le palais public, sa chapelle et sa cloche, toutes choses que Dino aurait mentionnées à une date où elles n'existaient pas encore, et que M. H. retrouve dans des documents contemporains. Le savant historien rend d'ailleurs toute justice à la science et au talent de M. Scheffer-Boichorst, et il reconnaît qu'il y a réellement dans la chronique de Dino des erreurs, des anachronismes, des lacunes et des contradictions qui sont à peu près inexplicables chez un homme qui aurait été témoin oculaire et bien informé des événements qu'il raconte.

Passant ensuite à l'autre face de la question, M. H. montre qu'il est à peu près impossible de regarder la chronique comme une falsification postérieure. Non-seulement il y a des événements et des détails qui ne se trouvent dans aucune autre source, mais l'esprit tout entier qui anime l'ouvrage est évidemment celui d'un contemporain. Le faussaire inconnu qui, d'après M. Scheffer-Boichorst et ses disciples, aurait composé la chronique au XVI^e^ siècle aurait à la fois compulsé pour l'écrire une masse de documents qu'aucun historien de son temps ne songeait à regarder, et les aurait si singulièrement utilisés que tantôt il les reproduirait dans les plus petits détails, tantôt il les contredirait de parti pris, tantôt il entasserait, en les ayant sous les yeux, des erreurs de noms, de lieux et de dates que ces mêmes documents nous permettent aujourd'hui de constater.

Arrivé ainsi en présence de deux invraisemblances à peu près égales, M. H. s'arrête à une solution qui peut tout concilier. Dino n'a pas terminé sa chronique, écrite en partie longtemps après les faits qu'il raconte et non sans que sa mémoire ait été troublée par sa passion. Dans plus d'une partie, il n'a rédigé que des notes ; il n'a pas mis lui-même son ouvrage en ordre ; au reste il ne pouvait songer à le publier de son vivant. De là l'oubli où cette œuvre si importante est restée longtemps ensevelie. Au XV^e^ siècle, sans doute, un amateur inconnu a soumis cette ébauche à une rédaction définitive, en s'aidant des autres historiens, en comblant plus ou moins heureusement les lacunes, en ajoutant çà et là des gloses souvent fort maladroites. La chronique de Dino est donc authentique dans son ensemble, mais les détails sont suspects et doivent toujours être contrôlés. La critique acceptera-t-elle cette explication du problème ? On ne peut l'affirmer encore, et la question est trop spécialement historique pour que nous ayons la prétention de donner notre avis. Disons seulement un mot des pages extrêmement judicieuses que M. H. consacre au côté philologique du sujet.

Il récuse d'abord tous ceux qui jusqu'à présent se sont prononcés contre l'authenticité, à commencer par M. Fanfani. Quand on voit, dit-il justement, la chronique de Dino présentée depuis des siècles comme le type et le modèle du plus pur *trecento* toscan, et qu'on entend maintenant dire qu'elle n'est qu'un grossier pastiche qui ne peut faire illusion un instant, on n'en tire qu'une conséquence, c'est que la philologie italienne est encore dans l'enfance. Il montre ensuite que tout ce qu'on a écrit là-dessus manque absolument de base, attendu qu'on n'a pas une édition critique du texte de Dino : si tous les manuscrits, comme on l'a dit, dérivent de celui de Florence, il faut le reproduire intégralement et exactement ; s'il en existe d'autres qui ne proviennent pas de celui-là, il

faut les comparer, constituer le texte et indiquer les variantes. C'est ce qu'on n'a pas plus fait pour Dino, jusqu'à présent, que pour les autres grands trecentistes. M. H. fait voir la légèreté avec laquelle on a traité cette matière délicate par un exemple éclatant. Dans le livre de M. Fanfani contre la chronique (voy. *Romania*, IV, 290), M. Scheffer-Boichorst n'avait trouvé qu'un argument digne d'être adopté et reproduit par lui. Dino emploie *marciare* dans le sens du fr. mod. *marcher* : « I cittadini di Siena *marciavano* bene con ambo le parti »; mais *marciare* ne se trouve dans ce sens que depuis le milieu du XVI^e^ siècle, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'en français même *marcher* n'a guère pris cette signification qu'à la fin du XV^e^ siècle, et que le mot italien dérive sûrement du français. Varchi, à l'époque indiquée, signale *marciare* comme un « nouveau terme militaire. » Aussi M. Fanfani déclare que ce seul mot devrait suffire à prouver la fausseté de la chronique, et M. Scheffer-Boichorst s'en autorise pour dire que la date de 1514, qui se trouve sur le plus ancien manuscrit, est elle-même un faux, et pour chercher le fabricateur de la chronique au XVII^e^ siècle, M. Hegel a eu l'idée de faire examiner à cet endroit le manuscrit de Florence : « Il porte d'une façon claire et indubitable *marcavano*. » M. H. montre alors que l'it. *marcare* a signifié « être limitrophe », et le rapproche du provençal *marcar* et du v. fr. *marchir*, qui ont le même sens. La phrase signifie donc : « Les citoyens de Sienne *étaient bons voisins* avec les deux partis, » ce qui convient fort bien au contexte. Nous ajouterons que quand même le ms. aurait *marciavano*, cette explication pourrait se défendre, car on trouve quelquefois en ancien français *marchier* au lieu de *marchir*. Elle souffre cependant une petite difficulté : *marcare bene* semblerait être une locution usitée dans le sens de « être en relation de bon voisinage »; mais il faudrait la retrouver dans quelque autre texte, car elle n'existe, que nous sachions, ni en français ni en provençal. En tout cas, la seule objection en apparence solide qu'on ait faite à Dino au point de vue philologique disparaît, et l'édifice élevé sur cette pointe d'aiguille s'écroule silencieusement. L'Université de Bonn, on le sait, a proposé comme sujet de prix le travail suivant : « *Démontrer* philologiquement la fausseté de la chronique de Dino Compagni, *que Scheffer-Boichorst a demontrée historiquement*. » Nous n'avons pas entendu dire qu'il y ait eu jusqu'à présent beaucoup de mémoires présentés, et nous craignons que la lecture de l'opuscule de M. Hegel ne refroidisse le zèle des concurrents.

En résumé, quel que soit le verdict définitif de la critique historique sur le procès intenté à Dino Compagni par M. Scheffer-Boichorst, la défense présentée par M. Hegel en sera une des pièces capitales. L'extrême courtoisie du ton, la modération des conclusions, la sobriété et la clarté de l'exposition, la connaissance parfaite du sujet en font une lecture aussi intéressante que fructueuse, et nous la recommandons vivement à tous ceux qui suivent ces curieux débats.

Ritornell und Terzine. Von D^r^ Hugo SCHUCHARDT. Halle, Niemeyer, 1875, in-4°, 148 p.

Voici un travail d'un genre nouveau et original. On a publié et on publie encore en abondance les productions de la lyrique populaire italienne, on en a souvent apprécié, avec plus ou moins de goût et de méthode, le caractère

et la valeur, mais on s'est jusqu'à présent fort peu occupé de sa forme. C'est sous cet aspect tout neuf que M. Schuchardt a étudié la question. Il commence par distinguer les deux formes essentielles de la strophe populaire en Italie, le *rispetto*[1] et ce qu'il appelle, avec les Romains, le *ritornello* (*stornello* des Toscans, *sciuri* des Siciliens). Il divise son étude du *ritornello* en trois parties, qui concernent le *ritornello* de trois vers pleins, celui de deux vers et demi (premier vers remplacé d'habitude par un nom de fleur), et celui d'un vers et demi. Après chacune de ces catégories il range les diverses productions qu'on peut appeler bâtardes, qui servent d'intermédiaire entre le *ritornello* et le *rispetto*[2]. L'auteur pense que le *rispetto*, ou strophe de quatre, six ou huit vers, est la forme primitive, et que le *ritornello* en est dérivé. Le *ritornello* de trois vers pleins, à son tour, est la tige d'où se sont détachées les deux autres espèces, la troisième provenant de la seconde. Le *ritornello* avec invocation de fleur, qui est le plus connu et le plus typique, serait donc une sorte de dégénérescence, provenant de la mention fréquente de fleurs dans le premier vers du *ritornello* primitif[3]. Le mécanisme et le rhythme des différentes espèces de *ritornello* sont étudiés avec le soin le plus curieux et révèlent des habiletés d'agencement tout à fait remarquables. Pour montrer que le *rispetto* et le *ritornello* ne sont guère séparés que par la forme, l'auteur s'est plu à rassembler des passages semblables dans des spécimens de l'un et de l'autre genre ; il en fait autant pour les *ritornelli* des diverses catégories, comparés entre eux; il réunit également des exemples de tous les emplois possibles de l'invocation aux fleurs[4]. Cette masse de textes rassemblés à l'appui de ses dires les fortifie singulièrement, et en même temps qu'elle fait honneur à la mémoire et souvent à la pénétration de l'auteur, elle fait de son livre la lecture la plus curieuse et la plus intéressante, même pour ceux qui s'attachent uniquement à la poésie et non à la versification[5].

Après quelques observations générales, l'auteur arrive à la seconde partie de son mémoire, qui est celle qui prête le plus à la discussion. Les deux formes fondamentales de la poésie populaire italienne sont devenues, d'après lui, les formes principales de la poésie artistique : le *rispetto* est devenu l'octave, sans subir aucun changement (car on trouve des *rispetti* qui ont la forme de l'octave, et il a suffi de les mettre bout à bout); le *ritornello* est devenu la *terza rima* de Dante, qui ne diffère du *ritornello* qu'en un point. Le *ritornello* se compose de trois vers, dont le premier et le troisième riment ensemble, tandis que celui du

---

1. M. Sch. montre le parallélisme qui règne dans le *rispetto* toscan, et qui rattache étroitement la seconde moitié à la première. Il démontre un grand nombre de ces constructions, plus savantes qu'elles n'en ont l'air et que ne s'en doutent peut-être ceux même qui les font.

2. Parmi ces formes hybrides, l'auteur range le *ritornello* de deux vers et le rattache au proverbe rhythmique.

3. M. Sch. n'admet aucun lien historique entre l'invocation des Italiens à une fleur, et celle des Roumains à une *feuille verte*. Il renvoie, pour appuyer son opinion, à un article de M. Hajdeu (réimprimé dans son *Histoire critique des Roumains*, 1874, II, 79 ss.)

4. A l'appui de sa thèse sur l'origine et les significations premières de cette invocation, l'auteur aurait pu citer des exemples français et surtout provençaux. Voy. D. Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, t. I, p. 223 ss.

5. M. Sch. a réuni lui-même, dans un index, les particularités les plus dignes d'attention qu'il a relevées en ce qui concerne le *fond* des chansons.

milieu ne rime pas[1] ; le tercet de Dante est absolument pareil, seulement le vers qui ne rime pas dans un tercet fournit les rimes du suivant : ainsi au lieu de la formule *axa,* on a *aba*, *bcb*, *cdc*, et ainsi de suite. La différence n'est donc que dans l'enchaînement. Or les *ritornelli* ont de tout temps été usités pour des combats de chant, et dans les luttes de ce genre chaque joueur reprend volontiers une des rimes de son adversaire pour lui répondre : n'est-il pas naturel qu'on ait enchaîné les *ritornelli* en se servant de ce vers qui restait sans rime pour y rattacher la strophe qu'on improvisait en réponse? Dante n'a donc pas créé la *terza rima*, il l'a prise dans le peuple comme la langue de son poème. — Il faut distinguer entre les deux thèses de M. Schuchardt : la première a été souvent exprimée et est sans doute vraie au moins en partie[2]; la seconde me semble peu probable. En l'absence de tout témoignage dans le passé, il est hardi d'admettre que le *ritornello*, qui, de l'avis même de l'auteur, est une forme dérivée, existât du temps de Dante, et il n'est guère admissible qn'un poète aussi attentif à la forme se soit borné à ramasser dans la rue le moule où il voulait jeter sa pensée, et qui semble lui convenir si admirablement[3]. L'origine de la *terza rima* ne sera sans doute jamais bien claire, précisément parce que l'invention réfléchie de Dante y a la plus grande part[4] ; mais si j'avais à la rechercher, je le ferais dans des voies directement opposées à celle où s'est engagé M. Schuchardt. Au reste, l'auteur lui-même ne présente son idée que comme une hypothèse et ne s'attend guère à la voir réussir. Dans la gracieuse dédicace de son livre à Karl Witte[5], il lui dit en parlant des chansons : « C'est à ces fleurettes parfumées d'amour qu'est consacré mon écrit, et si j'arrive en terminant à supposer que Dante les a effleurées du bord de son vêtement, que cette hérésie me soit pardonnée. » Cette hérésie a amené l'auteur à faire sur l'emploi des *ritornelli* dans les luttes poétiques et sur d'autres points des recherches qui en tout cas gardent leur valeur.

Ce charmant ouvrage se termine par une dissertation intéressante sur le *madrigal*[6] (où l'auteur voit une sorte d'intermédiaire entre le *ritornello* et la *terza rima*) et par quelques mots sur la *ballata* et le sonnet.

G. P.

---

1. Dans la plupart des *ritornelli*, ce vers est rattaché à l'un des deux autres ou à tous deux par une rime, une assonance ou une *consonance* (identité des consonnes de la syllabe finale, les voyelles différant), et M. Sch. a exposé avec un soin extrême toutes ces combinaisons, mais il regarde l'absence complète de rime comme plus ancienne.

2. J'avoue que l'origine de l'*octave* me paraît susceptible d'autres explications.

3. M. Sch. paraît se demander quel rhythme aurait employé Dante s'il avait écrit son poème en latin. Il est clair *a priori* que l'adorateur de Virgile aurait choisi l'hexamètre, quand même on n'aurait pas le début de l'ouvrage qu'il abandonna si heureusement : *Ultima regna canam fluido contermina mundo*, etc.

4. C'est ce que conteste M. Sch., parce que, d'après lui, les hommes de génie ne se préoccupent pas de créer des formes poétiques ; ce sont les « têtes médiocres » qui se préoccupent de ces questions. Le jugement est sévère, mais il paraît en tout cas inapplicable à Dante, à la fois si novateur et si préoccupé de la technique de son art.

5. L'ouvrage de M. Schuchardt a été offert à M. Karl Witte, le célèbre éditeur de Dante, par l'Université de Halle, pour le *soixantième* anniversaire de son doctorat.

6. Je ne puis me décider, malgré Antonio di Tempo, suivi par tous les critiques actuels, à tirer *madrigal* de *mandra,* troupeau, et je soupçonne même la forme *mandrialis* d'avoir été créée par lui, comme il a fabriqué *sermontesius* pour appuyer la ridicule étymologie qu'il voulait donner à *sirventese*. Je prie le lecteur de bien peser la manière dont ce mot est présenté par Antonio lui-même, Barutella et Ghidino di Sommacampagna.

Le Glossaire de La Curne de Sainte-Palaye et M. Paul Meyer, rédacteur de la Romania, par L. Favre, Niort et Paris, 1875, 16 pages.

Tel est ce titre d'un écrit, en forme de lettre (à moi adressée), dans lequel l'éditeur du Glossaire de Sainte-Palaye manifeste l'intention de réfuter les critiques faites ci-dessus, p. 278-80, à son entreprise. Les arguments produits par l'auteur de cette brochure sont de nature fort diverse, mais d'une valeur égale. L'un consiste à invoquer contre moi le témoignage du *Siècle* et de la *Gazette des Tribunaux*. L'opinion de ces journaux est, j'essaierais vainement de le dissimuler, on ne peut plus favorable à M. Favre, et je lui en donne acte. Un autre argument est celui-ci : nous aurions accusé à tort M. Favre de ne pas tenir compte des travaux récents dont notre ancienne littérature a été l'objet. « Ces » études ne seront pas regardées comme non avenues par les philologues qui » m'accordent avec empressement leur concours, » et à preuve M. Favre cite quelques échantillons des notes ajoutées au texte de Sainte-Palaye[1]. Je crois rendre un service signalé à mon contradicteur en appelant son attention sur l'extrême faiblesse des « philologues » qui lui accordent avec empressement leur concours. Dans l'une de ces notes on voit, avec citation de la première édition du *Rolant* de M. Gautier, que le mot *amiracle* a la même étymologie qu'*amiral*. Mais les philologues mentionnés plus haut auraient dû remarquer que dans les éditions subséquentes, dès 1872, M. Gautier a lu, avec raison, non plus *amiracle*, mais *a miracle* (v. 1660). Plus loin M. Favre et ses « philologues » nous apprennent qu'*aïe* « est *aide* où le *d* est tombé comme dans *louer* de *laudare*, *cheoir* de *cadere*, » erreur que nous ne saurions rendre palpable pour les « philologues » de M. Favre sans les avoir au préalable mis au fait de quelques points fort délicats de la phonétique. — La note sur les imparfaits en *ot*, que M. Favre cite un peu plus bas, contient un singulier mélange de vrai et de faux. Le vrai (et c'est une remarque que je pourrais faire au sujet de plusieurs des additions de M. Favre) sonne à mon oreille comme l'écho éloigné d'un enseignement public de moi bien connu ; le faux est dans cette énormité : « jamais la troisième personne en *ot* (p. ex. *amot*) ne rime avec *ot* (*habuit*). » Rien n'est au contraire plus usuel que cette rime. En voilà assez sur cette brochure. Je renonce totalement à l'espoir de prouver à M. F. que la partie rédigée par Mouchet est supérieure au reste, et que le glossaire entier (sauf la partie de Mouchet) est à l'état de matériaux. Je souhaite que M. F. fasse jusqu'au bout partager sur ces points son opinion à ses souscripteurs. Pour moi, j'avais pensé jusqu'ici que la publication du glossaire de Sainte-Palaye était une œuvre simplement inutile : maintenant je commence à croire que, faite par M. Favre, elle peut être nuisible.

P. M.

Essai de grammaire du dialecte mentonais, avec quelques contes, chansons et musique du pays, par J. Bruyn Andrews. Nice, impr. Niçoise, 1875. In-12, 80 pages.

Cet opuscule, écrit sans prétention scientifique par un américain (U. S.) établi à

1. Aucune de ces notes ne figure dans les livraisons parues alors que j'ai rédigé mon compte-rendu. Autrement je ne me serais pas privé d'en parler.

Menton, suffira à donner une idée du patois mentonais aux personnes qui ont l'habitude des études linguistiques, et par suite savent reconstituer la physionomie d'un idiome d'après des traits épars. La grammaire proprement dite est divisée en onze chapitres intitulés : I Des lettres, II De l'article, III Du substantif, IV De l'adjectif, V Du nombre, VI Du pronom, VII Du verbe, VIII De l'adverbe, IX De la préposition, X De la conjonction, XI De l'interjection. Suivent une série de phrases usuelles et un court vocabulaire de noms, rangés à peu près à la façon des *nominalia* du moyen-âge. Une seconde partie, qui a trente pages, est occupée par diverses compositions en prose et en vers, chacune étant accompagnée d'une traduction française. On voit que le plan suivi par l'auteur est simplement (moins la syntaxe) celui des grammaires composées pour l'étude pratique des langues, plan qui m'a toujours paru fort peu approprié à son objet, et qui ne l'est pas davantage à une étude scientifique. La partie consacrée aux noms (le premier chapitre) est comme toujours dans ces sortes d'ouvrages, très-insuffisante ; l'auteur, qui n'a point appris à se défaire des détestables habitudes engendrées par l'enseignement grammatical qu'on donne dans les écoles (aussi bien du Nouveau Monde, j'en ai peur, que de l'ancien), nous indique la prononciation mentonaise des lettres, en prenant pour point de départ la valeur de ces lettres en français, au lieu qu'il eût fallu tout d'abord dresser le tableau des sons existant en mentonais, et indiquer comment on croit devoir rendre chacun de ces sons. On peut du reste augmenter notablement les notions phonétiques fournies par l'auteur dans son premier chapitre, en recueillant çà et là des observations de prononciation dans le reste du traité.

Le mentonais est, comme le remarque justement l'auteur dans sa préface, allié de près au génois et au niçois. Il a des traits communs avec l'un et avec l'autre : le passage d'*l* en *r* (*maraut* pour *malaut*, malade, *ro*, *ru*, art. masc. sing. et plur.; *ra*, *re*, art. fém. sing. et plur.[1]) n'est pas moins fréquent en génois ; le plur. féminin en *e* (sing. *a figlia*, plur. *e figlie*) est encore un caractère italien. Ces traits ne se rencontrent pas en niçois, qui d'ailleurs offre de nombreux points de contact avec le mentonais. Je serais plus en peine de mentionner des traits absolument propres à ce patois : ils se trouveraient sans doute dans les sons, sur lesquels, je l'ai dit, l'opuscule de M. Andrews ne nous renseigne pas suffisamment.

Il faut savoir gré à M. Andrews des pièces, les unes en vers (deux de celles-ci accompagnées de leur musique), les autres en prose, qu'il a jointes à son *Essai*. Il s'y trouve uu conte de fée et une chanson de nourrice. Pour donner un spécimen du patois mentonais, je transcrirai ici les dictons météorologiques qui occupent les pages 56 à 59, en y joignant quelques rapprochements.

Genaro patelaro. Selon M. Andrews, « janvier calme », mais j'en doute.

A Canderiera sema a ra mitan de ra feniera, « A la Chandeleur nous sommes à moitié du fénil. »

Se Febraro non febregia, Mars marsegia, « Si février n'est pas froid, mars le sera. » En français : « Si febvrier ne faict des siennes, mars lui livre camp et guerre fière », Le Roux de Lincy, I, 99.

---

1. Pour l'article il y a des cas fréquents où l'*r* initial tombe, voy. p. 13.

Febraro corte piege de tote, « Février court pire de tous. » — Dans les Cévennes : *Febrié es court e lai*[1]. On disait en français « Février entre tous les mois | Le plus court et le moins courtois », Le Roux de Lincy, I, 98, cf. Wright, *Reliquæ antiquæ*, II, 10.

A Mars cu no ha de scarpe vaghe descaus, e cu re ha, se re sapie conservá, « En mars, qui n'a pas de souliers aille déchaussé, et qui en a sache les conserver. »

A Mars metete o capelass, « A mars met le grand chapeau. »

Mars fauss, mars ventous, « Mars faux (?) mars venteux. »

Abrí a trenta giorne, e se pioghessa trenta en, no faria ma a nuscen. « Avril a trente jours, et s'il pleuvait trente-et-un, cela ne ferait mal à personne. » Même prov. en français et en italien dans Swainson, *A Handbook of weather Folk-lore*, p. 79 ; en languedocien dans le *Recueil des prov. des Cevennois* précité, n° 38, et *Revue des langues rom.*, IV, 613.

Abrí no fa encara ressení, « Avril nous fait encore frissonner. »

Abrí gent e bestie fa langhí, « Avril fait languir personnes et bêtes. »

Ne per Magio ne per Magian non te levá o pelican[2], « Ni pour mai ni pour le meilleur mai n'ôte pas le vêtement d'hiver. » De même dans le nord de l'Italie : *Mag, Magion, a ti la to (?) rosa, a mi el peliscion*, Swainson, p. 89.

Ha mai de frasche che Magio, « Il est plus capricieux que mai. »

San Gioan d'o miscian, « Saint Jean de la Moisson. »

San Gioan fa sortí o tabardan, « Saint Jean fait sortir le faux bourdon[3]. »

Madarena, no sta a scorre a labrena, « A la Madeleine, ne poursuis pas le lézard gris[4]. »

Cu se bagna d'Aost non beu de vin most, « Qui se baigne en août ne boit pas de vin moût[5]. »

Aost seca o cosp, « Août sèche la souche. »

A volp voe che Setembre aughessa 366 giorne, « Le renard voudrait que septembre eût 366 jours. »

Cora a figa es en sa broca, a vieglia trota, « Quand la figue est sur le rejeton la vieille trote. »

A u Santi u aussele giran o cu a augelante, « A la Toussaint les oiseaux tournent la queue[6] aux oiseleurs. »

A San Martin, tapa ra bote e saia o vin, « A la Saint Martin bouchez le tonneau et goûtez le vin. » De même en Languedoc : *Per Sant Martí tapa ta bouta, tasta toun vi, Rev. des l. rom.* IV, 614 ; le même prov. est commun par toute la France et aussi en Italie, cf. Swainson, p. 146.

A Dina cu ha de scarpe se re sapia ben ligá, « A Noël qui a des souliers les sache bien attacher. » P. M.

---

1. *Recueil des proverbes météorologiques et agronomiques des Cevennois*, n° 12, dans les *Annales de l'Agriculture française*, 2e série, t. XIX.

2. Il faudrait plutôt *peliçan* ou *pelician* (anc. fr. et prov. *pelisson*).

3. *Sic* M. Andrews. N'y a-t-il pas là un seul prov.? *San Gioan d'o miscian | Fa sorti o tabardan.* »

4. Cette traduction me laisse des doutes.

5. Cela n'a guère de sens. P.-ê. M. Andrews a-t-il eu un mauvais texte. Je soupçonne quelque chose d'analogue au prov. fr. « Quand il pleut en août, | Il pleut miel et bon moût » ; cf. des analogues dans Swainson, p. 119.

6. Sic M. Andrews : « La queue » est un équivalent.

PÉRIODIQUES.

I. Revue des langues romanes, VII, janvier-avril-juillet 1875. — P. 1. Boucherie, *Mélanges latins et bas-latins*. Recueil de huit pièces, toutes en vers (hymnes ou proses), sauf la dernière, qui sont empruntées à divers mss. de Paris et de Montpellier. L'une d'elles, qui est notée, est accompagnée d'un fac-simile. On y remarque l'emploi aussi étrange que fréquent de la lettre *h*, soit au commencement des mots (*halacriter, holive, heorum*, etc.), soit dans l'intérieur (*ehcclesiarum, ahbent,* etc.), soit à la fin (*luminariah, ecclesieh*, etc.). Tous ces textes sont accompagnés de notices littéraires et de remarques linguistiques. Ces dernières sont réparties sous deux chefs : *phonétique* et *grammaire*. Cette partie du travail de M. B. pourrait donner lieu à certaines objections. En général on peut dire que l'auteur confond sous la rubrique *phonétique* des faits d'ordre très-différents. Les mss. de la basse latinité, notamment de l'époque mérovingienne, abondent en fautes qui ne prouvent rien autre chose que l'inattention du copiste, ou son impuissance à bien lire son original. De ces fautes résultent des anomalies dont les études linguistiques ne peuvent tirer aucun profit, et qu'il faut se garder de ranger parmi les formes dues aux habitudes de prononciation de l'écrivain; ainsi quand un copiste met *telli* pour *terræ*, ou plutôt pour *telluris* (voy. p. 25) il commet une simple faute qui n'a aucun droit de figurer parmi des faits de phonétique. Il en est de même de *falsum testimonium* employé au lieu de *falsa testimonia* qu'exige la rime, et c'est bien à tort que M. B. considère ce *lapsus* comme prouvant le passage d'*um* en *a* (p. 9). — P. 42. Alart, *Documents sur la langue catalane* (suite); *cor una pessa,* rendu p. 46 par « rien qu'un morceau », me laisse des doutes; de même la traduction de *tota ceda* p. 51. — P. 62. Boucherie, *Petit traité de médecine en langue vulgaire*. Recueil de symptômes de maladies et de recettes médicales tiré du ms. 503 de Montpellier (Bibliothèque de la Faculté de Médecine), XIV^e^ siècle. Il s'y trouve aussi deux formules d'incantation contre la morsure des serpents et contre les fièvres, telles qu'on en rencontre dans une infinité de mss. depuis les premiers temps du moyen-âge jusqu'aux plus récents livres d'heures; voy. O. Cockayne, *Saxon Leechdoms*, I, 384 et suiv., II, 136, 348, etc.; *Rev. des Soc. sav.* 2^e^ série, III (1860), 660; *Flamenca* p. 317, etc. M. Boucherie croit ce petit recueil *normand :* je ne fais pas doute qu'il est *anglo-normand*, peut-être même écrit d'une main anglaise (ce qui se reconnaît à première vue à la forme de certaines lettres, principalement des *r*). Les collections de recettes médicales ou de charmes abondent dans les bibliothèques anglaises, et ne valent guère la peine d'être publiées isolément.

Au nº 40 il doit y avoir *s'ahert* (s'attache) et non *s'aheit* (je me représente d'ici l'*r* que M. B. a prise pour un *i*). *Aschiver*, nº 17, doit se lire *a schiver* (à éviter). *Cholet*, nº 61, veut dire chou. *Sus trait* (en deux mots), nº 4, veut dire ramenés en haut, remontés ; dans la même phrase, l'emploi particulier de *freres* est conforme à cet exemple de Jean de Garlande : « virga virilis et duo *fratres* penduli » (Th. Wright, *A Volume of Vocabularies* p. 121 ; *Jahrb. f. rom. Liter.* VI, 145). Au nº 40 *ruuur* (= *ruvur*) est le latin *ruborem ;* il n'y a aucune raison pour corriger *rimur*, mot fantastique auquel M. B. attribue le sens de « fente ». — P. 72. Chabaneau, *Notes critiques sur quelques textes provençaux.* Ces notes ont pour objet mes *Derniers troubadours de la Provence.* Les corrections proposées par M. Ch. témoignent d'un esprit judicieux, et sont souvent certaines. Toutefois je dois dire que pour plusieurs d'entre elles, et des meilleures, M. Ch. a été devancé par M. Tobler (*Gœtt. gel. Anzeigen*, 21 février 1872), ou par M. Mussafia (*Centralblatt*, 30 mars 1872). Dans la pièce d'Hugo de Maensac et de P. Cardinal *Dones* pour *Doncs* est une faute d'impression, comme l'avait justement reconnu M. Tobler ; quant à *brezanejan* M. Tobler a proposé une correction (*brezan enjan*) qui, sans être sûre, est préférable au *prezan enjan* de M. Chabaneau. Pour *enformas son gan* M. Ch. a probablement raison, cf. *Croisade contre les Albigeois* v. 4148. Pour *sarial* dans la pièce de Daspols, la bonne correction est celle de M. Tobler : *sa rial*, cf. v. 57. La remarque de M. Ch. sur *siam* employé au sens de l'imparfait, est neuve et intéressante (p. 76). Dans VII, 47, *als sieus* n'est pas comme le croit M. Ch. un usage populaire pour *als lor :* dans le cas présent il serait impossible d'employer *lor*, car *sieus* n'est pas employé comme possessif, c'est une sorte de substantif. Dans la première pièce de R. Berenguier, v. 23, *cais* ne peut signifier « tombe » : il faudrait plutôt *cai*, et encore le sens serait peu satisfaisant. La correction *leve bria* au v. 38 de la première pièce de B. Trobel, n'a certainement aucune vraisemblance. M. Ch. reproduit l'explication de *solas am lieu* opposé à *solas de vaca* qu'il avait déjà donnée dans le précédent volume de la *Revue des langues romanes.* J'accepte pleinement, je l'ai déjà dit (*Romania*, III, 501) cette interprétation, qui du reste avait été à peu près trouvée par M. Tobler il y a trois ans (*Gœtt. Anz.* 1872, p. 290). Je ferai remarquer à l'appui du sens qui en résulte, que les souliers de peau de bœuf ou de peau de vache étaient considérés au moyen âge comme grossiers. Ainsi Rutebeuf dans les *Plaies du Monde* (2º édit. II, 27) évalue vingt paires de souliers de vaches à vingt sous ; cf. le *Charroi de Nîmes*, éd. Jonckbloet v. 993 et 1040. — P. 82. *Poésies de Dom Guérin* (suite). — P. 107. *Lettres à Grégoire sur les patois de France* (suite). Dans le nombre une curieuse lettre de François Chabot, ex-augustin, puis député et conventionnel. — P. 134. P. Lagarenne, *Notice sur le patois saintongeais.* C'est surtout une notice sur les compositions modernes en patois saintongeais. — P. 145. Chabaneau, *Grammaire limousine* (suite). — P. 179. Noulet, *Histoire littéraire des patois du Midi de la France au XVIII*e *siècle* (suite). — P. 216. Noulet, *Le* semen-contra *de Mounreal*, poésie du siècle dernier en patois de Carcassonne. — P. 226. Pin y Solers, *Poésies religieuses de la Catalogne.* Ce premier article traite des *goigs* (= prov. gaugs) qui sont des poésies religieuses (bien médiocres !) en l'honneur de J.-C., de la Vierge ou des Saints. — P. 236,

Montel et Lambert, *Chants populaires du Languedoc. Première section : Chants du premier âge. Deuxième série : Chants pour réveiller.* Très-riche collection de provenance variée. Il n'y a pas que des pièces languedociennes : plusieurs, communiquées par M. Victor Smith, viennent du Vélay. — P. 313. Roques-Ferrier, *Enigmes populaires du Languedoc.* Recueillies pour la plupart dans le bas Languedoc, ces petites pièces offrent une forme constante : *De qu'es acó, de qu'es acó | Que ...?* Déjà la *Revue* en avait publié quelques-unes IV, 304. M. Roques-Ferrier joint à son recueil des recherches et des rapprochements avec les *indovinelli* italiens qui montrent un homme bien au courant des travaux sur l'histoire de la poésie populaire. Ce genre a été fort développé au moyen-âge, comme je le montrerai quelque jour. — P. 343-402. Poésies modernes (les p. 385-402 sont occupées par des pièces couronnées au centenaire de Pétrarque). — P. 403. *Mélanges et bibliographie.* Boucherie, *irabis* = « tu iras », ex. d'*irabis* tiré d'une glose (*Non inde tu irabis, fello !*) fournie par un ms. de Virgile du X^e^ siècle. — Joret, *Du C dans les langues romanes,* compte-rendu judicieux et indulgent, par M. Chabaneau. Nigra, *Fonetica del dialetto di Val-Soana,* cf. ci-dessus p. 293. *Lou Rouman d'Arles,* p. p. Lieutaud, bonnes observations de M. Chabaneau. *Fragments d'un mystère provençal découvert à Périgueux,* p. p. Chabaneau. L'auteur même de la publication, M. Ch., reproduit ici avec les améliorations nécessaires une partie de son premier travail ; voy. ci-dessus, p. 152-4. — P. 428. *Bulletin bibliographique de la langue d'oc pendant les années* 1872, 1873 et 1874. — P. 439. *Périodiques.* A propos du n° 12 de la *Romania,* M. Chabaneau a essayé quelques conjectures sur les mots de la charte landaise dont je n'ai pas su trouver l'explication. Si M. Ch. veut bien se reporter à mes remarques supplémentaires sur cette charte, p. 462, il y trouvera la véritable explication de difficultés qui n'ont pas été moins embarrassantes pour moi que pour lui. Aux pp. 443-6, M. Boucherie entreprend de répondre, avec peu de succès croyons-nous, aux observations de M. Tobler imprimées ci-dessus p. 156. — P. 446. Alart, *le son catalan ny.* Il est de fait, comme je l'ai dit, *Romania,* IV, 419 que les textes écrits dans la région des Pyrénées nous présentent fréquemment *i* semi-voyelle ou *y* à la place de *nh* (*ñ*). J'avais vu dans cette circonstance un caractère de la prononciation, un fait de phonétique ; M. Alart soutient qu'il n'y faut voir qu'un fait d'écriture dans lequel la prononciation n'est pas intéressée ; que les notaires du Roussillon, par exemple, ont très-fréquemment omis le *titulus* destiné à remplacer l'*u*. C'est possible, mais bien étrange. P. M.

II. Rivista di filologia romanza, II, 2[1]. — P. 65, A. Mussafia, *Una Canzone tratta dal cod. Barberino* xlv-47 ; curieux texte, dont M. M. rapporte le dialecte à « la Venezia ladineggiante. » Il l'accompagne d'un vocabulaire, et d'une traduction qui n'était pas facile à faire. — P. 71, N. Caix, *le Alterazioni generali nella lingua italiana* ; remarques intéressantes sur l'influence exercée dans le vocabulaire par l'*assimilation*, la *dissimilation*, le *redoublement*, le *dédoublement*, l'*analogie*, la *confusion de deux mots*, et l'*étymologie populaire*. — P. 82, E. Sten-

1. Avec ce n° a paru le complément du t. I.

gel, *Frammenti di una traduzione libera dei libri dei Maccabei in decasillabi antico francesi*. On doit savoir gré à M. Stengel d'avoir publié ce curieux fragment d'une véritable chanson de geste sur les Machabées. L'éditeur a reconnu que le poème, écrit au XIII^e^ siècle, devait remonter au XII^e^ siècle, et que le dialecte était celui du sud-est du domaine français. Le texte de ce fragment a déjà été très-gravement altéré par le copiste ; et il faut dire que l'éditeur à son tour, non-seulement n'a pas su toujours en résoudre les difficultés, mais a ajouté plus d'une méprise nouvelle. Quelquefois il aurait trouvé la vraie leçon s'il avait conféré au français le texte latin qui lui sert de base ; ainsi au v. 50, pour rétablir la mesure du vers, c'est *lor gens* qu'il faut supprimer et non *cinc mil* ; cf. *Mach.* I, IV, 28. L'éditeur ne nous dit pas, chose assez surprenante, qu'à partir du v. 91 environ, qui correspond à *Mach.* I, VI, 42, le fragment français, qui compte encore 230 vers, n'a rien de commun avec le texte biblique : il aurait fallu rechercher si cette longue description de bataille est purement tirée de l'imagination de l'auteur ou si elle correspond à un texte latin [1]. Le texte offre de très-grandes obscurités ; pour les éclaircir, M. St. s'est borné à deux notes explicatives. A propos de ce vers : *K'il sont venut el chanp u a sorelhe*, il remarque : « *Sorelhe* = franç. mod. *sureau ?* » Il faut lire *u asorelhe*, c.-à-d. « où il fait soleil ». *Sorelhar* est un mot provençal bien connu ; *soreiller* se trouve en fr. : *Quant li solaus flambiot Qui lou mont soreille* (Bartsch, *Rom. et Past.* III, 10, 14). En parlant de la bataille qu'il décrit, le poète dit : *Ne fu tés chaples dès le tens A[brehan]*. M. St. écrit *Abrehans*, contre la rime, et fait cette singulière remarque : « Abrehans, zio di Judas e fratello di Mathatias. » — Voici quelques observations sur le texte (*l.* signifie que dans mon opinion le ms. porte ce que je propose, *corr.* qu'il faut rectifier ce qu'a mis le scribe). V. 3, M. St. ajoute *Et* contre le sens et corrige *la fal gens*, qui est impossible ; corr. *La false gent* (*gens* pour *gent* fréquent dans ce texte). V. 4 l. *quant il a perceu*. V. 24, l. *lou*. V. 30 rien à changer au ms. V. 62 corr. *pailes*, l. *indes* et non *uides*. V. 68 corr. *Se* et non *Les*. V. 75 l. *sans* et non *cans*. V. 80 *tres-possans* est un mot inconnu ; corr. *Ki de tot est possans*. V. 88 *Ki*, corr. *S'i*. V. 97 rien à changer au ms. V. 98 l. sans doute *Après uns foucs de gantes*. V. 106 *Ka...*, l. *K'a tant*. V. 115 le verbe *pestoelher* est nouveau ; l. *u pest oelhe*. V. 121 l. *Ferir les vunt : Deus ! com faite mervelhe !* V. 125 *Si*, l. *S'i*. V. 134 *Judus*, l. *Judas*. V. 141 *L'a*, l. *La*. V. 158 *Un vicheduc vait de joste aautir ;* la dignité de *viceduc* serait admissible, bien que jusqu'ici inconnue, mais comme ce personnage est appelé *duc* au v. 160, je lis *Un riche duc*. V. 194 « *Auois* » *escrie*, l. *A vois escrie* (v. ci-dessus, p. 480). V. 201 *mensongne*, corr. *ressongne*. V. 215 rien à changer au ms. V. 218 corr. *queffe*. V. 242 *la*, l. *l'a*. V. 252 *en terrine*, l. *enterrine*. V. 260 *Li roit espier fort de uentre galan*, je corrige : *Li roit espiet sont de l'uevre* (ou *furent d'uevre*) *Galan*. V. 270, *une*, corr. *un*. V. 273 *Maint bon destrier ba et noir...* l'éditeur supplée *rouge et blan* ; nos poèmes ne connaissent pas de chevaux rouges, l. *et baçan*, comme au v. 61. V. 294, corr. *duc* et l. *k'il*. V. 295 *frawin*, corr. *frannin*. V. 300 *pensen*, corr. *puison*. V. 309, suppl. *qui*. V. 319 *gennerois*, je lirais plus volontiers *genverois*.

1. Il serait curieux de savoir ce qu'est ce *Rogier*, mentionné comme auteur, ou au moins comme autorité, au v. 176.

— P. 91, J. Giorgi et G. Navone, *Il Ritmo Cassinese*; ces deux savants essaient de prouver, l'un par l'histoire et la paléographie, l'autre par la philologie, que ce curieux et célèbre morceau n'est que du XII^e^ s. et non du X^e^. Ils me paraissent emportés par la réaction contre les exagérations antérieures un peu plus loin qu'il n'est nécessaire : le ton de cette pièce, fort obscure d'ailleurs, est certainement très-archaïque ; on est porté à la placer au XI^e^ siècle. Quoi qu'il en soit, les observations, surtout philologiques, de cet article, sont fort précieuses. — P. 111, U.-A. Canello, *Etimologie : bosco* (gr. βόσχος, peu probable), *brusco* (*rusticus?*), *celata* (*celare?*), *borchia* (πόρχη?), *mallo* (*mallo?*), *ubbia* (*lubet?*) ; sur ce dernier mot, pour lequel l'étymologie de Wackernagel me paraît satisfaisante, je dirai que le fr. *lubie*, inconnu au m.-â., doit venir de l'italien. — P. 112, M. Caix, Explication des locutions populaires *andare ai cani*, *rivedere le buccie*. — P. 113, E. Monaci, *Sulla strofa del contrasto di Ciullo d'Alcamo* ; l'auteur montre, par des exemples inédits, que cette strophe n'est pas aussi exceptionnelle que l'avait cru M. d'Ancona. — P. 116. *Bibliografia* : Hofmann, *Ein katalanisches Thierepos* (M. E. Monaci signale les variantes d'un ms. du Vatican ; voy. *Rom.* III, 421) ; Del Prete, *Rime di ser Pietro de' Faytinelli detto Mugnone, poeta lucchese del sec. XIV* ; Braga, *Manual da historia da litteratura portugueza* ; Avolio, *Canti popolari di Noto*. — P. 122, *Periodici*. — P. 127, *Notizie*. G. P.

III. Romanische Studien, I, 5. — P. 553, H. Suchier, *le Voyage de saint Brendan ;* reproduction diplomatique du manuscrit de Londres (avec les variantes d'un fragment qui se trouve à Oxford), et une introduction qui contient d'excellentes choses sur la légende de Brendan et ses diverses formes. M. S. dit que je lui ai annoncé l'intention de donner une édition de ce poème, ce qui est exact (et M. Martin avait eu l'obligeance de me donner à cet effet sa copie du texte de Londres), mais il ajoute que je possède déjà la copie du ms. d'Ashburnham-Place, ce qui n'est malheureusement pas le cas. — P. 589, H. Suchier, *le Siége de Castres ;* M. S. appelle ainsi un fragment qui se trouve à la Bodléienne et que M. Gautier avait cru devoir rapporter à *Garin de Monglane*. Dans ce fragment de 125 vers on voit les Sarrazins, sous le roi Hertaut, assiégés dans Castres par les chrétiens, commandés par le roi Henri et le roi (au v. 50 placez les guillemets après *Anthiaumes*) Anthiaume (fort bien restitué par M. S. ; ce nom, étant celui d'un frère de Garin de Monglane, a peut-être causé l'erreur de M. Gautier). V. 83, *leur*, l. *lui ;* v. 91, *trestourner* n'est pas possible à la rime ; v. 108, *empecier*, l. *emperier*. — P. 594, A. von Flugi, *Napolitanische Volkslieder des 16 Jahrhunderts*, écrits à la main en 1588 sur un Pétrarque par un voyageur de l'Engadine. — P. 599, E. Bœhmer, A, E, I, *im Oxforder Roland*. M. B. étudie l'histoire de l'*e* dans le *Roland* sous toutes ses faces. Son travail appellerait un contrôle qu'il ne peut trouver à cette place. Je me borne à quelques remarques. M. B. signale, dans le sein de l'assonance en *è*, une assonance spéciale (représentée par la laisse cxviii), et dont l'*e* s'appuie sur *i* en position. La même idée vient d'être exprimée indépendamment, et avec une précision plus grande, par M. A. Darmesteter (voy. *Rev. Crit.* 1875, t. II, p. 275). Elle mérite d'être vérifiée soigneusement. — On ne peut

admettre qu'*estoet* au v. 313 soit le latin *stabat*; le sens ne convient pas, et le *Roland* n'a nulle part de traces de l'*e* féminin de la 3ᵉ personne de l'imparfait; il est d'ailleurs sans exemple que *au* + *a* ait donné une diphthongue (*oes* de *aucas* n'est jamais devenu une diphthongue) et par là tombe l'opinion peu probable de M. B. d'après laquelle dans la diphthongue *oe* l'accent était sur *o*. — M. B. enseigne que l'*e* provenant d'*a* est « le plus profond », c'est-à-dire le plus ouvert de tous. D'après lui *amèr*, *amèt*, *amès*, *amède*, *père* serait la prononciation ancienne; ce serait la chute ou l'*amuissement* (qu'on me permette ce mot, régulièrement tiré de l'anc. fr. *amuir*) de la consonne finale qui aurait rendu l'*é* aigu dans *aimer*, *aimé*, *aimez*, *aimée*. J'ai au contraire supposé que l'ancien *e* provenant d'*a* était toujours *é*, que le son fermé s'était maintenu quand la consonne suivante était tombée ou devenue muette, et n'avait cédé à l'*è* que dans les mots où la consonne s'était maintenue. Cela n'empêcherait pas que l'*e* venant d'*a* n'eût pu commencer par être *è*, comme l'a pensé M. Storm (*Romania*, III, 287). *A priori*, l'opinion de M. Bœhmer peut se soutenir; il faut chercher dans les textes des arguments pour la combattre ou l'appuyer. Le seul qu'il oppose à ma théorie est assez faible : « Il serait bien surprenant, si *a* sonnait *é*, que jamais *é* venant d'*i* en position n'assonât avec *é* venant d'*a*. *Metre* et *pere*, bien que la syllabe où se trouve la voyelle accentuée soit fermée ici et ouverte là, devraient assoner, comme le font *nostre* et *encore*. Mais comme le cas correspondant à cet exemple ne se rencontre pas ici, nous avons le droit de conclure que *e* venant d'*a* ne sonnait pas *é*. » Il est trop clair qu'il faudrait d'abord établir la prononciation de cet *e* venant d'*i* dont l'existence, — que je ne conteste d'ailleurs pas, — vient d'être signalée par MM. Bœhmer et Darmesteter. Je dirai de mon côté qu'il serait bien étonnant que deux *e* ouverts, l'un un peu moins (*terre, faire, set* (*septem*), *fait*), l'autre un peu plus (*pere, set* (*sapit*), *amet*) eussent été aussi strictement séparés. Comment expliquer notamment que *fait*, qui assone encore en *a* au v. 278 et ailleurs (voy. *Rom.*, IV, 287), puisse assoner avec l'*e* moins ouvert de *terre* et ne puisse pas assoner avec l'*e* plus ouvert de *pere*, lequel, d'après M. B., est encore tout voisin de l'*a*? Quant aux raisons puisées dans le *S. Léger* et dans Phil. de Thaon, elles n'ont aucune valeur, non plus que le rapprochement d'un phénomène de date toute récente dans le dialecte guernesiais. Enfin M. B. donne un témoignage contre son système en faisant remarquer que *sai batrai* assonent en *è*; si on tolérait le son *è* à la fin du mot, il n'y a pas eu de raison pour changer *amé* en *amè*. Il est vrai que les deux phénomènes n'ont pas été nécessairement contemporains. — Sur la question de *ie* = lat. *a*, M. B. s'étend longuement sans rien dire de bien nouveau (c'est par inadvertance que *ciel*, p. 603, est compté parmi les mots qui offrent cet *ie*). Les raisons alléguées pour maintenir *livriet*, v. 424, sont aussi bizarres que peu convaincantes. — La partie la plus intéressante du travail est celle qui concerne les nasales; on y trouve, comme toujours, des subtilités et des obscurités, mais aussi des remarques dignes de toute attention. — Chemin faisant, M. B. corrige quelques vers du poème ou défend (sans grand succès) ses leçons antérieures. Une de ces corrections est excellente, c'est *jugiet* pour *justet*, au v. 3858 (*jugiee*, v. 3394, est plus douteux). Que veut dire M. B. en parlant de l'*a* « originaire » dans

Guenes? Voet de *vovet*, au v. 147, est une de ces fantaisies auxquelles on pouvait espérer que l'auteur avait renoncé. — L'ensemble de ce remarquable morceau prouve en effet qu'il s'est appliqué avec succès à se corriger de plusieurs des défauts que lui a reprochés la critique, et qu'il a passé notamment en phonétique d'un latitudinarisme par trop aventureux à un rigorisme parfois excessif. Il a des scrupules dont il ne s'avisait pas jadis, et qui sont souvent bien fondés. Il s'étonne, par exemple, qu'*adhaesat* ait donné *adeiset*, où deux choses sont choquantes, le maintien du *d* et le changement de *ae* en *ei* (plus tard *oi*). Il se tire assez mal de la difficulté, mais il a raison de la soulever : l'explication, c'est qu'*adeser* ne vient pas d'*adhaesare*, comme on l'admet depuis Diez, mais d'*addensare*, qui du sens de « rapprocher » a passé à celui de « toucher, » et qui satisfait pleinement aux exigences de la phonétique. — P. 621, *Bemerkung über die angenommene Abhængigkeit des Bœhmer'schen Rolandtextes von dem Hofmann'schen und den Gautier'schen* (qu'un plus habile traduise ce titre!); M. B. déclare qu'il n'a connu en faisant son édition ni celle de M. Hofmann, ni celles de M. Gautier autres que la première (voy. *Rom.* II, 110); dont acte. Mais si l'éditeur de *Rencesval* avait mis un mot d'avertissement à son édition, il aurait épargné à lui et à moi de l'encre répandue inutilement. J'ai très-sincèrement hésité sur cette question : M. B. me dit qu'alors je ne devais pas critiquer les leçons qu'il avait en commun avec H. ou G.; mais la plupart de mes critiques ont pour objet la leçon en elle-même : l'attribution à tel ou tel éditeur est un point fort secondaire, et sous le bénéfice de ma remarque finale je ne vois pas ce qui m'empêchait de traiter ces passages. M. Bœhmer, dans l'*Appendice* de ce présent cahier, part de là pour me dire de dures vérités : après avoir déclaré qu' « un débutant » n'aurait pas agi en ce sens comme je l'ai fait, il ajoute : « Mais M. G. Paris trône sur la hauteur de son prestige (*sic*). Qui lui demandera de motiver son *Je le crois?* Il est naturel de penser qu'il a procédé en cette occurrence comme quand, dans son *Alexis*, il choisit la leçon du texte qu'en général il ne préfère pas, comme étant plus intéressante et plus animée[1]. Le compte-rendu aussi gagne certainement par là en animation, ou en animosité, et ce caractère — que déjà, disons X. (ce n'est pas Paul Meyer) avait trouvé bon de donner à des remarques sur moi dans la *Revue critique* de 1869, n° 35, — se fait sentir d'un bout à l'autre du compte-rendu. » Il m'est fort déplaisant de m'occuper de personnalités, et je crois l'avoir toujours soigneusement évité. Mais je tiens à dire que je n'ai aucune espèce d'*animosité* contre M. B.; j'aurais des raisons de lui en vouloir que je regarderais comme impardonnable de le laisser voir dans mes appréciations scientifiques; mais je n'ai eu avec lui que des relations fort agréables. Il veut que j'aie montré mes mauvais sentiments dès 1869 à propos de ses élucubrations phonétiques d'alors; mais j'aurais été le meilleur de ses amis que je n'aurais pu parler autrement que je l'ai fait de ses étymologies extraordinaires (*heur* de *favor*, *bâtard* de *hostarius*, *hasard* de *favorarium*, etc.). Dans cette même *Revue critique* de 1869, j'ai publié un compte-rendu de la brochure de M. B. sur le *De vulgari eloquentia* de Dante; cet article, il est vrai,

1. Eh bien! ce procédé ne me paraît pas si répréhensible.

n'est signé que d'une lettre grecque, et M. B. n'en aura pas reconnu l'auteur, car il ne m'accuserait pas de malveillance systématique. Sous l'empire de cette hallucination, il me fait (p. 624) des reproches très-personnels, et déclare ensuite qu'il ne veut pas me suivre dans la voie des « personnalités blessantes », où je ne suis jamais entré. Il termine en reconnaissant que mon compte-rendu lui a été utile, et qu'il « l'a mis en garde, lui et ses élèves, contre la témérité. » C'est ce que je désirais, et rien ne peut me faire plus de plaisir que de voir que je n'ai pas travaillé inutilement. « Qu'il continue, dit M. B. en terminant, à faire retentir l'olifant de sa critique. » Je continue donc. — P. 622-632, *Appendice*. J'ai déjà extrait de ces pages ce qui me concerne ; après m'avoir combattu, M. B. se tourne vers M. Joret, qui emploie, paraît-il, envers lui le même ton que moi, puis contre M. Darmesteter (voy. ci-dessous) et enfin contre M. Schuchardt. Dans cette dernière polémique, son style devient tellement obscur et rempli d'allusions à des faits inconnus (généralement autobiographiques) qu'il m'est impossible de comprendre mainte phrase : je vois seulement que le ton est particulièrement amer et que les personnalités deviennent décidément injurieuses. M. B. discute ensuite, mais cette fois avec calme, les observations de M. L. Havet sur son petit traité *de Sonis* (voy. ci-dessous). Après quelques annonces de livres nouveaux, M. B. explique la part qu'il a prise à la publication du ms. d'Oxford de *Girart de Rossilho* (cf. *Romania*, III, 308), fait quelques remarques sur ce texte, et nous apprend que, d'après ses recherches, « notre *Girart* a été récité pour la première fois au printemps de 1149, comme il venait d'être fini, et qu'il est le remaniement d'une chanson en laisses assonantes de vers de huit syllabes. » On serait désireux de connaître les recherches qui ont donné ces curieux résultats. G. P.

— P. 624. M. Bœhmer relève certaines critiques faites dans la *Romania* (I, 394 ; II, 141) sur le système de transcription qu'il a suivi dans la publication de son vocabulaire hébreu-français (*Roman. Stud.*, I, 163 et 199). On lui reprochait de n'avoir pas appliqué un système qui reproduisît seulement la valeur des lettres hébraïques, sans préjuger de la prononciation réelle du mot. Il répond que c'est là une erreur qui, dans mes *Elégies du Vatican* (*Romania*, III, 459 et sqq.) m'a conduit à des monstruosités, et qu'il est plus simple de supposer le lecteur sachant lire l'hébreu. Ce n'est pas résoudre, c'est escamoter la difficulté. Pour se rendre compte de la transcription hébraïque, il faut savoir plus que lire l'hébreu, il faut comprendre le mécanisme du vocalisme et pour cela avoir certaines notions de la langue. Demander aux romanistes d'être hébraïsants, ce serait rendre la besogne par trop facile aux éditeurs de textes hébreux-français. Que fait M. B. ? Il suppose le lecteur capable de lire l'hébreu ; il donne en conséquence la forme française telle qu'il la présume d'après ses connaissances en v. fr., résout toutes les incertitudes de la transcription dans le sens qui lui paraît le plus probable, et habille le mot d'une orthographe phonétique que la plupart des fois l'hébreu n'indique pas. Et encore, dans ce système, M. B. commet-il bien des inconséquences : pourquoi par exemple représenter le *double yod* par y quand il a évidemment la valeur de *ž* (= *j*, *Rom. Stud.*, I, 300), le *beth* par *b* quand il sonne certainement *v*, etc., alors qu'il n'hésite pas à noter le groupe *alef vav* par *eu*, *ou*, *o*, ou *eo*, etc. ; le *yod* simple par *i* ou *e*, suivant

les cas ? Mais laissons ces contradictions et d'autres encore dues au peu de précision apporté par l'auteur dans cette question de la transcription, et admettons son principe dans sa généralité. Encore faut-il donner de la notation hébraïque une clef qui permette au lecteur de contrôler les restitutions de M. B. Or pour *vingt-huit voyelles* ou combinaisons de voyelles hébraïques, on trouve indiquées *soixante-quinze* notations françaises : et encore tout n'est pas donné ; « longum est omnia, » dit M. B. Que le lecteur essaie donc de s'y retrouver ; il ne le pourra, et plutôt que d'entreprendre un contrôle impossible, acceptera de confiance les restitutions de M. B., tout arbitraires qu'elles sont. Sans parler de ses fantaisies sur *n* et *r*, de la notation inexacte du *koph* tildé par *s*, que de restitutions fausses ou douteuses ! N° 1 : *tsaus* (on peut lire aussi *tseus*), 3 : *Doi* (ou bien *Doe* pour *Deu*), 5 : *roit* (peut-être *rojit*) 8 : *debrizęmant* (ou ...*ment*), 17 : *dolçor* (ou *dolor*) ; 23, 24, 25, 26 et passim : *sis* (ou *ses*), 33 : *foriel* (ou *forel*), 62 : *noriture* (lire *noreture*), 63, 64 : *vérité* (lire *vreté*), 68 : *muit* (lire *muet*) ; etc. Mais nous n'avons pas à dresser l'errata de ce vocabulaire. Malgré les critiques de M. B., nous restons convaincu qu'il est préférable de suivre un système, compliqué peut-être quand il reproduit les complications de la transcription hébraïque, mais qui permet au lecteur de faire sans hésitation dans nos restitutions la part de la certitude et celle de l'hypothèse. M. B. voudra bien nous accorder que la rigueur scientifique y trouve plutôt son compte. — A. D.

P. 626. — J'avais rendu compte en quelques lignes, *Revue critique* 1872, II, p. 106, de l'écrit de M. Bœhmer *de sonis grammaticis accuratius distinguendis et notandis, Romanische Studien* 295-301. M. B. discute mon compte rendu avec une courtoisie dont je le remercie. Sur divers points je ne puis être d'accord avec lui. M. B. cite la phrase de Voltaire, *Les Anglais prononcent toujours* wi *et non* oui, comme une objection à ma transcription (Mém. soc. ling. II, 219) de *ou* consonne français par *w*. Mais la prononciation du *w* qui paraissait normale à Voltaire n'est pas la plus usitée aujourd'hui. Je transcris *ou* par *w* parce qu'en anglais *witch* se prononce aujourd'hui *ouitch ;* or Voltaire entendait *uitch,* par un *u* consonne. Voici ce qu'il dit, *Dict. Philos.* s. v. *langues* : « Les Anglais, qui ont corrompu toutes les voyelles, n'ont point abandonné l'*u ;* ils prononcent toujours *wi* et non *oui*, qu'ils n'articulent qu'à peine. Ils disent *vertu* et *true*, le vrai, non *vertou* et *troue.* » Pour Voltaire, *w* a probablement la valeur d'*u* consonne même en français, cf. le nom de village *Wissous* (près Paris) prononcé *uiçou*. La prononciation *tru* = *true*, *nu* = *new*, *uitch* = *witch* est encore familière à quelques Anglais, qui continuent la tradition du siècle dernier ; les Anglais qui disent *trou* et *nyou* disent *ouitch*. M. B. assimile à notre *ou* consonne le *w* allemand de *schwillt*, *schwulst :* ce point a besoin d'être précisé. Beaucoup d'Allemands disent *chfilt*, *chfoulst* ; d'autres, et M. Bœhmer en est sans doute, remplacent le *w* par un *u* consonne sourd ou un *ou* consonne sourd (φ surmonté de tréma ou φ sans tréma de ma notation, *Mém. Soc. ling.* II, 221 et *Romania* III, 321) selon la nature de la voyelle qui suit : *chuilt, chououlst*. Pour nom commun des voyelles et des consonnes, M. B. ne veut pas du mot *phonème ;* il trouve choquant que parmi les φωνήματα on compte des ἄφωνα. Mais φωνή peut être pris dans un sens plus ou moins large.. Ainsi en français *voix :* la *voix basse* est l'*absence de voix*. Les ἄφωνα sont d'ailleurs des σύμφωνα, et

rentrent sans contredit dans le domaine de la φωνητική. M. B. repousse la qualification de *labiales-linguales* donnée à quelques voyelles, parce que dans toutes les voyelles la langue joue quelque rôle. Cela est vrai . mais quand j'oppose la série *labiale-linguale* à la série *labiale* et à la série *linguale*, j'entends dire qu'une fonction remplie ailleurs par la lèvre seule ou la langue seule est remplie ici par la lèvre et la langue à la fois. Il s'agit d'une fonction déterminée, la formation d'un obstacle partiel au passage de l'air, et non d'une fonction vague. Je continue de ne pas comprendre en quoi les chuintantes sont *interdentales*, et je comprends moins encore comment, lorsqu'on les prononce, la langue peut rester *völlig indifferent*. Quoi qu'en dise M. B., nos voyelles nasales *an*, *in*, *on*, *un* ne contiennent aucune parcelle de *ng* allemand. La preuve expérimentale est facile à faire. Si l'on se comprime le nez entre les doigts (*Romania* II, 145), on peut faire entendre nos voyelles nasales parisiennes sans altération sensible, tandis que dans ces conditions les finales allemandes de *klang* ou *fing* deviennent méconnaissables. La résonnance que les méridionaux font entendre après la voyelle, bien qu'elle puisse rappeler le *ng* allemand, est tout autre chose, et diffère aussi de la nasalisation parisienne. *Ang* allemand, *an* parisien et *an* gascon sont trois choses distinctes : et cela est si vrai qu'il existe un alphabet qui permet de noter ces trois nuances, l'alphabet sanskrit ou dēvanāgarī. A l'*a* suivi de *ng* des Allemands correspond un groupe *a* + N, N représentant la nasale du premier ordre des muettes ; à l'*u* suivi de résonnance nasale des Gascons correspond le groupe *a* + *anusvāra* ; à notre *a* nasalisé parisien correspond enfin l'*a anunāsika*. Les voyelles nasales parisiennes sont parfaitement semblables à elles-mêmes devant les diverses sortes de consonnes : *in* est le même dans *tringle* que dans *pince*, et *an* est le même dans *camper*, *chanter*, *haranguer*, *danser*, *branler* et *grand'mère*. Il n'y a pas l'ombre d'un *ng* dans *brancard*, comme le répète M. B. p. 614. M. B. ne veut absolument pas que *l* et *n* mouillées soient des consonnes simples. Mais pour qui les prononce bien il est aisé de les redoubler (*alhlha*, *anhnha*), ce qui serait impossible pour des groupes comme le *li* de *escalier*, le *ni* de *dernier*. — M. B. regrette que son écrit n'ait pas subi le contrôle approfondi d'un acousticien. Si précieuse que soit l'expérimentation physique, il ne faut pas dédaigner l'expérimentation que chaque linguiste peut effectuer lui-même sans le secours d'un physicien. Il y a un art de placer les sons dans un milieu favorable, de les opposer ou de les grouper, de substituer aux observations confuses que le hasard se trouve amener un système équivalent d'observations nettes. M. Bœhmer n'a qu'à faire prononcer une *n* mouillée double au premier Parisien venu, ou une *l* mouillée double au premier Genevois, et il saura sur ces consonnes ce qu'aucun acousticien ne pourrait trouver à grand renfort d'appareils. Qu'il se serre le nez, et la sensibilité de son oreille à l'égard des voyelles nasales décuplera. C'est par des artifices de ce genre qu'on arrive à voir clair dans la prononciation d'une langue étrangère : ce n'est pas par la finesse innée de l'ouïe, et ce n'est guère par le contrôle d'un savant qui ne serait pas linguiste. J'ajoute que les expériences de laboratoire les plus fécondes en résultats linguistiques ne sont pas celles des physiciens : ce sont celles des physiologistes. M. Bœhmer se plaint de ce que dans mon article sur les deux *k* (*Mém. soc.*

lîng. tome II) je n'ai pas mentionné ce qu'il dit p. 300. Autant que je puis comprendre les quelques lignes qu'il avait consacrées au problème des deux *k* ario-européens, sa solution est sans rapport avec la mienne.

L. Havet.

II, 1. — Ed. Koschwitz, *Sur la chanson du voyage de Charlemagne à Jérusalem.* Il est étonnant que ce curieux petit poème, un des joyaux les plus intéressants de notre vieille littérature, n'ait pas été plus étudié. Il y a une huitaine d'années j'en avais préparé une édition ; ayant appris que M. C. Hofmann avait aussi l'intention de rééditer le *Voyage,* je lui écrivis pour lui offrir mon manuscrit. Il me répondit qu'il était trop tard, son texte étant tiré en partie, et il m'envoya les bonnes feuilles et les épreuves de la fin pour y noter mes observations, ce que je fis. Depuis ce temps, je n'ai plus entendu parler de cette édition. — M. Koschwitz a divisé son travail en plusieurs chapitres. I. *Manuscrits et versions.* A. *Manuscrits français.* M. K. n'a malheureusement pas découvert d'autre ms. du poème que celui de Londres, mais il range sous cette rubrique les deux manuscrits (et les éditions) de *Galien* qui contient, comme on sait, dans sa première partie, un remaniement du *Voyage.* M. Gautier a déjà montré que le roman en prose de *Galien* provient d'une chanson de geste en vers; cette chanson devait exister au moins au XIII^e^ siècle, puisque le poème de *Lohier et Mallart,* qui a été composé au XIV^e^, y fait allusion et en est même en partie une continuation (voy. *Revue critique,* 1868, t. I, p. 385 ss.). Mais M. K. se trompe en croyant reconnaître des débris de l'original dans les deux distiques qu'il cite. Ces distiques sont des *notables,* c'est-à-dire des sentences morales : les prosateurs du XV^e^ siècle aimaient à en émailler leurs récits, et c'est au rédacteur de P qu'ils appartiennent. Les deux vers de huit syllabes cités ailleurs par ce texte *non mie comme notables* sont plus difficiles à expliquer; cependant par *l'istorien* j'entendrais le prosateur lui-même plutôt que son original. — Une preuve de l'ancienneté du *Galien* se trouve dans une rédaction que M. K. n'a pas signalée, et qui est intercalée dans le *Viaggio di Carlo Magno in Ispagna,* publié par M. Ceruti (Bologna, 1871), t. II, p. 170 ss. L'aventure des *gabs* est ici très-écourtée et très-défigurée ; au roi Hugon de Constantinople[1] est substitué un roi de Portugal, mais le fond est le même, et *Galeant* est ici aussi le fruit des amours d'Olivier avec la fille du roi. Or le *Viaggio* est du XIV^e^ siècle, et ces chapitres s'appuient bien probablement sur un poème franco-italien, comme suffit à le montrer le début du récit et la manière dont intervient le *giocolare.* C'est sans doute de ce poème que proviennent les traces de notre récit dans la littérature italienne postérieure que signale M. Rajna dans son article imprimé ci-dessus (voy. p. 414 ss.). — B. *Manuscrits et versions scandinaves.* M. K., à l'aide de M. Kœlbing et du livre déjà cité plus haut de M. G. Storm, a signalé tous les rejetons de notre vieux poème dans les littératures scandinaves, d'abord la traduction insérée dans la *Karlamagnùs-Saga,* avec ses versions suédoise et danoise, puis un poème encore inédit, et enfin un chant des îles Fœroé, où l'imagination s'est donné carrière et n'a conservé du récit que la donnée générale. — M. K. n'a pas connu, pour faire son tra-

1. Ce nom presque seul, au contraire, a subsisté de la légende dans la *Magus-Saga* (voy. ci-dessus, p. 476).

vail, une version presque aussi importante que celle de la *Karlamagnus-Saga*, la version galloise qui se trouve dans le *Livre rouge* de Hergest. Cette version a été imprimée, avec une traduction, pour l'édition de M. Hofmann, par M. John Rhys, il y a des années; il est bien à désirer qu'elle paraisse. — II. *Rapport des manuscrits*. A. *Manuscrits scandinaves*. M. K. établit les rapports des différentes rédactions de la *Karlamagnus-Saga* entre elles; ce travail, comme il le dit justement, est d'un intérêt qui dépasse son sujet spécial et sera d'une réelle utilité en plus d'un cas. B. *Manuscrits français*. L'auteur arrive à la conclusion que C (ms. de Londres), K (*Karlamagnus-Saga*) et G P (*Galien*), dérivent indépendamment l'un de l'autre d'un ms. qui contenait déjà des fautes. Toutefois ce dernier point est douteux. — III. *Date du Charlemagne*. L'auteur soumet à une critique soigneuse la métrique et les assonances du poème, et montre qu'il est plus récent que l'*Alexis* et à peu près contemporain du *Roland*. C'est là un résultat qui pourra surprendre, mais qui n'est pas très-différent de celui auquel pour ma part je suis depuis longtemps arrivé. M. K. emploie quelquefois des arguments peu solides[1], mais l'ensemble de la démonstration est convaincant au moins dans une certaine mesure. Il a tort, à mon avis, de s'efforcer à tout prix de séparer *ane*, *aine* et *ene;* il admet à ce propos une interversion qui, se retrouvant dans C et K, est bien invraisemblable[2], et il forme des laisses dans des conditions inadmissibles. Je ne vois pour ma part aucune nécessité de changer le texte. — La fixation de la date du poème soulève des questions littéraires aussi bien que philologiques : M. K. a à peine abordé les premières. J'aurais à présenter à ce sujet des observations trop étendues pour trouver place ici, et qui feront le sujet d'un très-prochain article. — IV. *Dialecte du Charlemagne*. M. K. prend pour point de départ de ses recherches deux principes, établis l'un par P. Meyer, l'autre par moi (et admis par M. Mall). Le premier, c'est que l'anglo-normand a toujours distingué *an* et *en*, confondus de bonne heure en France; le second, c'est que l'anglo-normand confond de très-bonne heure *ié* et *é*, toujours distincts, non-seulement en français, mais en normand. M. K. constate que le *Voyage* ne distingue pas sévèrement *an* et *en*[3] : donc il n'est pas anglo-normand, comme pourrait le faire croire le manuscrit, le principe de P. Meyer étant confirmé par tous les textes qu'a vus M. Koschwitz. — Mais le poème offre quelques cas de confusion de *ié* avec *é*. Il y aurait là une impasse, si M. K. ne s'en tirait en admettant et en essayant de prouver par d'assez nombreux exemples que déjà en normand il y avait une certaine tendance à confondre *ié* avec *é*. Laissant de côté ce point, qui demande un examen à part, il faut d'abord voir si le fait que M. K. a constaté dans le poème y existe réellement. Sur 212 vers en *é* et 106 en *ié* (les trois huitièmes du poème), il n'y en a que deux qui offrent des fautes bien constatées, *Berengier* (v. 63) et *liet* (ms. *leez*, p. 238) dans des laisses en *é*. Dans tous les autres cas, les anomalies doivent être imputées au scribe, et

1. Toute la digression sur *ço*, d'ailleurs assez inutile, est fourvoyée; *co* (var. *çou*) n'a jamais été *çoe*.

2. C'est sur cette hypothèse que M. K. se fonde pour faire venir ces deux textes d'un même manuscrit : voyez ci-dessus.

3. Tout en reconnaissant cette vérité, M. K. s'attache inutilement à restreindre le nombre des cas où la confusion se produit, et fait encore à ce propos deux interversions.

M. K. lui-même les a presque toujours heureusement corrigées[1]. Deux faits, c'est bien peu pour fonder une théorie ; l'exception devient si rare que la règle n'en prend que plus d'évidence. L'auteur distinguait visiblement *é* et *ié* avec assez de rigueur pour qu'en tout état de cause on puisse le regarder comme écrivant dans le dialecte de France aussi bien que dans celui de Normandie. — Disons en terminant, comme le lecteur l'aura déjà conclu de ce compte-rendu, que le travail de M. K. est un excellent début et fait concevoir les meilleures espérances de ceux qu'il nous donnera par la suite. G. P.

IV. Germania, XX, 1. — P. 125, reproduction, précédée d'une introduction très-bienveillante, du prospectus de la Société des Anciens Textes français. XX, 3[2]. — P. 273-292, H. Suchier, *die Quellen der Mágussaga* ; voy. ci-dessus, p. 474.

V. Zeitschrift fur deutsches Alterthum, N. F., VII (XIX), 1[3]. — P. 89, Wattenbach, *die Klage des Oedipus* ; nouvelle et meilleure édition de cette pièce rhythmique fort ancienne et intéressante par sa forme.

VI. Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur, hgg. von Paul und Braune, II, 1. — P. 1-63, W. Schaumberg, *Untersuchungen über das deutsche Spruchgedicht Salomo und Morolf*. Une partie de ce travail a de l'intérêt pour nous, c'est celle qui s'occupe de la tradition. L'auteur n'apporte rien de bien nouveau, mais il réunit avec soin tout ce qui a été dit avant lui, et il le juge avec critique. Nous ne sommes cependant guère porté à conclure avec lui que l'origine des Dialogues de Salomon et Marculf est purement occidentale. Nous reconnaissons qu'il a très-bien montré le peu de fondement de l'argument tiré de Guillaume de Tyr pour établir l'origine syriaque ; mais le caractère de la composition (telle qu'elle a dû exister primitivement) est oriental. Il est fâcheux que M. Sch. n'ait pas connu le livre de M. Wesselofsky, *Slavianskia Skazaniia o Solomonie i Kitovracie* (S.-Pétersbourg, 1872) ; il y aurait trouvé quelques renseignements nouveaux, sinon sur Salomon et Marculf, — le long chapitre qui est consacré à ce thème est le moins original du livre, — au moins sur des légendes analogues et peut-être apparentées. G. P.

VII. Nuova Antologia. 1875, juin. — P. Rajna, *la Genealogia dell' Orlando furioso*. Cet article est une sorte d'avant-goût du livre que M. R. va incessamment publier sur *les Sources de l'Arioste*. On y trouve beaucoup d'observations intéressantes et ingénieuses, et une appréciation des qualités respectives du Bojardo et de l'Arioste qui par certains côtés rappelle celle de Schmidt, par

1. Au v. 306, *net* doit être corrigé en *chiès*. Un des traits caractéristiques de notre copiste, c'est de répéter tels quels les vers que le poète avait, suivant la mode de son temps, reproduits à des assonances différentes avec de légères variantes. Ainsi il a répété ici le second hémistiche du v. 152. De même, il a altéré (comme l'a remarqué M. K.) le v. 541 sous l'influence des v. 555, 580 (lisez seulement *quant vos le m'otriez* ; cf. v. 485), les v. 562 et 589 sous l'influence des v. 529 et 551 (lisez ici *forsenez* au lieu d'*enraget*). — Au v. 313, *voliez* peut en effet remplacer *volez*, mais en qualité d'imparfait et non de subjonctif. — Au v. 963, au lieu de *caeit* (ms. *caieit*), il faut lire *alet* pour l'assonance.

2. Le 2e cahier du t. XX ne nous est pas parvenu.

3. La *Zeitschrift* joint maintenant à son texte un bulletin bibliographique.

d'autres est tout à fait nouvelle et semblera même quelque peu paradoxale. Mais avant de se prononcer il faut attendre les développements que l'auteur donnera à sa thèse.

VIII. Revista historica-latina. — Nous manquons jusqu'ici de renseignements sur le programme et le mode de publication de cette nouvelle revue qui paraît à Barcelone et dont nous n'avons sous les yeux que quelques numéros du tome second. — N° III, p. 61-64 et n° IV, p. 102-108. *Poesias religiosas catalanas*, « copiadas de un códice que se custodia en el archivio de la catedral de Girona y se titula : *Petri Michaelis Carbonelli adversaria* », par Manuel de Bofarull. Ces poésies (toutes du XIV^e^ s.?) publiées d'après une copie du chroniqueur Miquel Carbonell ont été composées par les *trobadors* Monserrat Torres, Francesch Segarra et Antoni Canals. Ce dernier seul a été l'objet d'un article dans les *Memorias* de Torres Amat et de quelques notices dans le *Viage literario* de Villanueva. — N° VII, p. 182-192. *Historia literaria del decasílabo y endecasílabo anapésticos;* par Manuel Milá y Fontanals. Recherches de rhythmique romane sur un genre spécial de vers lyriques de 9 et de 10 syllabes. M. M. nomme ce genre de vers *anapestique*, parce que les groupes rhythmiques qui le constituent et qui se composent de temps accentués séparés par un nombre double de temps non accentués (— — ′ — — ′ — — ′ et ′ — — ′ — — ′ — — ′) répondent assez bien, pour la forme, aux anapestes de l'ancienne poésie métrique (ce qui ne veut pas dire, naturellement, que l'auteur croie les vers romans imités des vers métriques). M. M. montre que ces deux formes rhythmiques d'origine populaire ont été accueillies de bonne heure par les poètes artistiques de la Péninsule, qui n'y ont même point encore renoncé. Il a trouvé dans la littérature poétique (populaire et artistique) des langues sœurs d'intéressants points de comparaison, qui complètent ces recherches conduites, au reste, avec la méthode rigoureusement scientifique[1] à laquelle le savant professeur nous a habitués depuis longtemps. A. M.-F.

IX. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, XXXVI, 3-4. — P. 193-243. *Chartes françaises du Ponthieu*, publiées par M. G. Raynaud, édition faite avec beaucoup de soin, qui doit servir de base à un travail de M. Raynaud sur le dialecte pontier. — P. 244-299, A. de la Borderie, *Recherches sur Noël du Fail* ; quoique cet article dépasse un peu notre cadre, nous le signalons à nos lecteurs comme extrêmement neuf et instructif ; il concerne surtout la vie de l'auteur ; la seconde partie, qui s'occupera de ses œuvres, promet d'être encore plus intéressante. — P. 320. Rapport de M. P. Meyer sur la philologie romane (voy. n° XI).

X. Revue des Sociétés savantes, 6^e^ série, t. I^er^, janvier-février 1875. Les pages 76 à 79 contiennent deux chartes françaises de Soissons (1262 et 1238) communiquées par M. Matton, archiviste de l'Aisne. Malheureusement elles sont éditées avec tant de négligence et renferment (la première surtout) tant de fautes, que leur utilité pour la philologie se réduit à peu de chose.

1. Les faits rapportés aux notes 1 et 2 de la p. 192 ne sont pas tous exacts et demandent une vérification soigneuse.

— Mai-Juin 1875. — P. 536-552, « *Tarif général dressé en langue vulgaire, vers la fin du XIII^e siècle, par ordre de la Cour royale et du Viguier de Nîmes, pour les bien et utilité de la dite ville, et comprenant outre le prix des denrées, celui des marchandises diverses, du salaire des ouvriers, de la main-d'œuvre,* etc. Ce tarif est publié à la suite d'un rapport de M. Desnoyers, par M. A. [Bessot] de Lamothe, archiviste du Gard, d'après un registre des archives municipales de Nîmes, coté FF 31. Nous ne sommes nullement renseignés sur l'âge de ce registre, dont la présence dans la série FF est *a priori* singulière. Ce qui est sûr c'est que ce tarif ne peut guère être plus ancien que le XIV^e siècle, et que le texte en est peu correct, soit par la faute de l'ancien copiste, soit par celle de l'éditeur, probablement par l'une et par l'autre. L'annotation jointe par l'éditeur à ce document est défectueuse en plus d'un sens. Elle consiste le plus souvent dans la traduction du mot provençal, mais très-souvent cette traduction aurait besoin d'être justifiée. Puis bien des mots difficiles manquent de note : tandis qu'on nous explique *vianda, calendas,* et autres mots parfaitement clairs. Enfin on remarque à tout instant que le même mot est donné sous une forme différente dans le texte et dans la note, ce qui prouve au moins que les épreuves ont été mal corrigées; ainsi p. 537, texte *Fauvffrach* (qui signifierait « pois concassés »), note *fauffrachs*; p. 541 texte *farcot*, note *forcat* (c'est la bonne leçon), etc.

XI. — Transactions of the Philological Society, 1874-5. Part. I. — *Fourth annual address of the President to the Philological Society, delivered at the anniversary Meeting, Friday 21st May* 1875, by the Rev. Richard Morris. Entre les rapports compris dans cette *address* (voy. ci-dessus, n° IX), s'en trouve un sur les progrès des études romanes pendant l'année 1874 et les premiers mois de 1875 (p. 119-33). Il a pour auteur, comme celui de l'an dernier (voy. *Romania*, III, 428), M. P. Meyer. La partie relative au roumain (p. 122-4) est l'œuvre de M. E. Picot.

XII. Bulletin de la Société de linguistique de Paris, n° 13. — P. xlix, A. Dufriche-Desgenettes, *Sur les voyelles qui n'appartiennent point à la langue française.* — P. xlvij, L. Havet, Mots romans tirés des dialectes italiques (*sifilare*, *bufalo*, *tafano* et autres mots analogues, *cornacchia* rattaché à un diminutif de l'ombrien *curnaco*).

XIII. Mémoires de la Société Académique de Maine-et-Loire, XXIX-XXX. — P. 63-171, A. Loiseau, *Progrès de la Grammaire française en France depuis la Renaissance.* Comme en fait de science il y a une différence entre le médiocre et le pire, nous dirons que si le premier article de M. Loiseau appartenait à la deuxième catégorie (voy. *Rom.*, III, 504), le second peut être rangé dans la première. Le résumé des opinions des grammairiens du XVIII^e siècle est généralement clair. L'auteur, faisant peu de remarques personnelles, commet aussi peu d'erreurs, et celles qui lui échappent sont moins grosses. Un contresens dans un exemple grec ne mériterait pas d'être relevé s'il ne pouvait induire en erreur sur un point assez délicat de l'histoire des langues romanes : en parlant de l'expression *j'ai aimé mon père,* dont on a signalé l'origine latine, M. L.

ajoute que « la construction latine elle-même qui a donné naissance à la nôtre se trouve parfois dans le grec le plus pur : Ἄλλοῦς (*sic*) ὀλεῖ πρόσθ', ἄγέμε (*sic*) διολέσαντ' ἔχει. » Il prend donc ici διολέσαντα pour un rég. sing. masc. (ce qui n'aurait aucun sens, puisque c'est un participe *actif*), tandis que c'est un nominatif pluriel neutre. Cette construction grecque bien connue est très-distincte de la construction latine *habeo absolutum epos*. — Malgré la supériorité *relative* de cette seconde partie, le travail de M. Loiseau est bien loin de justifier l'enthousiasme qu'il inspire au secrétaire de la Société qui l'a accueilli dans ses mémoires (voy. p. 175, 182, 186). G. P.

XIV. Bulletin de la Société des anciens Textes français, 1. — Outre les *Statuts*, la *Liste des membres* (arrêtée au n° 359), les noms des membres du bureau et du conseil d'administration, ce bulletin contient les procès-verbaux de trois séances et la *Notice d'un recueil manuscrit de poésies françaises du XIII^e^ au XV^e^ siècle, appartenant à Westminster Abbey*, par M. P. Meyer.

XV. Revue de Marseille et de Provence. 1874. — P. 121-134, Lieutaud, *Un troubadour aptésien de l'ordre de Saint-François*. Sous ce titre M. Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille, a publié une pièce provençale en 67 strophes de 8 vers, dont l'objet et l'auteur sont spécifiés ainsi qu'il suit par une rubrique initiale : *Las letanias romansadas totz homs ysi trobara, las cals a per sertz dechadas, per endreysar totz cors, un endigne fil e frayre de Sant Frances tot de plan*. Dans cette litanie figure Saint Louis de Marseille, canonisé en 1317, et ne figure pas Elzear de Sabran, canonisé en 1369. D'où M. Lieutaud conclut qu'elle a dû être composée entre ces deux dates, et le style du document n'y contredit pas. C'est du reste, comme on pouvait s'y attendre, un texte d'une médiocre valeur à tous égards. En voici, comme échantillon, le premier couplet :

Heu ! forfacha creatura
C'ai laisat(z) mon creator,
Et segut se[ne]s mesura
Del mont las falsas honors,
Vuelh ad el merce requerre
Que mi perdon mas folors,
E mon cor plus dur que ferre
Fassa mol per sa dosor.

Toutefois, si les monuments de la poésie provençale au XIV^e^ s. offrent généralement un faible intérêt, ils sont si peu nombreux qu'il n'y a qu'avantage à les publier tous. M. L. a donc bien fait de tirer les litanies en question du ms. qui nous les a conservées. Ce ms., qui appartient au musée Calvet, d'Avignon, n'a été cité par personne que je sache, bien que le savant conservateur du musée Calvet l'ait montré à divers érudits. Mais on doit regretter que l'éditeur n'ait pas été mieux préparé à la tâche, en somme facile, qu'il entreprenait. Il ne sait pas toujours distinguer ce qui a du sens de ce qui n'en a pas, et ses annotations contiennent parfois des méprises d'une singulière gravité. V. 40-1 : *Mayre dona que yest reyna | De tot cant Dieu a socsi*. Que signifie *socsi?* Je suppose qu'il faut *sot*[*z*] *si*. — V. 495-9 *Et en apres si com tanhia, | Senher, al cel t'en montiest*. Le sens de ces vers (qui n'offrent aucune difficulté) est « Et ensuite, comme il con-

venait, Seigneur tu montas au ciel ». Je ne sais par suite de quelle hallucination M. L. a été conduit à écrire la note étrange que voici : « 495 Comme un papil- » lon. On sait que cet animal était le symbole de la vie ». Mais où M. L. a-t-il vu un papillon dans les deux vers ci-dessus transcrits ? Est-ce un *parpaioun blu?* La préface, écrite en style fleuri, est digne de l'édition. On y lit que « les » Cours d'amours siégeaient à Signe, à Pierrefeu et à Romanil », et que « Apt, » fille de Jules César ... possédait un poète en chacun de ses enfants. » Après ces deux assertions, dont la première prouve une foi robuste en Jean de Nostre-Dame, et la seconde une imagination puissante, on ne sera pas étonné de voir M. L. faire du moine d'Apt, à qui est due cette pauvre litanie, « un émule du monge de Montaudon ». Ces deux auteurs se ressemblent à peu près autant que Béranger et Mgr Godeau, évêque de Vence. P. M.

XVI. Zeitschrift fur die œsterr. Gymnasien, 1875, VII — P. 538-546, *Floriant et Florete*, p. p. Fr. Michel ; article de M. W. Fœrster, qui contient de bonnes corrections et d'intéressantes observations philologiques. M. F. indique un ou deux passages qu'il n'a pu bien comprendre. L'auteur, parlant de l'ébène ou *benus*, ajoute *Un fust que jamais n'i bet nus Que il porrisse ne qu'il arde ;* M. F. a très-bien reconnu dans *bet* le subj. de *beer*, mais il avoue que le sens lui échappe. Cette phrase contournée pour la rime signifie qu'*on s'attendrait en vain à ce que* ce bois pourrisse ou brûle ; elle est imitée du passage de Crestien, cité par l'éditeur. — *Chanebustel* est bien, comme le suppose M. F., une espèce de gâteau. — Sur le v. 1945 : *D'autre part a fait atourner Li sire du chastel son* orne, *Avec les prisoniers s'atorne*, M. F. remarque : « Le sens demande *oirre*, que la rime rejette ; on ne peut pas rattacher *orne* au mot connu *aorne*. » *Aorne* est une locution qu'il vaudrait mieux écrire en deux mots, *a orne* ; le second de ces mots, qui signifie « rang, file », est le même que nous avons dans notre passage. Il n'est d'ailleurs pas rare de trouver *orne* isolé ; et il a parfois le sens de « ligne qu'on suit, voie, rue », ce qui nous donne sans doute l'étymologie d'*ornière* (tandis que les formes a. fr. *ormiere, ordiere*, pic. *ourbire* se rattacheraient à *orbita*). *Ornière* serait ainsi un doublet d'*ordinaire*, car *orne* n'est autre chose qu'*ordinem*, comme le montrent les formes anciennes *a ordene* à côté de *a orne*. La rime *orne atorne* pourrait étonner (il serait facile de corriger *aorne, d'aorner*) si on ne retrouvait pas cette rime (*ourne, atourne*) dans *Eracle*, v. 3274. — *Poitrier* n'est pas aussi « complètement isolé » que le dit M. F. ; voy. le glossaire de M. Tobler à *Auberi*. — Que *courée*, « entrailles », vienne de *cuir*, c'est ce que M. F. regarde comme admis, mais ce qui n'a aucune vraisemblance. Au sens de « douleur » comme au sens d' « entrailles », *courée* répond à un bas-lat. *corata* ; voy. Littré. s. v. *curée*. G. P.

XVII. Revue critique d'histoire et de littérature, avril-septembre 1875. — 77. Pétrarque, l'*Africa*, p. p. Pingaud (Léonce Couture ; une édition nouvelle de ce poème a paru depuis en Italie). — 97. Papanti, *Facezie e motti dei secoli XV e XVI*. — 98. Landau, *Beitræge zur Geschichte der italienischen Novelle*. — 99. Maspons y Labros, *lo Rondallayre*, III (Th. de Puymaigre). — 103. Bartsch, *Chrestomathie provençale*, 3e éd. — 104. Maspons y Labros, *Jochs*

de la Infancia. — 121. G. de Machaut, *le Livre du Voir Dit*, p. p. P. Paris (T. de L.). — 140. Albert de Stade, *Troilus*, p. p. Merzdorf. — 145. Maiorescu, *Critiques*. — 161. Avolio, *Canti popolari di Noto* (Th. de Puymaigre). — 172. Horstmann, *Légendes anglaises du moyen âge*. — 193. Calderon, *El Mágico prodigioso*, trad. p. Magnabal (Alfred Morel-Fatio).

XVIII. Literarisches Centralblatt, avril-septembre.— N° 14. Zandonella, *Saggio sulla ritmica dei dialetti italiani*. — N° 32, Kœnig, *Étude sur l'authenticité des poésies de Clotilde de Surville* (Kn.) — 33, Ritter, *Recherches sur le patois de Genève* (voy. *Romania* IV, 154). — 38, *Troilus*, ed. Merzdorf.

XIX. Jenaer Literaturzeitung, avril-septembre. — N° 23, Tunger, *Facetiae*, hgg. von Keller (R. Peiper); Joret, *Du C dans les langues romanes* (Ed. Stengel). — 30, Keller, *le Siége de Barbastre* (H. Suchier). — 31, *Troilus*, p. p. Merzdorf (R. Peiper); Jean de Journi, *la Dîme de pénitence*, p. p. Breymann (H. Suchier).

CHRONIQUE.

Au Collége de France, pendant le semestre d'hiver de 1875-76, M. G. Paris étudiera les plus anciens monuments de la langue française (deux heures par semaine). — A l'École des Chartes, M. P. Meyer fera son cours ordinaire, ainsi que M. Darmesteter à l'École des Hautes Études. — Dans ce dernier établissement, M. G. Paris dirigera, dans l'une de ses conférences, des exercices pratiques de philologie romane, et étudiera dans l'autre la versification des peuples romans.

— Comme nous l'avions prévu, l'Assemblée Nationale a voté les fonds nécessaires pour maintenir au Collége de France la chaire de langues et littératures du midi de l'Europe. Cette chaire vient d'être officiellement déclarée vacante, et le Collége de France, ainsi que l'Académie des Inscriptions, seront prochainement mis en demeure de présenter leurs candidats.

— La Société de Linguistique de Paris a décidé l'impression d'un ouvrage qui sera de la plus grande utilité pour les romanistes. Il s'agit d'un dictionnaire latin dans lequel les mots seront rangés alphabétiquement non plus d'après leur première partie, mais d'après leur terminaison. Le plan de ce travail avait été conçu par M. Meunier, enlevé l'année dernière à la science, et il en avait exécuté une ébauche qu'il se proposait de perfectionner. M. Louis Havet, chargé par la Société de voir si elle pourrait publier l'œuvre de son regretté membre, a trouvé utile d'apporter au plan primitif des modifications si importantes que ce sera en réalité une œuvre toute nouvelle. Il restera à M. Meunier le grand mérite d'avoir conçu l'idée d'un travail qu'il suffit d'indiquer pour que tous nos lecteurs en apprécient l'intérêt. Nous désirons seulement que M. Havet ne fasse pas attendre trop longtemps la publication de ce livre, et nous l'espérons d'autant plus que nous savons qu'il s'est adjoint un collaborateur actif et capable.

— Vient de paraître : *La Chanson de la croisade contre les Albigeois, commencée par* Guillaume de Tudèle, *et continuée par un poète anonyme, éditée et traduite pour la Société de l'Histoire de France par Paul Meyer.* Tome I, texte, vocabulaire et table des rimes. Paris, Renouard Un vol. in-8° de 452 pages. — Le second volume contiendra la traduction, les notes historiques, la table, et enfin une introduction qui devra être jointe au premier volume. La traduction, qui a été faite au fur et à mesure de l'impression du texte, est dès maintenant prête à être mise sous presse. L'impression ne peut en être beaucoup retardée, parce que la Société de l'Histoire de France compte sur ce second volume pour l'exercice 1876. Cependant l'éditeur ne voudrait point envoyer sa traduction à l'imprimerie avant que quelques-unes au moins des difficultés qui rendent inintelligible

maint passage du texte aient été éclaircies par la critique. Plusieurs de ces difficultés ont été signalées ci-dessus, p. 267-77.

— M. E. Monaci annonce, à la librairie Niemeyer de Halle, la publication d'une série de *Comunicazioni tratte dalle bibliotheche romane.*

— Parmi les thèses qui seront soutenues au mois de janvier 1876 à l'École des chartes par l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe, il s'en trouve une de M. Demaison sur le poème d'*Aimeri de Narbonne.*

— La Société des anciens Textes va incessamment publier son second bulletin. Les publications annoncées subissent quelque retard, par suite de circonstances imprévues (telles que la mort de M. L. Pannier), mais celles-ci, même si elles ne paraissent qu'en 1876, seront imputées à l'exercice 1875 : 1. *Chansons du XV^e^ siècle,* publiées par G. Paris; 2. *Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre,* publié par L. Pannier; 3. *Guillaume de Palerne,* publié par M. Michelant; 4. Fac-similés en photogravure des cinq plus anciens textes français (les *Serments, Eulalie,* le fragment de Valenciennes, le *Saint Léger,* la *Passion.*)

— L'*Armana prouvençau* a maintenant un pendant dans l'*Armana de Lengadò* (Alby, Toulouse, Montpellier), dont nous avons déjà reçu le volume de 1876. Cet almanach paraissait depuis deux ans sous le titre d'*Armana Cevenòu*, il a agrandi son titre et ses proportions. Nous ne saurions trop engager les rédacteurs à faire une plus large place à l'élément populaire sous forme de dictons, de chansons et de contes. Nous n'avons remarqué dans ce dernier genre que deux récits sans grande valeur, *la cougourdo e la lèbre*, version modernisée du conte dont le *Raparius* offre la plus ancienne forme (voy. *Romania,* I,), et *lou Droie savent,* variante extrêmement altérée de l'historiette de l'habile découpeur dont nous avons parlé plus haut.

— Nous venons de perdre en M. L. Pannier l'un de nos plus dévoués collaborateurs. M. Pannier ne nous avait encore fourni qu'un seul article, imprimé dans notre tome I, mais il préparait pour la *Romania* d'importants travaux que la mort l'a empêché d'achever. Il nous donnait tout récemment encore une preuve de cette obligeance qui lui avait bientôt concilié de nombreux amis, en copiant pour nous les fragments du *Mainet* par lesquels s'ouvre le présent numéro. Entré à l'École des chartes en 1865, à l'École des Hautes Études dès la fondation, il avait collaboré au *Saint Alexis* de M. G. Paris, et publié la première partie d'une étude sur Bersuire, le traducteur de Tite Live[1], travail plein de faits nouveaux qu'il laisse malheureusement inachevé, comme tant d'autres. Son étude sur Marbode et sur les lapidaires du moyen-âge, qu'il devait présenter comme thèse à l'École des Hautes Études, est heureusement assez finie pour pouvoir être publiée. Elle le sera bientôt, et donnera mieux qu'aucun de ses autres travaux la mesure de ce que la science pouvait attendre de lui. M. Pannier n'était âgé que de trente-trois ans.

1. Voy. *Romania,* II, 145.

ERRATA.

P. 259, l. 10 *voeid*, lisez *vueid*.

P. 260, note, l. 7 *romains*, l. *romans*.

P. 261, note, l. 5 *vaguus*, l. *vagus*.

P. 262, l. 3, ii, *lisez* 11; l. 33 Vilhjalm, *lisez* Vilhelm.

P. 286, l. 41-43 : M. Chabaneau nous fait observer que l'erreur dont il s'agit dans ces lignes n'a pas été commise par lui dans son *Histoire et Théorie de la conjugaison française* (voy. p. 63-64). Cette rectification est parfaitement fondée, et nous prions nos lecteurs d'en tenir compte. Cependant M. Chabaneau ne s'exprime pas très-clairement, et en outre il ne donne pas du phénomène une explication tout à fait semblable à celle qui a été proposée ici.

P. 311, l. 31 II 2 d, *lisez* IV d; p. 319 II 2 d, *lisez* IV b.

P. 315, v. 27 à, *lisez* a.

P. 324, v. 14 .espont, *lisez* respont.

P. 325. v. 77 trois trois, *lisez* trois rois.

P. 327, v. 158 ou, *lisez* en.

P. 331, v. 5 jovenc, *lisez* jovene.

P. 332, v. 14 *sai*, lisez sai.

P. 335, v. 54 [*t*]enés, *lisez tenés*.

P. 368, l. 3 d'en bas, Franche, *lisez* Tranche.

P. 468, *Jurieux*, pour *Juzieux*, se trouve dans le *Roman d'Arles*, publié par M. Lieutaud (voy. *Romania*, II, 379).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

L. Delisle, le Mystère des Rois Mages dans la cathédrale de Nevers. 1
A. Morel-Fatio, Recherches sur le texte et les sources du *Libro de Alexandre* . 7
Berta de li gran piè, p. p. Ad. Mussafia (*suite et fin*) 91
V. Smith, Chants du Velay et du Forez : un miracle de Jésus ; miracles de la Vierge. 108
P. Rajna, le Origini delle famiglie padovane e gli eroi dei romanzi cavallereschi. 161
P. Meyer, du passage d'*sz* à *r* et d'*r* à *sz* en provençal 184
J. Cornu, Chants et contes populaires de la Gruyère 194
Mainet, fragments d'une chanson de geste du XII^e^ siècle, p. p. G. Paris. . . . 305
C. Chabaneau, Notes sur quelques pronoms provençaux 338
S. Bugge, Etymologies romanes 348
P. Meyer, Mélanges de poésie anglo-normande 370
P. Rajna, Uggeri il Danese nella letteratura romanzesca degl' Italiani (*suite et fin*). 398
V. Smith, Chants du Velay et du Forez : chants de saints et de damnés . . . 437

MÉLANGES

Sur *oi* et *ui* (H. Schuchardt). 119
Parfaits français en *ié* (H. Schuchardt) 122
Anc. fr. *ié* = fr. mod. *é* (G. P.) 122
Le récit *Roma* dans les *Sept Sages* (G. P.) 125
Etymologies : esp. *aguinaldo*, lad. *balchar*, it. *balenare*, lad. *chalaverna*, pr. *pairol*, lad. *tschadun*, it. *voto* fr. *vide*, all. *Senn* (H. Schuchardt) 253
Vide, *vider* (Vilhelm Thomsen) 257
Lexar et *dexar* (G. Tailhan). 262
Un proemio inedito del romanzo *Guiron le Courtois* (Pio Rajna) 264
Deux exemples de *cata* (J. Cornu). 453
Dift = *debet* dans les Serments (J. Cornu). 454
Remarque sur l'ancienne conjugaison du verbe *parler* (J. Cornu) 457

Lumignon (A. Scheler) 460
X espagnole, *e* et *o* toscans (L. Havet) 461
Sur une charte landaise (P. M.) 462
Du passage d'*sz* à *r* et de *r* à *sz* en provençal (P. M.) 464

CORRECTIONS

Questions sur le poème de la Croisade des Albigeois (P. Meyer) 267

COMPTES-RENDUS

Amer, voy. *Genesi*.
Andresen, Ueber Einfluss von Metrum, Assonanz und Reim auf die Sprache der altfranzœsischen Dichter. 280
Andrews, Essai de grammaire du dialecte mentonais 492
Bartsch, Chrestomathie provençale, 3e édit. 130
Carduino (*I cantari di*), p. da P. Rajna 137
Dolopathos, voy. Eberhard.
Eberhard, Emendationes in librum qui inscribitur *Dolopathos* 291
Favre, voy. Sainte-Palaye.
— , le Glossaire de La Curne de Sainte-Palaye et M. Paul Meyer. 492
Fœrster, voy. *Richard li biaus*.
Genesi de Scriptura, p. p. Amer 481
Hegel, die Chronik des Dino Compagni. 487
Marguerite (*Vie de sainte*), p. p. Noulet. 482
Matthes, voy. *Reinout van Montalbaen*.
Mila y Fontanals, Estudios de lengua catalana 288
Mussafia, Cinque sonetti antichi 291
Noulet, voy. *Marguerite*.
Reinout van Montalbaen, uitg. door A. Matthes. 471
Rajna, voy. *Carduino*.
Richars li biaus, p. p. Fœrster 478
Sainte-Palaye, Dictionnaire de l'ancien langage français, p. p. Favre 278
Scheffer-Boichorst, Florentiner Studien 289
Schuchardt, Ritornell und Terzine 489
Wulff, Notices sur la saga de Geirard et de Magus 474

PÉRIODIQUES

Académie royale de Belgique (Bulletins de l'), 2e s., XXXVII, 3 298
— — XXXIX, 4 298
Archiv für Litteratur-Geschichte, IV 296
Archivio glottologico italiano, III, 1 293
Ateneo, II, 1 et 7 297
Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur, I. 151
— — II, 1. 507
Bibliographica critica, nos XI et XII 299
Bibliotheque de l'Ecole des chartes, XXXV, 5-6 151
— XXXVI, 1-2 296
— XXXVI, 3-4 508
Educational Review, n° 5. 146

Germania, XIX, 3 147
— XIX, 4 148
— XX, 1 507
Germanistische Studien, II. 148
Gesellschaft (Berichte der Sæchsischen) der Wissenschaften 154
Gœttinger Gelehrte Anzeigen, 1874, n° 45 156
Im neuen Reich, 1875, n° 9. 297
Jahrbuch für romanische und englische Literatur, N, F, II, 2 292
— — II, 3 293
Jenaer Literaturzeitung, octobre-décembre 1874 156
— janvier-mars 1875 300
— avril-septembre 1875 . . . . . .
Literarisches Centralblatt, octobre-décembre 1874 155
— janvier-mars 1875 300
— avril-septembre 1875 512
Nuova Antologia, 1874, septembre 146
— 1875, avril 296
— 1875, juin 507
Renaxensa, V, 1. 155
Revista historia-latina 508
Revue critique d'histoire et de littérature, octobre-décembre 1874 155
— — janvier-mars 1875. 299
— — avril-septembre 1875 511
Revue de Marseille et de Provence, 1874 510
Revue des langues romanes, VI, 4 145
— VII, 1. 495
Revue des Sociétés savantes, V, 7, mai-juin 1874 151
— VI, 1, 2. 508
Rivista di filologia romanza, II, 1 292
— II, 2. 497
Romanische Studien, I, 5. 499
— II, 1 505
Roumanie Contemporaine (la), I, 1. 155
Société Académique de Maine-et-Loire, XXIX-XXX 509
Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales (Mémoires de la), t. XXI 297
Société d'Agriculture, sciences et arts d'Agen 154
Société des anciens textes français (Bulletin de la), I. 510
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, t. XIX 154
Société de Linguistique de Paris (Bulletin de la), n° 12. 296
— — n° 13. 509
Société historique de Compiègne (Bulletin de la), II 152
— — 297
Société historique et archéologique du Périgord (Bulletin de la). 152
Society (Transactions of the Philological), 1874-5, I 509
Society (Memoranda of the Cambridge Philological) 155
Zeitschrift für deutsches Alterthum, N. F., VI, 2. 150
— N. F., VI, 3 296
— N. F., VII, 1. 507
Zeitschrift für die Œsterreichischen Gymnasien, 1875, VII. 511

CHRONIQUE.

Janvier 158
Avril 301
Juillet-octobre 513

Errata 515
Table des matières 517

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.